@

Jean-Pierre ABEL-RÉMUSAT

MÉLANGES ASIATIQUES

à partir de :

MÉLANGES ASIATIQUES,

ou choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales

par Jean-Pierre ABEL-RÉMUSAT (1788-1832)

Librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, Paris 1825. Deux tomes, 456 et 428 pages.
Les pages 27 à 50 et 357 à 400 du premier tome, relatives à des mémoires concernant l'Inde ou la grammaire turque, ne sont pas reprises.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

Premier volume

Avertissement des éditeurs.

I. Sur les traductions de la Bible en langue chinoise.

Traduction de l'Évangile de Saint Marc — Addition à la notice précédente.

IV. Sur les *Nouvelles Lettres Édifiantes*.

V. Sur la vie et les opinions de Lao-tseu, philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère.

VI. Sur quelques épithètes descriptives de Bouddha, qui font voir que Bouddha n'appartenait pas à la race nègre.

VII. Sur la succession des trente-trois premiers patriarches de la religion de Bouddha.

VIII. Discours sur l'origine de la hiérarchie lamaïque.

IX. Sur l'étendue de quelques-uns des livres sacrés de Bouddha.

X. Sur un Vocabulaire philosophique en cinq langues, imprimé à Peking.

XI. Observations chinoises et japonaises sur la chute des corps météoriques.

XII. Lettre à M. Cordier, sur l'existence de deux volcans brûlants dans la Tartarie centrale.

XIII. Uranographie mongole.

XIV. Sur la médecine des Chinois.

XV. Sur le tapir de la Chine.

XVI. Sur l'origine des formes grammaticales.

XVII. Sur l'*Asie polyglotte* de M. Klaproth.

XVIII. Sur la transcription des mots orientaux en lettres européennes.

XIX. Sur les hiéroglyphes égyptiens.

XX. Sur des inscriptions de Sibirie.

XXIV. Sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols.

XXV. Sur une ambassade chinoise en Tartarie.

XXVI. Sur l'ambassade du lord Amherst, à la Chine, en 1816 (janvier 1817)

Deuxième volume

Avertissement.

I. Discours prononcé à l'ouverture du cours de langue et de littérature chinoises au Collège royal, le 16 janvier 1815, sur l'origine, les progrès, et l'utilité de l'étude du chinois en Europe.

II. Lettre au rédacteur du *Journal Asiatique* sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe (1822).

III. Sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture chinoise.

IV. Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise.

V. Plan d'un dictionnaire chinois, avec des notices de plusieurs dictionnaires chinois manuscrits, et des réflexions sur les travaux exécutés jusqu'à ce jour par les Européens, pour faciliter l'étude de la langue chinoise (1814).

§ I. Dictionnaires chinois composés jusqu'à ce jour par les Européens.

§ II. Notice de quelques dictionnaires chinois manuscrits.

§ III. Plan d'un dictionnaire chinois.

§ IV. Travaux des Européens sur la grammaire et les éléments de la langue chinoise ; plan d'une introduction à l'étude de cette langue.

VI. Observations sur un ouvrage de M. Marshman intitulé *Clavis sinica*.

VII. Observations sur la grammaire chinoise de M. Morrison.

VIII. Examen du dictionnaire chinois de M. Morrison. Première partie : Dictionnaire par radicaux. — Seconde partie : Dictionnaire alphabétique. — Troisième partie : Dictionnaire anglais-chinois.

IX. Sur le supplément au dictionnaire chinois-latin du père Basile, rédigé par M. Klaproth.

X. De l'étude des langues étrangères chez les Chinois.

XI. Explication d'une énigme chinoise.

XII. Sur l'inscription attribuée à l'empereur Iu (1811).

XIII. Sur la traduction du *Lun-iu*, par M. Marshman (1814).

XIV. Sur la traduction de Mencius, par M. Stanislas Julien.

XV. Sur les maximes de l'empereur Khang-hi.

XVI. Sur une comédie chinoise intitulée *Le vieillard qui obtient un fils*.

XVII. Sur quelques nouvelles traduites du chinois.

XVIII. Sur les éditions chinoises de M. le baron Schilling de Canstadt.

XIX. Sur les livres chinois de la bibliothèque de Berlin.

XX. Sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi. — Addition à la notice précédente.

@

P R E M I E R

V O L U M E

Avertissement des éditeurs

@

p1.I Il fut un temps, déjà éloigné de nous, où le commerce indispensable des savants des différentes contrées trouvait, à se former, des obstacles très multipliés ; ce n'était qu'à l'aide de relations particulières qu'ils pouvaient, sans quitter leur pays, se faire part d'une foule de recherches intéressantes, d'observations de détail et de particularités singulières, qui, par leur application à l'objet de leurs études, leur paraissaient non seulement dignes d'échapper à l'oubli, mais de plus très propres à accélérer les progrès de la science. De là le prix extraordinaire que l'on attachait à ces lettres instructives et précieuses ; de là le soin tout à fait remarquable que l'on mettait à les conserver, puis à les réunir, pour en former plus tard d'utiles collections, qui, pour l'utilité et la variété des matières, devenaient souvent l'objet de l'attention du public : telles sont les lettres si justement appréciées de Peiresc, d'Holstenius, de Cuper, de Lacroze et de plusieurs autres savants, qui ne prévoyaient guère qu'une correspondance manuscrite, et qu'ils n'avaient pas destinée à voir le jour, p1.II aurait l'honneur d'être mise au rang et souvent même au-dessus de leurs plus importants ouvrages.

Mais, du moment où l'on eut conçu l'idée d'un premier recueil périodique, les travaux dont nous venons de parler changèrent de direction. Autant par amour-propre que par désir d'être utiles, les gens de lettres durent naturellement s'empresser de consigner dans ces ouvrages les résultats journaliers de leurs études, les faits qui s'y rapportaient, et leurs jugements sur les productions analogues. Aussi, comme on l'a vu depuis quarante ans, rien n'a été plus propre à favoriser les progrès de certaines branches de nos connaissances, que cette espèce de correspondance publique, qui, jusques-là, resserrée dans un cercle étroit d'amis, peut désormais répandre ses avantages sur tous les points du globe civilisé, entre les savants de toutes les nations. Cette publicité a fait éclore des opinions contradictoires ; mais

la discussion, qui est, comme on sait, l'âme de la littérature, en a, plus d'une fois, fait sortir la vérité : or, c'est là le principal but qu'on doit se proposer en écrivant, et c'est aussi ce qui assure à des recueils tels que le *Magasin Encyclopédique* et le *Journal des Savants*, une place distinguée dans nos bibliothèques, non pas seulement comme des archives littéraires et de vastes répertoires de documents historiques et p1.III philologiques, mais encore comme des trésors d'érudition et de véritables monuments académiques.

Ces recueils cependant ont un inconvénient assez grave : c'est qu'après quelques années, le nombre de leurs volumes, autant que leur prix excessif, les rend inadmissibles pour la plupart des bibliothèques particulières ; d'où il résulte que beaucoup de morceaux d'un intérêt réel, sont comme noyés dans un déluge d'opuscules de circonstance, et deviennent inutiles ou demeurent inconnus aux amateurs qui n'ont pas la faculté de se procurer ces immenses collections, ou qui ignorent l'existence de ces morceaux.

Persuadés que le mérite d'un ouvrage consiste dans sa spécialité, et désireux depuis longtemps de nous attacher à une branche de littérature qui, à défaut d'autres avantages, assure du moins celui d'être utile à une classe honorable d'écrivains, nous bornons, autant qu'il est possible, les opérations de notre librairie au cercle limité de la *littérature asiatique* ; tout ce qui nous semble de nature à intéresser MM. les orientalistes rentre dans nos attributions : c'est ainsi, sans parler d'autres publications, que nous avons fait paraître, l'an dernier, les *Mémoires relatifs à l'Asie*, par M. J. Klaproth, ouvrage qui a obtenu l'assentiment du public [1]. Ce premier succès nous p1.IV a, en quelque sorte, imposé l'obligation de poursuivre le dessein que nous avions de réunir un grand nombre de mémoires, d'articles et de petits traités relatifs à des questions d'histoire ou de géographie, publiés séparément ou dans des recueils périodiques, et nous en commençons l'exécution

---

[1] *Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient*, par M. J. Klaproth. Paris, 1824, un vol, in-8°, pap. fin satiné, avec carte et pl.
La continuation de cet intéressant recueil est sous presse, et paraîtra incessamment.

en nous occupant de rassembler les travaux divers d'un de nos savants français qui, par d'utiles productions, nous semble avoir acquis le droit de juger les ouvrages des savants étrangers.

M. Abel-Rémusat, l'auteur de ces *Mélanges*, s'est placé en effet au premier rang parmi ceux de nos écrivains qui ont le plus contribué, depuis douze ans, à ranimer ce goût, presque général aujourd'hui en Europe, pour tout ce qui se rattache à l'antiquité des nations de l'Asie Orientale. Ce n'est pas seulement par des ouvrages de longue haleine, ou par des livres d'enseignement classique, que l'on peut se flatter d'atteindre ce but : de nombreuses dissertations sur des points de critique ou de philosophie, des mémoires d'une étendue peu considérable, des fragments tirés des ouvrages écrits dans les langues de p1.V l'Asie, et livrés à la connaissance des Européens, tels sont, à notre avis, les moyens les plus sûrs de faire bien connaître et bien apprécier tout ce qui a paru de plus remarquable dans les contrées lointaines où l'on cultive le plus la littérature orientale, et nous ne craignons pas d'être démentis, en disant que M. Abel-Rémusat est un de ceux qui a tiré de ces moyens le parti le plus avantageux. Ses fragments, ses mémoires, ses analyses avaient été imprimés séparément, en petit nombre, ou insérés successivement dans *le Moniteur*, le *Magasin Encyclopédique*, les *Mines de l'Orient*, le *Journal des Savants*, le *Journal Asiatique*, etc. ; en les présentant ainsi rapprochés dans un seul et même ouvrage, nous nous flattons d'obtenir le suffrage des amateurs qu'ils peuvent intéresser, et auxquels nous épargnerons de longues recherches, qui, attendu l'extrême rareté de certaines pièces, risqueraient de rester infructueuses.

Le concours de l'auteur était une condition nécessaire, et son assistance devait nous être particulièrement utile. Il s'est chargé lui-même de réunir les morceaux qui étaient épars dans les recueils étrangers ; il les a classés suivant la nature des matières qui y étaient traitées ; il en a soigneusement revu le style, et, dans certains cas, modifié le p1.VI contenu, d'après le progrès des découvertes et le résultat des discussions ; il a refondu plusieurs articles pour les mettre

en rapport entre eux : de sorte que cette réunion d'opuscules, si variés par leurs sujets et par les circonstances qui les ont fait naître, constituent, en quelque sorte, un ouvrage unique, où l'on trouvera, distribués et disposés systématiquement, un très grand nombre de faits intéressants et de particularités curieuses, sur les croyances, les mœurs, les langues et l'histoire des principaux peuples de l'Asie.

Le choix que l'auteur a cru devoir faire des morceaux qu'il avait publiés précédemment, a été dirigé de préférence sur ceux qui lui ont paru offrir des aperçus de quelque importance, des renseignements nouveaux ou des discussions utiles. Il n'a pas jugé à propos d'y comprendre les articles où il s'était seulement attaché à faire connaître la substance d'ouvrages relatifs à l'Asie, sans entrer dans l'examen critique des opinions admises par ceux qui les avaient composés. Il n'a fait exception à cette règle que dans un très petit nombre de cas, lorsque les extraits ou analyses s'appliquaient à des livres imprimés dans les parties les plus reculées des Indes, et qu'il est presqu'impossible de se procurer en Europe. Enfin il a rempli, par des additions, les lacunes qui pouvaient se trouver entre des morceaux rédigés à des époques diverses et dans des vues particulières, et il a joint, aux fragments qui avaient déjà vu le jour, plusieurs morceaux entièrement inédits.

Le titre de *Mélanges Asiatiques* annonce assez que cette collection ne contiendra pas les morceaux plus ou moins étendus que M. Abel-Rémusat a consacrés à divers sujets de philosophie, d'histoire naturelle, de physiologie ou de médecine, ou à des discussions sur des points d'histoire ou de philologie étrangers à l'Asie. Ce sont des matériaux tout préparés pour une seconde collection qui pourra quelque jour être ajoutée à celle-ci.

Les *Mélanges Asiatiques* formeront quatre volumes, dans lesquels les matières seront distribuées ainsi qu'il suit :

Le premier volume comprendra divers morceaux relatifs à la prédication du christianisme dans l'Orient, aux deux religions du *Logos* et de *Bouddha*, à quelques sujets appartenant aux sciences naturelles ;

les observations sur la grammaire générale et la philosophie du langage, les écritures orientales, l'histoire de l'Inde et les relations diplomatiques entretenues à diverses époques par les princes de l'Asie, entre eux ou avec les Européens.

Le second volume sera consacré tout entier à des considérations paléographiques, philosophiques et littéraires sur les écritures et le langage des Chinois.

Le troisième et le quatrième seront composés des extraits et fragments relatifs à la littérature, à la géographie et à la biographie.

On trouvera dans chaque volume les planches ou cartes nécessaires à l'intelligence des mémoires qui y sont rassemblés. Du reste, M. Abel-Rémusat a mis autant de soin à éviter l'emploi des caractères exotiques, que d'autres peuvent en prendre pour les rechercher. Le public est en général peu disposé à goûter les productions qu'on a surchargées de ces doctes ornements. L'opinion particulière de l'auteur est qu'à l'exception de quelques points de grammaire arabe qu'il est impossible de discuter sans ce secours, et des ouvrages destinés aux étudiants qui le réclament impérieusement, peu de discussions historiques ou littéraires en laissent sentir le besoin, et que l'usage exclusif de notre langue et des caractères auxquels nous sommes accoutumés, n'entrave en rien la marche des discussions, quand elles ont un objet réel et digne de l'attention des lecteurs instruits.

Dondey-Dupré père et fils.

Paris, août 1825.

Sur les traductions de la Bible en langue chinoise

Traduction de l'Évangile saint Marc
(1811)

@

p1.001 Les versions syriaque, arabe et copte des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, sont au nombre des secours le plus précieux que la piété ait prêtés à l'érudition : exécutées, pour la plupart, par des hommes profondément versés dans la connaissance des langues, elles ont l'avantage d'offrir aux étudiants des textes variés, d'une grande étendue, dont le sens est connu d'avance, et dont l'exactitude est bien assurée ; car l'importance et la gravité du sujet n'ont pas dû permettre aux traducteurs de se départir un seul instant de l'attention la plus sévère et de la fidélité la plus scrupuleuse. Ce sera donc toujours un service important à rendre aux philologues, que de multiplier le nombre de semblables p1.002 versions ; et, indépendamment de tout autre motif, il serait fort à désirer que la Bible fût traduite dans les langues de tous les peuples qui ont des livres, et qu'on pût enrichir ou même compléter ces magnifiques recueils de versions qu'on nomme *Polyglottes*.

Des vues encore plus nobles et des considérations d'un ordre supérieur ont dirigé l'établissement de cette *Société de la Bible*, qui a entrepris en Angleterre de publier les livres saints dans toutes les langues ; quel que soit le succès qu'elle obtienne, relativement au but principal qu'elle s'est proposé, ses efforts ne peuvent être que très utiles à l'avancement des lettres et aux progrès de la philologie. C'est une entreprise également honorable pour ceux qui en ont conçu le projet, et pour ceux dont les talents contribueront à l'exécuter ; et leurs noms se placeront dans la mémoire des savants, à côté de ceux des Ximenès, des Walton et des Montanus.

De toutes les versions de la Bible qui restaient encore à faire dans les langues de l'Asie, celle qui était destinée à la nation la plus

puissante, la plus nombreuse, la plus civilisée, devait naturellement fixer d'abord l'attention des nouveaux propagateurs du christianisme. Personne n'est plus que moi convaincu de l'utilité d'une telle entreprise, mais personne aussi n'en sent mieux toutes les difficultés ; elles sont telles, à mon avis, que les hommes les plus versés dans la langue de Confucius, aidés d'un savant théologien et de quelques néophytes chinois, bien instruits des sciences de la Chine, auraient encore de la peine à les surmonter entièrement. On peut se rappeler, à l'appui de mon assertion, les discussions qui p1.003 s'élevèrent, il y a plus d'un siècle, sur la signification de quelques caractères chinois ; elles ne provenaient pas d'un vain amour de la dispute ou d'ignorance de part ni d'autre, mais de ce que le sens des mots chinois ne correspond presque jamais qu'imparfaitement au sens des nôtres, et de ce que, dans les occasions importantes, il faut souvent comparer bien des textes, accumuler bien des autorités, fournir bien des preuves, avant de prononcer avec certitude sur la valeur d'une expression. On ne doit donc pas être surpris que quelques erreurs aient échappé aux traducteurs de l'Évangile de saint Marc [1], quelque instruits qu'ils soient dans la langue chinoise ; et je n'aurais jamais pensé à les relever, si la nature d'un pareil travail ne le mettait en quelque sorte à l'abri de la critique européenne, et si quelques-unes de ces erreurs, touchant à des points d'une haute importance, ne m'avaient fait comme un devoir d'en avertir les auteurs et les éditeurs, de peur qu'elles ne se reproduisent dans les éditions subséquentes ou dans la version du reste des livres saints.

Ma première remarque tombera sur un objet qui pourra paraître minutieux à quelques personnes ; je veux parler de la forme ou du style des caractères employés dans cet Évangile. On a choisi les *Hing chou* (caractères écrits d'une manière cursive), ou plutôt les *Kiaï chou* (caractères carrés d'impression [2]) ; mais ils sont, pour la plupart, écrits

---

[1] Cette version a paru d'abord sous la forme d'un volume à la chinoise, c'est-à-dire imprimé avec planches de bois, sur papier plié double, de 56 feuilles ou doubles pages, format grand in-8°.

[2] Voyez, sur la différence de ces deux sortes de caractères, la *Grammaire chinoise*, page 6.

sans grâce, dessinés assez exactement, mais avec p1.004 pesanteur, et dépourvus de cette élégance qui fait pardonner les fautes mêmes, en décelant une main négligemment habile. Ce n'est pas là sans doute un défaut essentiel ; mais il peut paraître tel aux Chinois, qui sont assez portés à regarder un livre mal imprimé comme étant un livre mal pensé. Il me semble donc qu'on aurait dû choisir, pour les éditions des livres chrétiens, les beaux *Kiaï chou*, ou caractères carrés, dont se sont communément servis les missionnaires catholiques dans leurs ouvrages chinois, et les faire écrire par une main exercée ; on eût évité par là d'ajouter aux préventions que les lettrés ont déjà contre le fonds des matières contenues dans les livres étrangers, celles que ne manquera pas de leur inspirer l'inélégance extérieure de celui-ci.

Le premier chapitre de la version que j'examine commence par ces mots : *Kia yin-tchi chi, eximiæ vocis initium* ; sur quoi je ne ferai qu'une observation, c'est que les auteurs ont assez inutilement, à mon avis, changé l'expression *fou yin, vox felicitatis* (adoptée par les missionnaires catholiques pour traduire Évangile), en *Kia yin*, qui signifie à peu près la même chose. Avec des esprits aussi amis de l'exactitude que le sont les lettrés chinois, il ne faut pas tergiverser sur le choix des mots, ni les changer sans une absolue nécessité.

La phrase suivante : *Naï I-sou Ki-li-chi-to chin-tchi tseu-ye* (*ex Jesu Christo Spiritus Filio*), fournit matière à deux remarques : en premier lieu, les caractères dont on s'est servi pour rendre le son des mots *Jesu Christo*, ne sont pas ceux qu'avaient adoptés les jésuites pour cet objet. Ceux-ci se lisent : p1.005 *Ye-sou Ki-li-sse-tou* ; et, quoiqu'il soit bien peu important d'employer les uns ou les autres, puisqu'ils représentent également bien, ou pour mieux dire, également mal, le son original, cette variété est mauvaise, en ce qu'elle peut faire croire aux Chinois peu instruits, qu'il s'agit de noms différents. La même observation peut s'étendre aux autres noms propres qu'on lit dans la version de saint Marc : ils sont tous exprimés par des caractères différents de ceux dont s'étaient servis les missionnaires catholiques. Bien plus, les mêmes noms sont rendus diversement en plusieurs endroits de la même

version : celui de la Galilée, par exemple, est écrit *Kia-li-le-ye*, chap. I, v. 9 ; *Kia-li-li-ya*, même chapitre, v. 14 ; *Kia-le-le-ya*, même chapitre, v. 16, et peut-être autrement encore ailleurs. Nazareth est orthographié *Na-cha-lie-tou*, chap. I, v. 9, et *Na-cha-li-tou* [1], même chapitre, v. 24. La chose va même quelquefois jusqu'à changer entièrement le son. Jérusalem est exprimé dans un endroit par des caractères qui doivent se prononcer *I-lo-cha-lin*, et dans un autre endroit, on lit le nom de cette ville *Yeou-sa-ling*. Je demande s'il est possible qu'un Chinois devine qu'il s'agit, dans les deux passages, d'une seule et même ville.

Quoique ces petites irrégularités, qui peuvent occasionner de la confusion, ne soient pas absolument indifférentes, elles ne sont rien auprès de l'impropriété du mot *Chin*, adopté par les nouveaux missionnaires pour rendre l'idée de Dieu : p1.006 *I-sou Ki-li-chi-to Chin-tchi tseu-ye* ; Jésus Christus του *Chin* filius ; c. I, v. i. *Chin-tchi we iu-Chin-ye* ; του *Chin* negotia τω *Chin* ; c. XII, v. 17. *Chin pang* ; του *Chin* regnum ; c. I, v. 14 et 15, et *passim*.

On se rappelle la querelle qui s'éleva sur la fin du dix-septième siècle, par rapport à quelques points de la doctrine des Chinois, et à quelques expressions qu'on accusait les jésuites missionnaires d'admettre dans le langage de la religion, et d'appliquer aux idées chrétiennes dans un sens erroné. L'une de ces expressions, sur laquelle la discussion fut plus vive et plus prolongée, était le mot de *Chang-ti*, suprême Seigneur, par lequel on n'était pas sûr que les Chinois entendissent bien un Dieu spirituel, infini, créateur et tout-puissant. Malgré tout ce qui fut dit alors sur cet objet, les savants missionnaires, qui s'étaient servis de cette expression dans leurs ouvrages chinois, ne demeurèrent pas convaincus qu'elle eût chez la totalité, ou même chez le plus grand nombre des écrivains anciens, le sens que lui ont prêté récemment les matérialistes chinois ; cependant, pour éviter toute confusion sur un objet de cette importance, on convint de remplacer à

[1] La différence est légère en lettres européennes ; mais les caractères n'offrent pas la même analogie.

l'avenir les mois équivoques de *Chang-ti*, suprême Seigneur, par ceux de *Thian tchu*, Maître du Ciel, qui avaient l'avantage de faire contraste avec celui de *Thian*, consacré en quelque sorte comme le nom du ciel matériel des philosophes et des lettrés. Depuis ce temps, tous les missionnaires qui ont écrit en chinois ont désigné Dieu par le nom de *Thian tchu*, Jésus-Christ par celui de *Thian tchu yi tseu*, fils unique du Maître du Ciel, et la religion p1.007 chrétienne par *Thian tchu kiao*, la loi du Maître du Ciel. Ces expressions ont passé dans la langue, et les Chinois n'en emploient jamais d'autres en parlant des chrétiens et des objets de leur culte, dans leurs livres d'histoire, de géographie et de politique.

Il faudrait des motifs bien puissants pour changer ces dénominations, et si l'on voulait s'y décider, il n'en est point qui pût remplacer le mot *Thian tchu* avec plus d'avantages que celui de *Chang-ti.* Mais il n'est assurément pas d'expression qui soit moins convenable sous tous les rapports, plus inexacte, plus fausse, plus opposée aux idées des chrétiens de toutes les sectes, que celle de *Chin* que les missionnaires anglais y substituent.

Chin, suivant les dictionnaires, est l'*homme vivant*, par rapport à l'*homme mort* ; l'âme, par rapport au corps ; ce qui est *subtil* par opposition à ce qui est *grossier* ; il marque l'*excellent*, le *spirituel*, ce qui est supérieur à l'homme. Un roi, un philosophe qui surpasse de beaucoup les autres, s'appellera *Chin*. C'est encore la force imprimée aux choses pour différents objets et différentes opérations, mais que les sens ne peuvent percevoir directement, sorte de vertu occulte naturellement existante dans tous les êtres, opérant les effets naturels, non seulement dans le ciel et sur la terre, mais dans les plantes, les montagnes et les eaux [1]. Si l'on prend le mot *Chin* par rapport à ceux de *Chi* et de *Koueï*, le premier signifiera *les Esprits célestes* ; le p1.008 second, *ceux de la Terre* ; et le troisième, les

[1] Declaratio sub juramento super ea quæ Romæ, annis præteritis, proposita sunt, juxtà cultum ritusque Sinarum, erga suos è vitâ discessos majores ; auctore P. Antonio à Sanctâ-Mariâ, 1661, manuscrit.

Mânes, ou les âmes des hommes morts. Si l'on met seulement en opposition les mots *Chin* et *Koueï*, on les prend par rapport aux deux substances fondamentales de la philosophie chinoise, *Yin* et *Yang*, et alors la force imprimée au *Yang* s'appelle *Chin*, qu'on peut en ce sens confondre avec le mot *Hoen*, et la force imprimée au *Yin*, se nomme *Koueï*, qui signifie à peu près la même chose que *Pe.* L'extension, la dilatation, le progrès ou le passage du néant à l'être, toute acquisition quelconque, s'exprimeront par *Chin* ; le resserrement, la contraction, le décours ou le passage de l'être au néant, toute perte quelconque, se marqueront par *Koueï*. Enfin, pour terminer cette explication dont l'importance de la matière peut seule faire excuser la longueur, « tout ce qui, suivant Meng-tseu, a un certain degré de sainteté et qui ne peut être compris, s'appelle Chin [1]. »

Si l'on ajoute à ce que je viens de dire, que plusieurs empereurs, tels que *Iu*, ont reçu le nom de *Chin*, qui n'a pas alors d'autre valeur que le *Divus* des Latins ; que la tablette de Confucius, celle des ancêtres, des empereurs après leur mort, se nomment *Chin p'haï, Chin weï*, etc. ; qu'il n'est point dans les deux sectes de *Bouddha* et des *tao-chi*, un seul génie, un seul esprit qui ne puisse être honoré du titre de *Chin* ; que ces sectaires mêmes ne le donnent qu'aux divinités d'un ordre inférieur, et ne s'en servent jamais pour désigner leur p1.009 Dieu suprême, auquel ils donnent des noms plus sacrés [2], on en conclura que ce mot, qui n'a pas une signification moins vague et moins étendue que les mots français *génie, esprit*, etc., peut bien, en un certain sens, être employé pour indiquer l'*âme du monde*, mais qu'il ne doit en aucune manière être choisi pour désigner Dieu, si ce n'est comme épithète et comme marquant l'un de ses attributs.

---

[1] *Ching eul pou k'ho tchi-tchi, wei Chin*. Omnes illi qui sancti vel excellentiores putantur, quos hominibus noscere non licet, dicuntur *Chin*. Tseu-Weï, au mot *Chin*.

[2] C'est le mot *Thian* (ciel) que les bouddhistes ont adopté pour rendre le mot samskrit *deva* ; ainsi ils disent *Thian-tchi thian*, pour *Devatideva*, le Dieu des Dieux ; *Fan-thian,* le *Dieu Brahma*, etc. Les Mandchous ont suivi cet usage et employé de la même manière le mot abka, qui veut dire ciel. Il en a été de même chez les Mongols pour le mot *tangri*, et c'est ainsi qu'en turk cette dernière expression a perdu le sens de ciel matériel, pour ne plus désigner que le Dieu créateur de l'Univers. Voyez les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 297.

La phrase qui a donné lieu à cette discussion, et toutes celles de la même version où se trouve le même nom, sont donc entachées d'une faute grave, et propres à donner de la religion chrétienne une idée entièrement fausse, puisque leur véritable sens est : Jésus-Christ, fils d'un Esprit... le royaume des esprits ou des génies, etc. Il faut absolument que ce mot soit remplacé par ceux de *Thian tchu*, et qu'on dise *Thian tchu-tchi tseu*, *Thian tchu pang*, etc. Ces phrases pourront avoir moins de grâce, mais elles seront plus chrétiennes, et je crois que les savants auteurs de la version que j'examine ne balanceront pas pour sacrifier une vaine recherche d'élégance à l'exactitude de la pensée.

L'étendue que j'ai cru devoir donner à ma précédente remarque, m'impose l'obligation d'être court pour les p1.010 autres ; je ne saurais cependant passer sous silence une impropriété du même genre dans les mots dont on se sert pour rendre ceux de *Saint-Esprit*, l'*Esprit-Saint*, etc. On a adopte pour cet objet l'expression de *Chin hoen*, qui, à l'entendre dans le sens le plus favorable, ne signifie autre chose que l'âme spirituelle. Tous les missionnaires que nous connaissons, tant anciens que modernes, se sont toujours accordés pour désigner la troisième personne de la Trinité par les mots de *Ching Chin*, qui sont la traduction littérale de ceux de Saint-Esprit. Quelques-uns à la vérité avaient hasardé l'expression de *Ching foung*, plus conforme au sens littéral et primitif des mots *spiritus* et *πνευμα* ; mais d'autres, craignant l'interprétation impie [1] ou même ridicule [2] du mot foung, peu rassurés d'ailleurs par le mot *Chin*, *Esprit*, dont j'ai développé ci-dessus les différentes acceptions, avaient pris le parti de désigner l'Esprit-Saint par les syllabes insignifiantes *Sse-pi-li-to San-to*, qui ne sont que la transcription chinoise de *Spiritus sanctus* [3], et se réservaient d'en expliquer le sens de vive voix. Je suis bien éloigné de recommander cette dernière méthode qui rend les phrases inintelligibles et ridicules, et qui, pour éviter de donner des idées

---

[1] Voyez la consultation du père Rodrigue, missionnaire, faite à Macao, en réponse aux difficultés sur le nom chinois du Saint-Esprit, que lui avait adressées le procurateur de la congrégation de la Propagande. Cette consultation, restée en manuscrit, est signée de dix missionnaires, et datée de 1763.

[2] *Foung* signifie littéralement vent, souffle.

[3] *Ching kiao ji ko*, T. I, p. 7, dans le *Sin King*, ou Symbole des Apôtres.

fausses, se borne à ne pas en donner du tout.

p1.011 Cette précaution, qui consiste à mettre des transcriptions au lieu de traductions, et à rendre le son sans faire connaître le sens, a été prise deux fois par les savants auteurs de la version de saint Marc, mais assez mal à propos à mon avis, et d'une manière qui n'est ni heureuse, ni intelligible. Au chapitre V, vers. 9, le démon dit à Jésus : « Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs » : Legio mihi nomen est, quia multi sumus. Les nouveaux interprètes traduisent ; *'Ou ming Le-hiao-'an youan 'o peï pou chao-i* ; mot à mot : Mei nomen *Le-kiao-'an*, quia nos non pauci (sumus). Que signifie une pareille phrase pour un Chinois ? Ce motif du nom de *Le-kiao-'an* dont le sens n'est pas expliqué, fait un effet bizarre qu'il était difficile d'éviter en traduisant textuellement.

L'autre passage où l'on a transcrit sans expliquer, est au chap. XII, v. 17, à ces mots : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari. Le mot de *César* qui n'est ici que pour signifier empereur, maître légitime, est rendu par les syllabes *Sse-cha-lou*, qui n'ont aucun sens pour un lecteur chinois, et qui ôtent entièrement la moralité de ce précepte.

Remarquons en passant qu'on eût pu transcrire le nom de César en y joignant l'épithète de *ti*, empereur, qui en eût fixé la signification ; mais qu'en ce cas il eût fallu le rendre par *Kaï-sa*, qui est la transcription usitée dans les annales chinoises, ou par *Ke-sa-eul*, qui sont les mots chinois dont le son approche le plus de la véritable prononciation.

Je terminerai toutes ces remarques par une observation p1.012 générale sur le style dans lequel est conçue cette version ; ce 'est ni du *Kouan hoa*, ni du *Wen tchhang* : c'est un style mixte qu'un missionnaire appelle *Pan wen pan sou, moitié littéraire et moitié vulgaire*, qui est assez convenable pour le commun des Chinois, mais ne saurait satisfaire les lettrés. Il est bien fâcheux que le *Kou wen*, le style des *King* et de Confucius, soit si fort au-dessus de la portée des Européens ; car il conviendrait admirablement au Nouveau Testament

par son laconisme et son énergie. Mais les plus habiles missionnaires catholiques ont reconnu combien il serait difficile d'en approprier les phrases simples et peu variées, à la représentation d'un texte dont on veut suivre exactement la marche, conserver toutes les formes, et reproduire religieusement les moindres particularités. Le *Kou wen* est comme le latin du siècle d'Auguste ; on ne peut l'imiter qu'en empruntant les termes mêmes des auteurs qui l'ont fixé ; on ne peut l'employer qu'en forme de centons, et cette manière d'écrire, qui convient à certains genres de compositions, ne saurait nullement convenir à une traduction, dont le premier mérite est d'être fidèle.

Je n'ai pu comparer la nouvelle version avec aucune autre : il est assez singulier qu'il ne s'en trouve point dans le riche fonds de théologie chinoise que possède la Bibliothèque du Roi. On a bien annoncé quelquefois, dans les ventes publiques, des ouvrages chinois, sous le nom des *Quatre Évangélistes* ; mais ces indications étaient fausses, les ouvrages dont il s'agit n'étant que des livres de prières. Il eût été assez curieux d'établir un parallèle suivi entre l'Évangile de saint Marc et celui qui fait partie du p1.013 Nouveau Testament traduit en chinois par J. Basset, en sept volumes, qui est à la bibliothèque de la *Congrégation de Propagandâ fide* [1]. Les missionnaires catholiques n'ont jamais cru devoir s'occuper de répandre les livres de la Bible dans les langues de l'Asie où les protestants s'empressent de les faire passer. Ils voulaient y préparer le terrain avant d'y déposer la semence, et c'était peut-être le plus sûr moyen de la faire fructifier. Quand on voit les derniers commencer par où les autres auraient pu finir, on ne saurait s'empêcher d'être frappé d'un contraste si marqué dans les ministres de deux communions chrétiennes, animés d'un même zèle, mais dirigés par des principes opposés.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la publication isolée d'un des livres de la Bible ne saurait remplir entièrement les intentions de la Société, et qu'on doit s'empresser autant que possible de mettre au

---

[1] Catalogue des livres de cette congrégation, pur Andréas Candela. Manuscrit.

jour les autres, même ceux de l'Ancien Testament. Sans cela l'exposition de la doctrine chrétienne serait fort imparfaite, et l'intelligence de ceux mêmes des livres qu'on aurait publiés, toujours fort difficile ou même impossible. On doit avouer aussi qu'il est impossible de rendre le texte des livres saints tout à fait intelligibles à une nation qui est dans une ignorance complète de notre histoire ancienne, de nos mœurs et de nos coutumes, en se refusant à y joindre un commentaire, ou au moins quelques notes historiques et géographiques. Mais jusqu'ici rien n'annonce que les nouvelles versions puissent présenter p1.014 cet avantage ; et si elles se présentent aux Asiatiques sans être accompagnées du secours indispensable d'une instruction orale, on peut, tout en rendant hommage à l'habileté de ceux qui les ont rédigées, douter qu'elles leur fassent atteindre le but auquel ils aspirent.

@

À l'époque où les observations qu'on vient de lire furent rédigées, les communications qu'on pouvait avoir en France avec l'Angleterre et ses colonies asiatiques, étaient si rares et soumises à de si grandes restrictions, qu'il était fort difficile de se former une juste idée de la nature et de l'étendue des travaux des missionnaires britanniques. Un seul exemplaire de la version chinoise de l'Évangile de saint Marc, était parvenu à Paris par une voie détournée, et avait fourni matière à des réflexions qu'on a reproduites ici, parce qu'on les croit utiles, qu'elles touchent à des questions graves, et qu'elles n'ont pas cessé d'être applicables aux ouvrages de ce genre exécutés depuis. Mais il devient nécessaire d'y ajouter quelques détails plus circonstanciés sur la double version de toute la Bible en chinois, commencée dès lors, et maintenant terminée par les soins des révérends Morrison, Milne et J. Marshman.

Ce dernier, l'un des fondateurs de l'établissement des missionnaires baptistes, à Sirampour, était, comme on l'a appris depuis, l'auteur de la version de saint Marc, publiée en 1811. Avec le secours d'un Arménien nommé Lassar, qui avait rapporté de Canton à Calcutta quelques p1.015

ouvrages chinois, et ramené avec lui deux naturels du pays, M. Marshman s'était livré, dès 1805, à l'étude de la langue chinoise, dans l'intention d'entreprendre la traduction de la Bible. Quoique principalement occupé de cette grande entreprise, dont l'idée lui avait été suggérée par le docteur Buchanan, M. Marshman sut encore trouver le temps de composer plusieurs ouvrages littéraires, dont on parlera ailleurs. Depuis qu'il eut fait imprimer la version de saint Marc, les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament furent traduits les uns après les autres, et dans l'espace d'un petit nombre d'années. Il a ainsi publié séparément l'Évangile de saint Jean [1], la Genèse, les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Corinthiens, et sans doute quelques autres encore. Enfin, en 1823, M. Marshman fils présenta à la Société Biblique de Londres, un exemplaire complet de la Bible en chinois, formant un très gros volume grand in-8°. On possède cet ouvrage à la Bibliothèque du Roi, et il se trouve aussi dans celle de la Société Asiatique.

Cependant le révérend R. Morrison, qui s'était rendu à Canton pour y apprendre le chinois, et se mettre en état d'interpréter les livres saints dans cette langue, poursuivait de son côté les mêmes vues, avec un zèle et une ardeur infatigables. Il avait, de plus que son estimable émule, l'avantage d'habiter au milieu de la nation dont il voulait étudier l'idiome, d'y trouver toutes sortes de secours et de lumières, et de s'exercer sous les yeux des p1.016 maîtres du pays, à écrire et à composer en chinois. En outre, il s'était muni, en partant d'Angleterre, de la copie d'un manuscrit qu'on possède au Museum britannique, et qui contient la vie de Jésus-Christ, tirée des Évangiles, les *Actes des apôtres*, et presque toutes les épîtres de saint Paul, mis en chinois par un missionnaire catholique [2]. C'était une grande avance, pour la version du Nouveau Testament, que d'avoir un si grand nombre de passages

---

[1] *The Gospel of the Apostle John, translated into Chinese*. Serampore, printed at the mission press, 1813, grand in-8° de 72 pages, avec un frontispice anglais.

[2] Voyez sur ce manuscrit la notice que de Murr en a donnée d'après M. Montucci, à la suite de la deuxième édition des *Notitiæ SS. Bibliorum Judæorum in imperio sinensi*, du père Kœgler, Novimb. 1802, et le *Retrospect of the first ten years of the protestant mission to China*, page 56.

déjà traduits, et il suffisait le plus souvent de les lier ensemble par des phrases qu'il était aisé de construire sur le même modèle. Aussi, dès l'année 1813, les *Actes des apôtres* avaient été imprimés, et la traduction du Nouveau Testament était déjà terminée. On ne tarda pas à en donner deux éditions, l'une en petit format, que les éditeurs appellent in-12, l'autre avec plus de luxe, et sur grand papier, s'approchant davantage de notre in-4°. On vit successivement paraître la Genèse, le Lévitique, les Nombres, les Psaumes, Samuel, le Livre des rois, Job, plusieurs prophètes ; et en venant en Europe cette année, M. Morrison a rapporté les premiers exemplaires de la version complète de la Bible, rédigée à Canton par ses soins et par ceux de M. Milne.

Nous n'entreprendrons point une critique détaillée ; moins encore un parallèle suivi des deux versions chinoises de la Bible. Un tel examen nous entraînerait dans p1.017 un détail infini, et n'aurait qu'une utilité médiocre. On doit des louanges égales aux hommes respectables, dont le zèle, la patience et les talents ont amené à fin cette double entreprise. En rendant un juste hommage au mérite de son concurrent, M. Mormon a eu la modestie de faire remarquer lui-même combien le manuscrit de l'*Harmonie des Évangiles* avait dû contribuer à la perfection de son travail particulier [1]. M. Marshman a dû suppléer, à force d'application et de travail, à ce qui lui manquait du côté des secours. Si pourtant l'on voulait caractériser le fruit des veilles de ces deux interprètes des livres saints, on pourrait dire que la version de Sirampour est plus littérale, et que celle de Canton est plus conforme au goût chinois. Il faut avouer en même temps que le parti qu'on a cru devoir prendre, dans l'une comme dans l'autre, de s'interdire la moindre note et la plus petite explication, de se borner, en un mot, à l'impression du texte de la Bible, sans aucun éclaircissement, ce parti, tout conforme qu'il est à l'esprit des communions protestantes, rendra toujours la lecture de ces deux versions presqu'également pénible et peu attrayante pour les Chinois.

---

[1] *Retrospect*, etc., p. 50.

Chacun des traducteurs a suivi, pour l'impression de sa version, une méthode particulière. M. Marshman a fait graver en acier des types chinois, qui ont été frappés et coulés à la manière ordinaire, de sorte qu'on les a employés comme nos caractères mobiles. La publication de la Bible entière a dû exiger environ quatre mille types [1]. On les a arrangés d'après l'ordre des p1.018 radicaux dans des casses qui occupent une salle demi-circulaire disposée à cet effet. Les plus usités, ceux qui reviennent à chaque ligne, sont placés sous la main du compositeur, comme les lettres de notre *bas-de-casse*. Les autres sont tenus à l'extrémité de la salle où l'on va les chercher au besoin. C'est, dit-on, un exercice assez fatigant que de composer avec des types aussi multipliés. Un ouvrier habile ne peut en assembler qu'environ mille par jour, ce qui ne fait que deux pages de l'édition de la Bible. Les caractères de M. Marshman sont beaucoup plus élégants que ceux qui avaient servi pour l'Évangile de saint Marc ; ils sont plus petits et très bien graves. Cependant les procédés qu'il a fallu suivre pour la composition et le tirage n'imitent que très imparfaitement l'impression chinoise ; les gens du pays n'y seront jamais trompés, et du premier coup d'œil ils reconnaîtront une main étrangère dans ces livres qui, dès lors, deviendront pour eux un objet de défiance.

M. Morrison, habitant a Canton, et pouvant employer à son gré des copistes et des graveurs du pays, n'avait aucune raison d'abandonner l'emploi de la stéréotypie chinoise pour les procédés de l'imprimerie européenne, dont l'usage est si embarrassant quand il s'agit de plusieurs milliers de signes à graver, à fondre, à ranger et à réunir ensuite pour la composition. On trouvera ailleurs quelques détails concernant cette partie des soins qu'a exigés la publication de la Bible ; il suffira de dire ici que des deux éditions du Nouveau Testament, imprimées à Canton, la plus petite ne saurait être mise à coté des livres classiques ordinaires des Chinois, et que p1.019 l'autre, en caractères cursifs, assez élégants, est encore, sous le rapport de la typographie, fort au dessous de la plupart des livres chrétiens que l'on doit aux missionnaires catholiques.

---

[1] La gravure de chaque poinçon ne coûte qu'environ deux shillings.

La répétition des noms propres, si multipliés dans quelques-uns des livres de l'Ancien Testament, est un des inconvénients inséparables d'une traduction chinoise de la Bible. Les prononciations de la langue chinoise sont si différentes de celles des autres langues, que la transcription des mots étrangers y est toujours difficile, et nécessairement imparfaite et irrégulière ; les noms hébreux dont la Bible est remplie, deviennent absolument méconnaissables, et, sous ce rapport, rien ne produit un effet plus étrange en chinois, que certaines parties de la Genèse, des Nombres et des Paralipomènes, dans les deux versions. On peut douter que le premier chapitre de saint Mathieu soit supportable pour des oreilles chinoises, et bien certainement un Européen qui ne serait pas prévenu, ne saurait de quoi il est question si on lui parlait de *Ya-pe-la-han*, qui a engendré *I-sa-khe*, qui était père de *Ya-ko-pe*, père de *Jou-ta*, qui eut *Fa-li-sse*, de *Ta-ma-eul*, etc., ou de *I-laï-sou-eul*, fils de *Chi-ti-ou-eul* de la tribu de *Lieou-pian*, et de *Ya-hi-i-sse-eul*, fils de *Aï-ti-a-ni*, de la tribu de *Pian-tche-min*. Sans doute il était impossible d'éviter tous ces noms, et le mauvais effet qu'ils produisent tient à la nature même de la langue chinoise. Toutefois on aurait pu souhaiter qu'ils fussent transcrits d'une manière plus régulière que ne l'a permis la prononciation anglaise des formes hébraïques, qu'ils ont conservées dans les Bibles de p1.020 la Grande-Bretagne ; il serait encore à désirer que les mêmes noms fussent toujours orthographiés de la même manière, et qu'on ne trouvât pas, par exemple, le nom d'Abraham écrit dans la même ligne *A-pa-lan* et *A-pe-lan* [1]. Enfin il n'eut pas été impossible d'éviter quelques-unes de ces cacophonies, en traduisant quelques mots qu'on s'est assez mal à propos borné à transcrire, comme quand on a mis *Ki-li-ping* pour *Chérubin*, et *Li-wei-ti-kou* pour *Lévitique* ; ces expressions sont tout à fait inintelligibles pour un Chinois.

Les observations précédentes ne sont que des minuties auprès de celles qu'on avait hasardées au sujet du mot *Chin*, employé dans l'Évangile de saint Marc pour représenter le nom de Dieu. Les deux

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 5, d'autres exemples de ces transcriptions irrégulières.

traducteurs, qui ne sont pas toujours d'accord entr'eux sur d'autres points, se sont réunis dans l'usage qu'ils ont cru devoir faire de ce mot ; et l'on doit penser qu'ils se sont décidés avec la maturité convenable, puisqu'ils ont l'un et l'autre eu connaissance des objections auxquelles ce terme chinois avait donné lieu ; on a même essayé de répondre pour eux à ces objections ; d'abord, par une dissertation fort savante, qui est restée en manuscrit ; ensuite par un article signé Z, qui a été inséré dans un recueil peu connu qui se publiait à Malaca [1], article auquel l'éditeur de ce recueil, feu M. Milne, a ajouté des réflexions pleines de justesse et de raison. On fait observer l'extrême difficulté de trouver, pour désigner le Créateur, un nom convenable dans la langue p1.021 d'un peuple qui n'a jamais eu que des idées très vagues et très peu exactes sur la première cause, et l'on remarque qu'il y a dans nos versions mêmes de la Bible, selon qu'elles représentent des livres originairement écrits en hébreu ou en grec, une variété à laquelle il est à peu près impossible de s'accommoder, puisqu'il y est parlé de Dieu, tantôt sous un nom qui représente un de ses principaux attributs, comme quand on dit *Κυριος*, *Dominus*, le Seigneur, tantôt sous des dénominations particulières, telles que celles de *Elohim, Adonaï, Jehovah*. Enfin l'on se croit fondé à assimiler la position des missionnaires qui vont annoncer la parole divine aux extrémités de l'Asie, à celle des premiers apôtres, quand ils vinrent prêcher l'Évangile aux Grecs et aux Romains ; et l'on compare le parti pris à l'égard de ce point important de l'interprétation des livres saints, par MM. Marshman et Morrison, à ce qui fut fait, lorsqu'en annonçant à des nations païennes un Être tout-puissant, créateur et rémunérateur, on se vit forcé d'employer les mots de *Θεος* et de *Deus*, lesquels avaient été appliqués jusque-là sans distinction à une foule d'êtres inférieurs et de pouvoirs subalternes, dont la notion n'avait presque rien de commun avec celle que le christianisme nous enseigne sur la Divinité.

Il est superflu de rentrer dans une discussion qui paraît avoir été suffisamment approfondie ; toutefois il peut être bon de montrer en

---

[1] *Hindo-Chinese Gleaner*, t. III, p. 97.

peu de mots que ces observations ne détruisent en rien les objections qui avaient été faites contre l'usage du mot *Chin*, comme équivalent de *Deus*. Il y aurait beaucoup à dire sur le parallèle des Grecs et des Romains avec les Chinois, sous le rapport de leur p1.022 aptitude à recevoir les vérités de la religion chrétienne. Pour s'en tenir au sujet qui nous occupe, il semble peu exact d'avancer que ceux-ci soient aussi bien préparés que le furent les premiers, à concevoir de dignes idées de la Divinité. Plus d'un philosophe, chez les anciens, avait ennobli, par l'usage auquel il les avait rappelés, ces noms que le vulgaire prodiguait à ses idoles ; et ceux qui s'étaient instruits aux écoles de Platon et de Cicéron, avaient d'avance dans l'esprit la plupart des idées que les mots de *Θεος* et de *Deus* éveillent dans le souvenir d'un chrétien. D'ailleurs la prédication orale, qui, dans l'Occident, ne fut jamais séparée de l'enseignement écrit, suffisait pour préserver les peuples de l'Europe latine des erreurs auxquelles demeureront longtemps exposés les lecteurs des Bibles chinoises publiées par les missionnaires protestants.

Cette difficulté, commune à toutes les langues dans lesquelles on veut commencer à enseigner des vérités nouvelles, est encore plus grande en chinois, parce que les mots qui ont servi à désigner le Souverain Être, semblent avoir contracté plus ou moins de cette acception matérielle, à laquelle on doit par-dessus tout éviter de prêter une apparence de confirmation. Le mot de Tao (verbe, *λόγος*) est le moins sujet à cet inconvénient ; mais la secte de polythéistes qui l'a adopté, est trop décriée parmi les lettrés de la Chine, pour que les chrétiens puissent songer à se donner avec elle une sorte de conformité qui les exposerait au mépris universel. Celui de *thian* (ciel) a le désavantage d'être équivoque jusque dans les passages où le bon sens indique que les anciens philosophes p1.023 chinois ont dû avoir en vue un Être intelligent, libre et spirituel ; et quant à celui de *Chang-ti* (Suprême Seigneur), préférable peut-être à tous les autres, on doit avouer qu'il ne s'applique pas, dans les livres de la haute antiquité, à un Être tout-puissant, mais à un ou plusieurs esprits dont on suppose que les régions célestes reconnaissent le pouvoir.

Si l'on ne veut admettre aucune de ces dénominations comme propre à entrer dans le langage des chrétiens, il reste la ressource des expressions forgées ou détournées de leur sens primitif, et employées, par convention, avec une acception nouvelle. Je ne m'arrête pas aux transcriptions qu'on en voudrait faire, à l'exemple de quelques anciens missionnaires, qui disaient et écrivaient en japonais et en tartare *Deous, logos*, etc. Milne repousse avec raison [1] ce moyen insignifiant de faire connaître le son des mots, et d'en laisser ignorer le sens ; et j'avoue que je ne saurais même approuver ceux de nos missionnaires qui y ont eu recours en écrivant *Sse-pi-li-to san-to* (Saint Esprit) *Ya- meng* (Amen), etc. ; mais les mots de *Thian-tchu* (Seigneur du ciel), adoptés par tous les Chinois catholiques, depuis le temps de Ricci, et celui de *Chin* (Esprit), nouvellement introduit par MM. Marshman et Morrison, ont au moins cet avantage, qu'ils expriment quelque chose de l'idée qu'on veut inculquer aux convertis : le premier, en offrant la notion d'un Être supérieur à ce ciel matériel que le commun des Chinois adore ; et le second en désignant une substance pure et différente de toutes celles dont les attributs peuvent p1.024 frapper nos sens. Cette dernière propriété est ce qui a décidé les missionnaires protestants à faire usage du mot *Chin* ; mais, tout en la relevant pour leur justification, Milne ne dissimule pas les inconvénients qui l'accompagnent. Il reconnaît la plupart de ceux qui nous avaient frappés, et notamment le plus grave de tous, qui consiste en ce que jamais ce mot n'a été employé par les Chinois dans un sens approchant de celui de Divinité. Cet aveu semble décisif ; car si l'on peut se trouver réduit, par la disette des termes propres, à la nécessité d'employer en pareil cas des expressions équivoques, et joignant au sens principal qu'on veut rendre d'autres acceptions moins relevées, au moins faut-il que ce sens principal soit du nombre de ceux que l'usage leur a d'avance attribués, et c'est ce qui ne s'observe nullement à l'égard du mot *Chin*, dont toutes les significations ont été fidèlement exposées ci-dessus.

Le mot *Thian-tchu* présentait, à notre avis, tous les avantages du mot de *Chin*, sans avoir aucun de ces inconvénients ; il était de plus consacré

---

[1] *Retrospect*, etc.

par un long usage, et l'on peut dire qu'il était devenu chinois. Il eut donc été bon de le conserver, ne fût-ce que pour ne rien innover dans une matière et au milieu d'un pays où les innovations ne sauraient être d'aucune utilité. Ce terme (Seigneur du ciel), suivant Milne, semble tenir de près aux anciennes notions du polythéisme, et les idées qu'il excite dans l'esprit sont infiniment au-dessous de celles que les juifs et les chrétiens se forment de Dieu. Cette double observation ne peut tirer à conséquence, par les raisons qui ont été précédemment énoncées. Il est fâcheux d'être obligé d'ajouter qu'elle n'est pas le vrai motif du p1.025 parti pris par les missionnaires anglais, et que celui qui les a guidés est moins propre à mériter l'approbation des esprits impartiaux et éclairés.

> « En admettant, dit Milne, que les catholiques et les protestants reconnaissent le même Dieu..., cependant, comme les vues des uns et des autres, en ce qui concerne les doctrines, les cérémonies et le culte, sont excessivement différentes (*are so exceedingly different*), il y avait peut-être quelque convenance à choisir un terme différent de celui que les catholiques employaient. La confusion de deux partis, dont la foi et les pratiques diffèrent en un si grand nombre de points essentiels, eût été la conséquence naturelle de l'emploi de ce mot, genre de compromis dont ni l'un ni l'autre n'eût été flatté, et qui eut pu donner lieu à beaucoup d'inconvénients, comme on n'en doutera pas en considérant l'état actuel de la Chine [1].

Ainsi, c'est pour éviter d'être confondus avec les disciples de nos missionnaires, que ceux de la communion protestante ont abandonné un terme reçu, admis à la Chine, connu de tout le monde et généralement compris dans son véritable sens, et qu'ils l'ont remplacé par un mot nouveau, équivoque, vague, et qui, de leur aveu, n'a jamais, dans la plus noble de ses acceptions, signifié Dieu, mais seulement *Esprit*. C'est pour se distinguer des chrétiens qui les avaient

---

[1] *Hindo-Chinese Gleaner*, t. III, p. 101.

devancés dans la prédication de l'Évangile, qu'ils ont voulu s'écarter de la route qui leur était ouverte, et changer le langage qu'une grande nation s'était accoutumée à entendre. Ils ont risqué de rendre inintelligibles tous les passages de la Bible où il p1.026 est question du vrai Dieu ; d'attaquer l'essence du christianisme dans les textes mêmes qui en sont le fondement, et cela de peur d'être pris pour des catholiques, non pas en enseignant les dogmes particuliers à l'Église romaine, mais en exprimant ces vérités primordiales, dont la connaissance est le lien de toutes les communions chrétiennes sans exception. Nous doutons qu'une telle conduite obtienne l'assentiment des hommes qui souhaitent, sans distinction de secte, que la parole de Dieu soit annoncée aux nations infidèles, et qu'on puisse lire l'Évangile dans tous les langages et dialectes de l'univers.

L'extrême gravité du sujet que nous venons d'effleurer sera notre excuse auprès de ceux qui pourront trouver que nous avons consacré trop d'espace, ou apporté trop d'intérêt à cette discussion. L'homme estimable que nous avons combattu a malheureusement cessé de vivre, et l'erreur fâcheuse que nous lui reprochons peut encore être réparée par ceux qui lui ont survécu. Il est à désirer qu'un futile sentiment de vanité littéraire ne les détourne pas d'une amélioration indispensable, et que dans les éditions subséquentes de la Bible chinoise, le mot impropre de *Chin* soit remplacé, soit par celui de *Thian-tchu*, qu'avaient adopté les Ricci et les Prémare, soit par celui de *Chang-ti* que Milne lui-même regardait comme le plus convenable, et qu'il eût vraisemblablement préféré, s'il eût été possible de le consulter, lorsque les premiers livres du Nouveau Testament furent livrés à l'impression.

@

Sur les *Nouvelles Lettres Édifiantes* [1]

@

p1.051 Le titre de cet ouvrage rappelle une collection chère à tous les amis des lettres, et que, depuis longtemps, on regrettait de voir interrompue. Ce recueil, dont la rédaction est due aux soins successifs des pères Verjus, Patouillet et Duhalde, a été plusieurs fois réimprimé sous différentes formes et avec quelques additions, notamment dans l'édition qui en a été faite à Toulouse en 1810. Mais, depuis l'époque de la suppression des jésuites, on a cessé d'imprimer périodiquement les lettres venues des missions, et les personnes qui prenaient intérêt au progrès de ces utiles entreprises, n'ont pu en être informées que par des relations isolées, qui ont été publiées à de longs intervalles, et se sont succédé sans régularité. Il a paru des volumes séparés de ces relations, désignés comme pouvant servir de suite aux *Lettres édifiantes*, à Paris, en 1785, 1787 et 1789 ; à Liège, en 1794 à Londres, en 1797 et 1800 ; à Rome, en 1806 ; à Lyon, en 1808. La difficulté de les réunir fera sans doute accueillir avec plaisir une collection où l'on se propose de les rassembler toutes, et de disposer par ordre p1.052 chronologique les pièces relatives aux missions étrangères, depuis jusqu'à présent.

L'ancien recueil portait le titre de *Lettres édifiantes et curieuses* : le nouveau est seulement intitulé *Lettres édifiantes* ; et cette différence, qui s'observe dans les deux frontispices, est justifiée par le contenu des deux ouvrages. Je ne place point ici cette remarque par un vain esprit de critique, ni pour en faire la matière d'un reproche contre les personnes respectables auxquelles on en doit la publication ; mais peut-être, avant de finir cet article, aurai-je occasion de répéter cette observation, et d'y joindre quelques réflexions que je ne crois pas sans importance.

---

[1] *Nouvelles Lettres Édifiantes des Missions de la Chine et des Indes Orientales*, Paris, Leclère, 1818-1823, 8 volumes in-12.

La préface qu'on a mise à la tête du premier volume, offre un exposé rapide de la fondation, des progrès, de la décadence, de l'état actuel, ainsi que des besoins des cinq missions de la Chine, du Tonquin occidental, de la Cochinchine, de Siam et des *Malabares*. L'introduction qui vient après, donne, avec plus de détails, l'histoire particulière des missions de la Chine, d'où sont venues les lettres et les relations qui forment les deux premiers volumes, ainsi que celles qui doivent remplir encore quelques-uns des volumes suivants. Nous ne citerons, dans les faits qui y sont rappelés, que ceux qui ont rapport à ces derniers temps, et dont on n'a pas encore eu connaissance par les relations imprimées. La mission du Sse-tchhouan comprend, outre la province de ce nom, les deux provinces voisines, le Yun-nan et le Koueï-tcheou. La première des trois renfermait, dit-on, en 1770, dix à douze mille chrétiens ; en 1792, on en comptait vingt-cinq mille ; p1.053 en 1801, plus de quarante mille ; et en 1809, cinquante-deux mille. Leur nombre s'était encore accru jusqu'à la fin de 1814, où commença la persécution qui coûta la vie à M. Duffresse, évêque de Tabraca et vicaire apostolique. Dans le Yun-nan, on ne portait le nombre des chrétiens, en 1809, qu'à deux mille cinq cents, et dans le Koueï-tcheou, à quinze cent soixante-dix-huit. Tout le reste de la Chine est partagé en trois évêchés titulaires, Peking, Macao et Nanking. Il y a dans le premier environ quarante mille chrétiens ; on en compte trente-trois mille dans celui de Nanking ; quant à l'évêché de Macao, dont dépendent les deux provinces de Kouang-si et de Kouang-toung, il ne s'y trouve qu'environ sept mille Chinois convertis à la foi catholique. Le Fou-kian, le Chen-si, le Kan-sou et le Chan-si réunis, en contiennent, dit-on, soixante mille. On voit, par ce calcul, qu'il y aurait, suivant les missionnaires, près de deux cent mille chrétiens à la Chine. Ou nous nous trompons fort, ou ce résultat est assez éloigné des idées qu'on se fait généralement de l'état de décadence et de la ruine presque totale du christianisme dans cet empire.

Un autre fait non moins contraire à cette opinion, que nous croyons assez répandue, c'est ce qu'on observe dans un tableau des

catéchumènes formés annuellement, et des adultes et enfants baptisés dans les seules provinces du Sse-tchhouan, du Yun-nan, et du Koueï-tcheou, depuis 1767 jusqu'en 1833. Le nombre des uns et des autres va généralement croissant jusqu'en 1809, et décroît à peine dans les quatre années suivantes, au point que les catéchumènes formés en 1767 au nombre de quarante-deux, p1.054 ne sont pas, dans cette année 1809, moins de trois mille cent quatre-vingt-cinq. Les enfants des infidèles, baptisés en 1771, n'étaient qu'au nombre de soixante-dix-sept ; en 1813, il s'en est trouvé trente-six mille quatre cent soixante-dix ; et, comme la période de temps qu'embrasse ce tableau n'est pas celle où l'on peut naturellement supposer un accroissement proportionné dans le nombre des missionnaires, dans les secours qui leur ont été accordés, ni dans les facilités qu'ils ont obtenues pour la prédication, on a peine à imaginer comment les succès ont pu augmenter en raison inverse des ressources, et comment il s'est formé tant de nouveaux chrétiens dans des circonstances qui auraient pu faire craindre l'entière destruction des anciennes chrétientés.

Il est naturel de chercher l'explication de cette contradiction apparente, dans la nature et l'espèce des conversions ; mais peut-être doit-on avouer que cette explication n'est pas entièrement satisfaisante. À mesure que, par l'effet de diverses circonstances, le nombre des missionnaires venu d'Europe a diminué, on a tâché de les remplacer par des prêtres chinois, dont on a toujours considéré la formation comme un des plus sûrs moyens de favoriser les progrès du christianisme. Celles des fonctions des missionnaires qui n'exigent pas absolument le concours des personnes, revêtues du sacerdoce, sont remplies avec zèle par les catéchumènes les plus instruits, et les femmes mêmes sont utilement employées, parce qu'elles peuvent plus facilement pénétrer dans les maisons des infidèles, et y conférer, à la dérobée, le baptême aux enfants malades, en feignant de leur administrer des p1.055 remèdes. On ne peut dissimuler que ce ne soit sur le nombre des chrétiens de cette espèce que porte en particulier l'augmentation dont nous avons parlé, et qui, sous ce rapport, n'est pas très difficile à concevoir.

Cette nécessité où se trouvent les missionnaires, de faire participer les naturels du pays à la propagation du christianisme, n'est pas une des parties de leur conduite qui contribue le moins à indisposer contre eux le gouvernement chinois et ses agents. C'est une chose dont les lettrés sont bien informés, que les bonzes d'Occident, comme ils appellent les missionnaires, n'ont d'autre objet, en venant à la Chine, que d'y prêcher leur religion ; et, quoique les lois de l'État et les édits des empereurs le leur défendent sévèrement, on n'est point surpris de les trouver souvent en faute. Mais on ne saurait souffrir, disent les magistrats dans leurs déclarations, de voir ces hommes venus d'Europe mettre en usage toutes sortes de moyens pour séduire les esprits peu éclairés, les détourner de la bonne voie, leur faire embrasser une loi étrangère, et les obliger à renoncer aux usages et aux cérémonies qui sont comme la base du bon ordre et le fondement de l'empire. Ce qui peut-être excite encore à un plus haut degré l'indignation et la défiance des Chinois, c'est la pension de quatre cent cinquante-cinq livres que la Propagande envoie aux missionnaires, tant européens que chinois. Ces derniers leur paraissent, au moyen de cette pension, devenus de véritables espions, ou des agents d'une puissance étrangère, dont ils redoutent l'influence, faute d'être en état d'en apprécier les vues.

On ne saurait donc être surpris de ce que les magistrats p1.056 chinois, ne pouvant concevoir les véritables motifs qui font agir les chrétiens, et leur prêtant les intentions les plus coupables, les traitent, quand ils les surprennent en flagrant délit, comme des criminels d'État, convaincus non seulement d'une désobéissance formelle aux décrets des empereurs, aux lois de l'empire, aux préceptes des saints de l'antiquité et aux leçons des philosophes, mais fortement soupçonnés de machinations et de manœuvres contre la sûreté de l'État. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les persécutions auxquelles ils sont perpétuellement exposés, et qui se renouvellent tantôt dans une province, tantôt dans une autre, et quelquefois dans tout l'empire. Cette manière de voir n'excuse pas tout à fait, mais elle explique les rigueurs et les cruautés exercées contre les missionnaires, dont

plusieurs ont été tout récemment victimes de leur zèle. Les circonstances de leur arrestation, l'instruction de leur procès, les emprisonnements et les châtiments corporels auxquels ils sont ordinairement condamnés étant les effets d'une loi constante, offrent peu de variété. Les deux volumes que nous avons sous les yeux ne sont remplis que du récit de ces souffrances, qu'un lecteur qui prend intérêt à leurs peines se lasse plutôt de lire, que ces hommes courageux ne se lassent de les endurer.

Effectivement, en parcourant les relations écrites par M. Gleyo, par M. Pottier, évêque d'Agathopolis, par M. de Saint-Martin, on ne trouve, aux noms près, qu'une répétition d'aventures presque semblables ; les mêmes fatigues sont toujours soutenues avec le même courage ; les missionnaires dénoncés aux autorités locales, sont p1.057 souvent réduits à se cacher dans les maisons des chrétiens, ou même à errer dans les lieux les moins habités. Quand on les arrête, on les conduit devant le tribunal du magistrat, ou, comme ils ont coutume de s'exprimer, devant le *prétoire*, on leur ordonne de renoncer à leur religion, et leur refus est toujours puni des mêmes peines, qui consistent, pour les magiciens, chefs de secte et prédicateurs de fausses doctrines, dans une bastonnade qui se donne avec de longs morceaux de bambou de deux pouces de diamètre, fendus dans leur longueur ; en soufflets appliqués sur les joues avec un instrument composé de deux semelles de cuir de bœuf cousues à une extrémité, et détachées dans le reste de leur étendue ; et dans une sorte de question qu'on donne en serrant les chevilles des pieds dans une machine faite de trois planches d'un bois dur qu'on nomme *kia-kouen*. Le choix de ces différents supplices est à peu près à la discrétion des magistrats, qui n'en usent pas tous avec la même rigueur ; mais, depuis longtemps, il ne s'est guère passé d'année où les missionnaires n'aient été exposés à des tourments de ce genre ; aussi n'ont-ils guère eu le temps de faire des observations scientifiques ou des recherches littéraires, et il y aurait de la cruauté à leur en faire un reproche. On peut dire même que, quoique les morceaux qui composent le nouveau recueil soient, pour la plupart, d'un intérêt moins

général que ceux qui font partie des anciennes *Lettres édifiantes*, il y a lieu d'être étonné de ce qu'il s'y trouve encore tant de particularités curieuses et d'observations bien faites, qui annoncent ce que les mêmes hommes auraient pu exécuter s'ils avaient été placés dans d'autres circonstances.

p1.058 Il y a, par exemple, plusieurs remarques utiles sur les mœurs dans la lettre d'un ancien missionnaire qui, après avoir passé les plus belles années de sa vie dans la province du Fou-kian, est revenu consacrer une vieillesse vénérable à l'administration de ces mêmes missions, qu'il avait servies par son zèle et édifiées par ses exemples. Dans la contrée qu'habitait M. de Chaumont, les Chinois n'élèvent ordinairement qu'une ou deux filles ; ils noient les autres, au moment de leur naissance, dans un seau d'eau qui est placé à dessein près du lit de la mère. C'est un motif de pitié assez singulier qui les y engage, afin qu'elles n'aient pas le temps de sentir les misères de la vie, et aussi par la crainte qu'ils ont eux-mêmes de s'attacher trop tendrement à ces filles ; car, une fois qu'ils ont commencé à en élever une, ils sont on ne peut plus sensibles au moindre mal qui lui arrive. Une femme, qui était nourrice des enfants d'une famille chrétienne, montrait d'heureuses dispositions pour le christianisme, et néanmoins elle n'osait se résoudre à recevoir le baptême ; elle dissimula longtemps le motif qui l'en détournait ; mais enfin elle avoua au missionnaire qu'elle était retenue par la crainte qu'elle avait, devenue chrétienne, de ne plus pouvoir faire mourir les filles qu'elle mettrait au monde.

On croit assez communément que le célibat est regardé, à la Chine, comme un déshonneur ; qu'un célibataire y est sans considération, et qu'une fille qui ne se marie pas est un pesant fardeau pour une famille. M. de Chaumont réfute cette opinion par des exemples : il a vu une fille païenne qui, par attachement pour ses parents, avait renoncé au mariage, et qui jouissait néanmoins de p1.059 l'affection de sa famille. Les prêtres idolâtres gardent le célibat et, comme le remarque très bien M. de Chaumont, ce n'est pas pour cette raison qu'ils sont méprisés. Beaucoup de filles chrétiennes gardent la virginité par motif de

religion ; les païens du voisinage le savent et les respectent. Ils savent aussi que les missionnaires catholiques font profession de chasteté, et ils ne les en estiment que plus. Les jeunes veuves, soit chrétiennes, soit païennes, qui refusent de passer à de secondes noces, sont généralement respectées. J'ajouterai à ces observations qu'il est tellement faux qu'on ait peu d'estime pour les personnes qui s'abstiennent du mariage, qu'au contraire la loi détermine les honneurs à rendre aux filles et aux veuves qui passent leur vie dans le célibat. On leur accorde des titres posthumes, on élève pour elles de ces arcs de triomphe en bois, qui servent à prolonger pendant quelques années le souvenir des belles actions et l'autorité des bons exemples. Il y a toujours dans les biographies chinoises, lesquelles, comme on sait, sont classées méthodiquement, un chapitre pour les *thoung-niu* ou vierges célèbres, et un autre pour les *tching-lieï* ou veuves fidèles ; ces chapitres sont quelquefois assez étendus ; mais cependant il faut avouer qu'en général il y a trop d'avantages pour les Chinois à laisser une postérité, et que leurs préjugés sur les honneurs qu'ils peuvent attendre de leurs enfants après leur mort sont trop puissants, pour que le célibat soit jamais chez, eux l'état d'un grand nombre de personnes.

Un autre morceau qui rompt un peu l'uniformité du récit des missionnaires, est la traduction d'un écrit p1.060 chinois affiché a Macao le 15 mai 1785, et contenant les arrêts rendus par le tribunal des causes criminelles de Peking contre les missionnaires et les chrétiens, et approuvés par l'empereur. Dans une pièce de ce genre, on voit à découvert les opinions des Chinois, et les préjugés qui les animent contre les chrétiens.

> « Ceux qui suivent la religion du Seigneur du ciel, y est-il dit, reconnaissent un souverain pontife, qui est chargé du gouvernement de toute la religion ; au-dessous de lui sont des archevêques, et après ceux-ci des évêques, et, en dernier lieu, les *pères spirituels*. Tous ceux qui professent cette religion, ont pour règle de faire abstinence une fois tous les sept jours ; ils honorent et révèrent la croix et les médailles ;

> ils exhortent les hommes à la vertu ; il récitent les prières en langue européenne ; on donne à tous ceux qui observent cette religion, des rosaires, des images, des calendriers, etc. S'il s'en trouve parmi eux qui gardent le célibat dès l'enfance, et qui sachent la langue et les lettres européennes, ils peuvent être admis à aider les prédicateurs de la religion. On leur envoie alors une permission du souverain pontife, pour être faits prêtres, ensuite on leur fait tenir tous les ans quatre-vingt-cinq piastres... Tous ceux qui se trouvent dans les provinces, et qu'on appelle *chin-fou* (pères spirituels), et qui sont honorés par les chrétiens, comme s'ils étaient des officiers ou magistrats, doivent être punis grièvement et d'une manière proportionnée à leurs crimes. Quant aux gens ignorants, qui se sont laissé séduire par l'appât des richesses, de l'argent ou des secours qu'ils espéraient recevoir des prédicateurs, nous jugeons qu'ils p1.061 doivent être condamnés à l'exil dans le pays de Ili, où ils seront donnés pour esclaves aux mandarins qui y résident ; et si quelques-uns de ces malfaiteurs ont reçu de l'argent des prédicateurs, leurs maisons et leurs biens doivent leur être ôtés et confisqués.

Après avoir rapporté quelques dispositions relatives au châtiment de ceux qui ont amené ou introduit en Chine les prédicateurs de la religion, et de ceux qui ont reçu cette même religion de leurs parents et ancêtres, on ajoute :

> « Toutes ces choses sont déterminées conformément aux lois : on doit les respecter et les mettre en pratique [1].

Si l'on fait réflexion à l'état où se trouve un missionnaire que son

---

[1] Sir George Staunton, auquel on est redevable de la publication de l'ouvrage le plus propre peut-être à faire juger l'administration des Mandchous (je veux parler du code pénal de ces peuples), a inséré, dans l'appendice de cet estimable ouvrage, deux édits impériaux concernant la propagation du christianisme en Chine, donné en 1805. Ces deux pièces, qui sont fort curieuses, seront sans doute réimprimées dans la suite de la collection des *Lettres édifiantes*, quand on sera parvenu à l'époque à laquelle elles se rapportent.

zèle conduit à la Chine, qui se voit transporté loin de sa patrie, de sa famille, de ses amis, dans un empire où tout est nouveau pour lui, les personnes et les choses, les lois et les usages, la langue et les mœurs, au milieu d'hommes qui lui sont étrangers, qui méconnaissent ses intentions, qui interprètent mal ses actions, qui nourrissent contre lui une injuste défiance ; on concevra que, dans cet état d'isolement, il ne peut guère chercher d'appui que dans le sentiment qui le lui a fait embrasser volontairement et avec connaissance de cause ; et qu'il est bien excusable s'il est quelquefois tenté de s'exagérer à lui-même la seule idée qui puisse le p1.062 soutenir dans ses souffrances. On ne doit donc pas être surpris de voir aux missionnaires un certain tour d'esprit qui se faisait déjà remarquer dans l'ancienne collection de leurs lettres, mais qui ne peut manquer de frapper encore davantage dans la nouvelle. On se rendra compte, sans avoir recours à d'odieuses suppositions, de cette propension qu'ils laissent voir à expliquer par des moyens surnaturels les événements qui arrivent, soit à eux, soit à leurs néophytes, de ces conversions inespérées dont leurs récits sont remplis, de ces guérisons miraculeuses, de ces changements soudains et inexplicables dans la conduite de leurs persécuteurs. On leur pardonnera de croire souvent que la Providence, dont le secours leur est si nécessaire, agit en Chine par d'autres voies que celles que nous observons en Europe. L'idée que nous nous formons du caractère des hommes qui se consacrent à la prédication de l'Évangile, permet sans doute de ne pas leur accorder à tous des lumières également étendues ; mais elle s'oppose à ce qu'on puisse, en aucun cas, suspecter leur candeur et leur droiture, qualités sans lesquelles il est impossible de concevoir leur courage et leur persévérance, dans une carrière où la malignité la plus ingénieuse ne saurait imaginer qu'ils soient guidés par le plus petit intérêt humain.

On ne peut douter que la suite de cette collection, qui comprendra les lettres venues du Tonquin, de la Cochinchine et de Siam, ne doive contenir des morceaux très importants sur ces pays, que l'on connaît encore si peu, et sur lesquels l'ancienne collection ne renferme que des

fragments de peu d'étendue, et, s'il faut le dire, p1.063 d'une valeur médiocre. La mission du Tonquin, par exemple, a joui pendant quelque temps d'une tranquillité dont les effets ne se feront pas seulement sentir par les progrès du christianisme. Un missionnaire qui habite actuellement à Paris, a acquis une connaissance assez approfondie du tonquinois, pour que les travaux dont on lui sera redevable puissent offrir le plus haut degré d'intérêt. On a, en général, des idées assez fausses sur cet idiome, ainsi que sur ceux des nations voisines ; on les regarde comme des dialectes du chinois, et l'on pense que les caractères de ces derniers, lus par tous les peuples du midi de la Chine, ainsi que par ceux du Japon, conformément à la prononciation de chacun d'eux, sont cependant interprétés partout de la même manière : de sorte, dit-on, que les Chinois, les Tonquinois, les Cochinchinois, les Japonais, s'entendent par écrit, sans pouvoir converser entre eux. Cette assertion, ainsi présentée d'une manière absolue, est très inexacte. La connaissance des caractères chinois est assez généralement répandue, pour que certains livres, ceux de Confucius, par exemple, soient entendus des lettrés de ces différents pays ; mais cela n'empêche pas que les livres ordinaires n'offrent de grandes différences, soit par rapport à la construction et à la phraséologie, soit pour les caractères, dont on altère fréquemment le sens, en prenant pour particules certains signes qui ont une signification propre en chinois, ou en faisant le changement inverse. Il y a aussi dans chaque contrée des caractères particuliers qu'on entremêle au discours, et qui, dans le Tonquin, par exemple, sont ordinairement formés de p1.064 deux parties, l'une qui indique le sens, l'autre qui marque le son que le caractère doit avoir en tonquinois. La grammaire de ce dernier idiome semble offrir aussi des particularités curieuses, sur lesquelles on peut espérer des éclaircissements dans les prochains volumes des *Lettres édifiantes*. La chronologie annamitique est encore fort peu connue, et l'on doit souhaiter qu'elle soit éclaircie d'après les livres du pays, et non, comme l'a vainement tenté le père Gaubil, d'après les ouvrages chinois, qui sont à cet égard très insuffisants. Le Traité des sectes religieuses chez les Tonquinois, par le père Adrien de

Sainte-Thècle, ouvrage très important qui est resté en manuscrit, mériterait certainement de trouver une place dans les *Lettres édifiantes*, puisqu'il est également intéressant pour la religion et pour l'histoire philosophique des peuples asiatiques. Enfin, les royaumes de l'Inde ultérieure, moins fréquemment visités, moins bien décrits que la Chine, et dont nous avons moins de livres, doivent devenir le sujet de recherches historiques de toute espèce, que peut-être on ne peut plus attendre des missionnaires de la Chine en aussi grand nombre qu'autrefois, parce qu'eux-mêmes nous ont fourni les moyens de pousser plus loin celles qu'ils avaient entreprises.

Quoi qu'il en soit, on doit savoir beaucoup de gré aux éditeurs d'avoir pris le parti de rendre publiques les relations qu'ils possèdent, et souhaiter que la collection commencée se continue, et devienne chaque jour plus intéressante : c'est ce qui ne saurait manquer d'arriver, si les missionnaires qui sont dès à présent partis pour la Chine, et ceux qui doivent les suivre, marchent sur les p1.065 traces de leurs prédécesseurs. On ne peut se dissimuler que, dans cet empire, un des moyens les plus efficaces, pour la propagation du christianisme, ne soit d'entourer les missionnaires de cette espèce de considération que peut seule leur mériter, auprès des lettrés, une connaissance approfondie de la langue, des caractères, ainsi que des doctrines qui sont enseignées dans les livres classiques, et des faits de l'histoire chinoise, ou bien encore ces notions d'astronomie et de mathématiques à l'aide desquelles ils obtinrent une si haute faveur au temps de Khang-hi. Ce n'est que de cette manière qu'un certain nombre d'entre eux peuvent être admis à la cour, et acquérir, avec des charges honorables, les moyens d'être utiles à leurs frères des provinces, et de protéger les chrétiens. L'étude de la langue de Confucius, et par conséquent celle des sciences chinoises, n'est plus heureusement hérissée des mêmes difficultés qu'autrefois, et l'on ne saurait trop recommander aux jeunes ecclésiastiques qui se destineront à cette mission jadis si florissante, de se livrer à cette étude avant leur départ d'Europe. D'un autre côté, les savants doivent désirer ardemment d'avoir, comme autrefois, à la

Chine, dans la personne des missionnaires, des correspondants aussi éclairés que bien placés pour recueillir toutes sortes de renseignements utiles et authentiques. C'est donc faire à la fois des vœux pour les progrès de la religion, et pour l'avancement des sciences et des lettres, que de souhaiter de voir la mission de la Chine produire encore des Gaubil, des Prémare et des Parrenin.

@

p1.066 Les deux premiers volumes de cette intéressante collection, renfermaient les lettres de la mission de Chine depuis 1767 jusqu'en 1792. Celles qui sont contenues dans les trois volumes suivants, complètent le recueil des lettres venues de cette même mission, et en donnent l'histoire jusqu'au 16 septembre 1818. On y a joint plusieurs pièces relatives à l'établissement du christianisme dans le royaume de Corée, et la suite des lettres écrites par les missionnaires de Siam depuis 1760 jusqu'en 1819. Ainsi, dans ces trois volumes, les éditeurs achèvent de donner au public tout ce qui restait de la correspondance des missionnaires de la Chine, continuée jusqu'à notre temps, et ils commencent en même temps à s'acquitter de l'engagement qu'ils ont pris relativement aux missions des Indes orientales.

Il nous reste peu de chose à dire des lettres des missions de la Chine. Elles offrent toutes le même caractère et le même genre de renseignements que celles dont nous avons déjà parlé. Ainsi que nous en avons averti nos lecteurs, on ne doit pas s'attendre à trouver dans la nouvelle collection cette variété, cet intérêt, qui faisaient le charme de l'ancienne : les circonstances ont bien changé ; et les missions ne sont plus dans cet état florissant, qui permettait à plusieurs savants prédicateurs de l'Évangile de consacrer à des recherches scientifiques et littéraires les courts intervalles de loisir que leur laissaient les fonctions de leur ministère. Privés de l'appui que les jésuites établis à la cour leur assuraient autrefois, livrés dans les provinces aux persécutions des magistrats, victimes de la haine des sectaires, des soupçons du gouvernement, p1.067 et des préventions des Chinois de

toutes les classes, sans cesse exposés aux mauvais traitements, aux châtiments corporels, à l'emprisonnement et quelquefois à la mort, on ne saurait s'étonner de les voir exclusivement occupés des peines de leurs frères, et l'on ne peut surtout s'empêcher d'admirer leur zèle, leur courage et leur persévérance.

Il ne faudrait pas conclure de ces observations, que les lettres des missionnaires ne puissent offrir une lecture attachante à ceux-là mêmes qui seraient peu touchés du récit de leurs souffrances, parce qu'ils ne prendraient qu'un faible intérêt à la cause qui les leur fait supporter. Sans doute, il n'en est pas dans la nouvelle collection qu'on puisse comparer, par exemple, à celles du père d'Entrecolles, sur la fabrication de la porcelaine, ou du père Bouchet, sur la philosophie des Hindous ; mais en revanche il n'en est aucune dans laquelle on ne trouve des détails de mœurs, des traits remarquables du caractère chinois, et quelques faits historiques qui nous seraient inconnus, si les missionnaires n'avaient pris soin de nous les conserver. C'est ainsi que M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, dans une relation de la mission du Sse-tchhouan, pour l'année 1791, nous fournit des détails curieux sur une révolte qui éclata dans cette province, et qui avait pour objet de massacrer tous les Tartares, de détruire la dynastie régnante, et de mettre à sa place un jeune aventurier de la lie du peuple, qu'on voulait faire passer pour un rejeton de la famille impériale des Ming. Plusieurs lettres de MM. Dufresse, Saint-Martin et Tranchant, donnent aussi des renseignements p1.068 curieux sur les progrès et l'origine d'une autre révolte qui eut lieu dans la même province, en 1796. Elle fut excitée par la secte du *Nénufar blanc* ; et ce fut la plus considérable, la plus étendue qui eût encore troublé l'empire depuis le commencement de la dynastie mandchoue. De tout temps ennemie des Tartares, la secte dont on vient de parler a toujours nourri le projet de les chasser de la Chine, et de mettre un Chinois sur le trône. Elle a fait, à différentes époques, plusieurs tentatives qui ont échoué ; mais elle n'a jamais renoncé à ses desseins. Elle travaillait surtout à augmenter le nombre de ses partisans, et le feu de la révolte couvait depuis plusieurs années

dans le district de Ta-tcheou, où cette secte est très répandue. Plusieurs riches particuliers faisaient secrètement fabriquer des armes dans leurs maisons ; et il y en avait qui exerçaient jusqu'à soixante ou quatre-vingts jeunes gens à l'art militaire, sous prétexte de les préparer au concours pour l'admission aux degrés. Les dénonciations qui avaient révélé le complot au gouvernement, n'ayant pas été écoutées, la rébellion éclata le 15 octobre 1796. Les révoltés incendièrent d'abord leurs propres maisons, et un grand marché voisin, massacrèrent les dignitaires du canton qui avaient été leurs principaux accusateurs, et généralement tout ce qui refusa de les suivre, de sorte que leur nombre, qui avait été d'abord peu considérable, s'éleva bientôt à trois cent mille hommes. Plusieurs corps de troupes envoyés contre eux furent successivement défaits par eux, et ils se maintinrent pendant plus de six ans. Enfin, en 1802, ils furent dispersés, et l'un des principaux chefs fut pris et p1.069 écorché vif à Ta-tcheou, sa patrie, où six ans auparavant il avait levé l'étendard de la révolte. La province se trouva à peu près pacifiée. Mais on sait que des séditions du même genre ont éclaté depuis en différentes parties de l'empire. La secte du Nénufar blanc, et beaucoup d'autres sociétés secrètes, toutes formées en haine du gouvernement actuel, et dans l'intention de rendre le trône à une famille chinoise, ne cessent d'exciter des troubles, et finiront sans doute par réussir à chasser les Mandchous de la Chine ; ce qui ne saurait être regardé, même en Europe, comme un événement indifférent.

Le renouvellement des édits contre la religion chrétienne, qui eut lieu en 1805, fut causé par une circonstance qui peint bien le caractère du peuple chinois. On saisit, parmi des papiers adressés par le père Adéodat à des Européens établis à Canton, une carte de la province de Chan-toung. Ce fut pour le gouvernement une source de soupçons, qui ne purent jamais être dissipés totalement. On alla jusqu'à penser que l'envoi de cette carte avait pour but de favoriser une descente des Anglais dans cette province. Tous les Européens furent enveloppés dans la suspicion, et ceux mêmes qui étaient employés au tribunal des Mathématiques, mis aux arrêts et gardés à vue. Les livres chrétiens

furent brûlés, les inscriptions des églises effacées, et un grand nombre de néophytes, condamnés à la cangue, ou exilés en Tartarie, ou réduits en esclavage. On peut voir par là les inconvénients auxquels s'exposent ceux des missionnaires à qui l'on demande des renseignements géographiques ou statistiques sur la Chine. L'empereur publia à cette occasion un décret qui p1.070 est rapporté ici, mais dont la traduction n'est peut-être pas exempte d'inexactitude.

> « Les Chinois, dit ce prince, ne doivent point embrasser la loi des Européens ; à plus forte raison les Mandchous ne le doivent pas.

Et ailleurs :

> « On ne doit pas, dit-il, croire à la religion de Fo, ni à celle des tao-sse, encore moins à celle des Européens : la suivre, c'est se dégrader de la dignité humaine.

Je n'attaque pas l'authenticité du fond de ces pensées qui sont tout à fait dans le goût chinois, quoique l'expression soit évidemment altérée ; mais j'ai peine à croire que l'empereur de la Chine ait trouvé mauvais de voir nommer Dieu *le Maître de l'Univers*, comme s'il en était lui seul maître, et qu'en attribuant ce domaine à Dieu, on donnât atteinte à l'autorité impériale. Le titre de l'empereur de la Chine est *fils du ciel*, ou plutôt *fils de Dieu*, et c'est du ciel, le Dieu suprême des Chinois, qu'il tient son autorité, suivant leurs meilleurs philosophes.

L'un des derniers événements racontés par les missionnaires de la Chine, est la terrible persécution que le vice-roi de Sse-tchhouan fit souffrir aux chrétiens de cette province en 1815, et qui coûta la vie à plusieurs Chinois, tant prêtres que laïcs, ainsi qu'au respectable M. Dufresse, évêque de Tabraca, décapité le 14 septembre de cette année. Depuis ces funestes événements, la mission de la Chine est loin d'être redevenue florissante. Les documents postérieurs font connaître de nouvelles persécutions survenues en différents endroits. Le bruit s'est même répandu que, pour extirper plus p1.071 complètement le christianisme dans l'empire, le gouvernement avait pris la résolution de

ne plus recevoir aucun Européen à la cour, même en qualité d'astronome ou de mathématicien. Cette nouvelle serait également affligeante pour les amis des sciences et pour ceux de la religion, car elle nous priverait de la dernière source de renseignements utiles où nous puissions puiser. Les livres seuls nous resteraient, et ce serait sans doute une raison de les compulser avec plus d'ardeur que jamais.

Toutes les lettres des missionnaires de la Chine, publiées dans les volumes que nous possédons, étant consacrées au récit des événements survenus dans les différentes chrétientés, et ces événements se réduisant presque tous à des persécutions tantôt générales, tantôt particulières, on ne doit pas s'attendre à y trouver beaucoup de variété. En effet, comme on l'a dit, les aventures des missionnaires, des catéchumènes et des néophytes, se ressemblent toutes, et leurs histoires paraissent tracées sur le même modèle. Toutefois ces histoires sont encore utiles pour faire juger du génie du peuple chinois, et de son aversion pour les cultes étrangers, si éloignée de la tolérance qu'on s'était plu à lui prêter ; on y apprend aussi, comme les éditeurs en font la remarque, des détails curieux sur la manière de procéder devant les tribunaux, ou, comme disent les missionnaires, devant le prétoire, et des notions intéressantes sur les mariages, les funérailles et quelques autres points des mœurs chinoises. Une remarque que nous avions eu occasion de faire précédemment, trouve sa réponse dans les réflexions judicieuses que le vénérable M. Dufresse fait, en rapportant divers p1.072 traits qui ont, dit-il, paru merveilleux et surnaturels à ceux à qui ils sont arrives, ou qui en ont été témoins.

> « Je ne prétends pas, continue-t-il, les donner pour tels ; ils peuvent être l'effet d'une pieuse imagination agitée par les inquiétudes, la tristesse, ou par la crainte, ou par la maladie du corps. Je ne les rapporte que comme des traits qui ont donné lieu à des réflexions salutaires, et opéré quelques conversions.

Quoique la dernière moitié du tome V, contenant les lettres des

missionnaires relatives à la Corée et au royaume de Siam, soit en général rempli de faits du même genre que la partie de l'ouvrage qui a rapport à la Chine, elle sera peut-être jugée d'un plus grand intérêt, parce que ces deux pays sont beaucoup moins connus. On n'a, sur la Corée, que quelques notes du père Régis, et un petit nombre d'observations recueillies par les Anglais, qui ont navigué dans la mer Jaune il y a quelques années. La relation de l'établissement du christianisme dans cette contrée, rédigée en latin par M. Govea, évêque de Péking, sera donc lue avec plaisir, ainsi qu'une lettre des chrétiens de Corée, écrite le 18 septembre 1811. Le premier morceau avait déjà été imprimé à Londres à une époque ou les missionnaires français, persécutés à la Chine, n'avaient pas d'asile dans leur patrie ; mais les exemplaires en étaient très rares, et cette relation était presque inconnue en France, de même que plusieurs pièces du même genre, pareillement publiées dans l'étranger, et qu'on a eu soin de réimprimer dans cette collection.

Quant au royaume de Siam, quoique la religion chrétienne y ait été prêchée depuis plus de cent cinquante p1.073 ans, elle y a fait assez peu de progrès, de l'aveu même des missionnaires. Le nombre des chrétiens répandus dans ce pays ne monte pas à trois mille ; encore la plupart sont-ils ou Portugais d'origine, descendus de ceux qui s'établirent dans ces contrées depuis le seizième siècle, ou Cochinchinois transportés à Siam dans des temps de troubles. Le séminaire et le collège que les vicaires apostoliques français avaient établis à Juthia, vers 1658, avaient été destinés à former un clergé de naturels du pays, et à donner l'éducation ecclésiastique à des jeunes gens de différentes nations, notamment à des Chinois, des Tonquinois, des Cochinchinois et des Siamois. Cet établissement fut entièrement renversé, en 1767, par l'irruption des Barmans. Par la suite, M. Létondal, procureur des missions françaises à Macao, forma une institution du même genre dans l'île de Poulo-pinang, ou du prince de Galles, au détroit de Malaca ; mais ce collège, qui pourrait être utile aux missions du Tonquin et de la Cochinchine, est lui-même menacé

d'une destruction prochaine, et il y a lieu de craindre que sa ruine n'entraîne celle de la mission de Sse-tchhouan, laquelle tirait de grands avantages des prêtres chinois qui venaient s'y instruire. Les lettres des missionnaires de Siam embrassent l'espace qui s'est écoulé depuis 1760 jusqu'en 1810, et qui a été, pour le royaume de Siam comme pour beaucoup d'autres, assez fertile en grands événements. L'invasion du Pégu par les Barmans, la guerre cruelle qu'ils firent aux Siamois, la ruine totale du royaume de Siam, en 1767, et les diverses révolutions qui en furent la suite, sont racontées par les missionnaires avec des détails qu'il est utile de recueillir, parce qu'ils jettent du jour sur p1.074 l'histoire de ces contrées. C'est avec surprise qu'on voit au milieu de ces événements, un Français, nommé Jean Barthel, remplir les fonctions d'amiral chez les Barmans. On sait aussi que plusieurs autres individus de notre nation ont également occupé des charges importantes à la cour des rois de Siam et de la Cochinchine, et c'est même à l'un de ces derniers, feu M. Dayot, qu'on doit le magnifique atlas de la Cochinchine, gravé par ordre du roi, en 1818, et qui est sans contredit un des plus beaux monuments qu'on ait élevés à la science géographique dans des pays si éloignés de l'Europe. Nous ne devons pas oublier de dire qu'on trouve dans ces trois volumes deux notices biographiques fort intéressantes : l'une sur l'infortuné Dufresse, mort victime de son zèle et de l'intolérance chinoise ; l'autre sur M. de Chaumont, qui, après avoir prêché l'évangile pendant huit ans dans la province de Fou-kian, était devenu directeur du séminaire des missions étrangères, et procureur de celle de la Chine à Paris, où il est mort l'année dernière (1819). Nous croyons que ce vénérable missionnaire avait eu part à la publication des deux premiers volumes des nouvelles *Lettres édifiantes*, où l'on trouve une relation composée par lui. Celui de ses collaborateurs qui l'a remplacé dans ses pénibles fonctions, peut ajouter beaucoup à l'intérêt et à l'utilité de ce recueil, si, en en publiant la suite, il se décide à y joindre les importantes observations qu'il a faites pendant un séjour de plusieurs années au Tonquin, sur la langue, l'écriture, l'histoire et la géographie de cette contrée.

p1.075 Le tome VI des *Lettres édifiantes* se recommande à l'attention des lecteurs par un morceau plein de ce genre d'intérêt qui distingue l'ancienne collection, et que nous avions regretté de ne pas toujours trouver au même degré dans la nouvelle. Ce volume renferme la première partie des lettres qui ont été écrites par les missionnaires du Tonquin, depuis 1766 jusqu'en 1786 ; les événements dont elles font mention exigeaient des éclaircissements que le savant et modeste rédacteur du Recueil s'est chargé de fournir, en composant, d'après les mémoires qu'il a recueillis lui-même dans le pays, et d'après les ouvrages originaux, une notice géographique et historique sur le Tonquin, la Cochinchine et les pays voisins.

La partie de la presqu'île orientale de l'Inde, qui s'étend depuis les frontières méridionales de l'empire Chinois jusqu'à la pointe de Camboge, et des rivages de la mer de la Chine, aux limites du pays des Barmans et du royaume de Siam, est partagée par les géographes européens en cinq parties principales, le Tonquin au nord, la Cochinchine plus au midi, le Laos à l'ouest de ces deux pays, Camboge et Ciampa à l'extrémité méridionale. Mais cette distribution, qui n'est fondée ni sur des limites naturelles, ni sur la distinction des races d'hommes qui habitent ces contrées, a en outre l'inconvénient de ne s'appliquer ni à l'état politique actuel, ni à leur état ancien. De plus, les dénominations en usage ont été, ou totalement inventées, ou du moins altérées par les voyageurs ; et elles diffèrent beaucoup de celles qui ont cours dans le pays même, ce qui contribue à augmenter l'embarras et la confusion. Ces divers royaumes ont souvent p1.076 été soumis aux Chinois, quelquefois réunis entre eux, d'autres fois séparés. La suite de ces révolutions, les époques où elles ont eu lieu sont entièrement inconnues ; tout ce qu'on en sait vient d'un mémoire rédigé par le père Gaubil, d'après les écrivains chinois [1]. Au contraire, les renseignements fournis par l'auteur de l'introduction dont nous parlons, sont puisées pour la première fois dans les annales tonquinoises, et c'est ce qui les rend plus dignes d'être examinées avec

[1] Inséré dans le trente-unième recueil des anciennes *Lettres édifiantes*, et réimprimé à la tête du tome XII de l'*Histoire générale de la Chine*, par les soins de Deshauterayes.

attention. On ne s'étonnera donc pas si nous nous arrêtons à les faire connaître par un extrait un peu détaillé.

Le Tonquin, maintenant réuni à la Cochinchine, est nommé, par les habitants du pays, *Kiao-tchi ou An-nan* ; le premier de ces noms, qui signifie *orteils croisés*, a été imaginé par les Chinois, qui ont cru remarquer une disposition particulière dans les orteils des Tonquinois. L'autre nom, qui signifie *midi pacifique*, est un de ces titres d'honneur que les empereurs de la Chine accordent aux États voisins de leurs frontières, et qui, dans le système de leur politique, expriment toujours les rapports de soumission de ces États à l'égard de l'empire. Du nom d'*Annam*, transcrit par les Portugais, se sont formées les dénominations d'*Annamite* ou *Annamitiques* que les anciens missionnaires ont mis en usage. Comme le mot *an* (paix) se trouvait faire partie du petit nom de l'un de derniers rois du pays, ce prince a changé le nom d'*Annam* en celui de *Viet-nam* (en chinois *Youeï-nan*), qui p1.077 est le nom actuel de ce royaume. Celui de Tonquin n'est presque point usité en chinois [1], et il est même tout à fait impropre pour désigner ce pays ; car on l'exprime par deux mots chinois *Toung-king* qui signifient *cour orientale* ; or on ne voit nulle raison pour que les Chinois aient donné ce nom à une contrée située précisément au sud de leurs frontières, et l'on n'a jamais parlé chinois dans les pays tels que le Laos, Ava et Siam, à l'égard desquels la Tonquin est oriental.

Le Tonquin est divisé en onze *tchou* (en chinois *tcheou*) ou provinces, dont l'auteur donne les noms suivant la prononciation du pays, et l'orthographe portugaise [2]. La capitale, nommée Thang-long-

---

[1] On le trouve dans quelques ouvrages japonais ; mais les géographes chinois n'en font pas usage. Je serais porté à croire que les Japonais l'ont emprunté des Européens.

[2] Les onze provinces sont : 1° *Son-nam*, ou en langage vulgaire et familier *Tchou-nam*, la province du midi ; *Haï-douong*, ou *Tchou-dong*, la province de l'est ; 3° *Kinh-bac*, ou *Tchou-bac*, la province du nord ; 4° *Pon-tâi*, ou *Tchou-doaï*, la province de l'ouest ; 5° *Yên-kouang*, ou *Tchou-yen-kouang* ; 6° *Lang-bac*, ou *Cha-lang* ; 7° *Thaï-ngïen* ou *Tchou-thaï* ; 8° *Touyen-kouang*, ou *Tchou-touyen* ; 9° *Houng-hoa*, ou *Tchou-houang* ; 10° *Thanh-hoa*, ou *Tchou-thanh* ; 11° *Nghe-an*, ou *Tchou-nhge*. Le catalogue tonquinois compte deux provinces de plus, savoir : *Thouan-hoe* et *Kouang-nam*, toutes deux au midi de *Nghe-an*. Ce sont deux provinces démembrées de la Cochinchine, et qui furent réunies au Tonquin à la fin du quinzième siècle par *Le Thanh-Tong*, quatrième roi de la dynastie tonquinoise.

thanh (ville du dragon jaune), n'appartient à aucune de ces provinces, mais elle sert de noyau ou centre commun aux quatre premières, qui sont appelées les provinces du midi, de l'est, du nord et de l'ouest, suivant la position qu'elles occupent par rapport à cette ville. Cette capitale, qu'on p1.078 désigne aussi par le nom de *Ke-tcho*, fut fondée sous celui de *La* (en chinois *Lo*), au septième siècle, du temps que le Tonquin n'était encore qu'une province de la Chine. Chaque province a un gouverneur militaire, nommé Houan-tran ou Tran-thou, et un juge civil, nommé Hiep-tran. Elle est en outre divisée en plusieurs *fou* ou départements, qui ont chacun un préfet militaire et un préfet civil. Chaque *fou* est encore subdivisé en un certain nombre d'*huien* ou arrondissements, dont chacun est aussi régi par un commandant militaire, *Kouan-fan-soucât*, et un officier civil, *Koan-fan-tri*. Les *huien* sont composés de plusieurs *tong* ou cantons, et chaque canton renferme plusieurs *cha*, qui sont comme nos communes ou municipalités ; il y a un grand nombre qui sont partagées en *thon* ou sections, lesquelles ont chacune leur maire et président. La ville royale forme à elle seule un *fou* partagé en deux *huien*, qui ont chacun dix-huit *fouong* ou quartiers.

Dans l'état actuel, la Cochinchine ne forme plus un État distinct de celui du Tonquin. Le nom qu'on lui donne dans nos géographies lui vient des Portugais, qui l'ont formé de la dénomination de *kiao tchi* (orteils croisés), jointe au nom de la Chine, et non pas, comme on l'a cru [1], d'une ville de *Khetche*, ni d'un prétendu mot japonais, de *kotchi*, qui signifierait la même chose qu'*an-nam* [2], c'est-à-dire pays méridional [3], comme on l'a p1.079 répété dans toutes les compilations géographiques. Les limites qui séparent la Cochinchine du Tonquin au nord, et du Ciampa au midi, ont beaucoup varié, et sont difficiles à fixer pour chaque époque. Ce qu'on peut dire de plus exact, c'est que le nom de Cochinchine s'applique aux parties méridionales du Tonquin, et celui

---

[1] *Relation del Tonquino*, p. 2.
[2] Borri, *Relation de la Cochinchine*, p. 2.
[3] Le midi se nomme *minami* en japonais.

de Ciampa aux parties méridionales de la Cochinchine. Ce dernier royaume est divisé en quinze provinces, toutes rangées le long de la côte. On sait que le littoral de la Cochinchine est aussi bien, et peut-être mieux connu que certaines côtes de l'Europe, depuis la publication du magnifique travail de M. Dayot [1]. Mais l'intérieur est à peu près inconnu, et les missionnaires eux-mêmes ne nous donnent que très vaguement les noms et la position des provinces. La capitale de tout le royaume, *Fou-chouan*, est dans la province de *Houe*, ou de la cour, a 16° 30 de latitude Nord. Elle est bâtie dans une île formée de plusieurs bras d'un fleuve que d'assez grands vaisseaux peuvent remonter, mais dont l'entrée est difficile. Les fortifications de cette ville ont été construites à l'européenne, en 1804 ; il en est de même de Saïgon, fortifiée en 1790, par le capitaine Victor Olivier, et de quelques autres villes. À Fou-chouan il n'y a, dans l'intérieur des fortifications, que le palais du roi, les habitations de sa garde et les tribunaux. Le peuple et une grande partie des magistrats demeurent dans les communes environnantes, situées de l'autre côté du fleuve.

Le Ciampa, dont on trouve la première mention dans p1.080 Marc Pol [2], et dont les missionnaires de la Cochinchine parlent fort souvent dans leurs lettres, était autrefois un royaume fort considérable, que les Européens n'ont connu qu'au moment de sa décadence, et qui n'existe plus maintenant. Avant le quinzième siècle de l'ère chrétienne, il était borné au nord par le Tonquin, et au midi par le Camboge ; il renfermait donc tout ce qui est connu sous les noms de Cochinchine et de Ciampa. L'auteur de la notice nous fournit l'occasion de faire un rapprochement important, en nous apprenant que le Ciampa est nommé, par les Tonquinois et les Cochinchinois, *Tchiem thanh*. Ce nom est la prononciation tonquinoise de celui de *Tchan-tching*, par lequel on a pensé que les Chinois désignaient la Cochinchine. Ainsi, ce dernier royaume et le Ciampa font un seul et même État ; et son histoire nous

---

[1] Cartes hydrographiques de la côte de la Cochinchine, publiées en 1818 au dépôt de la Marine.
[2] Voyez *Édition de Marsden*, p. 585.

est connue par des renseignements fort détaillés, que renferme le cent-troisième livre de *Pian-i-tian*, et dont quelques auteurs ont déjà donné l'extrait [1]. Le roi du Tonquin, quatrième de la deuxième dynastie *Lé*, s'empara, vers la fin du quinzième siècle, d'une grande partie du royaume de Ciampa, la réunit à ses États, et en forma deux provinces, qu'il nomma *Thouan-hoa* et *Kouang-nam*. Les anciens habitants sont maintenant réduits à un très petit nombre ; ils vivent retirés dans les montagnes de la seule province de *Binh-thouan*, dont ils ont abandonné toutes les côtes aux p1.081 Cochinchinois. Ainsi, le nom de Ciampa doit à l'avenir disparaître de nos cartes, ou du moins se borner au canton qui est à l'ouest de la baie de *Fan-ran*, au-dessous du port de Camraigne. Les restes de ce peuple conservent leurs anciens usages ; ils ont un chef de leur nation, qui est subordonné au gouvernement cochinchinois de la province de *Binh-thouan*. Il avait encore, il n'y a pas longtemps, le titre de roi ; mais il n'a plus maintenant que celui de *tran*, qui signifie gouverneur.

Nous avons peu de choses à dire du Camboge ; les détails que nous avons donnés sur ce pays, en traduisant la description qu'en a faite un voyageur chinois [2], laissent peu de choses à désirer, et ce que l'auteur dit de l'État actuel du Camboge n'est pas très circonstancié. Les montagnes qui sont à l'orient sont habitées par les sauvages nommés *Moï, Ro-moï* ou *Ke-moï*. Le Camboge est maintenant appelé *Kao-miên* ou *Kao-mên* par les Tonquinois. Plus anciennement, ils le nommaient *Tchan-lap*, ce qui est la même chose que le *Tchin-la* des Chinois. Ces sortes de synonymies sont utiles à recueillir, parce qu'elles fournissent le moyen de rapprocher les traditions qui ont été conservées au sujet d'un même pays par des peuples différents, et de remonter, avec le secours des Annales de la Chine, jusqu'à l'époque où ces contrées ont cessé d'être considérées comme des parties de l'empire chinois.

Deux autres pays obtiennent encore une mention de p1.082 l'auteur

---

[1] *Histoire des Huns*, tome I, p. 172. — *Mémoires chinois*, tome IV, p. 39.
[2] *Description historique et géographique du royaume de Camboge*, traduite du chinois, et que l'on trouvera dans la suite de ces *Mélanges*.

de cette notice : l'un est le *Laos*, ou *Aï-lao* des Tonquinois, dont il ne dit qu'un mot ; l'autre est le *Kan-kao*, appelé *Hà-tiên* par les Cochinchinois, et *Palmerinha* par les Portugais. C'est une petite souveraineté située à l'extrémité méridionale du Camboge, sur la côte orientale du golfe de Siam. Le chef de cette souveraineté ne prend point le titre de roi, mais celui de gouverneur. Il relevait d'abord des rois de Camboge ; maintenant il est tributaire du roi de Cochinchine. Ses États sont contigus à la basse Cochinchine, et sont censés en faire partie. La ville de *Kan-kao* ou *Hà-tiên*, qui est la résidence du gouverneur, est au dixième degré de latitude Nord, à l'embouchure d'une rivière qui communique avec le grand fleuve du Camboge.

La chronologie des rois du Tonquin forme la deuxième et, à notre avis, la plus importante partie de la notice dont nous rendons compte : extraite des Annales tonquinoises, la succession des rois et celle des différentes révolutions que ce royaume a essuyées, paraissent mériter beaucoup de confiance, surtout depuis le dixième siècle de notre ère, époque où le Tonquin, jusque-là gouverné par des vice-rois, comme une simple province de la Chine, commença d'avoir ses souverains particuliers. L'auteur, en rédigeant cette chronique, a rempli une lacune historique, puisque nous n'avions encore la succession des princes du Tonquin que par l'entremise des historiens chinois, dont les récits diffèrent, sur plusieurs points, de ceux des écrivains du pays.

Ces derniers placent en tête de leur histoire une dynastie de *Hông-mang*, laquelle, ayant été fondée par un p1.083 arrière-petit-fils de Chin-noung, empereur de la Chine, régna pendant dix-huit générations, et non, comme le dit notre auteur, pendant dix-huit siècles, le mot chinois ne pouvant se rendre par cette dénomination européenne. Cette remarque a quelqu'importance, parce que la durée totale de la dynastie, que l'auteur porte à deux mille six cent vingt-deux ans, non seulement peut, comme il l'avoue lui-même, mais doit nécessairement être réduite à cinq cent quarante ans, en comptant, suivant l'usage chinois, trente ans pour une génération, et cesse dès lors d'avoir rien d'invraisemblable. Je ne veux pas au reste affaiblir, par cette

observation, les motifs que l'auteur a eus de révoquer en doute l'authenticité de cette partie des Annales du Tonquin. C'est déjà une forte raison d'en soupçonner la sincérité, que d'y trouver un fondateur issu de l'un des anciens empereurs de la Chine, dont l'existence historique est pour le moins fort douteuse. Cette première liste des rois, qu'on ne donne pas ici en entier, peut offrir d'autres signes d'incertitude et de fausseté, et je me garderai bien de la défendre contre celui qui, l'ayant tirée des sources, a pu mieux qu'un autre juger du degré de confiance qu'elle mérite.

Aux rois des dix-huit générations (car c'est par ce titre qu'on les désigne), succèdent deux petites dynasties, celle de *Thouk* et celle de *Trieou*, dont les durées réunies mènent de l'an 252 à l'an 106 avant Jésus-Christ. C'est au premier prince de la seconde, *Vou-dê*, que *Kao-ti*, fondateur de la dynastie impériale des Han, donna pour la première fois le titre de roi de *Nam-viet* (*Nan-youeï* en chinois). Après le règne de p1.084 *Thouât-douong*, son quatrième successeur, le Tonquin fut soumis immédiatement à la Chine, et gouverné par des vice-rois, jusqu'au dixième siècle. Toute cette époque est remplie par quelques révoltes et par d'autres événements, dont il serait curieux de comparer le récit dans les Annales de la Chine et dans celles du Tonquin. On y trouverait, je crois, d'assez grandes différences, qu'il serait intéressant d'expliquer. Vers le milieu du dixième siècle, une dynastie nommée *Ngo* fut fondée par le gendre d'un général chinois, et dura vingt-neuf ans. Alors commencèrent proprement les dynasties tonquinoises, dont la première, appelée *Dinh*, fut fondée en 968 par un pâtre nommé *Bo-linh* ; et la deuxième, nommée *Lè*, fut établie en 981 par *Daï-hành*. Viennent ensuite la dynastie *Ly*, fondée en 1010, celle de *Tran*, qui commença en 1226, la deuxième dynastie *Le*, établie en 1428, le règne des usurpateurs cochinchinois *Taï-son*, de 1788 à 1803, et enfin la dynastie des rois de Cochinchine nommés *Nguyen*, dont le dernier mort, *Gia-laong*, a laissé le trône en 1820 à son fils *Minh-menh*.

Les révolutions et les événements qui ont amené tous ces changements de dynasties, depuis le seizième siècle, sont racontés

dans un précis très bien rédigé qui en fait connaître les causes et les principales circonstances. La plus remarquable est l'institution d'une charge de généralissime, devenue héréditaire dans la famille d'un général, bientôt disputée à ses descendants et arrachée par une autre famille, qui forma dans l'État un pouvoir rival de celui du roi, et donna naissance à une double ligne de souverains, les uns de droit, sous le titre de *voua*, *roi*, les autres p1.085 de fait, sous le titre de *kioua*, seigneurs. Les guerres avec les rois de la Cochinchine, devenus peu à peu indépendants des rois du Tonquin, furent une autre source de troubles et de désordres. Pendant tout le dix-septième et une partie du dix-huitième siècle, le Tonquin et la Cochinchine formèrent deux États réellement distincts et dont les peuples, par l'effet des guerres continuelles, devinrent ennemis l'un de l'autre, malgré leur commune origine. La dynastie des *Nguyen* de la Cochinchine eut à souffrir, comme celle des rois du Tonquin, de l'usurpation des *Taï-son*, et un de ses princes, réduit à se réfugier à la cour de Siam, ayant rencontré dans une île du golfe de Siam, M. Pigneaux, évêque d'Adran, qui se disposait à passer à Pondichéry, confia à ce prélat ce qu'il avait de plus précieux, son fils aîné, héritier présomptif de la couronne, âgé seulement de cinq ans. Cet évêque vint en France en 1786, avec son royal élève, afin d'implorer le secours et la protection de Louis XVI, en faveur du roi légitime de la Cochinchine. Les ordres donnés par le roi de France ne purent être exécutés, ce qui n'empêcha pas le roi de Cochinchine de rentrer en possession de quelques-unes de ses provinces, à la faveur de la division survenue entre les chefs *Taï-son*. Les circonstances ayant continué de lui être favorables, et le secours de plusieurs officiers français, qui s'étaient attachés à son service, ayant introduit quelque discipline dans les armées, et quelqu'ordre dans son gouvernement, le roi de la Cochinchine entra en 1803 dans le Tonquin, s'en rendit maître, et, ayant fait mettre à p1.086 mort tous les chefs de la famille *Taï-son*, il réunit sous sa domination les deux États ; il fut reconnu roi par l'empereur de la Chine en 1804 : et, la même année, il changea le nom du royaume qui, depuis longtemps s'appelait *An-nam*, en celui de *Viet-nam*. Son successeur a été installé le 14 ou le 15

février 1820, et a donné à son règne le nom de *Minh-mênh* (en chinois *Ming-ming*, brillante providence). L'auteur complète cet intéressant exposé par une table des souverains de la Cochinchine de la famille *Nguyen*, actuellement régnante, depuis l'an 1600 jusqu'à ce jour. Tous ces détails, absolument neufs, étaient indispensables pour éclaircir les mentions en apparence contradictoires, que plusieurs missionnaires ont faites à différentes époques, des divers princes de ces contrées. On pourra les compléter en les comparant aux nombreux matériaux que les Chinois nous ont transmis sur l'histoire du Tonquin, de la Cochinchine et des pays voisins, matériaux qui remplissent quinze livres du *Pian-i-tian*, et formeraient facilement trois ou quatre volumes in-8°.

Les autres morceaux dont se compose la notice que nous venons d'extraire, sont d'un intérêt moins général, quoique fort importants pour les lecteurs des *Lettres édifiantes*. L'un est la succession des évêques français, vicaires apostoliques du Tonquin et de la Cochinchine. L'autre traite de l'ordre établi dans les missions françaises de ces deux royaumes. Le premier fait connaître la suite des affaires de la religion chrétienne ; le second en représente l'état actuel. Dans le dernier surtout on rencontre p1.087 beaucoup de particularités curieuses des coutumes du pays, et l'on en peut dire autant d'une lettre de M. Reydellet, écrite en 1766, et qui est la première du volume. Les autres, qui vont jusqu'en 1786, offrent le même genre de mérite, et le même degré d'intérêt que nous avons remarqué dans les premières livraisons de ce recueil [1].

@

[1] Voyez ci-dessus, pp. 66 et 67.

Sur la vie et les opinions de Lao-tseu,
philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère

@

p1.088 Peu de sujets, dans le domaine de l'histoire ancienne, sont propres à faire naître plus de curiosité, que les antiques rapports, et les liaisons maintenant presqu'oubliées, qui doivent avoir existé entre ces nations, dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. À l'intérêt déjà si vif, qu'inspire tout ce qui tient aux mœurs, aux arts, au génie des Égyptiens, des Assyriens, des Perses, des peuples de l'Inde et de la Chine, se joint une sorte d'étonnement, quand on croit apercevoir quelques traces de communications qu'on est accoutumé à regarder comme impossibles. Une seule particularité de ce genre, quand elle est bien constatée, fournit matière à une foule de questions piquantes, et à un plus grand nombre de conjectures. Telle est la cause de l'empressement que les savants ont toujours mis à les rassembler et à les expliquer. Souvenirs fugitifs, traditions presqu'effacées, analogies dans les usages et dans les opinions, tout a été recueilli avec avidité. Les faits les plus minutieux ont acquis de l'importance par le but qu'on se proposait d'atteindre, et qui n'était autre, en réalité, que de retrouver, en marquant les relations des peuples, l'origine p1.089 et la succession des sciences, des arts et de la civilisation.

C'est aussi là le motif qui a engagé tant d'hommes judicieux à rechercher l'histoire des fables et des erreurs, vaste et importante partie de l'histoire de l'esprit humain. Car s'il ne s'agissait pour nous que de prendre une idée plus juste et plus précise des écarts auxquels notre entendement est exposé, nous pourrions bien, sans aller si loin et sans remonter si haut, en trouver, autour de nous, et dans nous-mêmes, les preuves les plus satisfaisantes, et les exemples les plus multipliés. Pour l'objet qui l'occupe, l'antiquaire laisse de côté ces méprises communes dans lesquelles notre raison se laisse naturellement entraîner, en tout temps et en tout lieu, par un effet de sa faiblesse et de son orgueil ; mais il s'attache de préférence à ces

erreurs si singulières, à ces imaginations si bizarres, subtilités tellement raffinées, qu'il est difficile de croire qu'elles aient été trouvées deux fois. Pour lui, les plus fortes absurdités sont les meilleures, parce qu'elles sont mieux caractérisées, et que les conclusions qu'il en déduit sont plus rigoureuses. C'est ainsi qu'on peut tirer parti des erreurs mêmes en faveur de la vérité, et faire tourner les fables au profit de l'histoire. Car enfin la vérité est une, et peut se trouver partout sans rien prouver ; mais le champ du mensonge est immense, et quand on s'y rencontre, il faut bien qu'il y ait quelque raison pour cela. Que deux hommes raisonnent juste, à trois mille lieues l'un de l'autre, cela n'a rien d'extraordinaire, et peut s'attribuer au bon usage qu'ils font de leurs facultés. Mais s'ils se trompent tous deux sur p1.090 le même sujet, et précisément de la même manière, il y a à parier que leur méprise vient d'une source commune, et qu'ils ont eu le même instituteur.

Il y a ainsi telle erreur grossière qui a fait le tour du monde, plus vite que n'aurait pu faire une vérité, et dont on est bien embarrassé de suivre la marche, et de tracer l'itinéraire. Comment se fait-il, par exemple, que ces notions fantastiques, par lesquelles les anciens savaient si bien suppléer au défaut de connaissances géographiques, aient été portées à l'autre extrémité du continent ? Les hommes sans tête, qui ont les yeux sur la poitrine ; ceux dont les oreilles sont si grandes, que l'une leur sert de matelas quand ils sont couchés, tandis qu'ils s'enveloppent de l'autre comme d'une couverture ; les amazones, les pygmées et leurs combats avec les grues, les cyclopes et tous ces monstres dont l'imagination des Grecs avait peuplé les régions qui leur étaient inconnues, reparaissent chez les mythologues de l'Asie orientale. Les mêmes attributs leur sont assignés, les mêmes aventures les caractérisent. On a seulement été contraint de changer le lieu de la scène, et, par une sorte de réciprocité, l'Occident est devenu pour les anciens Chinois, ce que l'Orient était pour les Grecs, le séjour ordinaire des monstres, et la région des êtres chimériques. Du reste, on a mis à conserver ces folies une scrupuleuse exactitude, qu'on souhaiterait de rencontrer souvent dans les sujets raisonnables. Les Kalmuks

connaissaient, peut-être avant nous, les héros de ces contes puérils, dans lesquels Perraut n'a pas même eu le mérite de l'invention, et l'aventure des *Bottes de sept lieues* paraît avoir eu cours p1.091 d'abord chez les sujets de Tchingkis-khan. Il importe peu que ces rapports roulent sur des circonstances frivoles ou de futiles absurdités. Ce n'est pas de leur plus ou moins de valeur qu'il s'agit. L'analogie existe, elle ne saurait être attribuée au hasard. En l'expliquant, on résoudrait des problèmes historiques qui méritent toute notre attention.

Si de ces erreurs populaires on passe à celles des hommes instruits, je veux dire aux anciens systèmes de philosophie, on y trouve des marques non moins caractéristiques, et la matière de rapprochements tout aussi concluants. Ceux-ci offraient à l'érudition une matière intéressante et digne de l'exercer. Aussi ont-ils été remarqués depuis longtemps. Mais si l'on ne manque pas de faits de ce genre, recueillis dans les écrits des philosophes grecs et orientaux, on manque moins encore de systèmes imaginés pour en rendre raison. Toutefois, l'explication des rapports qu'on observe dans les opinions philosophiques des divers peuples de l'antiquité, laisse encore beaucoup à désirer. Comme il n'y a pas de meilleur moyen d'éprouver les hypothèses, et de simplifier les explications, que de multiplier les aperçus, en augmentant le nombre des faits, j'ai entrepris d'en ajouter un à tous ceux qu'on avait déjà réunis, et, dans cette vue, j'ai soumis à un examen approfondi la doctrine d'un philosophe très célèbre à la Chine, fort peu connu en Europe, et dont les écrits très obscurs, et par conséquent très peu lus, n'étaient guère mieux appréciés dans son pays, où on les entendait mal, que dans le nôtre, où l'on en avait à peine ouï parler.

Les traditions qui avaient cours au sujet de ce p1.092 philosophe, et dont on devait la connaissance aux missionnaires, n'étaient pas de nature à encourager des recherches sérieuses. Ce qu'on savait de plus positif, c'est que ce sage, qu'une des trois sectes de la Chine reconnaît pour son chef, était né, il y a environ deux mille quatre cents ans, et qu'il avait fait un ouvrage qui est venu jusqu'à nous, sous le titre

pompeux de *Livre de la Raison et de la Vertu*. De ce titre est venu celui de ses sectateurs, qui s'appellent eux-mêmes *Docteurs de la Raison*, et qui soutiennent, par mille extravagances, cette honorable dénomination. C'est d'eux qu'on avait appris que la mère de leur patriarche l'avait porté neuf fois neuf ans dans son sein, et qu'il était venu au monde avec les cheveux blancs, ce qui lui avait valu le nom de LAO-TSEU, *vieil enfant*, sous lequel on a coutume de le désigner. On savait encore que, vers la fin de sa vie, ce philosophe était sorti de la Chine, et qu'il avait voyagé bien loin à l'Occident, dans des pays où, suivant les uns, il avait puisé ses opinions, et où, selon les autres, il les avait enseignées. En recherchant les détails de sa vie, j'ai rencontré beaucoup d'autres traits merveilleux qui lui sont attribués par les sectaires ignorants et crédules, qui s'imaginent suivre sa doctrine. Ainsi, comme ils ont admis le dogme de la transmigration des âmes, ils supposent que celle de leur maître, quand elle vint animer son corps, n'en était pas à sa première naissance, et que déjà précédemment elle avait paru plusieurs fois sur la terre. On sait que Pythagore prétendait avoir régné en Phrygie sous le nom de Midas, qu'il se souvenait d'avoir été cet Euphorbe que blessa Ménélas, et p1.093 qu'il reconnut dans le temple de Junon, à Argos, le bouclier qu'il avait porté au siège de Troyes. Ces sortes de généalogies ne coûtent rien à ceux qui les fabriquent ; aussi celle qu'on a faite à Lao-tseu est-elle des plus magnifiques. Entre autres transformations, son âme était descendue, bien des siècles auparavant, dans les pays occidentaux, et elle avait converti tous les habitants de l'empire romain, plus de six cents ans avant la fondation de Rome.

Il me parut que ces fables pouvaient se rapporter à l'origine des principes enseignés par Lao-tseu, et peut-être offrir quelque souvenir des circonstances qui les avaient portées jusqu'au bout de l'Asie. Je trouvai curieux de rechercher si ce sage, dont la vie fabuleuse offrait déjà plusieurs traits de ressemblance avec celle du philosophe de Samos, n'aurait pas avec lui, par ses opinions, quelqu'autre conformité plus réelle. L'examen que je fis de son livre confirma pleinement cette

conjecture, et changea du reste toutes les idées que j'avais pu me former de l'auteur. Comme tant d'autres fondateurs, il était sans doute bien loin de prévoir la direction que devaient prendre les opinions qu'il enseignait, et, s'il reparaissait encore sur la terre, il aurait lieu de se plaindre du tort que lui ont fait ses indignes disciples. Au lieu du patriarche d'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs, je trouvai dans son livre un véritable philosophe, moraliste judicieux, théologien disert et subtil métaphysicien. Son style a la majesté de celui de Platon, et, il faut le dire aussi, p1.094 quelque chose de son obscurité. Il expose des conceptions toutes semblables presque dans les mêmes termes, et l'analogie n'est pas moins frappante dans les expressions que dans les idées. Voici, par exemple, comme il parle du souverain être :

> « Avant le chaos qui a précédé la naissance du ciel et de la terre, un seul être existait, immense et silencieux, immuable et toujours agissant. C'est la mère de l'Univers. J'ignore son nom mais je le désigne par le mot RAISON... L'homme a son modèle dans la terre, la terre dans le ciel, le ciel dans la Raison, la Raison en elle-même.

La morale qu'il professe est digne de ce début. Selon lui, la perfection consiste à être sans passions, pour mieux contempler l'harmonie de l'Univers.

> « Il n'y a pas, dit-il, de plus grand péché que les désirs déréglés, ni de plus grand malheur que les tourments qui en sont la juste punition.

Il ne cherchait pas a répandre sa doctrine.

> « On cache avec soin, disait-il, un trésor qu'on a découvert. La plus solide vertu du sage consiste à savoir passer pour un insensé.

Il ajoutait que le sage devait suivre le temps, et s'accommoder aux circonstances ; précepte qu'on pourrait croire superflu, mais qui, sans

doute, devait s'entendre dans un sens un peu différent de celui qu'il aurait parmi nous. Au reste, toute sa philosophie respire la douceur et la bienveillance. Toute son aversion est pour les cœurs durs et les hommes violents. On a remarqué ce passage sur les conquérants :

> « La paix la moins glorieuse est préférable aux plus brillants succès de la guerre. La victoire la plus éclatante n'est que la lueur d'un incendie. Qui se pare de ses lauriers p1.095 aime le sang, et mérite d'être effacé du nombre des hommes. Les anciens disaient : Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres ; accueillez-les avec des pleurs et des cris, en mémoire des homicides qu'ils ont faits, et que les monuments de leurs victoires soient environnés de tombeaux.

La métaphysique de Lao-tseu offre bien d'autres traits remarquables, que je me suis attaché à développer dans un mémoire particulier, et que, par divers motifs, je me vois contraint de passer sous silence en ce moment. Comment, en effet, donner une idée de ces hautes abstractions et de ces subtilités inextricables, où se joue et s'égare l'imagination orientale ? Il suffira de dire ici que les opinions du philosophe chinois, sur l'origine et la constitution de l'Univers, n'offrent ni fables ridicules ni choquantes absurdités, qu'elles portent l'empreinte d'un esprit noble et élevé, et que, dans les sublimes rêveries qui les distinguent, elles présentent une conformité frappante et incontestable avec la doctrine que professèrent un peu plus tard les écoles de Pythagore et de Platon. Comme les pythagoriciens et les stoïciens, notre philosophe admet pour première cause la *Raison*, être ineffable, incréé, qui est le type de l'univers, et n'a de type que lui-même. Ainsi que Pythagore, il regarde les âmes humaines comme des émanations de la substance éthérée, qui vont s'y réunir à la mort, et, de même que Platon, il refuse aux méchants la faculté de rentrer dans le sein de l'âme universelle. Avec Pythagore, il donne aux premiers principes des choses les noms des nombres, et sa cosmogonie est en quelque sorte algébrique. p1.096 Il rattache la chaîne des êtres à celui qu'il appelle *Un*, puis à *Deux*, puis à *Trois*, qui, dit-il, ont fait toutes choses. Le divin

Platon, qui avait adopté ce dogme mystérieux, semble craindre de le révéler aux profanes. Il l'enveloppe de nuages dans sa fameuse lettre aux trois amis ; il l'enseigne à Denys de Syracuse, mais par énigmes, comme il le dit lui-même, de peur que, ses tablettes venant sur terre ou sur mer à tomber entre les mains de quelqu'inconnu, il ne puisse les lire et les entendre. Peut-être le souvenir récent de la mort de Socrate contribuait-il à lui imposer cette réserve. Lao-tseu n'use pas de tous ces détours, et ce qu'il y a de plus clair dans son livre, c'est qu'un être trine a formé l'univers. Pour comble de singularité, il donne à cet être un nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne dans nos livres saints celui qui a été, qui est, et qui sera, Jehovah (IHV). Ce dernier trait confirme tout ce qu'indiquait déjà la tradition d'un voyage de Lao-tseu dans l'Occident, et ne laisse aucun doute sur l'origine de sa doctrine. Vraisemblablement, il la tenait ou des juifs des dix tribus que la conquête de Salmanazar venait de disperser dans toute l'Asie, ou des apôtres de quelque secte phénicienne, à laquelle appartenaient aussi les philosophes qui furent les maîtres et les précurseurs de Pythagore et de Platon. En un mot, nous retrouvons dans les écrits de ce philosophe chinois, les dogmes et les opinions qui faisaient, suivant toute apparence, la base de la foi orphique, et de cette antique sagesse orientale dans laquelle les Grecs allaient s'instruire à l'école des Égyptiens, des Thraces et des Phéniciens.

p1.097 Maintenant qu'il est certain que Lao-tseu a puisé aux mêmes sources que les maîtres de la philosophie ancienne, on voudrait savoir quels ont été ses précepteurs immédiats, et quelles contrées de l'Occident il a visitées. Nous savons, par un témoignage digne de foi, qu'il est venu dans la Bactriane ; mais il n'est pas impossible qu'il ait poussé ses pas jusque dans la Judée ou même dans la Grèce. Un Chinois à Athènes, offre une idée qui répugne à nos opinions, ou pour mieux dire, à nos préjugés sur les rapports des nations anciennes. Je crois, toutefois, qu'on doit s'habituer à ces singularités, non qu'on puisse démontrer que notre philosophe chinois ait effectivement pénétré jusque dans la Grèce, mais parce que rien n'assure qu'il n'y en

soit pas venu d'autre vers la même époque, et que les Grecs n'en aient pas confondu quelqu'un dans le nombre de ces Scythes et de ces hyperboréens qui se faisaient remarquer par l'élégance de leurs mœurs, leur douceur et leur politesse.

Au reste, quand Lao-tseu se serait arrêté en Syrie après avoir traversé la Perse, il eût déjà fait les trois quarts du chemin, et parcouru la partie la plus difficile de la route au travers de la Haute-Asie. Depuis qu'on s'attache exclusivement à la recherche des faits, on conçoit à peine que le seul désir de connaître des opinions, ait pu faire entreprendre des courses si pénibles. Mais c'était alors le temps des voyages philosophiques ; on bravait la fatigue pour aller chercher la sagesse, ou ce qu'on prenait pour elle ; et l'amour de la vérité lançait dans des entreprises où l'amour du gain, encore peu inventif, n'eut osé se hasarder. Il y a dans ces excursions lointaines quelque chose de p1.098 romanesque qui nous les rend à peine croyables. Nous ne saurions nous imaginer qu'à ces époques reculées, ou la géographie était si peu perfectionnée, et le monde encore enveloppé d'obscurité, des philosophes pussent, par l'effet d'une louable curiosité, quitter leur patrie, et parcourir, malgré mille obstacles, et en traversant des régions inconnues, des parties considérables de l'ancien continent. Mais on ne peut pas nier tous les faits qui embarrassent, et ceux de ce genre se multiplient chaque jour, à mesure qu'on approfondit l'histoire ancienne de l'Orient. Ce qu'on serait tenté d'en conclure, c'est que les obstacles n'étaient pas si grands que nous le supposons, ni les contrées à traverser, si peu connues. Des souvenirs de parenté liaient encore les nations de proche en proche ; l'hospitalité, qui est la vertu des peuples barbares, dispensait les voyageurs de mille précautions, qui sont nécessaires parmi nous. La religion favorisait leur marche, qui n'était, en quelque sorte, qu'un long pèlerinage de temple en temple et d'école en école. De tout temps aussi, le commerce a eu ses caravanes ; et dès la plus haute antiquité, il y avait en Asie des routes tracées qu'on a suivies naturellement jusqu'à l'époque où la découverte du cap de Bonne-Espérance a changé la direction des voyages de long cours. En

un mot, on a cru les nations civilisées de l'ancien monde plus complètement isolées, et plus étrangères les unes aux autres, qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les moyens qu'elles avaient pour communiquer entre elles, et les motifs qui les y engageaient, nous sont également inconnus. Nous sommes peut-être un peu trop disposés à mettre sur le p1.099 compte de leur ignorance ce qui n'est qu'un effet de la nôtre. À cet égard, nous pourrions justement nous appliquer ce que dit, par rapport à la morale, un des disciples les plus célèbres du sage dont nous venons de rechercher les opinions :

> « Une vive lumière éclairait la haute antiquité ; mais à peine quelques rayons sont venus jusqu'à nous. Il nous semble que les anciens étaient dans les ténèbres, parce que nous les voyons à travers les nuages épais dont nous venons de sortir. L'homme est un enfant né à minuit ; quand il voit lever le soleil, il croit qu'*hier* n'a jamais existé.

@

Sur quelques épithètes descriptives de Bouddha, qui font voir que Bouddha n'appartenait pas à la race nègre

@

p1.100 Quoique ce soit en général une recherche assez futile que celle qui a pour objet les dénominations par lesquelles les Hindous désignent leurs divinités, parce qu'on a souvent lieu de les croire arbitrairement forgées par les poètes, il en est quelques-unes qui sont tellement consacrées par l'usage, qu'on y doit voir, non pas de simples ornements du style, ou des moyens de remplir les hémistiches, mais l'énoncé d'une opinion bien arrêtée sur les attributs de l'être auquel on les applique. De cette nature sont les épithètes descriptives de Bouddha, dont le nombre est très considérable, mais qui, étant toutes prises dans les livres regardés comme révélés, et faisant allusion, soit à des traits de la vie de ce personnage mythologique, soit aux qualités qui servent à le caractériser, n'ont pu changer depuis qu'elles ont été imaginées, et servent à le désigner, dans les litanies, les invocations et les légendes, d'une manière fixe et invariable. On trouvera plus bas une liste très complète de ces épithètes [1], p1.101 puisée dans les sources les plus authentiques ; j'y reviens en ce moment pour y chercher la solution d'une question qui a occupé quelques systématiques européens, et qui, par un hasard singulier, se trouve liée au grand problème de l'origine des arts, de la civilisation et des religions orientales.

Le célèbre président de la société de Calcutta, W. Jones, auquel on ne saurait refuser une grande autorité dans les sujets relatifs à la littérature de la Perse et de l'Hindoustan, mais dont les discours prononcés aux séances annuelles de la société me paraissent devoir être lus avec une extrême défiance, en ce qui a rapport aux antiquités de l'Asie, W. Jones est, je crois, un des auteurs qui ont parlé de la manière la plus expresse des statues de Bouddha avec les cheveux

---

[1] Voyez aussi les *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 183-201, et le *Journal des Savants* de novembre 1816, p. 175.

crépus, faites visiblement dit-il, *à dessein de le représenter dans son état naturel* [1]. C'est là une des particularités citées par cet ingénieux auteur, au nombre des faits incontestables ; c'est même, on peut le dire, le seul qu'il indique parmi ces faits, qui autorisent, suivant lui, à penser que l'Éthiopie et l'Hindoustan furent peuplés par la même race.

> « On peut ajouter à l'appui de cette idée, continue-t-il, qu'il est difficile de distinguer les montagnards du Behar et du Bengale, dans quelques-uns de leurs traits, et surtout dans les lèvres et le nez des Abyssins modernes, et que, suivant Strabon, les anciens Hindous ne différaient des Africains qu'en ce qu'ils avaient la chevelure droite et unie, tandis que celle des Africains était p1.102 laineuse ou crépue, différence qui provenait principalement, pour ne pas dire entièrement, de l'humidité ou de la sécheresse respective de leurs atmosphères.

Je ne m'arrêterai pas à relever l'erreur matérielle contenue dans ces derniers mots, et qui, depuis les travaux des naturalistes modernes, n'a plus besoin d'être réfutée. Je ne prendrai même, dans ce qui précède, que l'assertion relative à Bouddha, laissant à d'autres le soin d'apprécier les conséquences qu'on veut en tirer, et le système entier auquel elle se rapporte. Cette manière de circonscrire la question me dispense de citer ici les passages d'autres écrivains qui ont adopté, modifié ou étendu les idées de W. Jones à cet égard. C'est cet auteur seul que je combats ; et je ne m'attache ici qu'à celle de ses opinions qui tendrait à faire considérer Bouddha comme ayant été, dans l'opinion de ses adorateurs, un Éthiopien, étranger à la race indienne, un véritable nègre d'Afrique, aux lèvres épaisses, au nez épaté, aux cheveux crépus.

Je puiserai exclusivement mes preuves dans les écrits des bouddhistes eux-mêmes ; et je n'ai pas besoin de faire remarquer combien leur témoignage est supérieur à celui des savants de l'Europe,

---

[1] *Recherches asiatiques*, traduction française, t. I, p. 515.

et même à celui des auteurs attachés au culte de Brahma, les seuls que les auteurs anglais ont consultés, lesquels, en parlant de Bouddha, auraient pu céder aux préjugés de leur secte, ou corrompre involontairement les traditions que les premiers avaient le plus grand intérêt à garder intactes. Je ne fais même cette remarque que pour mieux classer les autorités, et je n'a pas en vue d'éluder les témoignages des brahmanes ; car on n'en a invoqué aucun dans cette question, et je ne crois p1.103 pas qu'il en existe qu'on eût pu invoquer. Mais les livres sacrés des bouddhistes, attribués par eux au fondateur de leur religion, ont certainement été composés en samskrit, et, suivant toute apparence, à une époque très rapprochée de celle où l'on a coutume de placer l'existence terrestre de Bouddha, c'est-à-dire au moins neuf siècles avant notre ère. Ces livres existent en originaux, dans les pays où sa religion est devenue dominante : on s'est attaché à les conserver avec un soin scrupuleux ; et les versions qu'on en a faites à des époques que nous connaissons, en chinois, en mongol ou en tibétain, rédigées avec cette fidélité presque servile qui caractérise les Orientaux, représentent si exactement les textes, qu'indépendamment des noms et des mots samskrits qu'on y a laissé subsister, on y reconnaît le génie indien, et jusqu'à la phraséologie primitive. Nous possédons ici le résumé complet, et bon nombre d'extraits de ces ouvrages [1], qu'il est, j'ose le dire, indispensable de lire, avant de hasarder une opinion sur un point quelconque de la doctrine des bouddhistes.

C'est dans ces livres qu'on trouve les différents noms donnés à Bouddha, rangés et distribués en sections : la première en contient cinquante-huit, beaucoup plus, par conséquent, que l'Amarasinha. Mais ces noms expriment presque tous les perfections morales et les facultés de Bouddha, considéré comme divinité : c'est *Devatideva*, le Dieu des Dieux ; *Dharmmasouâmi*, l'honorable roi p1.104 de la doctrine ; *Mahâtmâ*, le grand saint ; *Narottamah*, le plus élevé des hommes ; *Gounasâgarah*, la mer de vertus, etc. Il n'y a rien à tirer de ces

[1] L'ouvrage chinois qui offre ce résumé, est une *somme* théologique intitulée *San-tsang fa sou*, et composée au temps de la dynastie des Ming. Il est à la Bibliothèque de l'Arsenal.

dénominations pour l'objet qui nous occupe.

Mais les bouddhistes ne se sont pas bornés à faire l'énumération des qualités morales par lesquelles leur principale divinité l'emporte sur tous les autres êtres : ils ont aussi fait une description des qualités corporelles qui la distinguèrent dans sa forme humaine, et ils ont composé une série de phrases d'où il est possible de tirer un portrait complet de Bouddha, considéré comme être matériel et terrestre. Sous ce rapport, on lui assigne trente-deux qualités visibles (en mandchou *lackchan*), et quatre-vingts sortes de beautés (en mandchou *saïn nhirak*). C'est là, sans doute, qu'il est naturel d'aller chercher les traits qu'il serait nécessaire de connaître pour déterminer celle des variétés de l'espèce humaine à laquelle a pu appartenir le personnage qu'on a, depuis sa mort, adoré sous le nom de Bouddha : or, loin de trouver, dans cette réunion de cent douze phrases consacrées à la description de son corps humain, rien qui se rapproche de la figure des nègres, si aisée à caractériser, si difficile à méconnaître, nous observons dans ce nombre plusieurs traits qui appartiennent évidemment à la race indienne, et qu'il est impossible d'appliquer à celle des noirs de l'Afrique.

Bouddha est surnommé *Souvarnnatchavih*, au teint d'or (en mandchou, *Aïsin botchongo*) ; ce qui doit sans doute s'entendre du teint olivâtre des Hindous, et ne peut s'appliquer aux Africains. *Souvarna* (or) ne peut, p1.105 dit-on, être pris qu'en bonne part, pour dire un teint éclatant et d'une belle couleur. En effet, les Hindous, suivant W. Jones lui-même [1], donnent à Bouddha un teint entre le blanc et le rouge : ce qui, ajoute-t-il, aurait peut-être convaincu M. Bailly, s'il avait connu la tradition indienne, que le dernier grand législateur de l'Orient était un Tartare. Sans en tirer une conséquence aussi forcée, nous n'avons aucune raison de ne pas admettre la tradition indienne. Bouddha avait de plus un beau corps, *prittagâtrah* (en mandchou, *beye ambalingô khotsikon*) un corps sans tache et tout brillant, *mri- schtagâtrah* (en mandchou, *beye gou-i gese itsikhiakô* ;

[1] *Recherches asiatiques*, traduction française, t. II, p. 56.

littéralement, un corps sans tache comme la pierre de *iu*) [1]. Il n'avait sur la surface de son corps aucune de ces marques qu'on nomme communément *taches de rousseur*, ni taches noires, *vyapagatalikâlagagâtrah* (en mandchou, *beye de samkha mersen akô*) ; ses ongles étaient de la couleur du cuivre rouge, *âdamrankhah* (en mandchou, *khitahkôn giouan nibotchongo*) ses lèvres étaient roses comme le fruit nommé *bimba*, c'est-à-dire, suivant les uns, comme le fruit du cornouiller ; suivant d'autres, comme la bryone des Indes, *bimbapratihimoua* (en mandchou, *femen bimba toubikhe-i adali foulgiyan*).

Les cheveux de Bouddha étaient de là couleur du lapis p1.106 lazuli, *souparipoûrnottamangah* (en mandchou, *fou niyekhe rasiwar wekheï gese sakhaliyan*). *Bleu* est sans doute ici dans le sens de *noir*, comme dans ce vers d'Ovide :

> Regnaque cæruleis in sua portat equis [2].

Toutefois on pourrait aussi l'entendre de ces reflets azurés qu'on remarque dans les cheveux d'un noir foncé, mais qui ne se font pas voir dans la chevelure laineuse des Africains. Ses cheveux étaient en boucles arrondies, *pradakschinyavattâkecha* (en mandchou, *chourdere idsiskôn fauniyeke*) ; et voilà sans doute ce que, dans des figures de Bouddha exécutées par des artistes inhabiles, on aura pu prendre pour des cheveux crépus ; mais, comme si l'on eût songé à prévenir cette manière d'interpréter le mot *boucles*, on trouve une autre épithète qui en fixe le sens. Les cheveux de Bouddha n'étaient point mêlés ni crépus, *apamloutitakecha* (en mandchou, *oudchouï founiyekhe sirenekhekô*). Enfin, ce qui est décisif, il avait le nez proéminent, *tounganâsah* (en mandchou, *ovoro den*) expression qui serait probablement bien rendue par celle de *nez aquilin*, mais qui, bien certainement, ne peut en aucune manière s'appliquer au nez épaté des nègres de l'Afrique.

---

[1] C'est-à-dire comme le jade, qui est ordinairement d'un blanc verdâtre, et qu'on a coutume de comparer à la graisse de porc. Voyez le *Journal des Savants* de décembre 1818, et le *Mémoire sur la pierre de iu*, à la suite de mon *Histoire de la ville de Khotan*.

[2] *Fastes*, liv. IV, v. 446.

Je ne puis qu'en appeler au témoignage des personnes à qui la langue samskrite est familière, pour l'exactitude de l'interprétation des phrases de cet idiome que j'ai traduites, non pas immédiatement, mais par le moyen du chinois, du mongol et du mandchou. Je n'ai choisi que p1.107 celles qui m'ont paru les plus caractéristiques ; mais, en parcourant les autres dans la traduction que je donne ci-dessous de la partie du livre qui les contient [1], on en pourra remarquer d'autres qu'il serait presque aussi difficile de concilier avec l'idée de W. Joues, et bien certainement on n'en trouvera pas une seule qui la favorise. Sans rien préjuger de la question qu'on pourrait élever sur la réalité de l'existence historique du personnage appelé *Bouddha*, il est bon de remarquer qu'on n'a admis dans cette description du corps de ce personnage que des traits qui peuvent s'appliquer à un homme, sans aucune de ces formes bizarres, ni de ces qualités merveilleuses, dont les Hindous sont si prodigues dans la représentation de leurs divinités.

Je ne voudrais pas tirer un grand avantage des nombreuses légendes où l'on fait jouer à Bouddha un rôle entièrement fabuleux, parce qu'il n'est pas aussi certain qu'on n'y ait admis arbitrairement aucun trait destiné à relever des perfections imaginaires, et qu'on pourrait supposer que la pureté des traditions indiennes se serait altérée par leur transport à la Chine ou en Tartarie. Il est pourtant digne de remarque qu'aucun trait de ces légendes n'a le moindre rapport à la physionomie étrangère qu'on voudrait attribuer à Bouddha, et que ce dieu y est toujours représenté au contraire avec un degré de beauté égal à sa puissance. Quand Bouddha se fut incarné dans le sein de la belle Maya, le ventre de cette femme privilégiée devint tout à coup comme un pur cristal, au p1.108 travers duquel on voyait l'enfant, beau comme une fleur, agenouillé et appuyé sur ses deux mains [2]. Pour ne pas répéter ce qu'on lit à ce sujet dans divers ouvrages anglais, et dans le tome II des Mémoires de Pallas, voici quelques particularités tirées d'un livre mongol, qui a pour titre, *Khamouk nomood-yin*

---

[1] Voyez aussi les *Mines de l'Orient*, t. IV, p. 183-200.
[2] Inscription d'Islamabad.

dourban ounan arkhagi oloksan orkhibaï (les quatre vérités démontrées, choisies dans la doctrine universelle). Après que Chakia-mouni, ou Bouddha, eut achevé le cours de ses pénitences, plusieurs dieux (Tenggeri) descendirent du ciel pour l'inviter à répandre sa doctrine. Il était alors entouré de ses cinq disciples, *Yang-chi-godiniya, Datol, Niangsen, Langba* et *Sangden*. Ces cinq personnages, conservant encore quelques doutes sur la véritable nature de leur maître, se demandaient entre eux s'il était bien réellement un *Bourkhan khoubilgan*, c'est-à-dire un dieu du premier ordre incarné, et ils disaient : Si Goodam est devenu Bourkhan, nous devons suivre sa doctrine ; mais s'il ne l'est pas, pourquoi l'adorerions-nous ? Pendant qu'ils parlaient ainsi, Godinya se sentit émouvoir intérieurement, en voyant que la couleur du corps de Bouddha devenait tout à coup comme dorée, et qu'une auréole entourait sa tête. Le disciple reconnut alors la divinité du Bourkhan.

Dans la vie de Bouddha, écrite en mongol sous le titre de *Manigombo*, on raconte que ce saint personnage, durant le temps de sa pénitence, vivait dans un désert, où il ne se nourrissait que de graines de chardon, de p1.109 miel, de figues et d'autres fruits sauvages, et ne mettait aucune interruption à ses méditations. Ce genre de vie épuisa promptement ses forces, et il maigrissait de jour en jour. Une femme brahmane, qui était sa parente, lui apportait de l'herbe fraîche, appelée *goucha*, pour renouveler son lit de repos. Une fois, cette femme se mit à le prier de vouloir bien changer de manière de vivre. Chakia se rendit à ses prières, et permit qu'on amenât dans le voisinage un troupeau de cinq cents vaches, dont le lait servirait à le nourrir. Dès ce moment, il devint si beau et si fort, qu'il ressemblait à une enclume dorée et bien polie.

Selon le même ouvrage, quatre jeunes filles, qui étaient sœurs, ayant entendu vanter la beauté de Bouddha, eurent envie de le séduire, et vinrent se présenter devant lui dans l'état le plus favorable à leur dessein. Le Bourkhan, les regardant d'un œil sévère, leur témoigna son indignation en faisant du bruit avec ses doigts. Mais ces femmes s'étant hasardées à lui dire :

— O Goodam, quel est le témoin menteur qui ose soutenir que tu es le saint par excellence !

Goodam courroucé frappa la terre de sa main, et s'écria :

— Voilà mon témoin !

À l'instant on vit paraître *Oki-jin tangri*, le génie de la terre, qui dit à haute voix :

— C'est moi qui suis le témoin de la vérité.

Les quatre sœurs se jetèrent alors aux pieds de Goodam, et l'adorèrent en lui disant :

— Que l'adoration universelle te soit faite, visage pur et parfait, sagesse préférable à l'or, impénétrable majesté, source de la religion des trois périodes de l'éternité !

Pour conserver la mémoire p1.110 de cette conversion, on bâtit en cet endroit un temple à la séduction vaincue.

Enfin, le même Mani-gombo dit que, dans sa jeunesse, Chakia-mouni portait le nom de *Arda-chidi*. Sa beauté était plus qu'humaine ; et souvent, quand il cherchait l'ombre des figuiers pour y goûter le repos, un peuple immense l'empêchait de s'y livrer, accourant de toutes parts pour contempler les trente-deux *lakchan* et les quatre-vingts *naïrak*, c'est-à-dire, comme je l'ai expliqué plus haut, les cent douze qualités visibles qui caractérisaient sa figure terrestre.

On peut croire que, si je n'avais pas voulu me borner à réfuter l'assertion de W. Jones, seulement en ce qui concerne les traits de la race nègre attribués à Bouddha, il m'eût été facile d'accumuler un grand nombre de preuves d'un autre genre pour faire voir que ce personnage n'était pas, comme il l'a supposé, un Éthiopien venu d'Afrique dans l'Hindoustan, et que, sa naissance une fois admise comme un fait historique, toutes les traditions, sans exception, s'accordent à la placer dans un des royaumes de l'Inde centrale : c'est un fait établi par trop de témoignages, tous d'accord ensemble, quoiqu'indépendants les uns des autres, pour qu'il soit nécessaire de s'y

arrêter. Mais, quand bien même quelques statues de Bouddha auraient offert des cheveux crépus, il y aurait bien des manières de rendre compte de ce fait, et un savant anglais nous en fournit une qui n'est peut-être pas la plus mauvaise. Dans une notice sur les *Djaïnas*, rédigée et traduite à Madjeri par le brahmane p1.111 Cavelly-Boria, d'après des documents fournis par un prêtre de cette secte, on assure que les *mahâvratas*, ou ascétiques de la seconde classe, ne doivent pas faire usage de rasoirs, mais qu'ils emploient leurs disciples à leur arracher les cheveux par la racine ; sur quoi le major C. Mackenzie fait la remarque que ces sectaires attribuent aux effets de cette opération l'apparence qu'offre la tête de leurs gourous, et que les Européens ont supposée représenter des cheveux bouclés ou crépus [1]. Voilà une explication qui dispenserait de faire de Bouddha un nègre à chevelure laineuse. Quand il serait certain que ce dieu aurait reçu, dès l'antiquité, le surnom de *Mali*, qui est donné dans le Vyacarana [2], non pas au législateur Bouddha, mais au génie de la planète Mercure, qui ne signifie pas noir comme l'a cru le père Paulin de Saint-Barthelemi, mais seulement tacheté, et qui, dans tous les cas, pourrait fort bien avoir été appliqué à des habitants du Dakschin par les Indiens du Nord ; un fait de cette nature mériterait-il d'être compté parmi les particularités qui peuvent faire connaître l'origine de la civilisation indienne, et autoriser à penser qu'elle a pu être portée d'Éthiopie dans l'Hindoustan, et qu'elle avait pris naissance chez les Nègres ? Qu'il me soit permis de l'observer ici : des circonstances aussi minutieuses ne sont guère propres à jeter du jour sur des questions aussi p1.112 étendues et aussi compliquées. Les rapports qu'on croit apercevoir entre plusieurs points des croyances et des institutions de l'Inde et de l'Égypte, donnent lieu à des problèmes importants et difficiles ; mais ce n'est pas en alléguant quelques raisons spécieuses, en se livrant à des considérations qui ont toujours quelque chose de superficiel, qu'on parviendra à résoudre ces

---

[1] *Asiatic Researches*, t. XI, p. 249.

[2] Au mot *malinam*, et dans l'*Amarasinha*, p. 10. Ce surnom s'applique uniquement à Bouddha, considéré comme le génie de la planète Mercure, et nom comme être humain et corporel. C'est à M. Chézy que je dois l'explication de ce mot samskrit.

problèmes, à donner une base solide à ces rapprochements. Quand les antiquités des deux pays ne seront plus enveloppées de ténèbres épaisses ; quand on possédera des renseignements plus précis sur les annales et la chronologie de l'Hindoustan ; quand il sera moins difficile d'acquérir des notions exactes sur le fond des doctrines égyptiennes, sur la nature des hiéroglyphes et des autres emblèmes de l'Égypte ; quand enfin les points essentiels, d'après lesquels seulement il est permis de porter un jugement dans des questions de cette nature, auront cessé d'être, de part et d'autre, des termes à peu près inconnus ; alors il sera temps d'entreprendre une comparaison qui, ne pouvant, dans l'état actuel de nos connaissances, s'étendre ni à l'histoire, ni à la la langue, ni à la religion, semblerait être un essai prématuré, qui ne donnerait naissance qu'à des hypothèses vagues, et ne saurait avoir aucun résultat véritablement historique.

@

Sur la succession des trente-trois premiers patriarches de la religion de Bouddha

@

p1.113 Les savants anglais qui cultivent, dans la patrie même des brahmanes, le riche domaine des antiquités de l'Hindoustan, n'ont pas encore été assez heureux pour se procurer un seul traité historique, propre à servir de base à une chronologie constante et régulière. On s'est peut-être un peu trop empressé d'en conclure qu'il n'existait en samskrit aucun ouvrage de ce genre, et qu'apparemment les Hindous n'avaient jamais écrit d'annales dans leur langue sacrée. Cette supposition, peu conforme à la vraisemblance, paraît d'ailleurs en contradiction avec ce qu'on observe dans certains ouvrages modernes, tels que l'*Aïn Akberi*, où des notions chronologiques sont recueillies et discutées d'après des monuments plus anciens, et surtout avec l'existence des chroniques qu'on sait avoir été traduites du samskrit en persan [1], et de listes de rois de p1.114 presque toutes les parties de l'Hindoustan, lesquelles ne peuvent avoir été tirées que de quelques traités historiques qui nous sont encore inconnus. On serait convaincu de l'impossibilité de découvrir jamais des matériaux de ce genre, qu'il ne faudrait pas encore renoncer à l'espoir de voir les traditions anciennes sur l'Hindoustan se débrouiller et s'arranger dans un ordre satisfaisant pour la critique : c'est à quoi pourront servir un jour les nombreuses inscriptions qu'on trouve à chaque pas dans l'Inde, et qu'il sera peut-être facile de déchiffrer et de classer chronologiquement. En fin, si les souvenirs des brahmanes étaient définitivement jugés stériles en renseignements historiques, ce jugement du moins ne saurait s'étendre aux écrits des bouddhistes, qui sont remplis de traditions curieuses. À la vérité, les originaux de ces derniers, en langue *fan* ou

[1] Voyez en particulier celle du Kaschemire, composée par Heider Malek, en 1617 ; celles de Delhi, de Gualiar, d'Adjoudea, de Malva, de Guzarate, de Bengale, dans l'ouvrage du père Tieffenthaler, et les Observations d'Anquetil du Perron, à la tête du même ouvrage, p. 32-35.

samskrite [1], sont renfermés dans les bibliothèques des grands monastères de la Chine et du Tibet, et l'on aura peut-être de la peine à s'en procurer des copies ; mais on peut, en attendant, faire usage des traductions et des extraits qui en ont été rédigés en mongol, en tibétain, en chinois, en japonais ; et ce que nous en possédons doit exciter quelque intérêt, en faisant voir qu'on pourra y puiser, quand on voudra, ce qui a manqué jusqu'à présent à l'étude des antiquités indiennes, et, ce qui est indispensable pour leur concilier l'attention des esprits sages et des hommes éclairés, des notions précises sur l'époque et le lieu des principaux événements, des détails exacts sur la chronologie et la géographie ancienne de l'Hindoustan.

p1.115 Pour nous en tenir au premier point, il y a peu d'époques, dans l'histoire orientale, qu'il puisse être aussi important de déterminer avec certitude, que celle de Bouddha, à laquelle se rattache l'histoire d'une des plus grandes révolutions qui se soient opérées dans les croyances de plusieurs peuples orientaux. Cependant il n'y en a guère jusqu'à présent de plus incertaine pour les Européens, puisque le même auteur n'a pas craint de la faire varier de plus de mille ans [2]. Une pareille variation ne serait pas de nature à inspirer de la confiance pour une époque fondamentale ; mais on peut assurer qu'elle n'existe pas dans les monuments originaux, dont l'accord est au contraire un fait assez remarquable, eu égard à l'étendue des pays où ont été recueillies les traditions qui le constatent. Tout ce qui peut éclaircir et confirmer ce point capital dans la chronologie asiatique, mérite sans doute d'être recueilli et livré à la discussion. Je pense donc qu'on ne verra pas sans

---

[1] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

[2] Couplet place la naissance de Bouddha en 1026 (*Proæm. declar. in Confucius Sinarum, philosophus*, p. xxviij) ; le père Adrien de Ste-Thècle (ms. *de Sectis Anamitarum*), en 1029 ; Deguignes, en 1027 (*Histoire des Huns*, t. II, p. 3) ; le père Horace de Pinnabilla (apud Georg. *Alph. tib.*, p. 42), en 959 ; Kæmpfer (*Gesch. von Japan.*, l. II, c. 1, p. 172) en 1027 ; Aboul-Fazel (*Ayeen Akbery*, t. II, p. 434) en 1366 ; Pallas (*Mongol. Vælkersch.*, t. II, p. 11), en 988, ou (*idem*, t. II, p. 19), en 2044. L'auteur de l'article *Bouddhah*, dans la *Biographie universelle*, place cette même naissance au commencement du quinzième siècle avant l'ère chrétienne (vers 400), et le fait mourir en 542, cent quarante-deux ans avant sa naissance, à l'âge de quarante-neuf ans ; mais ces derniers calculs ne s'accordent pas entre eux, et sont tout à fait contraires aux traditions les plus certaines et les plus généralement reçues.

intérêt une liste de trente-trois personnages que les bouddhistes nomment *illustres*, et par lesquels, suivant ces sectaires, la doctrine secrète p1.116 a été transmise successivement depuis Bouddha lui-même, jusqu'à une époque postérieure à celle où les livres sacrés qui lui sont attribués furent traduits en chinois [1]. L'importance de ce document pour la chronologie et pour l'histoire de la philosophie pourra être développée ailleurs : il suffit en ce moment de le présenter sous une forme abrégée. S'il eût été connu plus tôt, on eût peut-être émis moins d'idées hasardées sur l'antiquité des diverses opinions bouddhiques, et en particulier sur l'origine de la hiérarchie des grands lamas.

La liste en question est insérée dans l'Encyclopédie japonaise [2], comme un morceau propre à éclaircir une carte de l'Hindoustan tracée avec sa division en plus de soixante royaumes, d'après les notions qui ont été consacrées par les sectateurs de Bouddha [3]. Le nom de la province ou du royaume de l'Inde où chacun des *illustres* ou patriarches a pris naissance, est soigneusement marqué, d'après la nomenclature géographique particulière à cette carte ; et cela rendrait souvent nécessaires des explications qui exigeraient à leur tour de longues recherches. On ne rapporte pas avec moins de soin le nom de chaque personnage, en caractères chinois, et en p1.117 lettres japonaises, de manière à représenter assez fidèlement le nom samskrit primitif. On ajoute le nom de la caste ou de la tribu, avec quelques détails biographiques, souvent mêlés de circonstances fabuleuses, dans le goût des légendes ordinaires des bouddhistes. Mais ce qui est bien plus singulier, c'est qu'on marque presque toujours la date de la mort, ou du moins l'époque de la vie de chacun, en les rapportant aux années connues du règne des empereurs chinois. Ces rapprochements, qui

---

[1] La première traduction des livres de Bouddha en chinois fut faite, en 418, par un religieux de l'Inde septentrionale, nommé *Fo-tou-pa-to-lo* ; la seconde est de l'an 695. Voyez les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 377, et corrigez la citation du *San-tsang-fa-sou*, en mettant K. 38, p. 12, au lieu de K. 36, p. 16.

[2] Liv. LXIV, p. 21 et suivantes. On la trouve pareillement dans l'édition chinoise du *San-thaï-thou-hoeï* à l'article de la vie des hommes célèbres.

[3] *Idem*, pp. 13-14.

supposent les moyens d'établir à volonté des synchronismes entre l'histoire de l'Inde et celle de la Chine, paraissent tirés d'un ouvrage que nous n'avons pas en Europe, mais qui doit être répandu chez les bouddhistes de la Chine et du Japon ; car on le cite ici sans ajouter aucune remarque qui puisse le faire présumer rare ou peu connu. Je tirerai de cette suite de notices un petit nombre de faits, en insistant particulièrement sur les dates qui me paraissent constituer une particularité neuve, importante et digne de toute l'attention des hommes instruits.

La naissance de Chakia-mouni (ou du personnage historique auquel on a donné postérieurement le nom du dieu Bouddha) est fixée au huitième jour de la quatrième lune de la vingt-quatrième année du règne de Tchao-wang, de la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire, suivant le calcul de Deguignes, à l'an 1029 avant J.-C. ; et sa mort, à la cinquante-deuxième année de Mou-wang, le 15 de la deuxième lune, c'est-à-dire, à l'an 950. La durée de sa vie est par conséquent de soixante-dix-neuf ans. Avant de mourir, il laissa le *secret des mystères* à son p1.118 disciple Mahakaya [1] . Celui-ci était un brahmane né dans le royaume de Makata, situé dans l'Inde centrale. On ne marque l'époque précise ni de sa naissance ni de sa mort ; on sait seulement qu'il vivait la cinquième année de Hiao-wang (905 avant J.-C.). Il est le premier qui ait reçu le titre de *tsun-tche*, en japonais *sonzia*, qui signifie *illustre, honorable*, et qui est accordé aux saints de la religion de Bouddha. Mahakaya est aussi compté comme le premier des *ancêtres* (*tsou*), c'est-à-dire, des patriarches qui ont reçu et transmis le dépôt de la doctrine ésotérique. Il la tenait directement de Bouddha lui-même, et la laissa à son successeur, le second des patriarches, nommé Ananta, c'est-à-dire *joie, jubilation* [2], ou, comme on a coutume d'abréger son nom, simplement *Anan. Anan* était la tribu des Cha-ti-li (Kchatriya), né dans l'Inde centrale, et dans la ville qu'on nomme *royale*. Il était même

---

[1] Voyez *Proæm. declar. in Confucius Sinarum, philosophus*, p. xcij.

[2] Je m'attache, dans toutes ces transcriptions, à rendre la prononciation japonaise ; mais M. Chézy, auquel j'ai dû soumettre ce que les Chinois rapportent de noms indiens, m'apprend qu'il faut lire ici *Ananda* (joie) ; *Ananta* signifierait *sans fin*.

fils d'un roi nommé, en chinois, *Pe-fan*, et neveu de Chakia. On le dit contemporain de I-wang, qui cessa de régner en 879 ; ses *charira*, ou reliques, furent recueillies et conservées dans des temples élevés exprès [1]. Le troisième patriarche, nommé *Chang-na-ho-sieou*, était de la tribu des Veïsyas. il naquit dans le royaume de *Makora* [2], cent ans après le voyage p1.119 que Chakia avait fait dans ce pays, et fut soumis à la transmigration (c'est ainsi qu'on indique la mort de ces patriarches) la vingt-troisième année du règne de Siouan-wang (805). Son successeur, *Yeou-pho-kiou-to*, ou en japonais Ouvakikta, était de la tribu des Soudras ou laboureurs, et du royaume de Tcha-li. Sa *transmigration* eut lieu la onzième année de Phing-wang (760). Le cinquième, *Ti-to-kia* ou Daïtaka, était du royaume de Makata ; on ignore à quelle tribu il appartenait, et l'époque précise de sa mort est pareillement inconnue : on sait seulement qu'il était contemporain de Tchouang-wang, mort en 683, après un règne de quinze années. Conformément à l'un des usages des samanéens et des gymnosophistes qui avaient le plus frappé les anciens [3], il se jeta dans les flammes, et laissa des reliques qui furent recueillies.

Le sixième, nommé *Mi-che-ka*, était né dans l'Inde centrale, et vivait du temps de Siang-wang, dont le règne finit en 619. Il mourut de la même manière que le précédent. Son successeur *Pasoumi*, de la famille de p1.120 Bharata, était né dans l'Inde septentrionale ; sa mort est de la dix-neuvième année de Ting-wang (588). Le huitième patriarche, nommé *Fou-tho-nan-ti*, ou Boudhanandi, du royaume de Kamara, et de la tribu de Gaotama, mourut la douzième année de King-wang (533). Il eut pour successeur *Boudhamita*, de la famille des Veïsyas et du

---

[1] Voyez *Histoire de Khotan*, p. 51.

[2] Il n'y a pas, sur notre carte de l'Inde suivant les bouddhistes, de royaume ainsi nommé : je crois qu'il faut lire Matoura ; mais, pour résoudre toutes les difficultés géographiques qui se rencontrent dans le morceau dont nous donnons l'extrait, il faudrait une dissertation assez étendue, et nous devons nous abstenir d'effleurer une matière qu'il nous serait impossible de traiter ici d'une manière approfondie.

[3] Cf. Strab., liv. XV — Quint. Curt., liv. VIII, c. 9 ; — Lucian. *de mort. Peregr.*, etc., etc. On verra plus bas que cet usage a passé, des patriarches dont il s'agit, aux grands lamas leurs successeurs, avec cette différence essentielle que les samanéens d'autrefois se jetaient vivants dans un bûcher, et que ceux d'à présent n'y sont déposés qu'après leur mort. Voyez Pallas, *Sammlungen historischer Nachrichten*, u. s. f., t. II, p. 296.

royaume de Ti-kia, lequel mourut par le feu la vingt-cinquième année de King-wang (495). Le dixième patriarche était de l'Inde centrale, et se nommait *Hie*. Il périt la vingt-deuxième année de Tching-wang (417) de la même mort que plusieurs de ses prédécesseurs. Celui qui vint après lui se nommait *Founayache* ; il était de la tribu de Gaotama, et du royaume de Hoa-chi (famille des fleurs). Il mourut pendant le règne de An-wang, lequel dura depuis 401 jusqu'en 376. Son successeur est *Ma-ming*, ou le célèbre Phou-sa, nommé en samskrit *Deva-Bodhisatoua* [1].

Celui-ci, qui, dans l'ordre des divinités incarnées, vient immédiatement après Bouddha, a donné à toute la classe des dieux du second ordre les différents noms qu'il a reçus dans les langues des divers peuples bouddhiques. Les Hindous le nomment *Bodhisatoua*, ce qui signifie *intelligence affectueuse ou sensible* [2] ; les Tibetains ont changé ce nom en celui de *Djangtchhoub* ou Djangtchhoubsemspah, et les Chinois l'ont abrégé pour en faire celui de Phou-sa, que, par une méprise très ridicule, quelques idolâtres chinois, et, d'après eux, beaucoup de missionnaires ont donné pour le nom de la p1.121 *déesse de la porcelaine*. On lui a prodigué les titres les plus honorables, tels que ceux de *très intelligent, très victorieux, tout-puissant et très saint fils de Bouddha, et né de sa bouche*. Nous n'avons point en ce moment à rechercher le sens allégorique ou métaphysique de tous ces noms ; mais il est très important de déterminer l'âge du personnage historique auquel on les a attribués, parce que Bodhisatoua paraît avoir été un des réformateurs auxquels la philosophie bouddhique est le plus redevable. Georgi a émis une foule de conjectures hasardées à ce sujet : il prend Bodhisatoua pour Sommonakodom ou Bouddha [3], et ailleurs pour un religieux célèbre à la Chine dans le quatrième siècle après notre ère, sous le nom de *Fo-thou-tchhing* [4], et même pour Scythianus ou

---

[1] *San-tsang-fa-sou*, liv. IX, p. 15.
[2] *Kio-yeou-tsing* ; *San-tsang-fa-sou*, liv. XLV, p. 14, et *passim*.
[3] *Alphab. tib.*, p. 241.
[4] *Idem*, p. 304. — Sur *Fo-thou-tchhing*, voyez l'article biographique qui lui est consacré dans le deuxième volume.

Manès [1]. Par suite de cette erreur, il le fait vivre au milieu du troisième siècle de notre ère. Je dois avouer que les auteurs chinois eux-mêmes varient sur l'époque de cet homme célèbre. Les uns le font vivre trois cents ans après Bouddha [2], d'autres mettent six cents ans d'intervalle [3], et d'autres enfin jusqu'à huit cents [4] ; mais le livre de *Mahaya*, d'où est empruntée la succession des patriarches, tranche cette difficulté, puisqu'il fait mourir Bodhisatoua la trente-septième année de p1.122 Hian-wang (332), six cent dix-huit ans après la mort de Chakia-mouni. Il était né dans le royaume de Po-lo-naï, et avait reçu de Founayache le dépôt de la doctrine qu'il transmit au treizième patriarche, nommé *Kabimara*. Celui-ci voyagea dans l'Inde occidentale, et livra son corps aux flammes, la quarante-unième année de Nan-wang, 274 avant Jésus-Christ.

Son successeur, dont nous ne connaissons pas le nom samskrit, est appelé en chinois *Loung-chou*, du mot *chou*, qui signifie *arbre*, parce qu'il naquit au pied d'un arbre, et du mot *loung*, qui signifie *dragon*, parce qu'il entra en mourant dans le *palais du dragon*, qui est le paradis des contemplatifs. Il était de l'Inde méridionale, et de la race de *Fan-tchi* [5]. On a de lui un livre en cent chapitres sur la prudence ou la pénétration en matière de théologie bouddhique. Il mourut la trente-cinquième année du règne de Chi-hoang, de la dynastie des Thsin (212), laissant le dépôt des mystères à Kanadeva, de la caste des Veïsyas, et né dans l'Inde méridionale. Kanadeva voyagea dans le pays de Kia-pi-lo, qui est au sud-ouest du Nipol. Ce fut là qu'il fit connaissance avec Ragourata, qu'il désigna pour son successeur. Il mourut sous le règne de Wen-ti, de la dynastie des Han, lequel finit en 157 avant Jésus-Christ. On ne lui donne pas le titre d'*illustre*, mais celui de *taï-sse*, qui signifie *grand maître*, et qui est vraisemblablement la traduction du titre samskrit de *mahagourou*. Ragourata vint dans la ville de Chi-lo-fa, sur les bords de la rivière d'or, et

---

[1] *Georg.*, p. 304.

[2] *Encycl. jap.*, liv. LXIV, p. 25.
[3] Livre de *Ma ha-ya*, cité là-même.
[4] *San-tsang-fa-sou*, liv. IX, p. 15.
[5] Le mot chinois *Fan* répond à celui de Brahma.

ce fut là qu'il trouva Senganandi, qui, quoique fils du roi p1.123 de cette ville, était tout entier livré aux spéculations mystiques. Il lui apprit la doctrine secrète, et mourut ensuite, la vingt-huitième année de Wou-ti (113). Senganandi vint dans le pays de Mati, et y désigna pour son successeur Kayacheta ; après quoi il mourut, la treizième année de Tchao-ti (74 avant Jésus-Christ). Kayacheta était de la tribu d'*Otsouran* ou *Yo-theou-lan* ; il voyagea dans le pays de Fergana, et ce fut là qu'il fit choix, pour lui succéder, du fils d'un brahmane, nommé *Koumarada* ; il mourut la vingtième année de Tching-ti (13 avant notre ère). Koumarada avait eu quelque peine à embrasser la doctrine de Bouddha, dont il était destiné à devenir l'appui et le dix-neuvième patriarche. Il voyagea dans le centre de l'Inde, et mourut la quatorzième année du règne de l'usurpateur Wang-mang, vingt-trois ans après Jésus-Christ. Le vingtième patriarche, nommé *Chayata*, était né dans l'Inde septentrionale ; il mourut la dix-septième année de Ming-ti, l'an 74 de notre ère. Celui qui lui succéda était un veïsya du royaume de Fa-lo-youeï, nommé *Po-sieou-pan-theou* ou *Basioubandzou*, à qui l'on donne le titre de *grand maître*, et qui mourut sur un bûcher du temps de Au-ti, c'est-à-dire avant l'an 125. Avant sa mort, il était venu dans le royaume de Na-ti, et avait fait choix, pour lui succéder, de Manoura, second fils du roi de ce pays. Manoura avait trente ans quand il fut choisi pour grand maître par le vingt-unième patriarche. Il voyagea dans l'Inde occidentale et dans le pays de Fergana, où il mourut du temps de Houan-ti (avant l'an 167), après avoir désigné pour vingt-troisième patriarche un religieux p1.124 de la tribu des brahmanes, nommé *Hou-le-na*. Celui-ci voyagea dans le centre de l'Inde ; on ignore l'époque de sa transmigration. Le vingt-quatrième patriarche était un mendiant de la caste des brahmanes, nommé (en chinois) *Sse-tseu*, le maître ou le lion ; il mourut la vingt-septième année de Tsi-wang, de la dynastie des 'Weï [1]. Son successeur, Pochesseto ou Basiasita, était encore un brahmane de la Cophène ou du pays de Kandahar ; il mourut du temps de Ming-ti des Tsin orientaux, c'est-à-dire avant l'an 325, après avoir voyagé

[1] Tsi-wang, autrement nommé Ti-fang, n'a régné que quatorze ans , depuis 240 jusqu'en 253 : ainsi il faut que le nombre 27 soit mis ici par erreur.

dans l'Inde centrale, et fait choix pour son successeur de Poujoumito, second fils du roi Thian-le (vertu céleste) dans l'Inde méridionale. On ignore l'époque de sa mort, et, par conséquent, celle de l'avènement du vingt-septième patriarche, *Pan-jo-to-lo* ou *Banneyadara*. Celui-ci était né dans l'Inde orientale, mais il vint dans l'Inde du Midi, où le roi du pays lui fit présent d'une perle d'un prix inestimable. Le patriarche la fit voir à un jeune homme nommé *Bodhidana*, et lui demanda s'il connaissait quelque chose de plus précieux que cette perle.

> — Rien dans le siècle, répondit Bodhidana ; mais la doctrine jette un éclat plus vif, et ce qu'il y a de plus précieux dans le siècle n'est rien si on le compare au trésor de la loi.

Le vingt-septième patriarche se brûla lui-même la première année taï-ming de Hiao-wou-ti (457), et laissa l'héritage de la doctrine secrète à ce Bodhidana, de la caste des Kchatryas, et fils du roi de Mawar, dans l'Inde p1.125 méridionale, lequel changea son nom en celui de Bodhi-dharma, et fut le vingt-huitième patriarche, et le dernier qui ait fixé son séjour dans l'Hindoustan. Effectivement, il s'embarqua sur la mer du midi, vint à la Chine, et se fixa près de la célèbre montagne de Soung, dans le voisinage de la ville de Ho-nan, où il mourut le 5 de la dixième lune, la dix-neuvième année taï-ho de (495 de Jésus-Christ).

> — Je suis venu dans ce pays, dit-il en mourant, pour étendre la loi, et délivrer les hommes de leurs passions. Chaque fleur produit cinq pétales qui se nouent en fruit : c'est ainsi que j'ai rempli ma destinée.

Il laissa le secret de la doctrine à un Chinois qui prit le nom mystique de *Tsouï-kho* (pénétration capable), et fut en même temps le vingt-neuvième patriarche depuis Bouddha, et le second de ceux qui vécurent à la Chine. On en compte quatre autres, honorés du titre de *grands maîtres*, et qui complètent le nombre des trente-trois patriarches [1].

---

[1] Tsouï-kho, de la famille *Ki*, mort en 592, à l'âge de 107 ans ; Seng-thsan, mort en 606 ; Tao-sin, de la famille Sse-ma, mort en 651 ; Houng-jin, de la famille de Tcheou, mort en 673 ; Souï-neng, de la famille Lou, appelé à la cour, et mort en 713.

Le nom de Bodhidharma, écrit *Ta-mo* par les Chinois, a donné naissance à des erreurs singulières. D'anciens missionnaires l'ont pris pour saint Thomas. Le père Couplet a cru qu'il s'agissait du vingt-huitième descendant de Bouddha [1] ; et Georgi, en adoptant cette supposition erronée, et, de plus, en commettant une erreur de cent générations, ou environ trois mille ans, fait de Ta-mo p1.126 le cent vingt-huitième descendant de Chakia [2], et pense qu'il est le même qu'un certain Thomas, disciple de Manès [3]. Il est superflu de relever ce qu'il y a d'absurde dans ces rapprochements, puisque les époques ne concordent pas ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que celle de Bodhidharma est sûre, parce qu'elle est fondée sur des témoignages historiques précis, et fournis par des contemporains ; de sorte qu'on peut en partir avec confiance pour remonter jusqu'à Bouddha. La succession des patriarches offre une série de points intermédiaires qui paraissent mériter toute confiance. La seule objection qu'elle fasse naître, c'est que l'espace qui s'est écoulé entre la mort de Bouddha et celle de Bodhidharma étant de quatorze cent quarante-cinq ans, et rempli par le règne de vingt-huit patriarches seulement, il en résulterait une durée moyenne d'un peu plus de cinquante ans pour chaque règne ; par conséquent, si chaque patriarche devait avoir connu son prédécesseur, et s'être instruit sous lui dans les mystères, une vie d'au moins soixante-dix ans pour des hommes dont plusieurs ont péri d'une mort violente quoique volontaire. Les notices sur la vie de ces personnages, si nous les avions dans toute leur étendue, donneraient peut-être la solution de cette difficulté ; mais la meilleure réponse se trouverait sans doute dans l'usage qui subsiste encore pour les grands lamas, auxquels on a coutume de donner pour successeurs, après leur mort, de très jeunes enfants, p1.127 chez lesquels on suppose que l'âme du défunt est venue s'établir de nouveau. Du reste, on ne trouve aucune invraisemblance, rien qui

---

[1] *Proæm. declar. in Confucius Sinarum philosophus*, p. xxxiij.
[2] *Alphab tib.*, p. 241.
[3] *Idem*, p. 419.

puisse faire présumer une supposition. Sur vingt-huit patriarches, il y en a deux dont l'époque n'est pas assignée, et huit pour lesquels on se borne à un rapprochement indéfini avec les règnes des empereurs chinois : cela même confirme les autres dates dont l'indication est plus précise. Un faussaire n'eut pas manqué de les donner toutes avec la même exactitude, et il ne lui eut rien coûté de fixer le mois et même le jour de la mort de chaque patriarche. J'ai dit que le récit de leur vie était mêlé de fables : elles sont presque toutes relatives aux aventures qu'en qualité de *khoubilgan*, ou d'êtres supérieurs pouvant renaître à volonté, leurs âmes ont éprouvées avant et après leur existence terrestre. À cela près, rien n'est plus conforme à l'idée que les anciens nous ont laissée des gymnosophistes et des samanéens, que la conduite de ces hommes voués à la vie religieuse, se condamnant aux plus rudes austérités, se livrant aux méditations les plus prolongées, et finissant presque tous par mourir sur un bûcher, victimes volontaires de leur zèle et de leur croyance au dogme de la transmigration des âmes. Il n'est pas même certain que la dignité des patriarches ait été tout à fait inconnue aux Grecs, et l'on pourrait leur appliquer ce que dit Strabon [1] de ces philosophes qui résidaient à la cour des rois des Indes pour y prendre soin des affaires relatives au culte des dieux. Des supérieurs pour les religieux bouddhistes furent pareillement établis, p1.128 sous divers titres, près des princes de la Chine et de la Tartarie, aussitôt qu'ils eurent embrassé le bouddhisme. Le nombre en augmenta avec celui des monastères. Ainsi la hiérarchie se forma d'elle-même, et naquit en quelque sorte de la nécessité de soumettre la foule de ceux qui avaient embrassé la vie monastique à un gouvernement régulier ; car, suivant un auteur bouddhiste, les religieux mendiants qui n'ont pas de chef sont comme un cheval sans frein. Dès le milieu du troisième siècle, un certain Koumara eut le titre de *Maître du royaume* (*Koue-sse*) à la cour du roi des *Koueï-tseu* (Bisch-balikh) ; le célèbre Fo-thou-tching fut nommé grand *ho-chang* ou chef des

[1] Liv. XV.

religieux, au commencement du quatrième siècle. Les patriarches, une fois établis à la Chine, y reçurent différents titres, entr'autres ceux de *grands maîtres* et de *princes spirituels de la loi* : l'origine de ces derniers titres est de l'an 706. Enfin, les princes mongols suivirent le même exemple, et attachèrent à leur cour, comme directeurs de conscience et chefs des affaires spirituelles, des *maîtres du royaume* (*Koue-sse*), ou *maîtres de l'empereur* (*Ti-sse*) qui, dans leur établissement au Tibet, ont donné naissance à la dynastie des grands lamas.

@

Discours sur l'origine de la hiérarchie lamaïque [1]

@

p1.129 Il ne faut pas s'étonner si ceux qui ont choisi l'histoire de l'Asie pour objet principal de leurs études, sont souvent ramenés, dans le cours de leurs recherches, à s'occuper des antiques croyances, et même des opinions superstitieuses de cette partie du monde qui a précédé toutes les autres dans la carrière de la civilisation. On y prend involontairement cet intérêt qu'inspire tout ce qui a pu concourir à l'amélioration des mœurs, au développement des esprits, tout ce qui a contribué à policer les hommes, et à leur donner le goût des travaux paisibles. Peut-être p1.130 se mêle-t-il aussi à une judicieuse curiosité, quelque chose de ce plaisir que l'on goûte à contempler les erreurs des autres, et des travers dont on se sent exempt. Le spectacle des folies humaines n'est pas entièrement perdu pour les esprits méditatifs ; et comme toutes les nations, plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, se le sont alternativement donné les unes aux autres, l'innocente satisfaction qu'il procure est une de celles dont on doit le moins craindre de voir tarir la source.

La religion samanéenne, une des plus célèbres de l'Asie orientale, présente peut-être, à un plus haut degré que toute autre, ces divers avantages réunis. Ceux qui l'ont instituée étaient de ces sages de l'antique Orient, qui aimaient à s'exprimer par énigmes et par symboles, qui dédaignaient de dire raisonnablement des choses raisonnables, et qui, pour rien au monde, n'auraient voulu émettre une

---

[1] Ce résumé d'un travail étendu, a été lu dans la séance générale de l'Institut le 24 avril 1824 Dans un extrait, tel que le comporte une lecture publique, il a été impossible de conserver les preuves et les développements qui auraient montré la solidité de ces recherches. Le mémoire entier, destiné à la collection de l'Académie, contiendra la série chronologique de tous les patriarches de la religion de Bouddha, distribués en trois séries, savoir : 1° les patriarches des Indes, jusqu'à leur passage à la Chine, au cinquième siècle de notre ère, les maîtres de la doctrine, résidant à la cour des rois de la Chine et de la Tartarie, jusqu'au treizième siècle ; 3° les grands lamas, dont l'institution est due à l'influence des sectes chrétiennes, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours. Ce mémoire, qui a pour objet l'une des questions les plus importantes de l'histoire orientale, renferme des recherches et des discussions, dont il n'a été possible de donner ici qu'un aperçu très sommaire et très superficiel.

vérité, sans l'avoir préalablement déguisée en extravagance. Quelques dogmes très ingénieux, une morale assez épurée, pouvaient recommander le bouddhisme auprès des hommes sensés ; mais des fables absurdes devaient surtout lui faire trouver grâce aux yeux du vulgaire. Le système mythologique le plus embrouillé qui soit né en Asie, s'y trouve combiné avec des subtilités métaphysiques, telles que jamais aucune école d'Occident n'en a enseigné d'aussi complètement inintelligibles, même depuis cinquante ans. En voilà plus qu'il ne faut pour expliquer les succès qu'il a obtenus chez des nations peu éclairées, et les millions de sectateurs qu'il compte encore aux extrémités de notre continent.

L'une des branches de cette religion, celle qui est p1.131 établie au Tibet, sous la suprême direction du grand lama, a excité, sous un autre rapport, la vive curiosité des Européens. Les premiers missionnaires qui en ont eu connaissance, n'avaient pas été peu surpris de retrouver, au centre de l'Asie, des monastères nombreux, des processions solennelles, des pèlerinages, des fêtes religieuses, une cour pontificale, des collèges de lamas supérieurs, élisant leur chef, souverain ecclésiastique et père spirituel des Tibetains et des Tartares. Mais comme la bonne foi n'était pas moins une vertu de leur temps qu'un devoir de leur profession, ils n'avaient pas même songé à dissimuler des rapports si singuliers, et, pour les expliquer, ils s'étaient bornés à considérer le lamisme comme une sorte de christianisme dégénéré, et les traits qui les avaient frappés, comme autant de vestiges du séjour que les sectes syriennes avaient fait autrefois dans ces contrées [1]. Ils oublièrent toutefois une condition essentielle : c'était de déterminer l'âge de cette hiérarchie lamaïque ; car rien, dans ce qu'ils en rapportaient, n'autorisait à en placer la naissance plutôt après qu'avant l'ère chrétienne. On croit parfois qu'on peut, sans inconvénient, laisser dans l'obscurité des événements qui ne nous touchent guère ; puis il se trouve que ces événements sont liés à des questions du plus haut intérêt. Comme tout se tient dans les affaires

[1] Cette opinion a été soutenue par Thévenot, l'abbé Renaudot, les pères d'Andrada, Horace de la Penna et Georgi ; par Deguignes, Lacroze et plusieurs autres.

humaines, il n'y a pas, en histoire, de vérités indifférentes, ni de faits qu'il ne soit prudent d'éclaircir. L'esprit de système s'empara de p1.132 ceux-ci ; et des assertions émises avec une sorte de mystère, ou accompagnées de certaines réticences, en apparence bénévoles, ont laissé bien des personnes en doute si la théocratie lamaïque, au lieu d'avoir été formée des débris des sectes chrétiennes établies dans l'Asie orientale, ne serait pas, au contraire, le modèle antique et primitif, d'après lequel auraient été calquées les institutions du même genre, qui ont pris naissance en différentes parties de l'ancien monde [1]. Cette nouvelle supposition n'était pas très naturelle ; mais elle reportait une origine de plus dans ces montagnes du Tibet, les plus hautes du globe, et d'où l'imagination des savants s'est plu à faire descendre les premiers hommes avec leurs idiomes, leurs arts et leurs croyances. Elle semblait propre à expliquer des conformités surprenantes, et à débrouiller des traditions confuses. D'ailleurs, quand une hypothèse cadre avec de certaines idées très répandues, on n'a pas assez fait en montrant qu'elle est peu conforme à la vraisemblance, et il est plus sûr d'établir définitivement qu'elle est contraire à la vérité. J'ai donc cru qu'il ne serait pas inutile d'opposer à celle-ci quelques preuves positives ; qu'il pouvait être bon de mettre un terme à toutes ces petites ruses du siècle dernier, à ces vains artifices d'une secte aux abois, et c'est ce qui m'a conduit à rechercher l'origine des grands lamas, l'époque de cette singulière institution, et les variations qu'elle a p1.133 subies avant d'arriver à l'état où nous la voyons. La lumière, sur ce sujet, nous est venue du fond de l'Orient, et, sans un fragment précieux qui nous a été conservé dans l'Encyclopédie des Japonais, nous serions encore réduits aux notions vagues dont on s'était contenté jusqu'à présent, et que les plus savants missionnaires n'avaient pu dissiper complètement, faute d'avoir connu les textes précis et les faits positifs que des recherches suivies m'ont permis de découvrir.

---

[1] Voyez les notes sur le Voyage du père d'Andrada, celles qui sont jointes à la traduction française de Thunberg, des *Recherches asiatiques*, et plusieurs autres ouvrages modernes, ou l'esprit de système a cherché à se couvrir des dehors d'une érudition superficielle et mensongère.

On sait depuis longtemps que, dans l'opinion des Indiens, les âmes des hommes et les dieux mêmes sont soumis à la transmigration, et assujettis à se montrer successivement dans l'univers sous des noms différents. Bouddha, ce divin réformateur, qui naquit il y a près de trois mille ans, dans la personne du législateur Chakia-mouni, a usé de ce privilège pour perpétuer sa doctrine, et la préserver à jamais de toute altération. En conséquence, à peine était-il mort, neuf cent soixante-dix ans avant notre ère, qu'il reparut immédiatement, et devint, lui-même, son propre successeur. Il tira beaucoup d'avantages de cette manière d'agir, et, s'y attachant invariablement pour la suite, il ne mourut plus que pour renaître. L'auteur japonais nous fournit pour l'espace de sept cents ans, les éléments de cette généalogie d'un genre tout nouveau, et telle qu'on n'en rencontre de semblable nulle part. Nous avons trouvé ailleurs la preuve que suivant les bouddhistes, elle n'a pas cessé de se continuer depuis ; et nous savons aussi que, dans leurs idées, le dieu Bouddha est encore vivant, à présent même, p1.134 sous le nom île grand lama, dans la capitale du Tibet [1]. Nous voilà donc en état de suivre et de compléter la chaîne de cette transmigration : et, en traçant plus complètement que n'ont pu le faire les pères Gaubil et Georgi, la succession de tous les personnages qui ont paru dans le monde avec la double qualité de dieux et de pontifes de la religion samanéenne, nous pourrons noter les changements survenus dans leur condition humaine ; car si leur nature divine n'a rien perdu en trente siècles, suivant l'opinion de leurs sectateurs, leur fortune terrestre a éprouvé bien des révolutions, comme nous allons le faire voir en peu de mots.

Les premiers patriarches, qui héritèrent de l'âme de Bouddha, vivaient d'abord dans l'Inde, à la cour des rois du pays, dont ils étaient les conseillers spirituels, sans avoir, à ce qu'il semble, aucune fonction particulière à exercer. Le dieu se plaisait à renaître tantôt dans la caste

---

[1] Il y a des lamistes qui regardent le Dalaï lama du Tibet comme une incarnation de Man-tchu-sse-li (*Si-iu thoung wen tchi*, liv. XXIII, p. 1) ou Mansouschari (Cf. *Pallas, Samml. Nachricht*., t. II, p. 85) ; mais Mansouschari était lui-même un Bouddha, et selon les métaphysiciens de la secte, tous les dieux de ce rang ne sont qu'une seule et même divinité sous des appellations différentes. Ce n'est pas ici le lieu de débrouiller ce chaos, qui demande un ouvrage à part.

des brahmanes, ou dans celle des guerriers, tantôt parmi les marchands ou parmi les laboureurs, conformément à son intention primitive, qui avait été d'abolir la distinction des castes, et de ramener ses partisans à des notions plus saines de la justice divine et des devoirs des hommes. Le lieu de sa naissance ne fut pas moins varié : p1.135 on le vît paraître tour à tour dans l'Inde septentrionale, dans le Midi, à Candahar, à Ceylan, conservant toujours à chaque vie nouvelle la mémoire de ce qu'il avait été dans ses existences antérieures. On sait que Pythagore se ressouvenait parfaitement d'avoir été tué autrefois par Ménélas, et qu'il reconnut à Argos le bouclier qu'il avait au siège de Troyes ; de même un lama qui écrivait en 1774 à M. Hastings, pour lui demander la permission de bâtir une maison de pierres sur les bords du Gange, faisait valoir, à l'appui de sa demande, cette circonstance remarquable, qu'il avait jadis reçu le jour dans les villes d'Allahabad, de Bénarès, de Patna, et dans d'autres lieux des provinces de Bengale et d'Orissa. La plupart de ces pontifes, quand ils se voyaient parvenus à un âge avancé, mettaient eux-mêmes fin aux infirmités de la vieillesse, et hâtaient, en montant sur un bûcher, le moment où ils devaient goûter de nouveau les plaisirs de l'enfance. Cet usage, la meilleure preuve de la confiance qu'ils avaient dans leur propre divinité, s'est transmis jusqu'à nos jours, avec cette modification essentielle, que les grands lamas d'aujourd'hui, au lieu de se brûler vifs comme Calanus et Peregrinus, ne sont livrés aux flammes qu'après leur mort.

Au cinquième siècle de notre ère, Bouddha, alors fils d'un roi de Mabar, dans l'Inde méridionale, jugea à propos de quitter l'Hindoustan pour n'y plus revenir, et d'aller fixer son séjour à la Chine. On peut croire que cette démarche fut l'effet des persécutions des brahmanes, et de la prédominance du système des castes. Le dieu s'appelait alors *Bodhidharma* ; à la Chine, où l'on a p1.136 coutume de défigurer les mots étrangers, on l'a nomme *Tamo* ; et plusieurs missionnaires, qui en avaient entendu parler sous ce nom, ont cru qu'il ne pouvait être question que de saint Thomas. La translation du siège patriarcal fut le premier événement qui changea le sort du bouddhisme. Proscrit dans la

contrée qui l'avait vu naître, ce système religieux y perdit insensiblement le plus grand nombre de ses partisans ; et les faibles restes auxquels il est maintenant réduit dans l'Inde, sont encore privés de cette unité de vues et de traditions, produite jadis par la présence du chef suprême. Au contraire, les pays où le bouddhisme avait précédemment étendu ses conquêtes, la Chine, Siam, le Tonquin, le Japon et la Tartarie, devenus sa patrie d'adoption, virent augmenter rapidement la foule des convertis. Des princes qui avaient embrassé le culte étranger, trouvèrent glorieux d'en posséder les pontifes à leur cour ; et les titres de précepteur du royaume et de prince de la doctrine furent décernés tour à tour à des religieux nationaux ou étrangers, qui se flattaient d'être animés par autant d'êtres divins et subordonnés au Bouddha vivant sous le nom de patriarche. C'est ainsi que la hiérarchie naquit sous l'influence de la politique ; car les grades de toutes ces divinités à forme humaine ne furent souvent réglés que par la puissance des États où elles résidaient, et la prépondérance effective du protecteur pouvait seule assurer au Bouddha vivant la jouissance de sa suprématie imaginaire.

Pendant huit siècles les patriarches furent ainsi réduits à une existence précaire et dépendante, et c'est durant p1.137 cette période de confusion et d'obscurité que le fil de la succession avait dû échapper à toutes les recherches de l'histoire. Les *maîtres du royaume* formaient l'anneau inaperçu qui rattachait aux anciens patriarches des Indes la chaîne des modernes pontifes du Tibet. Ceux-ci durent l'éclat dont ils brillèrent au treizième siècle, aux conquêtes de Tchingkis-khan et de ses premiers successeurs. Comme jamais aucun prince d'Orient n'avait gouverné d'aussi vastes régions que ces potentats dont les lieutenants menaçaient à la fois le Japon et l'Égypte, Java et la Silésie, jamais aussi titres plus magnifiques n'avaient été conférés aux *maîtres de la doctrine*. Le Bouddha vivant fut élevé au rang des rois ; et comme le premier qui se vit honoré de cette dignité terrestre était un Tibetain, on lui assigna des domaines dans le Tibet ; et le mot de lama qui signifiait *prêtre* dans sa langue, commença, en lui, à acquérir quelque célébrité.

La fondation du grand siège lamaïque de Poutala n'a pas d'autre origine que cette circonstance tout à fait fortuite, et elle ne remonte pas à une époque plus reculée. Selon Voltaire, il est *certain* que cette partie du Tibet où règne le grand lama, était enclavée dans l'empire mongol, et que le pontife ne fut point inquiété par Tchingkis. Il donne même pour cette conduite des raisons très plausibles, et Tchingkis khan était assez bon politique pour les avoir senties ; mais ce prince n'eut pas occasion d'exercer la déférence qu'on lui attribue pour le grand lama, parce que, de son temps, il n'y avait point encore de grand lama au Tibet. Le premier qui en posséda le rang, l'obtint du petit-fils du conquérant, trente-trois ans après la mort de ce dernier, p1.138 et le titre même de Dalaï lama est postérieur de près de deux siècles aux événements dont parle Voltaire. Qu'on examine de même les allégations relatives à l'Inde dont il aimait à étayer ses opinions systématiques : le plus souvent on les trouvera ou contredites par la chronologie, ou positivement démenties par les faits. C'est une observation qu'il est bon de ne pas perdre de vue en lisant la *Philosophie de l'histoire* et l'*Essai sur les mœurs*, et qui peut s'étendre à bien d'autres objets que les traditions des Indiens.

À l'époque où les patriarches bouddhistes s'établirent dans le Tibet, les parties de la Tartarie qui avoisinent cette contrée étaient remplies de chrétiens. Les Nestoriens y avaient fondé des métropoles et converti des nations entières. Plus tard les conquêtes des enfants de Tchingkis y appelèrent des étrangers de tous les pays ; des Géorgiens, des Arméniens, des Russes, des Français, des musulmans, envoyés par le khalife de Bagdad ; des moines catholiques, chargés de missions importantes par le souverain pontife et par St. Louis. Ces derniers portaient avec eux des ornements d'église, des autels, des reliques, *pour veoir*, dit Joinville, *se ils pourraient attraire ces gens à nostre créance.* Ils célébrèrent les cérémonies de la religion devant les princes tartares. Ceux-ci leur donnèrent un asile dans leurs tentes, et permirent qu'on élevât des chapelles jusque dans l'enceinte de leurs palais. Un archevêque italien, établi dans la ville impériale par ordre de

Clément V, y avait bâti une église, où trois cloches appelaient les fidèles aux offices, et il avait couvert les murailles de peintures représentant des sujets pieux. p1.139 Chrétiens de Syrie, romains, schismatiques, musulmans, idolâtres, tous vivaient mêlés et confondus à la cour des empereurs mongols, toujours empressés d'accueillir de nouveaux cultes, et même de les adopter, pourvu qu'on n'exigeât de leur part aucune conviction, et surtout qu'on ne leur imposât aucune contrainte. On sait que les Tartares passaient volontiers d'une secte à l'autre, embrassaient aisément la foi, et y renonçaient de même pour retomber dans l'idolâtrie. C'est au milieu de ces variations que fut fondé au Tibet le nouveau siège des patriarches bouddhistes. Doit-on s'étonner qu'intéressés à multiplier le nombre de leurs sectateurs, occupés à donner plus de magnificence au culte, ils se soient approprié quelques usages liturgiques, quelques-unes de ces pompes étrangères qui attiraient la foule ; qu'ils aient introduit même quelque chose de ces institutions de l'Occident que les ambassadeurs du khalife et du souverain pontife leur vantaient également, et que les circonstances les disposaient à imiter ? La coïncidence des lieux, celle des époques autorisent cette conjecture, et mille particularités, que je ne puis indiquer ici, la convertiraient en démonstration.

La dynastie qui détrôna les Mongols sembla vouloir l'emporter sur eux en zèle et en vénération pour les pontifes tibétains. Les titres qu'ils obtinrent alors devinrent de plus en plus fastueux. Ce fut le *grand roi de la précieuse doctrine, précepteur de l'empereur*, *le dieu vivant, resplendissant comme la flamme d'un incendie*. Huit rois, esprits subalternes, formèrent son conseil sous les noms de *roi de la miséricorde, roi de la* p1.140 *science, roi de la conversion,* etc., titres qui feraient concevoir la plus haute idée de leurs vertus et de leurs lumières, s'ils devaient être pris au pied de la lettre. Alors seulement, vers l'époque du règne de François Ier, naquit ce titre encore plus magnifique de lama pareil à l'Océan, en mongol *dalaï lama*, par lequel on entend, non pas sa domination effective, qui n'a jamais été ni très étendue, ni complètement indépendante, mais l'immensité de ses

facultés surnaturelles, qui n'inspirent pas de jalousie aux princes chinois et tartares, et qu'ils ne font nulle difficulté de lui reconnaître, parce qu'elles ne les empêchent pas de les persécuter.

Les grands lamas des divers ordres, et leurs vicaires ou patriarches provinciaux, tantôt soumis et tantôt réfractaires, avaient entre eux de fréquentes altercations et de perpétuels sujets de mésintelligence. Leurs prétentions étaient alternativement favorisées et combattues par les chefs des tribus tartares établies dans le Tibet et les pays voisins. Rien n'était plus difficile que de rétablir l'ordre ou d'entretenir la concorde entre tant de personnages jaloux de leurs droits. Les empereurs mandchous, dont la puissance, née dans le dix-septième siècle, devait en peu de temps s'étendre sur l'Asie orientale, avaient échoué d'abord dans cette œuvre difficile. Depuis, ils ont eu recours à des arguments plus efficaces. Leurs armées ont pénétré dans le Tibet, des garnisons ont occupé les positions les plus importantes, et des commandants militaires ont été chargés du soin de maintenir la paix entre les habitants de ce nouvel Olympe. Le chef suprême des lamas se trouve ainsi confondu parmi les moindres vassaux de p1.141 l'empereur de la Chine. On se rappelle ce décret dédaigneusement rendu par les Lacédémoniens : *Puisque Alexandre veut être dieu, qu'il soit dieu !* C'est avec un respect non moins dérisoire que le ministère des Rites autorise le grand lama à prendre le titre de *Bouddha vivant par lui-même, excellent roi du ciel occidental, dont l'intelligence s'étend à tout, dieu suprême et sujet obéissant*. Au temps où plusieurs princes se faisaient la guerre dans le Tibet, on avait vu plus d'un grand lama, jouet de leurs querelles, arraché de son trône, privé de ses honneurs ou même inhumainement livré aux flammes. Ils ne sont plus en butte à de pareils excès, mais ils n'en sont pas moins exposés à l'abus de la force : seulement on les adore encore, même en les opprimant ; et la civilité chinoise brille jusque dans les attentats dont ils peuvent devenir victimes. Un des principaux lamas ayant encouru la disgrâce de Khian-loung, se vit obligé, malgré sa répugnance, à venir faire un voyage à la cour. L'empereur l'y accueillit avec des honneurs extraordinaires,

jusqu'à envoyer au-devant de lui son fils aîné, porteur de présents magnifiques. À peine le lama, charmé d'une si belle réception, était-il installé dans le monastère où l'on avait tout préparé pour son séjour, qu'il tomba malade, et qu'au bout de quelques jours, *il changea tout à coup de demeure* ; c'est l'expression usitée en pareille circonstance. Les médecins du palais, que la bonté de l'empereur avait chargés de donner des soins au lama, n'eurent pas le moindre scrupule sur la nature de sa maladie. Toutefois l'empereur jugea à propos d'écarter tous les soupçons, et dans une lettre, assez peu p1.142 propre à remplir cet objet, il fait cette réflexion, que *l'aller et le venir n'étaient qu'une même chose pour le lama* ; ce qui veut dire qu'étant mort à Péking, il devait lui être indifférent de renaître dans le Tibet, et qu'il avait eu de moins la fatigue du retour. L'enfant qui hérita de l'âme du pontife voyageur, est ce même lama près de qui M. Turner eut une mission diplomatique à remplir en 1783. Les signes auxquels on reconnaît cette espèce de transmission ne sont pas à l'abri de la dispute ; car, dans le moment où nous parlons, ils sont l'objet d'un débat entre les lamas supérieurs et la cour de Péking : les Tibetains prétendent que le dernier grand lama a légué son âme à un enfant né dans le Tibet ; et les ministres tartares, au contraire, croient être assurés que le pontife défunt est déjà rené dans la personne d'un jeune prince de la famille impériale, circonstance qu'ils regardent comme infiniment heureuse pour les intérêts de la religion samanéenne, et surtout comme très conforme à la politique de la dynastie régnante.

Obligé de me borner à un aperçu bien sommaire d'un mémoire purement chronologique, je n'ai dû rechercher que des dates et des successions, sans pouvoir m'attacher à recueillir des traits plus propres à caractériser ces superstitions méridionales que les lamas ont naturalisées dans le Tibet. Les pratiques qu'ils y ont jointes, et dont quelques-unes surpassent tout ce que l'Asie a produit de plus ridicule en ce genre, sont justement ce qu'il y a de mieux connu par les relations des voyageurs, et je me crois tout à fait dispensé de les rappeler. Ce qu'il serait injuste de passer sous silence, ce sont les

services p1.143 rendus à l'humanité par la religion bouddhique, et plus particulièrement par la branche que les lamas ont portée dans les pays du Nord. La réforme samanéenne eût été un grand bienfait politique pour les habitants mêmes de l'Hindoustan, si elle avait pu prévaloir parmi eux sur le culte des brahmanes, de ces mortels si sages qui n'enseignent que des folies, qui craignent d'écraser un insecte, et qui tolèrent les sacrifices humains ; défenseurs intéressés d'un ordre de choses où non seulement les rangs, les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mérites, les châtiments du vice et les récompenses de la vertu, sont, depuis trois mille ans, subordonnés à une classification fantastique, héréditaire et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés barbares, les bouddhistes ont, à la vérité, permis l'usage de la chair des animaux, mais ils ont rappelé l'homme à la dignité qu'il tient de son Créateur ; ils ont eu moins de respect pour les vaches et les éperviers, mais ils ont montré plus de commisération pour les artisans et les laboureurs. Hors des limites de la région arrosée par les rivières saintes, le salut des humains est impossible, suivant les brahmanes, et il est même inutile de s'en occuper. C'est justement dans ces climats déshérités des influences célestes, que la religion de Bouddha est allée répandre des principes généreux et salutaires, applicables à tous les peuples et à tous les pays. C'est elle qui a policé les pâtres du Tibet, et adouci les mœurs des nomades de la Tartarie. Ce sont ses apôtres qui, les premiers, ont osé parler de morale, de devoirs et de justice aux farouches conquérants qui venaient d'envahir et de dévaster l'Asie. p1.144 Au temps de Tchingkis, une égale férocité distinguait les nations de race turque et mongole, que la force avait momentanément réunies sous ses lois. Les premières sont toutes restées attachées à l'islamisme, et le fanatisme d'un culte intolérant n'a fait que renforcer leurs habitudes turbulentes et leur disposition au carnage et à la rapine. Au contraire, les nations mongoles ont successivement embrassé le culte lamaïque, et le changement qui s'est opéré dans leurs mœurs doit principalement être attribué à cette circonstance. Aussi pacifiques maintenant qu'ils étaient autrefois remuants et indociles, ils se livrent exclusivement au

soin des troupeaux. On a vu chez eux des monastères, des livres, des imprimeries, et il n'y a pas quatre-vingts ans qu'une riche bibliothèque, formée par ces barbares, et qui avait échappé aux ravages de leurs guerres civiles, fut dispersée et détruite par trente cosaques, que de savants académiciens y avaient envoyés pour faire des recherches d'histoire et de littérature. Beaucoup de Mongols, livrés à la vie contemplative et aux méditations philosophiques, ont éprouvé cette influence énervante, née du climat de l'Hindoustan, et que communique, même aux habitants du Nord, la religion paisible, originaire de cette contrée ; car il ne faut pas oublier que le samanéisme est un culte voyageur, qui a pris naissance dans le Midi, et qui, pour pénétrer au nord du grand Caucase, n'a pas même pris le chemin le plus court. C'est toutefois un hasard singulier, et qui excuse les méprises des savants à cet égard, que ces montagnes du Tibet, cet Olympe des fables indiennes, séjour des dieux, où le Gange prend sa source, et que mille p1.145 fictions brillantes ont rendues célèbres dans les souvenirs des Hindous, soient devenues effectivement la terre sacrée, où l'une des religions sorties de leur imagination a formé son plus solide établissement, et enfanté ses prodiges les plus réels. Les crédules pèlerins, partis de Bénarès ou de Ceylan, peuvent gravir ces monts presque inaccessibles, et, se livrant à une illusion superstitieuse, honorer la personne de ce même Dieu que leurs ancêtres ont exilé de son climat natal, et que la succession des événements a ramené, par mille révolutions, dans le lieu même où l'antique mythologie avait placé son berceau.

@

Sur l'étendue de quelques-uns des livres sacrés de Bouddha

@

p1.146 Tout le monde a entendu parler de ce grand ouvrage théologique, véritable *somme* de la religion de Bouddha, qui a été traduit dans les principales langues de l'Asie orientale, et qui existe en tibétain sous le titre de *gandjour*. Cet ouvrage paraît assez étendu, puisqu'il est formé de cent huit gros volumes, et qu'il ne peut être porté qu'à dos de chameau ; mais il n'approche pas des autres livres réputés sacrés, dont se compose cette littérature ascétique, théologique et mythologique. On est confondu en pensant que depuis bien des siècles on ait pu s'occuper à écrire des livres si longs et si vides de sens, des litanies qu'on ne peut achever de réciter qu'en y consacrant sa vie entière. Les bouddhistes paraissent mettre un prix tout particulier à l'étendue de leurs livres religieux ; car c'est, pour ainsi dire, tout ce qu'ils en vantent ; et, non contents d'en posséder plusieurs, qui sont réellement d'une longueur considérable, ils parlent encore, dans leurs fables, de livres imaginaires, infiniment plus volumineux, et qui sont par conséquent d'un bien plus grand prix à leurs yeux.

p1.147 Je vais extraire ce qu'on lit à ce sujet dans deux articles du Dictionnaire théologique intitulé *San tsang fa sou*, ouvrage qui est lui-même assez considérable, puisqu'il est partagé en cinquante livres. On y voit les extraits de plus de trois cents traités réputés classiques, et d'un grand nombre de commentaires qui y sont soigneusement cités. Je ne crois pas nécessaire de dégager ce court exposé bibliographique des fables ridicules dont il est enveloppé dans mon original. Les absurdités d'un certain genre sont elles-mêmes des faits assez curieux, et elles ont leur utilité, en ce qu'elles aident à connaître la tournure d'esprit de ceux qui les admettent.

La réunion complète des livres où sont expliquées les différentes doctrines qui composent la philosophie de Bouddha, se nomme en chinois *Hoa yan*, ou la *fleur majestueuse*. On comprend sous ce nom

beaucoup d'ouvrages qui n'ont jamais existé, et qu'on suppose avoir été rédigés par *Pi-lou-tche-na Jou-laï,* c'est-à-dire par *Bouddha, présent partout*, suivant l'interprétation que l'auteur chinois donne du mot samskrit *Pi-lou-tche-na*. La *fleur majestueuse* est partagée en dix classes, que je vais indiquer brièvement. Il sera aisé de distinguer dans ce nombre les livres qui sont réellement entre les mains des bouddhistes, de ceux dont une imagination désordonnée a supposé l'existence.

1° L'abrégé fondamental, *Lio pen king*, est un ouvrage divisé en trente-neuf sections et en quatre-vingts chapitres, contenant en tout quarante-cinq mille *khieï* ; *khieï, khieï-tha* ou *kia-tho* est, suivant le rédacteur chinois, une expression samskrite qui désigne une p1.148 période de quatre membres de phrase chacun de cinq ou de sept mots. Ainsi le *Lio pen king* contient au moins neuf cent mille mots ; mais comme c'est jusqu'à présent tout ce qui a été révélé des cent mille khieï qui composent le Hoa-yan on l'a, pour cette raison, intitulé Abrégé ;

2° Le troisième livre fondamental, *Hia pen king*. L'origine de ce livre est toute miraculeuse ; un des *Phou-sa* ou dieux du second ordre, surnommé *Loung-chou*, étant entré dans le *palais des Dragons*, c'est-à-dire dans le paradis, y vit les trois parties du grand ouvrage qu'on nomme *Inimaginable* ou le livre des *Cent sextillions*. La dernière de ces trois parties contenait cent mille *khieï*, distribués sous quarante-huit sections. Loung-chou s'attacha à les graver dans sa mémoire, et il les révéla ensuite aux hommes du siècle. La rédaction de cet ouvrage est attribuée à *Wen-tchu-sse-li* [1] (vertu ineffable) et à *A-nan*, le joyeux. On parle de ces deux premiers livres comme d'ouvrages qui existent réellement ; il n'en saurait être de même des suivants ;

3° Le second livre fondamental, *Tchoung pen king*, un de ceux que vit *Loung-chou* dans le palais des Dragons, était composé de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents *khieï*, distribués sous douze cents sections ;

---

[1] Voyez pour ces deux personnages, ce qui en a été dit ci-dessus, p. 118 et 134.

4° Le premier livre fondamental que *Loung-chou* vit également dans ce palais fabuleux, contenait autant de *khieï* qu'il y a d'atomes dans trois mille univers, et autant p1.149 de sections qu'il y a de ces mêmes atomes dans les quatre parties du monde terrestre ;

5° Le cinquième livre, intitulé *Pou-yan*, *tout œil*, contient toutes les *portes* de la loi. Quand on changerait l'Océan en encre et les herbes du mont Sou-merou en pinceaux, on ne pourrait parvenir à écrire une seule phrase de ce livre, prise dans un seul sens, pris dans une seule doctrine, prise dans une seule porte, prise dans une seule section. À plus forte raison on ne saurait transcrire en entier ce miraculeux ouvrage. On reconnaît dans ces extravagantes exagérations quelque chose du génie des rabbins, qui disent des choses presque semblables au sujet du Talmud ;

6° Le livre des *paroles semblables* porte ce titre, parce qu'en le créant Bouddha eut en vue les cent univers qui existent dans l'espace, et dont les habitants sont soumis à des lois analogues. Les transmigrations de Bouddha et les révolutions de la loi s'y exécutent simultanément, et on y prononce en même temps les mêmes phrases et les mêmes mots du livre de la loi ;

7° Le livre des *paroles dissemblables* est destiné aux mondes dont les habitants obéissent à des lois particulières, ont des besoins différents, et dont la condition exige des modifications dans la loi ;

8° Le livre *du maître et des compagnons* est dû à *Pi-lou-tche-na*, qui est le maître dont il est question ici, et aux dix Bouddha des dix parties du monde, lesquels sont désignés sous le nom de compagnons ;

9° Le livre *Kiouan-tchou*, ou des *Rapports*, doit son origine à l'affaiblissement des facultés intellectuelles p1.150 de Bouddha, lorsqu'il fut descendu dans la chaîne des êtres, c'est-à-dire, lorsqu'il se fut incarné. Pour remédier à cet affaiblissement, il composa ce livre, qui traite des trois *Rapports* ou du son et de l'ouïe, de la causalité et de l'intelligence, et des *Phou-sa* ou divinités du second ordre ;

10° Le dixième livre enfin est nommé *Youan man*, ou *le complet*,

parce qu'il embrasse tous les autres, et qu'une seule *parole* ou pour mieux dire, une seule phrase prise dans ce livre renferme la totalité de la doctrine [1].

Quels que soient le nombre et la forme primitive des livres que les bouddhistes regardent comme révélés, il est certain que la totalité de ceux qui existent en a été traduite immédiatement du samskrit en chinois, et cela, non pas une seule fois, mais à deux différentes reprises, sans compter les nombreuses traductions qui furent faites sous les Mongols. La première traduction fut rédigée sous la dynastie des Tsin la quatorzième année I-hi, 418 de notre ère, par un religieux de l'Inde septentrionale, nommée *Fo-tou-pa-tho-lo* (le sage intelligent), dans la ville de Yang-tcheou. Cette version, faite sur les originaux samskrits, contenait trente-six mille *khieï* et soixante *kiouan* ou livres. La seconde traduction fut composée sous la dynastie des Thang, la première année *Tching-ching* (695), par un religieux de la ville de Khotan, nommé *Chi-tcha-nan-tho* (celui qui se plaît à l'étude), dans un temple de *Toung-tou*, dédié à Bouddha, dispensateur de la mémoire. La première traduction fut refaite en entier ; on y joignit tous les p1.151 suppléments nécessaires, on remplit toutes les lacunes ; et, les additions qu'on y fit, s'élevant à neuf mille *khieï*, il en résulta un livre complet de quarante-cinq mille *khieï* (au moins neuf cent mille mots distribués sous quatre-vingts livres). C'est cette dernière version qui a maintenant cours à la Chine, suivant un commentateur de la *Fleur majestueuse*, cité par le rédacteur du Dictionnaire théologique que j'ai sous les yeux.

On cessera d'être surpris de la prodigieuse étendue de ces livres, si l'on se rappelle qu'ils sont composés en grande partie de litanies, de formules de prières, d'invocations qu'on répète un grand nombre de fois de suite sans y rien changer et sans même chercher à y mettre un sens. On ne doit pas oublier non plus que les trois doctrines des bouddhistes forment un système de philosophie aussi complet qu'on

---

[1] *San tsang fa sou*, liv. XXXVI, p. 16.

puisse l'attendre de la part des Hindous, et qu'elles comprennent les principes de la morale, les fables cosmogoniques et la description tant du monde réel que du monde fantastique, une foule de traditions allégoriques et mythologiques, et par-dessus tout, une métaphysique dont il est impossible d'atteindre le fond. Je ne crains pas d'être démenti en assurant que qui n'a pas lu quelques-uns des livres des bouddhistes, ne connaît pas toute l'étendue de l'extravagance humaine, et n'a pas une idée complète du degré d'absurdité où peuvent conduire l'abus des méditations sans objet, et l'emploi désordonné des abstractions appliquées à des sujets où l'intelligence ne saurait atteindre. Je serai peut-être cru moins facilement si j'avance qu'au milieu de ces rêveries on rencontre souvent des allégories ingénieuses, et que, p1.152 du sein de cette métaphysique ténébreuse, on voit jaillir parfois des éclairs de génie, capables d'éveiller la curiosité et d'étonner l'imagination. C'est ce que je pourrai essayer de prouver un jour dans un autre ouvrage, où je rechercherai l'histoire d'une secte qui mérite sous bien des rapports de fixer l'attention des philosophes.

@

Sur un vocabulaire philosophique en cinq langues, imprimé à Peking

@

p1.153 La Bibliothèque du Roi possède deux exemplaires d'un vocabulaire polyglotte, imprimé à la Chine et à la manière chinoise, c'est-à-dire avec planches de bois et sur papier de mûrier, plié sur les marges [1]. Cet ouvrage est formé de deux volumes, dont le premier contient quatre-vingt-dix-huit feuillets numérotés ou doubles pages, et le second quatre-vingt-seize. Il est sans titre ; seulement l'un des deux exemplaires porte une étiquette extérieure conçue en ces termes : *Man, han, si-fan tsi yao*, c'est-à-dire littéralement : *Collection* ou *Recueil nécessaire des mots mandchous, chinois et tibétains*. Chaque page de ce vocabulaire est horizontalement partagée en cinq lignes. La première en gros caractères tibétains, la seconde en caractères tibétains plus petits, les deux suivantes en lettres mandchoues, et la dernière en caractères chinois. Comme l'ouvrage présente trois sortes d'écriture, on n'a indiqué non plus que trois langues dans le titre p1.154 extérieur que je viens de rapporter. Nous verrons plus bas que les apparences en ont imposé au Chinois qui l'a écrit, et que les cinq lignes horizontales répondent véritablement à cinq langues différentes.

Avant d'entrer dans l'examen des objets contenus dans ce vocabulaire, disons en peu de mots à quelle occasion il a été composé. Le père Amiot, qui avait adressé à M. Bertin l'un des exemplaires que possède maintenant la Bibliothèque du Roi, le lui annonce en ces termes dans une lettre datée de Péking, le 2 octobre 1783 :

> « Un autre dictionnaire ou vocabulaire est celui qui a été fait par ordre de l'empereur, en faveur de ceux de ses sujets qui, par état ou par emploi, sont obligés à des correspondances

[1] Il en existe un troisième exemplaire dans la collection d'un particulier, à Paris. J'en ai fait moi-même une copie, d'après les exemplaires de la Bibliothèque du roi et je destine cette copie à l'impression. J'y ai ajouté la transcription du samskrit en lettres françaises, et la traduction des mots et des phrases de l'original en langue latine.

> avec le Tibet. Je l'appelle dictionnaire ou vocabulaire, quoiqu'il ne soit, à proprement parler, qu'un recueil des mots les plus essentiels à savoir, rangés par classes. Il a été composé dans le palais même, et, pour ainsi dire, sous les yeux de Sa Majesté, par les plus habiles Mandchous et Mongoux, aidés par des *han-lin* chinois, et des docteurs tibétains. Ces derniers furent envoyés par le grand lama, à la réquisition de l'empereur, qui s'en est servi pour vérifier ce qu'on devait imprimer sur la religion, la morale et les mœurs de ceux qui font profession de suivre la doctrine de Fo, ouvrage qui fera partie de la grande collection (en cent quatre-vingt mille volumes) à laquelle on travaille toujours avec les mêmes soins et la même assiduité. Le vocabulaire dont je parle ici, est en deux volumes et en quatre langues, c'est-à-dire en tangout, mandchou, mongol et chinois. Je m'étais p1.155 proposé de le tirer de la classe des meubles inutiles, en le mettant en français, comptant qu'à l'aide du chinois et du mandchou, il me serait aisé d'en venir à bout. Mais, tout, en mettant la main à l'œuvre, des difficultés sans nombre se sont présentées, et m'ont fait changer d'avis [1].

Il y avait peut-être de la témérité à entreprendre une traduction dont les difficultés avaient rebuté le savant et laborieux Amiot. Mais le vif désir que j'avais de mettre à profit les mots et les phrases mongoles et tibétaines qui se trouvent dans ce vocabulaire, pour prendre une idée de ces langues, si peu connues jusqu'à présent, m'a engagé à la tenter, et une découverte que j'ai faite en examinant plus attentivement l'ouvrage, m'inspira le courage nécessaire pour la terminer. L'existence de ces deux lignes en lettres tibétaines, m'avait d'abord semblé d'autant plus surprenante que les mots de l'une paraissaient différer prodigieusement de ceux de l'autre, et que la première n'avait pas l'interponctuation syllabique, seul guide pour la lecture dans le système orthographique des Tibetains. Mais lorsque je

---

[1] *Mémoires concernant les Chinois*, t. XI, p. 616.

fus un peu familiarisé avec la langue de ces peuples, il me fut aisé de reconnaître que la ligne supérieure du vocabulaire polyglotte y était totalement étrangère, et, quelques analogies m'ayant mis sur la voie, je pus me convaincre que le contenu de cette première ligne n'était autre chose que du pur samskrit écrit en lettres tibétaines. M. Chézy, à qui j'ai soumis un certain nombre de ces mêmes mots, transcrits en lettres européennes p1.156 m'a confirmé pleinement dans ma conjecture ; et m'a de plus appris que les nombreuses phrases qui s'y lisaient étaient composées suivant les règles particulières de l'antique langue des brahmanes. L'orthographe lui parut exactement rendue dans le plus grand nombre des mots, et j'ai acquis la certitude que les nuances mêmes de la prononciation samskrite y étaient fidèlement observées, surtout en ayant égard à la concordance établie par les Tibetains entre leur alphabet et le *dévanagari*, au moyen de quelques signes additionnels et de lettres retournées.

Encouragé par l'importance que m'a paru présenter un dictionnaire samskrit imprimé à la Chine, j'ai transcrit en lettres françaises toute la partie samskrite qui, dans l'original, était, comme je viens de le dire, en lettres tibétaines ; et j'ai traduit toutes les explications chinoises, en marquant avec soin les différences qui s'observent quelquefois dans les parties mongole et mandchoue. En faisant ce travail, je me suis convaincu que cet ouvrage était moins un vocabulaire des mots le plus nécessaires, comme le dit le père Amiot, qu'une sorte de recueil théologique, philosophique et moral, à l'usage des sectateurs de Bouddha dans l'Hindoustan, au Tibet, dans la Tartarie et à la Chine. Un vocabulaire par ordre de matières, quelque aride qu'on le suppose, est toujours une sorte d'aperçu encyclopédique qui peut faire juger, mieux qu'une dissertation, de la manière dont un peuple envisage les objets et classe ses idées. Mais la nature de celui-ci est telle, qu'un commentaire qui éclaircirait ce qu'il offre d'obscur, ou de peu connu, serait en même temps un p1.157 traité complet de la religion de Fo. Il établit d'ailleurs une synonymie authentique et du plus haut intérêt entre les noms propres, ou les expressions philosophiques particulières à ce culte, et les

expressions et les noms originaux samskrits ; l'ordre qui y est suivi est visiblement indien, et probablement emprunté de quelque dictionnaire samskrit, tel que l'Amarasingha. Le samskrit qu'il contient a en outre cela de curieux, qu'il diffère sur plusieurs points remarquables de la langue, telle qu'on la trouve à présent dans les livres ordinaires ; il présente, par exemple, des racines bien certainement samskrites, qui ont passé dans les idiomes dérivés, et qui paraissent s'être perdues dans l'idiome primitif. Cette particularité, qui donne un nouveau prix au vocabulaire dont il s'agit, peut s'attribuer à la haute antiquité du dialecte indien qu'il nous conserve. Car c'est assurément la langue en usage au temps de la grande émigration des bouddhistes, dans laquelle furent originairement écrits les livres sacrés que les Tibetains, les habitants de l'Inde ultérieure, les Mongols, les Chinois et même les Japonais, ont transportés postérieurement, chacun dans leur idiome particulier. C'est celle que j'ai retrouvée dans les écrivains chinois, désignée par le nom de langue *fan* [1], qui est la langue sacrée des Tibetains, et dans laquelle sont conçues les prières, les formules d'invocation, et les litanies que récitent continuellement les prêtres de la Chine, du Japon, du royaume de Siam et du Tibet, le plus souvent p1.158 sans les entendre, au témoignage de nos missionnaires. Enfin, à l'intérêt des matières qui sont énumérées, le *Man han si fan tsi yao* joint encore l'avantage de fournir des exemples authentiques de langues peu connues, telles que le tibétain et le mongol, sur lesquelles nous n'avons eu jusqu'à présent que des renseignements très imparfaits.

Toutes ces considérations m'ont décidé à publier un ouvrage si propre à jeter du jour sur ce système philosophique d'origine indienne, qui sert de base aux croyances religieuses de tous les peuples de l'Asie orientale. Mais la traduction que j'en avais faite ne pourrait avoir de prix, qu'autant qu'elle serait accompagnée du quintuple original qu'elle était destinée à représenter. D'un autre côté, le défaut de types tibétains, tartares et chinois, s'opposait à l'impression textuelle qui eût

---

[1] Voyez dans la suite de ces *Mélanges*, le morceau relatif à l'étude des langues étrangères chez les Chinois, et les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

fait connaître l'orthographe, et les caractères chinois qui étaient les plus difficiles à trouver, étaient précisément ceux qui se refusaient le plus à la transcription. J'ai pourtant pris ce dernier parti dans les morceaux que j'en ai extraits, et qu'on trouvera ci-dessous, c'est-à-dire que j'ai transporté en lettres européennes les cinq lignes du vocabulaire que cette opération a rendues faciles à publier. La transcription du mongol, du mandchou et du chinois, a été faite d'après le système orthographique que j'ai exposé en traitant de ces idiomes dans un ouvrage particulier. J'ai suivi, pour le tibétain et le samskrit, la concordance établie entre les alphabets tibétains et le dévanagari, par le syllabaire de Messerschmidt, et entre le dévanagari et notre alphabet français, par les meilleurs auteurs européens.

p1.159 Au moyen de ces précautions, les personnes versées dans la littérature indienne pourront, à volonté, restituer en lettres dévanagari ou bengali, toute la partie samskrite du vocabulaire dont nous nous occupons.

Étranger jusqu'ici à l'étude de la langue samskrite, j'ai dû me borner à faire une transcription exacte des mots indiens, et une traduction fidèle des explications chinoises et tartares. Si le sens ou l'orthographe des mots samskrits, tels que je les ai exprimés, offrent quelques différences avec le samskrit de l'Hindoustan, on doit attribuer plusieurs de ces différences à l'antiquité du dialecte et aux altérations qu'il a pu subir au Tibet. Les autres peuvent être considérées comme l'effet inévitable de la double transcription qui a fait passer ces mots de l'écriture originale à l'écriture tibétaine, et de cette dernière dans notre alphabet européen.

Pour faire connaître l'ordre des matières suivi dans ce vocabulaire, je transcrirai les titres des soixante et onze sections ou *portes* dont il se compose. L'étendue de ces portes varie beaucoup ; il y en a de très courtes ; quelques-unes, au contraire, sont fort considérables. Le nombre des mots ou des phrases qu'on trouve dans chaque section est souvent indiqué par le titre même qu'elle porte. Je remarque que les titres manquent constamment dans la colonne samskrite, et se trouvent toujours répéter et traduits dans les quatre autres, ce qui

semblerait annoncer que l'ouvrage a été primitivement composé en samskrit, et transporté ensuite dans les autres idiomes. Les dénominations mystiques, et les termes de la morale ascétique des contemplatifs indiens, font la plus grande p1.160 partie de ce vocabulaire. L'interprétation que j'en donne exigerait beaucoup d'éclaircissements que je ne puis tous réunir en ce moment ; telle qu'elle est, elle suffira, j'espère, pour faire concevoir une idée assez avantageuse des notions qui sont indiquées dans ce petit ouvrage.

TOME PREMIER

Porte ou section		Page	Nombre d' articles
1	Noms et surnoms de Fo.	1	58
2	Noms des trois corps (la Doctrine, la Rémunération, la Transformation).	10	3
3	Les trente-deux qualités visibles [1].	11	32
4	Les quatre-vingts beautés (de Bouddha).	19	80
5	Les dix forces de Fo.	35	10
6	Les cinq connaissances.	39	5
7	Les cinq corps de la doctrine.	41	5
8	Les noms et surnoms de Phou-sa.	42	15
9	Noms des différents Phou-sa.	45	28
10	Les cinq Actes de foi.	51	5
11	Les dix terres.	53	10
12	Les dix Pâramitâ.	55	10
13	Les dix maîtres de la loi (ou les dix actions par lesquelles on peut l'apprendre).	57	10
14	Les quatre sentiments qui n'ont pas de mesure.	59	4
15	Les trois portes de l'explication.	60	3
16	Les trois sortes d'intelligence.	63	3
17	Les quatre règles d'affection.	62	4
18	Les dix-huit vides (ou substances spirituelles).	63	18
19	Les connaissances de causalité (*Pradigabout*).	67	2
20	Noms des cantiques.	68	7
21	Les personnages illustres dont il est fait mention dans les cantiques.	70	19
22	Les douze causes.	73	17
23	Les seize sortes de perfection.	76	16
24	Les trois études.	78	3
25	Les quatre réflexions sur les trente-sept secours de la loi.	79	4
26	Les quatre efforts, ou les quatre sortes d'application.	81	10
27	Les quatre pieds du sceptre.	85	10
28	Les cinq fondements ou racines.	89	5
29	Les cinq forces.	90	5
30	Les sept rameaux de connaissances.	91	7
31	Les huit voies de rectitude.	93	8
32	Les deux joints fixes de la contemplation.	95	2
33	Les cinq amas.	96	5
34	Les cinq racines.	97	5
35	Les cinq proportions (les cinq qualités sensibles).	98	5

[1] Voyez ci-dessus, p. 104 et la traduction des articles de cette section, ci-dessous.

TOME DEUXIÈME

Porte ou section		Page	Nombre d' articles
1	Les cinq clartés (sciences).	1	5
2	Les sept provisions de vertu.	2	7
3	Les quatre choses qui se prennent et se donnent.	4	4
4	Les choses qui prolongent la vie.	5	6
5	Les trois qualités naturelles.	6	3
6	Les quatre moyens d'obtenir le bonheur.	7	5
7	Les propriétés du vide(ou de la substance spirituelle).	9	5
8	Les titres des livres sacrés.	10	30
9	Les douze parties de renseignement.	15	12
10	Les douze actions qui instruisent et qui purifient.	18	12
11	Les noms des mondes.	21	4
12	Les noms des quatre îles (*Dwipa*).	23	12
13	Les trois mondes.	25	3
14	Les six dieux du monde des êtres sensibles.	26	6
15	Les trois dieux de la première classe, dans le monde des êtres visibles.	28	3
16	Les trois dieux de la seconde classe .	29	3
17	Les trois dieux de la troisième classe.	30	3
18	Les neuf dieux de la quatrième classe.	31	9
19	Les quatre dieux du monde des êtres sans forme.	33	4
20	Les quatre grandeurs (éléments).	35	4
21	Les quatre grandes couleurs.	36	4
22	Les huit petites couleurs.	37	8
23	Les neuf formes.	38	9
24	Les quatre odeurs.	40	4
25	Les six saveurs.	41	6
26	Les sept touchers.	42	7
27	Les quatre manières de naître.	43	4
28	Les états de l'homme.	44	139
29	Les degrés de parenté.	63	38
30	Les parties du corps.	69	112
31	Les huit choses difficiles ou pénibles.	82	8
32	Les six imperfections.	84	6
33	Les vingt résultats des imperfections.	85	20
34	Les points cardinaux.	88	19
35	La grandeur et la petitesse, le haut et le bas.	91	25
36	Les heureux présages.	95	14

En tout neuf cent quatre-vingt-treize articles, dont plusieurs offrent des phrases composées d'un assez grand p1.163 nombre de mots, et qui, dans la partie samskrite, occupent quelquefois toute la largeur de la page.

Pour achever de faire connaître cet ouvrage, je vais transcrire ici le contenu de quelques-unes des sections les plus intéressantes ; je donnerai la première dans les cinq langues, et les autres en samskrit seulement, en me contentant de marquer les différences qui peuvent se trouver dans les quatre autres parties. [1]

[1] [c.a. : On ne retranscrira ici que la traduction française. L'ensemble des sections est consultable sur gallica ici.]

PREMIÈRE PORTE
Noms et surnoms de Fo

1. *Samskrit*. Bouddha. *Tibetain*, Sang-rgiyas. *Mandchou,* Foutsikhi. *Mongol*, Bourkhan. *Chinois*, Fo.

2. Celui qui sort pour remporter la victoire.

3. *Comme venu*. Ces mots singuliers, *comme venu,* forment un des noms que les bouddhistes donnent le plus fréquemment à Bouddha ; il est, dans les quatre langues, littéralement traduit du samskrit.

4. Le tibétain, le mongol et le mandchou, portent ici : *Celui qui a vaincu les ennemis*. Le chinois dit : *Celui qui rend à chacun suivant ses mérites*.

5. Bouddha qui pénètre la vérité. Le chinois porte : *Qui sait exactement toutes choses*.

6. Celui dont le pied suffit à une marche lumineuse. p1.164

7. Celui qui marche avec bonté ou dans le bien.

8. Celui qui réfléchit les générations.

9. Le maître qui n'a pas de supérieur. Il y a en mandchou et en mongol, celui qui n'a pas d'égal ou qui ne peut être comparé à personne.

10. Le vieillard protecteur et gouverneur. Il y a en mandchou et en mongol celui qui protège les êtres vivants.

11. Personnage honorable du siècle.

12. Celui qui sait tout, ou toutes choses.

13. Le défenseur ou le protecteur éternel.

14. Le Dieu des dieux.

15. Le grand esprit intelligent.

16. Le précieux roi de la doctrine.

17. Celui qui l'emporte sur les autres, qui est hors de rang. Le plus illustre de tous. p1.165

18. Le maître qui enseigne la voie.

19. Celui qui n'enseigne pas deux lois.

20. Le fils aîné du roi Thsing fan. Le nom de ce roi, père de Bouddha, signifie littéralement *pur mangeur*.

21. Dix fois fort.

22. Celui qui subjugue le mauvais génie.

23. Le grand saint.

24. Très victorieux.

25. Maître universel.

26. Celui qui surpasse tout, ou qui règle tout.

27. Celui qui est de lui-même toutes les lois, ou qui a en lui la majesté de toutes les lois.

28. Mer de vertus. p1.166

29. Celui en qui tous mettent leur confiance.

30. Lion qui parle de la loi.

31. Celui qui est supérieur à tous les hommes en intelligence.

32. Celui qui subjugue le mauvais génie Ma par sa force et sa majesté. On a vu précédemment ce que c'était que le génie Ma.

33. Le vieillard sans supérieur.

34. Sans péché. Il y a en mandchou et en mongol celui qui balaie les péchés.

35. Celui qui détruit et qui renouvelle ; en mandchou et eu mongol celui qui soumet les pervers.

36. Celui qui gouverne les êtres incorporels.

37. Celui qui suffit aux six devins, ou qui égale les six esprits.

38. Celui qui sort dans l'intervalle des générations. En mandchou et en mongol, celui qui termine les siècles.

39. Celui qui est éloigné de tous les crimes. En mandchou et en mongol, celui qui dissipe ou diminue les crimes. p1.167

40. Celui qui achève, qui perfectionne.

41. Le lion de Chakya. Cette phrase, qui est construite uniformément dans les cinq langues, fait voir que le mot de chakia est comme un nom de famille ou de tribu, et non pas un nom de Bouddha lui-même, comme on a coutume de le supposer.

42. Le suprême bienfaiteur. En mandchou, celui qui donne de précieux biens.

43. Héros.

44. Sans péché.

45. Sans désir.

46. Sans prise. J'ignore le sens de cette phrase. Mais le mandchou et le mongol signifient également l'action de prendre.

47. Dispensateur de la vraie gloire.

48. Source ou fondement de la loi de bonté.

49. Très pur.

50. Sans pareil.

51. Celui qui connaît les trois temps.

52. Sans tache. p1.168

53. Sans maladie.

54. Parent du soleil, de la famille du soleil.

55. Allié ou parent du soleil.

56. Gootama. *Goou-tam*. Goodam. *Goodam.* Khiu-than. C'est l'un des noms les plus célèbres de Bouddha, particulièrement dans l'Inde orientale, où il a formé le nom composé de *Somonakodom*.

57. Celui qui se réjouit ou qui se plaît dans la canne à sucre. Le mongol et le chinois portent littéralement : *Qui gaudet in familia sacchari*.

58. Maître, gouverneur.

2e PORTE
Noms des *trois corps*

1. *Dharmmakâya*, corps de la loi.

2. *Sambhogakâya*, corps des aisances et commodités de la vie.

3. *Nirmanakâya*, corps de la transformation, ou de la conversion.

3e PORTE
Noms des trente-deux qualités visibles (de Bouddha),
nommées en mandchou et en mongol, *lakchan*

1. Les cheveux rassemblés en nœud, sur un tubercule charnu placé au sommet de la tête.
2. Cheveux agréablement bouclés. p1.169
3. Doigts effilés et longs.
4. L'entre-deux des sourcils garni d'un duvet blanchâtre.
5. Les yeux de la couleur d'un métal bleu-noirâtre.
6. Les paupières comme le roi des éléphants.
7. Quarante dents bien régulières.
8. Dents semblables.
9. Dents bien arrangées et séparées.
10. Dents blanches et brillantes.
11. Salive de haut goût.
12. Joues de lion.
13. Langue large et longue.
14. Voix de Brahma. Dans cette phrase le mot chinois *fan*, répond au samskrit *brahma*, au tibétain *tchhougs-pa*, et au tartare *esroun*, qui n'est peut-être qu'une corruption d'*isuren* ou *ichouara* [1].
15. Bras arrondis et pleins.
16. Les 7 lieux pleins (apparemment 7 parties du corps, connues sous cette dénomination.)
17. Les deux épaules arrondies et pleines.
18. Peau délicate et douce.
19. Teint cuivré tirant sur le violet.
20. Poitrine comme celle du lion.
21. Majesté pleine et suffisante. Le mongol et le mandchou portent : *Corps tranquille et majestueux comme l'arbre* (nommé en samskrit) nyagrodha.
22. Poils qui frisent d'eux-mêmes (*vers la droite*, chin).
23. Poils frisés vers le haut.
24. Le chinois dit mot à mot p1.170 *equi obscurum reconditum*, et le mandchou, *secreta loca intus versantia*. J'ignore le véritable sens de cette phrase.
25. Les deux cuisses arrondies et bien pleines.
26. L'os du genou agréablement arrondi. Il y a dans le mandchou : *le genou non gonflé*.
27. La paume des mains et la plante des pieds douces et délicates.
28. Les pieds et les mains comme un filet.
29. Les mains et les pieds marqués de mille traits, comme l'arme en forme de roue, que l'on nomme en samskrit *tchakra*.
30. Le dessous du pied plein et rempli.
31. La plante des pieds suffisamment remplie.
32. La cheville du pied comme celle du roi des Crabes.

---

[1] Voyez ci-dessous le *Mémoire sur l'étude des langues étrangères chez les Chinois*, et les *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 373.

4e PORTE
Noms des quatre-vingts sortes de beautés (de Bouddha).
En mandchou, *saïn naïrak*, et en mongol, *nayan naïrak*.

1. Ongles de la couleur de cuivre rouge.
2. Ongles éclatants de lumière.
5. Ongles resplendissants de clarté.
4. Articulations des doigts arrondies et pleines.
5. Doigts allongés, minces et arrondis.
6. Doigts ronds.
7. Veines profondes qui ne font point saillie au-dehors.
8. Nerfs et veines sans nœuds.
9. La cheville du pied non saillante.
10. Les mains et les pieds bien faits. Cette expression fait allusion au sceptre mystique des p1.171 divinités bouddhiques qui se nomme ainsi en chinois.
11. La démarche majestueuse comme le lion.
12. La prestance de l'éléphant royal.
13. La marche de l'oie royale.
14. Le port du taureau roi du troupeau.
15. Marche fière, la tète tournée du côté droit, et regardant en arrière.
16. Marchant avec gravité.
17. Marchant avec rectitude.
18. Corps brillant et de belle apparence,
19. Corps resplendissant et sans taches. Le mandchou ajoute comme la pierre de iu.
20. Membres bien proportionnés.
21. Membres purs et brillants.
22. Corps délicat et tendre.
23. Corps très brillant et très pur.
24. Corps *rempli suffisamment*, d'un juste embonpoint.
24. Dimensions du corps agréables. Il y a en chinois : *corporis latitudo vel angustia visu laudabiles.*
25. Marche égale et mesurée.
27. Yeux allongés et brillants.
28. Face remplie d'une majesté prodigieuse et donnant l'air d'une éternelle jeunesse.
29. Membres sans courbure.
30. Corps d'un embonpoint suffisant et agréable.
31. Corps robuste.
32. Les extrémités des os comme un cadenas crochu. Le mandchou porte : *les articulations des membres très distinctes.* p1.172
33. Yeux sortant de leurs *antres* (orbites) et resplendissants de lumière.
34. *Nates* (*oxendicum radices*) *rotondæ et plenæ.*
35. *Nates planæ rectæque*.

36. *Nates æquales et planè compositæ*. En mandchou et en mongol : *nates non elongatæ.*
37. Ventre plane, non proéminent.
38. Nombril profond et agréablement arrondi.
39. Nombril arrondi en forme de roue.
40. En tout admirable et respectable.
41. Mains pendantes jusqu'aux genoux. Le mandchou et le mongol ajoutent : *même quand le corps est droit et non incliné* ; ce qui, je crois, est plus littéral.
42. Marche sans obstacle. Il y a en mandchou et en mongol : *marche exempte de toute fatigue.*
43. Corps sans taches de différentes couleurs.
44. Mains délicates comme un tissu de kieou-lo : c'est la transcription du mot samskrit *koula*. Il y a en mandchou : *comme le coton.*
45. Les lignes brillantes et droites.
46. Lignes des mains profondes.
47. Lignes des mains allongées.
48. Visage plein et arrondi.
49. Lèvres rouges comme le fruit de *bimpa* (bryone des Indes).
50. Langue molle et délicate.
51. Langue mince et large.
52. Langue de couleur rouge.
53. Voix de tonnerre qui ébranle et épouvante. p1.173
54. Voix aimable et harmonieuse.
55. Dents arrondies.
56. Dents tranchantes.
57. Dents blanches.
58. Dents bien appareillées.
59. Dents minces.
60. Nez haut, aquilin.
61. Nez droit et bien fait.
62. Yeux très brillants.
63. Yeux allongés.
64. Paupières épaisses.
65. Le blanc des yeux distinct de la prunelle et brillant comme les pétales du nénuphar bleu.
66. Sourcils allongés et bien dessinés.
67. Sourcils minces et délicats.
68. Les poils des sourcils bien régulièrement disposés.
69. Le lobe de l'oreille épais et allongé.
70. Les deux oreilles bien appareillées.
71. La racine de l'oreille admirablement conformée.
72. Front large, arrondi et plein.

73. Le haut du front d'une noblesse admirable.
74. Cheveux d'un noir bleuâtre comme la pierre d'azur. Il faut remarquer que le mot de *rasiwar*, qui, dans les phrases mandchoue et mongole, représente le nom de cette pierre, est étranger à ces deux idiomes tartares. On ne le retrouve pas non plus dans la phrase samskrite. C'est peut-être une corruption du persan *ladjverd*, qui signifie *lapis lazuli*.
75. Cheveux épais.
76. Cheveux fins et déliés.
77. Cheveux non mêlés, non crépus. p1.174
78. Cheveux où il ne paraît ni poussière ni souillure.
79. Cheveux d'une odeur pure et délicieuse.
80. Les mains, les pieds et la poitrine marqués de signes heureux, et de bons présages causés par une excellente vertu et une admirable bonté.

J'ai précédemment extrait de cette longue et minutieuse description du corps de Bouddha, plusieurs traits qui m'ont paru démonstratifs contre l'opinion de quelques auteurs, qui avaient avancé que Bouddha devait avoir été un nègre venu de l'Éthiopie dans l'Hindoustan. Je ne reviendrai plus sur ce sujet, mais je ferai remarquer que toutes ces épithètes peuvent servir à faire connaître l'idée que se forment de la beauté, les peuples chez qui le bouddhisme est répandu. Assurément, un être conformé comme on vient de le voir, ne serait pas un Apollon, mais ce ne serait pas non plus un magot, comme ces petites figures de bronze, de porcelaine ou de pierre de lard, qui ont été apportées de la Chine par milliers, dans le siècle dernier. Ces figures, qui représentent des vieillards plus ou moins difformes, avec un ventre très proéminent, ne sont point des images de Bouddha ou Fo. Ce sont, pour la plupart, des figures de fantaisie, sculptées par des ouvriers maladroits ; quelquefois aussi ce sont des génies allégoriques, appartenant à la doctrine religieuse du *Tao* ou du Logos. C'est très improprement encore qu'on les désigne dans le commerce sous le nom de *Phou-sa*, ou de *Déesse de la porcelaine*. Cette dernière synonymie a sa source dans une méprise p1.175 très ridicule de quelques Chinois ignorants. Le nom de *Phou-sa* est, comme on l'a vu, l'abrégé du nom samskrit *Bodhisatoua*. C'est celui que portent les divinités secondaires, subordonnées aux Bouddhas, et elles le tiennent de ce Boddhisatoua,

l'un des successeurs de Chakia-mouni, dont il a été parlé plus haut [1]. C'était le fils spirituel de Bouddha, le premier-né de sa bouche, c'est-à-dire le plus illustre de ses disciples, né, comme on sait, plusieurs siècles après lui. Un autre Phou-sa, est *Avalokitechouarah*, en chinois *Kouan-chi-yin*, ou simplement *Kouan-yin*, *la voix qui voit le monde* ; et cette dénomination a rapport à l'un des dogmes les plus raffinés de la métaphysique des bouddhistes. Toutes ces idées n'ont rien de commun avec la porcelaine. Toutefois la confusion a eu lieu à la Chine même, et l'on doit l'attribuer aux religieux du temps des dynasties Soung et Youan, qui transformèrent le grand docteur de la loi Kouan-yin, le samanéen Bodhisatoua, en une déité femelle, fille de Tchouang-wang, de la dynastie des Tcheou. C'est d'eux qu'est venu l'usage de représenter Phou-sa sous la forme d'une femme, avec des ornements de pierres précieuses, une ceinture et des pendants d'oreille. On peut voir quelques détails à ce sujet dans l'Encyclopédie chinoise [2], et dans le petit traité de mythologie intitulé *Seou-chin ki* [3].

Je choisirai encore quelques sections du vocabulaire, en m'attachant de préférence aux objets qui réclament moins d'explications, et qui peuvent jeter du jour sur les doctrines religieuses des sectateurs de Bouddha.

8e PORTE DU PREMIER VOLUME.
Noms et surnoms de Phou-sa

1. Boddhisatoua ; tel est le nom samskrit primitif de ce personnage célébré qu'on a nommé *Djangtchhoub sems-dpâ*, en tibétain, *Fousa* en mandchou, *Bodisatou* en mongol, et *Phou-sa* en chinois. Nous venons d'avertir de la confusion que cette dernière forme du nom de Bodhisatoua a engendrée parmi les mythologues chinois.
2. Mahâsatoua, le grand *Sa* ou *Mahasa*.
3. Dhimânra, le très intelligent.
4. Vidjeta, le très victorieux,
5. Djinâdhârah, celui qui est issu de Bouddha.
6. Djinâmkourah, le rejeton de Fo. Dans cette phrase et dans la précédente, Bouddha est désigné par le nom samskrit *Djina*, qui n'est pas compris parmi ceux que le vocabulaire assigne à cette divinité. Ainsi, les longues listes que

[1] Ci-dessus, p. 120.
[2] San-thsaï thou hoeï, *Traité des affaires humaines*, liv. I, p. 4 v.
[3] Liv. IV, p. 10.

nous avons rapportées, ne sont pas encore complètes, et il serait possible d'y ajouter en dépouillant les litanies qui lui sont consacrées.

7. Vikrantah, le tout-puissant, celui qui peut et qui sait tout.

8. Paramâryâ, l'excellent saint.

9. Sarthabâha, le grand maître des marchands. Ce nom offre dans sa composition la racine *surtha*, d'où paraît être venu le nom des *Sartes* ou *Boukhares*, peuple qui, de temps immémorial, s'est adonné au commerce.

10. Kripâlouh, le doux, le très bon.

11. Ischouarah, le puissant, le dominateur.

12. Dharmmakah, celui qui suffit à la doctrine.

13. Djinorasah, le fils de Bouddha.

14. Dharmmatonirgatah, celui qui est né d'une transmigration ou conversion de la doctrine.

15. Moukhatodjârah, né de la bouche de Bouddha, fils de la doctrine.

19e PORTE DU PREMIER VOLUME
Noms des autres Phou-sa

1. Avalokitechouarah, en chinois *Kouan-chi-yin*, la voix qui voit ou qui reflète le monde, ou, d'une manière plus abrégée, *Kouan-yin, la voix voyante*. Ce personnage, l'un de ceux dont il serait le plus intéressant de bien connaître le rôle dans la doctrine ésotérique des bouddhistes, est celui que les Tibetains ont nommé *sDjan-ras-gdjigs* ou *Djenredji*. On trouvera, dans l'*Alphabetum tibetanum*, un assez grand nombre de notions relatives à ce dieu, et l'on y sera renvoyé par la table au mot *cenresi*. Mais il faut avoir grand soin de démêler ce qui appartient aux missionnaires du Tibet, auteurs des mémoires originaux, de ce qu'y ajoute l'éditeur, dont les hypothèses et les rapprochements sont absolument erronés et tout à fait indignes de confiance.

2. Âkâchagarbhah, cœur du vide, ou du ciel.

3. Mahâsthâmaprâptah, celui qui a obtenu une grande force.

4. Radnapânih, celui qui tient à la main un sceptre précieux.

5. Radnamoudrâhasta, précieux sceau.

6. Radnamoukoulah, précieuse couronne.

7. Radnatchoûtah, précieux front.

8. Radnakoûtah, précieux amas. Dans les cinq noms qui précèdent, les mots chinois et mandchous, qui répondent au samskrit *radna*, sont équivoques, et peuvent se traduire par *sceau, sigillum*.

9. Vimouktitchandrah, lune qui se découvre entièrement.

10. Padmanetrah, yeux pareils au nénuphar bleu.

11. Vichâlanetrah, yeux grands.

12. Samanteryâvathah, souverainement bon, ou très persévérant dans sa marche.

13. Samantaprâsâdikah, admirable, très excellent. p1.178

14. Djñânavatîh, doué de connaissances universelles.

15. Samantatchâritramatih, qui marche constamment dans la voie de la prudence.

16. Sinhâvikrîditah, joyeux lion.

17. Mahâghochasouararâdjâh, roi à la voix harmonieuse.

18. Sinhânâdanâdih, lion qui rugit.

19. Anoupaliptah, sans tache, sans corruption.
20. Koumârabhoûtah, adolescent.
21. Djyatichmatih, brillant, lumineux.
22. Akchayamatih, dont l'intelligence n'a pas de bornes.
23. Adityagarbha, éclatant comme le soleil.
24. Vadjrasâra, cœur ou entrailles de diamant.
25. Âchougandhah, subtil parfum.
26. Gouhagouptah, celui qui se cache dans les antres.
27. Djyotiprabha, qui brille comme les étoiles, ou comme la flamme.
28. Akchayakarandhah, celui dont les facultés (littéralement les instruments) sont sans bornes.

20e PORTE DU PREMIER VOLUME
Noms des *Litanies*

Je traduis par litanies le mot chinois *ching-wen*, littéralement *sanctorum auditio*. Les mots tartares *charwaga* et *sirwak* paraissent la transcription du terme samskrit, qui, sans doute, a une valeur semblable ou peu différente. Au reste, les sept noms qui sont rapportés ici, quoique significatifs en samskrit, sont vraisemblablement employés comme noms propres, puisque le plus souvent on s'est contenté de les transcrire dans les autres langues. Il faut excepter le tibétain, idiome dans lequel, malgré son extrême rudesse et la pauvreté dont on pourrait la croire accompagnée, les mystiques ont trouvé le moyen de rendre, en les traduisant, les notions métaphysiques les plus raffinées, et les noms propres samskrits presque sans exception.

1. Srotâpanna, *Sourtaban, Souritban*, Siu-tho-wan.
2. Sakridâgâmih, *Sagardagam*, Sse-tho-han. p1.179
3. Anâgâmîh, *Anagam*, A-na-han.
4. Akavitchika, voix qui supplée à tout (?).
5. Oûrddhachrotâ, noble transposition, retour spirituel.
6. Schradadhanousâri, celui qui suit avec respect ; *Arahan* fidèle.
7. Pradinâvimoukta, *arahan* intelligent. Les *arahan* sont une classe particulière d'êtres supérieurs à l'homme, connus dans la mythologie indienne.

21e PORTE DU PREMIER VOLUME

Noms des *Vénérables* ou *Illustres* [1], dont il est parlé dans les cantiques

1. Achouadjitra, le vénérable *A-choue-tseu*.
2. Mahânâmah, le vénérable au grand nom.
3. Kâlitah, le vénérable aux yeux réunis, ou, selon la version tartare, celui qui est né d'un embrassement.
4. Ourouvilouâkâchyapah, celui qui observe la *lumière agrandie*, en chinois *yeou-leou-pin-lo-kia-ye.*
5. Nadîkâchyapah, celui qui observe l'éclat des rivières, en chinois *Na-ti-kia-ye*.
6. Gayâkâchyapa, celui qui observe la lumière du Gaya ; j'ignore ce que signifie ce mot samskrit, qui n'est pas traduit, mais seulement transcrit dans les quatre autres idiomes. Le nom de ce personnage est, en chinois, *Kia-ye-kia-ye*.
7. Gavâmpatih, le maître des boeufs ; en chinois, *Kia-fan-pho-ti*.
8. Bâschpah, en tibétain, *rLangs-pa* ; en mandchou, *Melken* ; en mongol, *Baschpa* ; en chinois, *Pa-sse-pa*. Il faut remarquer la forme qu'a ici le nom de ce personnage célèbre, ie premier des grands lamas, au temps de Khoubilai. Les Tibetains l'ont sans doute transcrit à leur manière avec une gutturale quiescente, *bag-spa* ou *bags-pa* ; et de cette transcription, les Mongols ont fait tantôt *Bakpa*, et tantôt *Baspa*. p1.180 L'orthographe originale en samskrit, et la manière dont les Chinois contemporains ont prononcé ce nom, ne laissent aucun doute sur la véritable leçon, qui doit être *Vâspa* ou *Bâspa*.
9. Tchoûthpanthaka, ou *So-kia-tho*, celui qui procède par les voies étroites.
10. Mahâpanthaka, ou *Tcheou-tho*, celui qui procède par les voies larges.
11. Tchounda, ou *Tchun-ti,* celui qui rappelle, ou qui réveille les souvenirs.
12. Schronâmkotîbîmchah, ou *Kouo-ti-pi-cha*, celui qui est marqué des vingt lignes qu'on voit dans la constellation *Nirekhe. Nirekhe* est le nom mandchou de l'une des vingt-huit constellations lunaires, de celle qu'on nomme en chinois *Niu*, et en samskrit *Sirwana*. Il faut qu'elle porte encore un autre nom dans la langue des brahmanes, puisque celui-ci ne se trouve pas dans le nom composé du personnage en question. Cet autre nom, dans cet article et dans le suivant, paraît être celui de *Schrona*. La constellation *Sirwana* répond, comme on le verra plus bas, aux étoiles du col du capricorne.
13. Oudâyi, ou *Yeou-theou-i*, celui qui s'élève.
14. Schronakotikarnnah, ou *Kouo-ti-ka-la-na*, les oreilles (ou cornes) de celui qui est dans la constellation Sirwana.
15. Oupâlih, ou *Yeou-pho-li*, le disciple voisin.
16. Mahâkoschthilah, ou *Ma-ha-a-i-to*, celui qui a un gros ventre.
17. Vakkoulah, ou *Pa-kou-li.*
18. Gopâ, ou *Kouo-pa-pi-khieou-ni*, la mendiante Gopâ, présidant à l'élément terrestre.
19. Dharmmadinna, ou *Tha-ma-ti-na-pi-kieou-ni*, la mendiante Dharmmadinna (racine de la loi).

---

[1] On a vu ce que c'était que ces *Vénérables*, dans le *Mémoire sur la succession des Patriarches bouddhistes*, ci-dessus, p. 118.

8e PORTE DU DEUXIÈME VOLUME
Titres des livres sacrés de la religion de Bouddha

1. Bodhisatouapitakamra, mystères ou doctrine secrète des divinités de l'ordre des Phou-sa. p1.181
2. Lankâvatâramra, livre de Leng-kia, vraisemblablement Ceylan.
3. Ghanapyoûha, le livre des épaisses forêts.
4. Souvikrântavîkrâmî, livre des questions sur le puissant et le victorieux.
5. Châliptasoumbhakamra, livre des rejetons ou tiges de riz.
6. Radnolkâ, livre du sceptre, ou du sceau.
7. Sarvaveedalyâsamgraha, livre révélé de la bouche de Fo, et contenant la totalité des *doctrines liées*. — J'ignore ce que signifie cette dénomination.
8. Sanghâtasoûtram, livre révélé de la bouche de Fo, intitulé *Sangatha* ; en chinois, *Sen-kia-to*. Ce mot, suivant l'interprétation tartare, doit signifier *double* ou *pair*.
9. Abhidharmâh, en chinois *A-pi-tha-ma*, livre révélé de la bouche de Fo, et dont le titre paraît signifier *manifesté* ou *révélé*.
10. Pinayah, en chinois, *Pi-naï-ye*, livre révélé de la bouche de Fo, et dont le titre indique la conversion, l'amélioration, le changement de mal en bien.
11. Pradjñâpti, le livre révélé de la bouche de Fo, qui traite des noms et des discours.
12. Châstramra, en mongol, *Schastir*. Le mandchou rend ce titre par les mots *instruction* et *enseignement*, et le chinois par *supplément aux mystères*. Il s'agit vraisemblablement des mystères de Phou-sa, dont il a été question ci-dessus, n° 1.
13. Dhâtoukâyeh, collection des principes, ou, suivant la traduction chinoise, *les huit points essentiels servant de principes.*
14. Vinayakchoudrakamra, lois de l'ordre mineur.
15. Outtaragrantha, lois de l'ordre majeur.
16. Archah, en mongol, *Schastir*, livres sacrés, canoniques.
17. Agama, ce mot est exprimé par les syllabes chinoises *a-han*, et rendu en mandchou par le mot *piwanggirit*, dont p1.182 la forme est étrangère aux langues tartares, et dont la signification ne m'est pas connue.
18. Sravatchanam, excellents discours, décrets admirables.
19. Châsanamra, instruction.
20. Siddhânta, arrêt suprême.
21. Satam, raison, loi.
22. Samaya, rituel, cérémonial.
23. Gathah, vers, formule mesurée. On a vu plus haut (p. 147) que les *gathah*, ou *kiei-tha*, étaient une strophe de quatre vers, de chacun cinq ou sept syllabes, et qu'on indiquait l'étendue des livres, en marquant le nombre de ces strophes qu'ils contiennent.
24. Napâdah, mot.
25. Mischrakam, poème.
26. Gadyam, phrases qui se suivent, périodes.
27. Tchtchhandam, rîmes, consonances.
28. Dantakam, long poème.
29. Samantakam, méditation, ou formule pour s'y préparer.
30. Moolam, méditation, ou éjaculation.

20e PORTE DU PREMIER VOLUME
Noms des points cardinaux et des parties de l'espace,

1. Dika, point, partie, côté.

2. Poûrva, Orient.

3. Dakchinâ, Midi.

4. Vaschtchimâ, Occident.

5. Outtarah, Nord.

Les numéros 6, 7, 8 et 9 désignent les quatre points intermédiaires par des noms composés de ceux-ci.

10. Oûrdha, le haut, le zénith.

11. Adha, le bas, le nadir.

12. Eechânî, le siège du dieu existant par lui-même.

13. Agneyi, le siège du dieu du feu.

14. Vâyathi, le siège du dieu de l'air ou du vent.

15. Neeriti, le siège du Lo-tcha ; en tartare, de celui qui s'éloigne de la vérité.

16. Eendri, le siège du roi du ciel, que les Mongols nomment *Khormousda*. Ce dernier nom, qui désigne *Indra*, ne paraît pas avoir, avec le mot persan *Hormuzd*, l'analogie qu'a cru y remarquer M. Schmidt [1] ; il ne se trouve ni en samskrit, ni dans les deux autres transcriptions tartares. Indra est nommé en chinois le seigneur *Che*, et en tibétain, *Vang-po*.

17. Yamyâ, siège du dieu Yan-ma-lo. C'est le *Ilmoun-kan* des Mandchous, le *Erlik* des Mongols, et le *gChin-rdje* des Tibetains, ou le dieu des enfers.

18. Vârouni, séjour du dieu des eaux [2].

19. Kooveri, séjour du dieu Yo-tcha, ou, suivant la traduction mongole, de celui qui a *un mauvais corps*. C'est sans doute le Kouyera des Hindous [3].

J'ai donné ailleurs [4] les noms des trente-trois dieux qui habitent les *trois mondes* ; ces noms sont extraits des 15e, 16e, 17e, 18e et 19e portes du second volume de notre vocabulaire. Je me suis dispensé de les reproduire ici, pour éviter les répétitions inutiles.

@

---

[1] *Forschungen im Gebiete der ælteren Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel Asiens*, u. s. f., p. 173. Comparez, Pallas, *Sammlung Historisch. Nachricht.*, t. II, p. 47.
[2] *Recherches Asiatiques*, t. I, p. 190.
[3] *Recherches Asiatiques*, t. I, p. 186.
[4] *Livre des Récompenses et des Peines*, p. 67.

Observations chinoises et japonaises sur la chute des corps météoriques
(1819)

@

p1.184 Les Chinois ont remarqué dès longtemps ce phénomène extraordinaire, qui n'a commencé que depuis peu d'années à fixer, d'une manière régulière, l'attention des Européens. La chute des pierres météoriques ne pouvait manquer d'éveiller la curiosité, dans un pays où l'on est accoutumé à chercher au ciel les causes et les types des événements du monde sublunaire, et à considérer les phases des corps célestes, les comètes et jusqu'aux nuages, comme des présages de la paix ou de la guerre, de la félicité ou du malheur des peuples, de la vie ou de la mort des souverains. Aussi les Chinois ont-ils tout observé, tenu compte de tout, et dressé des tables météorologiques, dans lesquelles la forme même des nuages est soigneusement décrite ; c'est là une partie essentielle de leur astrologie. Mais, quelque puéril que soit souvent le motif qui a guidé les observateurs, leurs observations n'en sont pas moins bonnes à examiner.

Le nom le plus ordinaire par lequel les Chinois désignent les pierres atmosphériques, est celui de *sing yun tchhing chi*, étoiles tombantes et changées en pierres. p1.185 On les range dans la classe des météores, avec les *lieou sing*, c'est-à-dire avec les étoiles *coulantes*, et les globes de feu. Il faut remarquer que le mot de *sing* est plus générique que celui d'étoile, et qu'il désigne aussi les planètes et les comètes ; de sorte qu'on serait tenté de croire que la plus récente des hypothèses par lesquelles on a cherché à expliquer la chute des aérolithes, se serait présentée la première aux astronomes chinois. Au reste, il y a un auteur qui a rejeté cette opinion comme une erreur grossière :

> « Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dit-il, on ne saurait compter le nombre de ces étoiles qui sont tombées sur la terre, et cependant on ne s'aperçoit pas que le nombre des corps lumineux qui sont suspendus dans le ciel ait diminué le

> moins du monde. Dira-t-on qu'à mesure qu'il en tombe, il s'en reproduit de nouveaux, et que la génération des étoiles est comme celle des hommes ?

Un autre auteur remarque que le nom d'*étoiles tombantes* vient uniquement de ce que ces corps paraissent aux yeux comme des étoiles ; mais croire que ces pierres sont des étoiles, est, suivant lui, une absurdité.

> « Des pierres sont tombées, dit-il ; le vulgaire les a prises pour des étoiles, et voilà l'origine du nom qu'on leur a donné.

La description que les auteurs les plus exacts font des *lieou-sing* ou bolides, et des aérolithes (car dans leur opinion ces deux phénomènes sont inséparables), s'accorde parfaitement avec ce qui a été observé en Europe. Quelquefois les *étoiles tombantes* n'ont été annoncées par aucun signe particulier. Le ciel étant serein, sans nuages, soit de jour, soit de nuit, on est surpris tout à p1.186 coup par un bruit semblable à celui du tonnerre, ou d'un mur qui s'écroule, ou au mugissement d'un bœuf, et qui se fait entendre a plusieurs dizaines de lieues. Le plus souvent, pourtant, on a observé des globes de feu qui parcouraient le ciel dans différentes directions, et avec un mouvement plus ou moins rapide. Si le phénomène a lieu pendant la nuit, on remarque que la lumière qui part du globe éclaire le ciel et la terre, et produit une clarté égale à celle du jour. Au moment où le globe éclate, on entend un sifflement qu'on a coutume de comparer au bruissement des ailes des oies sauvages, ou d'une étoffe qu'on déchire. Il tombe une pierre, ou deux, ou un plus grand nombre ; quelquefois elles tombent comme une pluie. Elles ont rarement plus d'un pied de long ; on en cite qui pesaient quinze et même dix-sept livres. Elle sont brûlantes au moment de leur chute, et de couleur noirâtre, sonores quand on les frappe, mais quelquefois assez légères. À l'endroit où le globe a fait explosion, on aperçoit une lueur d'une certaine étendue, allongée et comparable à un serpent, et qui persiste plus ou moins longtemps ; le ciel est plus pâle en cet endroit ; d'autres fois il est de couleur rouge tirant sur le jaune ; ou verdâtre comme des touffes de bambou. Il est tombé des aérolithes,

ou, comme disent les Chinois, des étoiles, au milieu des champs, dans les camps, dans les villes, dans la capitale, sur le toit des maisons. On a remarqué que les animaux en étaient effrayés. Au reste, quoique les aérolithes soient fréquemment tombés au milieu des lieux habités, on ne cite, non plus qu'en Europe, aucun exemple d'hommes qui en aient été atteints.

p1.187 Il n'est pas toujours fait mention d'aérolithes à la suite des explosions de bolides ; mais cela n'empêche pas les Chinois de réunir ensemble ces deux sortes de phénomènes, dont l'un est, suivant eux, la cause de l'autre ; et en cela, leur opinion ne s'écarte pas de celle qui paraît prévaloir à présent parmi les hommes les plus instruits.

> « On a recueilli les pierres, dit un ancien auteur, quand on a pu suivre des yeux leur chute, voir ce qui a précédé et ce qui a suivi, et en tenir note. Mais quand les étoiles sont tombées dans des lieux très éloignés, ou au milieu des montagnes, ou dans l'eau, il n'a pas été possible de les retrouver.

Par une conséquence de cette idée, Ma-touan-lin, qui a consacré dix-huit livres de sa bibliothèque à tracer l'histoire des éclipses, des comètes, des occultations d'étoiles par la lune et les planètes, des incendies, des inondations, des tremblements de terre, des éboulements et de tous les autres phénomènes qui sont du domaine de la météorologie, de l'astronomie et de la géographie physique, Ma-touan-lin a rassemblé dans un même catalogue chronologique, les globes de feu et les pierres tombées du ciel. J'ai pris cet auteur pour guide dans le catalogue qu'on va lire [1], avec cette différence qu'en rapprochant, comme lui, des aérolithes, les bolides qui ont fait une explosion semblable au bruit du tonnerre, j'en ai écarté ceux dont la disparition n'a pas été accompagnée de détonation. On peut conserver des doutes sur la p1.188 nature de ceux-ci, et le nombre en est d'ailleurs si considérable, qu'il y aurait de quoi en remplir un volume.

D'un autre côté, j'ai cru devoir assimiler aux aérolithes, certaines

---

[1] Les observations marquées d'une * ne sont pas prises dans l'ouvrage de Ma-touan-lin.

pierres de couleur noirâtre ou violette qui, à ce qu'on prétend, tombent avec la foudre, et qu'on appelle pour cette raison *haches de foudre, lissoirs, marteaux, coins, vrilles, anneaux, perles de foudre*, ou, pour mieux dire, du Dieu du tonnerre. Leur forme approche un peu de celle des objets dont on leur donne le nom. Les marteaux pèsent quelquefois plusieurs livres ; il y a des coins de la longueur d'un pied. Tous ces objets ressemblent à du fer, ou à de l'acier. On raconte, à ce sujet, des histoires merveilleuses, que l'auteur même du livre japonais où je les trouve, traite de contes ridicules. Il en donne ensuite une explication qui ne l'est guère moins ; car elle est fondée sur les principes fantastiques de la physique chinoise. Ce qu'il dit de plus judicieux, c'est que ces prétendus outils du Dieu de la foudre sont de la même nature que les *étoiles tombantes* ; mais il va trop loin, quand il ajoute que les uns et les autres doivent être considérés comme les traces de phénomènes analogues aux pluies de pierres, d'or, de millet, de riz, de poil, de sang, etc., dont il est fait mention dans les chroniques. Il prétend encore que la chute des pierres de foudre est beaucoup plus commune dans les pays du Nord ; qu'elle est, au contraire, assez rare au Japon, et il cite, en preuve de ce qu'il avance, un orage des plus terribles qui eut lieu dans la capitale du Japon, le vingtième jour p1.189 de la sixième lune, en 1710. Le tonnerre tomba dans un grand nombre d'endroits, et détruisit plusieurs centaines de maisons ; cependant on ne trouva pas une seule de ces prétendues haches, ni de ces coins du Dieu de la foudre. Sa preuve, comme on voit, n'en est pas une ; et si ces pierres, qui ne paraissent pas avoir d'analogie avec nos *pierres de foudre*, étaient reconnues pour de véritables aérolithes, il serait naturel de penser que le tonnerre, auquel on en attribue la formation, serait ce même bruit qui accompagne l'explosion des bolides, et qui se fait entendre après la chute des aérolithes.

Je crois les observations qu'on va lire, faites avec exactitude, et racontées fidèlement ; je ne puis pourtant répondre que de l'attention que j'ai mise à les traduire. Les physiciens chinois se trompent facilement ; mais on ne saurait croire qu'ils aient jamais intention de

tromper. Si l'on s'étonnait du grand nombre de faits semblables qui sont venus a leur connaissance, il y a un auteur chinois qui a le premier témoigné cet étonnement. Mais on s'expliquera la chose en songeant à la vaste étendue de la Chine, et aux préjugés qui en rendent les habitants attentifs à considérer tout ce qui se passe dans le ciel. On remarquera de plus que les observations de cette espèce remontent chez les Chinois à une époque voisine de la fondation de Rome. Au reste, en donnant ce catalogue comme un premier échantillon des extraits relatifs aux sciences naturelles que j'ai commencé à tirer de l'*Encyclopédie chinoise*, j'ai seulement en vue de contribuer à compléter l'histoire d'un phénomène intéressant, et nullement de chercher matière à de nouvelles théories p1.190 pour l'expliquer. Seulement je ferai observer que, d'après les récits des écrivains chinois et japonais, le *lieou-sing*, ou globe igné, qui produit les pierres tombantes, a été, dans le plus grand nombre de cas, observé avant la chute, et semble en avoir été la cause immédiate. Cette observation est d'accord avec l'opinion la plus répandue aujourd'hui ; mais, comme elle a été révoquée en doute, le témoignage des Chinois, qui la confirme, peut n'être pas entièrement superflu.

Catalogue des bolides et des aérolithes observés à la Chine et dans les pays voisins

@

687 ans avant Jésus-Christ, en été, à la 4e lune, le jour Sin-mao (5e de la lune), les étoiles ne paraissant pas, quoique la nuit fut claire, il tomba une étoile en forme de pluie. — On a beaucoup discuté sur ce texte de Confucius, qu'on explique de différentes manières. Mais l'opinion la plus probable, est qu'il a voulu parler du phénomène dont on a observé depuis tant d'exemples.

644, au printemps, à la 1e lune, le jour Ou-chin, à la nouvelle lune, cinq pierres tombèrent dans le royaume de Soung (Ho-nan).

211. La planète Mars étant dans le voisinage d'Antarès, une étoile tomba à Toung-kiun, et, parvenue à terre, elle se changea en pierre.

Ou grava sur cette pierre six caractères qui signifiaient : *L'empereur va mourir, et son empire sera divisé*. L'empereur envoya sur les p1.191 lieux des officiers pour arrêter et châtier les auteurs de cette supercherie, et fit brûler la pierre.

192. Une pierre tomba à Mian-tchou.

89. À la 2e lune, le jour Ting-yeou, il tomba deux pierres à Young. Le ciel était serein, sans nuages. Le bruit se fit entendre à quarante lieues.

86-81. Un globe de feu tomba sur le toit du palais de Wan-tsaï, dans le pays de Yan. Il venait de l'orient.

74. À la 2e lune, le jour Kia-chin, au lever de l'aurore, il y eut une étoile grande comme la lune qui paraissait suivie de beaucoup de petites étoiles, et qui se dirigeait vers l'ouest. — À la 3e lune, le jour Ping-siu, un globe de feu sortit de la constellation du Corbeau, près de la Coupe, se dirigea vers le nord-est, entra dans le Thaï-weï [1]. Quand il commença à paraître, il était petit, mais il grossit, jeta une vive lumière, et un peu après on entendit un bruit comme celui de trois coups de tonnerre.

38. À la 1e lune, le jour Ou-tchin, il tomba six pierres dans le royaume de Liang.

32. À la 9e lune, le jour Ou-tseu, un globe de feu sortit de la grande Ourse ; sa couleur était blanche, et sa lumière éclairait la terre. Elle était de forme allongée, de quarante pieds de long, et s'agitait comme un serpent. Elle grandit jusqu'à la longueur de cinquante ou soixante pieds, et forma des ondulations à l'ouest du cercle de perpétuelle apparition, au nord-ouest du Sagittaire. Elle p1.192 se roula ensuite comme un anneau dont les deux extrémités ne se joignaient pas du côté du nord.

29. À la 1e lune, le jour Koueï-mao, il tomba quatre pierres à Kao, et une à Feï-lo.

---

[1] Espace du ciel au nord de l'équateur, qui comprend une partie du Lion, de la Vierge, etc.

22. À la 2e lune, le jour Jin-siu, il tomba huit pierres à Pe-ma.

19. À la 5e lune, le jour Koueï-weï, il tomba trois pierres à Tou-yan.

15. À la 2e lune, le jour Koueï-weï, après minuit, il tomba une étoile en forme de pluie. Elle avait d'un à vingt pieds de longueur. Avant de toucher la terre, sa lumière, qui était de différentes couleurs, s'éteignit.

12. À la 3e lune, une pierre tomba à Tou-kouan. À la 4e lune, le jour Ting-yeou, entre trois et cinq heures de l'après-midi, le ciel étant clair et serein, on entendit à plusieurs reprises comme les éclats du tonnerre. On vit un globe de feu dont la tête était de la grosseur d'une urne, et long de plus de cent pieds. Sa lumière était éclatante et d'un blanc rougeâtre. Il passa au sud-est du soleil, en jetant de tous côtés des étincelles qui faisaient comme une pluie de feu, et qui durèrent jusqu'au soir. Tout le monde dit que c'était une étoile tombée, comme celle de l'an 687.

6. À la 1e lune, le jour Ting-weï, il tomba dix pierres à Pe-ti. — À la 9e lune, le jour Kia-tchin, il en tomba deux autres à Iu.

2e année de l'ère chrétienne. À la 6e lune, il tomba deux pierres à Kiu-lou. — Depuis le temps de Hoeï-ti, on compte onze chutes de pierres, qui toutes furent accompagnées de lumière et d'un bruit comme celui du tonnerre. p1.193

34. À la 3e lune, le jour Koueï-mao, un globe de feu semblable à la lune, sortit du Thaï-weï, entra dans le Chariot, près de ζ. Sa lumière était blanchâtre, et on voyait auprès une dizaine d'étoiles plus petites. Quand elle s'éteignit, on entendit un bruit comme un coup de tonnerre. — À la 12e lune, le jour I-haï, un globe de feu, semblable à une urne, sortit du sud-ouest de l'Hydre et entra dans le Corbeau. Au moment où il s'éteignit, on en vit jaillir des jets de lumière très déliés, et on entendit un bruit ou roulement semblable au tonnerre.

36. À la 10e lune, le jour Ting-mao, une grande étoile *coula*, en répandant une vive lumière, de l'orient des Gémeaux, vers l'occident, et disparut en faisant un grand bruit.

90. À la 2e lune, le jour Ting-yeou, il y eut un globe de feu de la

grosseur d'une courge, qui prit naissance dans la grande Ourse, vers le nord-est, et qui se dirigea au sud-ouest vers le petit Lion, à l'ouest duquel il s'éteignit. Peu après on entendit un bruit semblable à un coup de tonnerre. Il resta, au nord-est de Régulus, une lueur de deux pieds de long.

102. À la 11e lune, le jour Ting-tcheou, il y eut un globe de feu, gros comme le poing, qui prit naissance dans le milieu du Chariot ; il se dirigea au nord vers Cassiopée ; sa lumière était d'un blanc orangé. Il se détourna vers le nord-ouest, et lit une explosion accompagnée de tonnerre.

106. À la 9e lune, quatre pierres tombèrent à Tchin-lieou.

138. À la 2e lune, le jour Sin-tcheou, il y eut un p1.194 globe de feu, grand comme un boisseau, qui du nord-ouest se dirigea vers l'est. Sa longueur fut de huit à neuf pieds ; sa couleur, jaune-rougeâtre. Il produisit un roulement.

154. À la 2e lune, le jour Koueï-haï, il tomba une pierre à Yeou-fou-foung ; il en tomba deux autres à Khian. Ces différentes chutes furent accompagnées de bruit de tonnerre.

263. À la 6e lune, il y eut deux globes de feu de la grosseur d'un boisseau, qui parurent dans l'ouest, et se dirigèrent séparément, l'un au nord, et l'autre au sud, en jetant une grande lumière, et produisant un bruit ou roulement.

268. À la 7e lune, une étoile tomba en pluie du côté de l'ouest.

288. À la 8e lune, le jour Jin-tseu, nouvelle pluie d'étoiles.

303. À la 11e lune, le jour Sin-i, il y eut une étoile qui tomba au nord du zénith ; sa lumière devint blanche, et il y eut une explosion.

304. À la 7e lune, le jour I-tcheou, une étoile tomba avec bruit.

305. À la 10e lune, autre chute semblable, aussi avec explosion.

307. À la 9e lune, le jour Sin-mao, une étoile grande comme le soleil partit du sud-ouest, et se dirigea vers le nord-est ; elle était suivie d'autres étoiles plus petites, de la grosseur d'un boisseau ; le ciel était

tout rouge, et l'on entendait le bruit du tonnerre. — À la 12e lune, le jour Ting-haï, une étoile *coula*, et éclata avec bruit. p1.195

310. À la 10e lune, le jour Keng-tseu, une étoile de feu tomba avec bruit dans la partie du nord-ouest ; on la fit chercher, et l'empereur en reçut des fragments à Phing-yang.

333. Une étoile tomba à six lieues au nord-est de Ye ; elle était d'abord d'un rouge-noirâtre. Un nuage jaune s'étendait comme un rideau, à plusieurs centaines de pieds. On entendit un bruit comme celui du tonnerre. Quand elle tomba à terre, elle était brûlante ; la poussière s'éleva jusqu'au ciel. Des laboureurs qui la virent tomber, allèrent la chercher. La terre était encore très chaude. Ils virent une pierre large d'un pied, au moins, de couleur noirâtre et assez légère, qui résonnait quand on la frappait, comme l'instrument appelé *khing*.

344. À la 4e lune, le jour Koueï-weï, une étoile de la grosseur d'un boisseau, de couleur rouge-jaunâtre, sortit de la Lyre, et disparut avec explosion près de la tête de Céphée.

369. À la 10e lune, le jour Jin-chin, grande étoile tombante, du côté de l'ouest, avec un bruit de tonnerre.

381. À la 10e lune, le jour I-mao, une étoile courut du sud-est en passant près de l'Hydre et du Corbeau, et faisant un grand bruit.

388. À la lune intercalaire, le jour Ou-tchin, une étoile vulgairement appelée *Chien du ciel*, tomba avec bruit dans le nord-est.

389. À la 3e lune, le jour Ting-weï, une grande étoile courut du sud-est, la queue tournée vers la terre, et longue de soixante à soixante-dix pieds, avec un grand bruit. p1.196

394. Une étoile tomba au nord du fleuve Jaune, avec beaucoup de fracas, et en répandant une lumière qui éclaira le ciel et la terre.

452. À la 5e lune, le jour Sin-haï, une étoile de la grosseur de cinq boisseaux tomba dans le sud-ouest, avec un bruit qui se répéta six à sept fois.

466. À la 11e lune, le jour I-yeou, il y eut un globe de feu qui éclaira

la terre, et qui produisit un bruit composé de plusieurs coups successifs.

511. À la 9e lune, le jour Phing-chin, on entendit de grands bruits de tonnerre dans la partie nord-ouest du ciel, et on vit une vapeur rouge qui descendit jusqu'à terre.

532. À la 7e lune, le jour Kia-tchin, une étoile tomba en pluie.

546. À la 9e lune, le jour Ting-weï, l'empereur Kao-tsou était occupé à faire le siège de la ville de Iu-pi. Il y eut une étoile qui tomba dans le camp : tous les ânes qui s'y trouvaient se mirent à braire.

552. À la 12e lune, une étoile tomba à 'Ou-kiun.

554. Au moment où les troupes de Tcheou assiégeaient Kiang-ling, il tomba une étoile dans la ville.

568. À la 2e lune, le jour Keng-'ou, il y eut un globe de feu qui sortit du Bouvier, et se dirigea vers le Cygne, avec un bruit de tonnerre.

577. À la 12e lune, le jour Koueï-tcheou, un globe de feu, de la grandeur de la lune, se dirigea vers l'occident, en serpentant, et fut accompagné d'un grand bruit.

578. À la 6e lune, le jour Ting-mao, il y eut un globe de feu, de la grosseur d'un œuf, qui sortit de la p1.197 balance, se dirigea vers le nord-ouest, ayant une queue, et laissant une trace de dix pieds de long. À la 8e lune il s'éteignit.

579. À la 5e lune, le jour Kia-chin, il y eut une étoile, grosse comme trois boisseaux, qui sortit entre η et β de la Vierge, et qui entra dans l'Hydre ; elle était d'une couleur blanc-bleuâtre, et sa lumière éclairait la terre. Le bruit qu'elle faisait ressemblait à celui du vent qui agite des drapeaux.

581. À la 11e lune, le jour Ki-i, il y eut un globe igné, dont le bruit imita celui d'un mur qui s'écroule. La lumière éclaira la terre.

585. À la 8e lune, le jour Ou-chin, il parut plusieurs centaines d'étoiles coulantes qui tombèrent en se dispersant de tous côtés.

615. À la 12e lune, le jour Ou-yen, une étoile de la grandeur de dix boisseaux tomba à Tse-lou.

616. À la 5e lune, le jour Koueï-sse, un grand globe de feu tomba à 'Ou-kiun, et se changea en pierres. — À la 8e lune, le jour Jin-yeou, un globe de feu de la grandeur d'un boisseau sortit de Cassiopée, en produisant un bruit pareil à celui d'un mur qui s'écroule.

617. À la 5e lune, le jour Sin-haï, une étoile de la grosseur d'une cruche tomba à Kiang-tou.

620. À la 10e lune, le jour I-weï, il y eut une étoile qui tomba à Toung-tou, avec un bruit qui eut lieu à plusieurs reprises.

628, Un *chien du ciel* tomba à Hia-tcheou dans le milieu de la ville.

*637. À la 2e lune, le ne jour, une grande étoile p1.198 *coula* de l'est à l'ouest, avec un bruit semblable à celui du tonnerre (*Histoire du Japon*).

640. À la 8e lune, une étoile tomba dans la ville capitale du pays des Ouigours.

644. À la 5e lune, il y eut dans l'ouest un globe de feu qui sortit de Pégase, avec un bruit semblable à celui du tonnerre.

653. À la 10e lune, le 10e jour, une révolte éclata à Mou-tcheou ; il y eut une étoile qui tomba dans le camp des révoltés.

666. À la 1e lune, le jour Koueï-yeou, une étoile sortit du Thaï-weï, et coula vers l'orient, en imitant le bruit du tonnerre.

670. La même chose eut lieu dans l'occident, à la 11e lune.

707. À la 3e lune, le jour Phing-tchin, il y eut un globe de feu, qui fit un bruit semblable à celui d'un mur qui tombe, et dont la lumière éclaira la terre.

708. À la 2e lune, le jour Koueï-weï, une grande étoile tomba dans le sud-ouest. Il y eut comme un coup de tonnerre, et les oies sauvages s'envolèrent. — Au temps de la guerre du général Sun-thsiouan contre les Tartares orientaux, à la 6e lune, le soir, il tomba une grande étoile dans le camp.

744. À la 2e lune intercalaire, le jour Sin-haï, il y eut une étoile de la grosseur de la lune qui tomba dans la partie du sud-est. Après qu'elle fut tombée, on entendit un grand bruit.

757. Des rebelles faisaient le siège de Nan-yang. À la 4e lune, le jour Kia-tchin, au milieu de la nuit, il y p1.199 eut une grande étoile de couleur jaune-rougeâtre, longue de plusieurs centaines de pieds, qui jeta une grande lumière sur la terre, et tomba dans le camp des rebelles.

764. À la 6e lune, le jour Ting-mao, une étoile tomba à Fen-tcheou.

783. À la 8 lune, le jour Keng-chin, une étoile tomba dans la capitale.

798. À la 5e lune intercalaire, le jour Sin-haï, une étoile tomba dans le nord-est ; elle produisit une lumière semblable au jour, et un bruit comme celui du tonnerre.

809. À la 8e lune, le jour Ting-tcheou, il y eut dans le nord-ouest une grande étoile qui se dirigea vers le sud-est ; elle produisit un bruit comparable à celui des tambours et du tonnerre.

811. À la 3e lune, le jour Ou-siu, entre trois et cinq heures de l'après-midi, le ciel étant couvert et le temps froid, il y eut une étoile de la grandeur de dix boisseaux, qui tomba entre Jouan et Yun. Le bruit s'en fit entendre à plusieurs dizaines de lieues. Les oies sauvages en furent épouvantées et s'envolèrent. Au-dessus de l'endroit où elle tomba, il resta une vapeur rouge, semblable à un serpent, et longue de plus de dix pieds, laquelle ne s'éteignit que le soir.

817. À la 9e lune, le jour I-haï, pendant la nuit, il y eut un globe de feu qui parut vers le zénith ; sa tête était comme une cruche, et sa queue comme une barque du port de deux mille boisseaux, et longue de plus de cent pieds. Il faisait un bruit comme celui d'une troupe de grues qui volent. Il était brillant comme une torche allumée. Il passa au-dessous de la lune, en se dirigeant p1.200 vers l'ouest. Peu après, on entendit une sorte de détonation composée de plusieurs coups, et au moment où le globe tomba à terre, un fracas trois fois plus fort que celui d'une maison qui s'écroule. Cela eut lieu dans le Ho-nan.

821. À la 4e lune, il y eut un globe de feu qui tomba à 'Ou, en faisant un bruissement comme les ailes des oiseaux qui volent.

832. À la 4e lune, le jour Sin-haï, un globe de feu sortit de l'espace qui contient la constellation d'Hercule, la Couronne boréale, etc. Sa lumière éclairait la terre, et l'on entendait un bruit sourd et continu. Il s'éteignit dans la chevelure de Bérénice. — À la 8e lune, le jour Ting-yeou, pendant la nuit, il y eut un grand globe de feu, de la grosseur de plusieurs boisseaux, qui parut dans le nord-ouest, traversa le Bélier et les Poissons, se dirigeant au sud-est, passa très près de la lune, répandit une vive lumière, et tomba en se dispersant. Quand il tomba à terre, on entendit un grand bruit.

834. À la 6e lune, le jour Sin-sse, à minuit, il y eut un globe de feu qui sortit de l'Aigle ; il était de couleur rouge, et laissait en arrière une traînée de lumière qui éclairait la terre. Il jetait aussi des parcelles qui se dispersaient comme des perles. Il se dirigea vers le nord, passa près de η d'Antinoüs, et s'éteignit avec un grand bruit.

837. À la 9e lune, le jour Ting-yeou, il y eut une étoile de la grosseur d'un boisseau, de cinquante pieds de long, qui sortit de Pégase, alla vers le nord-ouest, passa près de α du Bouvier, où elle s'éteignit. Plusieurs p1.201 centaines de petites étoiles la suivirent. On entendit un grand bruit au zénith. — À la 11e lune, le jour Ting-tcheou, une grande étoile tomba à Iu-hing, sur le toit de la maison où le gouverneur était endormi. La lumière éclaira tout le palais.

839. À la 8e lune, le jour Sin-weï, un globe de feu parut dans le Verseau. Il avait une queue de plus de quatre-vingts pieds de long, et il fit un bruit comme le tonnerre.

*839. À la 8e lune, le 29e jour, dans la province d'I-soumo (au Japon), dans un lieu où il n'y avait naturellement pas de pierres, il y eut du tonnerre et de la pluie pendant dix jours consécutifs. Quand le ciel fut redevenu serein, on y trouva des pierres semblables à des pointes de flèches et à de petites haches, les unes blanches, les autres de couleur rouge.

841. À la 7e lune, le jour Keng-ou, il y eut dans le nord une étoile dont la lumière éclaira la terre. Elle se dirigea vers le nord-est, traversa Cassiopée, et fit entendre un bruit de tonnerre. — À la 11e lune, le jour Jin-yen, le même bruit accompagna une grande étoile qui allait vers le nord-est, en répandant une grande clarté sur la terre.

884. À la 9e lune, il y eut une grande étoile qui tomba à Yang-tcheou-fou, devant le tribunal du lieu, avec un bruit de tonnerre, et une lumière qui éclaira la terre.

885. À la 5e lune, les troupes impériales étaient à Pian-tcheou. En plein jour, il y eut une grande étoile qui tomba avec un bruit comme celui du tonnerre.

*885. Le 21e jour de la 6e lune, dans la province de p1.202 Dewa (au Japon) dans la ville de Akiden, et dans une autre ville de la même province, il tomba des pierres anguleuses comme la pointe d'une flèche. La même chose eut lieu en 885 et 886.

896. À la 6e lune, le temps étant orageux, au milieu de la pluie, du tonnerre et des éclairs, il y eut une étoile grande comme une écuelle, qui parut dans le sud-ouest, et tomba dans le nord-est. Elle était de couleur grise, et faisait un bruit semblable à celui d'une troupe d'oies qui s'envolent.

903. À la 2e lune, il y eut un globe de la grosseur de la lune, qui alla d'orient en occident, avec un bruit comme le tonnerre. La trace de la queue traversait le ciel en passant par le zénith ; elle dura trois jours, et puis elle s'éteignit.

905. À la 3e lune, le jour I-tcheou, à minuit, il y eut un grand globe de feu qui parut au zénith. Il était de la grosseur de cinq boisseaux. Il courut vers le nord-ouest, à la distance de cent pieds, et s'arrêta. Il y avait au-dessus une multitude de petites étoiles qui étaient comme des étincelles d'un rouge jaunâtre, et sa queue, longue de plus de cinquante pieds, était comme un serpent. Toutes les petites étoiles étaient en mouvement, et elles tombèrent en pluie du côté du sud-est. Peu après le globe s'éteignit. Il y eut ensuite une vapeur verdâtre,

comme des touffes de bambou, qui s'étendait jusqu'au zénith, et dont la couleur alla toujours en s'affaiblissant.

911. À la 11e lune, le jour Kia-tchin, pendant la nuit, il y eut, du côté de l'orient, une étoile presqu'aussi grosse qu'un boisseau, qui sortit du Taureau, avec une p1.203 vive lumière qui s'étendait à plus de trente pieds, et fut accompagnée d'un bruit de tonnerre.

926. À la 9e lune, le jour Ting-weï, un *chien céleste* tomba avec un grand bruit. Les oies sauvages s'envolèrent.

954. À la 1e lune, le jour Keng-yen, il y eut une grande étoile qui tomba avec un bruit considérable. Les bœufs et les chevaux se sauvèrent. On crut dans la capitale que c'étaient des tambours qui donnaient un signal, et les tambours du palais y répondirent.

971. À la 8e lune, le jour Sin-mao, une étoile sortit de la Lyre, se dirigeant, vers le nord-ouest. La trace qu'elle laissait après elle avait trente pieds. Il y eut un grand bruit longtemps après qu'elle fut éteinte.

972. À la 8e lune, le jour I-sse, une étoile sortit de Cassiopée, se dirigea vers le nord-ouest, l'espace de quarante pieds, produisit un grand bruit, et se dispersa.

974. À la 9e lune, le jour Kia-'ou, une étoile sortit de Pégase, alla vers le nord-ouest, et tomba en se dispersant avec bruit, et en jetant une lumière qui éclaira la terre.

987. À la 6e lune, le jour Keng-siu, à cinq heures du soir, il y eut une étoile qui sortit du nord-ouest ; elle était d'un blanc verdâtre, et se dirigea vers le Serpent. Entre sept et huit heures on entendit un bruit semblable au tonnerre.

990. À la 11e lune, il y eut une étoile qui sortit du Taureau ; elle était comme une demi-lune, et se dirigeait vers le midi. Elle passa près des Gémeaux, de la chevelure de Bérénice et du Bouvier, vint au nord-est de α p1.204 de cette constellation, et tomba sur la terre, en jetant de tous côtés une vive lumière, et en produisant un bruit comme un mur qui s'écroule.

996. À la 5e lune, le jour Sin-tcheou, une étoile sortit du nord de l'espace qui répond au cercle de perpétuelle apparition. Sa queue, c'est-à-dire la trace de lumière qu'elle laissait après elle, avait plus de dix pieds ; elle était rayonnée comme celle d'une comète, et on entendait un grand bruit. Elle tomba entre Pégase et Andromède.

1002. À la 9e lune, le jour Phing-chin, il y eut une étoile qui sortit de l'orient, et se dirigea vers le sud-ouest. Elle était de la grandeur d'un boisseau, et faisait un bruit semblable au mugissement d'un bœuf. Plusieurs dizaines de petites étoiles la suivaient et tombèrent avec elle.

1003. À la 5e lune, le jour I-weï, il y eut une étoile qui sortit entre Cassiopée et l'étoile Polaire, se dirigea vers le nord, et s'éteignit avec un bruit pareil au tonnerre. — À la 7e lune, le jour Jin-tchin, une étoile sortit des Pléiades. Elle avait une queue ou traînée de plus de dix pieds. Elle était blanche, et l'on entendait par intervalle des coups qui se succédaient ; l'étoile disparut près de Syrius.

1005. À la 12e lune, le jour Jin-tseu, une étoile parut au midi de la fleur de Lis. Un bruit semblable au tonnerre, et une clarté qui se répandait sur la terre, accompagnaient cette étoile.

1006. À la 7e lune, le jour Keng-chin, il y eut une étoile qui parut près du petit Cheval. Elle avait une queue courte et rayonnée, et imitait le bruit du tonnerre. Elle p1.205 alla vers le nord-est où elle disparut. Une lumière rouge éclaira la terre. — À la 11e lune, le jour Sin-tcheou, il y eut une étoile qui sortit au nord-est de λ de la grande Ourse. Elle *coula* avec rapidité, en faisant un grand bruit et jetant une vive lumière.

1019. À la 12e lune, le jour Jin-yen, il sortit du Lion une étoile grande comme une écuelle, avec une traînée de lumière jaune ; elle se dirigea lentement vers la limite du Thaï-weï ; longtemps après on entendit comme un coup de tonnerre.

1028. À la 4e lune, le jour Kia-chin, au moment où l'horloge de nuit allait s'arrêter, il y eut une étoile de la grosseur d'un boisseau qui alla du nord au sud-est, en jetant sur la terre une vive lumière. On entendit un bruit semblable au tonnerre. Elle avait une queue de plusieurs

dizaines de pieds, et elle fut longtemps à se disperser ; un nuage d'un blanc verdâtre la remplaça.

1032. À la 3e lune, le jour Koueï-sse, une étoile parut près de la grande Ourse, passa près des Gémeaux, et se perdit dans cette constellation, en jetant une grande flamme, et faisant un grand bruit. La clarté se répandit jusqu'à terre.

1046. À la 6e lune, le jour Ting-sse, une étoile sortit de Pégase ; elle était de la grandeur d'une écuelle, jetait de la clarté sur la terre et faisait un grand bruit. Elle se dirigea vers le nord, et se perdit dans Cassiopée.

*1057. À Hoang-lieï, en Corée, à la 1e lune, il tomba une pierre avec un grand bruit de tonnerre. Cette pierre ayant été envoyée à la cour, le président de la cour des Rites dit qu'il était tombé une pierre dès le p1.206 temps des Thsin, et qu'on avait observé ce phénomène de temps en temps, sous les dynasties de Tsin et de Thang ; qu'ainsi ce n'était pas là une chose extraordinaire et sans exemple, ni qui annonçât rien de fâcheux.

1059. À la 5e lune, le jour Koueï-tcheou, une étoile sortit de Pégase ; elle était de la grandeur d'une écuelle, et d'un rouge-jaunâtre. Elle se dirigea rapidement vers le sud-ouest, du côté du Verseau, où elle disparut en jetant une grande flamme et produisant un grand bruit.

1060. À la 1e lune, le jour Sin-mao, une étoile de la grandeur d'une écuelle, et d'un jaune-rougeâtre, sortit du Taureau, alla rapidement du côté de la Baleine, et disparut en produisant une vive lumière qui se répandit à terre. La traînée de feu qu'elle laissa était semblable à une flamme, et quand elle se dissipa il y eut comme un coup de tonnerre.

1064. À la 2e lune, une étoile sortit du cercle de perpétuelle apparition, à côté de Céphée. Elle alla au nord-ouest, du côté du Serpent, et s'éteignit en jetant une vive lumière, et faisant entendre un grand bruit. Sa queue paraissait enflammée.

1067. À la 4e lune, le jour Ki-yeou, une étoile de la grosseur d'une coupe, sortit à l'orient de la tête du Scorpion, se dirigea lentement vers

le sud-ouest, et vint disparaître dans la Vierge. Elle était d'un jaune-rougeâtre, avec une queue qui jetait une vive lumière, et elle fit un bruit comme celui d'un drapeau qu'on agite.

1078. À la 6e lune, le jour Kia-tchin, dans la partie du sud-est, il y eut une lumière qui éclaira la terre. Une étoile de la grandeur d'une coupe sortit du Dauphin et p1.207 vint dans la grande Ourse, où elle éclata avec un fracas semblable an bruit du tonnerre.

1102. À la 10e lune, le jour Jin-tseu, une étoile sortit de Persée ; elle était comme une coupe, et elle *coula* rapidement jusqu'au Cocher. Elle était d'un bleu-noirâtre avec une queue. Elle fit entendre plusieurs coups successifs.

1106. À la 12e lune, le jour Jin-siu, une étoile sortit d'Andromède, passa rapidement vers le sud, entra dans la Baleine, et s'y perdit. Elle était d'un blanc-verdâtre, avec une queue de trente pieds. Sa lumière éclairait la terre, et elle fit entendre un bruit comme celui d'une étoffe qui se déchire.

1108. À la 2e lune, le jour Koueï-mao, une étoile sortit d'Andromède. Elle était comme une coupe. Elle *coula* avec rapidité vers le nord-ouest et entra dans Céphée. Elle était d'un blanc-verdâtre, avec une queue qui jetait une grande lumière, et elle disparut avec un grand bruit.

1120. À la 6e lune, le jour Koueï-tcheou, une étoile de la grosseur de cinq boisseaux, suivie de plusieurs points lumineux, jeta sur la terre une grande clarté. Elle naquit dans le sud-est et tomba dans le nord-ouest, avec un bruit semblable au tonnerre.

1183. À la 7e lune, le jour Phing-chin, il y eut un globe de feu qui prit naissance près d'Hercule, se dirigea lentement vers le nord-ouest jusqu'au Bouvier, à l'ouest duquel il s'éteignit. Au moment où il tomba, une flamme parut, et une vingtaine de petites étoiles en jaillirent ; elles étaient rouges, et l'explosion se fit avec bruit. p1.208

1184. À la 4e lune, le jour I-tcheou, un globe de feu traversa les nuages en allant lentement du zénith vers le nord-est. Au moment où il

s'éteignit, il avait une queue, et jetait une grande lumière ; il paraissait suivi de petites étoiles d'un blanc tirant sur le bleu. Il éclata avec bruit. Il était de la grosseur de la planète Vénus.

1221. À la 11e lune, le jour Jin-siu, un globe de feu imita le bruit du tonnerre.

(Ici finit le catalogue de Ma-touan-lin, qui écrivait vers cette époque. Le supplément de son ouvrage, qui en conduit les différentes parties jusqu'à nos jours, est malheureusement du nombre des livres qui n'existent pas à la Bibliothèque du Roi. Il serait fort à désirer qu'on pût remplir une lacune si fâcheuse pour les sciences historiques et naturelles.)

*1516. À la 12e lune, le 25e jour, à Chun-khing-fou, dans la province de Sse-tchhouan, il n'y avait ni vent, ni nuages. Tout à coup le tonnerre gronda, et il tomba six pierres ; les plus pesantes étaient de quinze livres, et même de dix-sept livres. Les plus petites pesaient une livre, ou même seulement dix onces.

**Le Rocher du pôle*, en mongol *Khadasou-tsilao*, qui est à la source du fleuve Jaune, sur le bord septentrional de la rivière d'Altan, ou d'Or, est une pierre debout d'environ quarante pieds de haut, isolée au milieu d'une plaine, et comme ceinte de parties d'une couleur rouge, probablement d'oxyde de fer. La tradition du pays est que ce rocher est une étoile tombée. — C'est sans doute une masse de fer atmosphérique à ajouter à celles de Krasnoyar, d'Otumpa, etc.

@

Lettre à M. L. Cordier,
Membre de l'académie des sciences
sur l'existence de deux volcans brûlants dans la Tartarie centrale

@

p1.209 Vous m'avez témoigné, Monsieur, le désir de savoir précisément où les Kalmuks recueillent le sel ammoniac qu'ils portent dans différentes contrées de l'Asie, et dont ces peuples faisaient autrefois un commerce considérable. J'ai trouvé la réponse à cette question dans l'édition japonaise de l'Encyclopédie chinoise, qui est à la Bibliothèque du Roi. Cet excellent ouvrage contient un grand nombre de détails sur les productions, les arts et la géographie de la plus grande partie de l'Asie orientale ; et on pourrait souvent le consulter avec fruit, dans les diverses questions qui intéressent les sciences, et en particulier l'histoire naturelle. Voici ce qu'on y trouve relativement à l'objet qui a mérité votre attention.

> « Le sel nommé (en chinois) *nao-cha*, (en persan *nouchader*, et aussi *sel de Tartarie*, *sel volatil*, se tire de deux montagnes volcaniques de la Tartarie centrale ; l'une est le volcan de Tourfan [1], qui a donné à p1.210 cette ville (ou pour mieux dire à une ville qui est située à trois lieues de Tourfan, du côté de l'est) le nom de Ho-tcheou, ville de feu ; l'autre est la montagne Blanche, dans le pays de Bisch-balikh [2] ; ces deux montagnes jettent continuellement des flammes et de la fumée. Il y a des cavités dans lesquelles se ramasse un

---

[1] Lat. 43° 30', long. 87° 11', suivant le père Gaubil ; cette position aurait besoin d'être vérifiée d'après les relevés plus récents et plus exacts qui ont servi de base à la carte de la Tartarie centrale, faite en chinois par le père A. Hallerstein.

[2] Ville située vers le fleuve Ili, au sud-ouest du lac de Balgasch, et du lac Isi-gool, que les Chinois nomment aussi la *mer Chaude*. Lat. du lac de Balgasch, suivant le père Gaubil, 46° 0' ; long. 76° 11'. M. Klaproth, d'après le père Hallerstein, le place entre le 44e et le 46e degré de lat. nord, et le 74e et le 77e degré de long. est. Il n'y a pas de changement essentiel, pour la position de ces divers lieux, sur la carte que M. Klaproth a jointe à son *Beleuchtung und Widerlegung der Forschungen*, u.s. f. des Herrn Schmidt. Paris, 1824.

liquide verdâtre. Exposé à l'air, ce liquide se change en un sel, qui est le *nao-cha*. Les gens du pays le recueillent pour s'en servir dans la préparation des cuirs.

Quant à la montagne de Tourfan, on en voit continuellement sortir une colonne de fumée ; cette fumée est remplacée le soir par une flamme semblable à celle d'un flambeau. Les oiseaux et les autres animaux, qui en sont éclairés, paraissent de couleur rouge. On appelle cette montagne le *Mont-de-Feu*. Pour aller chercher le *nao-cha*, on met des sabots, car des semelles de cuir seraient trop vite brûlées.

Les gens du pays recueillent aussi les eaux-mères qu'ils font bouillir dans des chaudières, et ils en retirent le sel ammoniac, sous la forme de pains semblables à ceux du sel commun. Le *nao-cha* le plus blanc est réputé le meilleur ; la nature de ce sel est très pénétrante. On le tient suspendu dans une poêle au-dessus du feu p1.211 pour le rendre bien sec ; on y ajoute du gingembre pour le conserver. Exposé au froid ou à l'humidité, il tombe en déliquescence, et se perd.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus intéressant sur ce sujet, dans un livre qui n'est, à la vérité, ni un traité de géographie, ni un ouvrage d'histoire naturelle, mais qui contient seulement une suite d'extraits nécessairement superficiels, sur toutes sortes de matières. C'est un fait curieux, et je crois assez peu connu, que celui de deux volcans actuellement en ignition dans les régions centrales de l'Asie, à quatre cents lieues de la mer Caspienne, qui est la mer la plus voisine. Vous jugerez mieux que moi, Monsieur, si des détails plus circonstanciés pourraient avoir quelque utilité pour la géologie.

Il y a encore quelques autres lieux où les Chinois placent des volcans dont les Européens n'ont pas une connaissance précise.

Bien des contrées, que ceux-ci n'ont pu visiter encore, ont été soigneusement décrites par ceux-là. En attendant que le génie des sciences y conduise des *Pallas* et de *Humboldt*, on ne saurait mieux

faire que de tirer des livres des Chinois ce que ces livres contiennent de relatif aux sciences naturelles. Peut-être la moisson serait-elle plus abondante qu'on n'est en général porté à le supposer.

Agréez, etc.

@

Uranographie mongole

@

p1.212 On a toujours mis beaucoup d'intérêt à connaître les divisions que les astronomes des différents pays ont établies dans le ciel, pour classer et compter plus facilement les étoiles, et pour marquer le cours du soleil, de la lune et des planètes. Cette étude peut conduire à la connaissance des dieux et des génies qui ont obtenu un rang parmi les constellations, et permet de résoudre, avec vraisemblance, les questions qui se sont élevées sur l'âge et le lieu de l'invention de l'astronomie. J'ai voulu concourir à ce but en décrivant, d'après les ouvrages originaux, le ciel des Mongols, et en recueillant les noms que ces peuples ont donnés aux étoiles ou aux groupes d'étoiles qui sont décrits dans leurs planisphères. En reconnaissant que cette nation, l'une des plus anciennement civilisées parmi les Tartares, a emprunté une partie de ces dénominations scientifiques aux Hindous, et l'autre partie aux Chinois, on sentira de plus en plus la futilité de ces hypothèses par lesquelles on a voulu voir, dans je ne sais quel peuple primitif de la Haute-Asie, les inventeurs des sciences, et de l'astronomie en particulier. Il n'est resté chez les Tartares aucune trace de ce caractère original qu'on a cru apercevoir dans quelques fragments dont on avait eu connaissance, et les p1.213 emprunts par lesquels ils ont suppléé à ce qui leur manquait, sont bien postérieurs à Tchingkis-khan.

C'est, au contraire, une institution qui remonte à une antiquité très reculée, que la division indienne et chinoise du zodiaque, en vingt-sept ou vingt-huit parties, correspondant aux maisons de la lune. Ce qu'on connaît des plus anciens monuments des Hindous et des Chinois ne permet pas de décider auquel de ces deux peuples appartient l'idée primitive de cette division. Je n'entrerai pas en ce moment dans l'examen de cette question ; il suffit de remarquer que les noms des constellations n'ayant en chinois aucune signification bien déterminée, ou qui soit en rapport avec la forme des astérismes auxquels on les applique, il est plus naturel de penser que la division du zodiaque est

d'origine indienne. Quoi qu'il en soit, la série des vingt-huit constellations est la base de toute l'uranographie chinoise, et tout le reste y est subordonné. Les douze divisions solaires du zodiaque, auxquelles nous faisons tant d'attention, sont à peine comptées pour quelque chose. Tout le reste du ciel, qui n'est pas compris dans les vingt-huit constellations lunaires, ou dans les constellations secondaires qui sont groupées autour des premières, est distribué en trois enceintes, *san youan*, ainsi qu'on le verra plus bas. On se rappellera que, dans le ciel chinois, on ne trouve aucune représentation d'homme ou d'animal, et que les étoiles sont seulement réunies par des traits, sans que, le plus souvent, la figure qui en résulte ait la moindre ressemblance avec l'objet dont elle porte le nom. On dirait que les Chinois ont eu en vue ce vers de Manilius :

> Corporeis similes ne quære figuras.

p1.214 Avant d'aller plus loin, je dois dire un mot de l'ouvrage d'où j'ai tiré les noms mongols des constellations. C'est le premier volume d'une collection en langue mongole, qui n'a pas de titre général. Plusieurs traités, originairement écrits en chinois par des missionnaires, et des tables des mouvements de la lune et des planètes, y ont été insérés. Le premier volume, exclusivement consacré à l'uranographie, est intitulé *Tagri-yin outkha-yin alkhoum-oun domoukh* [1], vers sur la révolution du ciel. C'est la traduction d'un poème astrologique en vers chinois de sept syllabes, dont le titre (*Thian wen pou thian ko*) signifie la même chose. Trente et une cartes particulières sont consacrées aux *trois enceintes* et aux vingt-huit constellations, dans l'original chinois comme dans la traduction mongole ; le premier occupe 18 pages, et celle-ci en renferme 28. Il m'a été facile d'interpréter les dénominations mongoles en les rapprochant des noms chinois dont elles sont la traduction. Les synonymies européennes que j'y ai jointes sont tirées de l'ouvrage du

---

[1] Par les raisons que j'ai exposées dans mes *Recherches sur les langues tartares*, je me suis uniquement attacha à l'orthographe, pour la transcription des mots mongols rapportés dans ce Mémoire, et je n'ai point observé les règles relatives à l'élision et à l'adoucissement de certaines lettres, qui sont habituellement observées dans la prononciation de cette langue. J'ai suivi à cet égard le système des Mandchous, et j'ai rendu, par des lettres de convention, les sons qui nous manquent ; par exemple le *œ* remplace le second *ou* des Mandchous et des Mongols, le *g* (dur devant l'*e* et l'*i*), leur *ke* doux, et ainsi de suite.

père Noël [1], et du planisphère du père Grimaldi [2]. J'ai donc p1.215 puisé aux mêmes sources que M. Deguignes fils [3], dont j'ai eu occasion, par un nouvel examen, de rectifier beaucoup d'inexactitudes. Il y aurait peut-être de nouvelles corrections à faire à ces synonymies, en les comparant au planisphère récemment publié par M. Reeves [4], et aux tables du même auteur, qu'a publiées M. Morrison [5]. J'ai dit ailleurs les motifs que j'ai de penser que ce nouveau travail uranographique ne saurait apporter de changement essentiels aux synonymies établies par les missionnaires catholiques.

Gorban Gœriya, les trois enceintes

Planche première
Gool narin gœriya, l'enceinte de la subtilité du fleuve

Le mot mongol *narin*, qui est la traduction du chinois *weï* (subtil, délié), entre dans la composition de quelques noms de constellations : il a rapport à des idées astrologiques qu'il serait trop long d'exposer ici. — L'*enceinte* dont il est question renferme toutes les étoiles qui ne se couchent pas, et restent constamment au-dessus de l'horizon ; la Girafe, Persée, la Chèvre, Cassiopée, le Lynx, la grande Ourse, Céphée, le Dragon et la petite Ourse. Les murs de cette enceinte sont formés par quinze étoiles, dont voici les noms :

1. *Das tsingsang*, second ministre, étoile du Renne.
2. *Das œmour*, garde du second ordre, γ de Céphée.
3. *Arkim œmour*, garde du premier ordre, κ de Céphée.
4. *Das tatkouktchi*, chef du second ordre, étoile dans la queue du Dragon.
5. p1.216 *Arkim tatkouktchi*, chef du premier ordre, λ du Dragon.
6. *Das djaïsang*, conseiller du 2e ordre, η du Dragon.
7. *Arkim djaïsang*, conseiller du 1er ordre, [illegible] du Dragon.

---

[1] *Observ. mathemat. in Indus et China factæ* ; Pragæ, 1710, in-4°.
[2] *Fang sing thou kiaï*, explication des planisphères, par Min-ming-'o (le père Grimaldi), en chinois.
[3] Dans le tome X de la *Collection des Mémoires des Savants étrangers*, publiée par l'Académie des sciences.
[4] Une grande feuille, en chinois, imprimée à Canton.
[5] À la suite du 1er vol. de son *Dictionnaire alphabétique*.

8. *Yagoun ourgilga*, gond de la gauche, π de Bootes.
9. *Baragon ourgilga*, gond de la droite, α du Dragon.
10. *Das khasikha*, protecteur du 2e ordre (c'est un nom de dignité), étoile de la Girafe.
11. *Arkim tousalaktchi*, assistant ou ministre du premier ordre, étoile de la Girafe.
12. *Das tousalaktchi*, assistant ou ministre du second ordre, autre étoile de la même constellation.
13. *Arkim œmour*, garde du premier ordre, autre étoile de la même constellation.
14. *Das œmour*, garde du second ordre, autre étoile de la même constellation.
15. *Arkim tsingsang*, premier ministre, autre étoile de la même constellation.

Les constellations suivantes sont comprises dans l'intérieur de l'enceinte :

1. *Yirgougan gœge*, les six *kia* : *kia*, en mongol *gœge*, est le nom du premier caractère du cycle dénaire. Six étoiles de la Girafe.
2. *Taboun Khakan-ou doutoukadou sagouri*, le trône intérieur des cinq empereurs. Cinq étoiles de la petite Ourse.
3. *Tagri-yin bagana*, colonne du ciel, étoile dans la Girafe.
4. *Tagri-yin khakan*, seigneur du ciel, étoile de la Girafe.
5. *Tamdaglaktchi agnar*, vierge historienne, ψ du Dragon.
6. *Bagana-yin tamdaglaktchi*, l'historien de la colonne, φ du Dragon.
7. *Bœlountou djiansagal*, armée rangée en bataille ; en chinois *keou-tchin*, en mandchou *kôwaran faidan*. Le père Noël a rendu ce nom par *hamus extensus*, et M. Deguignes p1.217 l'a pris pour le *nom d'une femme*. Quatre étoiles dans la petite Ourse, une dans le Renne, et une sixième de Céphée.
8. *Dœrban tousalaktchi*, les quatre assistants, quatre étoiles dans la Girafe.
9. *Altan gadasou niken nara tagri-yin ourgilga*, *faîte d'or*, ou autrement *le gond du ciel* ; c'est l'étoile polaire des Chinois, qui est placée dans la Girafe.
10. *Khouïmour-oun ordou*, palais de la reine, B de la petite Ourse.
11. *Oula-kôbagoun*, fils de la seconde femme, A de la petite Ourse.
12. *Yake khan*, le grand roi, β de la petite Ourse.
13. *Khan kœbagoun*, le fils du roi, γ de la petite Ourse.
14. *Nigoutcha bouyan*, repos et richesses, deux étoiles de la queue du Dragon.
15. *Yake sitkektchi*, le grand être raisonnable ou intelligent, deux étoiles du Dragon.
16. *Bitchig-oun ergimlaktchi*, le président des livres, ou chancelier, quatre

étoiles du troisième nœud du Dragon.

17. *Sidar agnar*, la conductrice des chars, quatre étoiles du Dragon.

Les constellations suivantes sont placées aux environs de l'enceinte que nous venons de décrire, et se trouvent sur la même carte céleste :

1. *Naïman tariyan*, les huit sortes de grains, huit étoiles du Cocher.

2. *Doutoukdou djandar*, les degrés ou l'escalier de l'intérieur, six étoiles de la grande Ourse.

3. *Outkha-yin œlamdji*, pièce d'éloquence, composition de littérature, six étoiles dans la grande Ourse.

4. *Tagri-yin kindan*, étable du ciel, ou prison du ciel, six étoiles parmi lesquelles se trouve de la grande Ourse. Le père Noël et quelques auteurs chinois ne donnent ce nom qu'à une seule étoile dans le genou de cette constellation. p1.218

5. *Gorban baksi*, les trois maîtres, trois étoiles de la gronde Ourse.

6. *Tagri-yin ourgilga*, gond du ciel, α de la grande Ourse.

7. *Tagri-yin kasch*, pierre précieuse du ciel, β de la grande Ourse.

8. *Tagri-yin sil*, tube du ciel, γ de la grande Ourse. Les mois mongols *kasch, sil*, sont la traduction du chinois *siouan ki*, lequel désigne un instrument d'astronomie, dont il est parlé dans le *Chou-king* [1].

9. *Tagri-yin erke*, poids du ciel, δ de la grande Ourse.

10. *Tagri-yin bariya*, balance du ciel, ε de la grande Ourse.

11. *Nagegou orga*, Æther, ou principe lumineux qui orne [2], ζ de la grande Ourse.

12. *Yirgelgou geral*, lumière agitée, η de la grande Ourse.

15. *Tagri-yin sidam*, lance du ciel, trois étoiles de Bootes.

14. *Dœrban tchoukh*, quatre puissances, quatre étoiles en avant de χ de la grande Ourse.

15. *Yake arga-yi sagiktchi*, le grand gardien de l'Æther, χ de la grande Ourse.

16. *Djaïsang*, conseiller, une étoile au-dessous de la précédente.

17. *Tagri-yin sitgel*, raison du ciel, quatre étoiles en dedans du carré de la grande Ourse.

18. *Doutoukhadou idaken-ou ger*, cuisine intérieure, deux étoiles au-dessus du carré de la grande Ourse.

19. *Gakhtcha yake*, grandeur unique, ou unité de grandeur, étoile du Dragon.

---

[1] Voyez le *Chou-king*, traduction française, p. 13.

[2] Nom mystérieux relatif à la cosmogonie chinoise.

20. *Gakhtcha tagri*, unité céleste, ou ciel unique, autre étoile du Dragon.
21. *Tousalakhtchi*, assistant, autre étoile du Dragon.
22. *Gorban gang*, les trois princes, trois étoiles des Lévriers. p1.219
23. *Tagri-yin gatchartchi*, fléau du ciel, cinq étoiles du Dragon et d'Hercule.
24. *Tagri-yin idaken-ou ger*, cuisine du ciel, quatre étoiles du Dragon.
25. *Sigour*, dais ou parasol, neuf étoiles de Cassiopée.
26. *Sidam*, manche de parasol, six étoiles de Cassiopée [1].
27. *Djarlakou œrtouke*, relai, logement des estafettes, neuf étoiles de Cassiopée.
28. *Khara djada*, lance noire, une étoile de Bootes.

Planche II

Yake narin gœriya, l'enceinte de la grande subtilité [2].
Elle répond aux étoiles du Lion et de la Vierge.

1. *Doukedou gisgigour*, ministre supérieur, deux étoiles de la grande Ourse.
2. *Doumdadou gisgigour*, ministre du milieu, deux étoiles de la grande Ourse.
3. *Dooradou gisgigour*, ministre inférieur, deux étoiles de la grande Ourse.
4. *Orto baïldougan*, préfet du palais (ce nom signifie littéralement *rangs allongés*), sept étoiles des Lévriers.
5. *Gabhoo djasaoul*, lieutenant militaire, étoile de la Chevelure de Bérénice.
6. *Gabhoo-yin oron*, quartier du lieutenant militaire, quinze étoiles de la Chevelure de Bérénice.
7. *Erkim djaïsang*, conseiller du premier ordre, δ du Lion.
8. *Das djaïsang*, conseiller du second ordre, θ du Lion.
9. *Das tarigoulaktchi*, général du second ordre, ι du Lion.
10. *Erkim tarigoulakchi*, général du premier ordre, σ du Lion.
11. *Baragon tchagadja bariktchi*, celui qui tient le signal (ou le modèle) à la droite, β de la Vierge. p1.220
12. *Yagoun tchagadja bariktchi*, celui qui tient le signal à la gauche, η de la Vierge.
13. *Erkim djaïsang*, conseiller du premier ordre, γ de la Vierge.
14. *Das djaïsang*, conseiller du second ordre, δ de la Vierge.
15. *Das tarigoulaktchi*, général du second ordre, δ de la Vierge.
16. *Erkim tarigoulaktchi*, général du premier ordre, étoile au-dessus de la Vierge.

---

[1] La constellation du *Parasol*, en chinois *Hoa-kaï*, contient quinze étoiles, y compris celles du manche. C'est une faute du père Noël et du père Grimaldi, de n'en avoir compté que quatre.

[2] Voyez ci-dessus la remarque sur la première des *trois enceintes*.

Les dix étoiles précédemment énumérées, à partir du n° 7, forment l'enceinte de la *grande subtilité*. Les suivantes sont placées dans cette enceinte ou aux environs.

17. *Taboun moudji-yin nouyat*, les cinq princes feudataires, cinq étoiles des Gémeaux.
18. *Doutouna tœsimal*, magistrat favorisé, petite étoile de la queue du Lion.
19. *Khan gœbagoun*, fils du roi, autre étoile du Lion.
20. *Dagaltchakou yamoutou*, gens de la suite, officiers du tribunal, autre étoile du Lion.
21. *Taboun khan-ou sagouri*, trône des cinq rois, cinq étoiles du Lion.
22. *Yisoun saït*, les neuf (sortes de) grands de l'État, trois étoiles de la Vierge.
23. *Gorban gœng*, les trois princes, trois étoiles du Lion.
24. *Yagotchi*, le visiteur ou le pétitionnaire, c de la Vierge.
25. *Doutougadou khalkhabatchi*, le paravent de l'intérieur, quatre étoiles de la Vierge.
26. *Bars aryan*, les gardes revêtus de peaux de tigre, étoile du petit Lion.
27. *Orto gœriya*, l'enceinte allongée, ou élevée, quatre étoiles du petit Lion.
28. *Adistit-tou dabsang*, la tour de l'intelligence [1], trois étoiles du Lion.
29. p1.221 *Gegegen yamoun*, la salle lumineuse [2], trois étoiles du Lion.

Planche III

Tagri-yin yageli-yin-gœriya, l'enceinte du marché du ciel.

Cette enceinte embrasse la plus grande partie de l'Hercule et du Serpentaire

1. *Doulougan gœng*, les sept princes, sept étoiles d'Hercule et du Bootes.
2. *Gelgiya gindji*, collier, neuf étoiles de la Couronne boréale.
3. *Agnar-oun sirage*, le lit de la vierge, trois étoiles d'Hercule.
4. *Tagri-yin-getcha*, le filet du ciel, neuf étoiles d'Hercule.

5-15. *Kho-djoung, kho-dsian, dsin, djeng, djeou, tsîn, cho, ba, liang, tcho, khan*, noms d'anciennes principautés feudataires au temps de la dynastie de Tcheou. Ces onze étoiles forment la partie latérale droite de l'enceinte, en allant du haut en bas.

16-26. *Soung*, *amounadou dalaï* (mer du Midi), *yan, dourounadou dalaï* (mer Orientale), *siu, o-djœva, tsi, downdadou egola* (montagne du Milieu), yisoun

---

[1] Voyez Mencius, traduction de M. Stan. Julien, p. 5.

[2] C'est-à-dire le temple des ancêtres sous les anciennes dynasties. Voyez le *Chou-king*, trad. française, p. cxxij.

gool (les neuf Fleuves), *djoo, weï* ; autres noms géographiques qui se rapportent à la même époque. Les étoiles qui portent ces onze dénominations forment la partie latérale gauche de l'enceinte, en allant de bas en haut.

27. *Djargatsin-ou ger*, boucherie, deux éloiles du Rameau.
28. *Agourasoun-ou tagatsil*, mesure pour les étoffes, deux étoiles du Rameau.
29. *Ouksaga oudoun*, étoile des ancêtres honorables, deux étoiles d'Hercule.
30. p1.222 *Ouksaga-yin gœmoun*, ancêtres, personnes de l'honorable famille, quatre étoiles du Serpentaire.
31. *Yageli-yin takhtou*, pavillon du marché, six étoiles du Serpentaire.
32. *Kkongkha*, mesure valant dix boisseaux, quatre étoiles de la Massue d'Hercule et du Serpentaire.
33. *Sagoulga*, boisseau, quatre étoiles de la Massue.
34. *Djiansagal-oun ger*, boutique, maison pour l'étalage des marchandises, deux étoiles d'Hercule et du Serpent.
35. *Taïgan*, l'eunuque, quatre étoiles d'Hercule et du Serpentaire.
36. *Khan-ou sagori*, trône de l'empereur, α d'Hercule.
37. *Gœltchigou*, prince feudataire, α du Serpentaire.
38. *Ougsaga-yin tœb*, origine (rectitude) de l'illustration, chef de dynastie, deux étoiles du Serpentaire.
39. *Targe khodaldougan*, remise pour les chars, deux étoiles du Serpentaire.

Les vingt-huit autres cartes sont consacrées aux vingt-huit constellations lunaires, distribuées en quatre séries, de sept constellations chacune [1].

Dourouna djœg oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie orientale

Planche IV
Tchetra, en samskrit *Tchitra* [2], en chinois *Kio*, α, ζ de la Vierge.

Constellations secondaires :

1. *Tolga*, vase sacré, sorte de trépied, trois étoiles de la chevelure de Bérénice.

---

[1] En faisant l'énumération des astérismes qui sont placés dans le voisinage des vingt-huit constellations lunaires, je me suis généralement astreint à les rapporter dans l'ordre où ou les rencontre, en allant du haut en bas, ou du nord au sud.

[2] *Recherches Asiat*iques, trad.fr., t. II, p. 293.

2. p1.223 *Tagri-yin tariyalang*, champ du ciel, deux étoiles de la Vierge.

3. *Marget-i ourougoulouktchi*, celui qui élève les sages, κ de la Vierge.

4. *Tœbsin yam*, voie plane (ou de la paix), deux étoiles qui font la croix avec celle de la constellation Tchetra.

5. *Tagri-yin khagalga*, porte du ciel, deux étoiles de la Vierge.

6. *Tœbsin oudoun*, étoile de la paix, deux étoiles de l'Hydre.

7, 8 et 9. *Bagana*, colonne, trois astérismes, chacun de trois étoiles, dans le Centaure.

10. *Gouo takhtou*, pavillon du trésor, dix étoiles du Centaure.

11. *Bariya*, balance, quatre étoiles du Centaure.

12. *Emounadou khagalga*, porte du midi, deux étoiles du Centaure.

Planche V

Sauwadi, en samskrit *souati*, en chinois *kang*, ι, κ, λ, ν de la Vierge.

Constellations secondaires :

1. *Yake ebar*, la grande corne, α du Bootes.

2. *Yagoun bogolga*, ce qui relève à gauche, trois étoiles du Bootes.

3. *Baragon bogolga*, ce qui relève à droite, trois autres étoiles de la même constellation. Le mot mongol *bogolga* répond ici à un terme chinois tout à fait équivoque, qui est *nieï-thi* ; le sens de ce mot de deux syllabes est proprement : *prendre pour relever, saisir et retrousser*. C'est aussi l'un des noms de ces périodes fabuleuses qui ont précédé les temps historiques [1]. p1.224

4. *Sœr-i darouktchi*, qui subjugue la majesté, sept étoiles du Centaure et du Loup.

5. *Mokhodokh kidagou*, le stupide, deux étoiles du Loup.

6. *Arga-yin khagalga* ; porte de l'æther, deux étoiles du Centaure.

Planche VI

Chouchakh, en samskrit *Visaka*, en chinois Ti, α, β, γ, ι de la Balance.

Constellations secondaires :

1. *Dalalkhou khourœlakhou*, appeler, faire signe de la main, γ du Bootes.

2. *Silagebour gool*, fleuve de calamités [2], trois étoiles du Bootes.

---

[1] Voyez *Chou-king*, trad. fr., p. xxj.

[2] Le mot mongol répond encore ici à un terme chinois très équivoque et que le père Noël a pris pour un nom propre.

3. *Khakan-ou khorim*, dais de l'empereur, trois étoiles dans la hanche du Bootes.
4. *Souwadi-yin tchœgerim*, étang de la constellation souwadi [1], six étoiles du Bootes.
5. *Baïldugan-ou targe*, chars disposés en rang, trois étoiles du Scorpion.
6. *Mouritou daronga*, commandant de la cavalerie, vingt-sept étoiles du Loup.
7. *Tagri-yin gegesoun*, essieu du ciel, deux étoiles du Loup.
8. *Tcharig tarigoulaktchi*, général de la cavalerie, une étoile du Loup.
9. *Mouritou targe*, chars de la cavalerie, trois étoiles du Loup. p1.225

Planche VII

Anourat, en samskrit *Anouradha*, en chinois, Fang, β, δ, π, ρ du Scorpion

Constellations secondaires :

1. *Baragon nalounggeï*, tertre de la droite, quatre étoiles du Scorpion et de la Balance.
2. *Yagoun nalounggeï*, tertre de la gauche, quatre étoiles du Serpentaire.
3. *Bagalaktchi*, celui qui punit ou qui châtie, trois étoiles du Scorpion.
4. *Tœlgegourtchi*, celui qui ferme la serrure, γ du Scorpion.
5. *Gokha œroulbi*, sonnette ou partie mobile du harpon, deux étoiles, dont ω du Scorpion.
6. *Naran*, soleil, λ de la Balance.
7. *Dagaltchakhou darouga*, officiers de la suite, deux étoiles du Loup.

Planche VIII

Tchesda, en samskrit *Djieschtha*, en chinois *Sin* (cœur), α, σ, τ du Scorpion

Constellations secondaires :

1. *Bakhtcharig*, soldats rassemblés, douze étoiles du Loup.

Planche IX

Moul, en samskrit *Moula*, en chinois *Weï* (queue), ε, ζ, η, θ, ι, κ, λ, μ, ν du Scorpion

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin mœran*, fleuve du ciel, quatre étoiles du Serpentaire.
2. *Yigasoun*, poisson, α du Serpentaire.
3. *Bœgege bakhsi*, maître qui explique, une étoile au pied du Serpentaire.

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 223.

4. p1.226 *Koubilgan-ou ourdou*, palais des dieux ou esprits, ζ du Scorpion.
5. *Altan-malagei*, tortue d'or, cinq étoiles de l'Autel.

Planche X
Bourvasat, en samskrit *Pourwa-schadha*, en chinois *Khi*, γ, δ, ε, η du Sagittaire

Constellations secondaires :

1. *Aga*, balle de grains, ζ du Sagittaire.
2. *Nœdougour*, pilon, trois étoiles de l'Autel.

Oumara djœg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie septentrionale

Planche XI
Oudirasat, en samskrit *Outtaraschadha*, en chinois *Teou*, ζ, λ, μ, σ, τ, φ du Sagittaire

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin malaga*, casque du ciel, neuf étoiles d'Antinoüs.
2. *Baïgoloktchi oudoun*, étoiles relevées (allusion à la forme de l'astérisme), six étoiles du Sagittaire.
3. *Tagri-yin takiya*, poule du ciel, deux étoiles du Sagittaire.
4. *Noukhaï*, chien, deux étoiles du Sagittaire.
5. *Noukhaï oulous*, royaume des chiens, quatre étoiles du Sagittaire.
6. *Tagri-yin tœlgigour*, flûte du ciel, huit étoiles du Sagittaire.
7. *Tariyatchin œtake gœmoun*, le vieux laboureur, α de la Colombe.
8. *Lakh malageï*, sorte de tortue, quatorze étoiles de la Couronne australe.
9. *Tagri-yin gœb*, abîme du ciel, dix étoiles du Sagittaire. p1.227

Planche XII
Abitji, en samskrit *Abhidjit*, en chinois *Neiou*, α, β, ξ, π, ρ du Capricorne. Les Indiens, qui ne comptent que vingt-sept constellations lunaires, placent *Abhidjit* entre *Outtarachadha* et *Sravana* [1].

Constellations secondaires :

1. *Nagektchi agnar*, la fileuse, trois étoiles du Vautour tombant.
2. *Gœlge-targen-ou yam*, chemin pour les chars, cinq étoiles du Vautour.
3. *Œndour dabsang*, haute tour, quatre étoiles du Vautour.

---

[1] *Recherches asiatiques*, t. II, p. 336.

4. *Ouyoudal-oun genggerge*, tambour de la voie lactée, trois étoiles de l'Aigle.
5. *Baragon gigiri*, étendard de la droite, neuf étoiles d'Antinoüs.
6. *Yagoun gigiri*, étendard de la gauche, neuf étoiles de la Flèche.
7. *Tagri-yin dougigor*, baguette du ciel, quatre étoiles d'Antinoüs.
8. *Togorin gœbage*, trigramme en forme de digue, trois étoiles du Sagittaire.
9. *Tagri-yin tariyalang*, champs du ciel, neuf étoiles du Sagittaire.
10. *Yisoun gœbage*, les neuf étoiles en forme de trigrammes, neuf étoiles du Microscope.

Planche XIII

Sravana, en samskrit *Sravani* ou *Schrona* [1], en chinois *Niu*, ε, μ du Verseau, et deux autres dans la pointe de la flèche d'Antinoüs

Constellations secondaires :

1. *Tœsigou sabag*, panier soutenu, sept étoiles du Dragon.
2. *Targen darouga*, cocher, quatre étoiles du Cygne. p1.228
3. *Tagri-yin ouloum*, pont du ciel, neuf étoiles du Cygne.
4. *Khoto oudoun*, étoiles du concombre, cinq étoiles du Dauphin.
5. *Ebdercksen goo*, concombre renversé, cinq autres étoiles de la même constellation.
6. *Taragoo sobout*, perles écartées, cinq étoiles du Microscope.
7. 8 et 9. *Daï, Tsin, Djeou*, anciens noms de provinces chinoises, trois groupes, chacun de deux étoiles du Capricorne.

10-18. *Khan, Weï, Tcho, Djoo, Dsin, Yan, Djeng, Tsi, Yœg* (Youeï), autres noms géographiques de la même espèce, également appliqués à des étoiles du Capricorne.

Planche XIV

Danisda, en samskrit *Dhanischta*, en chinois *Hiu*, α du petit Cheval, et β du Verseau

Constellations secondaires :

1. *Borogo-yi edjalktchi*, qui préside aux fautes, deux étoiles du petit Cheval.
2. *Djoubalang-i edjalktchi*, qui préside aux calamités, deux autres étoiles de la même constellation.
3. *Kesig-i edjalktchi*, qui préside aux faveurs, deux étoiles d'Orion.

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 180.

4. *Djayagan-i edjalktchi*, qui préside à la vie ou à la destinée, deux étoiles du Verseau.
5. *Oundjikhou*, pleurer, deux autres étoiles de la même constellation.
6. *Ouïlakhou*, gémir, deux étoiles du Verseau et du Capricorne.
7. *Tagri-yin tchakhalkhasan khoton*, les murailles du ciel, formées de pierres amoncelées, treize étoiles du Verseau et du Capricorne.
8. *Angkida khas*, pierres précieuses éparses, trois étoiles du Microscope.
9. *Ebdereksen ogoor*, mortier renversé, quatre étoiles de la Grue. p1.229

Planche XV

Sabadis, en samskrit *Satabhischa*, en chinois *'Weï* (danger), α du Verseau, θ, ε de Pégase

Constellations secondaires ;

1. *Tagri-yin gokhai*, croc du ciel, neuf étoiles de Céphée.
2. *Ouïladouktchi tœroulgitan*, agissant et vivant. C'est la traduction d'un nom propre ; en chinois *Tsao-fou* [1], cinq étoiles de Céphée.
3. *Targen-ou gegèsoun*, remise pour les chars, sept étoiles du Cygne.
4. *Nœdougour*, pilon, trois étoiles de Pégase.
5. *Ogoor*, mortier, quatre étoiles de Pégase.
6. *Kœmoun-ou oudoun*, l'étoile de l'homme. Cet astérisme offre une ressemblance éloignée avec la forme de l'ancien caractère chinois, qui signifie *homme* ; cinq étoiles du petit Cheval.
7. *Gegour-oun oubouga*, tombeau, sépulture, quatre étoiles du Verseau.
8. *Sigour ger*, maison couverte, deux étoiles du Verseau.
9. *Irogon-ou agar*, poutre du vide, quatre étoiles du Verseau.
10. *Tagri-yin djogos*, monnaie du ciel, dix étoiles du Poisson austral.

Planche XVI

Bourvabadirabat, en samskrit *Pourva-bhadrapada*, en chinois *Chi*, α, β de Pégase

Constellations secondaires :

1. *Géisgou mougaï*, serpent qui se redresse, vingt-quatre étoiles de Cassiopée, du Cygne, d'Andromède et du Lézard.

2, 3 et 4. *Togolkho ourdou*, palais séparés, trois constellations formées chacune de deux étoiles de Pégase. p1.230

---

[1] Voyez *Histoire générale de la Chine*, t. I, p. 346.

5. *Ayongga tchagilgan*, tonnerre et éclairs, six étoiles de Pégase.
6. *Siroui-yin gœng tœsimal*, magistrat du prince de la terre, deux étoiles de Pégase.
7. *Sidar yirat*, campement militaire, quarante-cinq étoiles du Verseau, arrangées par groupes de trois.
8. *Tcharig daldalakhou tchouktcha*, militaires du camp, douze étoiles du Verseau et du Capricorne.
9. *Tagri-yin toor*, filet du ciel, δ du Poisson austral.
10. *Oumaradou ourousiktou tcharig-oun khagalga*, porte des troupes tombées du Nord, α du Poisson austral.
11. *Tonggorokh sœge*, hache et faux, trois étoiles du Verseau.
13. *Naïman silgadakh*, les huit démons, neuf étoiles du Verseau, disposées sous la forme d'une croix dont les branches sont recourbées. C'est la figure de l'ancien caractère chinois qui signifie *dix mille* ; et on la retrouve gravée sur le front, la poitrine et les vêtements de plusieurs divinités bouddhiques, telles que *Bodhisatoua* et *Avalokiteschouarah* [1].

Planche XVII
Oudirabadirabat, en samskrit *Outtara-bhadrapada*, en chinois *Pi* (muraille), α d'Andromède, et γ de Pégase.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin khoriya*, écurie du ciel, dix étoiles d'Andromède.
3. *Sirouï-yin gœng*, prince de l'élément terrestre, deux étoiles des Poissons.
3. *Ayonggalakhouï*, foudre, cinq étoiles des Poissons.
4. *Egoulan khora*, nuages et pluie, quatre étoiles des Poissons.
5. *Tamour-oun masa*, hache de fer, cinq étoiles de la Baleine. p1.231

Ourouna djœg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie orientale

Planche XVIII
Riwadi, en samskrit *Revati*, en chinois *Koueï*. Cette constellation est la vingt-septième et dernière du zodiaque indien, β, δ, η, ζ, μ, ν, π, I d'Andromède, ν, σ, φ, ψ, et cinq autres des Poissons.

---

[1] Voyez *Alphabet tibet.*, p. 460.

Constellations secondaires :

1. *Gœlgen targegour*, cinq étoiles de Cassiopée.
2. *Yagiroukhtchi*, le teneur de livres, celui qui tient les registres, γ de Cassiopée.
3. *Dœta yam*, chemin ajouté, ζ de Cassiopée.
4. *Tchikhoula geraglal*, juridiction d'un office, six étoiles de Persée.
5. *Emounadou khagalga-yin tcharig tarigoulaktchi*, commandant des troupes de la porte du midi, φ d'Andromède.
6. *Gadagadou khalkabtchi*, paravent de l'extérieur, sept étoiles des Poissons.
7. *Tagri-yin lourtakh*, latrines du ciel, sept étoiles de la Baleine.
8. *Sirouï khadagalaktchiyamou*, place de celui qui préside à l'élément terrestre, β de la Baleine.

Planche XIX

Aschouani, en samskrit *Asouini*, en chinois *Leou*. C'est la première constellation du zodiaque indien ; α, β, γ du Bélier.

Constellations secondaires :

1. *Tagri-yin yake tcharig tarigoulaktchi*, le général de la grande armée du ciel, onze étoiles d'Andromède et du triangle boréal.
2. *Baragon tosiyal*, veille de la droite, cinq étoiles des Poissons.
3. *Yagoun tosiyal*, veille de la gauche, cinq étoiles du Bélier. On veut parler des officiers qui sont chargés, dans les p1.232 villes et dans les camps, de faire battre le tambour aux veilles de la nuit.
4. *Tagri-yin sang*, grenier du ciel, six étoiles de la Baleine.
5. *Tagri-yin gœmourge*, hangar du ciel, trois étoiles du fourneau.

Planche XX

Brani, en samskrit *Bharani*, en chinois *'Weï* (estomac), trois étoiles de la queue du Bélier

Constellations secondaires :

1. *Bakh ousoun*, eau amassée. A de Persée.
2. *Tagri-yin onggotcha*, vaisseau du ciel, dix étoiles de Persée.
3. *Yake gegour*, grand tertre sépulcral, huit étoiles de Persée.
4. *Bakh tchindar*, cadavres entassés, onze étoiles de Persée.
5. *Tagri-yin khasilakh*, grange du ciel, quatre étoiles de la Balance.
6. *Tagri-yin khasiysasou*, grenier du ciel, treize étoiles de la Balance.

Planche XXI

Girdig, en samskrit *Kritika*, en chinois *Mao*, sept étoiles des Pleïades.

Constellations secondaires :

1. *Gela ebgegou*, langue repliée, six étoiles de Persée.
2. *Tagri-yin khoblal*, invective du ciel, N de Persée.
3. *Bilagouo*, pierre à aiguiser, quatre étoiles du Taureau.
4. *Tagri-yin œdjalgetchi*, inspecteur du ciel [1], étoile près des Pleïades.
5. *Saran*, lune, A du taureau.
6. *Tagri-yin bœrgoug*, principe matériel du ciel, cinq étoiles du Bélier.
7. *Ebsou siraldji ouïladouktchi*, celui qui construit avec du foin et du chaume, six étoiles de la Baleine et de l'Éridan. p1.233
8. *Tagri-yin tchatchiglik*, ménagerie ou parc du ciel, seize étoiles de la Baleine et de l'Éridan.

Planche XXII

Rouvagini, en samskrit *Rohini*, en chinois *Pi* (filet) α, γ, δ, ε, θ, λ, σ du Taureau

Constellations secondaires :

1. *Taboun targe*, les cinq chars, cinq étoiles du Cocher.

2, 3, 4. *Bagana*, colonnes, trois groupes, chacun de trois étoiles du Cocher.

5. *Nagour khadalaktchi*, celui qui préside aux lacs, trois étoiles du Cocher.
6. *Tagri-yin gool*, fleuve du ciel, cinq étoiles du Cocher.
7. *Oulan wang*, les rois, six étoiles du Cocher et du Taureau.
8. *Tagri-yin sœba*, défilé ou passage du ciel, ζ du Taureau.
9. *Tagri-yin andour*, hauteur du ciel, quatre étoiles du Taureau.
10. *Tagri-yin tasiyalaktchi*, le voyageur ou le passant du ciel, deux étoiles du Taureau.
11. *Margasir-oun toukh*, l'étendard de la constellation margasir (voyez la Planche XXIII), neuf étoiles d'Orion.
12. *Tchigin-ou sibiginagour*, le bout ou l'appendice de l'oreille, étoile du Taureau.

10. *Tagri-yin satchoukh*, l'article du ciel [2], huit étoiles du Taureau.

14. *Yisoun gigiri*, les neuf degrés de parenté, neuf étoiles de l'Eridan.

---

[1] Le mot chinois *Thian-o* n'a qu'une signification très incertaine.
[2] Le mot chinois *tsieï* a la plupart des sens du mot français *article*, et signifie de plus *ordre* et *modération*.

15. *Yisoun djeou khota*, les neuf divisions provinciales, neuf étoiles de l'Eridan.
16. *Tagri-yin gœriya*, jardin du ciel, treize étoiles de l'Eridan et du Phénix. p1.234

Planche XXIII
Margasir, en samskrit *Mrigasiras*, en chinois *Thsan*, sept étoiles d'Orion

Constellations secondaires :

1. *Okhtoloktchi*, le vainqueur, trois étoiles d'Orion.
2. *Khas khoutdoukh*, puits de pierres précieuses, quatre étoiles d'Orion et de l'Éridan.
3. *Tcharig tarigoulaktchi khoutdoukh*, puits du général des troupes, quatre étoiles du Lièvre.
4. *Garitcha*, latrine, quatre étoiles du Lièvre.
5. *Khalkhabtchi oudoun*, étoile du Paravent, deux étoiles du Lièvre.
6. *Œtog*, excréments, λ de la Colombe.

Planche XXIV
Artir, en samskrit *Ardra*, en chinois *Tsouï*, φ, χ d'Orion,

Constellations secondaires :

1. *Baïgoloksan toukh*, étendard arboré, neuf étoiles du Cocher.
2. *Tchibil-i khadagalaktchi*, qui préside aux prodiges.

Emouna djœg-oun doulougan oudoun, les sept constellations de la partie méridionale

Planche XXV
Bournavaschou, en samskrit *Pounarvasou*, en chinois *Tsing*, ε, ζ, η, λ, μ, ν, ξ, D des Gémeaux

Constellations secondaires :

1. *Bakh ousoun*, eau amassée. A de Persée.
2. *Oumaradou gool*, fleuve septentrional, trois étoiles des Gémeaux.
3. *Taboun moudji-yin nouyat*, les princes des cinq provinces, cinq étoiles des Gémeaux.
4. *Bakh tœliya*, amas de fascines, κ des Gémeaux. p1.235
5. *Ousoun-ou ouroun*, siège de l'eau, 4 étoiles d'Orion.
6. *Tagri-yin botong*, vase du ciel, trois étoiles des Gémeaux.

7. *Tonggorokh*, hache, étoiles des Gémeaux.
8. *Ousoun-ou yamoun*, réservoir d'eaux, quatre étoiles d'Orion.
9. *Dœrban biskhal*, les quatre canaux [1], quatre étoiles des Gémeaux et de la Licorne.
10. *Emounadou gool*, fleuve du midi, trois étoiles de Procyon.
11. *Khabirga-yin douboutchoukh*, le monticule percé, trois étoiles de la Licorne.
12. *Gorgol*, faisan, β de Sirius.
13. *Gabaou* oudoun, étoile du Loup, α de Sirius.
14. *Tcharig tarigeulaktchi yageli*, marché du commandant des troupes, dix étoiles de Sirius.
15. *Noumoun soumoun*, arc et flèches, neuf étoiles d'Argo et de Sirius.
16. *Atchi*, petit-fils, deux étoiles de la Colombe.
17. *Gœbagoun*, fils, deux étoiles de la Colombe.
18. *Khadam etchige*, beau-père, deux étoiles de la Colombe.
19. *Ebougen gœmoun*, le vieillard, d'Argo.

Planche XXVI

Bous, en samskrit *Pouchia*, en chinois *Kouëi* (génie), γ, δ, θ, η du Cancer

Constellations secondaires :

1. *Khotong*, torche, fanal, quatre étoiles du Cancer et des Gémeaux.
2. *Bakh tchindar-oun agour*, vapeur, exhalaisons des cadavres amassés, nébuleuse du Cancer. p1.236
3. *Gadagadou idaken-ou ger*, cuisine extérieure, six étoiles de la Licorne.
4. *Tagri-yin tamdag*, traditions du ciel, ρ d'Argo.
5. *Tagri-yin noukhaï*, chien du ciel, sept étoiles de la même constellation.
6. *Tagri-yin etogen-ou ege*, autel du ciel, six étoiles de la même constellation.

Planche XXVII

Aslis, en samskrit *Aslescha*, en chinois *Lieou*, δ, ε, ζ, η, θ, ρ, σ, ω de l'Hydre

Constellations secondaires :

1. *Aragin-ou dalbaga*, étendard du vin [2], trois étoiles du Lion.

---

[1] En chinois *Sse tou* : c'est le nom qu'on donne aux quatre principaux fleuves de la Chine, le *Kiang*, le *Hoaï*, le *Tsi* et le *Hoang-ho*.

[2] Il semble qu'il faudrait lire *vase à vin*, mais le sens d'*étendard* est donné par tous les planisphères chinois.

Planche XXVIII
Meg, en samskrit *Magha*, en chinois *Sing*, sept étoiles de l'Hydre

Constellations secondaires :

1. *Doutougadou khalkhabtchi*, paravent intérieur, quatre étoiles de la Vierge.

2. *Targen gœrsi*, timon du char [1], seize étoiles du Lion, du petit Lion et du Loup cervier.

3. *Tagri-yin djaïsang*, ministre du ciel, trois étoiles du Sextant.

4. *Tagri-yin tariyan*, millet du ciel, cinq étoiles du Vaisseau [2]. p1.237

Planche XXIX
Bourxabhalgouni, en samskrit *Pourwa-p'halkouni*, en chinois *Tchang*, υ, λ, μ, κ, ν, φ, de l'Hydre

Constellations secondaires :

1. *Yake ilanggouï*, grand vase, une étoile de l'Hydre.

2. *Tagri-yin sœma*, temple du ciel, quatre étoiles du Vaisseau [3].

Planche XXX
Oudirabhalgouni, en samskrit *Outtara-p'halkouni*, en chinois *Ye*, vingt-deux étoiles, savoir, toutes celles du Vase, et onze autres dans l'Hydre

Constellation secondaire :

1. *Yagoun tchœgtcha*, écuelle d'orient, cinq étoiles de la Machine pneumatique.

Planche XXXI
Khasda, en samskrit *Hasta*, en chinois *Tchin*, β, γ, δ du Corbeau

Constellations secondaires :

1. *Yagoun tchagadjatchi*, moyeu de la gauche (ou plutôt crochet qui termine l'essieu), η du Corbeau.

2. *Baragon tchagadjatchi*, moyeu de la droite, α du Corbeau.

---

[1] C'est la traduction d'un nom propre d'homme, l'un de ceux qu'a portés l'empereur *Hoang-ti*.

[2] Il manque ici une constellation, celle de *Iu-niu, la vierge impériale* (une étoile au-dessous du corps du Lion), Les Mongols l'ont passée sous silence, parce qu'il n'en est pas fait mention dans les cinq vers chinois où est consignée la description de la constellation *sing*, et des astérismes voisins.

[3] Cette constellation, trop méridionale pour être aperçue par les Mongols, est prise des planisphères chinois ; elle manque dans ceux da père Grimaldi, et conséquemment dans ceux de M. Deguignes.

3. *Orto khomagi*, longs sables [1], ζ du Corbeau.

4. *Tcharig tarigoulagtchi khagalga*, porte du général d'armée, deux étoiles du Corbeau.

5. *Gœge douboutchoukh*, tertre bleu [2], sept étoiles de l'Hydre. p1.238

6. *Sirouï khadagalaktchi yamou*, siège de celui qui préside à l'élément terrestre, quatre étoiles du Centaure.

7. *Saba-yin-yamoun*, lieu où l'on serre les vases, trente-deux étoiles disposées régulièrement en forme de treillis, et dont l'arrangement symétrique et la situation très méridionale ne permettent pas de déterminer la synonymie ; le père Grimaldi n'a pas connu cette constellation.

Telles sont les trois cent soixante-six constellations que les Mongols ont adoptées sur leurs planisphères. Les noms qu'ils leur ont donnés sont de deux sortes : les uns sont la traduction des dénominations chinoises, la plupart assez récentes, qui se trouvent dans les ouvrages que j'ai précédemment cités, et l'on n'y doit chercher autre chose que des idées astrologiques, fondées le plus souvent sur de simples analogies de formes, analogies réelles ou supposées par les astronomes de la Chine. L'origine de ces dénominations doit être l'objet d'un travail particulier.

Les autres noms sont ceux des vingt-huit constellations lunaires, et ceux-là, les Mongols les ont empruntés, non pas aux Chinois, mais aux Hindous, en transcrivant, sans les traduire, les noms samskrits de ces constellations. C'est de quoi l'on peut s'assurer en comparant la table qu'on vient de lire avec les différentes listes des constellations du zodiaque indien [3] qui ont été données par les savants anglais, d'après les astronomes de l'Hindoustan. Il est bon de remarquer que ces savants n'avaient pas eu p1.239 les moyens d'établir une synonymie exacte entre les noms assignés par les Hindous aux constellations lunaires, et les noms européens des étoiles qui les composent. Cette synonymie se trouve naturellement établie ici, et c'est un

---

[1] C'est le nom d'une ville.

[2] C'est le nom des tombes impériales.

[3] *Recherches Asiat.*, trad. fr., t. II, p. 336. — Gilchrist, *Grammar of the Hindustanee language* ; Calcutta, 1796, in-fol., p. 316. — *Ayin Akberi*, t. I, etc.

rapprochement qui remplit une lacune remarquée par Delambre [1], dans l'histoire de l'astronomie indienne. Pour qu'il eût toute l'utilité possible, j'ai rapporté séparément les noms de toutes les étoiles dont chacune de ces constellations se compose. J'ai cru qu'il suffisait d'indications plus générales pour les astérismes secondaires. Les lecteurs qui souhaiteront une plus grande précision pourront consulter l'ouvrage du père Noël, et le comparer avec les tables de M. Reeves, déjà citées précédemment.

@

[1] *Hist. de l'Astronomie du moyen âge*, 1819, p. 257.

Sur la médecine des Chinois
(1813)

@

p1.240 Depuis qu'en Europe on a commencé à s'occuper de la Chine, l'histoire, les mœurs, les sciences et les institutions de cet empire ont été l'objet de controverses multipliées, et ont donné naissance à des opinions tout opposées. Suivant plusieurs auteurs, les Chinois sont un peuple dont l'origine date de l'antiquité la plus reculée ; dont les annales, non interrompues depuis cinq mille ans, présentent le corps historique le plus complet et le plus authentique, un peuple doux, poli, dégagé de superstitions et soumis à la seule loi naturelle, vivant sous un gouvernement patriarcal, et jouissant, au bout de l'Asie, de toute la masse de bonheur que peut procurer aux hommes le perfectionnement de la science politique. Suivant d'autres, les Chinois sont une nation ignorante, vaine, cérémonieuse et lâche, courbée sous le despotisme le plus absolu, dont l'histoire ne présente aucune certitude, dont l'origine est environnée de fables, qui, par une stupide vanité, a falsifié ses annales, supposé des chroniques, imaginé des calculs astronomiques pour s'attribuer une antiquité qu'elle n'avait pas, une nation enfin, chez laquelle les gens en place sont livrés à l'athéisme et au matérialisme, tandis que le peuple p1.241 s'abandonne à l'idolâtrie la plus grossière et aux rêveries ridicules de deux des plus extravagantes sectes religieuses qui aient jamais eu cours sur toute la surface du globe. Voilà les portraits contradictoires qu'on fait des Chinois et l'on a quelque peine à croire qu'il puissent s'appliquer à un seul et même peuple, et que ceux qui les ont tracés en aient pour la plupart recueilli les traits dans les mêmes livres, et se soient appuyés des mêmes autorités.

Il est pourtant un point sur lequel les enthousiastes et les détracteurs des Chinois sont à peu près d'accord : je veux parler de l'état des sciences et des arts qui, portés par eux, dès la plus haute antiquité, à un certain degré de médiocrité, sont, suivant nos auteurs, restés depuis cette époque dans une enfance perpétuelle et absolument

stationnaires. La raison de ce défaut de progrès a été cherchée dans le climat de la Chine, dans les mœurs et les opinions religieuses de ses habitants, et surtout dans la nature singulière de leur langue, dont l'étude, à ce qu'on assure, exige toute la vie d'un homme, et ne lui laisse par conséquent aucun temps pour acquérir des connaissances moins stériles. L'étude des mots, dit-on, nuit chez eux à l'étude des choses, et le plus savant, à la Chine, étant celui qui connaît le plus de caractères, on consacre, à en apprendre un grand nombre, le temps qu'on met parmi nous pour devenir physicien, naturaliste ou mathématicien.

Voilà le fait bien expliqué : il ne resterait plus qu'à le constater. Pour moi, sans pouvoir entrer en ce moment dans des discussions qui m'entraîneraient trop loin, j'avoue que je suis bien éloigné de le considérer comme démontré, p1.242 et que, fût-il aussi certain qu'il me semble hasardé, les explications qu'on en donne ne me paraîtraient guère satisfaisantes. Quel que soit l'état de médiocrité où se trouvent à présent les sciences de la Chine, beaucoup de choses tendent à faire croire qu'elles n'y ont pas toujours été réduites, et que, là comme en Europe, elles ont eu successivement leurs siècles de splendeur et leurs temps de décadence. D'ailleurs, la langue chinoise n'est pas plus longue à apprendre qu'une autre, par la raison très simple qu'il n'est pas plus difficile de retenir des caractères que des mots, et d'appliquer un sens aux premiers qu'aux derniers. La nature de cette langue est singulière à la vérité ; mais il n'y a que ceux qui ne la connaissent pas ou qui s'en font une idée fausse, qui puissent croire qu'elle soit propre à entraver les progrès des connaissances. Car, par cette nature même, les éléments des sciences peuvent bien être rendus moins accessibles au commun des hommes, mais il est plus difficile de s'en tenir à des notions superficielles. L'étude des mots à la Chine et seulement à la Chine, est véritablement l'étude des choses, et si l'on y sait un peu moins, l'on y doit savoir beaucoup mieux ; ainsi, tout ce qu'on pourrait conclure, c'est que le nombre des demi-savants doit être plus considérable en Europe qu'à la Chine, et c'est un avantage que les

Chinois nous abandonneraient facilement.

Au reste, sur quoi se fondent ceux qui assurent que les sciences languissent et ont toujours langui à la Chine dans l'enfance et la médiocrité ? Connaît-on assez les ouvrages scientifiques des Chinois pour prononcer sur le peu de valeur des objets qu'il renferment ? p1.243 Presqu'aucun de ces livres n'a encore été traduit, et presque tous ceux qui reprochent aux Chinois leur ignorance sont hors d'état d'en juger, puisqu'ils ne savent pas leur langue. Il me semble que pour fixer son opinion sur cette matière, il faut de deux choses l'une, apprendre à lire les livres chinois, ou s'en rapporter à ceux qui les ont lus, sans renoncer pour cela au droit de discuter les témoignages, de comparer les autorités, et de rassembler en forme de corps de doctrine, les détails épars dans les ouvrages des missionnaires et dans les relations des voyageurs : de ces deux partis, le premier est le plus sûr, le second est le plus court. C'est ce dernier que, pour différents motifs, M. Lepage a du prendre dans ses *Recherches sur la Médecine des Chinois* [1], ouvrage au sujet duquel je vais présenter quelque réflexions très succinctes.

Dans un court avant-propos qui précède l'ouvrage, l'auteur rend compte des motifs qui l'ont dirigé dans le choix de son sujet, et fait usage d'une précaution qui n'est jamais à négliger quand on veut entretenir ses lecteurs d'un peuple aussi singulier que les Chinois.

> « Il me semble, dit-il, qu'il ne doit pas être sans intérêt pour le médecin, de connaître l'état des sciences médicales chez des peuples si différents de nous sous tous les rapports ; d'étudier leurs systèmes sur l'organisation de l'homme, leur manière d'envisager les maladies, et les médicaments qu'ils leur opposent ; d'examiner, p1.244 relativement à l'influence du climat, des habitudes, et de la manière de vivre, quelles sont les maladies auxquelles ils paraissent être le plus sujets, ou qui peuvent leur être inconnues, de chercher à en déduire les

[1] Paris, 1813, in-4° avec cette épigraphe : *Educens nubes ab extremo terræ.*

> causes, etc. Et d'ailleurs, la discussion de toutes ces matières ne peut-elle point donner lieu à quelques rapprochements heureux, à quelques vues utiles qui tourneraient au profit de la science ? C'est toujours en comparant des idées qu'on découvre la vérité ; c'est en mettant à contribution les connaissances étrangères, qu'on parvient à rendre plus solides et à augmenter les siennes.

L'auteur aurait pu ajouter que rien de ce qui peut contribuer à faire connaître la marche de l'esprit humain, n'est indifférent aux yeux du véritable philosophe, et que l'état d'une science comme la médecine, chez un peuple comme les Chinois, est un des objets les plus propres à l'intéresser.

Comme presque tous les écrivains qui ont traité des Chinois, M. Lepage établit en principe le peu de progrès que ces peuples ont faits dans les sciences ; mais avec des restrictions, et en s'appuyant d'explications qui font honneur à son jugement : ce n'est point leur génie qu'il accuse de ce peu de progrès, mais l'isolement dans lequel ils vivent, et leur éloignement de toute autre nation civilisée. Cette raison d'un fait que j'ai révoqué en doute en commençant, n'est peut-être pas non plus à l'abri de toute contradiction ; mais elle me paraît plus heureusement imaginée que celle qu'on a tirée de la nature de la langue chinoise. L'auteur des *Recherches* fait à peine p1.245 mention de cette dernière dans une de ses notes, et la manière dont il en parle fait voir qu'il n'y attache pas une haute importance.

Après quelques considérations préliminaires sur les mœurs et l'histoire des Chinois, par lesquelles, pour me servir des propres expressions de l'auteur, il a cherché à intéresser en faveur du peuple encore trop peu connu qui devait faire le sujet de sa dissertation, M. Lepage entre en matière, et, dans un premier article, il expose d'une manière sommaire l'origine de la médecine chez les Chinois, et les circonstances particulières qui ont pu s'opposer à ses progrès ; le défaut de connaissances anatomiques lui paraît une des causes qui ont le plus nui à son avancement ; mais d'un côté, il y a en chinois des

traités d'anatomie qui, s'ils ne peuvent sous aucun rapport se comparer aux nôtres, suffisent du moins pour donner une idée générale du nombre, de la situation et de la disposition des parties. D'un autre côté, les Chinois ne sont pas plus ignorants en anatomie que ne l'étaient les Grecs, et l'on ne saurait leur faire, à ce sujet, aucun reproche qui ne puisse s'adresser avec autant de raison au prince de la médecine européenne.

L'auteur passe ensuite à l'exposition de la doctrine physiologique et médicale des Chinois, et c'est surtout, pour cette partie de son travail qu'il doit avoir besoin, près du commun des lecteurs, de la précaution qu'il a prise de se déclarer historien, et non panégyriste des médecins chinois.

> « En comparant, dit-il, tout ce que les voyageurs nous ont appris de la médecine des Chinois, on ne voit partout que la répétition des principes les plus p1.246 ridicules et des théories les plus obscures. Mais lorsqu'on entreprend d'exposer l'état et le progrès d'une science chez un peuple, on n'est point maître d'augmenter l'intérêt à volonté, et l'on doit, si l'on ne veut point manquer le but, se restreindre dans les bornes de la vérité, et dire les choses comme on les voit, et non point comme on voudrait les voir.

Enhardi par ces réflexions judicieuses et par l'extrême exactitude qu'il a mise à analyser les ouvrages, non les meilleurs, mais les moins mauvais que nous ayons sur cette matière, M. Lepage fait connaître les bases physiologiques sur lesquelles repose le système médical des Chinois ; et d'après cet exposé, on devrait conclure que ceux-ci sont, ou de bien mauvais médecins, s'ils se conduisent d'après leurs principes, ou de bien mauvais raisonneurs, si en partant de pareils principes, ils parviennent jamais à guérir leurs malades. À la vérité, dans les sciences d'observation, l'expérience et la théorie ne sont pas si intimement liées que les progrès de l'une soient toujours en proportion de la perfection de l'autre, et les médecins chinois ne seraient pas les seuls qui appuyassent une pratique raisonnable de raisonnements

absurdes et d'explications ridicules. Mais en accordant que la physiologie chinoise est fort obscure, je crois qu'on peut douter qu'elle le soit au point que le donne à penser Boym [1], et d'après lui, M. Lepage. En Chine, comme en Europe, la science a une langue technique, p1.247 des expressions et des tours, dont une connaissance, même étendue, de la langue générale ne donne pas une parfaite intelligence. Boym, étranger à l'art de guérir, a suivi, en traduisant des livres de médecine, le sens littéral des mots, sans avoir égard à celui auquel les médecins les restreignent ; c'est-à-dire qu'il a le plus souvent traduit sans entendre, et je demande quel est celui de nos ouvrages théoriques qui ne courrait risque d'être défiguré en passant par les mains d'un semblable interprète.

Si les théories chinoises, inintelligibles peut-être dans les livres de leurs auteurs, ont perdu le peu de sens qu'elles pouvaient avoir dans les traductions de Boym et d'Hervieux, l'auteur des *Recherches* a cherché à racheter l'ennui qu'auraient pu causer les détails nécessaires à leur exposition, en les entremêlant de faits curieux de police médicale, de proverbes, et d'aphorismes, qui, s'ils ne nous éclairent pas sur la médecine des Chinois, nous font du moins connaître leurs médecins. Il a extrait des ouvrages des missionnaires et de quelques voyageurs, ces différents objets qui, rassemblés ainsi dans le sien présentent beaucoup d'intérêt. Peut-être eut-il dû restreindre un peu le nombre des auteurs qu'il cite, et n'y pas admettre, par exemple, l' *Histoire de Yu* (il écrit *Hyu*) *et de Confucius*, par Leclerc, qui n'est point un livre original, ni même un livre fait d'après les originaux, mais un ouvrage d'imagination, comme les *Voyages de Kang-hi*, les *Lettres chinoises*, etc. Il est surprenant aussi qu'il ait jugé à propos de s'appuyer de ce dernier ouvrage, qui par sa nature et par le but p1.248 que s'est proposé son auteur, ne mérite pas d'être cité dans un livre sur les sciences. Mais en général, les sources [] sont bonnes, et il a fait un

---

[1] Michel Boym, jésuite polonais, est l'auteur des livres qu'on a coutume de citer sous le nom d'André Cleyer, médecin de Cassel. J'ai rappelé ailleurs les circonstances du plagiat qui a donné lieu à cette méprise.

choix judicieux des faits qu'il a cru devoir rapporter.

Ce que j'ai dit précédemment des théories physiologiques, peut s'appliquer directement à la doctrine chinoise sur le pouls, doctrine que les Européens ont célébrée, et qu'ils se sont même appropriée, en quelque sorte. M. Lepage a dû entrer à ce sujet dans quelques détails, et c'est ce qu'il a fait, pages 18 à 42, d'après le *Tractatus de pulsibus* de Boym, et le *Secret du pouls* du père Hervieux. Cette partie du travail de M. Lepage, qui consiste surtout en tableaux et en aphorismes, est peu susceptible d'analyse, et ne peut d'ailleurs être entendue que par les médecins. Je dirais même que telle que les missionnaires nous l'ont transmise, la doctrine du pouls est devenue absolument intelligible, si un médecin français, le célèbre Bordeu, n'en avait jugé autrement. M. Lepage fait remarquer l'analogie qui se trouve entre les opinions de cet auteur européen et celle des écrivains chinois :

> « Bordeu convient d'ailleurs, dit-il en quittant cet objet, que c'est la considération des pouls particuliers que les Chinois reconnaissent pour le foie et les autres parties nobles, qui lui a donné l'idée de faire des recherches sur cette matière.

Ne peut-on pas répéter à cette occasion l'épigraphe choisie par M. Lepage pour sa dissertation : *Educens nubes ab extremo terræ* ?

L'auteur a consacré quelques pages à l'histoire de la variole chez les Chinois [1], et ce qu'il en dit est un extrait p1.249 fidèle d'un Mémoire du père Cibot, inséré dans le tome IV des *Mémoires* des Missionnaires, etc. Je n'ai rien à y ajouter [2]. Je ne dirai rien non plus de quelques faits sur

---

[1] Il est étonnant qu'il n'ait pas fait un plus grand usage, pour une maladie non moins commune à la Chine, d'une dissertation insérée à la fin du tome II de l'ouvrage d'Astruc. Cette dissertation contient des éclaircissements aussi intéressants qu'authentiques, puisqu'ils viennent des pères Foureau et Parrenin.

[2] Je consignerai seulement ici un fait qui, par son importance, méritait de trouver place dans l'ouvrage que j'analyse : sir G. Staunton, qui a accompagné son père lors de l'ambassade de Macartney, et qui réside actuellement (1813) à Canton, a mis à profit la connaissance qu'il a acquise du chinois, pour traduire dans cette langue une instruction sur la vaccine, qu'il a fait passer à la cour de Péking par l'entremise des mandarins de Canton. On ajoute que cette instruction a été bien accueillie, et que probablement la vaccine mettra à l'avenir un terme aux ravages que la variole faisait chaque année à la Chine. Il existe à Paris plusieurs exemplaires de la traduction chinoise de sir G. Staunton. Elle est intitulée : *Ing-ki-li houe sin tchhou tchoung-teou* : c'est-à-dire :

la chirurgie chinoise, qui tendent à prouver que cette partie de l'art de guérir n'a pas fait, à la Chine, plus de progrès que la médecine proprement dite. La plupart de ces faits sont tirés d'un mémoire envoyé par le père Raux, en réponse a des questions qui lui avaient été adressées par M. Sue, et ce mémoire a été imprimé dans le *Journal de Médecine* [1]. Enfin, le traité de médecine légale intitulé *Si youan*, et analysé dans les *Mémoires sur les Chinois*, fournit à M. Lepage les moyens de prouver p1.250 succinctement que cette importante application des connaissances médicales à la recherche des crimes et à la solution des questions de jurisprudence, n'est pas à la Chine aussi imparfaite qu'on aurait lieu de le supposer.

Dans son second et dans son troisième chapitre, l'auteur fait l'examen des moyens employés par les Chinois pour combattre ou prévenir les maladies, c'est-à-dire de leur thérapeutique et de leur hygiène. Après quelques réflexions sur les médicaments en général, l'usage de la saignée, des ventouses et des bains, et sur l'art de formuler, il donne une liste de quelques médicaments également connus en Europe et en Asie, et il avertit ses lecteurs que le reste des substances médicamenteuses indiquées par Cleyer, c'est-à-dire par Boym, et par Duhalde, n'étant désignées que par leurs noms chinois, il n'est pas possible de les reconnaître, ni d'apprécier l'usage qu'en font les Chinois. C'est un inconvénient qui subsistera tant qu'on n'aura pas une nomenclature synonymique des plantes de la Chine, rapportées aux places qu'elles doivent occuper dans nos systèmes européens.

Je ne relèverai pas quelques inexactitudes qui ont échappé à M. Lepage, soit dans l'orthographe ou l'explication des termes chinois, soit dans la description des médicaments ou l'exposition de leurs vertus, parce qu'aucune de ces erreurs ne lui appartient, et que toutes

---

Exposé du nouveau procédé d'inoculation, apporté du royaume d'Angleterre. Elle a été composée par un employé de la Compagnie de Indes, nommé (en chinois) To-lin-wen, revue par un médecin anglais nommé Po-tchin, et traduite par Sse-tang toung (sir G. Staunton). La nouvelle édition de cet opuscule remarquable, est de la 6e lune de la 10e année kia-khing (1805). Elle a sept feuillets, et elle est enrichie d'une planche.

[1] An IX, vendémiaire et brumaire.

proviennent, au contraire, de l'extrême fidélité avec laquelle il a transcrit les passages des auteurs qui lui ont servi. Une telle qualité, dans un ouvrage de ce genre, est si précieuse, qu'on doit en estimer jusqu'à l'excès. Je ne puis non plus m'appesantir sur les différentes substances p1.251 dont il a fait mention, et parmi lesquelles plusieurs pourtant pourraient donner matière à des remarques intéressantes. Si je n'avais pas déjà lieu de craindre d'être tombé dans une trop grande prolixité, j'aimerais mieux appuyer sur des objets qui, tenant de plus près à la doctrine, sont plus propres à faire juger de l'état de la science.

Dans un article supplémentaire, M. Lepage a rassemblé quelques notions sur plusieurs pratiques particulières aux Chinois, telles que différents procédés d'inoculation, le *moxa*, l'acupuncture, le *macer*, certaines cérémonies superstitieuses des *tao-sse*, etc. Tous ces objets sont plus clairement et plus méthodiquement présentés dans l'ouvrage que j'analyse, que dans Boym, Ten Rhyne, Kaempfer, Duhalde, Dujardin et autres, parce que l'auteur a pu comparer les détails donnés par ces écrivains, et qu'il n'était pas, comme plusieurs d'entre eux, étranger à la médecine.

Des considérations hygiéniques sur le climat, les productions et la population de la Chine, les mœurs, la manière de vivre et les maladies les plus ordinaires de ses habitants, terminent le volume et complètent le cadre que l'auteur s'était proposé de remplir. On y voit qu'il a bien étudié les Chinois, et qu'il a su se préserver des préjugés que n'évitent pas toujours les hommes les plus instruits, en s'occupant de cette nation célèbre. M. Lepage nous paraît donc avoir les qualités nécessaires pour continuer le plan qu'il avait d'abord conçu, de faire connaître l'état de la médecine chez les principaux peuples de l'Asie. Il ne pourrait apporter à ce vaste et intéressant p1.252 travail plus de soins qu'il n'en a mis à celui-ci, et la seule addition utile qu'il pourrait faire aux connaissances qu'il possède, est l'étude des langues de ces nations, dont il nous ferait apprécier les doctrines.

@

Sur le tapir de la Chine

@

p1.253 L'animal qu'on désigne sous le nom de tapir oriental était encore si peu connu il y a quatre ou cinq ans, qu'on doutait de son existence, et qu'on était disposé à croire que le genre *tapir* était particulier au Nouveau Monde. Pour se convaincre que cette opinion était une erreur, il eût suffi de parcourir les recueils d'histoire naturelle médicale des Chinois ; on y trouve une figure assez exacte, ou du moins très reconnaissable du tapir, et les explications qui y sont jointes ne laissent aucun doute sur la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les ouvrages élémentaires, destinés à l'instruction des enfants, et les encyclopédies chinoise et japonaise contiennent la figure du même animal, au nombre des mammifères les plus communs ; ainsi les Chinois ont connu de tout temps cette espèce qui a été si récemment trouvée à Malaca et à Sumatra, et dont la découverte est due à MM. Farqhar et Duvaucel. Je donne ici un calque fidèle de la figure insérée dans une encyclopédie élémentaire que je possède ; les notes suivantes que je tire de quelques ouvrages chinois, feront voir qu'il n'est pas possible de supposer que le tapir de Malaca ait été apporté de Sumatra sur le continent.

Un très ancien dictionnaire chinois intitulé *Eul-ya* donne le nom de *me* à une panthère de couleur blanche ; p1.254 mais les commentaires de ce dictionnaire, qui sont aussi fort anciens, disent que le *me* est semblable à un ours, et qu'il a la tête petite et les pieds bas ; il est tacheté de blanc et de noir ; il peut ronger le fer, le cuivre et le bois de bambou ; ses os sont durs, compacts, les articulations droites et fortes, et il a peu de moelle ; sa peau préserve très bien de l'humidité.

Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très ancien et très estimé, le *me* est semblable à un ours, mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de Chou ; c'était le nom que portait la province de Sse-tchhouan, avant la quatrième dynastie.

D'après le *Tching-tseu-thoung*, les dents du me sont si dures que, si on les frappe avec un marteau de fer, c'est le marteau qui se brise ; si on les jette au feu, on ne peut les brûler ; il n'y a que la corne du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à rassembler des contes populaires, et les rédacteurs du *Khang-hi Tseu-tian*, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités également fabuleuses, et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

Le *Pen-thsao-kang-mou*, ou Traité général d'Histoire naturelle, va plus droit au but : le *me*, dit-il, est semblable à un ours ; il a la tête petite et les jambes basses ; le poil, court et luisant, est tacheté de noir et de blanc ; il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre ; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf et les pieds d'un tigre ; il est très robuste et peut ronger le fer, le cuivre, le p1.255 bambou et dévorer les plus gros serpents ; ses articulations sont fortes, droites, ses os épais et presque sans moelle ; ses excréments peuvent servir à aiguiser les armes et à tailler le jaspe ; son urine dissout le fer ; ses os et ses dents sont si durs qu'ils résistent à l'action du fer et du feu, et il est arrivé que des charlatans qui s'en étaient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

La peau du *me* sert à faire des matelas pour se coucher et des couvertures ; elle garantit de l'humidité, du mauvais air et des maléfices ; la représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi sous la dynastie des Thang, on avait coutume de peindre sur les paravents des figures de *me* pour se préserver du mauvais air.

Suivant les géographies du midi, le me est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

À travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnaître les traits caractéristiques du tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa trompe plus longue que celle du tapir d'Amérique et comparable à celle de l'éléphant, la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiqués de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus, celui de la livrée que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farqhar. L'indication de sa patrie et les usages économiques auxquels on emploie sa peau, sont aussi deux circonstances assez remarquables, parce qu'elles prouvent que le tapir habite dans les provinces p1.256 occidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle, très curieuses et généralement assez exactes. Il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que contiennent leurs traités de zoologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues, et les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude que peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et dont rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant longtemps encore, si le gouvernement de ce pays entend ses véritables intérêts, et qu'il ne mette pas en oubli le soin de sa tranquillité.

@

Sur l'origine des formes grammaticales

@

p1.257 M. G. de Humboldt vient de faire imprimer le *Mémoire sur l'origine des formes grammaticales*, qu'il avait lu à l'Académie de Berlin, le 27 janvier 1822 [1]. Ce Mémoire, comme ceux que le même auteur a composés sur plusieurs points de la grammaire samskrite, se recommande à l'attention de tous les hommes instruits, par la nouveauté des aperçus, la profondeur et l'exactitude des observations. Le métaphysicien, le grammairien, le philologue, y trouveront la matière de longues et importantes méditations.

L'auteur ne s'est point proposé d'entrer en discussion sur les différentes sortes de formes grammaticales ; il s'est seulement attaché à l'examen de ces deux questions :

> D'où vient, dans les langues, cette manière d'exprimer des rapports grammaticaux, que l'on nomme *forme grammaticale* ?
>
> Jusqu'à quel point peut-il être important pour l'exercice de la faculté de penser et pour le développement des idées, que les rapports soient p1.258 marqués par des *formes* proprement dites, plutôt que de toute autre manière ?

M. de Humboldt établit d'abord que, sous un certain point de vue, toutes les langues peuvent être considérées comme étant au même niveau, et qu'instruments passifs ou morts entre les mains de ceux qui s'en servent, elles renferment, les unes comme les autres, tout ce qui est rigoureusement nécessaire, non seulement à la justesse, mais à la perfection de l'expression. Ce principe est indiqué par le bon sens, et confirmé par les faits, autant qu'il peut avoir besoin de l'être. Il serait donc superflu de dire qu'il est admis par un philosophe aussi éclairé que

---

[1] *Ueber das Entstchen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung, von W. von Humboldt*. Berlin, 1823, in-4. — *Ueber die in der Sanskrit-Sprache durch die Suffixa twa und ya gebildeten Verbalformen ; von demselben*. — *Indisch. Biblioth*. 1er Th. S. 433. und Th. II S. 72.

M. de Humboldt, si le principe contraire n'avait pas été mis en avant par quelques métaphysiciens, qui se sont persuadé qu'il pouvait exister des peuples faisant usage de langues avec lesquelles on ne s'entendait pas, et qui ont attribué ce singulier moyen de communication à des nations de l'Asie, dont l'existence politique, la littérature et la civilisation remontent à plus de quatre mille ans.

Mais en reconnaissant que le but définitif de toutes les langues est de procurer aux hommes les moyens de faire avec certitude l'échange de leurs pensées, il se pourrait que toutes n'eussent pas au même degré cette propriété d'exciter dans l'esprit d'autrui ce que le nôtre conçoit, et qu'il y eut des différences essentielles relativement à la clarté, à la précision et à la vivacité des impressions qu'elles produisent chez les peuples qui les parlent.

À ce sujet, M. de Humboldt fait remarquer que ce sont deux choses tout à fait différentes que les mots et les p1.259 signes des rapports grammaticaux. Les premiers forment le fonds de la langue ; les autres ne sont que des copules (Verknüpfungen) ; mais le discours se compose des uns et des autres. Les signes des rapports grammaticaux peuvent être sous-entendus ; mais pour que le développement des idées se fasse avec précision et promptitude, il faut que l'esprit puisse être dispensé de cette opération qui consiste à suppléer ce qui est sous-entendu. Il faut donc que les rapports grammaticaux soient aussi bien exprimés que les mots mêmes. Telle est la conséquence tirée par M. de Humboldt, et il est impossible d'en contester la justesse.

L'auteur va plus loin : suivant lui, représenter par des sons chacune des opérations de l'esprit, telle est la tendance grammaticale des langues. Il lui paraît impossible d'exprimer nettement les rapports des idées par la position relative des mots, ou même par des termes significatifs, détournés, pour cet usage, de leur emploi habituel. Il ne reste donc, pour satisfaire pleinement au besoin le plus impérieux de l'intelligence, que la *modification* des mots exprimant des choses, et c'est là la notion la plus juste de ce que l'on appelle *forme grammaticale*. On peut toutefois y joindre encore l'usage des mots qui

ne désignent communément aucun objet particulier, mais qui servent uniquement à indiquer les rapports. C'est ce qu'en une autre circonstance [1] nous avons nommé *particules*.

M. de Humboldt fortifie, par de savantes et ingénieuses considérations, les principes qu'il vient d'établir. Dans son opinion, le développement des idées ne peut faire p1.260 des progrès réels que là où l'esprit aime à s'occuper de la production même de la pensée, ce qui dépend toujours jusqu'à un certain point de la forme que cette pensée peut revêtir. En d'autres termes, l'étude de la grammaire philosophique, de la dialectique et de la rhétorique, tire le plus grand avantage de ces formes régulières et symétriques, sous lesquelles apparaissent les conceptions de l'intelligence. L'intérêt que ces formes méritent d'inspirer, ne saurait naître dans une langue où elles n'existeraient pas ; ou s'il était une fois excité, on ne se contenterait plus d'une langue incapable de le satisfaire, et le premier soin dont on s'occuperait, serait de réformer une pareille langue et de suppléer à son insuffisance.

Quelle distance immense, s'écrie M. de Humboldt, n'y a-t-il pas d'un idiome aussi peu favorisé, à cette langue grecque, la plus parfaite de celles qui nous sont connues, où l'ensemble produit par la construction des périodes et la disposition des formes grammaticales, vient renforcer l'effet naturel des pensées, et charmer par la symétrie et l'excellence du rythme ! Il s'en faut de beaucoup que ce charme soit dans la langue un jeu frivole, inventé pour satisfaire l'imagination. La précision de la pensée gagne à cette correspondance exacte entre les rapports logiques et les rapports grammaticaux ; l'esprit est plus fortement appelé à l'exercice de la faculté de penser ; la juste énonciation des idées, la délicatesse des langues, l'élégance et la politesse des écrivains sont les heureux fruits qui naissent sous cette influence.

Exprimer les rapports grammaticaux par la seule position des mots significatifs appliqués temporairement à p1.261 cet usage, c'est, suivant

---

[1] *Éléments de la grammaire chinoise*, p. 35.

M. de Humboldt, employer le mode le plus imparfait et le moins satisfaisant. Ici, il s'élèverait une question grave ; car l'une des langues les plus abondantes de l'Asie, celle dont la littérature est la plus riche et la plus savante, n'a, selon les découvertes les plus récentes, d'autres ressources que celles dont parle ici M. de Humboldt, et par lesquelles on ne saurait douter qu'il n'ait voulu la désigner.

> « La position des mots, dit-il, n'admet que très peu de variation, et ne peut conséquemment exprimer qu'un petit nombre de rapports, du moins si l'on veut éviter toute amphibologie.

Il est cependant utile de remarquer qu'il n'est pas de langue au monde qui en soit réduite, comme moyen de marquer les rapports, à faire usage de la position relative des mots, et que le chinois lui-même emploie un assez grand nombre de ces termes accessoires ou copulatifs qui permettent de multiplier les combinaisons. Il faut avouer aussi que certains rapports que l'esprit peut concevoir de différentes manières ne perdent rien à être exprimés par un mode commun, tel que la position, lequel laisse celui qui écoute ou qui lit en pleine liberté de suppléer ce qui lui plaît. Le vague du signe n'est, dans ce cas, qu'un degré d'exactitude de plus dans l'expression de la pensée. La preuve en est évidente, dans les idiomes les plus savants, où une même forme grammaticale répond pour l'ordinaire à des rapports très variés, comme le génitif des Latins qui représente sans ambiguïté le rapport du tout à la partie, de la partie au tout, du sujet à l'attribut, de l'attribut au sujet, de la cause à l'effet, de l'effet à la cause, etc. C'est plutôt un p1.262 avantage qu'un inconvénient, de pouvoir se passer de forme, en pareil cas ; et l'allemand ou l'anglais qui, dans les mots composés, procèdent précisément à la manière du chinois, perdraient sans doute beaucoup à se voir assujettis à des modifications plus variées, plus précises, plus rigoureuses, et par cela même, moins libres, moins rapides et moins énergiques.

Le second rang, dans le système de M. de Humboldt, appartient aux langues dans lesquelles une partie des inconvénients énoncés ci-dessus

a disparu, où la position des mots est invariable, et où les rapports sont marqués par des noms d'objets ou de chose, qui ont perdu peu à peu leur signification primitive. Un troisième degré, peu éloigné du précédent, est celui où les termes grammaticaux s'attachent au thème des mots par une sorte d'agrégation (agglutination), dont toutes les parties sont encore visibles et reconnaissables. Il semble que la différence de ces deux modes, soit entre eux, soit avec le mode qu'on regarde en général comme le plus parfait, soit plus apparente que réelle, et qu'on soit, pour ainsi dire, maître de la rendre sensible ou de la faire disparaître par la manière dont on écrira les mots. Ainsi, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs [1], *jintchi* en chinois, *niyalmaï* en mandchou, *fitono* en japonais, sont des termes aussi simples, quant au sens logique, et marquent tout aussi nettement l'idée d'*homme* soumise au rapport d'appartenance, que les termes complexes *hominis*, *ανθρωπ-ου*.

p1.263 Le quatrième et dernier degré, le plus parfait, suivant M. de Humboldt, est celui où l'expression grammaticale s'opère de la manière la plus convenable, c'est-à-dire par des formes grammaticales proprement dites ou des inflexions variées du même mot, selon ses différents rapports logiques, et aussi par des mots purement grammaticaux, débarrassés de toute autre signification accessoire. C'est l'accent qui, dans ce cas, vient constituer l'unité du mot, en rattachant à la partie du composé qu'il affecte, les divers accessoires dont il doit être pourvu.

Si la langue, comme expression de la pensée, doit, par sa structure, représenter l'acte même qui la produit ; si l'une doit, pour ainsi dire, marcher avec l'autre, il faut que des signes particuliers rendent tout ce qui est nécessaire à l'esprit pour passer d'un élément à un autre sans laisser de lacune. Telle est, sur ce point intéressant de la philosophie du langage, la doctrine de M. de Humboldt. Or, suivant lui, toutes ces conditions ne se trouvent remplies que dans les idiomes où se voient de

---

[1] *Considérations sur la nature monosyllabique, attribuée communément à la langue chinoise*, *Mercure* de mars 181a.

véritables formes grammaticales, où l'on distingue avec facilité la chose et l'accessoire, l'objet et le rapport. Dans celles où les éléments sont encore séparés les uns des autres, au lieu d'être fondus ensemble par l'inflexion et distingués par l'accent, dans celles-là, l'esprit croît toujours rencontrer des lacunes, et se fatigue à les remplir. Dans ces efforts, c'est une foule embarrassante de termes incertains, au lieu d'un petit nombre de formes bien arrêtées, qui viennent entraver sa marche et nuire à la promptitude et à la précision de ses opérations.

Nous n'avons peut-être tracé qu'un résumé bien p1.264 insuffisant du système de M. de Humboldt, et bien certainement, en transportant ses idées dans une autre langue, nous n'avons pu donner qu'une idée imparfaite de la profondeur et de la finesse des réflexions de l'auteur, de l'élégance et de la justesse de ses déductions. On pourra toutefois, d'après ce rapide extrait, pressentir l'intérêt qui s'attache à de semblables recherches, et reconnaître toute l'importance de ces rapprochements philosophiques qu'on peut établir entre les grammaires des différents peuples, rapprochements que le commun des philologues trouve plus commode de négliger, pour se livrer exclusivement à des comparaisons de mots purement matérielles, et le plus souvent stériles. On doit désirer que M. de Humboldt continue ses doctes et utiles travaux. Un esprit aussi élevé ne saurait manquer de tirer parti de la connaissance qu'il a acquise des idiomes savants de l'Asie, et du samskrit en particulier. Le chinois paraît avoir aussi fixé son attention, et nous oserions dire qu'il la mérite. Une langue dont le système grammatical est si éloigné de celui des autres langues, ne saurait sans inconvénient être négligée dans des considérations générales ; elle semble propre à agrandir, si l'on ose ainsi parler, le champ de la grammaire générale. En l'étudiant dans les bons auteurs qui s'en sont servis, M. de Humboldt trouvera matière à de nouvelles méditations, que les livres élémentaires ne sauraient lui suggérer, car la pratique est, en pareil cas, un guide bien plus sûr que la théorie. Quelqu'idée qu'on se fasse du *kou-wen* d'après une analyse, peut-être imparfaite et appliquée à un très petit nombre de phrases, quelqu'opinion que l'on se

forme de la p1.265 littérature ancienne des Chinois, d'après des échantillons peut-être mal choisis, il restera toujours à résoudre ce problème, digne d'occuper les loisirs d'un métaphysicien : dans une langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les mots, sans exception, peuvent tour à tour jouer le rôle qu'on assigne ailleurs aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbes, et même aux particules, trouver des règles claires, constantes et positives, pour arriver toujours à l'expression nette et précise de la pensée avec toutes les modifications dont elle est susceptible. Voilà, dans sa généralité, le phénomène que présente la grammaire chinoise, et il faut ajouter que la langue où on l'observe a servi à exposer, d'une manière aussi lucide que le grec, les doctrines platoniciennes et les subtilités de la métaphysique des brahmanes.

Le morceau très étendu que M. de Humboldt a fourni à la *Bibliothèque indienne* de M. G. de Schlegel, et qui est inséré dans deux cahiers successifs de cet excellent recueil, a pour objet de fixer la valeur des deux formes verbales employées dans la langue samskrite (*twâ* et *ya*) et dont l'usage a été jusqu'ici très imparfaitement énoncé dans les meilleures grammaires. La marche qu'a suivie l'auteur pour le déterminer est aussi sûre que judicieuse. Assez de grammairiens, en Europe, ont reporté dans les idiomes orientaux les idées et les dénominations auxquelles ils se sont accoutumés, en étudiant ceux de l'Occident, au risque d'en faire les applications les plus erronées. Pour éviter cet inconvénient, M. de Humboldt a commencé par rapporter les passages de l'Hitopadesa, du *Nalus* et du Râmayâna où se trouvent les formes p1.266 qu'il a voulu étudier. Il a classé ces passages ; et, privé des secours qu'auraient pu lui offrir les grammairiens hindous, il a cherché à en tirer, par induction, la valeur de ces deux terminaisons. Il examine si elles doivent être considérées comme des *participes* construits avec le sujet de la proposition principale, ou comme des *gérondifs*, attachés au verbe de cette même proposition, et il se livre à cette occasion à des recherches très approfondies sur la nature et les usages des participes et des gérondifs. Dans plusieurs endroits où les

textes, cités d'après des imprimés fautifs, exigeaient quelques rectifications, M. de Schlegel a ajouté des notes où l'on reconnaît son érudition et sa sagacité accoutumées. Nous ne pouvons en dire davantage sur un travail dont le sujet est encore étranger à nos études, et nous exprimerons seulement le regret que les critiques familiarisés avec ces matières, trouvent si rarement le temps d'entretenir leurs lecteurs des bons ouvrages relatifs au samskrit, qui paraissent en Allemagne, dans les Indes ou en Angleterre.

@

Sur l'*Asie polyglotte* de M. Klaproth

@

p1.267 Leibnitz est le premier qui ait senti tout le parti qu'on pouvait tirer de la comparaison des langues, pour la connaissance de l'origine des nations. Les recherches de ce genre qu'on avait faites avant lui, ou dirigées sur des objets trop restreints, ou entreprises dans l'intérêt d'un système, n'avaient amené que des résultats partiels ou peu décisifs. Mais depuis que l'attention des savants a été appelée sur ce genre de rapprochements, on peut dire qu'il a contribué plus que tout autre à fixer les idées sur la descendance des peuples, la diffusion des diverses familles en Europe et en Asie, et leurs rapports de consanguinité. C'est par ce moyen qu'on s'est assuré, avec le degré de certitude désirable en ces matières, du mélange des races qui se sont fondues ensemble pour former la plupart des nations modernes ; c'est encore par le même procédé qu'on a reconnu la communauté d'origine de tribus maintenant séparées par de prodigieuses distances ; c'est enfin par la réunion d'un grand nombre de travaux spéciaux en ce genre, qu'on est parvenu à tracer un tableau généalogique presque complet des familles qui ont peuplé la plus grande partie de l'ancien continent.

Dans cette branche toute nouvelle de la science p1.268 étymologique, comme dans toutes les autres parties de nos études positives, les faits doivent obtenir la préférence sur les théories, quoique, par un effet assez ordinaire de la précipitation humaine, les théories, comme ailleurs, y aient trop souvent devancé la connaissance des faits. Plusieurs fois déjà on s'est hâté de proposer, sans preuves suffisantes, des distributions nouvelles des races, et bien des gens se sont mêlés de classer les langues sans les avoir apprises. Les faits, dans ce genre de travaux, sont les grammaires, les dictionnaires, les vocabulaires, et le nombre s'en est considérablement multiplié depuis plusieurs années. Mais il est assez rare qu'on apporte dans ces collections de mots tout le soin et toute l'exactitude nécessaires ; la plus considérable que l'on possède, laisse surtout beaucoup à désirer. Pallas, qui l'a publiée, avait

entrepris ce travail *invitâ Minervâ*, et seulement pour satisfaire au désir pressant que lui témoignait l'impératrice Catherine, de voir mettre en œuvre les matériaux nombreux qui avaient été recueillis dans toutes les parties de la Russie. C'est pourtant d'après le *Vocabulaire comparatif* qu'on a pu se former des idées précises des langues usitées chez les tribus barbares des parties orientales et septentrionales de l'Asie ; entre autres inconvénients qui pouvaient arrêter les personnes curieuses de consulter cet ouvrage, on doit compter surtout l'usage des caractères russes, employés à l'expression des mots étrangers, lequel laisse toujours beaucoup d'incertitude sur l'articulation des sons.

M. Klaproth qui, par la connaissance qu'il avait acquise des principaux idiomes savants de l'Asie, était en p1.269 état de consulter avec fruit tout ce que ces idiomes ont produit de dictionnaires et de renseignements philologiques de toute espèce, avait eu aussi plus de facilités qu'un autre pour recueillir les vocabulaires des peuplades sauvages qu'il a visitées ; il s'est occupé de ce soin pendant ses voyages en Sibirie et dans les pays voisins du Caucase. Il a de plus mis à contribution d'autres matériaux plus anciens qui avaient été rassemblés avant lui par les savants allemands qui, les premiers, ont entrepris des courses scientifiques dans les provinces orientales de l'empire russe. De cette manière ses recherches personnelles, jointes à celles de ces devanciers, ont pu s'étendre à la presque totalité des langues asiatiques : aussi le livre qui offre le résultat de la comparaison qu'il en a faite, peut-il passer pour un dictionnaire polyglotte plus complet et plus exact qu'aucun des ouvrages du même genre qui ont été publiés. Ce n'est pas là, comme on le verra bientôt, le seul avantage qui distingue l'*Asia polyglotta* [1].

Nous laisserons de côté en ce moment, pour y revenir avant de terminer notre extrait, trois morceaux dont le sujet ne se rattache qu'indirectement à celui de l'ouvrage, et qui sont placés avant et après le corps même du livre. Nous devons nous attacher d'abord à donner

---

[1] *Asia polyglotta*, von Julius Klaproth. Paris, A. Schubart, 1823, 1 vol. in-4° de xvi, 384 et 22 pages avec un atlas (*Sprachatlas*), in-folio.

une idée précise de ce dernier, dont le titre particulier explique mieux que celui du frontispice l'objet que l'auteur s'est p1.270 proposé : *Die Vœlker Asiens nach den Sprachen geordnet*, les peuples de l'Asie rangés d'après leurs langues.

À la suite de sa préface, M. Klaproth a donné quelques mots d'explication sur l'orthographe dont il a fait usage dans ce volume pour représenter les mots asiatiques. Comme on l'a déjà dit, Pallas avait adopté pour cet objet l'alphabet russe, trop peu connu en Europe, et par cette raison peu approprié à un pareil usage. Les voyageurs allemands, français ou anglais qui ont rapporté des vocabulaires, ont presque tous employé l'orthographe de leur nation. M. Klaproth n'a pas autant sacrifié qu'eux à la prévention nationale, par laquelle chacun est naturellement dirigé dans ces sortes de préférences. En tirant parti de tout ce qui lui a paru convenable dans le système de l'orthographe allemande, il n'a pas laissé d'en reconnaître les imperfections, et il a cherché à y suppléer par des signes tirés de l'alphabet des autres langues, du grec, par exemple, et surtout du russe, et aussi, quoique plus rarement, par quelques signes de convention aisés à distinguer. Il résulte de ces divers emprunts un alphabet de quarante-deux lettres, dont sept seulement peuvent embarrasser le lecteur et l'obliger de recourir au tableau explicatif. C'est une solution approximative du fameux problème qui a si longtemps occupé M. de Volney, et l'on peut dire qu'il serait bien peu avantageux d'en trouver une solution plus rigoureuse.

Avant d'entrer dans le détail des divers idiomes qu'il p1.271 entreprend de comparer, M. Klaproth énonce deux idées générales trop importantes pour que nous les passions sous silence, et dont les conséquences sont en même temps trop étendues et trop multipliées, pour que nous entreprenions de les soumettre à une discussion dans laquelle l'auteur lui-même n'a pas jugé à propos d'entrer. L'une de ces idées particulières à M. Klaproth, est que les différences qu'on peut observer dans le système grammatical de deux langues, ne prouvent rien contre les analogies qui s'observent entre les racines des mots qui

les composent ; en d'autres termes, que la comparaison des grammaires ne saurait mener à des résultats aussi certains que celle des vocabulaires. L'auteur cite comme exemples le persan, l'allemand et l'anglais, trois dialectes dont on ne contestera pas la communauté d'origine, et dont cependant la grammaire offre, dit-il, les différences les plus notables. Il annonce en conséquence que son intention n'est point du tout d'entrer dans le détail de ces comparaisons grammaticales, qui, suivant lui, sont d'un grand intérêt, pour conduire l'observateur à une connaissance exacte des opérations de l'esprit humain, mais ne servent que peu ou point du tout, quand il s'agit de fixer les analogies ou les différences des dialectes. La comparaison des vocabulaires, ajoute l'auteur, agit d'une manière chimique ou analytique, sans s'arrêter aux formes. Cette déclaration était bonne à rappeler pour qu'on ne cherchât pas dans le livre de M. Klaproth autre chose que ce qu'il a voulu y mettre. Elle montre aussi en quoi ce livre diffère essentiellement d'un autre ouvrage publié il y a quelques p1.272 années où plusieurs sujets analogues ont été envisagés sous des points de vue absolument opposés [1].

L'autre idée dont nous avons parlé, et qui, dans ces derniers temps du moins, semble aussi n'appartenir qu'à l'auteur dont nous examinons l'ouvrage, c'est qu'il existe dans toutes les langues deux sortes d'analogie, l'une générale, ou pour mieux dire universelle, l'autre particulière à certains dialectes dont elle atteste les rapports d'origine. M. Klaproth nomme la première antédiluvienne ; il pense quelle est jusqu'ici inexplicable, mais il ne l'en croit pas moins réelle, et il cite, en preuve de cette assertion, un certain nombre de mots qui se ressemblent, dans des idiomes entre lesquels il serait presque absurde de chercher de véritables et réelles analogies. Le soleil, par exemple, est nommé *choun* en mandchou et *sonne* en allemand ; une montagne, *ὄρος* en grec, *ouro* en tongouse ; une racine, *pen*, en chinois, en samskrit, en samoyède et en pehlevi ; la tête, *pa*, chez les Finnois et dans les îles Kouriles. Il y a ainsi un certain nombre de mots qui sont

[1] Voyez le Discours préliminaire des *Recherches sur les langues tartares*.

communs à des langues séparées par des distances immenses, à la langue des Mengkasars de Célèbes, et à celle des Korièkes, ou des habitants des bords de l'Eniséi, au français et au mandchou, au chinois et au grec. M. Klaproth a réuni un certain nombre de singularités du même genre dans une petite feuille qu'il a fait imprimer séparément sous le titre de *Hic et ubique*, ou *Vestiges de la langue primitive, recueillis dans le Chinois* [1], et nous croyons qu'il ne p1.273 serait pas difficile d'enrichir encore cette liste ; mais en entreprenant d'y ajouter, il faudrait se défier des analogies trompeuses ou imparfaites, de celles qu'il est naturel d'attribuer au hasard, ou qui ne portent que sur quelques lettres d'un même mot, ou sur des monosyllabes dont les combinaisons plus bornées doivent se reproduire plus aisément. Il faut encore, pour rentrer exactement dans l'idée de M. Klaproth, défalquer du catalogue des expressions qu'une langue primitive peut avoir léguées aux autres, celles que des événements naturels, quoique peu communs, ont transportées à de grandes distances de leur pays natal, les termes que des invasions, des émigrations, des pèlerinages, des missions, ont portés d'un bout à l'autre de l'ancien continent. Des mots chinois dans le turc et dans le gothique, des mots samskrits dans le celte et l'islandais, des mots malais à l'île de Pâques et à Madagascar, n'étonnent plus depuis qu'on a creusé dans les antiquités indiennes, consulté les historiens chinois, et exploré l'Océan Pacifique. Si l'on songe que beaucoup de souvenirs sont effacés, beaucoup de révolutions oubliées, beaucoup de rapports entre les peuples anciens, perdus de vue ; si l'on songe enfin qu'une connaissance plus approfondie de certains idiomes nous ferait peut-être découvrir des signes de consanguinité nombreux, généraux, incontestables, là, où nous ne pouvons encore apercevoir que quelques traits d'analogie fugitifs, incertains et partiels, on demeurera p1.274 convaincu que cette idée émise autrefois par Grotius [2], mais à laquelle les connaissances

---

[1] Cette feuille a été reproduite dans l'*Asiatic Journal*, numéro de mai 1823. M. Louis de l'Or a présente des vues toutes semblables dans sa *Seconde Lettre à la Société Asiatique de Paris*, p. 23 et suivantes.

[2] *Nullibi puram exstare, sed reliquias ejus esse in linguis omnibus.*

philologiques de M. Klaproth, qui l'adopte, donnent une force nouvelle, pourrait égarer des critiques moins exercés, et fournir, contre son intention, un nouvel appui à d'anciens systèmes maintenant appréciés à leur juste valeur.

Par ces réflexions, que nous aimons à soumettre au jugement de M. Klaproth lui-même, nous n'entendons pas infirmer l'opinion qui en a été l'occasion, et que ce savant n'a sans doute embrassée qu'après un mûr examen. Nous avouons même qu'à la tête de l'ouvrage où on la trouve exposée, elle peut avoir une utilité toute particulière. En voyant ainsi nettement divisés et classés séparément les deux sortes de rapprochements dont les langues peuvent devenir l'objet, on ne craindra pas que l'auteur démente lui-même la distinction qu'il a établie, et que, prenant mal à propos pour base d'une distribution méthodique ces ressemblances qu'on peut à volonté regarder comme les effets du hasard ou comme les résultats d'une cause occulte, il aille légèrement, et sans motifs suffisants, déclarer réunis par les liens de l'analogie, des idiomes qui n'auraient entre eux que ces rapports généraux, communs à toutes les langues. On concevra plus de confiance pour la classification d'un auteur qui sait ainsi estimer la valeur des caractères qu'il emploie ; et le soin qu'il prend de restreindre le nombre de ses preuves, augmente la force de celles qu'il met en usage.

La première famille de langues que M. Klaproth $_{p1.275}$ rencontre en entrant en Asie, est la plus nombreuse et la plus étendue de toutes celles qui existent actuellement sur la terre. M. Klaproth désigne ces idiomes par la dénomination d'*hindo-germaniques*, mais en avertissant qu'il y comprend les langues des Indiens, des Persans, des Afghans, des Curdes, des Mèdes, des Ossètes, des Arméniens, des Slaves, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Normands, des Anglais, des Grecs, des Romains, et de tous les peuples de l'Europe latine. Prise ainsi dans sa plus grande extension, cette famille de langues ne saurait recevoir de dénomination générale tout-à-fait appropriée, ou du moins on est tenu d'avertir qu'en lui en donnant une, on ne prétend pas fixer

le point de départ de la race qui s'est ainsi répandue sur toute la partie occidentale de l'ancien continent. M. Klaproth condamne par cette raison le nom de *celtique*, employé, il y a quelques années, par ceux qui avaient entrevu une partie de ce phénomène historique. Le nom de *scythique*, qui a été proposé depuis, aurait pareillement l'inconvénient d'emporter l'idée d'un jugement prématuré sur une question encore obscure. Les mots même employés par M. Klaproth ne seraient pas sans quelques inconvénients, s'ils n'offraient réunis les noms de deux peuples qui occupent précisément les extrémités de l'espace où se sont répandues les langues dont nous parlons, les Hindous et les Germains.

Les seules langues hindo-germaniques dont l'examen pût entrer dans le plan de l'*Asia polyglotta*, sont le samskrit, considéré comme le plus ancien des dialectes indiens, et le représentant de tous les autres ; l'afghan, p1.276 ou la langue des aborigènes des hautes montagnes de Caboul et de Candahar, le Paropamisus des anciens ; les dialectes anciens et modernes de la Perse, le curde, l'osseti du Caucase, regardé comme l'ancien dialecte médique, et l'arménien. Le défaut de matériaux authentiques est sans doute ce qui a empêché l'auteur d'étendre ses recherches aux diverses langues et dialectes de l'Inde méridionale : il serait intéressant d'examiner jusqu'à quel point le malabar, le telinga, le singalais, et même le bengali et les autres dialectes provinciaux de l'Hindoustan peuvent être regardés comme dérivés du samskrit, et de rechercher les vestiges d'idiomes particuliers que ces langues peuvent contenir.

Les vocabulaires joints à cette division de l'ouvrage ont pour objet de montrer l'analogie, maintenant si bien reconnue, de la langue des brahmanes avec le slave, l'allemand, le latin, le grec, l'anglais, le français, et de faire voir le peu de fondement de l'opinion de H. Vansittart qui avait regardé les Afghans comme issus de race juive, et de celle de W. Jones qui croyait trouver dans leur langue *des ressemblances manifestes avec le chaldaïque* [1]. Parmi deux cents mots

[1] *Recherches asiatiques*, trad. franc., tome II, p. 123.

afghans réunis ici, il ne s'en trouve presque aucun qui se rapproche des langues sémitiques, et il est aisé de se convaincre que la masse de la langue appartient à la même famille que le persan, le curde, le zend, etc. Des vocabulaires considérables de chacun de ces derniers idiomes prouvent au contraire l'analogie qu'ils ont entre eux, en même temps qu'ils p1.277 établissent les caractères qui les distinguent. Le vocabulaire zend est emprunté d'Anquetil, mais le vocabulaire curde a été recueilli par M. Klaproth à Tiflis, de la bouche d'un homme nommé *Oannes ben Dawud*, né à Mousch.

L'article consacré aux Alains offre un intérêt particulier. M. Klaproth a tâché d'établir qu'un reste de la nation des Alains s'est conservé jusqu'à nos jours dans le centre du Caucase, au nord de la Géorgie, où il est connu des Européens sous le nom d'Ossètes [1] ; mais ce nom semble appartenir plus proprement au pays qu'ils habitent. Ce peuple se désigne lui-même par la dénomination d'*Iron*, et reçoit des Géorgiens celle d'*Ossi*, deux noms qui paraissent, suivant les recherches de M. Saint-Martin [2], avoir désigné, à des époques anciennes, la nation dominatrice en Perse et dans les pays voisins, et qui se sont conservés avec des altérations diverses dans les noms d'*Arie, Iran, Alains*, d'une part, et, de l'autre, dans ceux des *Ases*, ou *Asi*, *Ossi* ou *Ossètes, Yases*, etc. Les chroniques géorgiennes rapportent que très anciennement les Khazars, c'est-à-dire les habitants des pays situés au nord du Caucase, firent une irruption dans la contrée comprise entre le Kour et l'Araxe, et emmenèrent un grand nombre de prisonniers qu'ils obligèrent de s'établir sur le Terek, territoire actuel des Ossètes. M. Klaproth rapproche cette tradition d'un passage de Diodore de Sicile, suivant lequel les p1.278 Scythes auraient conduit une colonie de Mèdes en Sarmatie. Pline [3] fait, des Sarmates habitants des rives du Tanaïs, une race issue des Mèdes, et Ptolémée place à l'embouchure de ce fleuve des *Ossiliens*, dont le nom rappelle celui des

---

[1] Cette partie de l'ouvrage de M. Klaproth a été traduite dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, tome XV, p. 248.
[2] L'aperçu de ces recherches a été publié dans le *Journal Asiatique*, tome I, p. 65.
[3] Pline, ed. Hard., liv. II, c. 108, tome I, p. 125 ; Liv. IV, c. 7, p. 306.

Ossi ou *Ossètes*. D'un autre côté, les traditions de ces derniers, d'accord avec les chroniques géorgiennes, nous apprennent qu'en effet les Ossètes s'étaient répandus des hauteurs du Caucase jusqu'au Don, et que ce fut au treizième siècle qu'il furent repoussés par Batou, petit-fils de Tchingkis-khan, dans les montagnes où ils habitent encore aujourd'hui. L'examen du vocabulaire des Ossètes ajoute du poids à ces rapprochements : on reconnaît dans les mots de leur langue une ressemblance marquée avec le persan, le zend, le curde, indépendamment d'un certain nombre de rapports moins caractérisés avec l'allemand, le slave, et les langues du Nord et de l'Occident. Ces faits établissent l'une des assertions de M. Klaproth, savoir que les Ossètes sont les descendants des Mèdes et des Sarmates, conduits par les Scythes dans le Caucase. Il lui reste à prouver que les mêmes peuples sont aussi les Alains du moyen âge, et c'est ce qu'il fait voir par l'analyse du passage de Constantin Porphyrogénète, où cet auteur, décrivant les contrées situées à l'est du Bosphore Cimmérien et a l'embouchure du Kouban, nomme successivement, et en allant des bords de la mer vers le nord-est, Tamatarkha, le Tmoutarakan des anciennes chroniques russes [1], la Zykhie, p1.279 ou le pays des Tcherkesses, nommés *Zychi* par George Interiano [2], la Papagia, ou le pays des Papaghi des chroniques géorgiennes, la Casakhia, le mont Caucase, et au-delà du Caucase, le pays des Alains, dans la position de la région habitée par les Ossètes. Jean du Plan-Carpin [3], Josaphat Barbaro [4], M. Karamsin, d'après les chroniques russes [5], donnent les deux noms d'Alains et d'Asses comme synonymes et appliqués à un même peuple, et tous s'accordent avec les géographes orientaux à placer *la porte des Alains*, le *Bab-Allan*, ou *Allan-kapy* dans le pays des Ossètes, par conséquent au défilé de Dariel, par où passe le fleuve

---

[1] L'auteur avertit que le Tmoutarakan des chroniques russes n'était peut-être pas à la même place précisément que le Tamatarkha de Constantin Porphyrogenète et que le *Phamagoria* actuel.

[2] Dans *Ramusio*, tome II, p. 196.

[3] Cap. VII, p. 377, dans Bergeron, *Relation des Voyages en Tartarie*.

[4] Dans *Ramusio*, tome II, p. 29.

[5] *Histoire de Russie*, tome IV, p. 119.

Terek, et non pas, comme on l'a cru quelquefois, dans le Daghistan, au défilé de Derbend. Ce point d'histoire paraît donc suffisamment éclairci, et il restera démontré que les Ossètes sont l'un des débris de la nation des Alains ; ce qui n'empêche pas de penser que ce nom s'est appliqué, à certaines époques, à une réunion de nations dont les langues et l'origine pouvaient différer considérablement.

L'arménien est le dernier idiome que M. Klaproth comprenne dans la famille des langues hindo-germaniques, et l'auteur prouve, par un grand nombre de rapprochements, l'inexactitude de cette assertion d'Adelung [1] que l'arménien n'a aucun rapport avec les autres langues, même dans les mots de première nécessité, et dans les noms des nombres.

p1.280 La famille des langues qu'on appelle communément *sémitiques*, n'a fourni à M. Klaproth la matière d'aucune observation particulière. Il n'a pas cru nécessaire de soumettre à un nouvel examen ces langues qui, depuis trois siècles, avaient été pour les savants de l'Europe l'objet d'une attention un peu trop exclusive. Il leur a laissé la dénomination qu'on a coutume de leur donner, parce que, dit-il, un nom qui ne signifie rien ne donne du moins aucune idée fausse. On approuvera sans doute le parti qu'il a pris, même en ne partageant pas entièrement l'opinion qui le lui a dicté. Le nom de langues sémitiques exprime quelque chose aux yeux de ceux qui attribuent au dixième chapitre de la Genèse, je ne dirai pas même une autorité irréfragable et supérieure aux témoignages humains, mais seulement celle qu'on ne saurait refuser à un tableau des rapports et des différences des anciens peuples, respectable par son antiquité, et par l'exactitude singulière des renseignements qu'il renferme.

M. Klaproth fait deux classes séparées des langues de la Géorgie, de la Mingrelie, des Souanis et des Lazes, et de celles du Caucase ; sous cette dernière dénomination, l'auteur comprend les quatre dialectes des Lesghis, des Mitsdjeghis, des Tcherkesses et des Avares. La famille des

---

[1] *Mithridate*, tome I, p. 421.

langues géorgiennes offre bien quelques analogies avec celle des langues hindo-germaniques et avec d'autres idiomes, surtout avec ceux des pays septentrionaux, mais elle n'en forme pas moins une branche tout-à-fait distincte, aussi bien sous le rapport de ses racines que sous le rapport de sa grammaire. Quant aux dialectes p1.281 caucasiens, ils ont entre eux de grandes différences, et ils s'éloignent davantage encore des autres familles de langues. Toutefois on y reconnaît, par un examen plus approfondi, une sorte de parenté avec certains idiomes septentrionaux, tels que le finnois et le samoyède ; et la comparaison que M. Klaproth fait de ces vocabulaires met cette parenté dans tout son jour. Ce n'est assurément pas le hasard qui fait qu'une *maison* se dit *ounneh* en circassien, et *houone* en finnois, et *younni* dans le wogoul de Tcherdim, à trois cents lieues du Caucase ; du *cuir*, *khoutcha*, dans le dialecte lesghi du district d'Andi, et *koutchik* en permien ; du *miel*, *mod* dans le dialecte caucasien des Ingousch, et *med* en slave ; ces ressemblances sont en très grand nombre, et elles constituent, comme le dit l'auteur, un fait très remarquable, puisqu'elles rapprochent, quant à leur origine, des tribus maintenant séparées par des distances considérables.

Un phénomène tout semblable s'observe à l'égard de la famille des langues samoyèdes, et c'est peut-être un des résultats les plus curieux de l'*Asia polyglotta*, parce que le fait sur lequel il est fondé est un des plus nouveaux et des mieux démontrés. Le nom de *samoyède* est ordinairement réservé aux peuplades barbares qui vivent dans la partie la plus septentrionale de la Sibirie, le long des rivages de la mer Glaciale, aux embouchures de l'Ob et de l'Eniseï. Mais l'examen des langues fait voir que des nations de la même race soumises à l'empire chinois, habitent encore aujourd'hui dans le centre de l'Asie, au milieu du petit Altaï, et de ces montagnes qu'on désigne en Europe par le nom de montagnes de neige de Sayan. p1.282 M. Klaproth est disposé à croire que c'est là le pays primitif de cette race, qui a dû s'avancer vers le nord, en suivant les rives de l'Eniseï, jusqu'aux régions glaciales où nous la voyons de nos jours plus répandue. Les Samoyèdes les plus

méridionaux sont nommés *Soyot* ou *Ouriyangkhaï*. M. Klaproth fait connaître l'époque où ces peuples, soumis d'abord aux Djoungars, ont passé sous la domination chinoise. J'ajouterai a cet exposé que ces peuples sont sans doute les mêmes que les Ouriyankit d'Abulghazi [1] qui étaient voisins des Kirkis, et qui se soumirent en même temps qu'eux à Tchingkis-khan. L'autre tribu du même nom, mais fort différente de celle-ci, dont l'auteur turc fait mention, habitait à l'ouest du fleuve Liao, et devait appartenir à la race tongouse. Ce sont les *Wo-liang-haï* de la géographie des Ming [2] et dont le nom était devenu une sorte de nom générique de tout le pays compris entre la mer Orientale, le territoire de Khaï-phing à l'ouest, et la mer Glaciale.

M. Klaproth a réuni sous le nom de *branche éniséenne* plusieurs peuples qui vivent sur les rives du fleuve Eniseï, entre Abakan et Mangaseya, et qui ont au nord et au midi des peuples de race samoyède. Cinq dialectes principaux appartiennent à cette famille. Ces dialectes ne sont pas seulement distingués de toutes les autres langues des mêmes contrées ; ils ont aussi entr'eux de grandes différences, particulièrement celui des p1.283 Arin qui a tout à fait cessé d'être en usage, depuis qu'on en a recueilli le vocabulaire. Quelques mots turcs ou mongols qu'on y rencontre çà et là sont tout ce que l'auteur nous fait remarquer d'analogue aux autres idiomes asiatiques dans un quintuple vocabulaire très étendu qu'il a recueilli, et qui sert de base et de preuve à la distinction qu'il a établie le premier entre les Eniséyens et les autres barbares de la Sibirie.

Les nations finnoises, famille très étendue et très nombreuse, occupent la partie orientale du nord de l'Europe, et la partie occidentale du nord de l'Asie. À raison même de son étendue, elle a subi divers mélanges, à l'ouest avec les peuples germaniques, à l'est avec les Turcs. M. Klaproth s'arrête peu sur les Finnois européens ; il se contente de remarquer que ceux de la Finnlande, de la Carélie, de l'Esthonie et d'Olonetz ont été

---

[1] Ce mot a été... transcrit Ur-mankatt dans la traduction d'Abulghazi (*Histoire généalog.*, p. 102.) Voyez *Rech. sur les langues tartares*, tome I, p. 240.
[2] *Kouang-iu-ki*, l. XXIV, p. 14.

désignés par les Russes sous le nom de Tchoudes, nom qui a été étendu, dans des temps postérieurs, à des peuples septentrionaux ou orientaux, dont on trouvait des monuments ou d'autres vestiges dans la Sibirie méridionale, et qui a été l'un de ceux qu'on a successivement donnés à je ne sais quel peuple primitif et mystérieux qu'on supposait avoir vécu autrefois dans le centre de la Tartarie.

Un titre plus réel que la race finnoise offre à l'attention des savants, c'est d'avoir donné naissance à ces émigrations de Huns, d'Avares, de Khazars, qui, dans le moyen âge, ont successivement ravagé les contrées orientales de l'Europe. Mais, dans l'état actuel, les seules nations de cette famille dont on puisse étudier les langues en Asie, sont les Permiens, divisés en Wotiaks, Zyriens p1.284 et Permiens proprement dits, et les Finnois de l'Ougorie, pères des Hongrois d'aujourd'hui. M. Klaproth est le premier qui ait tracé nettement [1] la différence qui existe entre les Ougors des auteurs byzantins appartenant à la race finnoise, et les Ouïgours, peuplade turque du centre de l'Asie. C'est à la première de ces deux familles, c'est-à-dire aux Finnois de l'Ougorie que se rapportent les Wogouls et les As-yakh, communément nommés *Ostiaks*, et dont le nom, sous cette forme corrompue, a été appliqué à tant de tribus d'origine diverse dans la Tartarie septentrionale.

Après avoir suivi M. Klaproth au travers des régions stériles de la Sibirie, nous arrivons avec lui à cette partie de son travail qui a pour sujet des nations moins sauvages, des idiomes un peu plus perfectionnés et des souvenirs moins confus. Ses considérations, appliquées à des langues fixées par l'écriture, et appuyées sur des recherches antérieures, acquièrent ici un intérêt plus vif et un plus haut degré de précision. L'histoire commence à être pour quelque chose dans les discussions de l'auteur, et les résultats de l'examen des vocabulaires sont soumis à ce contrôle si nécessaire, qui s'opère en les comparant avec les faits historiquement connus. Que doit-on entendre par le mot de Tatars ? Telle est la question que l'auteur se fait en

---

[1] *Reise in den Kaukasus*, tome II, p. 491.

commençant ; et c'est par une dissertation remplie de renseignements précieux qu'il y répond.

M. Klaproth se plaint de la confusion qui s'est p1.285 introduite dans l'histoire de la haute Asie, par l'usage du nom de *Tatars*, employé tantôt dans son véritable sens, par les auteurs du moyen âge, pour désigner les peuples qui formaient le fonds primitif des armées des généraux de Tchingkis-khan, tantôt dans un sens plus étendu, pour réunir sous une appellation commune toutes les tribus d'origine diverse que les conquêtes des véritables Tatars avaient réunies sous une même domination, et dont les débris se retrouvent d'une extrémité à l'autre de l'Asie : il regrette aussi que le terme corrompu de *Tartare* ait remplacé le nom exact, *Tatar*. Il adopte l'opinion que nous avons émise [1] sur l'origine de cette altération, produite, selon toute apparence, par le rapport du nom de *Tatar* avec celui du *Tartare*, et cite l'un des passages des historiens du temps, que nous avions invoqués à l'appui de cette assertion [2]. Cette forme altérée, introduite par un jeu de mots, maintenue longtemps par ignorance, a paru dans ces derniers temps préférable à quelques personnes [3], non pas, comme le dit en plaisantant M. Klaproth, parce que le siècle de Louis XIV a écrit ainsi, ce qui serait une considération assez faible, mais parce qu'en conservant à la nation des Tatars son nom avec l'orthographe exacte, on peut continuer de donner le nom de Tartares aux habitants de la Tartarie, en prévenant cette confusion même dont se plaint l'auteur. Un écrivain qu'on n'accusera pas de céder trop volontiers à p1.286 l'autorité du siècle de Louis XIV, M. Marsden [4], a pris le même parti pour éviter, dit-il, un certain vernis de pédanterie dont on n'est pas exempt lorsqu'on se pique d'une exactitude hors de saison, en employant une expression recherchée dans des occasions communes. Enfin, un troisième auteur dont M. Klaproth

---

[1] *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, tome VI, p. 408.

[2] *Quos vocamus* Tartaros*, ad suas* tartareas *sedes unde exierunt re- trudemus*, etc. Math. Paris, éd. Londin., 1571, p. 747.— Tartari, im., Tartarei : *Epist. Frider. imperat. ad reg. Edward*.

[3] Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 3.

[4] *Marco-Polo*, Introduction, p. XLIX.

récusera moins encore l'autorité, M. A. L. Léontieff [1], trouve aussi que *chaque chose doit avoir son nom, et que trop d'exactitude n'est quelquefois propre qu'à engendrer des méprises.* En conséquence, il est d'avis de conserver les deux formes du nom dont il s'agit, en en réglant l'emploi de manière à faire éviter les malentendus auxquels on est exposé en se servant exclusivement de l'une ou de l'autre.

L'article consacré aux Mongols et aux Turcs contient l'examen de plusieurs questions intéressantes. L'auteur se range à l'opinion [2] qui fait des Tartares une nation mongole, et des *Mo-ho* une branche de la même famille, celle dont, suivant toute apparence, les Mongols de Tchingkis-khan avaient hérité leur nom. Il s'attache, avec un soin particulier, à classer les différentes branches de la grande famille des Turcs, et à en séparer les tribus qui y ont été rangées mal à propos, comme les habitants primitifs des contrées connues sous la dénomination vulgaire de grande et de petite Boukharie ; il démontre la connexion des Boukhares avec la race persane [3] ; entr'autres p1.287 preuves de cette identité, il rapporte un vocabulaire persan, recueilli par les Chinois dans les villes de Kamul et de Tourfan, lequel fait partie de la précieuse collection de vocabulaires envoyés de Péking par le père Amiot, et conservés à la Bibliothèque du Roi [4]. Les seuls termes étrangers à la langue persane que l'on rencontre dans ce vocabulaire, qui est très considérable, se réduisent à quelques expressions arabes, évidemment introduites par le musulmanisme, et à un plus petit nombre de mots turcs, dont l'adoption est encore plus facile à expliquer.

Les observations de M. Schmidt de Pétersbourg, sur l'histoire ancienne des Mongols, ont exigé, de la part de M. Klaproth, quelques explications et des recherches nouvelles qui jettent du jour sur

---

[1] *Lettres sur la littérature mandchou*. Paris, 1815, p. 49.

[2] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 240.

[3] Cette partie des recherches de M. Klaproth est déjà connue par une traduction française, insérée dans le *Journal asiatique*, tome II, p. 154. On peut voir ce qui avait été dit sur le même sujet par Jenkinson.

[4] Voyez la première notice de ce vocabulaire persan recueilli par les Chinois en Boukharie, dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1811.

quelques points restés obscurs jusqu'ici [1]. L'un des plus curieux est celui de la discussion qui s'est élevée sur les noms de *Bida*, et de *Mongol*. M. Schmidt pense que le premier de ces noms avait été porté par les sujets de Tchingkis, jusqu'au moment (en 1202) où ce conquérant leur donna l'autre, dérivé d'un verbe mongol, qui signifie *être fier et audacieux, attaquer avec bravoure et sang-froid*. M. Klaproth paraît peu disposé à admettre cette étymologie : il prouve d'ailleurs que le nom de Mongols est beaucoup plus ancien que le commencement du douzième siècle ; il le retrouve sous la forme même que les Chinois lui donnent encore, en l'an 1135, vingt-six ans avant la naissance p1.288 de Tchingkis, et sous des formes très peu différentes, au temps de la dynastie des Thang, dans le huitième siècle. Quant au nom de *Bida*, que M. Schmidt a le premier fait connaître, d'après des ouvrages originaux, il reste encore douteux s'il a été porté par les Mongols eux-mêmes, ou s'il leur avait été assigné par les Tibetains, comme il est permis de le conjecturer d'après le silence de tous les auteurs connus jusqu'à présent, chinois, persans et européens.

Le vocabulaire d'une langue dont la connaissance commence à se répandre en Europe, n'offrirait pas autant d'intérêt que ceux dont nous avons parlé précédemment, si M. Klaproth, suivant toujours sa méthode, n'avait joint, aux mots mongols, les termes analogues qui l'ont frappé dans divers dialectes turcs, éniséyens, samoyèdes, tongouses, etc. Cette comparaison est fort utile pour pouvoir prononcer avec certitude sur les rapports et les différences que la langue de Tchingkis présente, relativement aux autres idiomes de la Tartarie. Cinq dialectes principaux sont ensuite rapprochés les uns des autres ; savoir : le mongol des environs de la Grande muraille, le mongol-kalka, le bouriet, l'œlœt de la Djoungarie et celui des bords du Wolga. Le même genre de comparaison est appliqué ensuite aux dialectes tongouses, dont le plus célèbre, connu maintenant sous le nom de langue mandchou, jouit, comme le mongol et l'œlœt, de l'avantage d'avoir une orthographe fixée par des travaux littéraires.

---

[1] Une partie de cette discussion a paru en français dans le *Journal asiatique*, t. II, p. 193.

La race kourilienne ou aïno, habite les îles situées entre le Japon et le Kamtchatka, l'île de Yezo, celle de p1.289 Taraïkaï, vulgairement nommé *Tchoka*, à l'embouchure du fleuve Amour, sur quelques points du continent voisins de l'embouchure de l'Amour, et à la pointe la plus méridionale du Kamtchatka. Les tribus de cette race n'ayant jamais joué de rôle dans l'histoire, ne sauraient avoir eu des rapports suivis avec les autres nations de l'Asie, et tout ce que leur langue présente se borne à quelques analogies avec les dialectes samoyèdes. Notre auteur fait connaître trois dialectes de cette langue ; malheureusement le vocabulaire de la grande île de Yezo est de beaucoup le moins complet : ce doit être pourtant le plus perfectionné, ou, pour parler plus justement, le moins barbare de tous les idiomes de cette branche.

Je ne dirai rien des trois races youkagire, korièke et kamtchadale ; M. Klaproth lui-même insiste peu sur les langues de ces peuples, et les vocabulaires qu'il en donne sont très peu étendus. L'article qui suit fournit matière à une seule observation : c'est que la langue des Tchouktchi, qui en est l'objet, offre des analogies nombreuses et bien caractérisées avec les langues des Esquimaux, des Groenlandais, des habitants des îles Aléoutiennes, et de quelques autres parties de la côte nord-ouest d'Amérique. M. Klaproth établit ainsi, sur des preuves incontestables, ce qu'on savait déjà par des rapports plus ou moins positifs, que des tribus originaires du Nouveau-Monde s'étaient étendues sur une partie de l'Asie ; mais il n'a rencontré aucun indice propre à fortifier cette autre hypothèse, qui s'est déjà reproduite sous des formes diverses, que la population du nouveau continent soit descendue de celle de l'ancien. On trouve p1.290 des Américains en Asie, mais jusqu'ici l'on n'a point trouvé d'Asiatiques en Amérique.

Les langues parlées dans les îles du Jupon et dans celles qu'on nomme *Lieou-khieou*, sont réunies par M. Klaproth comme dialectes d'un même idiome. Il met à part la langue de la Corée : mais, outre qu'il doit y avoir dans cette presqu'île plusieurs langues différentes les unes des autres, les échantillons qu'on a pu en recueillir, puisés à

des sources diverses et généralement peu sûres, ont encore été soumis à différentes causes d'altération.

On a de meilleurs renseignements pour le tibetain, et M. Klaproth en a très judicieusement profité, pour montrer, d'une part, qu'il existe dans cette langue un certain nombre de racines analogues à celles des autres idiomes asiatiques ; de l'autre, pour confirmer ce que nous avions avancé [1], qu'une grande quantité de mots chinois s'étaient introduits dans les idiomes du Tibet. En transcrivant les mots de cette dernière langue, l'auteur a eu l'attention d'exprimer en petits caractères les lettres quiescentes que les Tibetains ne prononcent plus, mais qui servent à déterminer le sens des mots, et à faire retrouver l'étymologie dont elles offrent des traces précieuses.

Ce que l'article consacré à la Chine offre de plus remarquable, c'est l'observation sur l'origine du nom de *Sérique*, cherché par M. Klaproth, dans le nom même de la soie, *sse*, en chinois, qui *vraisemblablement*, dit-il, a pu être, dans d'autres dialectes du nord de la Chine, changé en *sir*. M. Klaproth, ayant déjà publié p1.291 cette conjecture [2], j'ai eu l'occasion d'y joindre l'indication d'un fait qui me paraît propre à la changer en certitude : c'est qu'en effet, dans un vocabulaire coréen, qui fait partie de l'Encyclopédie japonaise, la soie est désignée par le nom de *sirou* (prononcez *sir*), qui est tout à fait identique avec le *Σηρ* (prononcez *sir*) des écrivains grecs.

Au sujet des rapprochements étymologiques dont les mots chinois sont l'objet, et à l'égard desquels on doit se montrer très réservé, par les motifs que j'ai énoncés ailleurs [3], M. Klaproth fait une observation ingénieuse : c'est que ces mots se trouvent très raccourcis dans le dialecte *mandarinique*, lequel s'est imposé la loi de supprimer toutes les consonnes finales, à l'exception du *n* et du *ng*, tandis que les mêmes mots, dans les dialectes provinciaux, finissent souvent par les lettres *b, k, l, m, r*, lettres dont il est bon de tenir compte, lorsqu'on veut

---

[1] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 354.
[2] *Journal asiatique*, tome II, p. 243.
[3] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 304.

comparer ces mots à ceux des autres langues. Il est toutefois assez difficile de déterminer quelle est, dans ces deux formes des mêmes mots, celle qui doit être considérée comme primitive relativement à l'autre, et de décider si les mots de la langue vulgaire ont été formés par paragoge, ou les monosyllabes *mandariniques* par contraction et par apocope. Cette ignorance où nous sommes et la multiplicité des acceptions de chaque radical monosyllabique opposeront toujours de grands obstacles aux comparaisons qu'on voudrait faire des mots chinois avec ceux des autres langues, et ces mêmes p1.292 causes jettent beaucoup d'incertitude sur les analogies en apparence les plus caractéristiques.

Près du chinois viennent se grouper les idiomes d'Annam, d'Awa, de Pegu, de Siam, de Laos, des deux principauté de Pe-i et Pa-pe, dont la position ne nous est pas aussi bien connue que leurs langues, parce que les Chinois ont dressé des vocabulaires de ces dernières, et ne nous ont donné presqu'aucun renseignement relativement à l'autre. M. Klaproth remarque que les gens de *Pe-i* se nomment eux-mêmes *Lok-taï*, et conjecture en conséquence que ce doivent être les *Lak-tho* de la Bissachère [1]. Les vocabulaires de tous ces idiomes, au nombre de six pour le chinois, un pour l'annamitique, trois pour le siamois, et un pour la langue d'Awa, sont rapprochés et combinés ensemble, de manière à faire voir la consanguinité qui les unit.

M. Klaproth a écarté de son travail les dialectes malais qui n'appartiennent pas proprement au continent de l'Asie ; il n'a fait d'exception que pour la langue des insulaires de Formose, dont il a le premier découvert l'origine malaise [2]. C'est un fait d'autant plus curieux, que, d'après la position de cette grande île entre la côte de la Chine et les îles Lieou-khieou, on eût été plus porté à croire sa population originaire de la Chine ou du Japon.

L'atlas *glottique* (*Sprachatlas*), que M. Klaproth a joint à son

---

[1] *État actuel du Tunkin*, tome I, p. 24.
[2] On peut voir l'extrait de ses observations à ce sujet dans le *Journal asiatique*, tome I, p. 193.

volume, est une collection de sept p1.293 vocabulaires comparatifs plus riches, plus étendus et appliqués à un plus grand nombre de dialectes, que ceux qu'il a pu faire entrer dans le corps même de l'ouvrage. On trouve ici, par exemple, onze dialectes, au lieu d'un, pour la langue d'Awa, six, au lieu de trois, pour le siamois, et ainsi des autres à proportion.

Enfin les derniers résultats de tous ces rapprochements sont consignés sur une carte, où l'auteur a marqué, avec des couleurs particulières, l'emplacement et l'étendue qu'occupent en Asie chacun des idiomes qu'il a examinés. Vingt-trois divisions se sont trouvées formées de cette manière, représentant la position relative et la diffusion d'autant de races qu'on peut en distinguer dans la population asiatique, à s'en rapporter uniquement à la considération des langues.

Le jugement que nous devons porter de cet estimable ouvrage serait sans inconvénient rejeté à la fin de l'extrait que nous devons consacrer encore aux objets qui y ont été traités d'une manière accessoire ; mais nous ne pouvons terminer ce premier extrait sans faire remarquer quelle prodigieuse diversité d'objets y sont renfermés, quelle inépuisable patience il a fallu pour amasser tant de matériaux, quelle rare sagacité pour ne pas s'égarer au milieu de ce déluge de mots barbares à classer, à comparer entre eux, à distinguer les uns des autres. L'*Asia polyglotta* est bien certainement le répertoire le plus vaste et le plus complet de renseignements relatifs à cette multitude de dialectes ignorés que parlent les tribus du Nord et de l'Orient. Aucun autre ouvrage allemand ou français n'a jamais contenu un si grand nombre de p1.294 mots sibiriens, tartares, tibetains, que celui-ci ; il laisse bien loin derrière lui, pour le nombre, le choix et l'authenticité des matériaux, les livres de Pallas et d'Adelung ; et tout ce qu'on peut désirer, c'est qu'un travail si utile soit étendu, non seulement aux parties de l'Asie que l'auteur a dû, faute de secours, exclure du cercle de ses recherches, mais encore aux autres parties du monde, en commençant par celle que nous habitons.

Le premier des trois morceaux de l'*Asia polyglotta* dont nous avons réservé l'examen pour ce second extrait, est intitulé *Crédibilité des historiens asiatiques*. C'est une dissertation dont l'objet est de déterminer jusqu'à quel point les annales des différentes nations orientales méritent qu'on y ajoute confiance, et à quelle époque remontent celles de leurs traditions qui peuvent être considérées comme certaines. Suivant M. Klaproth, l'histoire des peuples anciens se divise en trois parties principales, 1° la mythologie qui offre un fonds de vérité, couvert d'une obscurité impénétrable par les fables et les allégories ; 2° l'histoire incertaine, ou plutôt privée de preuves, dans laquelle les faits sont vrais, ou du moins vraisemblables ; 3° l'histoire véritable, dans laquelle les faits sont réels, et prouvés d'une manière incontestable par la chronologie.

On peut sans inconvénient, pour l'objet que s'est proposé l'auteur, adopter cette classification, qui, sans doute, exigerait quelques distinctions essentielles, et pourrait peut-être, à l'examen, se trouver moins solide qu'on ne p1.295 le jugerait au premier abord. Les indications qu'on peut tirer de la mythologie sont si peu nombreuses, si arbitraires et si sujettes à contestation, qu'elles méritent à peine d'être comptées au nombre des sources de l'histoire. Quant à la distinction entre l'histoire certaine et l'histoire incertaine, il est bien difficile de l'établir d'une manière précise et positive, en fixant, dans la série des temps, une époque pour la fin de l'une et le commencement de l'autre. L'importance des faits, l'authenticité des traditions, la nature des témoignages, peuvent donner, à tel événement antérieur à cette époque, un degré de certitude que n'aura pas tel autre événement très postérieur. Nous sommes beaucoup plus assurés de la réalité d'un événement important, comme le retour des Héraclides dans le Péloponnèse, que de la captivité de Bélisaire, quoique ce dernier fait soit beaucoup moins ancien. Le souvenir d'une invasion est plus durable que celui d'une intrigue de cour. Ce n'est donc pas par le temps seul qu'on peut fixer une limite, d'une manière absolue et exclusive, entre les régions *incertaines* de l'histoire et les parties *certaines* qui constituent son domaine légitime.

Au reste, ces observations, qui exigeraient de longs développements,

et qui peuvent faire le sujet d'un ouvrage à part, sont applicables aux expressions dont s'est servi M. Klaproth, plutôt peut-être qu'au fond de sa pensée. La suite de la discussion dans laquelle il est entré, fait voir que, par *histoire incertaine*, il entend plutôt désigner les traditions dépourvues de détails, à l'égard desquelles on n'a pas les mêmes moyens de contrôle que ceux que l'on possède pour les histoires plus p1.296 circonstanciées. Par exemple, il met, au neuvième siècle avant notre ère, le commencement de l'*histoire certaine* des Chinois, et cela seul suffit pour faire voir ce qu'il entend par ces mots : car de ce que l'histoire des trois premières dynasties a été, par suite d'un événement bien connu, privée d'une partie de ses détails, il ne s'ensuit pas nécessairement que ceux des faits qui s'y rapportent, dont le souvenir s'est conservé, puissent raisonnablement être révoqués en doute, ou, ce qui serait bien plus étrange, considérés comme étrangers à la Chine et renvoyés à l'histoire de l'Égypte ou de la Chaldée. Il ne tombera dans l'esprit de personne qu'un savant qui est en état de lire les annales chinoises dans leur forme originale, et qui peut conséquemment apprécier leur caractère d'authenticité, ait voulu autoriser des suppositions si déraisonnables, et effacer, d'un trait de plume, les treize premiers siècles de cette histoire, en faisant dater les annales de cet empire, du neuvième siècle avant notre ère. Toutefois, il eût été à désirer que M. Klaproth eût témoigné, d'une manière plus formelle et plus explicite, son éloignement pour des systèmes, dont on pourrait dire qu'ils n'ont jamais été soutenus par des hommes instruits, si l'on ne devait malheureusement compter, parmi leurs défenseurs, le savant auteur de l'*Histoire des Huns*. Mais les adversaires de l'antiquité chinoise qui seraient tentés de se prévaloir de l'autorité de M. Klaproth, devront se rappeler la manière dont le même savant s'est exprimé à ce sujet dans une autre occasion.

> Par quelle raison, et à quel titre, dit-il [1], oserait-on se permettre de p1.297 regarder cette histoire comme fabuleuse et mensongère, et quelles marques de supposition, quels

[1] Lettre de M. Klaproth à M. l'abbé Grosier, dans le discours préliminaire de la troisième édition de la *Description générale de la Chine*, tome I, p. LXXX.

> caractères de fausseté présente-t-elle, qui puissent autoriser à la rejeter ? Je le répète, l'histoire chinoise antérieure au neuvième siècle avant Jésus-Christ, bien liée, bien suivie et sans difficultés chronologiques, me paraîtrait toujours mériter moins de confiance que cette même histoire, telle que nous l'offrent les anciens monuments de la Chine, et telle qu'elle existe aujourd'hui.

Le nom d'*histoire incertaine* dans l'acception la plus naturelle qu'on puisse donner à ce mot, convient mieux, sans doute, aux traditions des peuples mahométans de l'Asie, en ce qui a rapport aux temps les plus reculés. Chez les Arabes, les Persans et les Turcs, dit M. Klaproth, la religion a détruit toute l'histoire ancienne. C'est un reproche fondé jusqu'à un certain point ; et il est hors de doute que les haines religieuses des premiers partisans de l'islamisme, ont dû contribuer à l'anéantissement des livres qui se rapportaient aux temps antérieurs à la naissance de ce culte intolérant, conformément au dilemme attribué à Omar, lequel condamnait les anciens livres comme inutiles, s'ils étaient d'accord avec le Koran, et comme dangereux, s'ils y étaient contraires. Il est pourtant juste de remarquer que les raisons politiques ont dû se joindre aux motifs religieux, pour opérer cette destruction, puisqu'il y eut changement de domination, en même temps que révolution dans les croyances. Les Arabes, conquérants de la Perse, n'avaient aucun intérêt à p1.298 conserver les souvenirs de la monarchie de Cyrus, et les Turcs, étrangers de mœurs et d'origine aux Arabes comme aux Persans, en avaient moins encore à rechercher les antiquités des uns ou des autres. Cependant, les livres que les savants arabes ont composés, dans les premiers siècles qui ont suivi la destruction de l'empire persan, peuvent encore renfermer des fragments précieux et des renseignements utiles pour l'histoire ancienne, comme on peut le juger par quelques endroits tirés des ouvrages de Masoudi, du Modjmel-el-tewarikh et de plusieurs autres.

Une disette de monuments plus complète encore s'observe relativement à l'histoire ancienne de la Tartarie. M. Klaproth remarque

que les Turcs, les Tongous et les Mongols, les trois peuples de l'Asie intérieure qui ont joué le rôle le plus brillant, n'avaient, avant de devenir grands et puissants, ni écriture, ni traditions suivies, et qu'après la chute des monarchies qu'ils avaient élevées dans la Perse et dans la Chine, les lumières qu'ils avaient recueillies se sont perdues si complètement, qu'à peine ont-ils conservé quelque souvenir obscur des événements les plus récents. Les Mandchous, qui, en 1644 ont fondé une nouvelle dynastie en Chine, ne savent, sur l'origine de leur nation, avant le seizième siècle, qu'un petit nombre de faits défigurés par des fables. Les Mongols, dont la puissance au treizième siècle toucha de si près à la monarchie universelle, ne remontaient pas, dans leurs souvenirs, à cent ans avant cette époque brillante de leur existence. Les mémoires recueillis dans le Djama-al-tewarikh de Fadhlallah, si précieux pour les temps voisins p1.299 du règne de Gazan, n'offrent, pour les époques plus reculées, qu'un mélange confus, et quelquefois inextricable, de traditions relatives aux Mongols et aux Turcs, maladroitement rattachées à celles des Hébreux et des Arabes musulmans. Enfin, parmi les nations d'origine turque, la seule dynastie des Osmanlis possède des ouvrages historiques écrits dans sa langue maternelle, et l'origine toute récente de cette maison ne permet pas de chercher dans ses annales la moindre lumière sur les temps un peu anciens.

La nation arménienne, ayant longtemps conservé son indépendance, et de bonne heure, acquis une écriture particulière, se trouva placée dans des circonstances favorables pour former et conserver un corps d'histoire nationale. Les Arméniens lurent et traduisirent des livres grecs, chaldéens et persans. Leurs chroniques, dit M. Klaproth, remontent jusqu'à l'an 2107 avant Jésus-Christ, et se terminent à l'an 1080 de l'ère chrétienne. Ce peu de mots donnerait une idée trop avantageuse de l'état réel de l'histoire arménienne, si l'on s'imaginait y trouver un corps d'annales bien suivies, et s'étendant sans interruption à trois mille deux cents ans. Un auteur qui a mis à contribution les ouvrages historiques des Arméniens, et qui sans doute y a cherché

surtout des renseignements relatifs à l'état ancien de l'Asie occidentale [1], a renfermé en six pages ce qui a rapport à l'espace compris entre le temps d'Haik, fondateur de la monarchie arménienne, et l'expédition d'Alexandre. De vastes lacunes p1.300 dans la série des faits, se font voir à des époques moins reculées. Il en est de même des chroniques géorgiennes, dont la partie *certaine*, comme dit notre auteur, remonte au troisième siècle avant notre ère, et la partie *incertaine* à l'an 1500. Ces chroniques, encore peu connues, ne donneront vraisemblablement que peu de renseignements positifs sur les temps qui ont précédé la chute de l'ancien empire persan.

M. Klaproth explique, par des motifs tirés du système religieux établi dans l'Hindoustan, la disette absolue de monuments historiques chez les habitants de cette contrée, et chez les peuples qui ont adopté quelqu'une des sectes qui en sont sorties. Suivant lui, la religion a détruit chez les Hindous tout souvenir du passé : croyant que cette vie n'est qu'une période passagère de douleur et d'épreuve, ils en regardent les événements comme indignes d'être recueillis. Quelque jugement qu'on porte sur cette explication, il est certain que toutes les recherches des Européens n'ont pu jusqu'ici leur faire découvrir dans l'Inde, un ancien ouvrage historique composé dans la langue du pays ; mais il n'est pas également sûr qu'il n'en ait jamais existé. Les seules dynasties musulmanes, dit M. Klaproth, qui ont régné dans plusieurs provinces de l'Inde, ont eu des historiens dont les ouvrages sont, pour la plupart, écrits en persan ou en hindoustani. Il faut y joindre encore quelques autres souverains qui ont régné dans le Kaschemire et le Guzarate, et dont les chroniques nous sont connues par quelques extraits hindoustani [2].

p1.301 J'ai indiqué, en commençant cet extrait, comment on devait

---

[1] M. Saint-Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 281.

[2] Voyez les observations d'Anquetil Duperron, à la tête de l'ouvrage du père Tieffenthaler, tome I, p. xxxij. On y a déjà renvoyé à l'occasion d'une discussion semblable dans le *Journal des Savants*, de janvier 1820, p. 77, et ci-dessus, p. 112. On peut voir aussi de curieuses observations sur le même sujet dans le *Journal asiatique*, t. I, p. 361.

entendre la distinction établie par M. Klaproth dans l'histoire chinoise, entre ce qu'il appelle l'incertain et le certain, et j'ai fait voir que son intention n'avait pu être que de séparer, en deux parties distinctes, ce qui est détaillé de ce qui ne l'est pas. La première partie commence, suivant lui, à l'an 2637 avant Jésus-Christ, point de départ de la série des cycles sexagénaires qui servent à dater les événements. L'histoire certaine ne remonte, dans son opinion, qu'au neuvième siècle avant notre ère, ou plus exactement à l'an 782, époque qui répond à peu près à celle du commencement de la deuxième branche de la troisième dynastie, mais avec laquelle on ne voit coïncider précisément aucune grande révolution digne d'en marquer le commencement. M. Klaproth rejette, avec le mépris qu'elles méritent, les extravagantes périodes placées par quelques mythologues chinois avant les temps historiques. Il n'y a, comme le dit ingénieusement l'auteur, rien d'historique à tirer de ce que les Chinois eux-mêmes ont appelé *Waï-ki*, c'est-à-dire *ce qui n'est pas histoire.*

Pour ne pas insister sur des détails qui allongeraient trop cet extrait, nous transcrirons le tableau que donne M. Klaproth, du commencement de l'histoire certaine chez les peuples asiatiques, et qui offre le résumé de ses considérations. p1.302

Depuis notre ère		Avant notre ère	
	Siècles		siècles
Hindous et Mongols	XIIe	Arméniens	IIe
Arabes	Ve	Géorgiens	IIIe
Persans	IIIe	Japonais	VIIe
Tibetains	Ier	Chinois	IXe

On tirerait une conséquence que nous croyons toute contraire aux idées de l'auteur, si l'on imaginait, d'après ce tableau, que nul fait relatif à ces différents peuples n'est certain avant l'époque assignée à chacun d'eux pour le commencement de son histoire *certaine*. La suite de cette conclusion serait qu'il ne s'est passé en Asie, antérieurement au neuvième siècle avant notre ère, aucun événement dont nous ayons une certitude absolue ; et c'est probablement ce que M. Klaproth n'a jamais entendu soutenir : il a voulu dire seulement que les faits qui ont

précédé cette époque sont moins bien prouvés, quant à leur date ou à quelqu'une de leurs circonstances, et les livres qui les contiennent, moins authentiques ou moins bien conservés, qu'on ne l'observe à l'égard des temps postérieurs. Il met lui-même une restriction importante aux inductions qu'on voudrait tirer de son système, en avertissant que l'histoire nationale de chaque peuple est souvent complétée par celle de ses voisins, et que son but n'a été que de montrer la valeur des récits indigènes de chaque nation, sans entrer dans une critique générale de tous les monuments historiques. Il n'a donc pas eu le projet d'affaiblir la croyance raisonnable qu'on doit aux traditions antiques de l'Asie, telle qu'elle peut résulter de la combinaison des témoignages p1.303 divers, de l'étude critique des textes et de l'examen des monuments authentiques.

Dans un mémoire intitulé *Déluges et Inondations*, M. Klaproth s'attache à faire voir que le souvenir d'une grande inondation qui a détruit autrefois la plus grande partie du genre humain, s'est conservé chez tous les anciens peuples avec des circonstances qui prouvent que tous ont entendu parler d'un même événement physique, et non de plusieurs révolutions semblables survenues en différents endroits à des époques diverses. Le temps surtout auquel les traditions asiatiques rapportent le grand cataclysme, lui paraît coïncider d'une manière frappante chez plusieurs peuples orientaux. Le déluge de Noé eut lieu, selon le calcul du texte samaritain, l'an 3044 avant Jésus-Christ. Le déluge indien et le commencement de l'âge actuel appelé *kali-youga*, sont de l'an 3101, et le règne de Fou-hi, époque de la fondation de l'empire chinois et d'une grande inondation à la Chine, est fixé à l'an 3082.Le terme moyen entre ces nombres est 3076 ; et c'est, suivant M. Klaproth, le nombre d'années qui a séparé le grand déluge de la naissance de Jésus-Christ. Poussant plus loin ce genre de comparaison, il croit remarquer une coïncidence du même genre entre l'époque du déluge de Xisuthrus, et celle du second déluge des Chinois, au temps de l'empereur Yao. Elles s'accordent à quatre ans près, et cela suffit pour autoriser de pareils rapprochements, lesquels, n'étant susceptibles d'aucune démonstration, ne peuvent se

présenter qu'avec un certain degré de vraisemblance. Au reste, M. Klaproth ne paraît pas tenir beaucoup à celui-là, puisqu'il fait p1.304 remarquer lui-même que le déluge de Yao dut son origine à des atterrissements qui avaient obstrué les embouchures des grands fleuves de la Chine : si cela est, il serait difficile de voir quel rapport cet événement, tout local et purement partiel, pourrait avoir eu avec des inondations de l'Égypte ou de la Chaldée.

La vie de Bouddha, d'après les traditions des Mongols, est un morceau que M. Klaproth avait sans doute intention de publier avec quelqu'autre ouvrage, puisqu'il offre une pagination séparée, et que la première page en est cotée 121. L'histoire de la religion de Bouddha est une partie si importante de celle de l'Asie, et elle est encore si peu connue, qu'on ne saurait accueillir qu'avec le plus vif intérêt les moindres renseignements qui y sont relatifs ; et sans doute on doit désirer de les voir tirer des originaux samskrits, ou du moins des versions savantes qui en ont été faites anciennement à la Chine [1], plutôt que des traductions mongoles qui ont cours chez les moins instruits de tous les peuples bouddhistes, et qui ne sont que de seconde main. À la vérité, cet inconvénient, qui serait très grave s'il s'agissait des dogmes et des abstractions philosophiques de la doctrine secrète, n'a pas les mêmes conséquences lorsqu'il s'agit des fables et des narrations mythologiques de la doctrine populaire : il faut seulement faire usage, avec la réserve convenable, des dates et des autres circonstances historiques dont on n'aura pas d'autre garant que des récits qui ont été exposés à de nombreuses causes d'altération.

p1.305 La légende particulière dont M. Klaproth nous donne ici la traduction, se rapproche, pour les points essentiels, des autres légendes qui ont été puisées à la même source, et notamment de celles dont on trouve des fragments dans l'ouvrage de Pallas [2]. Il y a dans celle-ci plus de détails, et quelques particularités assez curieuses.

---

[1] Voyez les détails bibliographiques que j'ai donnés à ce sujet dans mes *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 203, 215, 377.
[2] *Sammlungen historischer Nachrichten*, u. s. w. tome II, passim.

L'éditeur a pris soin d'en rapprocher d'autres renseignements tirés des livres chinois ou tartares, et, entre autres, les catalogues des noms de Bouddha, et la liste de ses perfections visibles, extraits d'un dictionnaire philosophique très curieux que possède la Bibliothèque du Roi, et qui a été traduit en latin [1]. Par ce moyen, il a pu rétablir des noms ou expliquer des expressions qui sont ou changées de forme, ou altérées dans les traductions ou transcriptions qu'en ont faites les Mongols. Rien n'est plus nécessaire, quand il s'agit d'une religion commune à tant de peuples divers, qui tous ont modifié à leur gré la nomenclature mythologique. On hésitait encore, il y a peu d'années, à reconnaître l'identité de Fo, de Xaka (Chakia), de Bouddha et de Sommonakodom, faute de connaître les termes originaux samskrits dont tous ces noms étaient dérivés.

Chakia-mouni, ou, suivant la prononciation vicieuse des Tartares, Chakdcha-mouni, naquit dans le puissant royaume de Magada, qui répondait à la partie méridionale du Behar, et auquel appartenaient toutes les p1.306 provinces situées sur le Gange. La tribu d'où il sortait, une des plus illustres de la caste des brahmanes, se nommait *Chakia*, et se composait de cinq cents nobles familles, au nombre desquelles était celle du roi Saodouaoni, le roi des *repas purs*, selon l'interprétation que les bouddhistes donnent à ce nom samskrit [2]. La femme de ce roi mit au monde un fils, incarnation divine, qu'elle avait porté dix mois dans son sein. Elle le prit sous son bras droit aussitôt qu'il fut né, et le remit, sans lui avoir laissé toucher la terre, à un personnage qui était lui-même une incarnation du dieu *Esroun-Tangri* (*Isuren* ou *Ischwara*), pour le revêtir de langes de soie magnifiques. Un autre roi, incarnation du dieu *Khourmoustou-Tangri*, baptisa l'enfant avec l'eau sacrée, et lui donna le nom d'Ardaschidi.

Quand le jeune homme, dont les premières années avaient assez fait connaître l'origine divine, eut atteint l'âge de l'adolescence, ses

---

[1] On en a inséré la notice avec un extrait dans le tome IV des *Mines de l'Orient*, p. 183 et suiv. Voyez aussi un extrait plus étendu du même ouvrage, ci-dessus, p. 153 et suiv.

[2] *Mines de l'Orient, loc. cit.*

parents songèrent à lui donner une femme. On le consulta à ce sujet ; mais il refusa de s'expliquer, et ne consentit à se marier qu'autant qu'on lui trouverait une épouse qui aurait les trente-deux *vertus* et les quatre-vingts *beautés* par lesquelles il brillait lui-même entre les hommes [1]. Il espérait, avec quelque apparence de raison, qu'une condition si difficile à remplir le dispenserait d'embrasser un état pour lequel il ne se sentait pas d'inclination. Mais, contre son attente, on découvrit dans la famille même de Chakia, une princesse qui réunissait toutes les qualités nécessaires. Ardaschidi p1.307 avait vingt ans quand il l'épousa. Une union si bien assortie fut des plus heureuses. Au bout d'un an, Bouddha eut un fils qui fut nommé *Rakholi*, et plus tard, il lui naquit encore une fille.

Mais Ardaschidi, quoiqu'il se fût rendu aux prières de son père et de la famille royale, avait toujours dans l'esprit le désir de renoncer au monde pour s'abandonner à la contemplation. Il finit par y céder, et, monté sur un cheval que lui avait amené Khourmoustou-Tangri, le même dieu qui lui avait conféré le baptême, il quitta son palais, la capitale du roi son père, et vint s'établir sur le fleuve Arnasara ou Narasara, dans le royaume d'Oudipa. Ce fut là qu'au milieu de ses disciples, il commença à se livrer tout entier aux occupations saintes pour lesquelles il était destiné, et ce fut alors qu'il changea son nom d'Ardaschidi pour celui de *Goodam*, qui signifie *gardeur de bœufs*, et d'où est venu celui de Sommonakodom.

Chakia-mouni vint ensuite à Benarès, où il enseigna sa doctrine, et où il eut à soutenir des controverses à ce sujet avec les *Ters* : on sait que par ce nom les Mongols entendent les Persans adorateurs du feu. M. Klaproth donne en quelques pages un aperçu des dogmes fondamentaux enseignés par Bouddha, et qui sont exposés dans le Gandjour. Ce dernier titre, suivant M. Klaproth, signifie en tibétain *Instruction orale* : il répondrait par conséquent à ce que les Chinois appellent *Fo-choue*, ou les propres paroles sorties de la bouche de

---

[1] *Ibidem*, et ci-dessus, pp. 168 et 170.

Bouddha [1]. Le Gandjour, avec les éclaircissements qu'on a joints à p1.308 chaque partie, renferme deux cent trente-deux volumes. Cet énorme ouvrage, dont le transport exige plusieurs chameaux, a été traduit en mongol par ordre de l'empereur Khian-loung, et imprimé en deux formats. On ne peut en vendre d'exemplaires sans une permission particulière, et le prix de chaque exemplaire est de mille onces d'argent, environ sept mille cinq cents francs.

Nous n'extrayons de la vie de Bouddha que ce petit nombre de particularités, qui nous ont paru s'éloigner de ce qu'on lit dans les autres notices biographiques sur ce personnage. M. Klaproth assure que le principal motif qu'il a eu en vue en composant celle-ci d'après des matériaux tirés de livres mongols, a été de faire voir qu'il n'y avait rien de fondé dans le rapprochement qui a été proposé entre Bouddha et Odin. Nous avouons que ce rapprochement, plus ingénieux peut-être que solide, n'a pas encore été confirmé par des raisons à l'épreuve d'une critique sévère. Toutefois il nous paraît que la question à laquelle il se rattache, aurait besoin d'être envisagée d'un point de vue un peu différent. On peut dire de Bouddha ce qui, peut-être, serait aussi vrai d'Odin : c'est que ce nom désigne deux personnages différents : l'un mythologique, c'est le dieu Bouddha, l'une des formes de Vischnou, présidant à la planète Mercure et au quatrième jour de la semaine (mercredi) ; l'autre historique, c'est Chakia le solitaire ou Chakia-mouni, né dans l'Inde, au dixième siècle avant notre ère, et surnommé *Bouddha*, parce que ceux qui avaient embrassé sa doctrine supposaient qu'il était une incarnation du premier. Or si la divinité des Scandinaves avait quelque p1.309 analogie avec celle des Hindous, comme on l'a conjecturé peut-être un peu légèrement par la ressemblance des noms, et aussi par cette circonstance remarquable que l'un et l'autre ont donné leur nom à la même partie physique de la période hebdomadaire, il ne suffirait pas de faire voir qu'il n'y a pas de rapports, soit entre les époques, soit entre les aventures du législateur Chakia-mouni et du conquérant scandinave, ou même que le

[1] Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 215.

réformateur de la religion des brahmanes n'offre aucun trait de ressemblance avec le dieu du Nord dont celui-ci avait tiré son nom ; il faudrait encore, et cela même serait beaucoup concluant, prouver que les deux divinités se présentent dans chacun des deux systèmes avec des attributs différents, et que l'analogie des noms est purement accidentelle ; or c'est ce qui n'a pas encore été complètement démontré.

L'extrait que nous allons terminer, en complétant l'analyse que nous voulions présenter à nos lecteurs, justifie ce que nous avions annoncé en commençant, que les trois morceaux qui en sont l'objet n'ont pas un rapport direct avec la matière que l'auteur s'est proposé de traiter dans l'*Asia polyglotta*. Mais si plusieurs des questions qui y sont touchées ne sont pas susceptibles d'une solution aussi rigoureuse que la plupart des rapprochements et des distinctions fondés sur la considération des vocabulaires, on ne peut nier du moins qu'ils ne soient un accessoire très curieux d'un ouvrage dont le fond est déjà propre à exciter tant d'intérêt.

@

Sur la transcription des mots orientaux en lettres européennes

@

p1.310 La transcription des noms propres et des mots orientaux dans nos caractères, est un moyen indispensable au maître comme à l'étudiant, au grammairien, au philologue, à l'historien ; mais, si cette transcription n'est pas assujettie à des règles constantes, il en résulte beaucoup d'embarras, de difficultés et de confusion. Par son irrégularité, elle peut arrêter les progrès des commençants ; par la forme bizarre qu'elle fait prendre aux mots des langues de l'Asie, elle a peut-être contribué quelquefois à éloigner les esprits superficiels de l'étude des langues orientales.

L'essai d'un système de transcription que M. de Volney publia, il y a quelques années, sous le titre de *Simplification des Langues orientales*, méritait donc, sous plus d'un rapport, l'attention des gens de lettres. C'est ce même système que l'auteur reproduit dans un second ouvrage [1], en y ajoutant de nouveaux développements, et en s'efforçant de répondre aux objections qu'il a prévues.

p1.311 Pour appliquer l'alphabet européen aux langues de l'Asie, il faudrait deux choses : l'une, que les signes dont il se compose eussent une valeur invariable dans toutes les langues de l'Europe ; l'autre, qu'il renfermât les équivalents de tous les sons qui existent dans les idiomes orientaux. Mais, ces deux conditions étant également impossibles à remplir dans l'état actuel de notre alphabet, M. de Volney a pensé qu'il devait s'occuper successivement des obstacles qui résultent de cette double impossibilité. De là, la division naturelle de son travail en deux parties, dont l'une offre l'examen des *lettres* ou des signes écrits destinés à représenter les sons élémentaires de nos langues d'Europe, et dont l'autre contient l'exposition des moyens imaginés par l'auteur pour suppléer à ce qui nous manque, et rendre, avec des signes pris

---

[1] *L'Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques, ouvrage élémentaire, utile à tout voyageur en Asie* ; par C. F. Volney. Paris, 1819, un vol. in-8°.

parmi nos lettres, les sons particuliers à l'arabe ; car c'est à cette langue que M. de Volney s'est attaché dans cet ouvrage, parce qu'ayant eu dans le pays l'occasion d'en saisir les articulations par lui-même, il s'est cru plus en état de les exprimer exactement. Au reste, il eût pu tout aussi bien appliquer ses principes au turc, à l'arménien, à l'éthiopien, au grec, au persan, et aux autres langues qu'*il a*, dit-il, *entendu parler à Alep* : mais il a pensé que l'intelligence d'un idiome était indispensable pour une opération aussi délicate ; et il avertit qu'en disant qu'il a entendu ces divers idiomes, il n'a pas eu l'idée d'insinuer qu'il les comprenait.

> « Je sais, dit M. de Volney, qu'avec quelque adresse en ce genre, et sachant seulement écrire des alphabets et lire des mots, on peut agrandir sa taille naturelle ; mais, en toute chose, je p1.312 préfère de posséder moins, pour cultiver et défendre mieux.

La première des deux parties dont son ouvrage est composé, ou l'examen critique de l'alphabet européen, n'a pas, comme la seconde partie, un intérêt spécial et nécessairement concentré dans un petit nombre de lecteurs. Elle offre, au contraire, la discussion d'un grand nombre de questions délicates relatives à notre orthographe et à notre prononciation. Dans la nécessité d'abréger cette analyse, je m'attacherai donc de préférence à cette première partie ; et je citerai quelques-unes des observations fines et judicieuses par lesquelles l'auteur a su rajeunir un des sujets les plus souvent traités qui soient dans le domaine des belles-lettres.

Il serait assez singulier qu'on dût placer au nombre de ces observations neuves, comme l'auteur est disposé à le croire, les définitions qu'il propose pour les voyelles et pour les consonnes. Celles dont on se contente dans les grammaires ordinaires, ne sont guère propres, en effet, à satisfaire les personnes qui font attention à la valeur des termes.

> « Ici, dit M. Volney, se présente un cas singulier, et qui cependant est commun à d'autres branches de nos

> connaissances. Dès le bas-âge, on nous a inculqué l'usage mécanique des mots voyelle et consonne. Maintenant, si nous voulons nous rendre un compte clair du sens de ces mots et de l'objet qu'ils représentent, nous sommes étonnés d'y trouver de la difficulté. Par un autre cas bizarre, il arrive que nos maîtres ne sont guère plus habiles : car, en remontant jusqu'aux Latins, je n'ai pas trouvé de grammairien qui ait donné p1.313 de définition claire et complète de la voyelle et de la consonne ; etc.

L'auteur ajoute qu'il a parcouru les auteurs compilés par Putschius, feuilleté les grammairiens français depuis Jacques Dubois, les anglais depuis J. Wallis, et les plus connus chez les Allemands, les Italiens, les Espagnols ; et avant de donner lui-même ses définitions, il critique celles des autres auteurs, et conclut en disant que chez eux rien n'est défini, et qu'ils ne se sont pas compris eux-mêmes. Peut-être trouvera-t-on cette décision un peu sévère, si l'on se rappelle seulement les notions données par Court de Gebelin [1], Harris [2] et M. de Tracy, lesquelles reposent au fond sur les mêmes idées que les définitions de M. de Volney. D'ailleurs l'ingénieux auteur n'a sans doute pas eu intention de comprendre dans le même jugement les définitions de M. de Sacy, lesquelles ont, à ce qu'il nous paraît, beaucoup d'analogie avec les siennes propres. Elles se trouvent dans la Grammaire arabe [3], ouvrage que M. de Volney cite souvent, qu'il contredit quelquefois, mais dont il parle p1.314 toujours avec l'estime que cette excellente production doit inspirer à tous les savants.

---

[1] *Hist. nat. de la parole*, édit. de M. le comte Lanjuinais, p. 83 et suivantes.

[2] *Hermès*, liv. III, c. 2, trad. de M. Thurot, p. 314.

[3] Les sons consistent en une simple émission de l'air, modifiée diversement... sans aucun jeu des organes. Les sons peuvent avoir une durée plus ou moins prolongée. Les articulations sont formées par la disposition et le mouvement subit et instantané des différentes parties mobiles de l'organe de la parole... Ces parties... opposent un obstacle à la sortie de l'air ; et lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il donne lieu à une explosion plus ou moins forte, et diversement modifiée, suivant le genre de résistance que les parties mobiles opposaient, par leur disposition, à sa sortie. La conséquence de ceci est qu'une articulation n'a par elle-même aucune durée, et ne peut être entendue que conjointement avec un son. (*Grammaire arabe*, p. 17.)

Après s'être occupé des voyelles et des consonnes en général, l'auteur explique en particulier le mécanisme qui produit les différents sons, tant vocaux qu'articulés. Ce ne serait peut-être pas une tâche indigne d'un physiologiste, que de faire usage des ressources d'une anatomie délicate pour rendre un compte exact et détaillé du jeu des muscles et de la situation des parties de l'organe vocal nécessaires à la formation de chacun des éléments du langage : ce serait là véritablement l'histoire naturelle de la parole. On doit savoir gré à M. de Volney de ne pas s'être laissé décourager, comme l'auteur d'un élégant traité de physiologie, par la crainte de fournir une nouvelle scène au *Bourgeois gentilhomme* : les détails dans lesquels il est entré à cet égard ne prouvent pas seulement un rare talent d'observation, appliqué à des phénomènes très subtils ; ils sont propres à mettre sur la voie pour expliquer matériellement et par des moyens purement mécaniques les altérations du langage. La connaissance exacte de ces altérations forme la base la plus solide de la science étymologique. Les philologues qui se sont tant servis et qui ont quelquefois tant abusé de ce moyen d'explication, se bornent ordinairement à dire que telle lettre se prend pour telle autre, parce qu'elle appartient au même organe ; mais M. de Volney ne s'arrête pas à ce vague énoncé : il observe l'analogie qui existe entre les mouvements des organes propres à produire certaines consonnes, et il en tire des règles de permutation, aussi claires qu'incontestables. Pour en citer un exemple, p1.315 la consonne simple *k* et la consonne composée *tch* ne sembleraient pas devoir se transformer l'une dans l'autre ; la première est comprise dans l'ancienne dénomination de *gutturale*, la seconde est une espèce de sifflante précédée d'une dentale ; l'analogie n'est pas frappante, et pourtant rien n'est plus commun que la substitution de l'une de ces consonnes à l'autre. M. de Volney explique cette substitution en faisant remarquer que leur différence ne provient que d'un peu plus ou d'un peu moins moins d'aplatissement de la langue et de serrement des dents ; ce qu'il est, au reste, plus aisé de sentir soi-même que d'exprimer par écrit. Dès lors on voit comment le latin *canis*, ou le picard *kien*, ont produit le français *chien* ; on conçoit comment le nom

de *Daces* ou *Dakioi* a pu, comme le croit l'auteur, former le nom de *Deutsch* ; on ne doute plus que le latin *quatuor* ne vienne du samskrit *tchatour*, etc. ; et si l'on ajoute à cette analyse, que le degré de dilatation du tube vocal nécessaire pour chaque voyelle dispose plus facilement à de certains mouvements, et rend plus facile l'articulation de telle consonne que celle de telle autre consonne, on s'expliquera cette irrégularité qui frappe dans le syllabaire de toutes les nations de l'Europe, et qui fait qu'on dit par exemple en français *ga, je, ji, go, gu*, etc. On reconnaîtra que les changements attribués à l'euphonie sont moins souvent encore des sacrifices à la délicatesse de l'oreille, que des effets de l'imperfection de l'organe de la parole ; on aura la clef des anomalies de certains verbes latins ; et, en s'apercevant que ces apparentes irrégularités sont le plus souvent des applications exactes des règles p1.316 auxquelles elles semblent faire exception, on les rapprochera plus sûrement de leur type oriental. On sent le parti que l'auteur lui-même eût pu tirer de ces observations, s'il ne se fût pas presque partout borné à de simples indications, dont il laisse à d'autres le soin de développer les conséquences.

Je ne voudrais pas assurer qu'une autre observation de l'auteur, quoique non moins subtile, fût aussi bien fondée ; et je ne sais d'ailleurs si elle n'a pas déjà été proposée par d'autres. Il y a une différence notable dans la manière dont certains peuples prononcent toutes les voyelles : chez les Italiens, par exemple, elles ont un son plus clair, parce que la bouche, plus ouverte, laisse passer plus librement le son qui, de la gorge, vient frapper l'oreille avec éclat ; tandis que, chez les Anglais, les lèvres, moins écartées, retiennent une partie du son entre la langue et l'arrière-bouche, où il devient plus sourd et plus obtus.

> « La cause de cette différence nationale ne serait-elle pas, dit M. de Volney, que l'habitant de l'Italie vivant sous un ciel tempéré, même chaud, a pris l'habitude de respirer largement un air frais et pur, tandis que la race anglo-saxonne, ayant toujours vécu sous un ciel humide et froid, a dû craindre de

> humer un air désagréable, nuisible surtout aux dents, prendre, par conséquent, l'habitude de prononcer du fond de la bouche en serrant les dents ?

Je ne prétends pas révoquer en doute la solidité de cette théorie : un effet physique s'explique naturellement par une cause physique ; mais, pour la rendre incontestable, il faudrait montrer la même différence entre deux dialectes d'une p1.317 même langue, et non pas entre deux idiomes radicalement différents. Il faudrait de plus qu'on ne trouvât pas, dans le Nord, de langue où les voyelles fussent prononcées d'une manière ouverte, comme en italien ; ou, dans les contrées méridionales, d'idiome où elle fussent étouffées et muettes, comme en anglais. Or, cette double preuve négative serait peut-être difficile à administrer.

C'est en parcourant avec ce rare talent d'analyse les divers idiomes de l'Europe, que l'auteur parvient à réunir tous les sons simples qui y sont employés ; c'est cette réunion qu'il nomme l'*Alfabet européen*, formé de dix-neuf voyelles et de trente-deux consonnes. Ce n'est encore qu'un alphabet spécial, et dans lequel on trouverait beaucoup de lacunes, si l'on voulait s'en servir pour exprimer les mots des langues des autres parties du monde. M. de Volney, qui a démontré l'imperfection de l'alphabet russe, si peu judicieusement choisi par Pallas pour un vocabulaire universel [1], tâche de s'avancer par degrés, et de procéder du connu à l'inconnu. Büttner avait entrepris autrefois de rédiger un alphabet général, qui contint les sons usités dans toutes les langues du monde ; mais ce plan était trop vaste ; et Büttner commençait ainsi par où, tout au plus, il serait possible de finir. Domergue, d'un autre côté, avait dressé un tableau de tous les sons de la langue française, en écartant les différences d'orthographe, dont il ne faut ici tenir aucun p1.318 compte. Mais la bizarrerie des signes qu'il avait inventés pour représenter ces sons, a pu faire tort à ses observations, qui ne manquaient parfois ni de justesse, ni de solidité.

---

[1] Dans un *Rapport fait à l'académie celtique sur les Vocabulaires comparés des langues de toute la terre*, rapport qui contient beaucoup de notions intéressantes, et qui suppose plus de lumières que la compilation très imparfaite qui en est l'objet.

M. de Volney ne s'occupe pas encore des signes ; il veut seulement que, muni de la connaissance de toutes les voyelles et consonnes de l'Europe, on s'en fasse un instrument sûr et commode pour apprécier et classer les prononciations de l'Asie, Telle est la conclusion, de sa première partie, ou de son troisième chapitre ; et voilà comment il arrive à la seconde, dont l'analyse sera nécessairement plus courte, par la raison même qu'il y aurait trop à dire, si l'on voulait tout faire connaître et tout discuter.

M. de Volney commence par exprimer le regret que les révolutions politiques qui ont tourmenté l'Asie, ne lui aient pas procuré, comme à l'Europe, le bienfait d'un alphabet *unique*, ou du moins semblable en ses *figures* et en sa construction. Il déplore *cette diversité persistante d'alphabets chinois, mantchou, japonais, malais*, etc. Il l'attribue à ces trop vastes déserts, à ces trop fortes chaînes de montagnes qui séparent les peuples de l'Asie. En admettant ce fait comme l'expose l'auteur, en ne tirant aucune objection de l'alphabet grec, ni du russe, ni de l'irlandais (qui, à la vérité, se perd de jour en jour, et finira bientôt par s'effacer), on pourrait encore demander si l'emploi divers que les nations européennes font du même alphabet, n'est pas un plus grand obstacle à la communication des esprits que la multiplicité des alphabets, et s'il n'est pas au moins aussi facile de se graver dans la mémoire plusieurs signes pour un p1.319 seul son, que de retenir les sons variables que chaque peuple attribue à un même signe. Mais n'attache-t-on pas ici, comme cela arrive trop souvent, même aux écrivains philosophes, une trop grande importance à ce qui nous appartient, uniquement parce que cela nous appartient ? L'alphabet arabe, usité depuis Maroc jusqu'à Java, et de Kasan jusqu'aux rives du Niger ; l'écriture (et non l'alphabet) des Chinois, servant à un tiers de la race humaine ; les alphabets indiens, qui, dans leurs nombreuses variétés, ne diffèrent guère plus les uns des autres que le gothique du romain, et l'italique des lettres capitales ; tous ces systèmes d'écriture si répandus ont pu rapprocher les peuples de l'Asie : ils les ont effectivement rapprochés les uns des autres ; et l'on peut distinguer

dans cette vaste partie du monde plusieurs groupes de nations, plusieurs corporations de peuples, si j'ose ainsi parler, aussi bien liés par les habitudes religieuses et littéraires, que le sont entre eux les États chrétiens de l'Europe.

L'auteur ne dissimule pas le désir que cet alphabet, digne sans doute d'appartenir au monde entier, puisque les Européens en font usage, devienne un jour universel : il n'est pas éloigné d'en concevoir l'espérance.

> « Quel immense avantage pour l'espèce humaine, si, de peuple à peuple, tous les individus pouvaient se communiquer par un même langage ! Or le premier pas vers ce but élevé est un seul et même alphabet. La myope ignorance peut traiter de chimère cette haute perspective ; mais l'expérience du passé démontre qu'un mouvement puissant y pousse graduellement l'espèce humaine.

Il y a peut-être de la hardiesse, après une telle déclaration, p1.320 à ne pas partager l'opinion de l'auteur ; mais il nous permettra sans doute de remarquer que l'expérience du passé ne favorise pas autant son espoir qu'il semble le supposer. Suivant lui, il n'y a pas deux mille ans que les historiens et les géographes comptaient dans l'Ibérie, l'Italie et les Gaules, plus de huit cents peuples parlant des idiomes divers : aujourd'hui, trois langues seulement, et trois langues très analogues entr'elles, divisent les habitants de ce pays. Mais les historiens dont parle M. de Volney, outre qu'ils ne disent pas précisément ce qu'il leur fait dire, auraient pu facilement être dupes des apparences. On sait que les anciens manquaient des moyens que nous avons pour la comparaison des langues, et qu'ils étaient sujets à s'en laisser imposer par des différences extérieures. Tout porte à croire qu'il y a deux mille ans un nombre de langues, à peu près égal à ce que nous voyons aujourd'hui, partageait l'Europe occidentale, et il n'y aurait peut-être pas besoin de très savantes discussions pour le prouver. Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir la vue très longue pour reconnaître que les peuples orientaux tiennent comme nous à leurs habitudes, et que pour

les amener tous à en changer et à se faire aux nôtres, il faudrait plus de siècles d'efforts dirigés vers le même but, que l'expérience du passé ne permet d'en supposer.

Mais, en proposant ces doutes à l'auteur, nous n'en partageons pas moins avec lui l'opinion que les études orientales gagneraient beaucoup à la facilité et à la régularité des transcriptions : nous croyons seulement qu'il s'exagère un peu les difficultés que les caractères p1.321 orientaux opposent aux commençants. Du reste, ce serait un grand avantage que de pouvoir, dans l'usage habituel, substituer à ces caractères, qui manquent dans presque toutes les imprimeries, et qui sont inconnus à la plupart des lecteurs, ceux de l'alphabet européen, qui n'exigeraient pas d'étude préparatoire ; de telle sorte qu'on pût toujours récrire correctement les noms propres et les mots orientaux avec les lettres originales, et les prononcer à la satisfaction des naturels. Il faudrait encore que les différentes nations de l'Europe convinssent d'une règle uniforme et constante, et enfin, si cela était possible, qu'on pût éviter ces combinaisons insolites qui rebutent les personnes étrangères à ces études ; car il n'est pas très nécessaire de rappeler aux lecteurs, par la peine qu'ils ont à prononcer les mots des langues orientales, celle qu'on a eue soi-même à les apprendre. Les vrais savants consentiraient sans doute à sacrifier ces singularités orthographiques que d'autres semblent rechercher ; ils seraient sûrs de n'en être que plus facilement et plus généralement lus.

Mais la difficulté repose toujours dans ces sons que les Orientaux ont de plus que les Européens, et qu'on ne sait comment exprimer avec nos lettres. En France, deux méthodes sont principalement usitées : l'une, qui s'est formée peu à peu par l'usage, est celle que, suivant l'auteur, M. de Sacy a modestement adoptée ; l'autre est, d'après les termes qu'il emploie, et que nous transcrivons fidèlement, une méthode que M. Langlès a publiée comme *chose nouvelle, inventée par lui*, selon les p1.322 expressions de la note qui sert de préambule au tome V des *Notices des Manuscrits orientaux*.

M. de Volney s'arrête peu à discuter le mérite de la première

méthode, qu'il qualifie de routine. Le vice capital qu'elle offre à ses yeux, est que plusieurs lettres européennes y sont combinées pour exprimer les sons nouveaux. Il adopte dans toute sa rigueur le principe de W. Jones [1].

> « Il est de vérité algébrique, dit-il, qu'un son étranger à une langue ne peut y être figuré que par un signe nouveau et conventionnel.

Si l'on admet cette assertion, il faudra bien convenir que la méthode suivie par la plupart des auteurs est fautive ; mais il y aurait bien quelques légers doutes à élever sur cette condition qui semble indispensable à l'auteur, et ces doutes se fortifieraient peut-être en examinant ce qu'il a lui-même imaginé pour y satisfaire.

Quant à l'autre méthode, quoique M. de Volney en revendique les bases et même l'idée première, il en critique avec force tous les procédés. Il regrette qu'on ait déparé *le magnifique ouvrage de la Description de l'Égypte, par une orthographe sans règle et sans goût*, et dont, selon lui, *tous les amis des arts ont droit d'être choqués*. D'ailleurs il se plaint qu'on ait passé sous silence son travail, et que trois ou quatre ans après, pendant son séjour aux États-Unis, on ait affirmé que *personne n'avait encore cherché à établir un système de correspondance entre les mots arabes et* p1.323 *les nôtres*. Sans entrer dans ce démêlé, il est difficile de ne pas partager l'opinion de l'auteur sur le doublement des lettres européennes, et en particulier des *h*, qui reparaît presque à chaque syllabe. Un auteur du petit nombre de ceux qui ont adopté cette méthode prétend qu'on peut voir sans frémir le *mossahhhhihh* [2] ; on cite encore les mots *sahhhhahhahou* et *mosahhhhahhaton* [3], que l'inventeur de la méthode lui-même ne voudrait pas sans doute écrire de cette manière. D'autres groupements de lettres qui ne sont pas plus heureux, empêcheront probablement ce

---

[1] *Mémoire sur l'orthographe des mots orientaux*, à la tête des *Recherches Asiatiques*, trad. française, tome I, p. xlv.
[2] *Voyage de l'Inde à Chyras*, traduit de l'anglais de Scott-Waring, par M. M, Préface du traducteur, p. xvj.
[3] *Lettre écrite de Lintz*, etc., p. 26.

système orthographique d'être jamais d'un usage général.

Mais celui que propose M. de Volney obtiendra-t-il plus de faveur ? D'après le principe auquel il demeure attaché, il ne lui reste qu'à représenter les sons nouveaux avec de nouvelles lettres. Il les choisit, il est vrai, parmi celles qui sont déjà familières à certaines nations de l'Europe, et par la précaution qu'il a prise de dresser l'alphabet européen, il a moins d'additions à faire, moins de signes nouveaux à introduire ; mais pourtant, dans les vingt-neuf lettres de son alphabet arabe-européen, il y en a une dizaine qui sont des signes nouveaux : ce sont des lettres romaines qu'il distingue par des différences de convention, des *t* avec cédille, des *g* barrés, des *h* avec des traits diacritiques, et, s'il nous est permis de dire franchement notre pensée, ces additions font le même effet que les lettres groupées de la méthode vulgaire ; ce sont aussi p1.324 des signes groupés, à la vérité les uns au-dessous des autres, et non les uns à côté des autres. Dans le fond, *sch*, pour quelqu'un qui s'y est habitué, ne sont pas trois lettres, mais une lettre triple, signe d'un son unique ; et si l'on en doute, qu'on les fasse fondre ensemble et qu'elles ne forment qu'un même morceau de plomb, comme nos lettres *n, m, d, q, u*, etc., qui sont faites avec des *i*, des *c* et des *l*, accolés et comme soudés les uns avec les autres. L'auteur s'est encore vu contraint d'admettre dans l'alphabet romain des lettres italiques le *χ* et le *ω* des Grecs. Il résulte de tous ces mélanges un effet qui semble au premier coup d'œil aussi étrange que le doublement des *h.* Néanmoins, et ceci n'est pas un médiocre avantage, comme on a choisi pour ces lettres nouvelles leurs analogues dans nos alphabets, on peut encore, en négligeant les signes diacritiques, articuler les mots arabes presqu'aussi facilement que si l'on n'avait employé que les caractères vulgaires. Que l'on en juge par les deux premières lignes de l'Oraison dominicale :

a*bω-n*a *èllazi fi el samaωat*
ïatqaddas èsm-ak ; Tàti malkωt-ak, etc.

La différence qu'on peut observer dans la manière de représenter les voyelles, tantôt par des lettres italiques et tantôt par des lettres

romaines, tient à une théorie que l'auteur expose dans une cinquantaine de pages, et dont nous n'essaierons pas même de donner le sommaire. La matière dont il s'agit, fut-elle moins étrangère à nos études, demanderait, pour être éclaircie, des développements qui excéderaient les bornes que nous voulons mettre à cette analyse. Qu'il nous suffise de dire que M. de Volney p1.325 reprend et discute d'une manière approfondie cette question : si les voyelles ont été écrites dans l'alphabet arabe et dans ses analogues indépendamment des points, et si les lettres *aleph*, *he*, *iod*, *waw* et *aïn*, sont, à proprement parler, des voyelles ou des consonnes, question abstruse où M. de Volney s'aide des documents fournis par M. de Sacy, et dans laquelle, tout en admettant une opinion contraire en quelque points à celle de l'auteur de la *Grammaire arabe*, il montre pour son docte adversaire une estime si profonde et une déférence si bien sentie, que, loin de s'en plaindre, on a presque sujet de se louer d'être combattu de cette manière.

L'extrait que nous venons de donner d'un in-8° peu épais dépasse sans doute les limites que nous aurions dû nous tracer ; mais il est des ouvrages dont on ne doit pas juger par le volume, et des écrivains qui ont l'art de laisser à réfléchir à leurs lecteurs en accumulant beaucoup d'idées neuves en un petit espace. Quant au jugement à porter d'un procédé si peu conforme à nos habitudes, nous craignons qu'il ne soit renfermé dans ce passage de l'auteur, que nous citerons pour donner une idée de sa manière, et qui est d'autant plus remarquable que l'ouvrage est dédié à la Société Asiatique de Calcutta :

> « Les innovations ne sont jamais le fruit des lumières ou de la sagesse des corporations ; mais, au contraire, celui de la hardiesse des individus, qui, libres dans leur marche, donnent l'essor à leur imagination, et vont à la découverte en tirailleurs. Leurs rapports au corps de l'armée donnent matière à délibération ; elle serait prompte dans le militaire, elle est plus longue chez les gens de robe : p1.326 toute innovation court risque d'y causer un schisme, d'y être une hérésie, et ce n'est qu'avec le temps, qu'entraînée par une

> minorité croissante, l'inerte majorité, moins par conviction que par imitation, entre et défile dans le sentier de la vérité.

Nous dirions, si nous ne craignions qu'un pareil jugement ne fut déplacé dans notre bouche, que tout ce qu'on peut dire de cette phrase s'appliquerait assez bien au style de l'auteur dans cet ouvrage. Un goût sévère n'en sera pas toujours entièrement satisfait ; mais ce style n'en est pas moins presque partout élégant et clair, plein d'énergie et de vivacité.

On trouve à la fin du volume un tableau lithographié, représentant l'alphabet arabe avec les équivalents selon le système de l'auteur, et deux pièces qui y ont rapport. L'une est le procès-verbal d'une commission qui fut réunie au dépôt général de la guerre en 1802, pour examiner le procédé à suivre dans la transcription des noms arabes de la grande carte d'Égypte. C'est pour cette entreprise que M. de Volney aurait souhaité devoir employer la méthode régulière dont il était inventeur, et les discussions qui eurent lieu à ce sujet ne peuvent que paraître intéressantes, quand on sait que cette commission, présidée par M. de Sacy, ayant pour secrétaire M. Lacroix, comptait parmi ses membres des hommes tels que Monge et Bertholet. L'autre pièce, qui est moins considérable, est un extrait du rapport de Chénier sur l'opuscule intitulé : *Simplification des langues orientales*.

@

Sur les hiéroglyphes égyptiens [1]
(Avril 1821)

@

p1.327 Depuis que, par l'effet de diverses circonstances, l'attention générale a été ramenée sur les monuments de l'antique Égypte, la curiosité s'est exercée avec une nouvelle ardeur sur les inscriptions hiéroglyphiques dont ces monuments sont couverts. Il semble qu'un attrait tout particulier nous entraîne vers ce qui est obscur et mystérieux, et qu'on se passionne avec plus de force pour ces études, qui, n'exigeant, dans l'opinion de ceux qui s'y livrent, ni marche régulière ni travaux préparatoires, laissent le raisonnement en repos et l'imagination en liberté. L'écriture égyptienne a tout ce qu'il faut pour attirer et retenir les personnes douées de ce tour d'esprit. Tout p1.328 y semble fait pour éveiller le génie spéculatif, et rien ne paraît devoir le gêner. On ne s'arrêterait pas si longtemps ni avec tant de complaisance sur les vestiges d'une écriture alphabétique devenue indéchiffrable, telle que celle de Persépolis ou de Babylone ; mais ces figures d'hommes ou d'animaux forment une sorte d'énigme dont il semble toujours qu'on va saisir le mot ; à force de les considérer on se croit sur le point de les entendre, et ce genre de séduction exerce surtout son influence sur les personnes qui, n'ayant pas fait une étude suffisamment approfondie des conditions auxquelles la communication des pensées est assujettie chez les hommes, se croient en droit de disposer avec une liberté illimitée des faits qui constituent le nœud de la difficulté.

---

[1] L'étude des hiéroglyphes a fait des progrès considérables depuis l'époque où ce morceau a été écrit. La *Lettre à M. Dacier*, que M. Champollion le jeune a publiée en 1822, et le *Précis du Système hiéroglyphique* que le même auteur a donné en 1824, ont jeté le plus grand jour sur plusieurs points de l'écriture des anciens Égyptiens. Toutefois, comme le résumé qu'on va lire, rédigé dans un temps où il n'y avait encore rien de fixé dans cette matière, expose une doctrine qui n'a subi aucune modification essentielle par l'effet des découvertes nouvelles, on a cru pouvoir le reproduire ici sans y faire le moindre changement, ne fût-ce que pour rappeler quel était encore, il y a quatre ans, l'état d'une question qui a provoqué des travaux très estimables, et constater l'opinion particulière de l'auteur, au milieu des divagations dont les hiéroglyphes avaient été l'objet précédemment.

Il est sans doute complètement inutile de rappeler les nombreux systèmes, presqu'aussitôt oubliés qu'imaginés, dont ce problème a déjà été l'occasion. Ce qui peut être bon à remarquer, c'est que tant d'hommes, ou ingénieux, ou savants, ont tous échoué de la même manière, et que la faute qu'ils ont tous commise, est de n'avoir pas suffisamment circonscrit la question qu'ils essayaient de résoudre, ni défini la matière qu'ils prenaient pour objet de leurs travaux. En suivant une meilleure méthode, je ne sais s'ils auraient expliqué les hiéroglyphes ; mais du moins ils auraient peut-être démontré que les hiéroglyphes sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances, et cela même serait une chose utile à établir, puisqu'elle dispenserait bien des auteurs d'entreprendre d'infructueuses recherches et préviendrait de fâcheuses aberrations. Effectivement, quoique ce soit peut-être le p1.329 résultat auquel aboutiraient en dernière analyse les travaux les mieux dirigés sur cette matière, l'opinion des savants, à cet égard, est moins fondée sur le raisonnement qu'appuyée d'une expérience qui n'est pas encore décisive ; et peut-être ne serait-on pas si disposé à croire avec Bandini [1], Brucker [2], Maffei [3] et Jablonski [4], que les hiéroglyphes sont indéchiffrables, si Kircher, Needham, Deguignes et les disciples de Court de Gebelin, n'avaient pas proposé de si étranges moyens de les déchiffrer.

Quoique les interprètes de l'écriture sacrée des Égyptiens ne se soient pas en général attachés à un système exclusif d'explication, et qu'ils aient au contraire admis des preuves de tout genre, chacun d'eux pourtant semble avoir été guidé par une sorte d'idée dominante, à laquelle tout se trouvait rapporté, et souvent sacrifié. Kircher, voyant partout la théologie égyptienne, dont il croyait avoir dissipé toutes les obscurités et sondé toutes les profondeurs, ne voyait dans les hiéroglyphes que les symboles des divinités, de leurs attributs, de leurs aventures mythologiques et des sens mystiques qu'il avait l'art d'y

---

[1] *De Obel. Aug. Cæs.*, c. 6, p. 27.
[2] *Hist. crit. philos.*, liv. II, c. 7, § 1, tome I, p. 250.
[3] *Maff. Mus. Veron*, p. clxxxv.
[4] *Panth. Ægypt.*, proleg., § 64, p. 155.

découvrir. Needham et Deguignes, séduits par la nouveauté d'un rapprochement qui n'était, pour le premier, que le fruit d'un examen superficiel et insignifiant, et, pour l'autre, que le résultat de combinaisons hypothétiques et de doctes hallucinations, imaginaient avoir trouvé dans l'écriture chinoise l'instrument le plus p1.330 convenable pour déchiffrer les inscriptions de Thèbes et de Memphis. Enfin, Court de Gebelin pensait que l'art de peindre les sons n'avait dû venir qu'après l'art de peindre les idées, et que les plus anciennes lettres avaient été tirées du nombre des hiéroglyphes. Il était aisé d'en conclure qu'on pouvait remonter des alphabets les plus antiques aux signes figuratifs des choses qui leur ont donné naissance. C'est cette supposition fondamentale que l'auteur d'un nouvel *Essai* [1] qualifie de *lumineuse*, qui semble lui avoir inspiré l'idée de ses recherches, et qu'il pousse lui-même jusque dans des détails auxquels Court de Gebelin n'avait jamais pensé.

Je ne prétends pas condamner l'emploi de ces divers moyens d'explication : aucun n'est à négliger dans une matière aussi difficile ; mais il faudrait être bien porté à se faire illusion pour y voir de véritables procédés, avoués par la critique et propres à faire arriver à la connaissance du sens des hiéroglyphes.

La religion de l'antique Égypte ne nous est connue que par quelques passages des auteurs grecs ; nous n'avons rien d'original à ce sujet. Le peu de documents qui nous ont été conservés se prête aux hypothèses les plus opposées, et, quand nous en serions mieux informés, on ne voit pas comment la connaissance des doctrines pourrait suppléer à celle des mots, de l'écriture et de la grammaire. La ressemblance des symboles de l'Égypte et de la Chine serait un fait si singulier, qu'il faudrait qu'il fût établi d'avance avec solidité, pour pouvoir servir de base à une p1.331 explication, et on sent bien que le rapport dans les formes de quelques signes isolés ne prouverait rien du tout, à moins que le même rapport n'existât aussi dans le sens de ces mêmes

---

[1] *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*, par M. Lacour, Bordeaux, 1821, in-8°.

signes : encore ne faudrait-il pas qu'ils désignassent des êtres matériels que les deux peuples ont dû représenter de la même manière, parce qu'il n'y avait qu'une manière de les représenter. Ce parallèle, ainsi que l'a indiqué un savant missionnaire [1], touche à des questions très difficiles que n'ont pas même examinées ceux qui l'ont entrepris, que peut-être ils n'avaient pas les moyens d'approfondir. Quant à l'opinion de ceux qui veulent que les lettres soient des hiéroglyphes détournés de leur sens primitif, il faut remarquer que, quoique cette idée n'ait en elle-même rien d'invraisemblable, il est impossible de l'appuyer sur un fondement historique. On croit tirer un grand argument des noms assignés aux caractères des lettres hébraïques ; mais la connaissance de ces noms ne remonte pas à la haute antiquité. Plutarque [2], Eusèbe [3] et saint Jérôme [4], sont les plus anciens auteurs qui en aient fait mention. Le premier ne parle que du nom d'une lettre ou deux ; les autres donnent à ces lettres un sens abstrait qui n'a rien de commun avec l'écriture figurative. Les auteurs plus modernes qui fournissent des renseignements plus appropriés à cet objet, semblent avoir puisé à la source des interprétations rabbiniques et cabalistiques. Les appellations qu'ils donnent, sont p1.332 arbitraires et semblent se rapporter moins à la forme primitive des lettres, qu'aux divers sens des mots qu'on a choisis pour les désigner, sans doute parce qu'elle s'y trouvaient comme initiales [5]. Quand on serait tenté de construire sur un pareil fondement, on ne serait guère plus avancé : car le système alphabétique le plus ancien est sans doute celui qu'on voudra tirer immédiatement des hiéroglyphes. Mais quel est ce système ? Est-ce le samaritain ou le chaldéen, ou le phénicien ? Cette question, insoluble peut-être par les documents de l'histoire, ne reçoit aucune lumière de la considération de la forme des lettres. Une imagination complaisante et prévenue par un système, peut seule

---

[1] *Lettre de Péking, sur le génie de la langue chinoise*, p. 20.
[2] *Sympos.*, liv. IX, quæst. 3, edit. 1624 tome II, p. 738.
[3] *Præpar. evang.*, liv. X, c. 5, r. d. Viger, p. 474.
[4] *Proæm. in lament. Jerem.*, ed. Martianay, tome V, p. 802 et *alibi*.
[5] ALEPH, signifie *institution*, *chef* ou *bœuf* ; KHETH, *épouvante*, *vie*, *sac* ou *quadrupède* ; AIN, l'*œil* ou la *source* ; RESCH, l'*indigence* ou la *tête*, etc.

apercevoir quelque vestiges de signes figuratifs, dans les rudiments des plus anciennes lettres. On n'en aperçoit pas davantage dans les traits de l'écriture alphabétique des papyrus et de l'inscription de Rosette, et il serait sans doute un peu singulier que les hiéroglyphes égyptiens ayant donné naissance à des alphabets étrangers, celui de l'Égypte n'en conservât pas de traces [1]. L'auteur de l'*Essai* aurait plus de peine à retrouver de cette manière l'origine des formes épistolographiques du *b* et de l'*n*, qu'il n'en a eu pour rapprocher le *b* et le *n*, de notre alphabet majuscule, du *double poisson* et de la *maison* égyptienne dont il les croit dérivés.

p1.333 Ceux de nos lecteurs pour qui les considérations que nous venons de leur présenter peuvent être de quelque poids, s'étonneront peu sans doute de ne pas nous voir entrer dans l'examen détaillé, et moins encore dans la discussion des opinions émises dans l'*Essai sur les hiéroglyphes*. Nous en avons dit assez pour faire pressentir un jugement qui, au reste, ne s'appliquerait pas exclusivement au travail du nouvel auteur, mais qui s'étendrait à tous ceux qui lui ont servi de guides dans cette carrière, ou qui seraient tentés de l'y suivre. La critique en pareil cas doit s'attacher de préférence à l'idée fondamentale, et peut épargner les raisonnements qui en découlent, les suppositions, les explications, les rapprochements, et tout l'enchaînement des idées secondaires. Il suffira de dire que l'auteur, prenant dans un sens absolu et appliquant à l'écriture l'assertion de Clément d'Alexandrie [2], savoir que les énigmes des Égyptiens sont les mêmes que celles des Hébreux, s'attache à deviner les unes par les autres ; que, pour cela, il assigne aux lettres hébraïques certaines valeurs hiéroglyphiques qu'il combine ensuite à volonté, soit dans l'analyse littérale et cabalistique de quelque mots hébreux, soit dans l'explication de quelques tableaux égyptiens allégoriques ou mystiques.

---

[1] M. Champollion le jeune a fait voir, depuis la publication de ce morceau, que les signes hiératiques et démotiques pris syllabiquement ou alphabétiquement, étaient des abréviations très défigurées des signes hiéroglyphiques. On peut comparer l'altération qu'elles ont subie à celle dont les caractères chinois ont été affectés en passant dans le syllabaire japonais appelé *Firo-kana.*

[2] *Stromat.*, liv. V, c. 7, éd. Potter., p. 670.

Les caractères chinois lui servent aussi à établir un petit nombre de rapprochements. Mais ce qui domine par-dessus tout dans cet ouvrage, comme dans plusieurs autres du même genre, c'est l'emploi des explications théologiques empruntées à un système qu'on peut dire imaginaire, puisqu'il repose, non sur des notions p1.334 empruntées aux anciens, mais sur celles qu'on s'est créées soi-même. Dans une matière obscure, en transformant les hypothèses en principes, en multipliant les conjectures, les aperçus vagues, les rapprochements indéterminés, on est bientôt en mesure de tout expliquer, parce qu'on n'est plus gêné par rien de réel ou de positif. Ce n'est pas l'ouvrage nouveau qui nous dicte ces réflexions : elles naissent à la lecture de la plupart des livres qui traitent des hiéroglyphes. Il semble que le sujet exerce une sorte de fascination sur presque tous ceux qui s'y attachent, ou qu'il y ait une fatalité qui les entraîne loin des routes tracées par la raison et le bon sens aux investigateurs de l'antiquité.

Une première cause de ces écarts est sans doute l'idée qu'on est trop généralement disposé à se former des hiéroglyphes, de leur nature et de leurs usages. Ce nom même d'*écriture sacrée*, le passage de Clément d'Alexandrie sur le sens détourné et énigmatique que les Égyptiens donnaient en certains cas à leur symboles [1], ont fait penser à beaucoup de personnes que l'écriture hiéroglyphique était, ou bornée aux usages de la religion, ou formée de signes qui pouvaient être pris, par une suite de tropes, d'emblèmes et d'allégories, dans les sens les plus éloignés de leur signification primitive. Cette idée, qui a encouragé plusieurs personnes à essayer la solution de ces énigmes, aurait dû les en détourner à jamais ; car, si l'écriture égyptienne avait été telle qu'on l'imagine, elle eut été inintelligible pour les Égyptiens eux-mêmes ; elle le serait, à plus forte raison, pour nous, qui sommes p1.335 entièrement privés de renseignements sur l'histoire, les opinions, les usages, les circonstances locales. C'est assurément une singulière supposition que celle qu'on a faite à l'égard des Égyptiens, et renouvelée à l'égard des

[1] *Stromat.*, liv. V, c. 4, p. 657.

Chinois, et d'après laquelle tout un peuple serait censé faire usage, pour transmettre ses idées, d'un moyen qui ne les transmettrait pas, comme si l'on parlait ou l'on écrivait jamais, pour ne pas être entendu. D'un autre côté, c'est une étrange confiance que d'espérer qu'après tant de siècles, et en ayant toutes les chances contre soi, on retrouvera le véritable sens d'un ou de plusieurs mots, dans ce dédale d'acceptions mystiques, typiques et métaphoriques qu'on leur prête.

Mais la tradition est d'accord avec la raison, pour faire voir que quand on couvrait à grand frais les côtés des obélisques et les parois des temples d'inscriptions hiéroglyphiques, on avait l'intention qu'elles fussent lues, sinon par tout le monde, au moins par tous ceux dont la voix était comptée pour quelque chose dans les affaires de la religion et de l'État. Les témoignages des anciens sont unanimes à cet égard : tous s'accordent à dire que les annales de l'Égypte étaient inscrites sur les murs des grands édifices, et qu'elles s'étaient conservées de cette manière depuis les temps les plus anciens [1] ; les prêtres expliquaient le sens de ces inscriptions historiques aux étrangers, et le souvenir en est ainsi parvenu jusqu'à p1.336 nous [2]. Ceux qui voulaient écrire l'histoire de l'Égypte les traduisaient [3], et beaucoup de faits qui y étaient relatifs sont indiqués comme puisés dans les mémoires des Égyptiens, *in Ægyptiorum commentariis* [4]. L'histoire n'était pas la seule science dont les éléments fussent conservés dans les inscriptions hiéroglyphiques : l'astronomie, la divination et la médecine obtinrent le même honneur. Mélampus, qui dédia à Ptolémée Philadelphe un livre sur la divination par le pouls, assure en avoir pris la matière dans les inscriptions des obélisques [5], et Gallien fait mention des médicaments dont l'usage était

---

[1] Hérodote, liv. II, § 102, 103, 106.— Platon in *Timée*, éd. Francof., 1602, p. 1043. — Procl., *Comm. I in Tim*., liv. I. — Dio Chrys., or. II, éd. Morell. 1604, p. 161. — AEl. Aristid. *Orat. Ægypt*., ed. Jebb., tome II, p. 360.

[2] Voyez Diod. Sicul., lib. I, c. 27, éd. Wesseling, tome I, p. 31.— Strabon, lib. XVI, p. 1114, lib. XVII, p. 1170, éd. Amst. 1707. — Plutarque, *de Isis et Osiris*, éd. 1624, tome II, p. 354.

[3] Voyez Syncell. *Chronogr*., éd. Goar, p. 51. — d'Origny, *Chronol*., tome I, p. 31, etc. — Trebell. Poll. in Gordian. Hist. Aug., éd. Casanb., p. 165.

[4] Voyez Pline, *Hist. nat*., liv. XXXVII, c. 5, éd. Hard., tome II, p. 776.

[5] Voyez *Fabric*. *Bibl. græc*., liv. I, c. 13, sect. 3, éd. Harles, tome I, p. 98 sqq.

indiqué dans celles du temple de Vulcain, à Memphis [1]. Tous ces faits et beaucoup d'autres dont Zoega a réuni les preuves [2], ne permettent pas de considérer les hiéroglyphes comme une écriture secrète et mystérieuse. C'était, si l'on veut, une écriture savante et lapidaire, que le commun des Égyptiens n'entendait pas, et dont la connaissance était réservée aux prêtres, non qu'elle eût rien de mystique et de sacré, mais parce qu'ils étaient, surtout dans les premiers temps, exclusivement chargés du dépôt des sciences.

p1.337 On n'a donc pas lieu d'être surpris de voir, à des époques diverses, les hiéroglyphes employés comme un moyen de transmettre à la postérité le souvenir des événements, et les inscriptions composées à cet effet, lues et traduites par ceux qui avaient appris ce genre d'écriture. C'est ainsi qu'en différentes occasions les prêtres expliquèrent des inscriptions historiques à Hérodote [3] et à Germanicus [4] ; c'est encore ainsi que put être rédigé en grec le vocabulaire hiéroglyphique d'Horus Apollo, à quelque époque qu'on en veuille fixer la composition [5]. Tout nous autorise à penser que la connaissance du sens des hiéroglyphes continua d'être répandue sous les Ptolémées, puisqu'on put faire sous Néron des inscriptions bilingues [6], comme sous Épiphane, et l'on n'a pas de raison de douter qu'elle ne se soit conservée plus tard, jusqu'au temps de Clément d'Alexandrie, qui parle de cette écriture en homme qui la savait, et même jusqu'au quatrième siècle, où, suivant l'opinion la plus vraisemblable [7], Hermapion fit cette traduction de l'obélisque de Ramessès, rapportée par Ammien Marcellin [8], et sur l'authenticité de laquelle plusieurs savants ont conçu des doutes, qui ne sont justifiés par aucune raison de quelque conséquence.

---

[1] *De compos. medic. per gener.*, liv. V, c. 2, éd. Charter, t. XII, p. 775.
[2] *De orig. et situ obelisc.*, sect. IV, c. 2, p. 457 sqq.
[3] L. C.
[4] Tacite, Anal., liv. II, c. 60.
[5] Voyez *Fabric. Bibl. græc.*, liv. I, c. 13, sect. 3, éd. Harles tome I, p. 98 sqq.
[6] Voyez dans le 38e cahier du *Quarterly Review*, l'inscription découverte par le capitaine Caviglia.
[7] Marsham *Can. Chron.*, sæc. XVI, éd. Francq, p. 461.
[8] Liv. XVII, c. 4, éd. Jac. Gronov, p. 125 sqq.

Si les hiéroglyphes ont autrefois constitue une p1.338 écriture ordinaire et d'un usage général, si la connaissance en a été si répandue et conservée si tard, le défaut de secours est donc la seule cause qui nous empêche d'en retrouver le sens. Ceux qui nous restent sont en effet bien faibles et en bien petit nombre ; mais ce doit être une raison de plus pour les réunir tous et pour les employer méthodiquement, c'est-à-dire en en tirant tout le parti possible, et en appliquant chacun de ces secours aux diverses parties de la question qui doivent en recevoir le plus de jour ; car c'est une grande erreur de croire qu'on gagne rien à s'adresser au hasard, et qu'en quelque matière que ce soit, le désordre puisse être bon à quelque chose.

Le premier, et le plus indispensable de tous les secours, est une connaissance approfondie du copte, de ce précieux reste de l'antique langue égyptienne. C'est par là seulement qu'on peut se former à présent quelques notions du génie de cette langue dans la formation de ses mots et de ses phrases, des règles de construction, de la latitude assignée à une même expression, et de la nature des tropes qui lui procurent des acceptions variées, du nombre des radicaux et des règles qui en font naître les dérivés, de l'espèce des formatives et autres particules affixes on infixes ; en un mot, de tout ce qui tenait à la construction grammaticale du langage des Égyptiens, et de ce qui, par conséquent, devait avoir un certain degré d'influence sur leur style, quand ils écrivaient en hiéroglyphes : tout cela est absolument nécessaire à savoir pour appliquer aux deux genres d'écriture usités chez eux, les procédés ordinaires du déchiffrement, retrouver la p1.339 division des phrases, marquer le retour plus ou moins fréquent de certains mots, etc.

Le second objet n'est guère moins important que le premier. Il s'agirait d'avoir le tableau complet de tous les hiéroglyphes qui ont été observés sur des monuments, soit isolés, soit en composition. Il faudrait avoir soin de les recueillir sur des inscriptions où ils fussent tracés avec de grandes dimensions, pour éviter la confusion qui pourrait avoir lieu entre des signes analogues, et les inconvénients qui naîtraient, dans les premiers moments, de l'usage des abréviations ou

de l'emploi des hiéroglyphes linéaires dans l'écriture hiératique. On sent bien aussi qu'il faudrait consulter les monuments eux-mêmes, ou des empreintes faites avec soin ; car, pour un pareil objet, les meilleures planches laisseraient trop d'incertitude ; elles pourraient entraîner dans des méprises graves, et dont il serait impossible de prévoir les suites. Ce tableau devrait être accompagné partout de citations, pour pouvoir recourir aux originaux, comparer les passages similaires et les diverses positions des mots, distinguer ce qui est constant de ce qui peut varier, isoler les formules et les membres de phrases qui se reproduisent avec ou sans modifications, séparer s'il était possible les hiéroglyphes figuratifs de ceux qui remplissent les fonctions de signes serviles, déterminer le nombre total des uns et des autres, nombre qui ne doit pas être fort considérable, pour le comparer à celui des radicaux et des particules dont on a la connaissance par le copte.

Ce n'est qu'après qu'on aurait rédigé le tableau dont on vient de parler, qu'on pourrait porter un jugement p1.340 définitif sur le vocabulaire hiéroglyphique d'Horus Apollo, dont les explications n'ont rien d'invraisemblable, et dont la composition, quelle que soit l'opinion des savants sur l'auteur de ce petit catalogue, remonte incontestablement à un temps où les hiéroglyphes étaient encore lus et compris. On pourrait enrichir de quelques signes la série des deux cents hiéroglyphes environ qui s'y trouvent expliqués, en recueillant ceux dont divers auteurs, tels que Diodore de Sicile [1], Hérodote [2], Clément d'Alexandrie [3], Plutarque [4], et Damascius [5], ont fait connaître le sens. Par malheur ces hiéroglyphes expliqués sont presque tous de la classe de ceux qu'on employait métaphoriquement dans un sens éloigné de celui que leur figure aurait indiqué naturellement. Les anciens devaient être frappés plus vivement de ces acceptions détournées, que des sens matériels des hiéroglyphes primitifs et de la valeur des signes grammaticaux, qu'il nous importerait

---

[1] Liv. III, c. 4, p. 430.
[2] Hérodote, liv. II, § 102.
[3] Clem. Alex. *Stromates*, liv. V, p. 671.
[4] In *Isis et Osiris*, u. s.
[5] In *Photii Biblioth*., éd. Schott., p. 1047.

bien plus de connaître. De plus, quand la valeur d'un caractère hiéroglyphique nous est connue, il est encore fort difficile de le retrouver au milieu des autres : car comment distinguer les unes des autres, les différentes figures d'oiseaux qui avaient des sens si différents, la corneille, la huppe, la perdrix, le moineau, les représentations d'objets d'arts, de meubles ou d'instruments, dont la forme ne nous est pas connue ? Le nom de p1.341 l'*Égypte* s'écrivait, selon Horus Apollo, avec un cœur au-dessus d'un *autel* ou d'un *encensoir* [1]. Mais la forme qu'on donnait à ces objets est un peu arbitraire, et l'on peut être embarrassé pour les reconnaître. On représentait les *lettres* en réunissant une *écritoire*, un *crible* et un *roseau* [2] ; mais nous ignorons comment les Égyptiens faisaient leurs cribles et leurs écritoires ; c'est là une très grande difficulté ; mais on conçoit qu'une étude suivie des inscriptions hiéroglyphiques pourrait la faire surmonter en partie. Celles de toutes, dont l'examen eût été le plus profitable, si le hasard nous l'eut conservée entière, est celle qui contient le décret en l'honneur de Ptolémée-Épiphane, et qu'on désigne communément par le nom d'*Inscription de Rosette*. Sans les fractures qui ont fait perdre une portion considérable de la partie hiéroglyphique, il n'eut sans doute pas été très difficile de la déchiffrer, à l'aide de la double traduction en grec et en caractères épistolographiques qui s'y trouvait jointe. Le déchiffrement de cette dernière partie a été entrepris et pourrait peut-être se pousser plus loin. Quant aux hiéroglyphes restants, on a aussi tenté de les analyser ; on s'est même flatté de les avoir interprétés : mais la seule preuve qu'on en pourrait donner serait un lexique avec des renvois aux quatorze lignes de l'inscription, et cette preuve n'a pas été fournie. On a parlé récemment d'une autre inscription bilingue trouvée en Égypte par notre zélé voyageur français, M. Cailliaud. On doit souhaiter d'autant plus de pouvoir s'en procurer de semblables, qu'une seule p1.342 découverte de ce genre peut avancer considérablement la connaissance des hiéroglyphes. L'obélisque Pamphile dont, quoi qu'en ait dit Kircher, la traduction

---

[1] *De Sacr. Ægypt. not.*, liv. I, c. 18.
[2] *Ib.*, c. 34.

conservée par Ammien Marcellin fait probablement connaître le véritable sens, peut être assimilé à l'inscription de Rosette, c'est aussi un sujet très convenable pour des essais de déchiffrement.

Beaucoup de tableaux recueillis dans les monuments d'Égypte, et où des scènes diverses sont accompagnées d'inscriptions qui paraissent s'y rapporter, peuvent aussi devenir l'objet d'un travail utile [1]. Mais c'est là surtout qu'il importe de se préserver de l'esprit de système et de se mettre en garde contre la manie des interprétations métaphysiques et mythologiques. On n'entend pas ce qui est relatif à des actions matérielles, et l'on veut expliquer des opinions inconnues. On voit des hommes, des chevaux, des barques, des combats ; le texte égyptien reste muet, et on le fera parler éloquemment sur l'immortalité de l'âme, les opérations secrètes de la nature et les attributs de la première cause. Il est évident qu'une marche inverse serait d'accord avec la raison ; mais il en coûte beaucoup d'avouer son ignorance, et fort peu de laisser errer son imagination. Telle est la source de la plupart des hypothèses qu'on a faites jusqu'à présent pour l'explication des hiéroglyphes.

p1.343 L'étude du chinois me paraîtrait aussi un utile secours ; mais je voudrais qu'elle fut philosophique et éclairée et qu'on ne commençât pas par poser ce qui est en question, en affirmant que telle figure égyptienne signifie telle chose, parce que telle autre figure à peu près semblable a pu signifier en chinois telle autre chose qui a quelque rapport avec la première. La connaissance du chinois aurait un avantage pour un esprit juste : elle ferait voir comment a procédé cette nation, qui a renoncé à l'emploi de l'écriture alphabétique pour s'attacher à l'usage de l'écriture figurative. Deux peuples qui partent du même point et qui sont engagés dans la même route, doivent, même sans communication et sans influence réciproque, se rencontrer quelquefois. Dans quelle circonstance l'écriture doit-elle inévitablement se détourner de son objet primitif, et

---

[1] C'est une comparaison de ce genre qui a conduit M. Jomard à une détermination plausible des signes numériques des Égyptiens. Nous ignorons par quel procédé le docteur Young était parvenu au même résultat. (*Suppl. à l'Encycl. Britann.*, art. *Ægypt.*) Il nous est par la même raison impossible d'émettre une opinion éclairée relativement au reste du travail conjectural entrepris par ce savant anglais sur le même sujet.

s'appliquer a l'expression des sons ? Jusqu'à quel point s'accorde-t-elle avec le développement des moyens de la grammaire ? Quelle influence exerce-t-elle sur la construction des phrases ? Comment se forment les adjectifs, les verbes, les particules ? Quelle espèce de tropes sont les plus ordinaires, et quel génie particulier l'emploi des figures symboliques imprime-t-il au style et à la phraséologie ? Toutes ces questions et beaucoup d'autres encore trouveraient leur solution dans l'étude approfondie de la paléographie chinoise, et ce seraient d'utiles renseignements pour le déchiffrement des hiéroglyphes.

Je mets tout à fait de côté les rapports d'opinions religieuses ou scientifiques, d'usages ou de pratiques qu'on pourrait observer chemin faisant et qui fortifieraient l'idée p1.344 d'une communauté d'origine, ou d'une antique communication entre les deux peuples. Ce serait là un résultat et non un moyen : il ne faudrait pas s'en effrayer si l'on y était conduit naturellement ; mais il faut bien moins encore le supposer d'avance, l'expérience ayant prouvé qu'une idée de ce genre une fois établie dans la tête de l'homme le plus judicieux, l'empêche de voir ce qui est, et le dispose à voir ce qui n'est pas : deux choses également préjudiciables à l'intérêt des recherches qui n'ont pour objet que la vérité.

En traçant succinctement le tableau de ce qu'il faudrait faire pour essayer de lire les hiéroglyphes, j'ai exposé en même temps le tableau de ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent. Je suis bien éloigné d'assurer qu'en suivant cette marche on atteindrait le but ; mais il me paraît constant qu'on ne l'atteindra jamais en ne la suivant pas. Par des travaux dirigés dans cet esprit, on épuiserait au moins la question ; on s'assurerait si elle est insoluble ; on ôterait tout prétexte à ces divagations qui ont égaré des esprits capables de mieux faire. Ce serait quelque chose de produire un bon ouvrage sur les hiéroglyphes ; ce serait beaucoup aussi d'éclairer les imitateurs de Kircher et de Needham sur les inconvénients de la route qu'ils auront à parcourir.

@

Sur des inscriptions de Sibirie

@

p1.345 En consacrant, dans un ouvrage relatif aux langues des peuples du nord de l'Asie [1], un chapitre entier aux écritures anciennement usitées chez les Tartares, mon objet était principalement d'appeler l'attention des savants sur ce qui peut rester encore de vestiges de ce genre. Il est, sous plusieurs rapports, fort intéressant de ne pas les laisser perdre, et peut-être le moment où la civilisation commence à s'introduire dans les solitudes de la Sibirie, est-il celui qu'on doit choisir pour recueillir les monuments écrits qui s'y sont conservés. Les ravages du temps en ont beaucoup épargné ; les peuplades nomades ne se sont pas arrêtées à les détruire ; mais ceux qui traceront des routes ou creuseront des canaux, qui construiront des citadelles ou qui bâtiront des maisons, ne les ménageront pas. Il est donc bien à désirer que le gouvernement russe prévienne des pertes qui, par leur nature, seraient irréparables. C'est sous ce point de vue qu'un opuscule de M. Spassky [2] nous a paru particulièrement recommandable. C'est un des premiers ouvrages où l'on se soit occupé de recueillir des antiquités sibiriennes ; et p1.346 quoique, par son peu d'étendue et l'importance médiocre des monuments qui y sont figurés, il soit plus propre à éveiller la curiosité des savants qu'à la satisfaire, il serait injuste de ne pas applaudir au zèle qui les a fait rassembler, puisque, en continuant les mêmes recherches, on ne saurait manquer d'arriver à d'intéressantes découvertes.

Avant d'entrer dans le détail des vingt-deux inscriptions reproduites dans ce volume, et dont plusieurs avaient été figurées dans des ouvrages antérieurs, je crois utile de faire connaître en peu de mots quels genres de monuments écrits on peut espérer de trouver dans les parties centrales et septentrionales de l'Asie. Bien des personnes,

---

[1] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, c. 3, p. 64-88.

[2] *Inscriptiones Sibiriacæ : de antiquis quibusdam sculpturis et inscriptionibus in Sibiria repertis, scripsit* Gr. Spassky. Petropoli, 1822, in-4° oblong.

même instruites, accoutumées à juger de l'état ancien de ces contrées par leur état actuel, pourraient s'étonner de voir rechercher des inscriptions dans le pays des Ouschtiaks, des Bouriets et des Tongous. Il est bon de leur rappeler que plusieurs nations de race diverse y ont autrefois séjourné, et que la connaissance des écritures dont ces nations ont pu faire usage, jetterait le plus grand jour sur des questions historiques et philosophiques d'une haute importance.

Aucun renseignement historique positif ne nous fournit la preuve qu'il ait existé un système régulier d'écriture proprement dite chez les nations de la Tartarie, antérieurement au siècle qui a immédiatement précédé le commencement de notre ère. Il est pourtant bien permis de le supposer, car les courses des Hindous dans les contrées du Nord ont dû commencer plus anciennement. Les Perses, et ensuite les Grecs de la Bactriane, ont p1.347 vraisemblablement eu des rapports avec les nations du centre de la Tartarie ; le commerce du jade et celui de la soie remontent sans doute aux époques les plus reculées, et il serait infiniment curieux d'en retrouver des traces. D'un autre côté, on attribue aux Tartares l'usage d'une écriture qui, par la manière dont on la traçait, devait offrir de l'analogie avec les runes du Nord [1] ; cette écriture était sans doute employée chez cette branche de la famille des nations hindo-gothiques que les Chinois ont connue sous le nom d'Ou-siun, et qui, dans le premier siècle avant J.-C., habitait les contrées qui sont à l'ouest de l'Irtisch et du lac Saïsan. Il serait bien intéressant de savoir si cette forme particulière de l'alphabet européen que les nations scandinaves ont connue, a été effectivement portée dans les contrées orientales. Un monument qui constaterait ce fait, serait donc une découverte des plus curieuses.

À l'époque de notre ère ou peu de temps auparavant, commence la série des renseignements positifs que nous pouvons avoir sur la littérature des peuples du nord de l'Asie. C'est vers ce temps que nous voyons l'alphabet dévanagari porté, sans doute sous des formes

---

[1] Ouvrage cité, p. 65 et ailleurs.

diverses et avec des altérations de plus d'un genre, dans le Tibet, à Khotan, à Yerkiyang, à Kaschgar, et jusque sur les bords de la *mer Chaude* et du lac de Balgasch [1]. Peut-être même les tribus nomades des contrées encore plus septentrionales n'en ignorèrent-elles pas complètement l'usage. L'introduction d'un alphabet étranger suppose p1.348 bien d'autres influences morales, politiques, religieuses ; elle en est le moyen, elle en fournit la preuve. Or l'extension du système de civilisation qui a pris naissance dans l'Hindoustan, sa propagation chez les barbares du Nord à une époque reculée, ce fait qui se rattache à la grande question des rapports de l'Inde avec l'Europe, serait mis hors de doute si l'on découvrait en Tartarie des inscriptions indiennes datées, et qu'il fut possible de les lire : second genre de monuments qu'on ne saurait trop s'empresser de recueillir et de faire connaître.

Les Grecs de la Bactriane ne sont pas les seuls Occidentaux qui peuvent avoir laissé des traces de leurs courses en Tartarie. Les Syriens les y suivirent un peu tard, portant avec eux un alphabet dont les lettres doivent se rapprocher de cette forme d'écriture qu'on a nommée *stranghelo*, ou de celles dont nous savons que les nestoriens et les jacobites faisaient usage. L'inscription de Si-'an-fou (du huitième siècle) offre des lignes qui sont en *stranghelo* ; mais on a révoqué en doute (quoiqu'à notre avis sans fondement [2]) l'authenticité de ce monument. Il serait donc fort à désirer qu'on trouvât dans la Tartarie d'autres inscriptions du même genre, mais plus anciennes et d'une autorité incontestable ; elle nous mettraient en état de dissiper l'obscurité dont reste encore enveloppée l'origine de l'alphabet ouïgour, ou mongol. Nous saurions ce qu'il doit précisément aux Syriens, et quels changements lui ont fait subir les premiers peuples tartares qui en ont adopté l'usage ; nous apprendrions si la p1.349 direction verticale y était inhérente dès l'origine, et si l'on s'en est servi pour écrire d'autres idiomes que le turk et le mongol. Enfin un monument quelconque qui nous offrirait l'écriture syro-tartare employée antérieurement au temps de Tchingkis-khakan,

---

[1] *Idem*, p. 293.
[2] Voyez ci-dessus, p. 33.

lèverait complètement les doutes qui se sont élevés dans ces derniers temps sur l'existence d'un alphabet ouïgour plus ancien que l'alphabet mongol [1]. Cette troisième classe d'inscriptions n'est donc pas moins intéressante que les deux premières.

Enfin les caractères chinois ont presque toujours été connus dans la Tartarie ; plusieurs peuples en avaient adopté l'usage sans y apporter aucun changement ; d'autres les avaient modifiés pour les accommoder au génie de leurs langues ou au genre d'emploi qu'ils leur donnaient. On a lieu de penser qu'en différentes occasions ces caractères avaient perdu leur nature symbolique ou représentative, pour devenir de simples signes syllabiques ou alphabétiques. On a même essayé de tracer l'histoire de ces altérations, en faisant voir que les Khitans et les Tchoutchi avaient dû tirer un véritable alphabet de la décomposition des caractères chinois [2] ; et l'on s'est efforcé de montrer que le produit de cette opération, si intéressante à étudier pour les personnes qui recherchent l'origine de l'alphabet et les circonstances qui ont pu en amener la découverte, que ce produit, dis-je, subsistait encore aujourd'hui dans l'écriture coréenne, dont les éléments paraissent empruntés des caractères chinois, et se p1.350 groupent entre eux comme de véritables lettres [3]. Ce n'est pas, comme on voit, l'histoire seule, c'est aussi la philosophie des langues et l'analyse d'une des inventions les plus admirables, de celle par laquelle les hommes ont fait succéder la représentation des sons à celle des idées, qui recevrait du jour de la moindre découverte qu'on pourrait faire en ce genre. Les Tchoutchi, et surtout les Khitans, ont occupé de vastes régions de la Tartarie. Nous savons que, suivant l'usage de presque tous les peuples asiatiques, ils ont élevé dans diverses parties de leur empire, des *peï*, c'est-à-dire, des obélisques en pierre avec des inscriptions bilingues ou trilingues. Il est infiniment probable que des recherches bien dirigées en feraient retrouver quelqu'un, et une inscription de cette espèce

---

[1] *Mines de l'Orient*, t. VI, p. 321.
[2] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 79.
[3] *Idem*, tome I, p. 80.

servirait mieux à la solution des questions qui viennent d'être indiquées, que les raisonnements et les conjectures par lesquels on a taché de suppléer à la disette des monuments.

Voilà, comme on voit, un champ assez vaste ouvert au zèle des explorateurs et à la sagacité des critiques. Il y aurait abondance et variété dans les recherches, importance et nouveauté dans les résultats. Les Russes seuls peuvent entreprendre les unes et obtenir les autres, en confiant aux autorités locales, dans les parties méridionales de leur empire, le soin de rechercher tout ce qui peut y rester encore de monuments écrits. Ils le peuvent en faisant exécuter sur une plus grande échelle un travail analogue à celui qui a produit l'opuscule dont il nous reste à faire connaître le contenu.

p1.351 M. Spassky, correspondant de l'académie impériale de Pétersbourg, n'a point entrepris de donner au public les monuments d'antiquité de toute espèce qu'on rencontre à chaque pas en Sibirie, particulièrement dans la partie méridionale, tels que vestiges d'édifices, murs de châteaux, tombeaux et tertres sépulcraux, ustensiles de tout genre et outils de mineurs. Il s'est borné aux signes hiéroglyphiques et aux inscriptions qu'on trouve gravés, et quelquefois peints de diverses couleurs, sur les rives escarpées des fleuves, dans le roc vif ou sur les pierres des tombeaux. C'est bien là, comme il le dit lui-même, la branche la plus importante des antiquités sibiriennes, celle qui mérite le mieux d'exercer la sagacité des hommes versés dans la connaissance des langues orientales. Il est seulement fâcheux qu'il n'ait pu leur offrir que des sujets d'étude trop peu nombreux et peu propres au déchiffrement ; car les inscriptions qu'il a fait lithographier, altérées sans doute par la longueur du temps, l'ont été évidemment aussi par l'inhabileté des copistes, et peut-être malgré les précautions qu'on a prises, par celle des graveurs ou lithographes ; il y en a plusieurs qui appartiennent incontestablement à un genre d'écriture que nous connaissons, et dont il est toutefois impossible de lire un seul mot.

Il ne faut pas que ces expressions de *signes hiéroglyphiques* en imposent et donnent l'idée de rapprochements de quelque importance :

ce que M. Spassky appelle ainsi ne sont que des figures d'hommes et d'animaux grossièrement exécutées et disposées sans ordre, de manière qu'on peut douter si l'on a voulu exprimer une idée p1.352 quelconque. Ce genre de représentations nous était déjà connu par les échantillons que Lacroze en avait remis à Cuper [1], et par ceux que Pallas [2] avait publiés. Ceux que M. Spassky donne ici ont été trouvés sur un rocher de la rive droite du Tom, au-dessus de la ville de ce nom. Ce rocher, nommé vulgairement *Pisanoï kamen* ou *la Pierre gravée*, est d'un schiste verdâtre et de la hauteur d'environ soixante-dix pieds ; les figures qui occupent la partie plane commencent à près de vingt-un pieds de la base du rocher. M. Spassky remarque une grande analogie entre ces figures et celles du même genre que M. de Humboldt a relevées sur les rochers de l'Amérique ; mais il y a peu de chose à conclure d'un tel rapprochement ; car il est assez naturel que des peuples, aussi peu habiles les uns que les autres, se rencontrent dans l'intention de représenter des animaux, et qu'ils les dessinent également mal.

Ce ne sont pas des représentations d'animaux, mais des figures dont, malgré leur apparente régularité, il est difficile de reconnaître l'intention, qu'on voit sur un rocher de granit, situé sur les bords du ruisseau de Smo-lanka, à une werste de l'endroit où ce ruisseau se jette dans l'Irtisch, et à quarante-cinq verstes du fort d'Oust-kamenogor ; celles-ci sont peintes en rouge. L'auteur fait, au sujet de ces sortes d'inscriptions (si l'on peut leur appliquer ce nom), une remarque utile : c'est qu'elles se trouvent toujours sur les bords des grands fleuves, et sur les rochers, à une hauteur beaucoup plus p1.353 considérable que celles qui offrent de véritables lettres, et qui, par conséquent, méritent mieux le nom d'inscriptions.

Cinq inscriptions en caractères inconnus, mais évidemment alphabétiques, ont été trouvées dans l'ancien pays des Turcs, au revers

---

[1] *Recueil*, p. 108.
[2] *Voyages*, tome IV, p. 515, pl. xxx.

septentrional de la grande chaîne de l'Altaï, trois sur des rochers de la rive gauche de l'Eniseï, vis-à-vis le château d'Abakan ; une quatrième sur la rive gauche de la rivière Tcharisch, et la cinquième dans un de ces grands tombeaux appelés *kourgan*, sur une pierre de douze pieds de longueur, de cinq de large, et d'un pied d'épaisseur. Deux de ces inscriptions (nos 4 et 5) offrent une analogie peut-être illusoire avec les runes. Les caractères de la quatrième sont tracés en deux lignes horizontales et dirigées de droite à gauche ; les trois dernières ne ressemblent à aucune autre écriture connue. Dans toutes, les éléments sont *discrets* ou séparés, et paraissent, si la direction primitive n'a pas été changée, disposés horizontalement.

M. Spassky a jugé à propos de reproduire quelques inscriptions pareillement en caractères inconnus, et qui avaient déjà été publiées par Pallas [1] ; il eût bien fait d'y joindre les deux inscriptions trouvées par Messerschmidt, l'une sur une pierre debout, et l'autre sur un colosse du désert des Kirkis. Il est facile à Pétersbourg d'en donner des copies plus exactes que celles qui ont été gravées par Bayer [2]. Toutes ces inscriptions, trouvées non loin du p1.354 fleuve Eniseï, offrent des éléments qui rappellent la forme des runes, et l'on ne peut que souscrire au jugement de Tychsen, à qui Pallas les avait communiquées, et de Bayer, qui avait examiné celles de Messerschmidt, lesquels voyaient dans la forme de ces lettres tartares une ressemblance marquée avec celle des Goths et des anciens habitants de la Prusse. Les observations dont nous avons fait précéder cet examen auront du moins l'avantage d'ôter à ce rapprochement ce qu'il pouvait avoir de paradoxal aux yeux de ces deux savants, qui semblaient hésiter à le proposer.

Les neuf dernières inscriptions du petit recueil de M. Spassky appartiennent à un genre d'écriture qui nous est bien connu, celui des Ouïgours et des Mongols ; mais, ainsi que nous en avons déjà fait la

---

[1] *Neue Nordl. Beytr.*, t. V.

[2] *Coment. Acad. Petropol.*, t. II, p. 412, pl. xxix. Depuis que ce Mémoire a été publié (octobre 1822), M. Klaproth a fait graver les monuments dont il s'agit, dans ses *Mémoires relatifs à l'Asie*, p. 157.

remarque, elles n'en sont pas plus lisibles, à cause des altérations qu'elles ont manifestement subies. Les cinq premières sont situées près de la rive de l'Eniseï, vis-à-vis d'Abakan ; elles sont peintes en noir sur un rocher schisteux, et élevées au-dessus du niveau de l'eau d'environ sept pieds. Trois autres ont été relevées dans une caverne à douze werstes de Boukhtarmin : cette caverne surpasse en grandeur toutes celles du voisinage. L'entrée a près de vingt pieds de haut, et vingt-un pieds de large ; mais, un peu plus loin, la caverne se rétrécit au point qu'à la distance de quatre-vingt-quatre pieds, l'antre n'a plus que deux pieds de hauteur et trois de largeur. Les inscriptions étaient p1.355 placées à droite de l'entrée. L'auteur nous apprend qu'on les voyait encore en 1805, époque où il les a recueillies, mais que, depuis ce temps, elles ont complètement disparu.

Le dernier monument décrit par M. Spassky est un *peï* en pierre, que l'on conserve à Nertchin, et dont l'emplacement primitif était, suivant les uns, sur le ruisseau de Kyrkyr, qui se jette dans la rivière d'Ouroulung, et de là dans l'Argoun ; et, suivant d'autres, près du ruisseau du Kondou, où d'autres objets d'antiquité ont été trouvés, dans les fouilles qu'on y a faites. Ce qui rend ce monument intéressant, c'est que l'inscription qu'il porte est bien certainement en langue mongole. J'y lis, comme l'auteur, les mots *Khamouk Mongol-oun oulous*, (*omnium populorum mongolorum*). Je doute que la deuxième ligne offre le nom de Tchingkis-khakan ; mais je crois que la troisième présente ceux de *taboun yil* (*anno quinto*). De toutes les inscriptions en lignes perpendiculaires et en lettres tartares qui sont données ici, cette dernière est la seule où il soit possible de déchiffrer quelques mots appartenant à une langue connue.

M. Spassky termine son opuscule en manifestant le désir que d'autres monuments sibiriens soient recueillis et publiés. Nous ne pouvons que nous joindre à lui dans l'expression de ce vœu, et nous concevons l'espoir qu'il pourra se réaliser, puisque c'est à la prière de M. le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire, que M. Krug a mis en latin les notes de M. Spassky. Il suffit que l'utilité d'une recherche

historique soit mise sous les yeux de cet illustre et vénérable ami des antiquités de la Russie, p1.356 pour qu'on soit assuré en l'entreprenant, de mériter sa protection, ses secours, et ses encouragements éclairés. Nous pouvons donc compter que ce premier essai sera suivi de plusieurs autres, et que la Sibirie aura aussi ses Grutier et ses Muratori.

@

Sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols [1]

@

p1.401 Dans un mémoire lu à l'Académie il y a plusieurs années, je m'étais occupé de rechercher quelles avaient été l'origine et l'occasion des rapports que saint Louis et ses successeurs avaient eus avec les princes de la race de Tchingkis-khan. Des passages oubliés de nos vieilles chroniques, des particularités négligées par nos historiens, des monuments originaux ensevelis dans nos archives, m'avaient appris les motifs de ces négociations, que Voltaire, Deguignes et plusieurs autres ont traitées de fabuleuses, parce qu'ils n'en avaient pas deviné l'objet, et qu'ils n'en saisissaient pas l'enchaînement. La terreur que l'irruption subite des Mongols avait inspirée depuis la Corée et le Japon jusqu'en Pologne et en Silésie s'était propagée en Allemagne, en Italie, et en France même. On voulut savoir quels étaient ces barbares nouveaux qui menaçaient d'envahir encore une fois l'Europe romaine, après avoir p1.402 conquis et dévasté l'Asie. On hasarda de leur envoyer des ambassadeurs ; on brava leurs menaces, on dévora leurs mépris, et le résultat des courses lointaines et périlleuses, entreprises par les envoyés de saint Louis et du pontife romain, fut d'ouvrir avec les généraux tartares, devenus souverains de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie, des relations qu'on espérait faire tourner au profit du christianisme et de la cause des croisés. Tel fut l'état de ces négociations dans leur première période. Tel était l'objet du premier mémoire dans lequel je crus devoir les étudier avec d'autant plus de détail, que les historiens des croisades me paraissaient en avoir tous, sans exception, méconnu la nature et l'importance.

J'ai été pleinement confirmé dans cette idée par la suite de mes

---

[1] Ce morceau est l'extrait succinct d'un travail très étendu, qui a paru dans les tomes VI et VII des Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. On a voulu en donner une idée générale dans la séance publique de l'Académie, en 1822, et dans cette vue on a dû supprimer toutes les preuves et tous les développements qui font partie des deux Mémoires sous leur forme primitive.

recherches sur cette matière. Il y avait effectivement là dans notre histoire un point qui réclamait un examen particulier. Les pièces originales en langue mongole que j'ai retrouvées dans les archives royales, et qui ont été ainsi lues et traduites, pour la première fois, six cents ans après l'époque où elles avaient été écrites, m'ont fourni la preuve incontestable qu'il avait existé à cette époque un système politique auquel se rattachaient toutes les opérations diplomatiques de ce genre. J'en ai cherché les traces dans les monuments du temps, et j'en ai consigné les développements dans le mémoire que j'ai lu cette année à l'Académie. Voici tout ce qu'il est possible d'en exposer dans une analyse que je désire rendre très succincte, pour ne pas abuser de l'attention qui m'est accordée.

Les restes de la puissance des khalifes avaient disparu devant un petit-fils de Tchingkis-khan. Le campement p1.403 des généraux tartares dans la Perse était devenu une principauté presqu'indépendante du grand empire mongol. Ce nouveau royaume confinait aux États du sultan d'Égypte. Le voisinage, la différence des mœurs et des religions, allumèrent bientôt entre les Mameluks et les Tartares une rivalité que les chrétiens d'Orient s'attachèrent à aigrir par tous les moyens possibles. L'empire des Mongols, étendu d'un bout de l'Asie à l'autre s'était bientôt divisé ; ceux de la Perse eurent besoin d'auxiliaires : leurs vassaux, les rois de l'Arménie et de la Géorgie leur en procurèrent, en les obligeant d'accepter l'alliance des Occidentaux. La haine des nations musulmanes, commune, aux Tartares et aux chrétiens, conduisit les uns et les autres à combiner leurs efforts. On fut d'autant plus disposé à agréer les propositions des Mongols, qu'ils passaient alors pour avoir une grande propension au christianisme. C'était presque être chrétien, dans ces siècles peu éclairés, que d'être ennemi des musulmans. Enfin les Tartares avaient été pris d'abord pour des démons incarnés, quand ils avaient attaqué les Hongrois et les Polonais : peu s'en fallut qu'on ne les jugeât tout à fait convertis, quand on vit qu'ils faisaient avec acharnement la guerre aux Turcs et aux Sarrasins.

Dans ce moment, la puissance des Francs en Syrie était sur son déclin ; elle ne tarda même pas à tomber sous les coups des sultans d'Égypte. Mais de nouvelles croisades pouvaient la relever en un instant. Les Mongols se mirent à en solliciter dans l'Occident : ils joignirent leurs exhortations à celles des Géorgiens, des Arméniens, des Grecs, des croisés réfugiés en Chypre. Les premiers p1.404 Tartares avaient débuté par des menaces et des injures. Les derniers en vinrent aux offres, et descendirent jusqu'aux prières. Des ambassadeurs furent envoyés par eux en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre ; et il ne tint pas à eux que le feu des guerres saintes ne se rallumât de nouveau, et ne s'étendit encore sur l'Europe et sur l'Asie. On peut croire qu'ils avaient aisément fait entrer les papes dans leurs vues, et qu'ils trouvaient en eux de zélés auxiliaires. Mais, circonstance aussi singulière que peu remarquée, ce n'était plus de Rome ou d'Avignon, c'était de la cour de ces rois idolâtres que partaient d'abord ces sollicitations pour engager les rois chrétiens à venir à la délivrance du Saint-Sépulcre ; et lorsque Clément V prêcha cette grande croisade qui devait mettre la Palestine entre les mains des Francs, c'est qu'il avait vu à Poitiers des envoyés mongols qui lui avaient appris qu'une paix générale venait d'être conclue entre tous les princes de la Tartarie, depuis la Grande muraille de la Chine jusqu'aux frontières du pays des Francs. Cette circonstance permettait au roi de Perse de mettre à la disposition de Philippe-le-Bel, pour une expédition en Syrie, deux cent mille chevaux, deux cent mille charges de blé, et plus de cent mille cavaliers tartares que le prince s'offrait à conduire en personne. La lettre, en langue mongole, relative à ces propositions, est un rouleau de dix-huit pouces de haut sur neuf pieds de longueur, lequel existe encore aujourd'hui dans les archives du royaume.

La diplomatie orientale a ses règles de convenance, et ses minuties d'étiquette : les unes et les autres ne peuvent manquer de nous sembler bizarres ; car, dans ces graves p1.405 bagatelles, pour qu'un usage nous paraisse simple et naturel, il ne faut pas qu'il diffère trop de ceux auxquels nous sommes accoutumés. Les Asiatiques mettent de

l'importance à la forme et à la grandeur du papier, à la grosseur de l'écriture, à la largeur des marges, à la longueur et à la disposition des lignes. Tout cela doit être en proportion, et si je puis le dire, en raison composée de la dignité du prince qui écrit, et de celui à qui on écrit, plus souvent encore en raison du besoin que le premier a du second, et des services qu'il peut en attendre. Sous tous ces rapports, la lettre tartare adressée (en 1305) à Philippe-le-Bel était aussi honorable qu'on pouvait le désirer, et un rouleau de neuf pieds de long était le plus glorieux témoignage de considération qu'un sultan des Francs pût raisonnablement attendre d'un souverain mongol. Les missives des Tartares n'avaient pas toujours été si respectueuses. Les premières étaient de simples billets pour enjoindre au pape, au roi de France, à l'empereur, de se soumettre sans délai, et d'apporter en tribut les revenus de leurs États au fond de la Tartarie. La forme de ces orgueilleuses sommations répondait à leur contenu. L'un et l'autre s'adoucirent insensiblement à mesure que les Mongols eurent appris à mieux juger les avantages de l'alliance des Francs dans leurs guerres contre les musulmans. Mais ce ne fut qu'après le partage consommé du gigantesque empire fondé par Tchingkis-khan, et quand ses successeurs se trouvèrent soumis aux chances ordinaires de la guerre et de la politique, que leurs lettres aux rois chrétiens acquirent l'honorable dimension dont nous avons parlé.

p1.406 Leur conduite à l'égard des ambassadeurs européens fut soumise aux mêmes changements. Le premier qui vint trouver un prince mongol de la part du pape, courut les plus grands dangers ; il fut question dans le conseil de l'écorcher, et de renvoyer sa peau remplie de paille à l'apostole, c'est-à-dire, au pontife romain. Les divers envoyés de saint Louis furent traités avec moins de barbarie, mais reçus avec autant d'orgueil et de mépris. Ces peuples ne croyaient pas encore qu'ils dussent jamais avoir besoin du secours des Occidentaux. Mais quelques victoires remportées par les Mameluks changèrent ces arrogantes dispositions. Les Mongols de Perse commencèrent à envoyer eux-mêmes des ambassadeurs, et à recevoir avec distinction ceux qui

venaient de la part des Francs. Aussi fiers et moins subtils que le thébain Isménias à la cour du grand roi, les envoyés français qui allèrent trouver le roi de Perse en 1288, refusèrent absolument de saluer ce prince en se prosternant devant lui, comme l'étiquette l'exigeait.

> « Ils eussent, disaient-ils, manqué à ce qu''ils se devaient, en rendant un tel hommage à un roi qui n'était pas chrétien.

Le prince tartare endura sans courroux cette conduite hautaine, et les plaintes qu'il en adressa à Philippe-le-Bel furent remplies de modération.

> « Si le roi de France, dit-il, a donné à ses ambassadeurs l'ordre d'agir ainsi, il en est tout satisfait ; car ce qui vous plaît, lui plaît aussi.

Toutefois, si on renvoie les mêmes messagers, ou bien d'autres, on prie Philippe de permettre qu'ils fassent au roi de Perse *telle révérence et honneur comme coutume et usage est en sa cour, sans passer feu*. Ces dernier mots p1.407 signifient que pour l'amour du roi de France, on dispensera ses envoyés d'une cérémonie qui était usitée chez les Tartares, et qui consistait à faire passer tous les étrangers, voyageurs, ambassadeurs, et rois mêmes, entre deux bûchers allumés, pour les purger des malignes influences qu'ils auraient pu apporter. L'omission de cette sorte de précaution diplomatique est une nouvelle preuve du crédit dont les Français jouissaient à la cour des Mongols de Perse.

J'ai compté neuf tentatives principales faites par les princes chrétiens pour se lier avec les Mongols, et jusqu'à quinze ambassades envoyées par les Tartares en Europe, et principalement aux papes et aux rois de France. Parmi ces dernières, les historiens n'en avaient guère indiqué qu'une, pour donner à entendre qu'elle était l'œuvre de quelques aventuriers sans mission, qui étaient venus imposer à saint Louis pendant son séjour en Chypre. On n'imaginait pas ce que des Tartares pouvaient avoir à demander à un roi de France. Or, dans ces matières, ce qu'on ne conçoit pas, on est toujours porté à le révoquer

en doute ; il en coûte même fort peu de le nier, sauf à reconnaître ensuite qu'on avait examiné trop légèrement, ou qu'on n'avait pas examiné du tout.

Un pareil scepticisme était assez naturel quand on n'avait pas encore réuni les faits du même genre, et mis en lumière les monuments qui les attestent d'une manière irréfragable. Il serait déraisonnable maintenant, quand on voit que les Mongols n'ont fait autre chose pendant soixante années, qu'ils avaient de bons motifs pour agir p1.408 ainsi, et que leur conduite s'explique par les règles communes de la raison et de la politique.

Un autre résultat de mes recherches est de confirmer tout à la fois diverses conjectures précédemment émises sur l'origine de ces découvertes, qui ont signalé la fin du moyen âge, l'usage de la boussole, l'imprimerie stéréotype, la gravure en bois, l'artillerie. On savait vaguement que toutes ces inventions, ainsi que bien d'autres procédés industriels, étaient à la disposition des Asiatiques longtemps avant l'époque où elles se montrèrent en Europe. J'ai fixé avec précision la date de leur commencement dans les contrées orientales, et j'ai taché d'éclairer la route par où elles ont pu pénétrer chez les Occidentaux. La polarité de l'aimant avait été reconnue et mise en œuvre à la Chine dès les temps les plus reculés. Il y a 4.456 ans qu'un héros s'en servit pour reconnaître la route du Midi au milieu des ténèbres dont un mauvais génie l'avait environné. Ce récit n'est qu'une fable, mais une fable ancienne est en pareil cas une excellente autorité. On avait dès le dixième siècle dans le même pays des *chars à foudre* qui produisaient le même effet que nos canons, et par le même moyen [1]. Le petit-fils de Tchingkis-khan, marchant à la conquête de la Perse en 1255, un siècle avant la bataille de Crécy, avait dans son armée un corps d'artilleurs chinois. Les premiers livres tirés d'une planche gravée en bois, véritable édition princeps des livres classiques, parurent à la Chine en 958, cinq cents p1.409 ans avant Gutenberg. Les Tartares orientaux, dès 1154,

[1] Voyez, dans la suite de ces *Mélanges*, la vie de Souboutaï Bhaadour, général mongol.

avaient crée des assignats avec des bureaux pour les escompter ; ce qui avait élevé le prix des denrées d'une manière extraordinaire. Enfin, les cartes à jouer, dont tant de savants ont recherché l'origine, parce qu'elles marquent une des premières applications de l'art de graver en bois, les cartes à jouer furent imaginées par les Chinois en 1120, et ce n'est que plus de deux siècles après (1332), qu'il en est parlé pour la première fois dans les statuts d'un ordre espagnol auquel l'usage des cartes fut interdit. Remarquons en passant que les cartes ont été défendues à la Chine avec la même sévérité qu'en Europe, et précisément avec le même succès.

La conclusion à tirer de ces rapprochements est si naturelle, que divers auteurs l'ont proposée par conjecture, en devançant l'examen approfondi des faits. Je pense l'avoir fortifiée par des considérations et des indices que le défaut d'espace m'oblige à passer sous silence. Je n'en rapporterai qu'un seul, qui n'exigera pas de trop grands développements : les canons sont la première arme à feu que les Européens aient employée : c'était aussi la seule que les Chinois eussent connue avant eux. Ceux-ci ont reçu de nous en retour la connaissance des fusils et des pistolets, des mortiers et des couleuvrines, qu'ils nomment encore *franki*, en mémoire du peuple à qui ils en doivent l'usage. Ainsi s'est perfectionnée, par un heureux échange, cette invention qui a été, dit-on, si profitable à l'humanité. De même, les Chinois imprimaient alors comme aujourd'hui avec des planches de bois d'un seul morceau, et c'est aussi par là que la typographie a commencé parmi p1.410 nous. Il y a ainsi dans les premiers essais de toutes ces inventions, et dans l'imperfection même des procédés primitifs, des particularités qui trahissent leur origine, et des vestiges de la route qu'elles ont suivie pour arriver jusqu'à nous.

Mais on ne s'en tient pas à ces probabilités, toutes frappantes qu'elles puissent être par leur concours, et l'on atteint un point voisin de la certitude, en faisant voir combien, et quel genre de communications s'ouvrirent alors entre les Chinois qui possédaient toutes ces inventions, et les Européens qui ne tardèrent pas à les

acquérir. Les négociations que nous avons étudiées prolongèrent, étendirent et multiplièrent les rapports que les croisades avaient fait naître entre l'Orient et l'Occident. Ces rapports, bornés d'abord à la Palestine, n'eurent bientôt d'autres limites que la mer du Japon. Par suite du grand bouleversement des peuples que produisit l'irruption des Tartares, une foule de particuliers se trouvèrent transportés à d'immenses distances des lieux qui les avaient vu naître. Des Anglais, des Flamands, des Français, des Italiens, des Espagnols, avaient pour la première fois traversé l'Asie entière, soit pour s'acquitter de missions diplomatiques, soit pour prêcher la religion, ou pour reconnaître les routes nouvelles qui venaient de s'ouvrir au commerce. D'un autre coté, des Tartares originaires des frontières de la Chine, étaient venus à Rome, à Barcelone, à Lyon, à Poitiers, à Paris, à Londres, à Northampton. Les envoyés du souverain pontife avaient ordre, en rémission de leurs péchés, d'observer les mœurs et la manière de vivre des peuples lointains qu'ils allaient p1.411 visiter. Il n'est pas très étonnant que cette recommandation ait amené des observations utiles ; car, au moyen âge les choses n'étaient pas dans l'état où nous les voyons aujourd'hui, et l'industrie européenne avait tout à gagner à la fréquentation des nations orientales.

Un autre résultat plus général, et tout aussi réel, quoique moins sensible, suivit les grands événements des douzième et treizième siècles, et les négociations qui en furent la conséquence. Ce mélange d'hommes de toute race produisit son effet ordinaire. Le cercle des opinions fut agrandi, bien des préjugés furent effacés, et beaucoup d'erreurs disparurent. On eut une notion plus juste de la forme et de l'étendue des contrées orientales de l'ancien continent. On commença à compter pour quelque chose la plus belle, la plus peuplée, la plus anciennement civilisée des quatre parties du monde. On songea à étudier les arts, les croyances, les idiomes des peuples qui l'habitaient, et il fut même question d'établir une chaire de langue tartare dans l'université de Paris. On serait embarrassé de supputer ce qu'entraînerait de conséquences une seule idée retranchée du domaine

actuel de l'esprit humain. Qu'on se transporte au treizième siècle, et qu'on juge, s'il est possible, de ce qu'eussent été les siècles suivants, privés de cette masse imposante d'idées nouvelles qu'introduisit tout à coup en Europe le commerce de l'Asie orientale, en fait d'histoire et de géographie, d'opinions religieuses et politiques, de procédés scientifiques et industriels ! Si le résultat d'une pareille soustraction, comparé à la marche des époques précédentes du moyen âge, peut être évalué en temps, ce n'est pas trop d'assigner p1.412 plusieurs siècles au développement spontané des connaissances que soixante années de communications firent éclore. L'ambition d'un conquérant servit donc, bien indépendamment de sa volonté, à éclairer les contrées où n'avaient pu s'étendre ses ravages, et l'on voit ainsi la civilisation s'aider, dans ses progrès, des fléaux mêmes qui semblaient destinés à l'anéantir.

@

Sur une ambassade chinoise en Tartarie

@

p1.413 Les Tourgaouts, l'une des quatre branches de la nation des Olets ou Calmuques [1], originaires, suivant Aboul-ghazi [2], des bords de la Selinga, établis à une époque plus récente dans la partie occidentale de l'empire des Dchoungars, furent poussés de plus en plus vers l'ouest par les dissensions qui agitèrent ces peuples, et par les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les autres tribus tartares. Vers le milieu du dix-septième siècle, ils s'étaient avancés jusqu'aux bords de la Yemba et du Jaick. Leur khan, Ayouka-taïdji, monté sur le trône en 1672, obtint des princes russes l'autorisation de se fixer dans les steppes qui séparent le Don du Wolga. Dans cet éloignement des pays où était leur résidence primitive, l'attachement des princes tourgaouts à la religion lamaïque ne s'était point affaibli. Le neveu du khan régnant, Arabtchour, vint avec sa mère, en 1703, offrir ses hommages au grand lama. Pendant leur séjour au Tibet, une guerre s'éleva entre Ayouka et Tsewang-rabdan, souverain des Olets. Le jeune prince n'osant traverser les États de l'ennemi de son p1.414 oncle, vint à la cour de l'empereur de la Chine, qui le reçut fort bien, et lui donna des terres en Tartarie. Quelques années après (en 1712), Arabtchour voulut aller rejoindre sa famille, et l'empereur nomma des officiers chargés de préparer et d'annoncer son retour, en même temps qu'ils entameraient quelques négociations avec les chefs de cette branche expatriée de la nation des Calmuques. Pour achever de mettre les lecteurs au courant de ce qui regarde les Tourgaouts, je rappellerai que c'est cette même tribu qui, cinquante-huit ans après, sous le règne d'Ouboucha, descendu d'Ayouka, disparut subitement, et, quittant les régions que les Russes lui avaient accordées pour son établissement, traversa toute la Tartarie, et vint, au nombre de cinquante mille familles et de trois cent mille individus, solliciter l'honneur d'être comptés, avec les autres branches de la

---

[1] Pallas, *Samlung. histor. Nachricht.*, u. s. f., tome I, p. 10, 12, 56.
[2] *Histoire généalogique des Tatars*, p. 113.

nation des Olets, au nombre des vassaux de l'empereur de la Chine. L'empereur lui-même célébra, par un morceau de sa composition, un événement si extraordinaire et si glorieux pour son règne, et la pièce qu'il composa dans cette occasion, traduite en français par Amiot [1], en a fait connaître les principales circonstances.

Toulichen, chef de l'ambassade, qui vint en 1712 trouver l'oncle du prince Arabtchour, en qualité de vice-président du ministère de la Guerre, le même qui, depuis, conclut pour l'empereur de la Chine le traité de 1728 p1.415 avec la Russie [2], écrivit à son retour une relation détaillée du voyage qu'il venait de faire dans ces contrées si éloignées des frontières de l'empire. C'est cette relation publiée en chinois sous l'autorité impériale, qui a été traduite en anglais par sir Georges Staunton [3] ; ce savant anglais, qui le premier, par des travaux approfondis et généralement estimés, a éveillé parmi ses compatriotes le goût de la littérature chinoise, avait, dans sa traduction du Code pénal donné une idée exacte des lois qui régissent à présent la Chine, et dirigent l'action du gouvernement à l'intérieur ; par celle qu'il donne en ce moment, il a principalement en vue de jeter du jour sur les idées que les Chinois se forment du droit des gens, et qui règlent leurs rapports avec les nations du dehors. Personne n'était plus en état d'atteindre ce but que l'auteur, qui, par le séjour qu'il a fait au milieu d'eux, et la nature des fonctions qu'il a eues à remplir, a été à portée d'étudier par lui-même le génie de leur politique et les ressources de leur diplomatie. Ce n'est là toutefois qu'un seul des motifs qui doivent attirer l'attention des savants sur la nouvelle production de sir Georges. Il est sans doute infiniment curieux de voir quelle impression produisent nos mœurs et nos usages sur des hommes qui ont des habitudes et des préjugés si éloignés des nôtres, et comment sont jugés à leur tour ces Européens qui jugent tous les autres peuples. Si la

---

[1] Monument de la Transmigration des Torgouths, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, tome I, p. 401. — Une belle édition de cette inscription imprimée en caractères blancs sur un fond noir, existe à la Bibliothèque du Roi.

[2] *Archiv fur Asiatische Litteratur*, p. 180. — *Mélanges relatifs à l'Asie*, p. 28.

[3] [c.a. : *Narrative of the Chinese Embassy*... Trad. G. Staunton. Murray, Londres, 1821.]

fiction d'un pareil jugement dans les *Lettres Persanes* fournit matière à tant d'aperçus ingénieux, il y a quelque chose de plus solide à retirer de la p1.416 réalité, présentée naïvement dans un ouvrage original. D'ailleurs, le voyage de ces ambassadeurs à travers la Russie, leurs remarques sur la géographie, les mœurs, les productions de ces contrées qui nous sont actuellement mieux connues qu'elles ne le sont à leurs compatriotes, fournissent un point de comparaison qui nous manquait, et un moyen de critique dont il nous faudra faire usage, pour apprécier l'exactitude et la sincérité des témoignages chinois, dans le cas où ils ne sont ni contredits ni fortifiés par aucun autre.

L'habile traducteur paraît disposé à croire que c'est une singularité, et, pour ainsi dire, une rareté sans exemple, que des officiers chinois, après avoir rempli une mission à l'extérieur, aient rédigé le précis de leurs observations, et recueilli, pour l'histoire des peuples étrangers, des matériaux authentiques et satisfaisants. Mais il semble au contraire que ce soit un usage constant, et comme une suite obligée de leurs opérations diplomatiques, de profiter des excursions qu'ils font hors de leurs frontières, pour prendre toutes sortes de renseignements sur la situation, l'étendue et la puissance des États avec lesquels ils ont des rapports. De là viennent ces détails historiques sur les peuples barbares dont leurs chroniques sont remplies, et qui forment une partie des annales de chaque dynastie. C'est par l'effet d'une expédition de ce genre que furent obtenues, au second siècle avant notre ère, les premières notices exactes que les Chinois aient eues sur la Sogdiane, le pays des Asi, des *Dahae* et des Tadjiks, la Perse et les Indes. Les voyages des religieux bouddhistes, entrepris dans l'intérêt p1.417 de leur religion, ont aussi produit des relations intéressantes sur les parties les moins connues de la Tartarie [1] et de l'Hindoustan [2]. On en possède une fort curieuse sur le pays qui est entre la Chine et Khotan, et qui fut

---

[1] Voyez *Histoire de Khotan*, p. 11.

[2] Voyez, dans le *Wen-hian thoung-khao* (liv. CCCXXXVIII, p. 22 et suiv.), la relation du voyage de cent samanéens dans l'Inde, en passant par le pays des Ouigours, Yerkiyang, Kaschgar, Taschkand et le Kachemire.

rédigée par un ambassadeur chinois qui fit le voyage en 940 [1] ; et il est très fâcheux qu'on n'ait que des extraits de celle de Tchao-hoei, sur la Petite-Boukharie [2]. La grande collection intitulée *Pian-i-tian*, ou *Histoire des peuples voisins de la Chine*, la *Bibliothèque* de Ma-touan-lin, l'*Encyclopédie japonaise*, contiennent beaucoup de morceaux de ce genre, et la relation du voyage d'un officier chinois dans le pays de Camboge, dont la traduction a été publiée en français [3], avait pu donner quelque idée de l'utilité qu'on doit attendre de ces sortes d'ouvrages. Toutefois, aucun de ceux que je viens d'indiquer n'égale en étendue le morceau traduit par M. Staunton, lequel occupe 220 pages du volume in-8° que nous examinons.

Le savant traducteur annonce qu'il n'a pu trouver d'autre mention de la relation de Toulichen, que dans un seul passage du père Amiot [4], quoique l'auteur lui-même soit nommé en plusieurs autres endroits. Cependant cette intéressante relation était déjà connue par un extrait p1.418 qu'en avait fait le père Gaubil [5] et qui a été traduit en allemand [6] ; mais cet extrait n'était nullement propre à remplacer l'ouvrage entier, dont il faisait seulement sentir toute l'importance. Le mérite d'avoir retrouvé l'original, et l'honneur de l'avoir traduit complètement n'en sont donc pas moins assurés à sir Georges Staunton.

L'officier chinois commence sa relation par un récit dont la modestie calculée et la fausse ingénuité ne semblent pas annoncer une

---

[1] *Histoire de Khotan*, p. 44.

[2] *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 384.

[3] *Nouv. annales des Voyages*, t. III, première partie. On trouvera cette traduction dans la suite de ces *Mélanges*.

[4] *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 408.

[5] *Observations mathématiques*, etc., publiées par Souciet, t. I, p. 148-175.

[6] *Samlung. Russisch. Gesch.*, t. I, p. 327.— La même relation avait été précédemment traduite en russe par Leontieff ; mais cette traduction, comme la plupart des autres ouvrages du même interprète, est restée dans l'oubli, et il n'est pas sûr qu'elle mérite d'en être tirée. Les versions du *Taï-hio* et du *Tchoung-young* qu'il a rédigées, sont si fautives et si peu exactes, qu'il est douteux que Leontieff, comme la plupart de ceux qui, dans son pays, ont suivi la même carrière, se soit élevé au-dessus d'une connaissance pratique de la langue chinoise dans les usages les plus ordinaires, et par conséquent qu'il ait été en état de composer des traductions dignes de la confiance des savants.

diplomatie dans l'enfance. Toulichen raconte comment étant né en 1667, à Je-ho, d'une famille pauvre, il s'éleva par degrés jusqu'à la charge de surintendant des animaux consacrés dans la cour des rites, et comment ses talents et sa capacité personnelle ne s'étant pas trouvés en rapport avec les hautes fonctions dont il avait à s'acquitter, il ne put remplir l'attente que l'empereur avait conçue de lui dans sa gracieuse bonté, et fut en conséquence censuré et renvoyé du service public. Par la suite, le bruit s'étant répandu qu'une ambassade allait être envoyée dans le royaume des Tourgaouts, il sollicita l'honneur d'être choisi pour cette mission pénible et périlleuse, afin de trouver une p1.419 occasion de faire éclater sa reconnaissance pour les faveurs dont il avait été autrefois comblé : par là il obtint d'être rétabli dans son premier rang, et cet homme, qui n'avait pas assez de talents pour être gardien d'une ménagerie, fut trouvé propre à remplir des fonctions diplomatiques. En conséquence, le 22e jour de la 4e lune de la 51e année Khang-hi (1712), il reçut ses instructions sous la forme d'un édit impérial adressé à lui et à ses collègues.

Ces instructions sont rapportées ici tout au long : elles portent le même caractère que le récit de Toulichen. On y charge celui-ci d'exprimer à Ayouki (Ayouka-taidji) la satisfaction qu'ont fait éprouver à l'empereur le zèle et la sincérité dont ce prince tartare a fait preuve, en envoyant à la Chine Samotan et quelques autres pour porter des présents et présenter son hommage. Comme le prince tourgaout pourrait être tenté de se prévaloir de cette haute marque de la faveur impériale pour réclamer quelques secours contre Tse-wang Rabdan son ennemi, on prépare à l'ambassadeur la réponse évasive qu'il devra faire à des sollicitations de ce genre. On prévoit aussi le cas où le Tchagan-khan (le prince blanc), c'est-à-dire l'empereur de Russie, voudrait profiter du passage des ambassadeurs à travers ses États, pour avoir avec eux quelque conférence soit à leur arrivée, soit à leur départ. On ne leur défend pas de se rendre à l'invitation de ce prince, mais on dicte le langage qu'ils devront tenir avec lui. S'il s'informe de ce qu'il y a de plus estimé à la Chine, on répondra que la fidélité, la piété filiale, la justice et

la sincérité sont estimées par-dessus toutes choses dans cet empire. Si l'on parle d'artillerie, d'armes à feu, et p1.420 d'autres choses semblables, on se hâtera de dire que l'exportation en est prohibée par des lois sévères, et que quand l'empereur voudrait faire quelques présents de ce genre aux Russes, la longueur du chemin et la difficulté des communications s'opposeraient à ce que ces sortes d'envois pussent parvenir à leur destination. Comme les Russes, continue-t-on, sont d'un caractère vain et rempli d'ostentation, ils ne manqueront pas d'étaler devant les ambassadeurs tout ce qu'ils ont de plus curieux ; en pareil cas, on devra ne témoigner ni admiration ni mépris, et dire simplement : Il est tout à fait hors de notre pouvoir de déterminer si notre pays possède ou non des objets de cette espèce. Il y a là des choses que nous avons vues, et d'autres que nous n'avons pas vues ; mais certaines choses que nous ne connaissons pas seraient peut-être connues par d'autres. Au reste, on doit rassurer complètement les Russes sur l'objet de la présente ambassade, et les prévenir même qu'ils peuvent disposer sans hésitation et sans inquiétude des troupes qui gardent leurs frontières, parce que S. M. I. n'a aucun projet de porter atteinte à la paix qui a été récemment établie. La conduite que les envoyés doivent tenir relativement au cérémonial, aux présents qu'on peut leur offrir, et aux moindres circonstances qui peuvent se présenter est calculée à l'avance, et réglée avec des détails qui semblent minutieux, mais qui attestent un assez haut degré de finesse et de perspicacité.

Sur le titre de Tchagan-khan, qu'on donne ici à l'empereur de Russie, je dois faire une petite observation : ce titre n'est ni la corruption du nom de Iwan, qui p1.421 régna conjointement avec Pierre Ier, comme l'a supposé Deshauterayes [1], ni une altération de celui de *Catherine*, comme l'ont cru d'autres auteurs, ni une transcription vicieuse du titre de tzar, comme le pense M. le chevalier Staunton ; mais la représentation assez exacte en caractères chinois des mots mongols *tchagan-khan* (le prince blanc), qui sont le titre que donnent à

[1] *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 110.

l'empereur de Russie toutes les nations de l'Asie septentrionale. Je ferai encore une remarque au sujet du mot *ha-mi-sa-eul*, qui est pris ici pour le nom d'un marchand russe chargé de préparer à l'ambassade le passage sur les terres de la Russie. Ce mot est la transcription chinoise du titre de *commissaire*, que les Russes ont fait connaître aux Chinois, et qui se retrouve dans le traité de 1728 [1]. De sorte que, au lieu de *on the 58th year of Khang-hy, the merchants, Ha-mi-sa-eur and Go-fo-nas-se Ye-fi-tchee arrived at Selinginski*, etc. il eût fallu traduire : Le *commissaire* du commerce Afanasievitch arriva, etc.

L'ambassade chinoise, après être sortie par le passage de Tchang-khia, traversa le pays des Kalkas, et vint à la première station russe, où des messagers envoyés par le gouverneur de Selingin s'informèrent des intentions des *ambassadeurs célestes*, c'est-à-dire des envoyés de l'empereur de la Chine. Sur le compte qui leur en fut rendu, on invita ceux-ci à se rendre à Selingin, puis à Oudin, et, en traversant le Baikal, à Irkout, où il leur fallut attendre les ordres du *kokolin* (Gagarin), gouverneur général de Sibirie, résidant à Tobol. Ils furent p1.422 encore retenus après l'arrivée le ces ordres, par la nécessité d'attendre la débâcle de l'Angara, dont ils devaient suivre le cours jusqu'à la ville d'Eniseï. De là ils se rendirent à Makof, puis ils s'embarquèrent sur le Ket et l'Obi, et descendirent jusqu'à Narim, passant par Sourgout et Samarof, d'où ils remontèrent à Tobol.

Toulichen s'étend avec complaisance sur les détails de la réception honorable qui fut faite à l'ambassade dans la capitale de la Sibirie, et raconte tout au long la conversation qu'il eut avec Gagarin et d'autres officiers russes. Dans le récit de ces conversations, tout ce qui peut relever la grandeur de la Chine, et constater sa prééminence, est rapporté avec complaisance ; mais l'auteur chinois ne paraît pas avoir sacrifié l'exactitude à l'orgueil national. Jusque dans sa narration on démêle le secret mécontentement de Gagarin, et son aversion contre le tzar Pierre Ier.

---

[1] *Arch*., u. s. f., p. 128. On lit dans l'original mandchou, *Ka-mi-sar*.

> « Sous le feu prince, dit-il à Toulichen, cet empire était paisible comme votre Chine ; nous étions libres de soins et de peines ; tous ses sujets, de quelque rang qu'ils fussent, jouissaient d'une tranquillité parfaite ; le feu *prince blanc* se plaisait à la chasse ; il aimait ses chiens et ses faucons, il laissait ses ministres vivre à leur guise : mais depuis vingt ans notre empire a été engagé dans des guerres continuelles ; jusqu'à ce jour nous avons eu à combattre sans interruption, et non seulement notre empire, mais les autres royaumes, la Perse, le *Koung khe-eul-khan* [1], la Suède, les Cosaques, les Karakalpaks, les Olets, Ayouka : tout est engagé dans des hostilités p1.423 réciproques. La Chine est à présent le seul pays qui jouisse de la paix et du repos. Notre prince blanc d'à présent, dès son enfance, était toujours disputant et combattant avec ses camarades. Ces enfants sont devenus les généraux de ses armées. Nous serions bien tranquilles s'il eut suivi les traces de son père.

De Tobol, l'ambassade se rendit, partie par terre, et partie en voyageant sur les rivières, à Casan, en passant par Toumen, Verkatourie et Solikam. De Casan, elle vint à Simbir et à Saratof, où la narration chinoise place les frontières de l'empire russe. Ils avaient été dix-huit mois et sept jours en route, étant partis de Peking le 23 juin 1712, et arrivés à Saratof le 1er janvier 1714. Jusque-là la description des pays traversés par les ambassadeurs a marché de front avec leur itinéraire, et l'on peut dire que le soin avec lequel l'auteur de la relation s'attache à faire connaître l'aspect général du pays, les tribus d'origine diverse qui y vivent, les productions naturelles de toute espèce, le genre de commerce, et les usages particuliers des habitants, ferait honneur à des observateurs européens. Ne pouvant justifier cette assertion par un nombre suffisant de citations, je prends au hasard un article qui, bien qu'empreint de notions absurdes fournies par les naturels, et que les

---

[1] C'est le titre de *Khonkor-hhan*, ou de *buveur de sang*, un de ceux dont s'honore le sultan de Constantinople.

Chinois n'ont pas eu le moyen d'écarter, prouvera qu'ils étaient attentifs à recueillir des observations de tout genre. Dans les parties les plus froides de cette contrée septentrionale, dit Toulichen, on trouve une sorte d'animal qui habite des terriers et qui meurt s'il est le moins du monde exposé au soleil ou à l'air. Il est d'une grande dimension et pèse dix milliers p1.424 de livres ; ses os sont très blancs, et brillants comme de l'ivoire ; il n'est pas naturellement robuste, et n'est par conséquent ni très dangereux, ni féroce. On le trouve communément dans le limon, sur le bord des rivières. Les Russes ramassent les os de ces animaux pour en faire des tasses, des saucières, des peignes et d'autres petits objets. La chair de cet animal a une vertu très rafraîchissante, et on la prend comme remède dans les fièvres. Le nom étranger de cet animal est *ma-men tou-wa* (mammouth).

Parvenu à Saratof, le narrateur chinois s'arrête pour donner une idée générale du climat et de la population de la Russie, des habitudes et des coutumes du peuple, de son économie domestique et de son caractère national, de la manière de supputer le temps, et des cérémonies religieuses. Il parle de l'origine et de l'histoire ancienne des Russes ; de l'époque où leur souverain a pris le titre de khan, circonstance tirée de la manière dont les Tartares ont successivement considéré la puissance des tzars, et qui est attribuée ici à Iwan Vasiliovitch. Il raconte les causes de la guerre entre la Russie et la Suède, les batailles gagnées et perdues tour à tour par Piao-to-eul (Pierre) et Ko-lou-to (Charles XII), la retraite de celui-ci dans la ville O-tche-ko-fou (Otchakof), avec d'autres particularités qu'on aurait pu croire tout à fait ignorées à la cour de Péking.

Il rapporte ensuite, à la manière chinoise, les noms des contrées voisines au nord-ouest et au sud de l'empire russe. Parmi ces dernières, il y en a quelques-unes dont les noms sont tellement altérés, que le traducteur n'en a pas pu donner les équivalents. Ce sont les *Ho-la-eul-pa* p1.425 (Karakalpaks), *Mangoute* (Mangouts), *Pou-ho-eul* (Boukhares), *Ho-sa-eul-pa-che* (Kisilbasches), *Ye-eul-kin* (Yerkiyang), *Ho-che-hou-eul* (Kaschgar), *O-ke-sou* (Aksou) ou *Tou-eul-men* (vraisemblablement

Tourfan). Les *Pou-lou-te* ne sont pas les Bourets, tribu mongole du lac Baikal, mais les Pourouts ou Kirkis de la Petite-Boukharie.

Des honneurs plus grands que ceux qu'ils avaient reçus chez les Russes attendaient les ambassadeurs au campement de Ayouka, sur les bords du lac Manouto [1]. Ils y furent accueillis comme devaient l'être les envoyés du plus puissant monarque de l'Asie, honorant d'une faveur presque sans exemple le vieux prince des Tourgaouts. Suivant le récit de Toulichen, Ayouka reçut à genoux la patente impériale. Nous ne voyons aucune raison de douter de cette circonstance, quoiqu'elle paraisse peu probable au savant traducteur, de la part d'un prince indépendant, agissant volontairement au milieu de sa cour. Il y a chez les Tartares une sorte de droit public, sur les principes duquel ils règlent toute leur conduite. Tous reconnaissent un seul souverain, au moins de droit, et c'est maintenant l'empereur des Mandchous qui exerce cette sorte de suprématie. Ayouka ne pouvait le méconnaître, et ses successeurs prouvèrent encore mieux leur soumission au *fils du Ciel*, en venant lui demander à vivre sous son autorité immédiate. Il est permis de croire que Toulichen a p1.426 dissimulé quelque chose des entretiens qu'il eut avec Ayouka. On en jugera par une insinuation assez singulière que lui fit celui-ci.

> — Nous autres Tourgaouts, dit-il aux envoyés chinois, dans notre costume et dans notre extérieur, nous conservons quelque peu de ressemblance avec les peuples de la Chine. Au contraire, les Russes sont une nation dont l'habillement et le langage sont tout à fait distincts. Il n'y a aucun point de ressemblance, c'est pourquoi vos excellences feraient bien de remarquer attentivement, lors de votre retour par le territoire russe, le caractère particulier et l'extérieur des différents peuples, et d'en faire un rapport à l'empereur. Sans aucun doute, l'empereur prendra dans sa sagesse des mesures en conséquence.

---

[1] Ce lac n'est point sur nos cartes. Je pense qu'on pourrait lire *Manoutokkoi*, la prairie de *Manou*. *Tokkoï* est un mot mongol qui peut former une terminaison dans les mots géographiques, comme plusieurs autres qu'on trouve dans cette relation.

Les ambassadeurs quittèrent Ayouka après être restés quatorze jours près de lui, et ils prirent la route de Tobol, où ils eurent de nouveau quelques entrevues avec Gagarin. Le chemin qu'ils prirent à leur retour, s'écartant peu de celui par lequel ils étaient venus, ne fournit matière qu'à très peu d'observations nouvelles. Ils arrivèrent à Péking le 27 de la 5e lune de la 54e année Khang-hi (26 juin 1715), un peu plus de trois ans après leur départ. Le rapport officiel qu'ils adressèrent à l'empereur n'offre qu'un résumé de leurs opérations, un aperçu de leur voyage, et une répétition de ce qu'on a lu dans leur journal. Ils le terminent en demandant les ordres de l'empereur, qui répondit :

> « Nous avons pris connaissance de votre rapport, et nous l'avons renvoyé au tribunal que cette affaire regarde ; nous retenons votre carte pour l'examiner attentivement.

Toulichen ajoute encore p1.427 quelques mots sur l'état où il trouva son père et sa famille à son retour, sur un voyage qu'il fit à Je-ho à la suite de l'empereur, et sur une nouvelle mission qu'il eut à remplir à Selingin, au sujet du renouvellement des hostilités entre les Chinois et les Olets.

La carte du voyage de Toulichen, dont on vient de parler, était jointe à l'original qu'a traduit sir Georges. Elle était remarquable seulement pour sa grossièreté et son inexactitude. On n'a pas eu de peine à la remplacer par une meilleure carte, laquelle a été dessinée par J. Walker, et principalement d'après celle de Pallas. Toutefois on peut regretter que la carte originale n'ait pas été traduite et publiée. Son peu d'exactitude même l'eut rendue curieuse à examiner, et il y a, pour la géographie historique, du profit à retirer d'un document semblable, quelqu'imparfait qu'il puisse être. Enfin, il ne manque dès à présent rien à la nouvelle production de sir Georges Staunton pour être aussi utile qu'agréable aux savants et aux gens du monde ; mais s'il eût joint le texte chinois à sa traduction, comme cela lui eût été facile, en le faisant graver à Canton, il eût procuré en même temps un secours des plus précieux aux étudiants, qui eussent trouvé dans un morceau de ce genre et de cette étendue une matière également abondante et variée,

et la plus convenable de toutes pour s'exercer à la traduction.

L'appendice qui termine le volume n'a aucun rapport avec le morceau dont on vient de voir l'analyse. Il se compose de quatre parties qui sont elles-mêmes de genres différents. La première offre en quinze pages l'extrait des quatre premiers chapitres d'un roman qui en a vingt, et p1.428 qui est intitulé *Iu-kiao-li*. Nous ne dirons rien de ce roman, parce que, comme l'annonce sir Georges Staunton, il en doit paraître incessamment une traduction complète en français. Le mérite de ces sortes d'ouvrages est moins dans le plan que dans les détails, et un extrait ne peut les faire apprécier convenablement. La seconde partie de l'appendice est de nature à inspirer plus d'intérêt ; elle est annoncée comme contenant les notices de quatre pièces chinoises faisant partie de la même collection [1], d'où le père Prémare a déjà tiré son *Orphelin de la maison de* Tchao [2], et M. Davis, son drame du *Vieillard qui obtient un fils* [3]. Mais, sur trois de ces pièces, on ne trouve ici, outre les noms des personnages, qu'un argument très court qui donne un aperçu du sujet. Les titres des trois pièces sont : les *Stratagèmes des généraux dont les forces sont séparées par une rivière*, *la Pantoufle laissée ou la Nouvelle lune*, et *la Pêche du poisson sur les bords de la rivière en automne*. L'auteur donne plus de détails sur la première pièce intitulée *la Fille de l'étudiant vengée*. C'est une sorte de drame dont les personnages sont pris dans la classe commune : une vieille femme veuve, un étudiant et sa fille, un apothicaire. Mais le sujet de cette pièce est une suite d'empoisonnements, de fausses délations, de condamnations iniques, d'exécutions, et le dénouement se fait par l'âme p1.429 de la fille de l'étudiant qui apparaît devant son père, devenu un personnage considérable, pour lui apprendre qu'elle a été injustement mise à mort, et pour solliciter elle-même sa vengeance.

Le troisième morceau est une description du *Kie-pei*, ou coton en herbe (*Gossypium herbaceum*), tiré d'un ouvrage de botanique

---

[1] *Youan jin pe tchoung*.

[2] *Description de la Chine*, t. III, p. 339.

[3] Voyez le *Journal des Savants*, de janvier 1818. Cette pièce est connue des lecteurs français par une excellente traduction qu'en a donnée M. Bruguière de Sorsum. Paris, 1819, chez Rey et Gravier. On trouvera plus bas un jugement sur cette comédie.

intitulé : *Kouen foung-pou*, et accompagnée d'observations sur la culture de cette plante, et sur les tissus qu'on fabrique avec le duvet qui enveloppe ses semences. La dernière partie de l'appendice est un recueil d'extraits de la gazette impériale de Péking, contenant dix-huit décrets ou autres actes du gouvernement, relatifs soit aux affaires générales de l'État depuis 1799 jusqu'en 1805, soit à des objets qui ont de l'importance pour le commerce anglais à Canton. On peut regretter que l'auteur n'ait pas complété cette suite d'extraits, en y joignant ceux qu'il a déjà publiés à la Chine même en 1815, sous le titre de *Translations from the original Chinese, with notes* [1], et qui forment un petit volume qu'il est comme impossible de se procurer en Europe.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire pressentir, au moins d'une manière générale, l'importance et la variété des matières contenues dans le nouveau volume de sir Georges Staunton. Nous serions heureux d'annoncer que cet honorable promoteur de la littérature chinoise en Angleterre s'occupe de quelqu'ouvrage qui pût encore accroître les titres qu'il a déjà acquis à la reconnaissance des savants. Loin de là, il déclare qu'il a tout à fait p1.430 abandonné ses travaux sur le chinois. Ce serait une résolution dans laquelle tout ami des lettres devrait s'affliger de le voir persévérer [2].

@

---

[1] Canton, 1815, in-8°.

[2] Depuis que ceci a été écrit, M. le chevalier Staunton a satisfait au vœu que nous exprimions, en livrant à l'impression le journal de son voyage à Péking. (*Notes on proceedings and occurrences during the British Embassy to Pékin, in 1816* ; 1824, in-8°), ouvrage rempli de faits curieux, dont l'authenticité est garantie par le caractère de l'auteur et le soin qu'il a pris de les recueillir et de les consigner journellement par écrit. Malheureusement, une modestie, que nous pouvons appeler excessive, a empêche sir George de donner une véritable publicité à ce volume qui n'a été tiré qu'à soixante-dix exemplaires, *for private circulation only*. L'ouvrage même dont on vient de voir l'analyse n'a été imprimé qu'à cent cinquante exemplaires, et il n'est plus possible de s'en procurer à Londres. Les amis de l'auteur peuvent être flattés de posséder un livre rare ; mais ceux qui estiment ses productions et qui auraient besoin d'en faire usage, sont en plus grand nombre encore, et ils doivent désirer qu'une édition nouvelle, tirée à grand nombre, les mette en état de se procurer cette véridique et intéressante narration.

Sur l'ambassade du lord Amherst, à la Chine, en 1816
(Janvier 1817)

@

p1.431 La tentative que le gouvernement britannique fit, il y a vingt-cinq ans, pour ouvrir des négociations avec la cour de Péking, a eu des résultats plus heureux pour les lettres que pour la politique et le commerce. Il est douteux qu'elle ait en rien amélioré le sort des Anglais qui trafiquent à Canton ; mais les ouvrages dont l'ambassade de lord Macartney a été l'occasion, ou dont elle a fourni la matière, sans offrir en eux-mêmes rien de bien neuf ou de bien important, ont appelé l'attention des savants anglais sur la littérature de cet empire ; et l'on doit quelque reconnaissance à MM. Barrow, Anderson, Hüttner, si leurs relations ont pu contribuer à nous valoir les estimables productions de MM. Staunton, Morrison, Milne, et de quelques autres.

L'ambassade de lord Amherst s'annonçait sous des auspices encore plus favorables pour les sciences. Sur la liste des personnes qui la composaient, se trouvaient les noms de plusieurs de ceux dont l'ambassade de lord Macartney avait, pour ainsi dire, décidé la vocation ; Sir George Staunton était second membre du comité de légation ; M. Manning, depuis longtemps livré à l'étude de p1.432 la langue chinoise ; M. Davis, connu par quelques essais dans ce genre de littérature ; et M. Morrison, que le commencement de ses importants travaux avait déjà placé au rang des philologues les plus recommandables, étaient tous trois attachés comme interprètes à l'ambassade. D'un autre côté, la présence d'un médecin versé dans les sciences naturelles, et particulièrement dans la botanique, de M. Clarke Abel, semblait assurer à cette expédition un avantage qui avait manqué à toutes les précédentes, sans exception : tout portait à croire qu'une occasion si rare allait être complètement mise à profit. Des hommes déjà si éclairés ne pouvaient manquer d'apprendre beaucoup en traversant la Chine, pour peu qu'on leur en laissât le temps et les moyens. Non seulement le succès des négociations, mais une

abondante moisson d'observations dans tous les genres, devaient être les fruits d'une réunion si précieuse de lumières et de talents divers. Notre intention n'est pas de faire ressortir les causes qui ont fait échouer l'ambassade dans son objet politique, et qui ont, par une suite nécessaire, considérablement restreint les avantages que les amis des sciences s'en étaient promis, mais de fonder, sur l'examen d'un événement particulier, un jugement qui pourra s'appliquer à toutes les tentatives du même genre que les puissances européennes ont faites ou pourront faire à l'avenir pour ouvrir des négociations politiques avec la cour de Péking.

C'est dans le journal de M.Ellis, troisième membre du comité de légation, qu'on trouve un plus grand nombre de documents sur le but que s'était proposé le gouvernement anglais et la compagnie des Indes Orientales, en p1.433 envoyant, en 1816, une nouvelle ambassade à Peking. C'est dans cette relation qu'il faut chercher le récit authentique, ou du moins officiel, des opérations diplomatiques, et des débats qui survinrent presque à chaque pas de cette pénible et délicate négociation. Depuis plusieurs années, la factorerie anglaise de Canton était en butte à ces persécutions sourdes, à ces tracasseries de détail, inévitables dans une ville où le gouvernement croit faire grâce aux Européens en leur permettant d'y séjourner, et où ils sont tout à la fois repoussés par les préjugés, et appelés par les vœux des habitants, chez lesquels l'amour du gain l'emporte à peine sur la haine et le mépris pour tout ce qui est étranger. Perpétuellement obligés d'acheter des magistrats un appui précaire, n'obtenant d'eux qu'une protection passagère, ne jouissant d'aucun privilège qui ne puisse être révoqué à chaque mutation, les commerçants anglais, dominateurs dans le reste de l'Asie, sont ici soumis à une gêne et contraints à des ménagements auxquels ils ont peine à s'accoutumer. Plus d'une fois des rixes ont été la suite des tentatives faites par des capitaines ou par d'autres officiers, pour appliquer en Chine les procédés qui leur réussissent avec les peuples de l'Hindoustan. Dans ces occasions, les Anglais ont ordinairement un avantage momentané ; mais la force d'inertie employée par le

gouvernement chinois, et le besoin de commercer, les ramènent bientôt à des moyens plus doux. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de faire la loi à une nation comme les Chinois : l'emploi de la force pourrait avoir de graves conséquences ; et il faut bien que cela soit, puisque, malgré les bravades p1.434 de quelques fanfarons, les hommes instruits n'ont pas encore jugé à propos de le tenter.

Le désir de faire cesser cet état de choses, et d'obtenir pour le commerce une liberté suffisante et des conditions stables, a été le motif de la nouvelle ambassade, comme de presque toutes les autres négociations précédemment entreprises par les Européens. Cette mesure fut jugée nécessaire par la cour des directeurs, et le prince régent fut supplié de choisir une personne d'un rang élevé pour la mettre à exécution. Le choix du gouvernement tomba sur lord Amherst ; et, pour concilier l'éclat qu'on voulait donner à l'ambassade avec les intérêts de la compagnie en faveur de laquelle elle était entreprise, on résolut d'adjoindre à l'ambassadeur, M. Elphinstone, chef de la factorerie de Canton, et sir George Staunton, deux personnes accoutumées depuis longtemps à traiter avec les Chinois : ce fut pareillement à Canton qu'on se réserva de prendre les interprètes et les autres agents dont les connaissances locales devaient, à ce qu'on supposait, être de la plus grande utilité dans les affaires qu'on se proposait de traiter.

L'ambassadeur s'embarqua, le 8 février 1816, sur le vaisseau l'*Alceste*, capitaine sir Murray Maxwell ; deux autres vaisseaux, la *Lyre*, sous le commandement du capitaine Hall, et le *Général Hewitt*, furent chargés des présents et du gros bagage. L'expédition toucha au Brésil, au cap de Bonne-Espérance, à Java, et, le 10 juillet, elle arriva aux îles Lemma, près de Macao, où la joignaient celles des personnes établies à Canton qui devaient en faire partie. On annonça officiellement au p1.435 vice-roi de Canton, l'arrivée de l'ambassade, et son départ pour la mer Jaune : on reçut l'édit de l'empereur qui marquait sa satisfaction de la venue des ambassadeurs, et ses ordres pour la réception qu'on devait leur faire. Les vaisseaux levèrent l'ancre le 13, et parvinrent, à la fin du

mois, à l'embouchure du Pe-ho, dans le golfe du Pe-tchi-li. Deux mandarins nommés Thang et Yin, désignés pour accompagner l'ambassade, arrivèrent immédiatement après. Les Anglais débarquèrent le 9 août ; ils se rendirent à Thian-tsin, où ils furent reçus par un grand, nommé Sou-ling-ye. Les conférences commencèrent en cet endroit, et continuèrent à mesure qu'on avança dans la province de Pe-tchi-li, et après l'arrivée des Anglais dans la ville de Thoung-tcheou, où de nouveaux officiers de l'empereur vinrent trouver les ambassadeurs ; ce fut de cette ville que lord Amherst fut conduit, à Péking, puis à la maison de plaisance de l'empereur nommée Youan-ming-youan, où devait avoir lieu l'audience solennelle.

J'ai tracé rapidement cet itinéraire, pour ne pas interrompre, dans la suite, ce que j'aurai à dire des opérations de l'ambassade. Un très petit nombre d'observations faites dans une marche assez rapide, pourront trouver place ailleurs : ici, je crois devoir profiter de l'occasion qui se présente, pour faire ressortir, dans le récit de ces négociations, les traits qui caractérisent la nation chinoise, et qui sont propres à donner une idée de son esprit. Je ne m'interdirai même pas un petit nombre de remarques additionnelles, si elles peuvent concourir au même but et ne pas être inutiles un jour à p1.436 des agents diplomatiques, dans leurs rapports avec un peuple sur lequel on a déjà tant écrit, et qui est encore si mal connu.

Les dispositions de l'ambassade nouvelle étaient si bien prises, qu'elles eussent infailliblement procuré au commerce anglais les avantages qu'on désirait, si la cour chinoise avait été d'humeur à négocier avec un ambassadeur ; mais c'est de quoi ne pouvaient se flatter des personnes versées dans l'histoire de cette nation, ou au fait des préjugés qui la dirigent dans ses relations avec les peuples étrangers. C'est une erreur dans laquelle on est déjà tombé plusieurs fois, et qui pourrait bien se renouveler encore, que de regarder une ambassade à Peking comme un moyen pour obtenir quelque chose du gouvernement chinois, conclure un traité de commerce, ou discuter avec lui une affaire quelconque ; les habitudes constantes et les lois

mêmes de l'empire s'y opposent également. Un ambassadeur qui vient à la cour, n'y est considéré que comme un envoyé chargé d'offrir au *fils du ciel* les respects de son maître, et de lui présenter un tribut. Le temps de son séjour, le nombre d'audiences qu'il peut obtenir, les officiers auxquels il doit s'adresser, tout est déterminé par des règlements qu'il ne saurait éluder ; il ne peut dépasser la limite qui lui est assignée, ni parler d'affaires à l'empereur ou à ses ministres. Tel est l'usage antique auquel les Chinois demeurent inviolablement attachés. Les ambassadeurs qui ont espéré qu'on y dérogerait en leur faveur, connaissaient bien mal l'esprit de la nation chinoise, son asservissement aux anciennes coutumes, et surtout son orgueil intéressé au maintien de tout ce qui semble p1.437 attester la prééminence qu'elle affecte à l'égard de toutes les autres nations.

Les collègues de lord Amherst était trop instruits pour ignorer ces prétentions chinoises ; ils entrèrent en Chine, partagés entre le désir d'en éluder l'effet, et la crainte de faire échouer la mission importante qui leur était confiée. Soutenir l'honneur national, sans trop heurter les préjugés du peuple avec lequel on vient traiter, est, en pareil cas, un devoir aussi délicat qu'indispensable : il fallait surtout, dans cette circonstance, ne pas exposer l'ambassade à se voir fermer les portes de la Chine. L'envoyé d'une autre puissance européenne disait, dans une circonstance analogue : avec un peu de diplomatie, nous ferons ce que nous voudrons de ces Chinois [1]. Si les négociateurs anglais partageaient d'abord cette idée, ils durent la perdre à la suite des nombreuses conférences qu'ils eurent avec les magistrats de Canton et de Peking, conférences que M. Ellis rapporte avec les plus grands détails.

Le premier et le plus important sujet de discussion fut cette cérémonie qu'on nomme *kheou-theou*, et qui consiste à s'agenouiller trois fois, et à frapper la terre du front trois fois à chaque agenouillement : On salue de cette manière, non seulement l'empereur lui-même, mais son trône, la tablette qui le représente, les présents

---

[1] *Die Russische Gesandschaft nach China im Iahr 1805*. 1817, p. 21.

qu'il envoie, et même les mets qu'il fait quelquefois, par une grâce spéciale, prendre sur sa table et porter aux ambassadeurs. Les Européens ont toujours répugné beaucoup à cette cérémonie qu'ils sont disposés à trouver avilissante. p1.438 Il n'est pas sûr pourtant que les Chinois y voient un acte de soumission : c'est seulement, dans leur idée, une salutation qu'il est ridicule de refuser à l'empereur, quand on est venu de si loin pour avoir l'honneur de lui rendre hommage. C'est d'ailleurs un usage si ancien, si généralement observé, non seulement par les sujets immédiats de l'empereur, mais par tous les envoyés, et même par les princes étrangers, quand ils viennent à la cour, que les Chinois ne sont pas moins surpris de la répugnance qu'on témoigne à s'acquitter de ce devoir, que nous ne le serions, en Europe, de voir un ambassadeur qui refuserait, dans une audience solennelle, de se conformer aux règles les plus indispensables de la bienséance.

Parmi les personnes qui composaient l'ambassade, M. Ellis pensait qu'il était peu convenable de sacrifier les importants objets de la négociation, au désir prétendu de maintenir sa dignité dans un pareil point d'étiquette, surtout si l'on considérait qu'une vaine dispute de cérémonial pouvait empêcher l'ambassade d'être admise, comme cela était arrivé au comte Golowkin. Sir George Staunton, au contraire, et les autres personnes attachées à la compagnie des Indes, et dont l'opinion devait nécessairement avoir le plus grand poids, regardaient la condescendance sur ce point essentiel, comme un acte de faiblesse qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences pour les intérêts du commerce anglais à Canton. Le parti de la résistance fut donc jugé le meilleur ; et, en conséquence, on disputa avec les commissaires envoyés au devant de l'ambassade, à son débarquement sur le p1.439 Pe-ho, avec ceux de Thian-tsin, avec les officiers députés à Thoung-tcheou, pour s'entendre avec les ambassadeurs. On disputa tant qu'on crut pouvoir obtenir quelque relâchement dans la sévérité des usages chinois : on offrit ensuite différents moyens de conciliation. Lord Amherst craignait surtout que, s'il se décidait à faire la cérémonie, les Chinois n'en conclussent que le roi d'Angleterre se reconnaissait vassal

de l'empereur. Pour éviter cet inconvénient, il demanda qu'un grand d'un rang égal au sien, fît les neuf battements de tête devant le portrait du prince régent, ou bien que l'empereur déclarât par un édit solennel que tout ambassadeur chinois qui viendrait en Angleterre, ferait la cérémonie devant S. M. B. Ces deux propositions furent repoussées avec la même force, quoiqu'assurément la dernière ne dût pas tirer à conséquence pour les Chinois. À travers les réponses des officiers chinois, que M. Ellis rapporte d'une manière un peu obscure, on démêle sans peine le véritable motif de leur refus.

> « De même qu'il n'y a qu'un soleil, s'écria l'un d'entre eux avec force, il n'y a aussi qu'un seul Ta-hoang-ti (empereur suprême) ; il est le souverain universel, et tous lui doivent hommage.

Quelques autres dirent que le roi d'Angleterre, s'il était en personne à la place de son ambassadeur, devrait pratiquer la cérémonie ; d'autres, surpris d'une résistance si extraordinaire aux ordres de leur maître et aux lois du *royaume céleste*, firent entendre aux envoyés que le roi d'Angleterre lui-même pourrait se trouver mal de cette affaire.

Une troisième proposition de lord Amherst sembla d'abord propre à terminer ces difficultés ; il offrit de mettre p1.440 trois fois un genou en terre devant l'empereur, et de s'incliner neuf fois, de manière à satisfaire en apparence à la rigueur de l'usage, sans néanmoins compromettre la dignité de son souverain, et sans renoncer à l'honorable dispense accordée par Khian-loung aux ambassadeurs anglais dans la personne de lord Macartney. Ce dernier fait, avancé avec confiance par les négociateurs anglais, devint un nouveau sujet de dispute. Les négociateurs chinois nièrent avec force qu'on eût accordé au lord une exemption si contraire aux lois de l'empire ; ils citèrent les gazettes officielles et les édits qui exprimaient précisément le contraire, et appelèrent en témoignage sir George Staunton lui-même, qui avait assisté à l'audience de lord Macartney ; mais sir George, craignant les effets d'une réponse catégorique, s'excusa sur sa grande jeunesse au moment de cette réception. Enfin l'empereur lui-même fit sortir un édit

dans lequel il déclarait se souvenir très exactement d'avoir vu de ses propres yeux lord Macartney pratiquer le *kheou-theou* devant son père. Après une telle déclaration, la vérité du fait devenait à peu près une chose indifférente ; car comment supposer que l'empereur pût recourir au mensonge, ou comment oser lui dire qu'il se trompait ?

L'examen de cette question n'est pas sans quelque importance, à cause des inductions qu'en pourraient tirer les nations européennes dans leurs rapports ultérieurs avec la cour de Peking. Toutes les personnes qui composaient l'ambassade de 1793, affirment que lord Macartney a été dispensé des cérémonies du *kheou-theou* et il est certain qu'en toute autre matière cette simple p1.441 assertion de la part de personnes si respectables et si dignes de foi, ne devrait pas permettre le plus léger doute. Je n'opposerai à ce témoignage unanime, ni les insinuations d'Anderson, répétées et malignement interprétées tout récemment par un pamphlétaire anglais [1], ni même le témoignage peu désintéressé des mandarins chinois. Toutefois celui de l'empereur me paraît mériter quelque considération : d'ailleurs, l'interprète russe Vladykin, qui était à Péking au moment de la réception du lord Macartney, d'autres personnes encore qui ont pu avoir de ce fait une connaissance toute particulière, s'accordent à rapporter des circonstances bien contraires au récit des Anglais. Le comte Golowkin, ambassadeur de Russie, ayant voulu se prévaloir de l'exemption accordée au lord Macartney, on lui assura très positivement que cette exemption n'avait jamais eu lieu. Enfin, indépendamment de tous ces témoignages, on aurait peine à concevoir le motif qui eut fait enfreindre ainsi, sans nécessité, le plus sacré des rites de la cour. L'histoire chinoise ne contribue pas peu à faire douter de cette possibilité.

Vers l'an 713, des ambassadeurs du khalife Walid, vinrent offrir un tribut à l'empereur Hiouan-tsoung. Ils demandèrent à être dispensés du

---

[1] *Delicate inquiry into the Embassies to China, and a legitimate conclusion from the premises*. On peut juger de la virulence de ce pamphlet par l'épigraphe injurieuse que l'auteur anonyme a adoptée :

Improbus extremos currit mercator ad Indos,
Pauperiem fugiens, multum vapulandus in aula
Tartarea.

prosternement dans l'audience qu'ils devaient obtenir. Ils furent de suite mis en p1.442 jugement devant un tribunal, et la sentence du président déclara qu'ils étaient dignes de mort, pour avoir commis contre les usages une faute irrémissible : néanmoins, Hiouan-tsoung voulut bien leur faire grâce [1]. Il vint ensuite de nouveaux ambassadeurs, qui représentèrent que, dans leur pays, on ne se prosternait que devant Dieu, et jamais devant les rois. On leur fit une sévère réprimande, et *ils se prosternèrent*. En 798, le khalife Haroun envoya trois ambassadeurs, Han-thsa, Ou-ki, et Cha-pe ; ils firent tous trois la cérémonie, et le premier ministre les combla de largesses. Il faut remarquer qu'à cette époque les Chinois connaissaient fort bien l'immense puissance des Arabes, qu'ils avaient des démêlés avec eux dans le Tibet et dans le Mawarennahar, et que l'empereur Taï-tsoung avait même à son service un corps auxiliaire d'Arabes qui l'aidèrent à reprendre ses deux capitales sur les rebelles.

Ce que les Anglais avaient particulièrement à cœur, c'était de bien persuader aux Chinois que la puissance britannique ne pouvait être mise sur le même pied que les États tributaires voisins de la Chine, ni ses envoyés, assimilés à ceux de Siam ou du Japon. Le point important était, en un mot, de traiter d'égal à égal ; mais c'est à quoi je doute qu'on parvienne jamais (les choses restant dans l'état où elle sont) avec une cour aussi orgueilleuse que mal informée de la situation de l'Europe, et dont l'ignorance est d'autant plus tenace, qu'elle est en p1.443 grande partie volontaire. Quand l'ambassadeur de Russie fit, en 1805, des difficultés pour se soumettre à la cérémonie, les Chinois lui objectèrent que le roi de Haï-nan l'avait bien faite, et ce prétendu roi était un petit chef de peuplade sauvage qui défendait son indépendance dans une très petite portion de l'île de Haï-nan, au milieu des bois et des montagnes. Il eut pu être utile aux ambassadeurs de savoir précisément comment on parle, non pas des *Houng mao* (têtes rouges), ou *Ying-ki-li* (English), car

---

[1] *Ye kian pou paï. Yeou sse tsiang he tchi. Tchoung chou ling tchang choue 'weï tchu. Sou-mou yi pou kho tchi iu tsouï. Hiouan-tsoung che tchi*. Thang chou, l. CCXXI, section dernière, p. 13.

les Chinois n'ont pas une idée assez nette de leur puissance pour faire grande attention à ce qui les concerne ; mais des Russes, ces formidables voisins, dont les frontières touchent aux leurs l'espace de soixante-dix degrés en longitude, et que les Chinois ont tant de moyens de bien connaître et tant d'intérêt à ménager.

> « Le tribut des Russes, dit le *Taï-thsing-yi-toung-tchi*, vient de *Kia-khe-tou* (Kiakhta) : on passe le long du pays des Kalkas, on entre par la gorge de *Tchang-kia* pour arriver à Peking [1].

Veut-on voir comment ils présentent dans leur histoire ces fameuses négociations dont on a tant parlé en Europe, et qui ont servi à fixer les limites des deux empires :

> « La vingt-quatrième année Khang-hi, on donna ordre au général Sa-pou-sou et aux autres commandants du fleuve du Dragon noir (le fleuve Amour) de rassembler des troupes et d'assiéger Yaksa : la soumission se fit attendre plusieurs jours. La vingt-cinquième année le *Tchha-han-khan* de ce royaume, ou roi blanc (l'empereur de Russie) [2], p1.444 envoya des ambassadeurs pour *demander pardon de sa faute* (*sie tsouï*). Ces envoyés représentèrent que les habitants des frontière de leur *royaume inférieur* (*Hia-koue*), étaient des hommes querelleurs et mutins, mais qu'à l'avenir on les contiendrait sévèrement. Ils supplièrent [3] l'empereur de vouloir bien faire lever le siège de Ya-khe-sa, et demandèrent en outre qu'on déterminât les frontières. *Un décret le permit chao-iu-tchi*.

Il n'y a, comme on voit, rien de surprenant dans ces paroles de Khang-hi, rapportées par M. Morrison [4].

---

[1] *Taï-thsing-yi-toung-tchi*, l. CCCLV, pp. 25-26.
[2] Voyez ci-dessus, p. 421.
[3] L'expression chinoise est *khi*, littéralement *mendier*.
[4] *View of China*, p. 7.

> « Depuis quarante-neuf ans que je suis sur le trône, j'ai écrasé les rebelles, conquis l'île de Formose, et soumis les Russes, Kiang O-lo-sse.

Il y a dans l'hospitalité même que les Chinois se piquent d'exercer envers les étrangers, quelque chose qui ne peut qu'humilier ceux-ci, en satisfaisant leur propre vanité. La loi a réglé ce qu'on doit donner à un ambassadeur russe par jour : un mouton, une tasse de vin, une boîte de thé d'un *kin* ou d'une livre, une cruche de lait, *parce que les Russes ont coutume d'en prendre avec le thé* ; deux onces de beurre, deux poissons, une livre de choux salés, quatre onces de *misoun* ou soya [1], quatre onces de vinaigre, une once de sel, et deux soucoupes d'huile à brûler pour les lampes de nuit. On donne les mêmes vivres à sa suite ; mais, par une grâce spéciale de l'empereur, on sert tous p1.445 les neuf jours, à l'ambassadeur seul, un dîner de quatre services à la chinoise, et dix tasses de thé préparé à la manière des Mandchous [2]. N'oublions pas que ces sortes de grâces, les présents qu'on fait aux ambassadeurs, ceux qu'on attend des princes qui les envoient, les démarches qu'ils doivent faire, les moindres circonstances de leur réception, ont des noms particuliers en chinois ; que ces noms marquent toujours le rapport du sujet à son maître, du vassal à son souverain, et qu'il faudrait refaire la langue si l'on voulait prévenir ces équivoques diplomatiques, dont les conséquences tacites sont recherchées par les uns avec plus de soin que les autres n'en mettent à les éviter.

L'ambassade anglaise y eut renoncé sans doute ; elle paraissait même disposée à céder sur le point essentiel du *kheou-theou* ; et cette condescendance, quoique tardive, eut peut-être influé favorablement sur sa réception, sans un malentendu qui rompit sans retour les négociations. Lord Amherst était à peine arrivé à la maison de plaisance de l'empereur, près de Péking, quand un ordre lui fut apporté pour qu'il

---

[1] En chinois *thsing-tsiang* ; c'est une sorte d'assaisonnement fait avec de la farine du *dolichos soya*, salée et fermentée.

[2] *Taï thsing hoeï tian*, l. LI.

eût à se rendre sur-le-champ devant l'empereur, avec son fils et les commissaires de la légation. Surpris de cette précipitation, encore indécis sur le parti qu'il avait à prendre, l'ambassadeur allégua la fatigue d'un voyage de nuit, et le défaut de temps pour se préparer à l'audience qu'on lui accordait. Cette excuse fut mal rendue à l'empereur, ou mal reçue de ce prince, que la longue dispute au sujet du cérémonial avait indisposé contre les Anglais. Ceux-ci furent de suite p1.446 ramenés au village de Haï-tian, et, deux heures après, on vint leur annoncer que l'empereur, irrité des refus de l'ambassadeur, avait donné des ordres pour le faire partir sans aucun délai. Ces ordres étaient si positifs, qu'aucune considération ne put être alléguée pour en éluder l'exécution immédiate. À quatre heures, lord Amherst monta dans sa chaise, et il ne fut plus question de négociations ni d'ambassade : on ne songea plus, de part et d'autre, qu'à abréger un voyage également pénible pour les Anglais et pour les officiers qui furent chargés de les reconduire à Canton.

Quelques lignes extraites d'un édit de l'empereur, adressé au vice-roi de Canton, le 6 septembre 1816, feront connaître, mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'impression que les Chinois prirent, et que, sans doute, ils conserveront de la conduite des Anglais dans cette circonstance :

> « Les ambassadeurs anglais, dit Kia-khing, à leur arrivée à Thian-tsin, n'ont pas observé les lois de la politesse : à Thoung-tcheou, à quatre lieues de Péking, ils témoignèrent qu'ils étaient prêts à se prosterner et à s'agenouiller, conformément aux règles de la bienséance de ce pays. Comme nous étions sur le point de nous rendre à la salle pour y recevoir l'ambassade, le premier et le second ambassadeurs, sous prétexte d'une indisposition, refusèrent de paraître. En conséquence, nous rendîmes un décret pour les faire retourner sans délai ; mais nous avons réfléchi que, si l'ambassadeur était blâmable pour n'avoir pas observé les lois de la politesse, c'était une chose peu convenable et

> contraire à la maxime qui ordonne de p1.447 montrer de la bonté à nos inférieurs, que de témoigner du mépris à un souverain qui, d'une distance immense et à travers plusieurs mers, avait envoyé nous offrir un tribut. En conséquence, parmi les présents dudit roi, nous avons choisi quelques bagatelles des plus insignifiantes, quatre cartes, deux portraits (celui du roi et de la reine d'Angleterre), et quatre-vingt-quinze gravures, et, pour lui faire plaisir, nous les avons acceptées : en retour, nous avons fait présent au dit roi, d'un sceptre en pierre de iu, d'un collier d'agate, de deux paires de grandes bourses et de quatre paires de petites. Nous avons ordonné aux ambassadeurs de recevoir ces présents et de s'en retourner dans leur pays, De cette manière nous avons mis à exécution la maxime de Confucius : *Donnez beaucoup ; recevez peu.*

Dans une autre déclaration, l'empereur s'exprime avec moins de modération.

> « Le royaume du milieu, dit-il, a la prééminence dans l'univers entier. Comment endurer une conduite injurieuse, une arrogance pareille à celle de ces ambassadeurs ? J'ai laissé tomber l'ordre de les chasser et de les renvoyer dans leur pays, sans punir le crime énorme qu'ils ont commis.

Cette dernière phrase rappelle la clémence de Hiouan-tsoung, pardonnant aux ambassadeurs du khalife ; elle fait voir que les Chinois n'ont pas changé de maximes, et qu'ils ont toujours la même manière de voir à l'égard des étrangers.

L'indulgence de l'empereur ne s'étendit pas aux magistrats qui avaient été chargés de recevoir les ambassadeurs, et de les disposer aux démarches qu'on attendait p1.448 d'eux, en les instruisant des usages du royaume du milieu. Sou-ling-ye, qui avait amené l'ambassade à Peking, fut destitué de sa charge de président du tribunal des Ouvrages Publics, de l'emploi de général d'armée, et de la

décoration de la plume de paon ; les juges l'avaient condamné à être destitué entièrement, et réduit au cinquième rang dans la hiérarchie des officiers de l'empire ; mais l'empereur, par une faveur spéciale, le mit au troisième, lui laissa la surintendance des thés et autres provisions, et des jardins de Youan-ming, avec la promesse, s'il se conduit bien, de le rétablir dans huit ans : mais il faut observer qu'il était déjà âgé de soixante-dix ans. Ho- chi-taï, par l'entremise duquel l'excuse de lord Amherst fut portée à l'empereur, perdit la casaque jaune et les émoluments attachés au titre de *koung*, et ne conserva ce titre même que par un effet de la bonté de Kia-khing. Mou-ki-tang-ye, l'un des magistrats venus à Thoung- tcheou, fut, à raison de son âge et de l'incapacité dont il avait fait preuve, complètement destitué ; et Kouang-hoeï, le premier des trois commissaires chinois chargés d'accompagner l'ambassade, fut réduit à la charge de secrétaire du huitième rang, pour l'exercer dans le pays des Mandchous. Cette sévérité de l'empereur envers tous les officiers chinois qui prirent part aux affaires des ambassadeurs, n'est pas de nature à aplanir, en faveur de ceux qui pourraient suivre leurs traces, les difficultés qui se multiplient dans le cours de négociations déjà si épineuses, et si fatigantes pour une personne accoutumée aux procédés réguliers de la diplomatie européenne.

Les Anglais, partis de Peking à la fin d'août, furent p1.449 reconduits, au travers des provinces de Chan-toung, de Kiang-sou, de 'An-hoeï, de Kiang-si et de Kouang-toung, jusqu'à Canton, où ils arrivèrent le 1er janvier 1817. J'abrège, par la raison que j'ai déjà dite, le récit de leur voyage ; mais il est à propos de remarquer que, loin qu'ils eussent à se plaindre des magistrats du pays, comme le pouvait faire craindre l'indignation de l'empereur, les ordres furent donnés partout pour qu'ils fussent traités avec des égards et une politesse auxquels ils ne devaient guère s'attendre après ce qui s'était passé. À Canton, ils trouvèrent que le vice-roi avait reçu un décret qui lui enjoignait de donner un repas à l'ambassadeur, et de le congédier promptement en lui faisant une réprimande sur la conduite qu'il avait tenue, et à laquelle seule, dans

cette pièce, on attribuait le mauvais succès de l'ambassade. L'entrevue prescrite eut lieu ; mais, comme on peut croire, elle fut assez froide. Le repas ne consista qu'en une collation de fruits, et, malgré la contrainte que s'imposait le vice-roi, il n'était pas difficile de démêler les sentiments que lui inspirait une conduite dans laquelle il ne voyait que l'insoutenable arrogance de quelques barbares envers le plus grand souverain de l'univers [1] : ce sont les propres expressions de M. Ellis.

On ne me blâmera pas, j'espère, d'avoir consacré quelques pages à l'analyse d'un ouvrage qui en contient plus de cinq cents, et qui roule presque en entier sur les opérations de l'ambassade, par rapport à son objet politique. p1.450 Le but évidemment utile qu'on a eu en publiant ce compte rendu, méritait, je crois, qu'on en fît connaître la substance. Ainsi qu'on peut l'imaginer, un volume qui est rempli de discussions sur le point d'honneur et l'étiquette, et où l'on ne touche qu'en passant à des objets d'un intérêt général, n'offre pas une lecture fort agréable. Le style de l'auteur se sent parfois de l'embarras des situations qu'il avait à peindre : peut-être M. Ellis eût-il été plus clair, s'il l'eût voulu. On dit qu'un diplomate exercé, partant pour une ambassade en Chine, s'était muni de l'ouvrage intitulé *l'Ambassadeur*, où il comptait trouver d'excellentes règles de conduite. À l'avenir, on pourra, en pareil cas, consulter avec plus de fruit un livre où l'on trouve l'exposé de ce qu'on doit faire et de ce qu'il faut éviter pour réussir à la cour de Peking.

L'auteur a joint à son volume une appendice qui contient les pièces officielles publiées lors de la réception de l'ambassade, et après son départ de Peking. On regrette de ne pas trouver dans le nombre la lettre de l'empereur au prince régent, laquelle fut remise à l'ambassadeur par le vice-roi de Canton. Elle était écrite en chinois, en mandchou et en latin, et conçue, à l'ordinaire, dans le style d'un ordre ; mais, à cela près, elle était, suivant M. Ellis, beaucoup moins arrogante qu'on ne s'y était attendu, et n'offrait réellement rien de plus choquant que celle de Khian-loung en 1793. Si cela est, on ne voit pas pourquoi

---

[1] *A conduct, which he must have considered the unwarrantable arrogance of Barbarians towards the greatest sovereign of universe*. p. 412.

la traduction n'en a pas été rendue publique. Outre les pièces officielles, on a mis à la fin du volume un itinéraire de l'ambassade, de l'embouchure du Pe-ho p1.451 à Peking, et de Peking à Canton ; une carte de cette route, le portrait de lord Amherst, et quelques vues gravées et coloriées, suivant l'usage qui prévaut en Angleterre pour les relations de voyages et les autres ouvrages du même genre.

@

D E U X I È M E

V O L U M E

Avertissement

@

p2.I Les morceaux contenus dans ce second volume, sont pour la plupart consacrés à un sujet spécial : les considérations qui y sont rassemblées ont presque toutes un rapport plus ou moins direct avec la paléographie, la grammaire et la littérature des Chinois. Elles forment en quelque sorte le complément des leçons que l'auteur donne depuis dix ans au Collège Royal, et des ouvrages classiques qu'il a destinés à l'usage de ses auditeurs. Chargé le premier d'un enseignement qui n'avait jamais été pratiqué en Europe, il a dû s'occuper sans relâche du soin de dissiper les erreurs et de lever les difficultés dont avait été entourée jusqu'à lui l'étude que son devoir était de propager. Presque tout était à réformer dans cette matière, depuis les notions les plus p2.II vulgaires qu'on s'était faites de l'écriture et du langage, jusqu'aux opinions qui avaient cours au sujet de l'esprit philosophique et du génie littéraire de la nation chinoise. Les discussions, sur tous ces points divers, auraient été déplacées dans des livres élémentaires où l'on doit surtout abréger et marcher au but par le chemin le plus court. Elles avaient donc été déposées en différents recueils, ou publiées séparément, selon la circonstance qui les avait fait naître, le plus souvent à l'occasion des ouvrages qui voyaient le jour sur des sujets analogues ; car il n'en est aucun de quelque importance, parmi ceux qui ont paru depuis quinze années en France, en Angleterre ou même dans l'Inde, qui ne soit devenu, de la part de l'auteur, l'objet d'un examen attentif, et de quelques observations critiques. On en trouvera la réunion complète dans ce volume : on n'en a écarté que les répétitions, ou si l'on en a laissé à dessein quelques-unes, c'est que les passages qui les renferment ont pour objet de déraciner certaines erreurs tenaces, qui ont résisté aux premiers efforts, et qui, dans quelques esprits, passent encore pour des vérités. Le nombre en diminue tous les jours, depuis qu'au lieu d'être abandonnée aux rêveries des imitateurs p2.III de Kircher et de Masson, l'étude du chinois

a été dirigée d'après des vues saines, assujettie à une méthode rigoureuse, et soumise à ces procédés fixes, à cette marche régulière, qui lui ont fait prendre tout à coup un rang si éminent parmi les branches les plus intéressantes de la littérature orientale.

@

Discours prononcé à l'ouverture du cours de langue et de littérature chinoises, au Collège Royal, le 16 janvier 1815 :

Sur l'origine, les progrès et l'utilité de l'étude du chinois en Europe

@

Messieurs,

p2.001 Si, comme les célèbres professeurs dont les savantes voix ont coutume de retentir dans cette enceinte, j'étais appelé à parcourir avec vous ces séries de faits auxquelles la rigoureuse précision de leurs résultats a mérité le nom de sciences exactes ; si je devais exposer à vos yeux les beautés des grands écrivains de Rome ou de la Grèce, enfin s'il me fallait diriger vos pas dans le champ déjà fertilisé de la littérature des Persans ou des Arabes, ma tâche, sans doute, serait plus difficile que cette qui m'est imposée ; mais aussi la marche que j'aurais à suivre serait tracée d'avance. Instruit par les leçons et guidé par les exemples du maître auquel j'aurais à succéder, tous p2.002 mes efforts tendraient à me rapprocher du modèle qu'il m'aurait offert ; et si l'insuffisance de mes talents me forçait à rester loin derrière lui, l'intérêt du sujet, et cette sorte de caractère classique que portent des études depuis longtemps accréditées, me dispenseraient d'user d'aucune précaution pour prévenir vos esprits en faveur de l'objet de nos travaux communs ; il me suffirait d'entrer en matière pour être assuré d'une attention qui serait une ample récompense de mes efforts.

Telle n'est pas, à beaucoup près, la situation où je me trouve. Admis, par une grâce inespérée du Souverain, dans ce Collège Royal, noble et durable monument de la munificence du Restaurateur des lettres, dans ce Collège où ce que la France a de plus illustre est réuni pour enseigner ce que les belles-lettres ont de plus difficile, et les hautes sciences, de plus relevé ; déjà pénétré du sentiment de ma faiblesse en me plaçant à côté de tant d'hommes supérieurs, une autre cause vient ajouter encore à mon embarras. Nous allons aborder une terre déserte et encore en friche. La

langue dont nous nous occuperons dans ce cours, n'est connue que de nom en Europe. À peine, depuis deux cents ans, quatre ou cinq savants laborieux, dans cette partie du monde, en ont acquis une entière connaissance, et c'est pour la première fois qu'elle est l'objet d'une réunion de personnes studieuses. Parmi les gens de lettres actuellement vivants, deux ou trois tout au plus y ont fait des progrès réels : de grandes distances les séparent de nous. Nous n'avons aucun modèle a suivre, aucun conseil à espérer ; nous devons, en un mot, nous suffire à p2.003 nous-mêmes, et tout puiser dans notre propre fonds. Bien plus, l'approche de cette branche de la littérature orientale a, jusqu'à ce jour, été défendue par mille préjugés capables d'en écarter tout ceux que n'animaient pas une volonté bien ferme et un courage à toute épreuve. Une prévention générale, le dirai-je même, une sorte de ridicule s'est attachée au nom seul du peuple dont nous allons étudier la langue. L'idée qu'on se forme de la difficulté de cette langue, n'est égalée que par celle qu'on a de sa bizarrerie. Et qui pourrait s'empêcher de taxer d'imprudence et de témérité l'homme qui s'engagerait dans une étude si épineuse, sans être assuré d'y faire quelques progrès, et d'être un jour suffisamment récompensé de ses peines ? Avant donc de hasarder les premiers pas dans cette carrière si peu fréquentée, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur ces différentes opinions, afin de juger ce qu'elles ont de réel ou d'exagéré. C'est à cet examen que sera consacrée notre première séance.

En remontant aux motifs dont furent animés ceux d'entre les Européens qui, les premiers, se livrèrent à l'étude de la langue des Chinois, on reconnaît que les principaux et les plus puissants de ces motifs ont été le désir de propager le christianisme chez une nation célèbre, et le besoin d'approfondir ses opinions religieuses et morales, pour les combattre ou les épurer. Aussi la connaissance du chinois fut-elle d'abord le partage exclusif des missionnaires. Plusieurs savants très distingués, qui avaient entrevu l'utilité qu'on pouvait retirer d'une littérature si nouvelle pour l'Occident, se contentèrent d'en exalter p2.004 le mérite par leurs éloges, ou n'ajoutèrent que des erreurs aux documents fournis par les ouvriers évangéliques.

Mais, vers le milieu du dix-septième siècle, la querelle qui s'éleva entre les jésuites et les dominicains, au sujet des cérémonies pratiquées à la Chine en l'honneur de Confucius et des ancêtres, ayant donné naissance à une foule d'écrits contradictoires, la renommée des Chinois devint populaire ; les questions qui les concernaient passèrent des religieux aux savants du siècle. À cette époque, un hasard heureux avait réuni, dans la mission de la Chine, un nombre considérable d'hommes non moins recommandables par leur science que par leur piété ; et ces hommes, nous pouvons le remarquer ici, étaient presque tous Français. Les pères Bouvet, Gerbillon, Lecomte, Couplet, Gaubil, Visdelou, Prémare, Parrenin, et beaucoup d'autres, donnèrent à la mission un éclat scientifique qu'elle n'avait pas encore eu. Leurs ouvrages attirèrent l'attention du public et des gens de lettres, sur cette Chine dont ils racontaient tant de merveilles. La défiance même qu'inspira l'enthousiasme de quelques-uns d'entre eux, eut son utilité, en ce qu'elle fit sentir la nécessité de comparer, de discuter et d'approfondir ce que leurs relations semblaient contenir de hasardé, de contradictoire, ou de peu judicieux. En un mot, c'est aux missionnaires de notre nation, ou plutôt c'est à la France, que la littérature chinoise est redevable de ses premiers succès en Europe ; mais elle ne tarda pas à lui avoir des obligations encore plus grandes.

Un monarque, au nom duquel se rattache toute la gloire littéraire de la France, Louis XIV, près de qui p2.005 rien d'utile ne demeura sans protection, peut être regardé comme le véritable fondateur de la littérature chinoise en Europe. Il voulut qu'on profitât de la présence d'un lettré, amené à Paris par suite des dissensions des missionnaires, pour composer et publier des ouvrages élémentaires propres à répandre dans l'Occident la connaissance du chinois. Il la regardait avec raison, cette connaissance, comme un moyen sûr de faire cesser des querelles théologiques, qui ne reposaient que sur des malentendus, et de faire produire des fruits plus abondants encore et plus variés à cette mission si brillante alors. Les avantages que les marchands français qui trafiquaient à Canton, ne pouvaient manquer d'en retirer, et les

nouvelles lumières qui devaient en rejaillir sur l'histoire, la géographie, les mœurs, les opinions philosophiques et religieuses des nations de l'Asie orientale, furent, pour ce prince, autant de motifs de plus de soutenir et de favoriser une branche naissante de littérature. Fourmont, sorti par l'ordre du roi de sa docte obscurité, s'occupa de travaux préparatoires, qui, s'ils eussent été achevés, auraient évité à ses successeurs une grande partie des peines qu'il avait eues lui-même.

Sous quelques rapports, Fourmont eut l'honorable tort d'avoir voulu trop entreprendre. Les dictionnaires dont il avait conçu le plan, auraient formé dix-huit volumes in-folio ; la mort le surprit avant qu'il eût pu seulement ébaucher ce prodigieux ouvrage ; mais il laissa quelque chose de plus précieux dans la personne de ses deux disciples, Deshauterayes et Deguignes, les seuls Européens qui aient pu, sans avoir fait le voyage de la p2.006 Chine, se mettre en état de lire et d'entendre les auteurs chinois ; car que sont auprès d'eux les Muller, les Hyde, et Bayer lui-même, qui, vers la fin de sa vie, avouait, avec une noble ingénuité, que son chef-d'œuvre en ce genre lui faisait honte [1] ?

C'est, comme on voit, à Louis XIV, c'est encore à la munificence de ses successeurs qu'il faut rapporter la publication des beaux et importants ouvrages qui honorent notre nation, et ont fréquemment excité l'émulation des autres ; tels que la traduction des œuvres de Confucius, l'histoire des Huns, celle de la Chine, les Mémoires de nos missionnaires, les Lettres Édifiantes, et la compilation de Duhalde si souvent mise à contribution par les étrangers et par nos propres écrivains. C'est Louis XIV qui a ajoute à nos trésors littéraires cette mine d'un produit si riche, si elle était exploitée ; cette mine qui nous appartient par le plus noble des droits, et qui est devenue nationale par les travaux de nos compatriotes, mais que nous serions en danger de perdre et de voir passer à nos voisins, sans l'activité prévoyante d'un gouvernement qui ne veille pas moins à notre gloire qu'à notre bonheur, parce que l'un et l'autre sont également son bien et son ouvrage.

---

[1] Le *Museum Sinicum*.

Le dernier des élèves de Fourmont, Deguignes, était mort à la fin du dix-huitième siècle, sans laisser de successeur. Alors, des hommes d'un talent distingué en Allemagne et en Angleterre, songèrent à mettre à profit nos anciens travaux, à cultiver ce champ que nous abandonnions, et à moissonner là où nous avions semé. On p2.007 fut même sur le point de voir un savant, très estimable à la vérité, mais étranger à notre patrie, appelé pour suppléer à ce que Fourmont n'avait pas eu le temps d'exécuter, et donner au monde savant le dictionnaire chinois qu'il attendait de nous depuis tant d'années. Consultait-on mieux l'intérêt national, il y a huit ans, quand, au lieu d'un dictionnaire complet et digne de notre réputation en ce genre, on ordonnait l'impression du vocabulaire d'un religieux italien, ouvrage utile sans doute malgré ses imperfections, mais où rien ne nous appartient que le mérite des gravures et la beauté matérielle du livre, et qui, par conséquent, fait peu d'honneur à notre érudition, s'il en fait beaucoup à notre typographie ?

Autrefois les Français étaient de tous les Européens les mieux accueillis des Chinois, qui les trouvaient supérieurs à eux en franchise, et presque leurs égaux en politesse. Une interruption de près de vingt-cinq ans, dans les voyages que nos négociants faisaient annuellement à Canton, nous aura sans doute fait perdre une partie de cette bonne opinion, et nos voisins auront profité de cette longue absence, pour recueillir encore notre héritage. La célèbre ambassade de 1793 a laissé sans succès le principal objet de la mission dont elle était chargée ; mais son effet certain a été d'inspirer aux Anglais ce goût général pour la Chine et ses productions, que nous avons jadis poussé jusqu'à l'engouement. Elle leur a d'ailleurs fait voir par leurs yeux une partie de ce qu'ils n'avaient jusqu'alors aperçu que par l'entremise des missionnaires catholiques. Les nouvelles relations formées par les p2.008 provinces britanniques de l'Inde avec les contrées limitrophes de l'empire chinois, ont nécessité, il y a quelque temps, l'établissement d'une école à Sirampour, au Bengale. Là se forment des interprètes pour le commerce, et des ministres qui, peut-être, profiteront des restes de nos anciennes chrétientés, s'il en existe encore quelques-

unes, pour en attirer les membres à leur communion. Ainsi tout, dans l'intérêt des lettres, des missions et de notre commerce, se réunit pour nous commander de nouveaux efforts, si nous ne voulons perdre à jamais nos anciens droits, et nous voir devancés dans cette carrière que nous avons ouverte, si nous voulons seulement demeurer simples rivaux, où nous étions jadis seuls et paisibles possesseurs.

Recherchons maintenant pourquoi la littérature chinoise, forte de la protection des souverains, n'a pourtant fait, en France même, que des progrès très bornés, et comment il s'est fait que le nombre des savants qui s'y sont distingués, ait toujours été si peu considérable. Nous en trouverons les raisons dans les obstacles qui se sont opposés et s'opposeront longtemps encore à l'avancement des études orientales en général, et dans les préjugés particuliers qui ont pris racine en Europe contre la langue chinoise et le peuple qui la parle.

Parmi les premiers, il faut compter la rareté des livres, et la difficulté de se procurer des textes à étudier. Si les auteurs grecs et latins n'eussent pas été publiés en original, croit-on que la connaissance des langues latine et grecque eût jamais été fort répandue ? Aurait-elle pu, comme il est arrivé, servir de base à nos littératures p2.009 modernes, si les monuments écrits dans ces deux langues fussent demeurés enfouis dans les bibliothèques, et accessibles seulement à ceux que le hasard avait placés dans leur voisinage ? Les personnes qui ont des manuscrits entre les mains, ne sont pas toujours celles qui en font le plus grand ou le meilleur usage. Ce n'est que quand les copies d'un même ouvrage sont multipliées, quand il est mis, pour ainsi dire, sous les yeux de tout le monde, qu'il trouve des lecteurs, et qu'il finit par être complètement entendu. Quelle utilité n'a-t-on pas retirée de cette collection des *notices et extraits des manuscrits*, collection dont la première idée, due à l'illustre et vénérable secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a tant fructifié par sa savante et utile influence, et qui peut être regardée comme un des plus grands services qu'on ait rendus depuis longtemps aux études historiques et philologiques dont il est parmi nous le doyen et le

modérateur ? Qui pourrait contester les avantages qui sont revenus aux étudiants de la lecture des textes épurés, interprétés, et publiés par M. de Sacy ; par ce savant infatigable, que tous ceux qui cultivent les lettres orientales se glorifient d'avoir pour maître ou pour modèle, et que des étrangers mêmes ont proclamé *le prince des orientalistes de notre siècle*. Cependant, il faut en convenir, l'art typographique n'a pas encore assez fait pour les langues de l'Asie occidentale ; pour la langue chinoise, on peut dire qu'il n'est pas né encore. L'édition que je prépare [1], d'un des livres moraux de p2.010 Confucius, édition qui servira de texte à la suite de ce cours, sera le premier ouvrage original publié en Europe. Je ferai tous mes efforts pour qu'elle soit suivie de plusieurs autres, car je regarderai toujours l'impression textuelle des bons livres, comme le plus puissant moyen de répandre la connaissance du chinois, et les soins qu'elle exigera comme un des devoirs attachés à l'emploi que le Roi a daigné me confier.

Mais ce qui peut surtout avoir contribué à éloigner de l'étude de cette langue, ceux-là même qui peut-être y auraient fait les progrès les plus rapides et les plus considérables, c'est l'opinion généralement peu favorable qu'on a conçue des Chinois dans ces derniers temps. Les récits des missionnaires ont été taxés d'exagération par des écrivains, qui, pour paraître impartiaux, ont cru devoir se jeter dans l'excès opposé. On pourrait, avec moins de vingt volumes, prendre sur les Chinois des renseignements positifs et authentiques : ces volumes sont presque ignorés, et l'on aime mieux s'en rapporter à quelques voyageurs superficiels ou prévenus, qui n'ont rien vu ou rien appris, et qui ne peuvent avoir, aux yeux de certaines personnes, que le mérite de n'être pas missionnaires. Vingt fois les reproches adressés aux Chinois ont été repoussés et réfutés victorieusement par des hommes instruits et respectables : on ne lit point ces réfutations, et l'on persiste dans les mêmes accusations. Ce n'est pas ici le lieu de les discuter, mais il est pourtant indispensable de nous arrêter à quelques assertions

---

[1] Celle de *l'Invariable milieu*, en chinois et en mandchou, avec une version littérale latine, une traduction française et des notes. Elle a paru en 1817.

qui concernent la langue et la littérature des Chinois, et qu'il est intéressant d'examiner, en commençant un cours qui a cette langue et cette littérature pour objet.

p2.011 La longue chinoise est, dit-on, la plus difficile de toutes les langues ; le nombre de ses caractères s'élève à près de cent mille ; les lettrés passent toute leur vie à les étudier, et quand ils sont venus à bout d'en retenir un certain nombre, l'obscurité d'un idiome entièrement dépourvu de formes grammaticales arrête encore ceux même qui en savent le plus. C'est ainsi qu'on fait violence aux expressions de quelques missionnaires, pour en tirer des conséquences exagérées ou entièrement fausses. Qu'il me soit permis de répondre à ces assertions par des faits. Peu de temps après son arrivée à la Chine, avant qu'on eût composé un seul ouvrage élémentaire, le célèbre Mathieu Ricci, fondateur de la mission de cet empire, savait déjà assez bien le chinois pour composer en cette langue des traités qui sont encore estimés des lettrés eux-mêmes, pour la pureté du style et l'élégance de la diction. Des exemples de ce genre ne sont pas rares : il n'est presque pas un seul missionnaire qui ne soit revenu de la Chine, après quelques années de résidence, avec une connaissance suffisante de cette langue, et tous n'étaient pas des Gaubil, des Verbiest ou des Prémare. Que si d'autres personnes, après avoir habité quelque temps à Canton, se sont trouvées, à leur retour en Europe, hors d'état d'entendre le moindre livre, on ne doit l'attribuer qu'à leur inaptitude particulière, ou au genre des occupations auxquelles elles se sont livrées, ou enfin à leur séjour dans une ville toute commerçante, presqu'entièrement privée de secours littéraires, et où les usages nationaux ne leur permettaient guère de fréquenter que des hommes absolument illettrés.

p2.012 Pour le nombre des caractères, qu'importe qu'il soit presque infini, s'ils sont pour la plupart inutiles, s'il suffit d'en connaître deux ou trois mille pour lire avec plaisir les livres ordinaires, si de bons et savants dictionnaires nous présentent les autres dans un ordre où il soit facile de les retrouver ? S'imaginerait-on d'ailleurs que ces caractères

soient entre eux sans analogie, et que la connaissance des uns ne fasse rien pour celle des autres ? Ne sait-on pas au contraire que, réduits par l'analyse à un petit nombre de clefs ou de racines, ils se recomposent d'après des procédés moins variables, et par conséquent plus aisés à retenir, que ceux qui président à la formation des dérivés dans les langues les plus savantes ? Croirait-on l'écriture chinoise plus difficile à apprendre, parce qu'elle représente des idées, au lieu de figurer des sons ? Mais cela même la rend à mon avis plus facile à graver dans la mémoire. L'esprit avec elle n'a qu'une opération à exécuter, au lieu que dans toutes les autres langues, on n'a rien appris quand on ne sait que le son d'un mot, parce qu'il ne conduit presque jamais à la signification. Savoir lire n'est rien dans les langues ordinaires : c'est tout dans la langue chinoise ; sans compter qu'il est plus facile à la mémoire de retenir des symboles ingénieux et pittoresques, que des prononciations bizarres ou insignifiantes ; de même que l'imagination est plus frappée d'une action figurée sur un tableau par un peintre habile, que de la même action imparfaitement rendue par des paroles même aidées de l'art du musicien.

Quant au défaut de formes grammaticales allégué par les détracteurs de la langue chinoise, je souhaiterais qu'il p2.013 fût aussi réel qu'ils se plaisent à le représenter. Des trois styles que reconnaît cette langue, le plus ancien est le plus clair et le plus beau, parce qu'il est le moins chargé de ces ornements frivoles, ou de ces règles superflues, qui font en grande partie la difficulté des autres langues. Au surplus, ceux qui les croient nécessaires pour l'intelligence du discours, et qui se plaisent à voir dans une phrase, au lieu d'idées, les rapports des mots les uns avec les autres marqués par de signes exclusivement consacrés à cet usage, et leur arrangement déterminé par des conventions compliquées, étudieront avec plaisir la langue des livres modernes, et surtout cette langue parlée assez riche en règles grammaticales, contre l'opinion commune, et où de vingt mots qui composent une période, la moitié sont destinés à lier ou à arrondir les membres de phrases, ou bien à marquer les circonstances de l'action.

Cette nature singulière de l'écriture chinoise, qui consiste à représenter immédiatement les idées par des symboles convenus, au lieu de les rappeler à la mémoire par l'intermédiaire des sons, lui appartient exclusivement, depuis que les hiéroglyphes égyptiens ont cessé d'être en usage ; et c'est un des rapports sous lesquels elle peut davantage piquer la curiosité. Si, dans les langues ordinaires, l'étymologie et l'analyse donnent quelquefois lieu à des résultats intéressants, en rendant sensibles dans les mots l'origine et la progression des idées, quel attrait ne doit pas avoir l'examen de ces caractères antiques, où un peuple qui touche aux premiers âges du monde a renfermé tant de traditions, et tracé, sans le vouloir, l'histoire de ses plus anciennes pensées et des opérations p2.014 les plus secrètes de son entendement ! Quel plaisir pour un métaphysicien de retrouver, en analysant l'un des caractères du *Yi-king* ou du *Chou-king*, quelqu'un de ces rapprochements, d'autant plus singuliers, qu'ils tiennent moins à la nature des choses ; d'assister comme par intuition aux méditations de *Tcheou-koung* ou de Confucius, de réaliser, en un mot, le vœu de Buffon ou de Condillac, en suivant les premiers pas de la raison humaine, et en la surprenant, pour ainsi dire, dans ses premiers écarts !

Combien d'Occidentaux seraient portés à croire que les Chinois en sont restés à ces premiers pas, à ces premiers écarts ! Dussé-je encourir le reproche d'enthousiasme et de partialité en faveur d'un peuple à la littérature duquel je me suis dévoué depuis plusieurs années, j'essayerai de ramener les esprits à une opinion moins défavorable. Il est peu d'Européens qui ne sourient en entendant parler de la géométrie des Chinois, de leur astronomie ou de leur histoire naturelle. Mais, s'il est vrai que les progrès que ces sciences ont faits parmi nous depuis deux siècles, nous dispensent de recourir aux connaissances de ces peuples éloignés, doit-on pour cela renoncer à constater exactement quel est leur état actuel, et surtout quel a été leur état ancien chez une nation qui n'a jamais cessé de les cultiver et de les honorer ? Les propriétés du triangle rectangle étaient connues à la Chine deux mille deux cents ans avant l'ère chrétienne. Les travaux

du grand *Iu*, pour contenir deux fleuves égaux en impétuosité et presque en largeur aux grands fleuves de l'Amérique, pour diriger les eaux de cent rivières, et p2.015 ménager leur écoulement sur un terrain de plus de cent mille lieues carrées, en sont une preuve plus que suffisante. Si les théories astronomiques ou physiques de ces peuples sont défectueuses, leurs catalogues d'éclipses, d'occultations, de comètes et d'aérolithes n'en sont pas moins intéressants, et si l'on veut que les Chinois se trompent dans leurs calculs, du moins on avouera qu'ils ont, comme nous, des yeux pour observer. D'ailleurs, l'économie rurale et domestique est assez perfectionnée chez eux, pour qu''ils puissent nous apprendre à nous-mêmes beaucoup de choses utiles : c'est du moins ce qu'assurent ceux qui ont fait de cette science l'objet de leurs études. Quant à leurs descriptions des êtres naturels, outre que rien ne peut y suppléer, tant que les Européens n'auront pas un libre accès dans leur pays, elles ne sont point à dédaigner chez un peuple aussi exact et aussi minutieux ; et j'espère prouver, par divers extraits de leurs livres, relatifs à la botanique et à la zoologie, que leurs écrivains en ce genre sont autant au-dessus des naturalistes latins ou du moyen âge, qu'ils sont inférieurs aux Linné, aux Jussieu ou aux Desfontaines.

Mais si des sciences exactes et naturelles nous passons aux belles-lettres, à la philosophie, à l'histoire, ces mêmes Chinois, qui soutenaient à peine avec nous un instant de comparaison, pourront prétendre à nous servir de modèles. Une littérature immense, fruit de quarante siècles d'efforts et de travaux assidus ; l'éloquence et la poésie s'enrichissant des beautés d'une langue pittoresque, qui conserve à l'imagination toutes ses couleurs ; p2.016 la métaphore, l'allégorie, l'allusion concourant à former les tableaux les plus riants, les plus énergiques ou les plus imposants ; d'un autre coté, les annales les plus vastes et les plus authentiques que nous tenions de la main des hommes, déroulant à nos yeux les actions presque ignorées, non seulement des Chinois, mais des Japonais, des Coréens, des Tartares, des Tibetains ou des habitants de la presqu'île ultérieure de l'Inde, ou

nous développant les dogmes mystérieux de Bouddha, ou ceux des sectateurs de la Raison, ou consacrant enfin les principes éternels et la philosophie politique de l'école de Confucius ; voilà les objets que les livres chinois offrent à l'homme studieux, qui, sans sortir d'Europe, voudra voyager en imagination dans ces contrées lointaines. Plus de cinq mille volumes ont été rassemblés à grands frais à la Bibliothèque du Roi : leurs titres ont été à peine lus par Fourmont ; quelques ouvrages historiques ont été entr'ouverts par Deguignes et par Deshauterayes ; tout le reste attend encore des lecteurs et des traducteurs.

Pour les avantages que doivent retirer les voyageurs de la possibilité de puiser ici les principes élémentaires du chinois, ils sont si palpables que je ne m'arrêterai pas à les exposer en détail. Le temps que les missionnaires arrivés à la Chine ont toujours été forcés de dérober à leurs fonctions apostoliques pour le donner à l'étude, les difficultés qui entravent les moindres négociations chez un peuple dont on ignore la langue, les embarras qu'entraîne l'emploi des interprètes, tous ces inconvénients communs au missionnaire et au négociant seront considérablement atténués par des études préliminaires p2.017 faites à loisir et au milieu de tous les secours littéraires qu'une capitale offre en abondance. Familiarisé d'avance avec l'écriture, le style de la conversation et la connaissance des bons auteurs, connaissance qui est à la Chine la plus puissante de toutes les recommandations, l'homme ainsi préparé n'aura plus besoin que d'une étude de quelques semaines, pour saisir la véritable prononciation et cet accent musical propre au chinois, qui ne peuvent s'apprendre qu'au milieu des naturels.

Quels que puissent être, au reste, les avantages religieux, littéraires, commerciaux ou même politiques de l'étude du chinois en France, il fallait, pour qu'ils fussent convenablement appréciés, une réunion bien rare et un concours de circonstances que le Ciel n'accorde pas souvent aux vœux des peuples. Un monarque doué du génie le plus pénétrant et des lumières les plus étendues, et qui, comme on l'a dit d'un des plus grands empereurs de la Chine, s'il n'était le premier

prince de l'Univers, serait le premier homme de lettres de son empire, a confié le ministère de la paix et des arts à des mains capables de les faire fleurir. Sage dispensateur des grâces royales, un nouveau Colbert sait les diriger sur les études qui ont le plus besoin d'encouragements et de secours. Il sait que la supériorité de la France n'est pas bornée aux armes, et qu'à côté de la gloire qui épouvante la terre, nos princes ont toujours fait asseoir celle qui l'éclaire et qui la console. Achevant après cent ans ce que Louis XIV avait projeté en 1716, le roi accorde à la littérature chinoise le bienfait d'un enseignement public ; en l'assimilant par là aux autres branches de la littérature orientale, p2.018 il lui permet d'espérer qu'elle aura quelque jour aussi ses Golius et ses Silvestre de Sacy. Heureux et fier d'être leur précurseur, si, mon zèle et mes efforts suppléant à mes talents, je puis contribuer à hâter les progrès de quelques personnes studieuses, toute mon ambition sera satisfaite, et j'oserai même me flatter de n'avoir pas été tout à fait indigne de l'honneur que j'ai reçu.

@

Lettre au rédacteur du Journal Asiatique,

Sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe
(1822)

@

p2.019 J'approuve beaucoup votre idée, Monsieur, et je crois que le public vous saura gré de lui présenter annuellement, dans le premier cahier du *Journal Asiatique*, un résumé des travaux qui auront été exécutés, et le tableau des progrès qu'aura faits, dans le cours de l'année précédente, chacune de ces branches de connaissances qu'on réunit chez nous sous la dénomination de littérature orientale. Je serai très empressé de vous remettre, pour la partie dont je m'occupe, les notes dont vous pourrez avoir besoin, et je commencerai, dès aujourd'hui, à m'acquitter d'une tâche que je m'impose avec plaisir. Il faut seulement, pour cette fois, que vous me permettiez de vous entretenir un peu plus longuement que cela ne sera nécessaire à l'avenir. J'ai à vous rendre compte des travaux de plusieurs années ; et d'ailleurs la littérature chinoise a éprouvé depuis peu un mouvement progressif si marqué, elle est maintenant dans un état si différent de celui où elle était il n'y a pas plus de dix ans, que je ne puis me refuser à la satisfaction de vous p2.020 rappeler les circonstances qui ont amené cette heureuse révolution.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, combien l'étude de la langue chinoise a été mal dirigée pendant deux siècles. Les missionnaires, qui y avaient fait de très grands progrès, n'avaient pas donné leur secret aux savants d'Europe. Quelques-uns des premiers avaient laissé accréditer l'idée que la vie d'un homme était trop courte pour apprendre à lire les caractères, et néanmoins plusieurs d'entre eux démentaient, par leur propre exemple, cette opinion si absurde en elle-même. Quant à ceux qui, sans aller en Chine, avaient voulu marcher sur leurs traces, ils avaient pour la plupart suivi une si mauvaise route, que c'eût été merveille si, dans toute leur vie, elle les eût conduits au but. L'analyse

la plus simple, la méthode la plus naturelle leur étaient inconnues. On avait fait des caractères chinois comme des hiéroglyphes mystérieux, qu'on ne pouvait entendre que par une sorte de divination. Aussi la découverte la plus insignifiante en ce genre était-elle payée par l'admiration générale. Si l'on eût parlé d'expliquer Confucius ou de traduire un roman chinois, les lettres de Cuper ou de Lacroze, d'Holstenius ou de Peiresc eussent annoncé ce prodige au monde savant. Une centaine de caractères, dont la forme et le sens étaient défigurés comme à l'envi par les graveurs et les dissertateurs, faisaient une réputation brillante en ce genre. C'est ainsi que Spizelius, Menzelius, Tenzelius, André Muller, Masson, ont passé dans leur temps pour savoir le chinois ; leurs essais si vantés alors sont maintenant tombés dans un oubli mérité. Hyde, Bayer, p2.021 Étienne Fourmont, mieux servis par leurs correspondants de la Chine, avaient acquis des connaissances un peu plus étendues ; mais leurs ouvrages, dont l'imperfection est maintenant bien reconnue, ne pouvaient servir à répandre du jour sur une matière où de si faibles progrès leur avaient coûté tant de peines. Fourmont même fit tort à ses travaux à force d'en exagérer l'importance et les difficultés. On le laissa jouir tout seul d'une conquête qui avait épuisé ses forces, et dont on ne le voyait tirer aucun fruit. Ses deux élèves furent ses meilleurs ouvrages : dirigés par lui vers l'étude du chinois, Deguignes et Deshauterayes acquirent une connaissance assez approfondie du *kou-wen*, et surent en tirer parti pour des recherches historiques d'une grande utilité. On ne voit pas qu'ils se soient occupés du *kouan-hoa*, ni par conséquent de la littérature proprement dite. On ne voit pas surtout qu'ils aient rien fait pour se donner des successeurs ou des collaborateurs. Il semblait que le mérite de savoir le chinois fût plus grand tant qu'on le possédait seul. On s'en montrait jaloux, comme d'un trésor qui eut perdu à être partagé. Aussi quand, des deux seuls Français (sans compter les missionnaires) qui eussent été en état de lire les ouvrages chinois, Deguignes mourut le dernier en 1800, il ne se trouva personne pour recueillir son héritage littéraire. L'étude du chinois redevint ce qu'elle avait été avant lui, une étude mystérieuse, vague et insignifiante. On

s'occupa de minuties ; on annonça des dictionnaires sans avoir lu un seul livre ; on vanta les beautés de la langue sans la savoir ; on disputa sans fin sur la forme et l'orthographe des caractères ; p2.022 on en inséra dans de petites dissertations, pour éblouir les lecteurs et en imposer sur la nullité du fonds par la magie de ces brillants accessoires. De Murr et Hager, hommes d'ailleurs d'un grand mérite, me paraissent avoir trop cédé à cette disposition puérile. Il semblait alors à quelques personnes que l'emploi des caractères exotiques devait donner un certain relief à leurs ouvrages, comme si la connaissance d'une langue difficile était un titre de gloire, lors même qu'on n'en fait aucun usage. M. Montucci ne tarda pas à appeler les amateurs de la langue chinoise à des travaux plus judicieux, et M. Klaproth donnant des exemples au lieu de préceptes, montra, par d'heureux essais, comment on pouvait faire tourner la connaissance de cet idiome au profit de l'histoire et de la géographie. Je commençais alors à recueillir les fruits de six années d'études, que le défaut de secours, et d'autres circonstances que je ne veux pas rappeler, m'avaient rendues fort pénibles. J'avais, comme dit *Confucius, fait en* cent *ce qu'un autre eût pu faire en* dix. À cette époque, quatre ou cinq personnes pouvaient se flatter en Europe d'avoir acquis, à force de peine et de patience, l'intelligence des livres chinois. Mais le moment approchait où elle devait être ouverte à tous ceux qui voudraient la mériter par un peu de zèle et d'application. Deux circonstances hâtèrent ce moment : la publication du Dictionnaire du père Basile de Glemona, que M. Deguignes le fils prit la peine de faire imprimer, et la création d'une chaire de langue et de littérature chinoises au Collège royal.

J'aurais maintenant à vous rendre compte des efforts p2.023 qui ont été faits depuis huit ans pour étendre et propager en France la connaissance du chinois ; mais la part que j'y ai prise est le motif même qui m'empêche de m'y arrêter. On n'aurait pu prévoir, il y a quelques années, le succès dont ils ont été couronnés, et dont le *Journal Asiatique* a déjà offert les preuves incontestables. Il en coûtera moins maintenant de traduire un livre entier, qu'il n'en eût coûté aux

Muller et aux Menzelius pour donner l'analyse de quatre ou cinq caractères. C'est qu'enfin l'étude de la langue a été dirigée d'après une méthode philosophique, et qu'on a cessé de s'attacher aux accessoires, en négligeant le principal. Qu'il me soit permis de remarquer qu'un cours public était le meilleur, et peut-être le seul moyen d'atteindre ce résultat. Il est impossible qu'une douzaine d'hommes studieux s'assemblent régulièrement pour s'occuper d'un objet quelconque, sans que leurs idées ne s'étendent et ne se rectifient. C'est l'effet de toute réunion peu nombreuse, que la vérité s'y découvre, et que l'erreur et les préjugés s'y dissipent comme d'eux-mêmes, J'ai eu d'ailleurs ce bonheur particulier dans mes leçons, qu'attirés par l'importance des questions de métaphysique et de haute littérature qui se rattachent à l'étude de la langue chinoise, des hommes d'un esprit supérieur sont constamment venus m'apporter leurs lumières et m'imposer l'heureuse nécessité d'être toujours clair, précis et méthodique. Je ne sais s'ils ont appris de moi un peu de chinois ; mais je leur ai, moi, une bien plus grande obligation, puisqu'ils m'ont instruit à enseigner ce que je savais, et m'ont fait un devoir d'apprendre ce que je savais pas. p2.024 De tels disciples m'ont été fort utiles quand j'ai rédigé, sous la forme d'une grammaire, les éléments qui offrent le précis de mes dictées, et qui seront désormais le texte de mes leçons. Ce petit volume, dont le plan a reçu quelque approbation, doit contribuer à répandre au dehors l'intelligence du chinois, s'il m'est permis de juger de l'avenir par le passé, et du public par mes auditeurs.

Une circonstance heureuse a concouru avec celles dont je viens de parler. À l'exemple de l'honorable traducteur du code pénal des Mandchous, les Anglais, maîtres du commerce de Canton, ont commencé à s'occuper de littérature chinoise. Un missionnaire protestant (dans toutes les communions le zèle de la religion marche de concert avec le zèle de la science) a entrepris, et partiellement achevé de grands ouvrages. Le dictionnaire de M. Morrison, supérieur sous plusieurs rapports à celui du Père Basile, est surtout préférable à celui-ci pour l'intelligence de la langue vulgaire. L'un et l'autre réunis peuvent être

d'un grand secours aux étudiants. Par malheur, les livres imprimés aux Indes seront toujours peu répandus sur le continent, et leur utilité restreinte à un petit nombre de personnes. Il eût toutefois été fort injuste de passer ceux-là sous silence. Les Anglais ont plus fait que nous dans ces derniers temps ; car leurs travaux sur la langue chinoise sont maintenant presqu'au niveau des nôtres, et nous avons beaucoup à travailler pour soutenir la réputation de supériorité que nos missionnaires nous avaient acquise, et que W. Jones lui-même avait reconnue.

p2.025 La position des savants anglais, les moyens pécuniaires dont ils disposent, et qui sont tels qu'on croirait faire un singulier acte de munificence en accordant pour un ouvrage d'érudition la centième partie de ce que leur coûte, à Macao, l'impression d'un seul dictionnaire [1] ; tout cela donne quelque désavantage aux littérateurs d'Europe, qui sont souvent plus embarrassés de publier un livre que de le faire. Mais si nous pouvons être devancés par ces heureux émules dans la publication des textes, et de tout ce qui exige de grands frais d'impression, nous avons pour dédommagement la critique historique, où nous conserverons longtemps l'avance que nous ont procurée les travaux des Gaubil, des Mailla, des Visdelou, des Deguignes, des Klaproth. En marchant sur leurs traces, que de choses ne pouvons-nous pas faire à Paris, à la Bibliothèque du Roi, qu'on ne pourrait tenter, dont on ne s'aviserait même pas à Canton, ou au collège anglo-chinois de Malacca ! Les savants des deux nations peuvent se partager la tâche, et s'acquitter chacun de leur côté de la portion qui leur sera dévolue, au grand avantage des lettres et de la vérité. Moins bien placés pour découvrir et pour recueillir des matériaux, nous sommes plus en état de comparer et de discuter. Nous sommes surtout plus disposés à dédaigner une futile rivalité, à rendre justice aux efforts de nos concurrents, et par conséquent à en profiter. L'avantage en pareil cas reste toujours au moins partial. Nous nous servirons p2.026 du Dictionnaire de M. Morrison pour traduire, et peut-être dans dix ans

[1] Le Dictionnaire de M. Morrison doit coûter dix mille livres sterling. La Compagnie des Indes fait les frais de cet ouvrage, et abandonne l'édition en présent à l'auteur.

fera-t-on encore à Macao des tables chronologiques de l'empire chinois, sans avoir lu l'histoire des Huns.

Toutefois, il est juste de le dire, un honorable changement s'est opéré dans l'esprit de ceux qui cultivent la littérature chinoise. Ils sentent le besoin d'avoir des collaborateurs, et ils les appellent de toutes leurs forces. Les premiers qui avaient abordé cette étude voulaient garder tout pour eux, parce qu'ils possédaient peu de choses. Ceux d'à présent veulent communiquer ce qu'ils ont acquis, parce qu'ils sont riches, et qu'ils sentent qu'ils le deviendront davantage en partageant. Que de travaux, en effet, dont un seul homme ne saurait se charger, et qu'une réunion de personnes laborieuses peut seule entreprendre sans témérité ! Tirer des livres chinois les matériaux d'un dictionnaire historique et géographique, comme la Bibliothèque orientale de d'Herbelot ; compléter l'histoire de la Tartarie, du Tibet, de l'Inde au-delà du Gange, du Japon ; étendre et rectifier nos connaissances géographiques sur l'intérieur de toutes ces contrées ; traduire les livres sacrés de Bouddha, dont les originaux indiens sont vraisemblablement perdus pour nous, ceux des adorateurs du *Logos* (tao-sse), que nos missionnaires ont pour la plupart traités avec un dédain si injuste et si mal entendu ; extraire des ouvrages encyclopédiques ou spéciaux les notions relatives à l'histoire naturelle, aux arts utiles, aux procédés mécaniques ; faire connaître, par des traductions complètes ou des analyses étendues, les pièces de théâtre, les meilleurs p2.027 romans, les recueils de poésie : voilà une partie de ce qu'il faudrait faire, et, j'ose le dire, de ce que nous ferons, si nos efforts pour aplanir la route et ouvrir l'accès aux étudiants, ne demeurent pas absolument infructueux.

Je tirerai cette assurance du changement même qui s'est opéré dans les idées, et de la multitude des notions fausses qui ont disparu depuis quelques années. Rappelez-vous, Monsieur, ce qu'on pensait encore des Chinois en 1812 ; les disputes dont ils étaient l'objet ; l'ignorance et les préjugés que les écrits mêmes des missionnaires n'avaient pu complètement effacer. L'étude de la langue et de l'écriture chinoises

exigeait, disait-on, la vie d'un homme : or, je ne parlerai ici ni de sir Georges Staunton, ni de M. Klaproth, dont les travaux sont hors de rang, et ont d'ailleurs devancé l'époque dont je parle ; mais MM. Morrison, Milne, Marshman, M. Thoms, imprimeur de la Compagnie à Macao, et plusieurs autres, les ont apprises en quelques années ; et, pour ne citer parmi les Français que celui qui a enrichi votre dernier numéro d'une intéressante traduction, M. F. Fresnel n'a pas mis deux années pour être en état de lire et d'interpréter des ouvrages aussi difficiles que le sont les romans [1]. On vantait beaucoup le mécanisme de l'écriture, et bien des gens l'admiraient sur parole : trois grammaires, autant de dictionnaires, un excellent supplément p2.028 au vocabulaire du père Basile, ont réduit l'idée qu'on s'en formait à sa juste valeur ; et des règles pratiques, restreintes à ce qu'elles ont d'utile et d'applicable, ont remplacé les suppositions vagues et les notions erronées. On a déchiffré la plus antique inscription de la Chine, recherché dans les écritures modernes ce qui restait de vestiges des plus anciennes, et tracé par les faits l'histoire de l'invention des caractères chinois, et de leur diverses transformations, depuis la représentation directe des objets matériels, aux époques les plus reculées de l'histoire, jusqu'aux moyens postérieurement imaginés, par les Japonais et les Coréens, pour exprimer des syllabes et constituer un alphabet. Sur la parole d'un missionnaire peu instruit, on répétait sans cesse que les Chinois étaient le plus ignorant des peuples en géographie, et qu'avant les jésuites, ils ne connaissaient pas même les pays situés au nord de la Grande muraille et des déserts de Sable. On les a vengés de ce reproche, toujours par des faits, en montrant que leurs frontières avaient été portées jusque sur la mer Caspienne ; que des provinces de Perse avaient été réunies à l'empire, qu'ils avaient connu jusqu'aux *Lupones* de la carte de Peutinger [2] ; et qu'en un mot

---

[1] À l'époque où cette lettre fut écrite, M. Stanislas Julien n'avait pas encore donné sa traduction de *Meng-tseu*. Il faut ajouter son exemple & ceux qui prouvent qu'on peut maintenant acquérir en fort peu de temps des connaissances très approfondie en fait de langue chinoise.

[2] Peuplade du nord du Caucase, inconnue à tous les autres peuples, si ce n'est aux Arméniens.

c'était chez eux qu'il fallait chercher des renseignements précis sur l'histoire et la géographie physique et politique de la Boukharie et du Mawarennahar. On a tiré d'un de leurs livres la description la plus complète qu'on possède encore du Camboge ; on s'est servi de leurs cartes et de leurs relations p2.029 pour éclaircir un grand nombre de points obscurs de la géographie de l'Asie, dans le moyen âge ; et le plus beau travail qu'on ait encore exécuté en ce genre, aura pour base les descriptions et les itinéraires des Chinois. On a déjà vu deux exemples remarquables du parti qu'on en pouvait tirer. Deux archipels, inconnus à nos navigateurs, ont passé des cartes chinoises sur les nôtres, et cette double découverte est un résultat plus avantageux à la géographie, et il a été obtenu à moins de frais que ceux de certains voyages de long cours. On disait que ces peuples avaient toujours négligé l'étude des langues étrangères ; mais le nom qu'ils donnent à la langue samskrite ayant été reconnu, on a trouvé qu'ils avaient des dictionnaires samskrits ; que leurs savants avaient fait des traductions d'ouvrages indiens et tibétains ; on a appris aussi, non sans quelque étonnement, qu'ils possédaient des dictionnaires polyglottes, et qu'il y avait, depuis six siècles, à Peking, un collège pour l'enseignement des *langues occidentales*, ainsi qu'une institution pour les *jeunes de langues* et les interprètes. On a fait plus : on s'est aidé des documents renfermés dans leurs livres historiques, pour tracer, avec le secours des langues, l'origine et la descendance des tribus de races diverses dans la haute Asie ; et votre précédent numéro annonçait un nouveau travail, où l'emploi des mêmes moyens amènera sans doute des résultats encore plus précis. On supposait que les Chinois avaient toujours été sans communication avec les nations de l'Occident ; mais on n'a pas seulement retrouvé dans leurs livres les détails les plus exacts sur ce commerce de la soie, dont le p2.030 terme oriental était inconnu et livré aux disputes des savants ; on a découvert, dans la liste des patriarches, successeurs de Bouddha, un monument du plus haut intérêt pour la chronologie orientale et l'histoire ancienne de l'Hindoustan. On a montré les principes pythagoriciens et platoniciens enseignés par leurs philosophes avant l'époque de Platon et de

Pythagore, le nom ineffable de JEHOVAH, le dogme du *Logos* et celui de la triade platonique, j'ai presque dit le secret des mystères, dans un ouvrage chinois du cinquième siècle avant notre ère. Les idées qu'on s'était formées des mœurs, des habitudes et des institutions du peuple chinois, n'ont pas été moins complètement réformées par la traduction des ouvrages de législation, de philosophie ou de littérature qui ont paru depuis dix ans, soit en France, soit en Angleterre. Généralement, et en toute matière, c'était sur des passages extraits des livres chinois et traduits par les missionnaires qu'on avait raisonné. Le sens en était toujours incertain, et l'interprétation sujette à la controverse. Maintenant ce sont les originaux que l'on consulte et que l'on cite, avec autant de facilité que de sécurité.

Ces ouvrages sont devenus l'une des sources qu'il n'est plus permis à la critique de négliger.

Je n'ai d'autre objet, Monsieur, en vous rappelant tous ces faits, que de répondre à votre question sur les progrès que la littérature chinoise a pu faire depuis dix ans. Vous voyez que ces progrès sont immenses, et que, par leur nature, ils ne peuvent manquer d'en amener d'autres plus considérables encore. Cette étude a pris un des premiers rangs parmi les branches de la p2.031 littérature asiatique, et il est désormais impossible qu'elle le perde. On étudiera le chinois, comme le samskrit ou l'arabe, si l'on veut acquérir des idées nouvelles, des notions justes, des connaissances positives sur l'homme et sur la nature, sur le présent et sur le passé, dans un espace qui embrasse la moitié de l'Asie, et qui comprend le tiers de la race humaine ; on l'étudiera pour compléter l'histoire des émigrations des peuples, des révolutions de l'ancien monde et du moyen âge, de la marche et des aberrations de l'esprit humain, et pour tracer, sur un plan plus vaste, le tableau des croyances et des doctrines, et le catalogue des erreurs, bien plus riche et presque aussi intéressant que celui des vérités. Les motifs qui ont appelé à cette étude Gaubil, Prémare, Deguignes, qui, malgré les difficultés dont on la croyait entourée, sollicitèrent tant de fois Leibnitz et Fréret, ces motifs subsistent tout entiers, ou, pour mieux dire, ils se sont accrus et

multipliés par le progrès même des connaissances : les obstacles seuls ont disparu. Et ce ne sont pas les faibles et incertains produits d'une mine à peine entr'ouverte, ou les restes d'une mine épuisée, qui s'offrent aux amateurs de la langue chinoise ; c'est une littérature toute entière, toute neuve, une matière riche et comme inépuisable aux découvertes les plus intéressantes. Ne vous étonnez donc pas si le zèle du prosélytisme nous anime, et si, empressés de voir exécuter ce que nous avons projeté, nous aspirons au moment où la langue chinoise sera aussi généralement connue que le sont dès à présent l'arabe ou le persan. Ceux qui lui p2.032 accorderont la préférence, auront un avantage entre mille autres : celui de pouvoir plus aisément atteindre et dépasser leur guide.

Je suis, etc.

@

Sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture chinoise [1]

@

p2.033 Si l'on pouvait démêler, dans la foule des expressions d'une langue, celles qui ont appartenu de tout temps au peuple qui la parle, et celles qu'il a créées plus récemment, ou empruntées à d'autres peuple ; séparer et trier, si j'ose ainsi parler, les termes primitifs et les termes secondaires ; rapporter avec certitude les dérivés à leurs radicaux, suivant la nature des idées qu'ils représentent ; les distribuer par genres, les arranger par familles, les classer par siècles ; faire, en un mot, l'inventaire exact et raisonné des signes, et conséquemment aussi celui des pensées et des notions qu'ils expriment ; il est probable, comme l'imaginait Leibnitz, qu'on jetterait beaucoup de jour sur l'état antique et la marche progressive des opinions religieuses et scientifiques, sur l'âge des principales inventions, sur l'origine et la communication des p2.034 croyances, des lois, enfin, sur tout ce qui constitue l'histoire des nations. Ce serait là, sans doute, un résultat assez remarquable de ces études étymologiques que des esprits superficiels ont tournées en ridicule, parce qu'ils n'en sentaient pas l'importance, qu'ils n'en voyaient pas l'objet, et que, s'il faut le dire, ceux qui s'y sont livrés avec le plus d'ardeur, ne l'ont pas toujours vu très nettement non plus.

L'opération dont je viens de parler n'est guère praticable à l'égard des langues où l'écriture alphabétique, appliquée de bonne heure et exclusivement à l'expression des sons, a permis de suivre les transformations que les mots subissent en s'allongeant ou en s'accourcissant, en se groupant et se confondant les uns avec les autres. Mais la même opération est possible, et même facile à exécuter sur l'écriture d'un peuple qui, depuis les premiers temps jusqu'à

---

[1] Ce discours, lu dans la séance publique du juillet 1821, contient l'extrait d'un Mémoire qui est imprimé dans le tome VIII de la nouvelle collection de l'Académie, actuellement sous presse. On y trouvera le catalogue des signes dont il est question plus bas.

présent, s'est attaché à peindre les objets, au lieu de représenter des sons. Les Chinois sont ce peuple. Il y a bientôt quatre mille ans qu'ils se sont avisés de tracer des figures d'hommes, de chevaux, de chiens ; des montagnes, des toits, des arbres, des herbes, et d'exprimer leurs idées avec tout cela. Ces figures, comme on peut le croire, étaient fort grossières dans le commencement ; elles étaient telles qu'on peut les attendre de dessinateurs chinois, un peu plus anciens qu'Abraham. Depuis cette invention, on semble s'être occupé d'en corrompre les formes, plutôt que de les perfectionner. Mais, du moins, on en a conservé le fonds intact, tout en les multipliant par d'innombrables combinaisons. Le nombre primitif des images est resté le même, et c'est, p2.035 rigoureusement parlant, avec le peu de signes imaginés par leurs sauvages ancêtres, que les Chinois modernes ont trouvé le moyen de satisfaire aux nombreux besoins d'une civilisation perfectionnée.

J'ai pensé que le catalogue de ces signes primitifs, qu'on ne s'était jamais occupé d'extraire et de réunir, pouvait offrir plus d'un genre d'intérêt, et j'ai mis sous les yeux de l'Académie cet antique vocabulaire figuratif, qui contient à la vérité de très mauvais dessins, mais qui nous présente des monuments d'un genre tout particulier. Appliquant ensuite à ce catalogue les idées que j'émettais en commençant, j'ai cherché si, de la nature des signes qui s'y trouvent, et de celles des idées dont les signes ne s'y trouvent pas, on pouvait tirer quelqu'induction sur l'état moral et le degré de civilisation où devait être parvenue la tribu dont ces rudiments imparfaits ont formé, pendant un temps, toute l'écriture, et pour ainsi dire l'encyclopédie. Le nombre seul de ces signes est déjà un objet d'étonnement ; car il ne passe pas deux cents. Sans doute, avec deux cents images, les premiers Chinois ne composaient pas de livres ; ils n'écrivaient pas encore d'annales, ni même de romans cosmogoniques. Peut-être aussi n'est-ce pas là le premier objet des hommes qui sentent le besoin de se donner une écriture. Avec ce petit nombre de caractères, ceux-ci pouvaient s'envoyer les uns aux autres des signaux pour résister à une incursion, ou renfermer leurs troupeaux, se rassembler pour une expédition, tomber à l'improviste

sur leurs voisins pour les piller : toutes actions qui marquent les premiers pas des sociétés humaines. Nous sommes maintenant trop p2.036 loin de l'origine de l'écriture, pour bien juger des circonstances qui y ont conduit les inventeurs. Toutefois, il est bien probable que cet art a fourni des signaux avant de servir à fixer les traditions, et que le besoin de s'entendre à distance, a précédé l'idée de faire tourner l'expérience du passé à l'avantage de l'avenir.

Nos deux cents caractères primitifs offrent un autre sujet de remarques : sans doute on dut imaginer des signes, sinon pour tous les objets que l'on connaissait alors, au moins pour tous ceux qui pouvaient être la matière d'une communication de quelqu'importance. Leur réunion nous présente donc ce que nous cherchons, c'est-à-dire un tableau des idées et des connaissances de cette époque. Envisagé sous ce rapport, le catalogue dont il s'agit conduit à un résultat tellement singulier, qu'il pourrait sembler paradoxal, si les développements dont j'ai pu l'appuyer dans mon mémoire, et que je suis forcé de supprimer ici, ne faisaient voir qu'il est d'accord, sur tous les points, avec les traditions conservées par les Chinois eux-mêmes.

D'abord, cette partie du spectacle de la nature, dont les apparences et les révolutions doivent frapper si vivement l'imagination de l'homme sauvage, le CIEL n'avait fourni aux anciens Chinois que l'idée de sept caractères seulement. Ils avaient représenté le *soleil* par une figure circulaire ; la *lune* par un croissant ; le *ciel* lui-même par trois lignes indiquant une voûte surbaissée ; les *nuages*, la *pluie*, les *vapeurs*, par des lignes irrégulières et des gouttes. Nulle trace d'une croyance religieuse ne se montre dans le vocabulaire figuratif, si ce n'est la p2.037 représentation d'une victime offerte en sacrifice, et aussi la tête d'un démon ou mauvais génie. Ainsi les Chinois, n'avaient encore rien à écrire sur la religion, mais ils étaient déjà superstitieux, et cela, sans doute, n'a rien d'étonnant pour qui connaît la marche de l'esprit humain.

La TERRE avait fourni plus de matériaux que le ciel aux inventeurs de l'écriture chinoise. Parmi les caractères primitifs, on en trouve dix-

sept qui représentent les *montagnes*, les *collines*, les *sources*, l'*eau*, le *feu*, les *pierres*, et onze pour l'art de bâtir, figurant le *toit* d'une maison, un *grenier* ou une grange, deux sortes de *fenêtres* et de *portes*, dont une à deux battants, une *guérite* ou échauguette, et un *tertre* artificiel, dont le nom est devenu, dans des temps plus rapprochés de nous, le titre des capitales et des résidences des souverains de l'empire. Du reste, on ne voit ici rien qui signifie *palais*, *tour, jardin, temple, pont*, *ville*, *remparts*. Tous ces mots ont été inventés postérieurement.

Vingt-trois caractères ont rapport à l'HOMME, et désignent des actions matérielles et des relations sociales ou de parenté. *Roi, lettré, général, militaire*, ne s'y trouvent pas compris. Mais on y voit la figure d'un homme qui se courbe en avant, laquelle a fourni depuis le caractère qui signifie *sujet* ou *ministre*, celle d'un *sorcier*, et quelques autres signes qui tiennent aux notions les plus vulgaires de la sociabilité.

Les noms des PARTIES DU CORPS qui ont obtenu des signes simples sont au nombre de vingt-sept. Deux seulement désignent des parties internes, le *cœur* et les *vertèbres*. Six caractères se rapportent aux *habits*, et le p2.038 plus simple de tous représente ce *pagne* qui semble avoir été partout le premier vêtement des peuples qui sont sortis de l'état de barbarie. Le seul ornement qu'on trouve ici, outre deux sortes de *bonnets*, consiste en *grains enfilés* semblables à ceux dont se parent les sauvages. Du reste, on ne voit rien qui rappelle les ornements de pierres précieuses, ni les instruments de musique, ni les monnaies, ni le verre, ni la porcelaine, toutes choses dont l'invention est bien plus récente, puisque l'histoire en fait connaître l'époque. Ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'on ne trouve le nom d'aucun métal, pas même celui de l'*or* auquel les Chinois rapportent tous les autres, parce que, sans doute, ils l'ont connu le premier. Si l'absence du signe est un indice suffisant qu'ils n'avaient pas encore l'usage de ce métal, qu'on juge du progrès qu'ils pouvaient avoir fait dans les arts à cette époque !

On en peut juger aussi par les noms des meubles, ustensiles, armes et instruments, dont le nombre s'élève à trente-cinq en tout. On y remarque diverses sortes de *vases* de bois ou de terre, des *tables*,

bancs et *coffres* de différente espèce, neuf ou dix signes pour les armes, telles que *flèches, arcs, haches, lances* et *hallebardes*. En fait d'instruments de destruction, l'industrie humaine est toujours d'une merveilleuse précocité. Rien pourtant n'indique dans ceux-ci l'emploi des métaux, sans lesquels les sauvages savent bien les rendre meurtriers. Même a présent le caractère de *hache* porte encore l'image de *pierre*, comme pour rappeler la matière dont les haches étaient faites autrefois. Au reste, l'art militaire paraît p2.039 avoir devancé l'agriculture dans notre vocabulaire, car on n'y trouve ni charrues, ni bêches, ni hoyaux ; seulement une sorte de crible, un vase pour mesurer les grains, et un autre pour les serrer.

Quant aux êtres naturels, cinq quadrupèdes domestiques, le *chien*, le *cochon*, le *mouton*, le *bœuf* et le *cheval* ; et sept animaux sauvages, le *léopard*, le *cerf*, deux sortes de *lièvres*, le *rat*, l'*éléphant* et le *rhinocéros*, sont les seuls mammifères qui aient obtenu des signes simples. Onze caractères appartiennent à la classe des oiseaux ; mais sur ce nombre, l'*hirondelle* et le *corbeau*, l'une hôtesse des habitations de l'homme, l'autre s'attachant à ses restes, sont presque les seules espèces désignées distinctement. Deux signes seulement pour les poissons, un pour ceux qui sont allongés, et l'autre pour ceux qui sont de forme arrondie, prouvent qu'on renfermait alors toutes les espèces de cette classe sous deux dénominations communes. Enfin sept caractères suffisaient pour désigner tous les animaux inférieurs aux poissons. Il y en avait un pour les vers, un autre pour les insectes munis de pieds, un pour les tortues, un pour les grenouilles, deux pour les serpents, et un pour les coquilles, lequel est devenu plus récemment le radical des termes qui ont rapport aux richesses, aux échanges et au commerce. Remarquons comme une singularité, qu'on ne trouve ici aucune mention de ces animaux fantastiques que les Chinois placent à la tête de chaque classe d'êtres animés ; ni de ce dragon qui, suivant l'expression chinoise, est le roi des animaux *dont les os sont à l'extérieur du corps*, c'est-à-dire des insectes ; p2.040 ni de ce phénix, dont la venue est un événement du plus heureux augure, ni

de cette licorne merveilleuse qui ne se montre qu'aux époques fortunées où règnent l'abondance et la paix la plus profonde, et dont l'histoire ne rappelle, dans le cours des siècles, que deux ou trois apparitions tout au plus. Si le genre d'écriture que nous étudions est antérieur à l'origine des fables, rien, sans doute, ne prouve mieux sa haute antiquité.

Le règne végétal est compris tout entier dans vingt-six caractères, la plupart génériques, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre. Tels sont ceux qui désignent les céréales, les arbres, les herbes, les feuilles, les fleurs et les fruits. Le riz et le millet sont au premier rang ; on n'y voit pas encore l'orge et le froment. L'ail et la courge sont les principales plantes potagères qui y ont trouvé place. Le seul arbre qui ait mérité un nom particulier, est le bambou, ce végétal si précieux pour l'économie rurale et domestique des Chinois. On ne s'étonnera pas de ne voir aucun signe simple pour le mûrier, l'arbre à papier, le thé, le vernis, et les autres végétaux dont les usages économiques ou industriels ne remontent qu'à la moyenne antiquité.

Résumons en peu de mots les principaux traits du tableau que nous venons de parcourir, et, parlant de ce principe, que le vocabulaire d'un peuple peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme le miroir de son génie, voyons quelle idée les Chinois nous donnent d'eux-mêmes dans les rudiments de leur écriture. Presque point de religion, nulle idée morale, nulle observation des phénomènes célestes, nulle connaissance de la p2.041 division du temps ; point de villes, de murailles, de temples ; aucune notion des rapports civils, des rangs, des états de la société ; à peine quelques vêtements grossièrement façonnés ; presqu'aucune de ces parures que les peuples barbares recherchent avec tant d'ardeur ; un très petit nombre de meubles et d'ustensiles de bois et de terre ; quelques armes telles que les sauvages en possèdent, et qu'on peut les fabriquer sans le secours des métaux, car l'absence du nom des métaux est l'une des particularités les plus remarquables du tableau que nous traçons ; enfin, un très petit nombre d'animaux les plus communs, de ceux sur lesquels l'homme

doit naturellement jeter les yeux, en commençant à vivre avec ses semblables, et un plus petit nombre de végétaux encore, parmi lesquels deux seulement semblent attester un commencement de culture : tel est le résultat de notre analyse, et ce que nous montre le genre de monuments le plus singulier, et peut-être le plus authentique qu'aucun peuple ait conservé, en nous reportant à un état de choses dont il est impossible qu'aucune chronique ait conservé le souvenir. Nous y voyons les premiers Chinois, à peine sortis de la vie nomade, à peine parvenus au premier degré de la civilisation, dans le dénuement le plus absolu que l'état social puisse comporter ; et, chose remarquable, les deux cents images distribuées en dix ou douze groupes, suivant la nature des objets qu'elles expriment, et considérées isolément, ramènent toujours au même résultat, et conduisent à des conclusions qui se confirment réciproquement, sans que rien vienne les infirmer ou les démentir. On voit que ceux qui employaient ces signes étaient à peu près p2.042 au même degré d'habileté en astronomie, en économie rurale, en histoire naturelle, qu'ils n'étaient ni plus savants, ni plus ingénieux, ni meilleurs qu'il ne convient de supposer une réunion de familles sauvages, sur un sol encore couvert de forêts, dont nulle main n'a fouillé le sein, ni fertilisé la surface. On croirait voir les tribus de la Nouvelle-Zélande ou des îles des Amis, s'essayant, dans l'enfance de la société, aux premiers arts qui marquent la naissance de la civilisation. Mais les Chinois, dans cet état même, avaient déjà conçu l'idée de l'écriture, et ce trait de génie qui leur est particulier, les met seul bien au-dessus des sauvages que je viens de nommer, au-dessus même de beaucoup d'autres peuples, chez lesquels on a poussé assez loin les arts qui procurent les commodités de la vie, sans songer seulement à celui qui est la condition première des progrès de l'intelligence.

En poursuivant l'étude des anciens caractères chinois, on s'aperçoit que l'idée première qui leur avait donné naissance ne tarda pas à être fécondée par les plus heureux développements. D'autres besoins se faisant sentir, et l'art d'écrire venant s'appliquer à des usages auxquels on n'avait pas pensé d'abord, il fallut augmenter le nombre des signes,

et pour cela recourir à de nouveaux procédés : car il ne pouvait pas être question de tracer de nouvelles figures, qui auraient fini par se confondre en se multipliant, et d'ailleurs on avait à peindre des objets sans figures, et il fallait

Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Comment de grossiers dessins auraient-ils permis de p2.043 distinguer un chien, d'un loup ou d'un renard ? un chêne, d'un pommier ou d'un arbre à thé ? Comment surtout auraient-ils pu exprimer les passions humaines, la colère, l'amour ou la pitié et les idées abstraites, et les opérations de l'esprit ? La manière dont on a surmonté ce double obstacle, tout en prouvant qu'on n'avait encore à se féliciter que de bien médiocres progrès dans la culture sociale, fait beaucoup d'honneur au génie des inventeurs. Ils ont exécuté tout ce qui était possible dans leur position : circonstance qu'on n'observe pas assez communément pour la passer sous silence. Ils ont combiné deux à deux ou trois à trois les figures primitives, et ils ont formé par ce procédé une innombrable multitude de signes composés qui offrent des symboles ingénieux, des définitions vives et pittoresques, des énigmes d'autant plus intéressantes que le mot n'en a pas été perdu, et qu'on n'est pas réduit, comme à l'égard des hiéroglyphes égyptiens, à le deviner en s'abandonnant aux rêves de son imagination [1].

Pour les êtres naturels, et pour une foule d'autres objets qui purent y être assimilés, on les classa par familles, à la suite de l'animal, de l'arbre ou de la plante qui en étaient comme le type. Le loup, le renard, la belette et les autres carnassiers furent rapportés au chien ; les diverses espèces de chèvres et d'antilopes, au mouton ; p2.044 les daims, les chevreuils, l'animal qui porte le musc, au cerf ; les autres ruminants, au bœuf ; les rongeurs, au rat ; les pachydermes, au cochon ; les solipèdes, au cheval. Le nom de chaque être naturel se

[1] La date de ce Mémoire suffit pour empêcher toute application équivoque de cette observation. On sent bien qu'elle ne saurait porter sur la découverte toute récente de M. Champollion le jeune, relativement au petit nombre des hiéroglyphes qui ont été pris comme *signes de sons*, et employés avec une valeur phonétique.

trouva ainsi formé de deux parties, l'une qui se rapportait au genre, l'autre qui déterminait l'espèce par un signe indiquant ou les particularités de conformation, ou les habitudes de l'animal, ou les usages qu'on en pouvait tirer. Par cet ingénieux procédé, se trouvèrent formées de véritables familles naturelles, qui, à quelques anomalies près, pourraient être avouées des naturalistes modernes, et où les dénominations spécifiques semblent les essais de la nomenclature binaire de Linnéus, et en ont presque tous les avantages.

Quant aux notions abstraites et aux actes de l'entendement, la difficulté était plus grande, et elle ne fut pas moins ingénieusement éludée. Pour peindre la *colère*, on mit un *cœur* surmonté du signe d'*esclave*. Pour l'*entraînement* ou la *séduction*, l'image de *femme* avec celles de *parole* et de *filet*. Une *main* tenant le symbole de *milieu*, désigna l'*historien*, dont le premier devoir est de n'incliner d'aucun côté. Les images de deux *hommes* signifièrent *saluer*, s'ils se regardaient ; *se séparer*, s'ils se tournaient le dos ; *suivre*, s'ils étaient placés l'un derrière l'autre. Pour exprimer l'idée d'*ami*, on plaça deux images de *perles* à côté l'une de l'autre : il est si difficile de rencontrer deux perles exactement appareillées ! J'ai dit que les Chinois étaient encore bien peu civilisés quand ils inventèrent cette écriture composée : j'en citerais pour preuve l'idée malheureuse de p2.045 rapporter à l'image de *femme*, les mots qui peignent les défauts, les vices et les imperfections morales. Un tel usage, qui subsiste encore aujourd'hui, atteste bien l'un des préjugés les plus ordinaires aux peuples barbares. Ainsi cette image répétée deux fois signifia *dispute* et trois fois, *désordre* ou *immoralité.* Véritablement on trouve aussi sous cette classe les termes qui signifient *beauté, charmes extérieurs, tendresse maternelle, repos*. Il y a une foule de ces mots composés qu'il est intéressant d'analyser. Les missionnaires en ont cité quelques-uns, mais ils sont loin d'avoir épuisé la matière, ou même de l'avoir étudiée sous le rapport le plus curieux. On ne saurait compter les traditions, les allusions, les rapprochements inattendus, les traits piquants et épigrammatiques qui sont ainsi renfermés dans les

caractères composés, et il est impossible d'imaginer combien on pourrait en faire jaillir de lumières sur les anciennes opinions morales ou philosophiques des peuples primitifs de l'Asie orientale. Il suffirait d'étudier avec soin, et en se garantissant de l'esprit de système, ces expressions symboliques où les Chinois se sont peints sans y penser, eux, leurs mœurs et tout l'ordre de choses dans lequel ils vivaient, et que l'histoire nous fait si imparfaitement connaître, parce qu'il date d'un temps où il n'y avait pas encore d'histoire.

La paléographie chinoise n'est pas l'étude des formes variées que le caprice a fait prendre aux lettres, moins encore l'étude des abréviations et des ligatures, des accents et de la ponctuation : c'est véritablement l'étude p2.046 des anciennes traditions, des vieux usages, des mœurs antiques. C'est sous ce rapport qu'elle mérite une attention toute particulière ; car l'histoire des mots n'a droit à nous intéresser qu'autant qu'elle conduit à l'histoire des choses.

@

Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise [1]

@

p2.047 C'est une chose que personne, jusqu'à présent, n'a révoquée en doute, et qui a été posée en principe et répétée mille fois par tous ceux qui ont fait de la langue chinoise l'objet de recherches suivies ou de discussions passagères, que cette langue est entièrement formée de monosyllabes, et qu'on n'y fait aucun usage de la réunion de plusieurs syllabes en un même mot. Tous les missionnaires, tous les philologues et tous les voyageurs sont d'accord sur ce point, dont je vais néanmoins essayer de démontrer la fausseté. Quels que soient le nombre et l'autorité des écrivains que j'entreprends de combattre, j'espère ne point encourir le reproche de témérité, en m'appuyant de raisonnements qui feront voir que l'opinion généralement reçue est inexacte, ou même absolument erronée, à bien approfondir la matière. Exposons d'abord ce qu'on doit entendre par l'expression de *monosyllabe*, et voyons si, dans aucun temps et dans aucune contrée, p2.048 il a existé ou pu exister un idiome qui méritât cette qualification.

Une langue dont tous les mots seraient composés d'une consonne simple unie a une voyelle pareillement simple, dont les expressions n'admettraient aucune désinence grammaticale, et ne pourraient en aucun cas se réunir pour former un sens unique, dans laquelle enfin les idées primitives, et les noms des principaux objets qui frappent nos sens, seraient rendus par des mots invariables, incapables de groupement et d'allongement ; une telle langue serait vraiment *monosyllabique*. Mais si l'on s'en tient aux conséquences rigoureuses d'une telle définition, le chinois ne satisfait pas plus à toutes ces conditions qu'un autre idiome quelconque, ainsi qu'il est aisé de le

---

[1] Cette dissertation, écrite en latin, a été insérée dans le tome III îles *Fundgruben des Orients* (*Mines de l'Orient*, Vienne, 1813-14). On y avait joint une planche contenant quelques exemples de groupes de caractères répondant à des termes polysyllabiques

démontrer.

En premier lieu, un assez grand nombre de mots chinois qui commencent par une consonne, peuvent prendre une aspiration forte qui ôte à cette consonne son caractère de simplicité. En effet, *p'h, t'h, k'h*, ne peuvent se prononcer comme *p, t, k*, d'une seule articulation, et il faut nécessairement placer, entre la consonne et l'aspiration, un court intervalle que représenterait assez bien le *e* muet français, si l'usage le permettait. On peut dire à plus forte raison la même chose des consonnes réellement doubles qui commencent un grand nombre de mots chinois, telles que *tch, tchh, ts, ths*. Il est bien certain qu'elles sont, dans la réalité, divisées par un *e* muet en deux parties qui s'articulent séparément, et sont chacune une consonne bien distincte.

On peut très facilement étendre aux voyelles ce que p2.049 je viens de dire des consonnes, et il est même aisé d'en fournir des exemples plus nombreux et plus frappants. Un assez petit nombre de mots chinois finissent par une voyelle simple comme *a, e, i, o, ou, u* : les autres se terminent par des diphtongues ou des triphtongues, telles que *aï, ao, ia, io, iao, ieou ioueï*, ou par des sons nasaux comme *ang, ing, oung, iang, ioung*, etc. Tous ces sons s'éloignent également de la nature des voyelles simples, et les mois *y-a-o, t-cha-o p-hi-e-ou, ts-hi-a-o*, avec quelque rapidité qu'on les suppose prononcés, sont pourtant des composés de plusieurs syllabes, si l'on veut bien prendre le mot de syllabe dans un sens un peu mieux défini que celui qu'on lui donne d'ordinaire à la tête des abécédaires et des rudiments.

Mais, pour ne point trop longtemps m'arrêter à des choses de peu de conséquence, et de peur de m'exposer au reproche de mettre des chicanes puériles à la place de raisonnements concluants, en refusant la qualité de monosyllabes à des mots composés de voyelles ou de consonnes complexes, je vais passer à des considérations plus importantes, et faire voir, par de preuves irréfragables, que les caractères chinois se réunissent souvent plusieurs ensemble pour exprimer des noms et des idées simples, et forment, par leur jonction, des expressions qui sont composées de *caractères*, comme les mots

des langues latine ou française sont composés de *syllabes*. Cette réunion peut avoir lieu de plusieurs manières, sur chacune desquelles il est nécessaire de dire quelques mots.

Avant tout, il faut avouer que tous les caractères, sans exception, ont une prononciation qui consiste en p2.050 un mot très court, et quoique souvent complexe, monosyllabique pourtant, à prendre cette expression dans son acception vulgaire, et que l'on ne trouve jamais plusieurs syllabes, au moins suivant l'idée communément attachée à ce mot, réunies pour exprimer le son d'un caractère. Mais comme un certain nombre de caractères pris séparément n'ont aucun sens, et n'acquièrent une signification que quand ils sont doublés ou groupés, on trouve déjà dans ces caractères de véritables éléments syllabiques, dont la réunion constitue des mots dissyllabes. Le nombre en sera plus grand encore si l'on y joint ceux qui ont bien un sens particulier, mais qui le perdent en composition, et qui signifient une chose quand on les emploie séparément, et une autre chose quand ils sont groupés. Citons quelques exemples de ces différents genres de polysyllabes.

Fangfo est un mot chinois qui signifie *représenter*, *être semblable* ; il s'écrit avec deux caractères, dont le premier se prononce *fang*, et le second *fo* [1]. Ces deux caractères n'ont pas de signification distincte. Seulement le premier est rendu dans quelques dictionnaires par *être semblable* ; mais le dernier n'a aucun rapport avec le sens du composé, puisque c'est le même caractère dont les Chinois se sont servis pour abréger le nom du dieu *Bouddha.* Bien plus, les caractères du mot *fangfo* peuvent être remplacés par d'autres, et le même mot prononcé peut s'écrire de six autres manières [2], avec des p2.051 caractères tous différents entre eux, et sans analogie avec le sens du composé, quoique ce dernier doive toujours s'entendre et se prononcer de la même manière. *Tchheoutchhang* (frustrer), s'exprime de quatre manières,

---

[1] Ces deux caractères sont de la clef 9e, le premier avec quatre, et le second avec cinq traits.

[2] On peut en remplacer la clef par la 60e, la 61e, la 54e, la 100e, ou la supprimer tout à fait à volonté.

avec des caractères qui n'ont pas de rapport les uns avec les autres. *Peting* (homme oisif, sans emploi), *lingting* (trompé dans ses espérances), *phanghoang* (timide, troublé), *pangoung* (obstinément), et un nombre presqu'infini d'autres sont rendus dans l'écriture par des caractères qui ne signifient rien en eux-mêmes, et qui, comme les syllabes des autres langues, n'ont de sens que dans la composition.

Bayer me paraît être le seul qui ait soupçonné quelque chose de cette propriété singulière de certains caractères chinois, sur laquelle on ne trouve ailleurs aucun détail.

> « A bien prendre les choses, dit-il [1], les Chinois ont encore des polysyllabes ; mais parce qu'ils distinguent les syllabes par les caractères, on les regarde comme des monosyllabes.

Bayer ne joint aucune preuve à son assertion, et n'entre dans aucune explication. Si je ne croyais pas les exemples que je viens de rapporter suffisants pour en montrer la vérité, il me serait aisé d'y en ajouter beaucoup d'autres. Mais, dans l'intention où je suis d'aborder quelques questions relatives à la grammaire chinoise, je ne ferai plus sur ce sujet qu'une conjecture, qui découle naturellement de ce que je viens de dire, et qui tient au fond de la matière que je traite.

Quelques écrivains, parmi lesquels Fourmont occupe p2.052 le premier rang, ont considéré la langue chinoise comme étant l'invention de quelques philosophes qui en ont par la suite communiqué l'usage à leur nation, et regardant les caractères comme antérieurs aux mots, et par conséquent l'écriture comme préexistante au langage, ils ont fait, des termes de la langue parlée, l'expression des caractères ou leur *nom*, si j'ose ainsi parler : en cela ces auteurs me semblent avoir interverti l'ordre naturel. Effectivement, si les choses s'étaient passées ainsi, il ne serait pas étonnant que la langue entière se composât de monosyllabes, puisqu'elle aurait été formée de toutes pièces par des gens instruits, d'après les principes qui leur eussent paru les plus convenables. Mais qui voudra croire qu'aucune langue ait jamais été

---

[1] *Museum Sinicum præf.*, p. 106.

formée de cette manière, ou qu'une langue formée de cette manière ait pu être adoptée par le peuple ? N'est-il pas beaucoup plus vraisemblable de supposer qu'il y avait chez les Chinois, avant l'invention des caractères, une langue populaire composée de mots, sinon tous monosyllabiques, au moins très courts, comme on les trouve chez beaucoup de nations barbares ? Cette langue aura été adoptée par les inventeurs de l'écriture pour servir de prononciation aux caractères, et pour que les gens instruits pussent s'entendre avec le vulgaire. On est porté à croire que les choses ont dû se passer ainsi, quand on considère les polysyllabes dont j'ai exposé plus haut la nature, et quand on fait attention au nom de l'une des six règles d'après lesquelles se forment les caractères : je veux parler de celle qu'on appelle *kiaï-yin* (explication du sou), ou *hing-ching* (figurant la voix), et suivant laquelle p2.053 un caractère est composé de deux parties, dont l'une détermine le sens, et dont l'autre fait connaître le son [1]. Voyons à présent comment les formes de la grammaire chinoise donnent naissance à des mots de plusieurs syllabes.

On regarde presque universellement la langue chinoise comme entièrement dépourvue de règles grammaticales. De cette pauvreté, les uns ont déduit l'ancienneté de la langue, les autres la barbarie de la nation qui la parle : conséquences erronées d'un principe bien faux, puisque des langues très anciennes ont une grammaire très compliquée, tandis que les langues de certains peuples sauvages, comme les Lapons, fourmillent de règles et de difficultés. D'ailleurs, il n'y a rien de plus faux que ce qu'on a coutume de dire, que le chinois manque de méthode grammaticale : les rapports des mots, les cas, les nombres, les genres, les modes, les temps, les personnes, s'y distinguent, autant qu'il est nécessaire, par des articles, des pronoms, des désinences, des augments, comme dans les autres langues, et surtout par la position relative des différentes parties de la phrase ; et quoique les mêmes termes servent souvent à représenter les noms, les adjectifs et les verbes, on y distingue toujours les parties du discours

[1] Voyez *Éléments de la grammaire chinoise*, p. 3.

assez facilement, pour n'être jamais embarrassé à la lecture.

Les Chinois ne sont pas entièrement privés d'articles, ou du moins on observe, sous le rapport de la nature et de l'usage, une grande analogie entre les articles des autres langues et les particules indicatives, p2.054 démonstratives, déterminatives et numérales qu'on place entre les noms de nombre et les substantifs. *Yetche* est un article postposé pour rappeler un sujet dont on a déjà parlé. *Tchitche* est l'article qui convient aux noms verbaux. Dans le style familier, on ne dit jamais, ou que très rarement, *yi jin, eul jin, san jin, un homme, deux hommes, trois hommes*, mais *yi-ko jin, eul-ko jin, san-ko jin*, en ajoutant la particule *ko* qui ne signifie rien, mais qui sert seulement à marquer la numération. On peut voir, dans les grammaires chinoises, quelques détails sur les particules numérales ; le nombre en est très considérable, et il n'est presque pas un genre d'objets qui se comptent, qui n'ait la sienne propre. La particule *ti*, qui se met devant les noms de nombre, et fait les nombres ordinaux, se rapproche encore davantage de la nature des articles.

La plupart des substantifs se reconnaissent aisément. Quelques-uns, qui pourraient être pris pour des verbes, s'en distinguent par l'addition d'autres substantifs, ou des particules *serviles* dont je parlerai plus bas. Le *genre* se découvre par la nature des objets, comme dans beaucoup d'autres langues ; par exemple, en anglais. Quant au *nombre*, on le marque très rarement, quoiqu'il soit toujours aisé de l'énoncer au moyen des particules *tchoung, kiaï, teng*, et autres qui indiquent la pluralité. Mais ces particules, qui sont d'un assez grand usage dans le discours familier, ne se trouvent presque jamais dans les livres. Pour les *cas*, on les exprime par des particules additionnelles, affixes ou préfixes, qui, dans la langue parlée, représentent parfaitement bien les désinences des p2.055 autres langues ; et, si l'on veut effacer les différences, en apparence si tranchées, qui séparent le chinois des autres langues, on n'aura qu'à écrire les particules avec le *thème* du mot, comme on a coutume de rattacher en latin ou en grec les désinences au radical ; on aura alors les substantifs chinois déclinés de

la manière suivante :

Nominatif,	*jin*, *jinye*,	l'homme.
Génitif,	*jintchi*, *jinti*,	de l'homme.
Datif,	*iujin*,	à l'homme.
Vocatif,	*yajin*, *jino*,	ô homme.
Ablatif,	*iujin*,	de l'homme.
Relatif,	*jintche*, ou *jinyetche*,	l'homme qui.

L'accusatif se marque souvent en plaçant le mot après le verbe qui le gouverne, et le génitif, comme en anglais, en mettant le substantif régi avant celui qui régit, par exemple, *cha jin*, tuer un homme ; *jin theou* ou *jinti theou*, tête de l'homme, etc.

On peut objecter que, dans l'exemple précédent, le substantif demeure immuable dans les différents cas, et toujours distinct de la marque du rapport. Mais nous observons la même chose dans les langues turque, mongole et mandchoue, où les désinences qui servent à marquer les cas sont distinctes du *thème* du substantif auquel on les ajoute. Nous trouverions la même chose dans toutes les langues, si, par un effet du temps et de l'usage, le radical ne venait à s'unir avec la marque du cas pour ne plus former avec elle qu'un mot, où ce même radical ne se retrouve pas toujours tout entier.

Il n'y a rien à dire de particulier sur les adjectifs. Outre les mots qui conservent toujours le sens et la qualité p2.056 d'adjectifs, il y a aussi des verbes qui peuvent exprimer des qualités, selon la place qu'ils occupent dans la phrase, ou par l'addition de certaines particules. Les pronoms n'offrent non plus rien de remarquable.

Dans les verbes, comme dans les substantifs, le radical reste toujours inaltérable, sans distinction de modes, de temps, de nombres ou de personnes. On marque tous ces différents objets, quand il est nécessaire de le faire, par l'addition de particules auxiliaires. Ainsi de *cha*, tuer, on fait *chatchi*, tuer, plus expressément ; *chatche*, tueur, tuant, etc. Les Chinois négligent presque tout le reste comme entièrement inutile.

Les adverbes chinois se terminent en *jan*, comme les adverbes

français en *ment*, et les adverbes allemands en *lich*. Exemple : *ki*, prompt ; *kijan,* promptement ; *meng*, fier ; *mengjan*, fièrement, etc. Beaucoup d'adverbes sont formés d'une syllabe redoublée, comme *yingying*, en allant et venant ; *hiunhiun*, joyeusement ; *kiangkiang*, courageusement, etc. Et il faut remarquer que bien souvent le sens de la syllabe simple n'a point de rapport avec celui de l'adverbe qu'elle constitue quand elle est ainsi répétée. Un grand nombre d'adverbes onomatopées, sont aussi formés de syllabes doublées, mais qui n'ont pas séparément de signification particulière ; tels sont *kiaïkiai*, voix d'oiseaux qui s'accordent ; *kouokouo*, bruit d'eaux qui coulent ; *mimi*, regorgement d'eau ; *saosao*, peu à peu ; *thithi*, en sautant légèrement, etc. Les conjonctions, les prépositions et les interjections sont en chinois, comme dans la plupart des langues, des mots très courts qui n'offrent rien de particulier.

p2.057 Les noms d'un grand nombre de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, d'insectes, d'arbres, de plantes et de choses inanimées, sont de véritables polysyllabes, soit qu'ils expriment des qualités extérieures en formant des épithètes, soit que des mots anciens, originairement polysyllabiques, ou des mots étrangers adoptés par les Chinois, aient été rendus par des caractères sans signification particulière. C'est là la troisième sorte de polysyllabes dont je parlais au commencement de ce mémoire. Il est encore d'usage d'ajouter à des mots qui ont un sens déterminé, certaines particules absolument insignifiantes, ou qui perdent dans la composition leur sens primitif, et qu'on peut employer ou supprimer arbitrairement, sans que la signification du mot auquel on les ajoute en soit aucunement altérée. Tels sont les mots *tseu*, fils, ou *jin*, homme ; *theou*, tête ; dans les exemples suivants : *khi*, jeu ; *khitseu*, id. ; *'ai*, armoise ; *'aïtseu*, id. ; *niu*, femme ; *niujin*, id. ; *fou*, dame ; *foujin*, id. ; *ji*, soleil ; *jitheou*, id., etc. [1] Souvent on double une syllabe sans que cette réduplication ajoute rien au sens ; c'est ainsi qu'on dit *koko*, pour *frère*, ou *monsieur* ; *yeye*, pour *mon père*, comme chez nous *papa* ; *mama*, pour grand'mère (maman) ; *chouchou*, pour

[1] Voyez *Éléments de la grammaire chinoise*, p. 108 et suiv.

beau-frère, etc. On rassemble d'autre fois des mots synonymes ou presque synonymes, qui n'ajoutent rien à l'idée, mais qui servent seulement à allonger le mot, comme si, contre l'opinion commune, les Chinois avaient de l'éloignement pour les monosyllabes. Ainsi de *nou*, esclave, et *pi*, servante, on forme *noupi*, femme esclave ; de *khi* et de *kaï*, qui signifient p2.058 presque indifféremment *un mendiant, khikaï*, qui a le même sens ; de *hian* et de *kiu*, *hiankiu*, oisif ; de *taï* et de *man, taïman*, négligent ; de *tchi* et de *hoeï*, pénétration ; et une foule d'autres, car les caractères, dans les styles *kouan hoa* (mandarinique), et *siao sieï* (vulgaire), et même dans le *wen tchhang* (style oratoire), ne s'emploient guère que groupés deux à deux, ce qui fait une des principales difficultés de la langue.

Il n'est donc pas très étonnant de trouver un grand nombre de polysyllabes dans les vocabulaires rédigés par Kircher, Parkinson, Anderson, et quelques autres aussi peu instruits de la langue chinoise, puisqu'en demandant à un Chinois non lettré les noms des objets les plus simples, il est impossible qu'il ne se rencontre dans ses réponses un grand nombre de mots qu'on devra prendre pour de véritables polysyllabes, si l'on ne considère que la langue et l'oreille sans avoir égard aux caractères. Les meilleurs dictionnaires rédigés par les missionnaires contiennent pareillement une quantité considérable d'expressions composées de diverses natures, et c'est même le soin que les auteurs ont pris de les recueillir dans leurs lectures, qui rend leurs travaux en ce genre d'une plus grande utilité. La connaissance des sens que chaque caractère, pris isolément, peut avoir dans une phrase, serait d'un secours médiocre si l'on n'y joignait celle des valeurs qu'il acquiert comme élément d'un terme polysyllabique ; de telle sorte qu'un vocabulaire de 40.000 mots où l'on n'expliquerait que les sens particuliers des radicaux monosyllabiques, serait, pour les besoins des étudiants, fort inférieur à un dictionnaire de trois ou p2.059 quatre mille caractères, où l'on se serait attaché à faire connaître toutes les acceptions nouvelles que ces caractères peuvent prendre en se combinant deux à deux ou trois à trois. C'est même, il faut le dire, un

défaut dans les dictionnaires classiques des chinois, que l'on y insiste un peu trop sur les acceptions de la première espèce, et que l'on y néglige un peu trop les autres. Mais il y a à la Chine des glossaires très étendus des mots doubles ou *conjugués* et l'on rendrait un vrai service aux personnes qui lisent des ouvrages de littérature et de poésie, en dépouillant ces sortes de *trésors*, et en en distribuant les matériaux dans quelque dictionnaire du genre de celui du père Basile de Glemona. J'achèverai de démontrer le peu de fondement de l'opinion qui refuse aux Chinois l'usage des mots de plusieurs syllabes, en transcrivant quelques lignes prises au hasard dans les livres. La seule précaution à prendre pour y reconnaître la présence des termes de cette espèce, c'est de ne faire nulle attention à la division par caractères, et de n'avoir égard qu'à la valeur des syllabes, en réunissant ensemble celles qui concourent à un sens unique, et en groupant les particules et les signes des rapports autour du thème ou radical auquel ils appartiennent, comme on le fait à l'égard des autres langues.

Thiantchu king (Cæli) Domini oratio.

Tsaï thian 'oteng foutche, 'oteng youan 'eul ming
Ines cœlo noster pater, nos cupimus tuum nomen

kianching, 'eul koue linke ; 'eul tchi
sanctificari, tuum regnum advenire, tuam voluntatem

tchhinghing in ti jou iu thianyan ; 'oteng wang eul
fieri in terra sicut in cœlo ; nos speramus te p2.060

kinji iu 'o 'o jiyoung liang, 'eul
hodie daturum nobis nostrum quotidianum panem, et

mian 'o tchaï, jou 'o ye mian fou
dimissurum nostra debita, ut nos etiam dimittimus debentibus

'o tchaïtche. Yeou pou 'o hiuhian iuyeoukan, naï khieou
nobis debita. Et non nos inducas tentationi, sed libera

'o iuyoungou. Yameng.
nos malo. Amen.

Kiuntseu khiu jinou, houtching ming ?
Philosophus amovendo pietatem, adimpletue nomen ?

Kiuntseutchi tao feï 'eul yin : fou foutchi iu
Sapientis lex ampla atque recondita : viri fœminæ rudes

khoyiyu tchiyan : ki khi tchiye, soui
possunt (accedere) scientiam : pervenire ejus summum, etsi

chingjin, ye yeou so poutchiyan.
sanctus, adhuc erit quod ignoret.

Tseu youeï : Hoeïye, feï tsou 'otcheye : iu'o yon,
Confucius ait, Hoeï, haud adjuvabat me : meis verbis,

wou so pouyouei.
nihil quod injucundum (haberet).

... Youanlaï tchiyi'weï siaotsieï chi Woufoung, pou chi
... Porro illa puella erat Woufoung, non erat

Woukiao ; Souyeoupe nali tchitao ? Tchi jintso
Woukiao ; Souyeoupe qui scivisset ? Tantum cognoscebat

yiko. Laï kian chi, tsingchin youngyo ; Kianliao
unam. Veniendi visum tempore [1], animo perturbabatur, Visam

heou poukio tsinghing sojan etc.
post [2], sine sensu fervor (ejus) sedatus, etc.

Maintenant il me paraît difficile de faire voir une différence réelle entre les mots chinois devenus polysyllabiques par la composition ou l'addition des formes p2.061 grammaticales, et les termes des autres langues qui pour la plupart doivent leur allongement aux mêmes causes. Que deviendra alors la prétendue famille de langues monosyllabiques, dans laquelle certains philologues systématiques ont voulu comprendre les langues des Chinois, des Tibetains, des Japonais et des habitants de l'Inde ultérieure ? Ne peut-on pas dire que les auteurs de cette distinction ont été trompés par les apparences, et ont

---

[1] *Quum ad videndam puellam properaverat.*
[2] *Postquam puellam conspexit.*

eu plus d'égard à la forme extérieure qu'à la nature intime de langues qu'ils ne connaissaient pas ? C'est ce qui arrivera toujours quand on voudra construire des systèmes sans avoir suffisamment examiné les faits sur lesquels on les appuie, et tirer des conséquences générales sur les langues, de documents inexacts, tronqués ou mal présentés. Ne juger que les matières qu'on a étudiées est une loi que les auteurs de traités généraux sur les langues n'observent pas assez exactement ; l'erreur qui consiste à regarder le chinois comme rigoureusement monosyllabique, en est une preuve ; et c'en est une autre que le préjugé qui refuse à cette langue toute méthode et toutes règles grammaticales, et qui l'assimile aux idiomes les plus informes des sauvages de l'Amérique. Cette opinion tient uniquement à l'ignorance où l'on a été jusqu'ici des véritables procédés de la grammaire chinoise, ainsi que nous aurons occasion de le faire voir dans un ouvrage particulier. [1]

@

[1] J'ai rempli cet engagement dans mes *Éléments de la grammaire chinoise*, publiés en 1822. Voyez surtout le résumé de la doctrine grammaticale, dont j'ai jeté les premiers fondements, p. 166 de ces *Éléments*.

Plan d'un dictionnaire chinois,

avec des notices de plusieurs dictionnaires chinois manuscrits, et des réflexions sur les travaux exécutés jusqu'a ce jour par les Européens, pour faciliter l'étude de la langue chinoise [1]
(1814)

@

p2.062 Lorsqu'en 1811 je fis paraître mon *Essai sur la langue chinoise,* où je donnais quelques morceaux extraits d'ouvrages chinois encore inédits, et où j'annonçais des traductions littérales de livres de Confucius, dont on n'avait encore que des versions *paraphrastiques*, je crus devoir avertir les lecteurs que les travaux dont je leur offrais le résultat m'avaient coûté beaucoup de peine et de temps, parce que j'avais été privé de l'usage des p2.063 dictionnaires interprétés en langues européennes, que les missionnaires ont composés en assez grand nombre, mais dont aucun, jusqu'alors, n'avait été à ma disposition. J'exposai comment, à l'aide de ceux des ouvrages chinois dont nous possédons des versions ou des paraphrases, j'étais parvenu, en comparant ces dernières avec les originaux, à en extraire un nombre de mots expliqués assez grand pour entendre passablement bien les définitions des dictionnaires entièrement chinois, et d'autres livres non traduits. Mon intention, en entrant dans ce détail, n'était pas de relever le mérite de mes travaux par l'énumération des obstacles que j'avais eus à surmonter dans l'étude de cette langue difficile, mais de me prémunir contre une critique sévère, et de faire excuser quelques-unes des fautes qui auraient pu m'échapper, en présentant le tableau des moyens insuffisants que j'avais eus à ma disposition. C'est peut-être à

---

[1] Le morceau qu'on va lire, et où j'expose le plan que j'aurais voulu suivre dans la composition d'un trésor de la langue chinoise, a été imprime en 1814 et formait un petit volume in-8°. Mais avant qu'il pût être distribué, un accident fâcheux survenu à l'imprimeur, causa la destruction de la plus grande partie de l'édition, et à peine une douzaine d'exemplaires restèrent entre mes mains. Les détails bibliographiques que j'y avais réunis, et quelques vues que j'y avais exposées, ayant fait rechercher cet opuscule par les amateurs de la littérature chinoise, je me suis décidé à le faire entrer dans cette collection, sans y apporter d'autre changement que la réforme de quelques articles relatifs à des ouvrages dont je n'avais pas eu connaissance d'abord, et que j'ai pu me procurer depuis.

cette précaution que je fus redevable de l'indulgence que témoignèrent pour le résultat de mes efforts d'habiles philologues, bien en état d'y apercevoir et d'y relever des erreurs.

À ce dénuement, qui retarda considérablement mes progrès, et dont je ne pus m'empêcher de me plaindre avec amertume, a succédé une abondance que j'aurais à peine osé espérer, et je la dois en grande partie à l'un des savants qui cultivent la littérature chinoise avec le plus de succès. Bien différent de ces hommes que la conscience de leur faiblesse rend attentifs à fermer l'entrée d'une carrière qu'ils voudraient se réserver, à tous ceux qui pourraient la parcourir plus dignement qu'eux, M. Klaproth a bien voulu mettre à me procurer les secours dont p2.064 j'avais besoin, tout le zèle et les soins qu'on avait lieu d'attendre d'un savant comme lui, supérieur à tout sentiment de rivalité. Grâce à ses dispositions obligeantes, j'ai été prévenu à temps de la mise en vente de deux dictionnaires manuscrits précieux, et j'ai pu en faire l'acquisition. Plusieurs autres se sont joint à ceux-là, et c'est sur cette petite collection que je vais donner quelques détails bibliographiques, en y joignant des réflexions propres à faire apprécier ce que les Européens ont entrepris jusqu'à ce jour dans la vue de répandre l'étude du chinois, et à déterminer ce qui leur reste à exécuter pour y parvenir.

§ I. Dictionnaires chinois composés jusqu'a ce jour par les Européens

@

On ne doit point accuser les missionnaires si l'Europe est encore dans l'attente d'un dictionnaire [1] qui puisse rendre la littérature chinoise plus généralement accessible qu'elle ne l'a été jusqu'à présent ; leurs plus anciens essais en ce genre remontent aux premiers temps de la mission. Le célèbre Matthieu Ricci paraît être le premier qui ait composé un dictionnaire chinois avec une interprétation en langue

[1] La première édition de cet opuscule a précédé de près d'un an la publication du Dictionnaire chinois-latin du père Basile.

européenne [1], à moins qu'on ne veuille donner la priorité à un ouvrage du père J. Cobo, qui porte p2.065 un titre presque énigmatique [2], et dont aucun exemplaire n'a jamais été apporté en Europe. Kircher, qui parle de l'ouvrage du père Ricci [3], dit qu'il en possédait un exemplaire, et qu'il l'aurait volontiers publié, si l'on eût pu en faire les frais. On doit sans doute regretter que le manuscrit du père Ricci ne se soit pas retrouvé ; mais quant à l'édition qu'en eût donnée Kircher, on peut douter qu'elle eût été d'une grande utilité. Il faut pour publier un dictionnaire, et surtout un dictionnaire chinois, une grande connaissance de la langue, un esprit méthodique, et l'habitude de ce genre de travail, trois choses que l'auteur de la *Chine illustrée* ne possédait pas à un degré fort éminent.

Le père Collado, auteur de plusieurs bons livres sur la langue japonaise, est indiqué par Léo Allatius [4] comme étant l'auteur d'un *Dictionnaire de la langue chinoise, avec une explication latine et espagnole, en caractères chinois et latins*, imprimé à Rome, 1632, in-4°. Cette indication est bien certainement fausse, quant à l'impression de l'ouvrage ; mais il n'est pas impossible que Collado ait effectivement rédigé un dictionnaire chinois, et l'ait envoyé à la *Propagande* pour y être imprimé. Cependant il me paraît encore plus naturel de supposer qu'Allatius aura pris pour un dictionnaire chinois, le dictionnaire japonais [5] qui parut effectivement p2.066 cette année 1632, mais sans caractères chinois. Il y a eu une méprise du même genre au sujet d'un dictionnaire en trois volumes, où les caractères chinois étaient ramenés à l'ordre des éléments de notre écriture, et que le père Trigault avait, dit-on, *fait imprimer* à la Chine, *excusum in Sinis*. On ajoute que l'auteur avait l'intention d'en faire paraître une seconde édition augmentée de quelques volumes, *aliquot voluminum decadibus*. Mais

---

[1] *Scripsit lingua sinica* Calepianum *europæo-sinicum.*

[2] *Lingua sinica ad certam revocata methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus, generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu vocabularium sinense.*

[3] *China illustrata*, p. 118.

[4] *Apes Urbanæ*.

[5] *Dictionarium sive thesauri linguæ japonicæ compendium*, 1632, in-4°.

l'ouvrage en question n'est autre chose qu'un syllabaire latin-chinois en trois parties, que ce missionnaire a fait graver à la manière chinoise sous le titre de *Si jou eul mou tseu*, et dont on possède plusieurs exemplaires à la Bibliothèque du Roi. Ce livre ne pouvait être bon que pour des Chinois qui voudraient apprendre à épeler le latin, et l'on peut croire qu'il ne sera jamais d'un grand usage.

Après les troubles qui accompagnèrent la destruction de la dynastie des Ming, et l'établissement, de celle des Thsing ou des Mandchous, la mission de la Chine ayant pris un nouvel accroissement et une plus grande consistance, il devint nécessaire de multiplier les ouvrages élémentaires, afin de faciliter aux missionnaires l'exercice de leurs fonctions apostoliques et des emplois qu'ils obtenaient à la cour de Peking. C'est à celle époque que Gabriel Magaillans fit un *Traité des lettres et de la langue chinoise, pour ceux qui viennent prêcher dans cet empire*. Ce qu'il dit lui-même de ce traité [1], ne suffit pas pour faire connaître si c'était un vocabulaire ou une grammaire. Le père Alvarez Semedo avait aussi rédigé un p2.067 dictionnaire très étendu et double, chinois-portugais et portugais-chinois, mais la mort l'empêcha d'y mettre la dernière main. On ne sait rien de particulier sur le travail du père Chr. Herdtrich, dont le grand vocabulaire chinois-latin avait été mis sous presse, suivant Couplet ; c'est sans doute pour quelqu'un de ces vocabulaires destinés à l'impression qu'avaient été rédigés ces *index* dont on a quelques exemplaires en Europe, et dont deux ont en particulier fixé l'attention de M. Montucci qui les a décrits sous le titre assez singulier de *Jumeaux* [2]. Quelque temps après, et sous le règne nommé Khang-hi, le père Bouvet composa un petit vocabulaire chinois-français qui se trouvait il y a quelques années à la Bibliothèque du Mans, et qui a passé depuis dans celle de l'Institut. Le père Parrenin et plusieurs autres missionnaires français, espagnols ou italiens, s'exercèrent sur le même sujet, et rédigèrent différents dictionnaires plus ou moins estimables, parmi lesquels on doit distinguer un

---

[1] *Nouvelle Relation*..., p. 91.
[2] *The Chinese Twins : a Parallel*, etc., p. 27 et suivantes.

vocabulaire, composé par les pères Prémare et Hervieu, qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi à Paris, et une traduction chinoise du *Vocabulario della Crusca*, en 3 vol. in-fol. que possède M. Montucci, un beau dictionnaire latin-chinois-mandchou, pareillement en 3 vol. in-fol., et celui du père Fr. Diaz, dont on conserve une copie dans la Bibliothèque de Berlin. Ce dernier, suivant la notice qu'en a donnée Lacroze [1], contient p2.068 598 pages à trois colonnes, et 7.160 caractères rangés par ordre alphabétique et expliqués en espagnol. Les caractères chinois et l'écriture espagnole y sont également bien peints ; mais les explications ne paraissent pas y être détaillées, à en juger par les expressions de Lacroze [2]. Je rapporte en note le titre de ce dictionnaire [3]. J'ignore ce qu'est devenue une autre copie du même dictionnaire du père Fr. Diaz, revue par le père Antoine Diaz et d'autres dominicains, et qui appartenait à Fourmont [4].

C'est encore aux missionnaires qu'on doit rapporter la composition du dictionnaire que le docteur Mentzel rédigea sous la direction du père Couplet, quand le grand électeur appela ce missionnaire à sa cour pour apprendre le chinois à son premier médecin. Si ce dictionnaire dont M. Montucci s'est servi quelque temps [5] mérite quelque estime, malgré l'état d'imperfection où l'ont laissé ses auteurs [6], ce n'est pas à Mentzel qu'il en faut p2.069 attribuer l'honneur, car ce savant n'avait pas les connaissances nécessaires pour concourir efficacement à l'exécution

---

[1] *Miscellanea Berolinensia*, 1710, pars I, p. 84.
Une meilleure description du même livre, a été donnée depuis par M. Klaproth (*Verzeichnits der Chinesischen Bücherder Kœnigl. Biblioth. zu Berlin*, p. 109). On y trouve la préface du père Diaz, et l'exposition du plan qu'il a suivi.

[2] *Interpretatio... quæ infra litteras sinenses opposita est, aliquando paucioribus verbis, nonnunquam pluribus, si forte una eademque littera plura significat id. ibid.*

[3] *Vocabulario de letra china, con la explication castellana, hecho con gran propriedad y abundancia de palabras, por et Padre F. Francisco Diaz, de la orden de predicadores, ministro incansable en esto Reyno de China.*

[4] *Médit. sin*. p. 133.

[5] *Rem philol*., p. 100.

[6] Ce dictionnaire a neuf volumes in-folio : Mais, dit M. Montucci, pour les caractères traduits qu'on y rencontre,

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Rem philol., p. 154.

Mentzel avait coupé un exemplaire du *Tseu 'weï*, et l'avait collé sur du papier blanc, se proposant d'ajouter les interprétations latines, à mesure qu'il pourrait se les procurer.

d'un semblable travail. J'en juge par l'échantillon qu'il fit insérer à la fin des *Éphémérides des curieux de la nature*, pour l'année 1684 [1]. Le petit vocabulaire latin qu'il y donne sous le titre de *Sylloge minutiarum lexici sinici latino-sinico-characteristici*, offre des caractères mal dessinés pour la plupart, et encore plus mal expliqués. Tous ces caractères, d'ailleurs, sont tirés du monument de *Si-'an-fou*, et leur interprétation est extraite de la traduction de ce monument faite par le père Boym, et insérée par Kircher dans sa *Chine illustrée*. Mentzel même y a conservé les erreurs qui avaient échappé au missionnaire, et n'a pas mis d'explication aux caractères que Boym n'avait pas traduits, ou qu'il avait rendus trop obscurément. Bien plus, Bayer parle [2] d'une édition de ce même vocabulaire qu'il avait vue dans la bibliothèque de Berlin, imprimée par les missionnaires de Péking en très beaux caractères, sur papier rouge, et, en avertissant que ces deux ouvrages n'en sont qu'un, et ne diffèrent que pour un seul mot, il laisse à d'autres à décider si Mentzel a copié le vocabulaire de Peking, ou si les missionnaires ont jugé digne d'une réimpression l'opuscule de Mentzel : chose assez peu importante en elle-même puisque, quel qu'en soit l'auteur, c'est un travail d'un mérite fort médiocre. Au reste Bayer, qui avait en fait de littérature chinoise des connaissances plus solides et p2.070 plus étendues que Mentzel, a donné depuis lui dans son *Museum sinicum* un vocabulaire chinois non moins imparfait [3]. Mais on peut juger par un mémoire sur le dictionnaire Tseu 'weï, inséré parmi ceux de l'académie de Pétersbourg [4], qu'il ne manquait pas des connaissances élémentaires, et qu'il aurait pu mettre au jour des ouvrages plus utiles pour les commerçants, s'il eut voulu se presser moins de les publier, et

---

[1] Trente-six pages in-4° non paginées. *Miscellanea curiosa*, etc., Decur. II. Ann. 3. novemb. 1685.

[2] *Mus. Sin.*, Tome I. Pref. p. 61.

[3] On prétend qu'il à laissé un dictionnaire intitulé *Clavis sinica*, en plusieurs volumes in-folio. Mais, si comme on l'assure, il avait rédigé cet ouvrage d'après le *Danet* traduit en chinois par les missionnaires, il ne pouvait être que très imparfait. Voyez *Versuch, die sinesischen Charactere zur universalische Sprache zu gebrauchen*, dans le *Journ. zur Kunst und Litteratur*. de de Mürr. Th. IV.

[4] *De lexico Çu goey*. Comment. acad. Petrop., tome VI.

faire choix pour ses gravures d'artistes un peu moins inhabiles [1].

On ne sait absolument rien de quelques ouvrages du même genre, composés par des missionnaires dominicains i tels qu'un vocabulaire en plusieurs volumes par le père Cobo [2] ; une grammaire et un dictionnaire, par le père Dominique de Nieva [3], un *Vocabularium sinicum facillimum*, par le père Michel de Benavides, un vocabulaire et une grammaire en espagnol, par J. B. Morales [4], et un vocabulaire avec une grammaire de la langue chinoise populaire en latin, par Fr. Gonçalez de San p2.071 Pedro [5]. Tous ces ouvrages sont ou détruits ou ensevelis dans la poussière des bibliothèques, d'où il est maintenant inutile de les tirer.

L'ordre des temps me conduit à parler des travaux du père Basile de Glemona sur la langue chinoise. Ce père était de la ville de Friuli, et frère mineur de l'Étroite Observance. Il fut envoyé en Chine comme missionnaire, et devint vicaire apostolique de la province de Chen-si. Peu de temps après son arrivée à la Chine, il composa un premier dictionnaire dans lequel il suivit l'ordre accoutumé des dictionnaires chinois, c'est-à-dire celui des tons et des prononciations. Il y mit une préface, dans laquelle il fit entrer quelques considérations sur les tons comparés à nos notes de musique. C'est une idée peu exacte que les premiers missionnaires ont donnée des tons chinois, qu'on trouve exposée dans l'ouvrage de Kircher [6] et reproduite ailleurs, et que Fourmont eut pu rectifier avec moins de ménagements et de restrictions qu'il ne l'a fait [7]. Le père Basile s'aperçut bientôt que cette comparaison exprimait mal l'effet des tons, et il la supprima dans son second vocabulaire.

---

[1] Bayer reconnut lui-même l'imperfection de son *Museum sinicum*. « *Musei mei me nunc pudet*, écrivait-il à Lacroze, *ita in eo fœda sunt omnia... Sed de retractatione* Musei *alias serio cogitabimus*. » Epist. 12 Kal. Febr. 1736. Thes. epist. Lacroze. Tome I, p. 62.
[2] Ce missionnaire mourut en 1592.
[3] Le père de Nieva mourut en 1606.
[4] Mort en 1664.
[5] Ce missionnaire n'est mort qu'en 1712.
[6] *China Illustrata*, p. 12.
[7] *Gramm*. sin., p. 9.

Il entreprit celui-ci quand il eut reconnu que le premier qu'il avait rédigé ne convenait pas aux missionnaires nouvellement arrivés à la Chine, et qui voulaient apprendre la langue de cet empire. Il eut pour secours, dans ce nouveau travail, les vocabulaires de plusieurs missionnaires portugais et espagnols, et quelques p2.072 dictionnaires chinois qu'il eut soin de citer. Il suivit une orthographe mixte entre la portugaise, l'espagnole et la française, prenant des unes et des autres ce qui lui paraissait le mieux convenir pour rendre les sons chinois. Le père Horace de Castorano, qui me fournit ces détails [1], blâme notre auteur de cette bigarrure ; mais il faut avouer que le père Basile a formé de ces différents emprunts un tout fort régulier, et que par le soin qu'il a pris de rendre toujours les mêmes sons par les mêmes lettres, et de marquer régulièrement les tons et les aspirations par des signes convenus, les mots chinois sont plus faciles à reconnaître dans son dictionnaire que dans tous ceux dont j'ai connaissance.

> « Quant à ce qui regarde l'ouvrage ou le vocabulaire (litterarium), ajoute le père Horace, je dirai qu'aussitôt après mon arrivée à la Chine, je lus plusieurs dictionnaires ou vocabulaires de ce genre, espagnols ou portugais ; mais dès que j'eus le second dictionnaire ou vocabulaire du père Basile (en l'an 1706), et que je l'eus comparé avec les autres, je trouvai que ce vocabulaire était plus parfait et plus savant. C'est pourquoi je pense que ce R. P. est digne d'une louange éternelle, et que son second ouvrage serait tout à fait digne d'être rendu public, si des gens habiles le corrigeaient et le purgeaient d'un grand nombre de fautes que la négligence des copistes a laissé glisser, soit dans les lettres latines, soit dans les caractères chinois.

J'ajouterai à cet éloge ce que m'écrit M. Jules p2.073 Klaproth :

---

[1] *Parva elucubratio super quosdam libros sinenses*, etc. Manusc. de la bibliothèque de la congrégation de la *Propagande*.

> « Le *Han tseu si yi* (c'est le titre du dictionnaire du père Basile), m'a été fort loué, dit-il, par les interprètes de Saint-Pétersbourg, comme le meilleur de tous ceux que les missionnaires ont composés.

Ces louanges me paraissent méritées ; mais cependant le travail du père Basile n'est pas tout à fait exempt de reproches, comme on pourra juger par les considérations suivantes :

En premier lieu,

> « ce vocabulaire est propre pour les missionnaires qui veulent apprendre les lettres et les caractères chinois (je me sers des expressions du père Horace) ; mais pour apprendre la langue chinoise on a besoin d'un autre dictionnaire rédigé d'après une méthode plus commode, tel que celui, continue le même missionnaire, que j'ai déjà fait avec l'aide de Dieu. Après un travail et une étude de plusieurs années, j'ai composé et rédigé, suivant le modèle du dictionnaire de Calepin, un dictionnaire latin-italien-chinois.

Je mets en note [1] la suite ce passage, qui nous écarterait trop de notre sujet, mais qui contient l'indication de p2.074 travaux utiles, et qui peut éclairer sur le véritable auteur de quelques dictionnaires latin-chinois anonymes qui se trouvent dans plusieurs bibliothèques.

En second lieu, le père Basile s'est conformé à l'usage qu'il avait trouvé établi parmi les missionnaires-lexicographes, de n'écrire les

---

[1] *Labore enim et studio plurium annorum, ad instar Dictionarii Calepini composui ac digessi justum Dictionarium latino-italico-sinicum, ac verborum sinensium ad vulgarem et communem loquutionum usum accommodatum, sed etiam cum litteris seu characteribus usualibus et communibus sinicis, eisdem vocibus et loquutioni e regione superiori correspondentibus. Opus nedum utile, sed et pro novis PP. Missionariis necessarium, dum uno eodemque opere ac tempore, addiscere possunt et linguam sinicam et sinicas litteras vel characteres. Cui operi seu Dictionario, etiam grammaticam præposui ad linguam sinicam facilius addiscendam. Parva elucubratio*, p. 419-20.
Le père Horace de Castorano, de l'Étroite Observance de S. François, était missionnaire à la Chine, et y avait residé pendant plus de trente-trois ans. L'ouvrage dont j'extrais ces passages est plein de détails intéressants, et montre une connaissance assez étendue de la langue chinoise. Il mériterait d'être publié.
Fourmont parle dans ses *Meditationes* (Præf. p. XXIV) d'un père Ch. Horace de Castorano (il écrit *de Casarano*), revenu de la Chine en 1735, apres un séjour de plus de trente années dans cet empire. C'est le même missionnaire que celui dont il s'agit ici.

expressions complexes et les phrases qui servent d'exemples, qu'en lettres latines dépouillées de caractères. Un tel usage a l'inconvénient de diminuer considérablement l'utilité de cette importante partie du dictionnaire. Je l'ai déjà dit ailleurs [1], et je ne puis m'empêcher de le répéter encore ici : il ne suffit pas d'avoir l'interprétation isolée des caractères qui composent une phrase pour en saisir le sens général. Beaucoup de caractères chinois sont capables de se grouper deux à deux ou en plus grand nombre. Par ce groupement, leur sens particulier et primitif est toujours modifié, souvent entièrement changé. Un assez grand nombre même ne s'emploient jamais seuls, et n'ont un sens que lorsqu'ils sont réunis avec d'autres. Écrire ces expressions complexes, les phrases qui en résultent, et les exemples qui en font sentir la force, en lettres latines sans caractères, c'est tronquer la plus utile partie du dictionnaire ; c'est, jusqu'à un certain point, faire, comme l'a dit p2.075 M. Montucci [2], un travail qui n'épargnera pas la moindre peine aux commençants, et qui en rebutera un grand nombre, puisque pour savoir écrire en chinois les deux tiers du dictionnaire traduit, ils seront obligés de compulser longtemps pour un seul article.

> « Il faut accompagner les phrases de caractères chinois, ajoute cet auteur, ou les supprimer en entier ; et si on les supprime, combien cet ouvrage sera-t-il au-dessus du *Museum sinicum* de Bayer ?

Un troisième reproche que je ferai au père Basile, c'est d'avoir interverti l'ordre selon lequel les différentes acceptions d'un même mot sont rangées dans les dictionnaires chinois. Cet objet n'est point abandonné au caprice des lexicographes, et l'on sent bien qu'il n'est point du tout indifférent. Le seul moyen d'avoir une idée nette de la valeur d'une expression, c'est de trouver en première ligne son sens primitif, lequel est ordinairement matériel ou substantif, suivi des acceptions abstraites ou morales et verbales, adverbiales, etc., et des significations variées que l'usage et le temps ont introduites. C'est

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 58.
[2] *Audi alteram partem*, p. 7.

ordinairement le *Choue-wen* qui sert de règle pour le rang à observer dans leur énumération ; mais en Europe, nous pouvons et nous devons nous en rapporter sur cette matière à Tchang-eul-koung, à Meï-tan-seng et aux rédacteurs du *Tseu-tian* publié sous le règne de Khang-hi.

À ces imperfections, qui sont inhérentes au fonds même du travail du père Basile, il s'en joint d'autres qui dépendent du matériel de l'exécution, et qui pourraient exposer à commettre de graves et nombreuses erreurs un éditeur peu attentif ou peu habile. L'exemplaire de cet p2.076 estimable ouvrage que j'ai entre les mains, et dont je donnerai plus bas la description, est un des plus beaux manuscrits que j'aie vus ; il a été écrit dans les années 1714 et 1715, du vivant du père Basile, et peut-être par lui-même, et c'est, suivant une note manuscrite qui se lit sur le frontispice, la copie qui a servi au père Cerrù, protonotaire apostolique, et l'un des principaux missionnaires de cette époque. Les caractères chinois y sont écrits d'une manière fort élégante et en général assez correcte. Pour l'écriture latine, elle est fine, régulière et très lisible : mais elle contient beaucoup de fautes d'orthographe : on y trouve plusieurs mots coupés en deux parties, d'autres, mal à propos réunis en un seul. On y lit *promittere* pour *permittere*, *deligere* pour *diligere*, *scalpere* au lieu de *sculpere*, etc. De plus la ponctuation y est mal marquée : l'explication du caractère principal n'est souvent distinguée par aucun signe de celle des expressions complexes ou des exemples. Enfin ce manuscrit présente un assez grand nombre d'abréviations, et des abréviations assez difficiles pour arrêter ou tromper souvent une personne qui n'aurait pas une très grande habitude de la langue et des manuscrits latins. C'est ce qui faisait dire au père Horace de Castorano, que le livre avait besoin, avant qu'on songeât à le publier, d'être corrigé par des gens habiles, et purgé d'un grand nombre de fautes qui s'y sont glissées par la négligence des copistes.

J'ai cru devoir entrer dans ce détail au sujet d'un ouvrage qui a été jugé digne des honneurs de l'impression, et choisi entre tous dans le dessein où l'on était de donner enfin à l'Europe savante un vocabulaire chinois. Plus ce p2.077 travail est vanté, plus même il est estimable, et plus il est nécessaire de signaler par une critique sévère les défauts

qu'il présente, et ce qui reste à faire pour le porter à la perfection. Je me bornerai à une simple énumération pour les travaux des autres Européens qui ont entrepris des dictionnaires chinois.

Fourmont en avait commence cinq à la fois [1] : le premier, tout chinois et par ordre de tons et de prononciations, n'était à proprement parler qu'une table tonique pour un dictionnaire par clefs. Le second, disposé suivant le même ordre, mais avec des explications latines, ne devait être que la réimpression du premier, augmentée de quelques développements, et avait été, suivant toute apparence, copié par Fourmont d'après le dictionnaire manuscrit de quelque missionnaire. Le troisième, destiné à l'étude de la langue parlée, devait être fait double, latin-chinois et français-chinois. Le quatrième était un ouvrage historique et géographique, dont l'utilité sans doute eût été très grande, mais dont l'exécution eût exigé plus de connaissances en fait d'histoire littéraire chinoise que n'en pouvait avoir Fourmont à cette époque. Le cinquième enfin, qui eût été véritablement le dictionnaire, devait être rédigé suivant l'ordre des clefs, et accompagné de tous les accessoires qu'on trouve dans les lexiques originaux de ce genre. Fourmont mourut au milieu de ses travaux, ayant à peine jeté les premiers traits d'ouvrages qui eussent exigé vingt années encore, et ne laissant après lui qu'une p2.078 trentaine de portefeuilles, format grand in-folio et fort épais [2], dans lesquels règne la plus grande confusion, et dont l'on croit qu'il serait impossible de tirer la moindre utilité. N'oublions pas cependant de rendre à Fourmont la justice qui lui est due : il a fait graver d'après ses calques une quantité considérable de caractères chinois, et il a sauvé par là à ses successeurs un travail long, difficile, aride, et qui eut pu devenir pour eux une occasion de commettre beaucoup d'erreurs.

Deguignes et Deshauterayes ne s'occupèrent pas du dictionnaire, et M. J. Hager a, je crois, le mérite d'avoir le premier réveillé l'attention du public sur cet important objet. À peine avait-il fait les premiers pas dans

---

[1] *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné*, p. 59.
[2] *Notice sur les dictionnaires chinois de la Bibliothèque nationale*, dans le *Magasin Encyclopédique*, IVe année, t. II, p. 199.

l'étude du chinois, qu'il conçut le projet de rédiger avec le secours des manuscrits qu'il avait trouvés dans différentes bibliothèques, un autre dictionnaire dont il proposa d'avance la souscription à Londres, en 1800. Il vint ensuite à Paris dans l'intention d'y exécuter son dessein ; mais le temps que lui prit la composition de quelques ouvrages, relatifs à divers sujets d'histoire et de géographie, l'empêcha de se livrer au chinois avec l'attention nécessaire. D'ailleurs, quoiqu'il eût entrepris de publier l'un des dictionnaires manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des circonstances indépendantes de sa volonté retardèrent son travail, et il se dédommagea de son inaction forcée, par la publication d'autres ouvrages où se montre une érudition peu commune, mais étrangère à la p2.079 littérature chinoise, M. Deguignes le fils, dont on n'avait pas à craindre de pareils écarts, et qui passait pour avoir acquis à Canton, pendant un séjour de dix-sept ans, la connaissance de la langue parlée des Chinois, fut choisi pour remplacer M. Hager, et chargé de faire imprimer en trois ans [1] le manuscrit dit *du Vatican*, qui est regardé comme le meilleur de tous ceux que possède la Bibliothèque de Paris [2], et qui n'est autre qu'une belle copie du *Han tseu si yi* du père Basile de Glemona.

Cependant M. Montucci signalait son zèle pour la littérature chinoise, en attaquant, à la manière de l'Arétin, tous ceux qui paraissaient vouloir s'y faire un nom, et en relevant impitoyablement leurs erreurs. Ses *Letters on Chinese litterature*, dans lesquelles il avait peu ménagé M. Hager ; ses *Remarques philologiques* sur les Voyages en Chine de M. Deguignes le fils, où il prouvait que cet auteur avait puisé dans les mémoires des missionnaires tout ce qu'il avait dit sur la littérature, et n'avait avancé de son chef que des erreurs, son *Audi alteram partem*, ou Réplique à la réponse de M. Deguignes, où il faisait voir d'une manière péremptoire que ce dernier n'avait nullement satisfait aux difficultés qui lui avaient été imposées, et qu'il n'avait pas été plus p2.080 heureux dans ses

---

[1] Le décret qui lui donne cette commission est, suivant M. Deguignes, dans sa réponse aux *Remarques philologiques*, du 20 octobre 1808.
Au reste, c'est de *publier* un dictionnaire qu'est chargé M. Deguignes, et non pas de le *faire*, comme il l'a écrit par inadvertance à la première page de sa réponse.

[2] Ce manuscrit a été rendu à la Bibliothèque du Vatican, avec les autres livres qui en avaient été extraits.

excuses que dans ses récriminations : ces ouvrages et quelques autres, quoique principalement dirigés vers la polémique, montraient une érudition chinoise solide, et faisaient espérer que M. Montucci ne se contenterait pas de détruire, et qu'il voudrait enfin commencer à édifier. Quelques essais de dictionnaires qu'on avait de lui, tant manuscrits qu'imprimés, prouvaient qu'il était en état d'entreprendre cet ouvrage avec une grande probabilité de succès. Le bruit d'ailleurs s'était répandu parmi les savants qu'il faisait graver un nombre considérable de caractères, et qu'il s'occupait à rédiger un dictionnaire chinois sur un plan excellent. On assure à présent que cet auteur habile et laborieux a abandonné son projet ; on ne peut que regretter vivement une interruption qui privera les véritables amis des lettres chinoises des secours que M. Montucci pouvait leur offrir.

Je n'ai pas compris dans cette énumération le vocabulaire chinois mis à la fin de la traduction française de la *Chine illustrée* du père Kircher, ni d'autres listes de mots encore plus imparfaites données par Barrow, Anderson et quelques autres voyageurs ou philosophes systématiques, qui ont cru devoir présenter à leurs lecteurs des échantillons de la langue chinoise. Ces différents vocabulaires, rédigés par des auteurs qui ne savaient pas le chinois, contenant un petit nombre de mots sans caractères, et transcrits d'après des prononciations fautives, n'ont jamais pu être d'aucune utilité. Ayant donc terminé l'exposé de ce qu'il y a de plus important dans les p2.081 travaux lexicographiques des Européens sur la langue chinoise [1], je vais entrer dans un examen plus approfondi en faisant connaître d'une manière particulière les différents dictionnaires chinois que j'ai en ma possession.

---

[1] Ajoutez à l'énumération qu'on vient de lire, les ouvrages suivants, où il est fait mention de dictionnaires chinois manuscrits. *Monthly Magazine*, april, 1804. p. 210 — *Remarques philologiques*, etc., *ubi suprà*. — *Audi alteram partem*. — *Leichenstein auf dem Grabe*, etc., p. 53. — Catalogue des ouvrages de Fourmont aîné, p. 47 et suiv. — *Grammat. Sin*., p. 501, 512 et suiv. — *Medit. sinic*., p. 133. — *Epistola Stauntonii ad D^am^ Montucci, ad calcem dissertationis de studiis sinicis —Magas. encycl*., 1e année, t II, p. 189 et suiv., où se trouve la *Notice des ouvrages élémentaires manuscrits sur la langue chinoise*, que possède la Bibliothèque royale de Paris, par M. Langlès, etc.

§ II. Notice de quelques dictionnaires chinois manuscrits

@

Le *Han tseu si yi* du père Basile [1], ou *Sinicorum characterum Europæa Expositio*, doit avoir ici le premier rang. M. Langlès a donné dans le *Magasin Encyclopédique* [2] une notice de la copie de cet ouvrage que possède la Bibliothèque du Roi. Mais cette notice est purement bibliographique, et M. Langlès s'est particulièrement attaché à la description matérielle du manuscrit, en se contentant de rapporter les titres latins des différents articles qui le composent, sans y joindre d'éclaircissements. D'ailleurs la copie qu'il a décrite diffère en quelques points de la mienne, et j'ai de bonnes p2.082 raisons pour regarder celle-ci comme l'original de celle que M. Langlès a décrite.

Le *Han tseu si yi* se compose de trois parties. La première, qui est le Dictionnaire lui-même, contient les caractères rangés par ordre alphabétique, suivant le système orthographique particulier du père Basile, et par celui des cinq tons tel qu'il a été adopté par tous les missionnaires lexicographes. Chaque caractère contenu dans une case est accompagné de ses *variantes* écrites en très petits caractères, des renvois aux différentes prononciations dont il est susceptible, de son explication en chinois, mais sans caractères, de son interprétation en latin, et de quelques phrases ou exemples aussi en lettres latines et sans caractères. Le frontispice porte ces mots : *Han tseu si yi*, *Sinicorum characterum Europæa Expositio*, ann. D. N. J. C., 1714, Kang-hy, 53. La dernière page finit par ceux-ci : *Finis, ad majorem Dei gloriam, anno Domini* 1715 ; Kang-hy, 54. Cette partie comprend environ deux cents feuillets non numérotés, quatre cents pages et huit cents colonnes ; chacune de ces dernières a treize cases et autant de caractères, sauf le nombre de cases occupées par les prononciations, écrites en grosses lettres en tête de chaque série de caractères *homophones*, et quelques irrégularités.

---

[1] Je le désignerai ici par le n°1. C'est un manuscrit de format in-f°, dont le Dictionnaire proprement dit occupe un peu plus du tiers.

[2] VIe année, t. II.

J'ai consigné dans le paragraphe précédent le jugement porté sur ce Dictionnaire par d'habiles gens qui en avaient fait usage, et j'y ai joint mes observations. Je me bornerai donc à en placer ici le résumé. Le nombre des caractères qui y sont expliqués est trop peu considérable, mais le choix en est généralement assez bien p2.083 fait. Les caractères *homophones* ne sont pas toujours disposés suivant cet ordre analogique dont Fourmont s'était peut-être exagéré l'importance, mais qu'il est du moins très utile de conserver dans un dictionnaire tonique. Les variantes d'écriture manquent souvent et ne sont jamais rapportées en assez grand nombre. Il règne quelque désordre dans les différentes acceptions du même mot, et l'auteur ne s'est pas assez rigoureusement conformé pour cet objet à la méthode chinoise. Le nombre des phrases et des exemples est trop petit ; et d'ailleurs ils ne sont écrits qu'en lettres latines, ce qui diminue beaucoup de leur utilité. Avec ces défauts, le *Han tseu si yi* n'en est pas moins un ouvrage très estimable, et l'un des meilleurs vocabulaires que les missionnaires aient composés. Mais enfin ce n'est qu'un vocabulaire, qui, même en le supposant imprimé tel que le père Basile l'a rédigé, ne peut dispenser d'avoir recours aux originaux, ni faire perdre le désir d'en voir publier un autre plus complet, plus régulier, et surtout plus propre à faciliter l'intelligence des auteurs.

Le seconde partie du *Han tseu si yi* se compose de plusieurs tables utiles et assez bien rédigées. La première intitulée *Ta çu lien yu* (*Ta tseu lian iu*) ou bien *Usus specialis particulæ* Ta, offre cent vingt-un exemples des changements que cette particule fait éprouver au sens des caractères avec lesquels on la joint. C'est plutôt un sujet de regret et d'inquiétude qu'un secours efficace pour le traducteur d'un livre chinois, quand on sait qu'il y a un grand nombre de mots qui modifient ainsi la p2.084 signification, et sur lesquels le Dictionnaire du père Basile ne donne presque aucune lumière.

La seconde table est celle des particules numérales, *particulæ numerales*, en chinois *su mo y çie* (*sou mou yi tsieï*). Les Latins distinguent par des adverbes de quantité différents les objets qui se

mesurent de ceux qui se comptent, etc. Les Chinois distinguent de plus les objets de différente nature qui peuvent se compter, par des particules ajoutées aux nombres. Ainsi ils ne disent pas simplement *yi chou*, une lettre, mais *yi foung chou* ; *eul nian-tchu*, deux chapelets, mais *eul-tchhouan nian-tchu* ; *san khi*, trois drapeaux, mais *san-mian khi*, et ainsi du reste. C'est à faire connaître ces particules qu'est destinée la table dont il s'agit : elle en contient quatre-vingt-cinq.

La troisième est une table du cycle sexagénaire qui se trouve dans presque tous les ouvrages des missionnaires. Elle est intitulée *Modus enumerandi annos, more sinico*. On lit ensuite en très gros caractères ces mots : *Han esu sy ye chung* (*Han tseu si yi tchoung*), *Sinicorum characterum Europæa Expositio*, *finis. Kang-hy*, 54. Néanmoins, on trouve encore quelques objets supplémentaires, tels qu'une liste des quinze provinces de la Chine, avec le nombre de *fou*, de *tcheou* et de *hian* que chacune de ces provinces contient, et les tributs qu'elle paye ; une suite de pages intitulées *Supplementum*, et qui n'ont pas été remplies ; une table des caractères opposés, *Tui çu mo lo* (Touï tseu mou-lou), qui contient trois cent cinquante-trois couples p2.085 de caractères mis en opposition et soigneusement expliqués, à peu près comme nos synonymes et nos *differentiæ vocum*. Enfin cette seconde partie se termine par une *table des noms de familles*, *arrêtée par ordre de l'empereur*, *Yu-chi pe kia sing*, rangée suivant le système orthographique de l'auteur.

La troisième partie écrite à la chinoise, c'est-à-dire, de droite à gauche et en colonnes, est un index des caractères expliqués dans la première, rangés ici par ordre de clefs, et accompagnés seulement de leur prononciation en lettres latines, qui sert de renvoi pour les retrouver dans le Dictionnaire. On voit d'abord une liste des clefs suivant le système adopté par le père Basile, et qui est tiré d'un lexique chinois qui a pour titre *Kou-wen tsouan-khao* ; elle est intitulée *Pien hoe mo lo* (*Pian ho mou-lou*), et contient trois cents clefs, qui y sont rangées d'après le nombre des traits, depuis un

jusqu'à dix-neuf. Vient ensuite l'*index* lui-même, intitulé *Lie hoe ching pu* (*Lieï ho tching phou*), où les clefs sont placées sans ordre, ou suivant un ordre dont je ne saurais me rendre compte. Un article supplémentaire, sous le titre de *Çsa çsu pu* (*Tsa tseu phou*), offre les caractères dont la clef serait difficile à déterminer, rangés d'après le nombre des traits qui les composent, depuis un jusqu'à vingt. Enfin cette troisième partie se termine par une table des caractères qui se ressemblent, *litteræ sibi ad invicem similes, mutuò comparatæ ad discrepantiam*. Elle est imitée de celles qu'on trouve dans les dictionnaires originaux, mais elle est moins bien rédigée, et n'est pas très correcte à certains égards.

p2.086 Tels sont les objets contenus dans la copie du *Han tseu si yi* que j'ai sous les yeux. Celle du Vatican contient de plus, suivant la notice de M. Langlès [1], une dissertation préliminaire en latin : c'est apparemment celle dont parle le père Horace de Castorano. Au reste, ce Dictionnaire a servi de type à tous ceux que les missionnaires ont rédigés depuis cent ans. La plupart des dictionnaires qu'on a reçus de la Chine, et qui se conservent dans quelques bibliothèques, ne sont que des transcriptions plus ou moins fidèles de celui du père Basile, avec des retranchements, des additions, ou quelques légers changements que les différents copistes y ont faits, chacun suivant l'usage auquel il destinait son exemplaire. J'en ai vu une copie de format in-8°, une traduction espagnole in-4°, et quelques autres ; mais la description que je viens de donner de l'original suffît pour les faire connaître toutes.

J'en pourrais dire autant d'un second dictionnaire, dont il existe aussi plusieurs copies, et qui est connu sous le nom de Dictionnaire de la Mission française [2] ; l'orthographe du père Basile y a été remplacée par la prononciation portugaise. Les explications latines du missionnaire ont été partiellement traduites, soit en français, soit en

---

[1] *Mag. Encyc.*, VIe année, t. II, p. 100.
[2] N° 2, manuscrit in-f° sur papier vélin anglais, de 845 pages, contenant chacune deux rangées de huit caractères, sauf les exceptions.

portugais ; et comme les mots de ces différentes langues ne sont guère plus correctement écrits les uns que les autres, il me paraît difficile de décider à quelle nation appartenait l'auteur de cette copie. Quelques-unes p2.087 de ces explications sont abrégées, d'autres considérablement allongées ; mais la principale différence de ce manuscrit avec le *Han tseu si yi* original, consiste dans l'augmentation du nombre des caractères qui, par le calcul des pages, ne saurait s'élever à moins de quatorze mille, et qui est porté beaucoup plus haut par des additions faites à un grand nombre d'articles, au moyen d'un simple changement de clef. À la vérité les variantes minuscules du *Han tseu si yi* sont ici rangées avec les caractères principaux, et écrites sur le même module. Mais, malgré la réduction que cette disposition doit faire apporter au nombre apparent des caractères qui y sont expliqués, je ne crois pas me tromper en avançant que le Dictionnaire n° 2 est d'un tiers au moins plus riche que le n° 1. C'est un assez grand avantage qu'il a sur ce dernier ; mais aussi la copie est moins régulière que l'original ; les mots chinois n'y sont pas toujours bien accentués, et d'ailleurs le mélange des trois langues dans les explications en rend l'usage peu commode.

Sous le n° 3, je désignerai un autre Dictionnaire différent des précédents, et dont le plan, préférable à plusieurs égards à celui du *Han tseu si yi*, me donne pourtant lieu de penser que l'ouvrage a été rédigé à une époque antérieure. Ce Dictionnaire chinois et espagnol [1] ne paraît pas avoir été fait dans l'intention de donner l'interprétation isolée de chaque caractère en particulier, comme p2.088 tous ceux que les missionnaires ont composés, et comme le *Han tseu si yi* lui-même, qui, pour cette raison, mérite plutôt le nom de vocabulaire que celui de dictionnaire. Les caractères y sont bien suivis de leurs principales significations en espagnol, et un très petit nombre seulement en sont

[1] Manuscrit in-4°, sur papier chinois, de 872 pages, contenant 1.744 colonnes, divisées chacune en 24 lignes, par un cadre rouge qui paraît avoir été imprimé. C'est sur du papier rayé de cette manière que les missionnaires faisaient ordinairement écrire les copies de dictionnaires dont ils avaient besoin.

dépourvus. Mais ce qui fait le principal mérite de l'ouvrage, et ce qui le distingue de tous ceux du même genre dont j'ai connaissance, c'est l'attention qu'a donnée son auteur aux phrases et aux expressions complexes dans lesquelles peut entrer chaque caractère. Elles y sont toutes écrites en chinois, d'une manière extrêmement nette, et accompagnées d'une lecture et d'une interprétation en espagnol. C'est dans ce Dictionnaire qu'on peut se convaincre de l'utilité de ces phrases, et prendre une idée juste de ces particules auxiliaires que les Chinois nomment *tseu iu* (*auxiliares voces*) ou *hiu tseu* (*vacui characteres*), et qui sont si nécessaires pour bien entendre les livres, et d'un si grand usage dans la langue parlée. Elles y sont rapportées en fort grand nombre, et leur valeur est rendue sensible par une foule d'exemples. La particule *ta* (*percutere*) dont le père Basile a fait l'objet d'un traité particulier, et qu'il y présente dans cent vingt-un exemples, en a ici, dans le corps même du Dictionnaire, cent vingt-neuf. Le mot *siang*, qui a dans le *Han tseu si yi* cinq exemples au troisième ton (*auxiliari*) et un seulement au second (*reciprocus*), en a ici vingt-six pour cette dernière acception, et quatre-vingt-dix-huit pour la première. Au mot *hoa* (*flos*) on trouve vingt-cinq exemples ; au mot *pe* (*albus*), quarante-six ; au mot *fang* (*dimittere*), cent p2.089 seize ; au mot *khi* (*surgere*), quarante, et ainsi de tous les autres à proportion. Toutes ces phrases sans exception sont, je le répète, écrites en caractères chinois ; et un autre avantage qu'elles présentent, c'est que le caractère principal, ordinairement écrit en style *hing* ou *courant*, est reproduit dans le cours des exemples avec des variantes d'écriture ou des abréviations qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires classiques. Il est utile de connaître ces caractères abrégés, parce que les Chinois affectent de s'en servir dans leurs préfaces, dans les notes marginales, dans les pièces fugitives, et dans les écritures commerciales. Les avantages que je viens d'énumérer assurent déjà à ce Dictionnaire une grande supériorité sur le *Han tseu si yi*, et peuvent donner une haute idée de son utilité : ce qui me reste à dire ne peut qu'y ajouter encore.

Tout le monde sait que les caractères chinois ont une prononciation convenue, universellement reçue à la Chine, et entendue par les gens en place et les lettrés, de quelque province qu'ils soient. L'ensemble de ces prononciations forme la langue usuelle de l'empire, ou, comme les missionnaires l'ont appelée, la langue mandarine. On n'observe à ce sujet d'autre différence entre les provinces du Nord et celles du Midi, qu'un peu plus de rudesse et des aspirations plus gutturales dans celles-là, plus de douceur et moins d'aspirations dans les dernières. Au reste, on la croit naturelle aux habitants de la province de Kiang-nan, et ils passent encore pour être ceux qui la parlent dans toute sa pureté. Mais indépendamment de cette langue universelle, plusieurs provinces et même p2.090 plusieurs villes de la Chine en ont d'autres qui leur sont propres. Ces sortes de langues provinciales ou de patois se composent en partie de termes empruntés et corrompus de la *langue mandarine*, et en partie aussi de termes originairement différents et appartenant aux idiomes que parlaient les peuples de ces contrées, avant leur incorporation à l'empire chinois. Il serait sans doute intéressant de rassembler quelques débris de ces langues, aujourd'hui presque anéanties, pour les comparer avec celles des pays voisins. Les patois du Sse-tchhouan et du Yun-nan, ceux des provinces de Kouang-toung et de Fou-kian surtout, donneraient lieu à des rapprochements curieux avec les langues du Tibet, de 'An-nan, des petits royaumes situés au sud-ouest de la Chine, et des îles répandues dans la mer qui la borne à l'Orient et au Midi. Il en pourrait résulter quelques lumières sur l'origine et les rapports des différentes tribus qui ont été successivement englobées dans la tribu de Fou-hi [1], et dont la réunion a formé la nation chinoise.

Le dictionnaire dont je donne la description peut fournir d'abondants matériaux pour de pareils rapprochements : les caractères y sont rangés par ordre alphabétique, suivant la

---

[1] Cette tribu paraît avoir été originairement fixée dans la partie orientale et méridionale du Chen-si, vers les sources de la rivière Hoeï.

prononciation espagnole. Mais au lieu des termes de la *langue mandarine* que présentent tous les autres dictionnaires, il contient ceux de la langue appelée par les Espagnols *Chincheo*, du nom de la ville *Tchang-tcheou-fou*, que les gens du pays nomment *Tchion-tchiou-hou*. Cette langue, qui a cours dans la province p2.091 de Fou-kian, est la langue maternelle de tous les Chinois qui vont trafiquer aux Philippines et de ceux de Batavia. L'auteur du dictionnaire, dans un court avertissement sur la prononciation, s'exprime à ce sujet de la manière suivante :

> « Primeramente, se ha de advertir que la lengua que naman *mandarina* es la comun del reyno, y la que en el corre principalmente en las cortes de Paquin y Nanquin ; y para entrara predicar en este reyno, esta lengua mandarina se debera aprender forçosamente, que como la castellana en España. La que aqui se habla es solo la de la provincia de Chincheo, qu'es como en España Bizcayna. Y ansi como et que solamente sabe Bizcayno, no lo entenderan en Castilla, ansi et que solo sabe la lingua chinchea, solo en esta provincia de Chincheo, y no en lo demas del reyno l'entenderan. Pero para qui en Manila, basla saber la Chinchea, porque todos los que aqui vienen son d'esta provincia Chinchea.

Ajoutez à ces considérations que ce dialecte, en usage à Émouy et le long de la côte, doit avoir la plus grande analogie avec celui de Canton, et que sous ce rapport, la connaissance en serait d'une grande utilité pour le commerce. Il est, au reste, impossible d'y suppléer par la langue mandarine : le plus grand nombre des mots a éprouvé des altérations qui les rendent entièrement méconnaissables, et beaucoup d'autres sont au fond tout à fait différents. On en jugera par le petit vocabulaire suivant, auquel j'ajoute les mots du dialecte de Canton. p2.092

	Langue mandarine	Chincheo	Canton
Ciel	Thian	Thin [1]	Thien
Terre	Ti	Tey	Ti
Soleil	Ji	Chit	Yet
Lune	Youeï	Goue	ñit
Homme	Jin	Lang	Yun
Porc	Fou	Pe	Hou
Mère	Mou	Bo, vo	Mou
Fils	Tseu	Kian	Tchi
Tête	Theou	Tao	Taou
Bouche	Kheou	Tchouï	Hoou
Cheval	Ma	Be	Ma
Thé	Tcha	Te	Tcha
Un	Yi	Tchit, tcheg	Yut
Deux	Eul	No	ñi
Trois	San	Sa	Sam
Quatre	Sse	Sy	Si
Cinq	Ou	Ngou	Ong
Six	Lou	Lag	Lok
Sept	Thsi	Tchhit	Thout
Huit	Pa	Pe	Pat
Neuf	Kieou	Kao	Kaou
Dix	Chi	Tchap	Sep
Cent.	Pe	Pe	Pak
Mille	Thsian	Tchhan	Tsin

J'achèverai de faire connaître le Dictionnaire *chincheo espagnol*, en en transcrivant un article entier [2], qu'on pourra comparer avec l'article correspondant du *Han tseu si yi.* Je choisis cet exemple parmi les caractères que le père Basile a le mieux expliqués : pour le plus grand p2.093 nombre, le résultat de la comparaison servait encore plus à l'avantage du Dictionnaire chincheo.

p2.095 Comme mon but dans cette description n'est point d'accumuler inutilement des détails bibliographiques, mais de faire connaître des travaux estimables, d'en critiquer les différentes parties, et de rattacher a cet examen quelques réflexions sur des points de littérature chinoise qui ne sont pas sans importance, je ne dirai rien de quelques autres dictionnaires que j'ai eus a ma disposition ; je me contenterai d'indiquer un vocabulaire par ordre de clefs [3], qui peut servir de supplément au N°

---

[1] Je transcris à la française les mots qui, dans l'original, sont écrits à l'espagnole.
[2] On peut consulter cet article sur le site gallica.
[3] Coté N° 4, manuscrit in-8°, sur papier chinois, de 402 pages divisées en 804 colonnes, contenant chacune dix caractères, sauf les exceptions. Broché à la chinoise.

1. Ce dernier ouvrage, rédigé suivant l'ordre alphabétique, ne peut servir à la recherche des caractères qu'à l'aide d'une table par clefs. Le père Basile en a bien joint une à son vocabulaire, mais dans le plus grand nombre des exemplaires les caractères sont disposés d'après un système de clefs particulier, système assez imparfait, à mon avis, et qui exige de la part de ceux qui n'y sont pas habitués, une nouvelle étude des éléments de l'écriture. Le vocabulaire n° 4, et quelques autres copies du *Han-tseu si yi*, sont au contraire, rédigés suivant les deux cent quatorze clefs, telles que les ont enseignées Fourmont et Deshauterayes, et telles qu'elles ont été adoptées par les auteurs des p2.096 dictionnaires chinois les plus méthodiques et les plus répandus en Europe. Il est d'ailleurs d'autant plus propre à servir d'index au *Han-tseu si yi*, que l'orthographe des mots chinois est exactement la même dans les deux ouvrages. Le petit vocabulaire peut contenir, d'après un calcul que je crois assez exact, sept mille cent quatre-vingt-neuf caractères, avec des explications très courtes, et ne consistant qu'en quelques mots. Il serait fort insuffisant pour traduire, mais il facilite le recours aux dictionnaires toniques. Il est d'ailleurs écrit avec une netteté et une correction qui le rendent commode à consulter, et qui en font une sorte de *Manuel* ou de *Dictionnaire de poche.*

L'exemple de ce manuscrit, et de quelques autres plus complets encore que possèdent diverses bibliothèques, fait voir qu'il serait possible d'imprimer le dictionnaire du père Basile en un très petit volume in-8°, moins épais de moitié que le dictionnaire français de Noël. Et quand on pense que ce vocabulaire peut servir à l'intelligence de la presque totalité des productions littéraires des Chinois, on ne peut s'empêcher de souhaiter, pour l'avantage des étudiants, qu'il leur soit offert sous ce format qui le rendrait à la fois portatif et facile à feuilleter [1].

@

[1] C'est le même ouvrage qui, depuis, a été imprimé par les soins de M. Deguignes, en un volume de 1.200 pages, format grand in-folio.

§ III. Plan d'un dictionnaire chinois

@

Après avoir, dans les paragraphes précédents, fait connaître les principaux dictionnaires chinois rédigés par les p2.097 Européens et balancé leur mérite avec les défauts qu'on peut y relever, je vais tracer le plan d'un travail qui, réunissant les avantages de tous, serait nécessairement préférable a chacun de ces ouvrages en particulier. C'est en faisant usage des travaux des missionnaires qu'on parviendrait à les surpasser, et la gloire qu'ils se sont acquise en préparant d'excellents matériaux pour un dictionnaire chinois, ne serait nullement ternie par celle à laquelle pourrait prétendre l'homme laborieux qui viendrait à bout d'élever ce monument en l'honneur de la littérature chinoise.

Il me semble qu'on devrait choisir pour base l'un des dictionnaires originaux que les Chinois estiment le plus, le *Tching tseu thoung* par exemple, ou le *Khang-hi tseu tian*, qui, avec moins de variété offre le mérite d'une composition plus méthodique et plus régulière. On y prendrait la série des caractères dont le nombre s'élève à plus de trente mille ; l'on pourrait, au moyen de quelques additions, le porter à quarante mille, qui formeraient comme le fonds de la langue chinoise et le noyau auquel se rattacheraient les objets dont je vais parler.

On placerait sous chaque caractère sa forme antique et les dégradations variées qu'elle a éprouvées par l'effet du temps jusqu'à sa forme actuelle. Le *Tching tseu thoung* donne assez ordinairement cette série chronologique, mais en caractères trop petits et trop confusément imprimés. Il y a à la Chine des vases de cuivre, des *ting* ou *tripodes*, des cloches, des tables de pierre, etc., dont les inscriptions ont été réunies par les Chinois dans des p2.098 ouvrages destinés à les expliquer. Nous avons d'ailleurs en Europe plusieurs dictionnaires chinois consacrés aux caractères antiques, et qui fourniraient d'abondants matériaux pour l'objet dont il s'agit. On pourrait prendre pour modèle dans cette partie de l'ouvrage le travail que M. J. Klaproth a exécuté sur l'inscription de *Iu*, et au moyen duquel il a si bien

démontré la conformité des caractères de ce monument avec les *tchhouan* ou caractères anciens des différents âges.

Après les formes anciennes des caractères, on placerait les variantes d'orthographe dont ils sont susceptibles. Plusieurs caractères s'écrivent communément dans le style manuscrit avec quelques traits de moins, rarement avec quelques traits de plus, quelquefois avec des clefs différentes ; souvent même un caractère s'abrège d'une manière qui le rend méconnaissable, et de quinze ou vingt traits dont il doit être composé, se réduit à cinq ou six. J'ai dit plus haut quel usage les Chinois faisaient de ces abréviations, et combien il était nécessaire de les connaître pour entendre les livres ordinaires. Je dois ajouter que beaucoup de caractères homophones s'emploient les uns pour les autres, et, quoique ayant chacun un sens particulier, se prennent cependant pour variantes les uns des autres : source abondante de contre-sens et de méprises contre lesquels un bon dictionnaire doit mettre en garde. Le *Haï phian*, le *Thoung wen to* et le *Yun-yo* suppléeraient pour cet objet à l'insuffisance des dictionnaires classiques. Je ne saurais proposer de meilleur modèle pour la manière dont devrait être traitée cette partie du dictionnaire, que l'article *tsaï* donné par p2.099 M. Montucci [1] comme un *specimen* de la manière dont il entendait rédiger son grand vocabulaire.

On joindrait aux caractères leur prononciation en lettres françaises, non pas seulement suivant la langue mandarine, mais aussi suivant celles de Tchang-tcheou ou du Fou kian de Kouang-toung, de 'An-nan, avec tout ce qu'on pourrait se procurer des patois de la Chine et de la langue des peuples qui se servent des caractères chinois. On noterait aussi avec soin ce qui nous reste des anciennes prononciations des caractères, surtout à une époque antérieure au séjour des empereurs chinois dans le Kiang-nan. On tire quelques lumières sur ce sujet de la considération des rimes dans quelques odes anciennes du Chi-king ; et d'ailleurs les lexicographes chinois n'ont pas autant négligé l'étymologie

---

[1] *Audi alteram partem*, p. 6.

qu'on pourrait le craindre, de la part de gens accoutumés à peindre des idées plutôt que des sons.

On rapporterait ensuite les caractères synonymes, les opposés et les définitions en chinois d'après le *Tseu tian*, avec une interprétation latine, pour laquelle on se servirait avec avantage du *Han tseu si yi* et d'autres manuscrits des missionnaires, en les revoyant avec soin et en en disposantes différentes parties conformément à l'ordre adopté par les meilleurs philologues chinois. On placerait, immédiatement après, les expressions complexes, en caractères chinois, avec leur prononciation et leur explication. Le dictionnaire Chincheo [1] en fournirait un grand nombre ; on en trouverait beaucoup aussi dans le p2.100 *Thsing wen kian* ou dictionnaire chinois-mandchou, ainsi que dans les autres dictionnaires chinois, qu'il faudrait dépouiller, et l'on compléterait cet objet en ajoutant les caractères aux phrases que les missionnaires rapportent dans leurs différents ouvrages.

Il serait indispensable d'ajouter à chaque caractère au moins une phrase ou un exemple pour chacune de ses acceptions. Le *Tseu 'weï*, le *Tching tseu thoung* et le *Tseu tian* fournissent de semblables exemples ; mais on aurait besoin de vérifier toutes leurs citations et d'y joindre des renvois circonstanciés. Les auteurs ou rédacteurs de ces dictionnaires se contentent, en rapportant une phrase, d'indiquer le livre d'où ils l'ont tirée, le *Meng-tseu*, par exemple, le *Lun-iu*, le *Thoung-kian*, etc. Il faudrait marquer avec soin le livre, le chapitre et l'article ou se trouve la phrase citée, et renvoyer même à la page d'une édition convenue ; il n'est plus permis d'imiter le vague des citations de Fourmont, qui cite Confucius, p. 42, i n. 4 [2], sans dire de quel livre de Confucius il veut parler, ni de quelle édition il se sert. Au moyen de ces précautions, on serait toujours en état de vérifier les explications des caractères et de prendre une idée juste de la manière dont ils sont employés par les bons auteurs. On ajouterait d'ailleurs une astérisque à ceux qui se trouvent dans les *King* ou les anciens livres, et l'on aurait

---

[1] Ci-dessus, N° 3.
[2] *Gramm. Sin.*, p. 67.

par là, d'un seul coup d'œil, la langue des lettrés, telle que l'a employée l'école de Confucius, et la collection des véritables caractères classiques.

Enfin il faudrait que les différents tons, les différentes p2.101 prononciations, les acceptions variées d'un même mot fussent soigneusement distinguées, et qu'à chaque section on marquât les variantes et les synonymes ; car tel caractère qui peut se prendre pour un autre en un certain sens, ne le pourra pas dans tel autre sens, et c'est ce qu'il est essentiel de déterminer.

Je ne me dissimule ni les difficultés, ni la vaste étendue du plan que je propose, et je crois même qu'il exigerait peut-être le travail de plusieurs personnes ; mais ce n'est que quand il aura été rempli qu'on possédera un dictionnaire vraiment complet, d'une égale utilité pour le commerce et la littérature, et qu'on pourra entendre les livres de toutes les dynasties, et sur toutes les matières, sans avoir recours aux dictionnaires originaux.

Pour bien exécuter un pareil dictionnaire, il serait nécessaire de relire, la plume et le pinceau à la main, les *King*, les *Sse chou*, les livres classiques du second ordre, les philosophes de toutes les écoles, les livres historiques, les romans, les encyclopédies, les polygraphes, etc. Ce travail serait long sans doute, mais de quelle utilité ne serait-il pas pour celui même qui s'y livrerait ! Quels trésors il amasserait, tout en parcourant ces chefs-d'œuvre de la littérature chinoise, et qu'il serait amplement dédommagé de l'emploi de ses veilles ! La composition d'un dictionnaire excellent en deviendrait pour lui le moindre résultat. Une connaissance parfaite de la langue et des meilleurs livres, l'éclaircissement d'une foule de points difficiles en histoire et en géographie, de nombreux et importants sujets de mémoires sur les antiquités, la philosophie, les sciences et les arts de la p2.102 Chine, voilà des récompenses capables de tenter, indépendamment d'aucun autre motif, tout étudiant un peu zélé. La seule certitude de publier un jour le fruit de ses efforts serait pour lui un encouragement nécessaire ; car il serait peu naturel de se livrer à un travail aussi considérable, sans être

assuré du dédommagement qui peut séduire un homme de lettres, l'idée d'être utile aux autres, et de léguer à ses successeurs le produit de ses propres travaux.

Je ne crois pas avoir besoin de rappeler ici toutes les raisons qui me font préférer l'ordre des clefs à celui des tons et de l'alphabet européen, et parmi les différents systèmes de clefs, celui qui en contient deux cent quatorze, à ceux où l'on en trouve un moindre ou bien un plus grand nombre. Il suffira d'observer que puisqu'on ne peut retrouver les caractères dans un dictionnaire *tonique* qu'à l'aide d'une table par clefs, ce serait faire un ouvrage presque inutile que de publier le premier sans cette appendice indispensable. Que si l'on veut réunir les avantages des deux systèmes et faire imprimer un dictionnaire par tons avec son index, je n'y vois aucun inconvénient, et l'ouvrage n'en aura que plus de mérite ; mais si l'on veut opter et ne donner que l'un des deux systèmes, il n'y a point à balancer sur le choix, et l'on doit incontestablement adopter l'ordre des clefs.

C'est d'après mon opinion particulière que j'ai porté à quarante mille le nombre des caractères qui devraient se trouver expliqués dans le dictionnaire chinois-latin dont j'ai tracé le plan, et je ne dois pas dissimuler qu'un nombre beaucoup moins considérable a paru suffisant à p2.103 plusieurs savants.

> « Pour l'avancement de la littérature chinoise, dit M. Klaproth [1], il suffirait qu'un gouvernement ou quelque riche particulier fit imprimer un dictionnaire de huit ou dix mille caractères avec une interprétation latine, dans lequel les phrases seraient écrites, non comme dans les dictionnaires des jésuites, en lettres latines, mais en caractères chinois.

M. Montucci ne paraît pas très éloigné de ce sentiment ; mais quelque déférence que je doive aux lumières de ces habiles philologues, j'ose dire qu'ils ont considéré les difficultés de la langue chinoise, moins par ce qu'elles sont en elles-mêmes, que par le peu de peines que des

---

[1] *Allgemeine litteratur Zeitung*, 10 mai 1811.

personnes douées de dispositions particulières peuvent avoir pour les surmonter. En pareil cas, on est quelquefois mauvais juge par trop d'habileté, et c'est aux moins instruits qu'il appartient de décider avec connaissance de cause, de la nature et de l'étendue des secours qui leur sont nécessaires. Pour moi, qui fais habituellement usage des dictionnaires dont j'ai donné plus haut la description, tout en reconnaissant qu'ils peuvent suffire pour l'intelligence des livres ordinaires de géographie, d'histoire ou de philosophie, j'avoue que j'ai souvent été arrêté, principalement en lisant des livres d'arts ou de sciences, par des termes techniques, ou par des mots ordinaires pris dans un sens technique, et qui non seulement ne se trouvent pas dans les vocabulaires des missionnaires, mais manquent encore assez souvent dans le *Tseu-tian*, le *Tching tseu thoung*, et autres dictionnaires tout chinois. D'ailleurs on ne peut, même en p2.104 traduisant les livres historiques, accorder une confiance implicite aux dictionnaires chinois-européens les plus parfaits, sans risquer d'être assez souvent induit en erreur : c'est une chose qu'attesteront tous ceux qui en ont fait usage, et qui ont voulu s'enfoncer un peu dans la littérature chinoise. M. Klaproth pense que pour éviter ces inconvénients

> « il suffirait de faire venir de Canton une centaine d'exemplaires du dictionnaire *Tseu 'weï* qui est à bon marché, et de les donner avec le Dictionnaire chinois-latin, dont on ne débiterait probablement pas un plus grand nombre d'exemplaires. Les mots qu'on ne trouverait pas dans celui-ci, continue-t-il, on les chercherait dans le *Tseu 'weï*, et l'on traduirait leur interprétation chinoise.

Je ne sais si cet expédient serait très praticable, mais je crois qu'il vaudrait mieux encore incorporer dans le dictionnaire chinois-latin la substance du *Tseu 'weï*, et surtout du *Tseu tian*, et qu'en faisant ce travail une fois pour toutes, on sauverait à ceux, qui par suite apprendraient la langue, une grande perte de temps, beaucoup de peine, et probablement aussi un grand nombre d'erreurs. La question, comme on voit, se réduit à savoir s'il vaut mieux donner au public un

dictionnaire tout fait, qu'un dictionnaire à faire, et s'il est bon de laisser aux commençants à surmonter des difficultés considérables, quand on pourrait les leur sauver, en publiant un ouvrage plus complet et mieux approprié à leurs besoins.

On pourra m'adresser quelques objections sur les autres objets que je voudrais insérer dans le dictionnaire. La connaissance des caractères anciens, par exemple, n'est p2.105 pas nécessaire pour entendre les livres ordinaires, ni même les *King* et les autres ouvrages de l'antiquité, qui tous ont été traduits en caractères modernes, et ne s'impriment plus à présent que de cette manière ; mais ces caractères anciens se retrouvent sur d'anciens monuments et des monnaies, et s'emploient même encore aujourd'hui pour les sceaux, certaines inscriptions et d'autres objets de fantaisie par lesquels on peut se trouver arrêté, si l'on n'a pas le secours d'un livre où ils soient expliqués. D'ailleurs, et cela est bien plus important, c'est par l'analyse de ces anciens caractères qu'on peut arriver à l'étymologie d'un grand nombre de caractères modernes, retrouver leur signification primitive, et parvenir ainsi, par une connaissance approfondie de leur composition, à sentir dans les *King* des beautés de style et des allusions intéressantes perdues pour ceux qui n'ont étudié que l'écriture vulgaire. Dans les caractères chinois ordinaires, les changements qu'on a dû faire aux différentes parties qui les composent pour les réduire à n'occuper qu'un carré donné, ceux qu'on n'y a que trop souvent apportés par pur caprice ou par le soin frivole d'une plus grande élégance, dérobent quelquefois le sens original, et font perdre le fil des métaphores toujours ingénieuses et quelquefois très relevées, que les anciens avaient en vue. Ce n'est que par la lecture des meilleurs ouvrages publiés sur les *Lou chou*, du *Choue-wen* et d'autres traités de ce genre, qu'on peut découvrir la valeur primitive de certains caractères, et c'est en ce sens que l'étude des caractères anciens est indispensable pour l'intelligence des caractères modernes.

p2.106 Reste la considération des frais, qui seraient énormes s'il fallait graver en bois tous les caractères que demanderait chaque partie du

plan que j'ai tracé. Mais il serait, je crois, possible de les réduire beaucoup par certains procédés, et dût-on, d'ailleurs, réunir sur des planches de cuivre tous les caractères chinois, et imprimer seulement les explications, la publication d'un pareil ouvrage n'entraînerait pas plus de dépenses qu'une foule de collections de gravures qui n'ont pas autant d'utilité, et qui ne trouvent pas un plus grand nombre d'acheteurs que n'en aurait celui-ci. Au reste, si l'on croit que la publication d'un pareil ouvrage serait une mauvaise spéculation, je n'ai rien à dire, car je ne prétends pas faire ni proposer de spéculation, mais seulement présenter les moyens de mettre la littérature chinoise au niveau des autres parties de la littérature orientale, et tracer le plan d'un *Thesaurus linguæ sinicæ*, qui serait pour le chinois ce que les travaux des *Étienne*, des *Forcellini*, des *Castel* et des *Meninski* sont pour les langues grecque, latine, arabe, turque et persane [1].

@

[1] Peu de mois après la composition de cet opuscule, on vit paraître à Canton les premières livraisons d'un ouvrage qui semblait être l'exécution du programme qu'on vient de lire. L'analogie était si frappante qu'on avait quelque lieu d'être surpris que deux hommes de lettres qui n'avaient pu s'entendre, se fussent rencontrés de cette manière. On verra plus bas, dans les articles consacrés à l'examen des différentes parties du dictionnaire de M. Morrison, quelles causes ont empêché que ce bel ouvrage ne remplît tout à fait les espérances qu'on avait pu en concevoir.

§ IV. Travaux des Européens sur la grammaire et les éléments de la langue chinoise. Plan d'une introduction à l'étude de cette langue

@

p2.107 Je me suis à dessein abstenu, dans les paragraphes précédents, de parler des grammaires et des autres ouvrages élémentaires destinés à faire connaître les principes de la langue chinoise et le mécanisme de son écriture. Ces objets méritaient un article à part, tant pour rappeler et apprécier ce qui a déjà été fait, que pour déterminer et proposer ce qui reste à faire. C'est à quoi je consacre ce quatrième paragraphe, où, après avoir achevé l'énumération des principaux travaux des Européens sur le chinois, je compléterai le plan du dictionnaire, en y ajoutant celui d'une introduction grammaticale et littéraire, qui présenterait, réunis sous un seul point de vue, un grand nombre de documents restés épars jusqu'à présent dans différents ouvrages. Bayer [1] a donné, dans la préface de son *Museum Sinicum*, une histoire très détaillée et très curieuse des progrès de la littérature chinoise chez les Européens. Fourmont s'est occupé du même objet dans ses *Meditationes* [2], et dans sa *Grammatica Sinica* [3]. Ainsi l'on peut trouver dans ces trois ouvrages une énumération complète des livres publiés jusqu'en 1730 d'une part, et p2.108 de l'autre sur les différentes parties de la littérature chinoise ; les jugements qui y sont portés se distinguent en général par une grande impartialité, et méritent pour la plupart une entière confiance. Deux ouvrages seulement [4], parmi ceux de cette époque, nous arrêteront

---

[1] *Mus. Sin. Præf.*, p. 8-8ĵ.

[2] *Præf.* p. xj-xxiv.

[3] *Præf.* p. xxv-vxx.

[4] Tout ce qui est relatif à ces deux ouvrages, dans les pages qui suivent, manquait dans la première édition de cet opuscule. Ce n'est que plusieurs années après l'avoir fait imprimer, que j'ai eu à ma disposition la Grammaire chinoise en espagnol, du père Varo, et la *Notitia linguæ sinicæ* de notre savant compatriote Prémare. Le jugement que j'avais porté de la *Grammatica Sinica*, quand j'avais pu y voir le résultat d'un travail appartenant en propre à Fourmont, a dû être aussi considérablement modifié par la découverte que je fis, à la lecture de l'*Arte de la lengua mandarina.* Je n'ai connaissance que par une note bibliographique de la *Grammatica Sinica*, attribuée au père J. Simoens, jésuite, et j'ignore absolument si elle avait quelque chose de commun avec l'ouvrage du père Varo.

quelques instants. Il ne paraît pas que Bayer en ait eu connaissance ; et quant à Fourmont, il serait à souhaiter, pour son honneur littéraire, qu'on pût assurer la même chose. Ces deux ouvrages sont l'*Art de la langue mandarine*, par le père Varo, et la *Notitia linguæ sinicæ*, par le père Prémare.

Fourmont nous apprend qu'il avait d'abord composé sa grammaire en français et sur un plan beaucoup plus vaste que celui qu'il a depuis adopté dans sa *Grammatica sinica* [1]. La difficulté qu'il trouva à publier cet ouvrage, qui eut été très volumineux, le lui fit réduire et diviser. Dans un premier traité qu'il fit paraître en 1737, il rassembla tout ce qui pouvait servir à la lecture des caractères chinois, les deux cent quatorze clefs, les tons, les voyelles et les consonnes. Dans le second, qui ne vit p2.109 le jour qu'en 1742, il donna la grammaire proprement dite, avec le catalogue des ouvrages chinois de la Bibliothèque royale. Ce sont là des travaux importants qui assureraient à Fourmont un rang distingué parmi les philologues, et qui ne seraient pas même indifférents à la gloire littéraire de la nation, puisque ce sont les premiers ouvrages d'un mérite solide qu'on ait publiés en Europe sur la langue chinoise, et qu'ils sont encore à présent (1814) les seuls dont on puisse faire usage pour l'étudier. Toutefois on peut dire que Fourmont lui-même a considérablement diminué le mérite qu'il aurait pu acquérir, par la vanité puérile qu'il a mise à grossir les difficultés qu'il prétendait avoir surmontées, et plus encore par la fausseté blâmable avec laquelle il a dissimulé ce qu'il devait à ses prédécesseurs, tout en copiant presque sans aucun changement, des livres entiers qu'il assurait n'avoir pas même vus.

Mais indépendamment de ces torts inexcusables, on peut faire aux différents ouvrages de Fourmont quelques reproches assez graves ; dans les *Meditationes*, par exemple, un enthousiasme qui dégénère souvent en emphase, une prolixité excessive, une obscurité quelquefois impénétrable, un assez grand désordre dans l'exposition des faits

---

[1] *Gramm. Sin.*, p. ix.

rendent la lecture fatigante et peu profitable. L'auteur, entiché d'une prétendue découverte de l'art de lire les caractères, au moyen d'une certaine analogie qu'il vante sans cesse et qu'il n'explique jamais, s'exagérant d'ailleurs les difficultés qui se trouvent à faire usage des dictionnaires chinois, s'abandonne à son imagination, embrouille la matière qu'il prétend éclaircir ; et non content p2.110 d'être le premier Européen non missionnaire qui ait su le chinois, cherche perpétuellement à persuader à ses lecteurs qu'il a imaginé des méthodes, deviné le sens des caractères par l'analyse des traits qui les composent, exécuté en un mot des choses qui tiennent du merveilleux. On ne peut s'empêcher d'être surpris de tout ce manège, quand on sait que Fourmont avait pu prendre une idée suffisante des éléments du chinois, pendant plus de cinq ans qu'il avait travaillé avec Hoang, qu'il entretenait une correspondance suivie avec le père de Prémare et plusieurs autres savants missionnaires, et qu'enfin il pouvait se dispenser de *deviner* le sens des caractères chinois, puisqu'il avait à sa disposition le dictionnaire du père Diaz et plusieurs autres ouvrages élémentaires [1].

Dans la *Grammatica Sinica*, on ne retrouve que trop de traces du même système d'exagération. À en croire Fourmont, c'est uniquement dans les livres chinois, lus et pénétrés à force de travail et comme par divination, qu'il a puisé tout ce qu'il dit des particules, de la construction des phrases, et jusqu'aux formules de civilité si bizarres à la Chine, et si inintelligibles pour qui n'en a pas la clef. Or, la pénétration d'un savant tel qu'était Fourmont peut bien aller jusqu'à suppléer aux connaissances élémentaires, et à deviner même les règles grammaticales d'une langue, quand on a des livres originaux, de bonnes traductions de ces livres, et des dictionnaires ; mais il est tout à fait incroyable qu'on devine certaines choses qui dépendent du caprice, de la mode, et d'une foule de circonstances incalculables. Nous savons p2.111 d'ailleurs, par l'aveu de Fourmont lui-même [2], qu'il avait entre les

---

[1] *Medit. Sin.*, p. 138.
[2] *Gramm. Sin.*, p. xxv.

mains la grammaire du père Varo [1], et un assez grand nombre d'autres ouvrages grammaticaux, à n'y pas comprendre même la *Notitia linguæ sinicæ* du père Prémare, dont il s'est fort défendu d'avoir eu connaissance avant la composition de la sienne [2]. J'avais reculé devant l'idée d'accuser Fourmont de plagiat et d'infidélité ; mais comme il y avait là-dedans quelque chose que je ne comprenais pas, je m'étais réduit à supposer qu'il avait quelquefois grossi les difficultés de la langue et dissimulé quelques-uns des secours que lui fournissaient ses prédécesseurs, pour relever encore l'importance de ses travaux si estimables par eux-mêmes, s'ils avaient été véritablement le fruit de la persévérance et de la pénétration.

La lecture de la grammaire du père Varo m'a donné la clef des cavillations de Fourmont, de son langage mystérieux, de ses réticences, et de ses expressions ambiguës. Cet ouvrage, dont il n'existe peut-être pas maintenant quatre exemplaires sur le continent, a toujours été d'une grande rareté. Fourmont, qui le possédait, se persuada sans doute que l'édition en était anéantie, ou du moins p2.112 il agit comme s'il eût eu cette assurance. Il traduisit en français d'abord, puis en latin, le travail du missionnaire espagnol, sans se permettre d'y apporter d'autre changement que quelques additions de fort peu d'importance ; et après s'être fait un mérite de ce chef-d'œuvre auprès de ses amis, de ses confrères et de ses protecteurs, il se hasarda à le lancer dans le public en y inscrivant son propre nom, et en effaçant celui du véritable auteur. On conçoit à peine qu'un savant, un homme grave, un académicien ait été capable d'une pareille témérité. Ce que l'on ne conçoit guère mieux, c'est que cette témérité ait été si longtemps heureuse, et que, durant près de cent ans, ni les admirateurs de Fourmont, ni les envieux que lui

---

[1] Composée en espagnol au commencement du dix-huitième siècle, revue peu de temps après par quelques missionnaires franciscains, gravée sur bois par le père Placide de Vals, et imprimée à Canton en 1703, avec une *courte méthode pour faire et écouter les confessions*, par le père Basile de Glemona, de l'ordre des Frères Mineurs. Un vol. gr. in-8°.

[2] Voyez dans le catalogue de ses ouvrages et a la fin des *Meditationes*, différentes pièces relatives à cette grammaire, et à la *Notice* du père Prémare. Quelle que soit l'autorité de ces pièces, il reste toujours un fait bien singulier à expliquer : c'est l'extrême ressemblance des deux ouvrages, ressemblance qui porte jusque sur les détails et le choix des exemples, au dire de Fourmont.

avait faits sa réputation, ni les ennemis que lui avaient attirés ses procédés acerbes et pédantesques, n'aient été conduits à une découverte qui devait lui enlever tout à la fois la reconnaissance des hommes studieux, et l'estime des honnêtes gens.

Pour que cette découverte eût lieu, il aurait suffi que le hasard eût fait tomber sous les yeux de quelqu'un de ceux qui ont tenté d'aborder l'étude du chinois, l'un des exemplaires de l'*Arte de la lengua mandarina* qui ont échappé à la destruction. Rien n'est plus aisé que de reconnaître la ressemblance, ou pour parler plus exactement, l'identité des deux ouvrages ; le plan général n'est pas seulement le même dans l'un et dans l'autre ; le nombre des divisions et des subdivisions y est égal, et Fourmont n'a pas même pris la peine ou la précaution d'en déranger l'ordre ou d'en changer les titres. Il n'a pas non plus songé à choisir d'autres exemples, et ceux p2.113 qu'avait réunis le père Varo reparaissent dans l'ouvrage de son traducteur, composés du même nombre de mots dans le même arrangement, et accompagnés des mêmes explications. Une seule différence s'observe, et loin de justifier Fourmont, elle achève au contraire de montrer la source où il avait puisé sa fausse science. Le missionnaire avait écrit les phrases chinoises en lettres latines : son copiste voulut y joindre les caractères originaux, et se réglant d'après les prononciations de Varo, il chercha les mots dans un dictionnaire alphabétique. Mais comme dans les vocabulaires de cette espèce on voit réunis les uns à côté des autres tous les signes écrits qui répondent à un même son, il se trouva dans l'embarras, toutes les fois que les indications fournies par le sens laissaient quelqu'incertitude, et souvent, au lieu de choisir le caractère qui convenait à la phrase, il en prit un autre qui n'avait de commun avec celui-là que la prononciation. Les fautes de ce genre sont très nombreuses dans la *Grammatica Sinica*, et il suffirait de trois pour que l'on pût prononcer avec certitude que l'auteur qui les a commises ne travaillait pas sur des livres chinois, mais sur l'ouvrage d'un Européen, où les mots étaient écrits en lettres européennes, et transcrits à la manière des Espagnols.

Fourmont raconte qu'un certain missionnaire dont nous avons déjà

parlé, le père Horace de Castorano, avait de son côté composé une grammaire, et qu'en la comparant avec la *Grammatica Sinica*, tous deux avaient été frappés de la ressemblance extrême qu'offraient les deux ouvrages.

> « *Convenientiam inter nos quam fieri poterat maximam*, dit-il, *sumus admirati ; quoad* p2.114 *grammaticam divisio etiam* eadem [1].

Et ailleurs :

> « *Quod mirati ambo sumus, non solum de re summâ, sed in ipsis etiam* titulis *ac* titulorum numero *collatis, convenere et grammatica ejus et mea,* ita ut divisio earum prorsus eadem [2].

En rapportant ailleurs cet aveu de Fourmont [3], je ne pus m'empêcher de penser qu'un autre rapprochement eût sans doute fait cesser l'étonnement des deux grammairiens, si cet étonnement avait pu être sincère de leur part ; car cette grande analogie de la grammaire du père Horace avec celle de Fourmont, était pour moi une forte raison de supposer que l'une, comme l'autre, devait être la copie de celle du père Varo. Ce soupçon s'est pleinement confirmé depuis que j'ai pu prendre connaissance de l'ouvrage du père Horace de Castorano ; celui-ci, après s'être procuré à la Chine un exemplaire de l'opuscule de Varo, l'avait sans doute jugé de bonne prise, et dans la transcription qu'il en avait faite de sa main, il avait substitué son nom à celui de l'auteur. Peut-être au moins n'aurait-il pas persisté dans ce plagiat, s'il eût eu l'intention de livrer l'ouvrage à l'impression. Au reste, comme il était plus versé que Fourmont dans la connaissance des caractères, il avait commis moins de méprises en les rétablissant dans sa copie ; et sous ce rapport, il eût été plus difficile de démontrer la petite ruse à laquelle il s'était laissé entraîner.

---

[1] *Præfat. ad. Grammat. Sinic.*, p. xxx.
[2] *Præfat. Méditat. Sinic.*, p. xiv.
[3] *Éléments de la Grammaire Chinoise*, préface, p. XIV.

Au reste cette grammaire, objet de tant de débats et de supercheries, est en elle-même un ouvrage d'un mérite p2.115 fort médiocre. Le jugement que j'en porte s'applique également à l'original du père Varo, aux traductions de Fourmont et du père Horace, et peut-être à une troisième édition du même livre, dont la Bibliothèque du Roi possède un manuscrit, et qui doit être celui qui passait sous le nom du père de Montigny, et dont Fourmont a beaucoup parlé. La grammaire qui forme le fonds de tous ces ouvrages n'était destinée qu'à faire connaître les règles du *Kouan hoa*, ou de la *langue mandarin*, telle que les gens instruits la parlent à la Chine, et surtout à mettre les missionnaires en état de prêcher en chinois et d'exercer les autres fonctions de leur ministère. Dès lors on n'y doit pas chercher les principes du *Kou-wen* ou de la langue des *King*, ni du *Wen-tchhang* ou des compositions oratoires ; et effectivement, après avoir bien étudié cette grammaire, on peut être fort étonné, en ouvrant un livre, et surtout un livre ancien, de n'y trouver ni les marques des cas et des temps, ni les particules, ni le système phraséologique exposé par Fourmont. C'est une autre langue, pour laquelle on aurait besoin d'une autre grammaire. On peut donc apprendre à parler chinois avec l'ouvrage de Fourmont, mais il est à peu près inutile pour l'intelligence des livres. En second lieu, pour enseigner le *Kouan hoa* ou la langue parlée, Varo a adopté une méthode calquée sur nos grammaires d'Europe ; or, quoique le style *Kouan-hoa* soit plus riche en formes grammaticales et en signes propres à marquer les rapports des mots et des phrases que le *Kou wen* et le *Wen tchhang*, et qu'en cela il se rapproche davantage des autres langues, c'est mal proportionner les moyens au but, et augmenter p2.116 les difficultés au lieu de les alléger, que de donner des paradigmes de déclinaisons et de conjugaisons modelés sur ceux des grammairiens latins, au lieu d'une simple exposition de l'usage des particules. C'était là une des principales observations que faisait contre la grammaire de Fourmont, un missionnaire que le duc d'Antin avait chargé de l'examiner [1] et qui ne

[1] Il se nommait *Guigue* : Deguignes, qui parle de lui, dit qu'il ne savait que la langue

connaissant pas le travail de Varo, critiquait celui de Fourmont qu'il prenait pour un ouvrage original,

> « Bien loin de commencer par les éléments du chinois, dit ce missionnaire, et de se faire écolier, M. Fourmont a voulu être maître avant d'avoir été disciple. Le premier usage qu'il a fait des instructions du sieur Hoang a été de composer une grammaire, comme il le dit dans le catalogue de ses ouvrages, page 47 ; et jusqu'à présent il s'est appliqué à composer des grammaires et des dictionnaires chinois. C'est ce qu'aurait pu faire M. Fourmont après avoir passé dix ou douze ans en Chine, toujours appliqué à l'étude du chinois avec d'habiles maîtres : il a commencé par où il devait finir. »

Et plus loin :

> « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter l'examen de cet ouvrage, surtout après que M. de Montigny l'eut approuvé. Je suis persuadé, comme je l'ai dit ci-dessus, que cet ouvrage ne peut être bon qu'à empêcher d'apprendre le chinois à ceux qui voudront s'en servir.

Rectifions ce qu'il peut y avoir d'outré dans ce jugement en p2.117 disant seulement que la grammaire de Fourmont présente l'exposition de règles presque étrangères à la langue des livres ; nous ne craindrons pas d'être démentis par ceux qui ont fait du chinois l'objet d'une étude littéraire.

Les premiers essais de Fourmont avaient inspiré de grandes espérances, même aux missionnaires de la Chine, et le père Prémare, qui entretenait avec le docte académicien un commerce de lettres très assidu, et qui ne laissait échapper aucune occasion de lui procurer d'utiles secours, s'empressa de seconder ses efforts en lui transmettant le résultat de ses propres observations. Tel fut le motif qui lui fit

---

parlée, et qu'il n'entendait rien aux caractères. L'examen de la grammaire de Fourmont, dont la Bibliothèque du Roi possède l'original, prouve que ce jugement est trop sévère, et que Guigue connaissait assez la langue écrite, pour relever un grand nombre d'erreurs de différents genres dans le travail de Fourmont.

composer sa *Notitia linguæ sinicæ*. Fourmont qui eût dû recevoir un pareil présent avec une vive reconnaissance, le vit arriver au contraire avec un déplaisir qu'il ne songea pas même à dissimuler. Le fruit de ses peines allait être perdu, si le public se persuadait qu'il pût devoir quelque chose à l'ouvrage de son ami ; et, au lieu d'étudier cet ouvrage, tous ses soins se bornèrent à faire constater, par des gens qui ne savaient pas le chinois, la différence extrême qu'il y avait entre les deux traités, et la supériorité de celui qu'il avait lui-même rédigé. Le premier point était facile à établir ; pour le second, Fourmont seul, et des personnes tout à fait étrangères à ces études, pouvaient y voir quelqu'ombre de vraisemblance. On ne peut lire, dans les écrits de Fourmont, sans une surprise mêlée de quelque commisération, le récit naïf de ses agitations à la nouvelle de l'arrivée de la *Notitia* du père Prémare, et le détail de ses démarches et de ses précautions, dictées par un amour-propre inquiet et une vanité chagrine. p2.118 Pour achever de démontrer que son travail n'avait rien de commun avec celui qui venait d'arriver de la Chine, il entreprit de faire de ce dernier une critique en forme, et par une délicatesse assez étrange il l'adressa, tout en la rendant publique, à celui même qui avait composé l'ouvrage pour lui faciliter l'accès des livres chinois [1].

> « Que pensez-vous vous-même, lui dit-il, de la division générale de votre livre, mon très cher ami ? Elle n'est assurément pas très philosophique... Vous détruisez de la main gauche ce que vous avez voulu élever de la droite : à quoi donc servira votre *Notice* ?... Je vous ai excusé autant que je l'ai pu ; mais j'ai perdu ma peine... Certains hommes doctes trouvent que votre ouvrage manque de méthode, qu'il est tronqué, non pour ne pas avoir été achevé, mais parce que les choses essentielles y sont passées sous silence... Tout ce que vous dites de quelques verbes et particules leur semble superflu. Ce qui abonde, leur dis-je, ne vicie pas. Mais

[1] *Epistola ad Premarum*, 1732. *In præfat. ad Grammat. Sinic.*, p. xvij.

ils voudraient que vous eussiez été plus concis ; en cela je ne suis pas tout à fait de leur avis, etc.

Prémare, s'il put voir cette longue diatribe entremêlée de termes de bienveillance et de protestations d'amitié, dut être un peu surpris de la singulière marque de reconnaissance qu'il recevait pour un livre qu'il avait pris la peine d'écrire en faveur de son ami. Mais celui-ci nous avertit lui-même que Prémare dut recevoir, dans les dernières années de sa vie, la lettre qu'il lui avait écrite, et qu'il ne lui fut pas possible d'y répondre. Le savant p2.119 missionnaire était mort quand la critique fut imprimée, et ce fut tout le prix qu'il retira de la peine qu'un travail de si longue haleine, un ouvrage si important sous tous les rapports, lui avait coûté. Sa mémoire même n'en reçut aucun lustre, jusqu'au moment où je m'occupai de classer et de faire connaître les manuscrits du Cabinet du Roi relatifs à la littérature de la Chine. Je trouvai le précieux ouvrage de Prémare, après un siècle d'oubli, exposé à toutes les causes de destruction qui menacent spécialement les livres écrits sur papier de mûrier, quand on n'en prend pas un soin particulier. Je me fis un devoir de venger la mémoire de notre savant compatriote, de l'indifférence injuste avec laquelle on avait accueilli sa plus estimable production [1] ; et si, comme j'ai maintenant lieu de l'espérer, la *Notitia linguæ sinicæ* vient à être livrée au public, j'aurai encore à me féliciter d'avoir appelé l'attention même des étrangers sur un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la France, à la mission de la Chine, au zèle et aux lumières des savants religieux auxquels cette mission est redevable de tant d'éclat.

Je n'entrerai ici dans aucun détail sur le traité du père Prémare : on peut voir, dans les ouvrages auxquels j'ai déjà renvoyé, le jugement que j'ai cru devoir en porter, et on en retrouvera le précis dans la vie de Prémare [2]. De toutes les critiques de Fourmont, il n'en est qu'une seule à laquelle un juge équitable et désintéressé voulût souscrire. La *Notitia linguæ sinicæ* est remplie de trop p2.120 d'observations

---

[1] Voyez la préface des *Éléments de la langue chinoise*, p. ix, xviij, et l'article *Prémare* dans la *Biographie universelle*, t. XXXVI, p. 41.
[2] Cette vie fera partie du dernier volume de ces *Mélanges*.

particulières, et ne contient pas assez de vues générales. L'ouvrage est surchargé d'exemples qui rentrent quelquefois les uns dans les autres, et l'on y chercherait en vain ces règles qui soulagent la mémoire, et ces principes qui satisfont la raison en faisant ressortir ce qu'il y a de commun et d'essentiel dans un grand nombre de phrases analogues. En un mot, l'auteur semble avoir perdu de vue l'ensemble pour s'être attaché trop minutieusement aux détails. Mais ces défauts tiennent sans doute à la rapidité avec laquelle l'ouvrage a été composé, et Fourmont qui, selon la bienveillante intention du père Prémare, devait profiter de cette rapidité, était le dernier qui fût en droit de lui en faire un reproche. Si le père Prémare eût eu le temps de reprendre son travail, et de méditer sur les procédés d'une langue dont il avait si bien acquis l'intelligence, il y a tout lieu de croire qu'il aurait découvert ce principe de la valeur de position, qui est la clef de toute la grammaire chinoise. Ce principe, enseigné par un homme aussi habile cent ans plus tôt, eût dissipé ces ténèbres et débrouillé ce chaos qui ont si longtemps abusé et rebuté les meilleurs esprits.

Après le jugement que j'ai cru devoir porter des ouvrages de Fourmont, il n'est pas nécessaire que je parle de l'abrégé de grammaire inséré dans la compilation de Duhalde [1], ni surtout de quelques essais du même genre rapportés par Barrow [2] et d'autres voyageurs ; car il n'en est presque aucun qui, de retour d'un voyage en Chine, p2.121 ne se croie obligé de donner à ses lecteurs une idée de la langue de cet empire, et qui n'imagine s'être acquitté de ce devoir en copiant tant bien que mal quelques lambeaux de Fourmont ou des missionnaires. Si les voyageurs ne mettaient dans leurs relations que ce qu'ils ont eux-mêmes observé, en écartant tout ce qui se trouve ailleurs et ce qui est généralement connu, au lieu de trois ou quatre volumes, ils se réduiraient le plus souvent à un petit nombre de pages ; mais leurs ouvrages seraient plus goûtés des gens instruits, que fatiguent la répétition des mêmes choses, et cette continuelle attention à apprendre

---

[1] In-4°, t. II, p. 279.
[2] T. I, p. 440 et suiv.

à tout le monde ce que personne n'ignore.

On trouve dans la dissertation de Deshauterayes sur les langues [1], un article fort bien fait sur le chinois, avec une explication des deux cent quatorze clefs. Des renseignements non moins curieux sur la paléographie se trouvent consignés dans une lettre du père Mailla au père Souciet insérée par Deguignes à la fin du *Chou-king* du père Gaubil [2]. La lettre du père Amiot [3] à l'occasion du paradoxe de Needham sur les hiéroglyphes égyptiens, contient aussi des détails et des réflexions curieuses sur les anciens caractères, et le mémoire sur l'origine des différentes sortes de caractères chinois employés dans l'éloge de Moukden [4], inséré par le même auteur à la suite de sa traduction du poème de Khian-loung, n'est pas non plus sans intérêt. Les tomes VII et VIII des *Mémoires Chinois* p2.122 renferment deux dissertations du père Cibot qui peuvent donner, des caractères chinois, une idée plus juste que d'autres traités plus volumineux. Enfin, les *Remarques philologiques* de M. Montucci, le dernier ouvrage publié sur cette matière, occuperait un autre rang dans cette énumération, si je n'y avais pas suivi l'ordre chronologique. Beaucoup d'erreurs y sont rectifiées ; l'auteur, ne sacrifiant rien à l'autorité, a osé avoir raison même contre les missionnaires, et si le ton qu'il a quelquefois donné à ses assertions lui a attiré quelques attaques, il a montré par la manière dont il a su les repousser, qu'il n'avait rien avancé à la légère, et il s'est même assuré l'estime de ceux de ses adversaires qui n'avaient en vue que l'avancement des lettres et l'amour de la vérité [5].

Précisément à la même époque, M. Marshman publiait dans l'Inde le texte de la première partie du *Lun-iu*, accompagné d'une traduction et

---

[1] *Encyclop. élément*. de Petity, t. II, deuxième partie, p. 624-666.
[2] Pages 380-398.
[3] *Lettre de Pékin*, etc. Bruxelles, 1773. — Réimprimée dans le t. I des *Mémoires sur les Chinois*.
[4] *Éloge de Moukden*, p. 127.
[5] Je ne parle pas ici des ouvrages de M. Klaproth, parce que cet habile philologue paraît s'être peu occupé des difficultés qui hérissent l'entrée de la littérature chinoise ; il a mieux aimé mettre à profit la connaissance qu'il a acquise du chinois pour éclaircir des points d'histoire et de géographie, et s'avancer à grands pas dans la route que d'autres se chargeaient d'aplanir.

d'un commentaire en anglais, et précédé d'une dissertation sur la langue chinoise et ses caractères [1]. Ce n'est point ici le lieu d'examiner la version du *Lun-iu*, et je me propose d'en faire l'objet d'une notice particulière. Mais quelques réflexions sur la dissertation préliminaire doivent naturellement trouver p2.123 place dans ce paragraphe, destiné à la critique des ouvrages élémentaires et grammaticaux sur le chinois.

L'auteur commence par des considérations sur la nature des langues en général, et des écritures soit alphabétique ou symbolique, soit imitative : ce sont ses expressions. Il s'étend très longuement sur les avantages respectifs des unes et des autres, sur le rapprochement des clefs ou caractères primitifs des Chinois, considérés comme éléments des caractères, avec les syllabes qui sont les éléments des mots des autres langues, sur le nombre de ces caractères primitifs et sur leur groupement ; il distingue quatre classes de caractères en tant que composés d'une seule clef, de deux, de trois, de quatre ou d'un plus grand nombre. Ses idées sur la métaphysique du langage sont justes, mais quelquefois obscures comme celles d'Harris dont il aime à invoquer le témoignage. D'ailleurs, le genre d'analyse auquel il soumet les caractères dans cet article, a bien été employé par Tching-jin, Hiuchi et autres philologues systématiques ; mais il me paraît peu propre à éclairer les lecteurs sur la véritable nature de la langue chinoise ; et je crois que le philologue anglais y a accordé une trop grande place dans sa dissertation.

M. Marshman admet le système des deux cent quatorze clefs sans en indiquer aucun autre : il semble qu'à la manière de Fourmont il l'envisage comme la base de la langue, et le tableau encyclopédique des signes destinés à représenter par eux-mêmes les idées premières, et par leur groupement les combinaisons et les modifications des idées secondaires. Mais quoique, dans cette notice même, je p2.124 me sois déclaré en faveur des deux cent quatorze clefs, à cause des avantages qu'elles présentent pour la recherche des caractères, je ne puis

---

[1] *The Works of Confucius, with a translation vol. I, to which is prefixed a dissertation on the chinese language and characters, by J. Marshman. Serampore, printed at the Mission press*, 1809, gr. in-4°.

m'empêcher de remarquer que ce serait une grande erreur de les regarder comme les signes abstraits et primitifs, d'après lesquels un *deep divan*, comme le dit l'auteur anglais, aurait construit les caractères chinois. Loin que ceux-ci aient été formés par des philosophes suivant des règles abstraites et un système arrêté sur les deux cent quatorze clefs, ce sont au contraire les deux cent quatorze clefs qui ont été extraites des caractères par certains lexicographes, pendant que d'autres, suivant un autre mode d'analyse, en reconnaissent les uns soixante, les autres trois cent, quatre cent quarante-cinq, ou même un plus grand nombre.

Dans la seconde partie, M. Marshman traite des sons de la langue chinoise, d'après le *Tseu-tian*, qu'il cite toujours sous le titre de *Dictionnaire impérial*. Ce qu'il dit sur les consonnes et les voyelles est conforme à la méthode adoptée dans ce dictionnaire, où ces objets sont traités avec détail, et s'il faut le dire, avec un trop grand détail, une simple table des monosyllabes chinois pouvant facilement tenir lieu de toutes les règles analytiques qui y sont exposées, et que les Chinois n'ont établies que parce qu'ils n'avaient pas, comme nous, des *lettres* pour y suppléer. M. Marshman n'oublie pas la conformité observée par W. Jones entre l'ordre syllabique des Chinois et celui des Hindous ; il donne même quelques développements à cette idée, mais il ne rend point raison de ce fait singulier : la seule explication qu'il propose, qui est *que* p2.125 *ce système aurait été donné aux Chinois par les Tartares* [1], me paraît si extraordinaire, et les raisons dont il se sert lui-même pour la réfuter, si faibles en comparaison de celles que pouvait suggérer une idée aussi contraire à la vraisemblance, qu'elles ne sauraient manquer d'étonner dans un ouvrage aussi recommandable.

Il parle ensuite des tons qu'il met comme tous les auteurs les plus récents, au nombre de quatre ; du nombre des mots prononcés qu'il porte à deux mille cent soixante-dix-huit, et à quatre mille cinquante,

---

[1] On first observing it, the thought occurred to the writer that it might possibly have originated with the present dynasty, and the idea of it have been borrowed from the Tartar system of letters. *Dissert*. p. xl.

en admettant une distinction assez délicate des sons en *ouverts* et *fermés* ; de la prononciation *mandarine*, à laquelle il préfère le dialecte de Canton, le plus important pour un Anglais, dit-il, et celui que ses compatriotes ont le plus d'occasions de parler. Tous les mots chinois qu'il cite sont en conséquence prononcés à la manière de Canton et orthographiés à l'anglaise, ce qui les rend à peu près méconnaissables pour un lecteur français accoutumé à la prononciation *mandarine* et à l'orthographe de son pays.

Dans sa troisième partie, l'auteur traite de la grammaire, suivant une méthode analogue à celle de Fourmont, mais plus simple et plus conforme au goût chinois. Ses exemples sont tous empruntés du *Lun-iu* ; et dans un petit nombre de cas seulement il fait remarquer quelques différences entre le style de ce livre, celui des commentaires et la manière de parler usitée dans la conversation. Il n'établit au reste nulle part l'existence des trois systèmes p2.126 phraséologiques. Je ne m'arrêterai pas à discuter ici quelques endroits ou M. Marshman ne me paraît pas avoir saisi le véritable sens des mots ou la construction des phrases ; je me contenterai des observations suivantes. *Ni* (mandar. *niu*, cl. 38.) ne se prend pas pour le pronom de la seconde personne absolument, et comme signifiant *femelle*, *fille* [1], mais comme variante du caractère *jou* (cl. 85. tr. 3). Cette phrase *Koueï-iu, koueï-iu*, *'ou tang-tchi siao tseu*, doit s'entendre ainsi : *Retournez, retournez, enfants de ma compagnie*, et non comme le met M. Marshman : *Return home, return home, my company of little ones* [2], ce qui ferait de la particule *tchi* la marque d'un génitif postposé, absolument étranger au génie de la langue chinoise. *Tsaï* (cl. 32, tr. 3) n'exprime jamais le passé du verbe *être*, ni *'wei* (cl. 87. tr. 8) une sorte de gérondif [3] : le premier signifie *inesse*, *versari*, et le second *esse*, *existere*, sans aucune distinction de *temps*. Il est étonnant qu'un savant en état de traduire le Lun-iu ait pu croire un seul instant que *iu* (moi, cl. 6. tr. 3) était

---

[1] The second personal pronoun is expressed in a few instances in this volume, by the character *Nee*, which properly signifies a female. *Diss*. p. lxxxiv.
[2] *Ib*., p. lxxxvj.
[3] *Choy* (*Tsaï*) is often used to express the past tense of the verb is... The character *wy* (*'weï*), too, although generally used as a kind of gerund etc., *ib*., p. cj.

le *cas oblique du pronom de la première personne* [1]. Ce petit nombre de remarques suffira pour le moment. J'en pourrai faire quelques autres en examinant dans une autre occasion la version du *Lun-iu*.

p2.127 Au reste, M. Marshman paraît avoir eu peu de secours littéraires dans ses études chinoises : il ne cite aucun ouvrage élémentaire, et ne connaît Fourmont et les Mémoires des missionnaires que par les citations de M. Hager [2] ; ce n'est qu'après qu'il eut fait une grande partie de son travail qu'un de ses amis lui montra l'ouvrage de Duhalde [3] ; c'est de l'autorité de ce compilateur qu'il croit devoir s'appuyer pour déterminer la première année du règne de Khang-hi [4] et pour distinguer les noms de quelques empereurs, d'avec ceux des dynasties auxquelles ils appartenaient [5]. Enfin l'auteur avoue lui-même qu'il n'a eu que le secours de quelques Chinois instruits pour apprendre leur langue [6], ce qui explique assez bien la nature des connaissances dont il fait preuve, connaissances à la fois solides et entièrement dénuées de tout appareil d'érudition.

C'est en mettant à contribution ces différents ouvrages, sans négliger trop les anciens, mais surtout sans oublier de recourir aux originaux et d'y vérifier tous les faits un peu importants, qu'on pourrait rédiger l'introduction à la langue chinoise dont je parlais au commencement de ce paragraphe. Sans avoir la prétention d'asservir à mes idées particulières le savant qui se chargera de composer cet ouvrage, je crois utile de rappeler en peu de mots les principaux objets qui devront y trouver place. On donnerait une idée générale de la langue chinoise, p2.128 et l'on montrerait en quoi précisément elle s'éloigne de toutes les autres langues. Considérant d'abord isolément les mots qui la composent, on établirait d'une manière claire la distinction de la langue parlée et de la langue écrite. La première, pauvre et fort imparfaite, est celle d'une tribu à peine civilisée ; elle

---

[1] *Ib.*, p. lxxxiij.
[2] *Ib.*, p. ij et xxij.
[3] *Life of Confucius*, p. xxxviij.
[4] *Ib.*, p. xxiv.
[5] *Ib.*, p. ciij.
[6] *Life of Confucius*, p. xxxviij, ; Dissert., pl. lxxxix, et ailleurs.

consiste en un petit nombre de sons continuellement répétés et qui fatiguent l'oreille : on peut l'apprendre comme les autres langues en quelques mois, si l'on se trouve au milieu de gens qui la parlent. L'autre, riche en expressions, et formée d'après des principes savants, sert de moyen d'intelligence à une nation de philosophes : elle se compose d'une foule de symboles dont les combinaisons varient à l'infini, et qui satisfont l'esprit et l'imagination à proportion de l'étude plus ou moins approfondie qu'on en a faite. On ferait sentir cette différence par des exemples accompagnés d'un commentaire.

Pour épuiser d'abord ce qui concerne la langue parlée, on donnerait la liste des mots qu'elle contient ; on expliquerait les quatre tons, l'accent guttural ou aspiré, les différentes prononciations provinciales, etc. On ferait voir comment un petit nombre de mots servant à prononcer un grand nombre de caractères, ceux-ci se groupent nécessairement en séries homophones, d'où peuvent résulter un grand nombre d'équivoques dans la lecture. On ferait voir que ces équivoques s'évitent en accouplant des mots synonymes ou antithétiques. On prouverait par des exemples qu'il y a en chinois beaucoup de mots polysyllabiques qui s'écrivent avec plusieurs caractères [1]. Enfin, on p2.129 expliquerait les rapports artificiels que les Chinois ont établis entre leur langue et leur écriture ; comment dans beaucoup de circonstances ils restreignent quelques signes symboliques à n'exprimer que des sons, et comment, à l'aide du *Thsieï*, ils savent distinguer des consonnes et des voyelles, et se faire une sorte d'alphabet.

Passant à la langue écrite, on rechercherait son origine, les plus anciens monuments qui nous la présentent, les idées qui ont présidé à sa création, ou d'après lesquelles on a procédé à sa réformation. On ferait l'histoire des différentes écritures, on en donnerait des exemples, et l'on montrerait comment, en changeant de formes, les caractères, d'abord représentatifs des choses, sont devenus symboliques et de convention ; comment, par l'altération des traits primitifs, certains d'entre ces

---

[1] Voyez ci-dessus, p. 57.

caractères ont perdu leur force, tandis que d'autres, successivement traduits de style en style, ont conservé les racines qui font leur énergie. On en déduirait la nécessité d'étudier la paléographie chinoise, si l'on ne veut perdre beaucoup de traditions intéressantes, la trace des idées anciennes, et le sentiment des beautés qui brillent dans les *King*.

On ferait connaître les différentes espèces d'analyses que les Chinois modernes ont fait subir à leurs caractères, soit pour les expliquer, soit pour les ranger dans les dictionnaires : d'un côté la doctrine des *Lou-chou*, de l'autre les systèmes variés de clefs adoptés par les lexicographes ; on balancerait le mérite de ces systèmes, et l'on se déciderait pour celui qui présenterait le plus d'avantages.

Envisageant ensuite les mots chinois, non plus comme p2.130 signes isolés, mais comme se réunissant pour former des propositions, on considérerait les trois systèmes phraséologiques des Chinois : le *Kou-wen* ou la langue des *King*, presque entièrement dénué de signes grammaticaux, faisant peu d'usage du groupement des mots, et tirant toute sa force du choix des images ; le *Wen-tchhang* ou la langue des livres, où se trouvent plus de particules et de mots composés, où les phrases sont plus compliquées et mieux liées ; le *Kouan-hoa* ou la langue *mandarine*, presque semblable aux autres langues, riche en termes grammaticaux. Pour ces trois langues il faudrait trois grammaires ; mais on les enseignerait mieux encore dans un *Traité des particules*, où l'on marquerait avec soin les règles qui sont communes et celles qui sont particulières à l'un des trois systèmes. Des exemples viendraient à l'appui, et devraient être choisis de manière à ce que les mêmes propositions, écrites d'abord en *Kou-wen*, d'après Confucius et ses disciples, fussent ensuite reproduites avec les formes que les modernes emploient, à peu près comme l'ont fait les jésuites dans leur *Courte* relation [1].

Tels sont les objets élémentaires dont on devrait trouver l'exposition

---

[1] *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kham-hi*, etc., *Pekini*, 1701, in-4° imprimé à la chinoise. On trouve dans ce volume vingt-huit sentences écrites chacune dans le style populaire, dans celui des lettrés, et d'après le texte des livres canoniques.

dans l'introduction à la langue des Chinois. Quelques-uns ont déjà été enseignés dans les ouvrages que j'ai examinés précédemment. Mais s'ils étaient réunis dans un seul traité, et convenablement développés, p2.131 je crois qu'on en tirerait une grande utilité pour l'étude du chinois, et que l'ouvrage qui les contiendrait, joint au dictionnaire dont j'ai donné plus haut l'esquisse, pourrait tenir lieu de tout autre livre élémentaire, et mettre, dans l'espace de peu d'années, tout homme un peu studieux en état de lire et d'entendre les livres chinois, de quelque époque qu'ils soient, en quelque style qu'ils soient conçus, et de quelque matière qu'ils traitent. C'est à quoi l'on ne parviendrait jamais que très difficilement à l'aide des seuls dictionnaires des missionnaires, quelque bons qu'ils soient, et tant qu'on sera obligé de rechercher les documents grammaticaux et littéraires disséminés dans vingt volumes, de les comparer, de les discuter, avant d'aborder seulement les éléments de la langue.

Au moment où le morceau qu'on vient de lire était mis sous presse pour la première fois, MM. Marshman et Morrison s'occupaient, chacun de leur côté, de remplir la lacune que je faisais remarquer. L'examen de leurs ouvrages va bientôt montrer en quoi ils se sont écartés des vues que j'avais exposées, et fera connaître les raisons qui m'ont décidé à venir moi-même, après tant d'autres, proposer mes idées particulières sur la nature de la langue chinoise et sur la meilleure manière de l'enseigner. Mes *Éléments*, offrant le résumé d'une dictée éprouvée par l'expérience de huit années, ont paru en 1822. La théorie nouvelle qui en fait la base, est, dans cet ouvrage, la seule chose sur laquelle j'ose appeler l'attention des philosophes. Quant à l'utilité dont il peut être pour l'étude pratique de la langue, c'est aux personnes qui s'en sont servies à en rendre le témoignage, et je désire qu'elles l'expriment hautement et avec sincérité.

@

Observations sur un ouvrage de M. Marshman, intitulé *Clavis sinica*

@

p2.132 Lorsqu'un ministre, animé d'un véritable zèle pour la gloire littéraire de la France, proposa à Sa Majesté, en 1814, d'étendre à deux idiomes célèbres de l'Asie l'enseignement que le Collège royal offrait déjà pour les autres langues savantes, un de ses motifs fut le désir d'ouvrir à nos compatriotes une route nouvelle dans un genre de littérature qui, jusque-là, avait semblé réservé à nos voisins, et de ranimer en même temps le goût d'une autre littérature qui, depuis deux cents ans, faisait, en quelque sorte, partie de notre domaine. Les Français presque seuls avaient cultivé la langue chinoise ; mais peu de Français avaient fait de véritables progrès dans le samskrit. On voulait que nous pussions entreprendre une pacifique conquête, en conservant, si j'ose ainsi parler, nos anciennes possessions ; possessions légitimement acquises par d'honorables travaux, mais que les savants étrangers pouvaient nous enlever, si nous ne redoublions de zèle pour les défendre.

La colonie anglaise, que des vues religieuses et commerciales ont conduite sur les bords du Gange et aux p2.133 extrémités de l'Asie, semble s'être proposé de justifier la prévoyance du monarque et celle du ministre : chaque jour, de nouveaux ouvrages, recommandables par leur importance et leur étendue, viennent réveiller notre émulation, en attestant sa laborieuse activité. Les grammaires, les dictionnaires, les traductions des livres orientaux en anglais, et de nos livres saints dans les langues de l'Inde et de la Chine, sortent en foule de ces presses dont la multiplicité, ou même la seule existence dans le pays des brahmanes, est un des phénomènes de notre temps. Les difficultés typographiques semblent ne pas exister pour les Anglais de l'Inde : vingt corps de caractères avaient été gravés à grands frais ; à peine étaient-ils terminés, qu'ils ont été jugés imparfaits, et gravés de nouveau. Il n'y a pas d'année qu'on ne voie publier à Sirampour deux

ou trois de ces ouvrages, dont chacun, en Europe, demanderait dix années : et non seulement ceux qui ont fait, des différents idiomes de l'Inde, l'objet de leurs études, soutiennent dignement la réputation des Jones, des Colebrooke et des Wilkins, mais ceux qui, s'ouvrant une carrière jusque-là peu fréquentée de leurs compatriotes, ont choisi la littérature des Chinois pour sujet de leurs veilles, peuvent dès à présent rivaliser avec les Varo, les Diaz et les Glemona.

Entre ceux-ci, l'on doit distinguer un missionnaire baptiste, établi depuis vingt-sept ans à Sirampour, M. J. Marshman, auquel on doit une traduction en chinois des Évangiles selon S. Marc et selon S. Jean, et une édition de la première partie du *Lun-iu*, l'un des livres moraux de l'école de Confucius, avec une version p2.134 anglaise. À la tête de ce dernier ouvrage, dans les exemplaires que l'auteur a publiés en 1809, se trouvait une dissertation grammaticale sur la langue chinoise. Cette dissertation, déjà fort étendue, a depuis été reprise par M. Marshman, qui, en y faisant beaucoup de corrections et d'additions, l'a changée en une véritable grammaire, et l'a fait paraître, il y a deux ans, sous le titre de *Clavis Sinica* [1]. Cet ouvrage, encore très peu répandu en Europe, m'a paru d'une assez grande importance pour mériter une analyse un peu détaillée ; ce sera un moyen d'étendre et de rectifier ce qui a été dit plus haut [2] de la dissertation de M. Marshman.

Dans sa préface M. Marshman rend compte des secours qu'il a trouvés pour ses études. Au commencement, il n'avait à sa disposition ni grammaire ni dictionnaire ; il ne connaissait pas même les ouvrages de Fourmont ; mais il fut puissamment secondé par M. Lassar, qui, suivant ce que j'apprends d'ailleurs, est un Arménien établi en Chine, où il a, pendant dix-sept ans, étudié le chinois sous les meilleurs maîtres. M. Marshman saisit toutes les occasions pour témoigner sa reconnaissance à M. Lassar, ainsi qu'à M. Manning, savant anglais, qui

---

[1] *Clavis Sinica*, or *Elements of chinese grammar with a preliminary disseritation on the characters and the colloquial medium of the Chinese, and an appendix containing the Ta-hyoh, of Confucius, with a translation* ; by J. Marshman, D. D. Serampore, at the mission press, 1824. Un gros vol. gr. in-4° de plus de 600 pages.

[2] Ci-dessus, p. 123.

avait résidé pendant plusieurs années à Canton pour y apprendre la langue, et au maître chinois de ce dernier, qui avait fait ses études à Peking, et auquel M. Marshman p2.135 s'avoue redevable de beaucoup de renseignements utiles. Lui-même a, comme on voit, étudié la langue chinoise suivant la méthode des Chinois ; c'est sans doute la plus sûre ; mais ce n'est ni la plus courte ni la plus analytique.

C'est un fait actuellement bien connu, que les Chinois, ont deux langues très différentes, non seulement sous le rapport de la construction et du style, mais encore sous celui de la grammaire. Chacune de ces deux langues a ses expressions particulières pour rendre les mêmes idées ; les mêmes rapports ne sont pas marqués, dans l'une et dans l'autre, par les mêmes particules. L'une, qui ne parle qu'aux yeux, est à peu près inintelligible pour l'oreille ; l'autre, qui est faite pour être parlée, ne peut être qu'imparfaitement rendue par l'écriture. On ne saurait employer celle-ci en écrivant, si ce n'est pour les romans, les comédies et les autres compositions légères. Si l'on voulait faire usage de l'autre dans la conversation, on se rendrait encore plus ridicule qu'on ne le serait parmi nous en parlant en vers, ou en transportant dans l'usage ordinaire de la vie les périodes de Bossuet ou de Fénelon. À ces deux langues on doit en ajouter une troisième qui tient, jusqu'à un certain point, le milieu entre elles, mais dont l'emploi est borné aux compositions oratoires. Le système de cette dernière est mixte, et l'on en prend une idée suffisante en étudiant les deux premières : quant à celles-ci, il est indispensable de les séparer dans l'enseignement. On l'a vu précédemment, l'*Arte de la lengua Mandarina* et la *Grammatica Sinica* ne font connaître que la langue parlée. Le père p2.136 Prémare, dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, traite séparément du style des livres et de celui de la conversation, et son ouvrage est réellement composé de deux grammaires. Les Chinois n'ont besoin d'apprendre que l'idiome antique, qui est pour eux une sorte de langue savante ; l'autre est au contraire leur langue maternelle ; ils ne l'étudient point ; ils l'apprennent en entendant parler. Les règles, d'ailleurs, en sont très simples, et la seule difficulté qu'elle présente consiste dans la multiplicité des idiotismes.

Maintenant, ou pourra être surpris de ne trouver, dans l'ouvrage de M. Marshman, aucune trace de cette distinction essentielle, fondamentale. L'auteur a négligé d'avertir ses lecteurs que sa grammaire, presqu'uniquement rédigée d'après les plus anciens monuments de la langue, ne pouvait offrir que les règles d'un idiome savant, d'une véritable langue morte, qui ne s'écrit plus, qui ne se parle point, qui ne s'est peut-être jamais parlée. Or, c'est sans doute une chose très importante que de bien entendre les livres classiques, et tous ceux qui ont été composés avant l'incendie de livres. Mais cet avantage n'est pas le seul qu'on se propose en étudiant le chinois : on veut aussi lire les livres modernes, dont le style diffère beaucoup de celui de l'antiquité ; on veut entendre la langue familière qui n'a point d'analogie avec ce dernier. Il est nécessaire, au moins, qu'un Européen soit prévenu qu'il lui restera quelque chose à faire, quand il entendra les *King*, pour avoir l'intelligence des ouvrages modernes, et plus encore, s'il veut savoir la langue vulgaire. L'auteur anglais blâme Fourmont de n'avoir p2.137 jamais cité les livres où il puisait ses exemples : cela lui eût été fort difficile ; car, le plus souvent, ce ne sont pas des livres qui les lui ont fournis. L'auteur même auquel il les empruntait les avait pris dans la langue parlée, pour laquelle son séjour au milieu des naturels lui avait procuré de nombreux matériaux. Quant à M. Marshman, je dois convenir qu'il rapporte de temps en temps quelques phrases qui appartiennent à des auteurs de notre siècle, ou au style familier : mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient en assez grand nombre pour faire connaître ce dernier, même pour en donner une idée tant soit peu exacte.

On a tant parlé des clefs chinoises en Europe, que ce sujet rebattu y est maintenant connu des personnes mêmes qui n'ont pas, du reste, une notion précise de la nature de l'écriture chinoise. On ne croit plus, comme l'avait enseigné Fourmont, qu'un certain nombre de signes, imaginés par les inventeurs de l'écriture, aient été réunis, d'après des règles constantes et raisonnées, pour former tous les caractères. On a senti qu'une marche si régulière n'était pas celle que suivaient les

inventions humaines ; et les nouveaux renseignements qu'on a tirés des livres chinois, ne nous font plus voir dans les clefs que le résultat d'une analyse opérée dans des temps bien postérieurs à l'invention des caractères, et d'une manière variable, suivant les différents auteurs qui l'ont exécutée. Le petit nombre des secours littéraires dont M. Marshman a pu s'aider, explique comment ce savant a été conduit à présenter les deux cent quatorze clefs comme étant les éléments des caractères, et le système p2.138 qui en résulte, comme la base unique de toute l'écriture chinoise.

On doit vraisemblablement attribuer à la même cause les doutes que M. Marshman témoigne sur la véritable nature des premiers éléments de l'écriture : il a peine à y voir une imitation de la forme des objets matériels, et il cite quatre signes, ceux qui désignent la *tête*, la *main*, le *cœur* et la *bouche*, dans lesquels, suivant lui, on ne voit pas même une représentation éloignée des parties dont ils rappellent l'idée. Mais on sait qu'en effet, dans l'écriture moderne, la ressemblance que les images pouvaient avoir avec les objets figurés, a complètement disparu. C'est dans l'écriture antique nommée *tchouan*, qu'il faut chercher cette ressemblance ; et les signes cités par M. Marshman, si l'on examine leur forme primitive, se trouveront être des dessins grossiers, mais pourtant reconnaissables, d'une *bouche*, d'un *cœur* d'une *main*.

Ces caractères figuratifs, que les Chinois nomment *images*, forment la première des six classes auxquelles peuvent se rapporter tous les caractères. En parlant de ces six classes, l'auteur anglais, qui n'a pu consulter la judicieuse exposition qu'en ont donnée nos missionnaires dans différents ouvrages, a laissé échapper quelques notions inexactes, provenant, à ce qu'il paraît, de la difficulté qu'il trouvait à s'entendre avec ses maîtres. Ainsi, par exemple, il rend par les mots *feint* ou *fabriqué* le nom de *kia-tsie* que les Chinois donnent aux caractères pris dans un sens métaphorique : *kia-tsie* signifie *emprunté*. Il ne définit pas d'une manière satisfaisante les p2.139 caractères *indicatifs*, qui, suivant les grammairiens, sont destinés *à représenter ce qui n'a pas de*

forme. En rapportant des exemples de cette espèce de signes, il analyse d'une manière un peu hasardée les mots *chang* et *hia* (*supérieur* et *inférieur*), mots qui ne se composent pas, comme il l'imagine, de la figure d'un *homme* placée tantôt au-dessus et tantôt au-dessous d'une ligne horizontale, mais d'un simple point dont le changement de position indique ou la *supériorité* ou l'*infériorité*, de cette manière, ·—̄ ̲·. Enfin il présente la nombreuse classe des caractères où le son est écrit à côté de l'image, sous un jour absolument faux. Il pense que le mot *kiang*, qui signifie *grand fleuve*, où l'on voit l'image d'eau, jointe au signe de la syllabe *koung*, n'est formé de cette manière que pour exprimer, par le son *kiang*, le bruit que fait l'eau en roulant avec violence ; que le mot *ho* (rivière), ou l'on trouve la même image d'eau, jointe à un groupe qui se lit *kho*, rend par cette composition *le son d'une rivière dans son cours*. En un mot, il fait, de cette espèce de caractères, des onomatopées, et c'est évidemment s'en former une idée erronée. On a voulu représenter dans l'écriture les mots préexistants de la langue parlée, *kiang, ho* ; et pour cela, on a pris des éléments dont la prononciation était déjà fixée, *koung, kho*, et on y a joint une image qui détermine le sens : mais on n'a jamais songé à rendre par là un son ou un bruit quelconque. Ce que l'auteur ajoute, que la classe en question, jointe à une autre classe de composés, contient un peu plus de trois mille caractères, fait voir qu'il n'en a pas une notion bien p2.140 exacte. La seule classe des caractères *où le son est indiqué*, comprend plus de la moitié de la langue ; car elle renferme les noms de presque tous les êtres naturels, et une foule d'autres, qu'il était difficile de figurer d'une autre manière.

Cependant il est une observation que je ne puis me dispenser d'ajouter à ces critiques : c'est que si M. Marshman paraît quelquefois avoir mal saisi le sens des explications qu'il a recueillies de la bouche de ses maîtres, presque toujours, dans les considérations qui lui sont propres, il est ramené par le raisonnement à des idées plus saines. Souvent il ajoute aux notions qu'il doit à autrui, sous la forme de simples conjectures, des corrections qui ne font pas moins d'honneur à

son jugement qu'à sa modestie. On doit placer au nombre des idées qui lui appartiennent, et qui peuvent justifier le titre de *Clavis Sinica* que porte son ouvrage, celle de ramener par l'analyse les caractères composés à un certain nombre de groupes générateurs, différents des clefs, mais qui combinés avec elles, portent en composition la prononciation qui leur a été affectée, ou une prononciation approchante. Ce mode d'analyse, dont l'auteur anglais n'a pu trouver d'exemples dans aucun livre imprimé, doit se présenter naturellement à l'aspect d'un dictionnaire *tonique*. Fourmont l'avait entrevu, et c'est ce qu'il appelait *analogie* dans les caractères. D'autres auteurs ont projeté de faire graver séparément la liste de ces groupes dont la connaissance, jointe à celle des clefs, mettrait tout d'un coup les étudiants au fait du mécanisme de l'écriture chinoise. Mais M. Marshman ne doit à personne p2.141 sa manière ingénieuse et nouvelle de considérer les groupes composés, puisque de simples mentions sont tout ce qu'on trouve sur cette matière dans des livres qui, peut-être même, ne sont pas venus à sa connaissance. On a seulement sujet de regretter qu'au lieu de publier une liste complète de ces éléments qu'il a découverts, il se soit borné à quelques exemples trop peu nombreux. On pourrait aussi critiquer la classification compliquée, et peut-être superflue, qu'il a établie pour les groupes. Une métaphysique un peu alambiquée, et plutôt nuisible qu'utile dans des matières déjà obscures par elles-mêmes, met quelquefois les considérations de M. Marshman hors de la portée d'un lecteur peu attentif, ou peu familiarisé avec le sujet. L'énoncé le plus simple des faits est ce qu'il faut aux commençants, qui ne risquent pas au moins d'accueillir des idées fausses, ou de s'en former eux-mêmes d'erronées. Le reproche d'obscurité qu'on a souvent fait à Fourmont, peut parfois s'adresser au nouveau grammairien, qui semble se plaire un peu trop dans les conceptions abstraites, et dans des subtilités plus ingénieuses que solides.

Une dissertation sur le *colloquial medium*, ou la langue parlée des Chinois, se joint à celle que M. Marshman a consacrée à l'exposé des principes de l'écriture ; et ce n'est pas la partie de son ouvrage où l'on

remarque le plus de clarté. La raison en est qu'il a suivi, presque pas à pas, l'introduction qu'on lit à la tête du dictionnaire de Khang-hi. Si l'on trouve peu d'avantage à se conformer aux Chinois dans la méthode qu'ils ont adoptée pour l'enseignement de leur propre langue, on gagne p2.142 moins encore à les prendre pour guides dans une matière où la nature de leur idiome jette nécessairement beaucoup d'obscurité. Comment, en effet, parler de prononciations, de voyelles, de consonnes, de diphtongues, quand on n'a pas même l'usage des lettres ? Comment appliquer des images ou des symboles à l'analyse des sons ? À la vérité, l'écriture chinoise n'est pas aussi complètement éloignée de la nature des autres écritures qu'on a coutume de le supposer ; mais pourtant la peinture directe des idées en fait la base, et il serait infiniment plus facile d'exprimer, avec les caractères chinois, toutes les opérations de l'entendement humain, que de représenter d'une manière tant soit peu exacte le son de ce seul mot, *entendement*. Aussi le traité de la prononciation, en chinois, qu'on trouve dans le premier volume du *Tseu-tian*, est-il à peu près inintelligible. M. Marshman, qui l'a traduit et commenté, eût fait mieux, à mon avis, en traitant à notre manière de la prononciation des sons chinois ; il fallait les recueillir immédiatement par l'oreille, et les transmettre le moins mal possible sur le papier ; l'auteur avait, pour cette opération, tout ce qui lui était nécessaire : un maître du pays, une oreille exercée, un esprit juste, et les lettres de notre alphabet.

Quant aux variations de la langue parlée, sur lesquelles il a réuni un petit nombre de renseignements, il paraît n'avoir pas eu à sa disposition les livres où ce sujet est traité avec le plus de clarté ; tel est, par exemple, l'*Histoire de l'écriture* (*Tseu hio tian*), en 80 volumes, ouvrage qui fait partie d'une grande collection p2.143 imprimée sous le règne nommé Khian-loung. On y voit consignées, avec un détail suffisant, et expliquées par des exemples, les différentes révolutions que la prononciation des caractères a subies depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ; les altérations successives d'un même mot sous toutes les dynasties, et ses altérations simultanées dans toutes les

parties de l'empire, les mots locaux ou provinciaux rassemblés en forme de vocabulaires [1] ; en un mot, une foule de documents très précieux pour les Chinois, et intéressants même pour les philologues européens. Celle collection eût pu fournir à M. Marshman, s'il l'eût connue, un grand nombre de faits particuliers, et les moyens de rectifier quelques-unes de ses considérations générales.

Les grammairiens chinois ont consacré trente-six caractères à servir d'exemple de tous les sons initiaux usités dans leur langue ; et ces sons que, pour abréger, nous nommons *consonnes*, et que M. Marshman appelle *initial powers*, sont arrangés dans un ordre constant et systématique. En examinant cet arrangement, l'auteur anglais y remarque avec surprise la plus grande conformité avec celui qui est adopté pour l'alphabet samskrit. D'où vient cette similitude ? Ces deux systèmes ont-ils une origine commune ? Des deux nations, quelle est celle qui peut avoir emprunté à l'autre ? L'examen de ces questions occupe longtemps M. Marshman. Après avoir p2.144 prouvé d'une manière bien convaincante, mais, à mon avis, non moins superflue, que le système chinois ne peut venir, ni de l'alphabet hébraïque, ni du phénicien, ni du grec, ni de celui des Aghwans, qui ont bien adopté des lettres correspondantes à celles du samskrit, mais qui n'ont jamais eu de rapport avec les Chinois ; ni des jésuites, qui ont été à la Chine, mais qui ne savaient pas le samskrit ; après avoir accumulé une foule d'arguments, dont quelques-uns semblent fort extraordinaires, rapporté et comparé tous les alphabets du monde, discuté ce qu'ils peuvent avoir de commun avec le système chinois, et ce qu'ils ont de particulier, M. Marshman conclut en déclarant bien constatée l'identité de l'alphabet samskrit, et de celui que se sont fabriqué les grammairiens de la Chine ; mais, quant à la question de priorité, il déclare que l'une et l'autre hypothèses lui paraissent offrir les plus grandes difficultés, et qu'il croit devoir laisser la décision à des critiques plus exercés dans ces

---

[1] Ces sortes de mots s'appellent en chinois, *fang yan*, expressions locales. La même dénomination s'applique aux termes des idiomes de certains peuples qui font usage des caractères chinois, quoiqu'ils parlant une langue différente, comme les Coréens, les Annamites et les Japonais.

matières. Il insinue pourtant que des deux suppositions la plus vraisemblable lui paraîtrait celle qui ferait dériver du système alphabétique indien celui que les Chinois ont adopté.

Je croirais avoir à me reprocher une sévérité déplacée, si j'essayais de jeter de la défaveur sur une décision présentée avec tant de réserve. M. Marshman s'exprime dans tous ses ouvrages d'une manière si pleine de candeur et de modestie, que ses erreurs mêmes inspirent du respect, en manifestant toujours son amour pour la vérité. Ici pourtant, je ne puis m'empêcher de remarquer que la discussion même qu'il entame repose tout entière sur p2.145 une erreur de fait, et qu'il agite une question qui n'en est pas une. On peut s'en rapporter aux Chinois, quand ils avouent les emprunts qu'ils ont faits aux étrangers. Or, voici comment eux-mêmes répondent aux doutes de M. Marshman :

> « Jusqu'à la dynastie des Han, nos lettres n'ont point connu le système des sons radicaux, ni l'art d'en distinguer trente-six, qui sont comme les *mères* des autres : cette invention nous est venue de l'Occident [1]. Ce sont les religieux indiens qui l'ont fait connaître à notre empire ; ils voulaient nous enseigner leurs doctrines et leurs traditions, et c'est ce qui les engagea à établir ces caractères. Leurs traductions ne leur paraissaient pas suffisantes, parce qu'il s'y trouvait souvent des mots dont ils ne pouvaient rendre le sens, et dont, pour cette raison, ils voulaient conserver le son. Nos prêtres chinois ont retenu cet usage qu'ils avaient pris des Indiens. Ils ont adopté trente-six caractères qu'ils ont déterminés comme radicaux (*mères*), en les distinguant en quatre classes. Par là, on a pu rendre les sons de tous les objets de l'univers : le cri de la grue, le sifflement du vent, le chant du coq, l'aboiement du chien, le fracas du tonnerre, le bourdonnement du grillon ; il n'y a pas jusqu'à la voix de l'homme dont on ne puisse, avec ce secours, saisir l'articulation et les trois intonations.

[1] Préface du Dictionnaire de Khang-hi.

> Les prêtres étrangers avaient avant nous cet art admirable, et il était resté inconnu de nos lettrés. Ce n'est pas que nous n'eussions quelque chose de semblable dans nos caractères figuratifs p2.146 du son, dont l'invention remonte à l'auguste Thsang-khieï [1].

Voilà, je crois, une réponse plus satisfaisante, et quelque chose de plus positif que tout ce que l'on trouve dans les quarante pages que l'auteur anglais a consacrées à cette discussion. Ceux qui voudront en savoir davantage sur l'époque et les circonstances de cette adoption, pourront avoir recours à l'*Histoire de l'écriture*, déjà citée précédemment.

Par cette comparaison du système de prononciation des Chinois avec celui des Hindous, M. Marshman est conduit à examiner ceux qui sont en usage chez des nations qui nous sont bien peu connues, mais sur lesquelles on commence à rassembler aux Indes des renseignements très curieux. Je veux parler des nations que quelques-uns appellent *hindo-chinoises*, race mixte, chez laquelle il serait intéressant d'étudier ce qui appartient aux deux grands peuples auxquels elle sert d'intermédiaire dans tout ce qui tient aux religions, aux sciences, aux institutions politiques, pour se former une idée précise de ce singulier état de demi-civilisation, où l'on trouve à la fois, au milieu d'hommes presque sauvages, des lettrés et des brahmanes, des *mandarins* et des gymnosophistes. M. Marshman n'envisageant en ce moment que ce qui concerne le sujet de son ouvrage, étudie l'influence que le chinois et le samskrit ont eue sur la formation des écritures usitées pour le tibétain, la langue d'Aracan ou Rukhing, celle du pays de Lao, le barman, le cochinchinois et le tonquinois. La conclusion qu'il p2.147 tire des faits réunis dans cette partie de son ouvrage, est que, dans toutes ces contrées, différents systèmes d'écritures dérivés de l'alphabet dévanagari, sont appliqués à des idiomes qui ont plus ou moins d'affinité avec le chinois. La première partie de ce rapprochement ne peut être contestée qu'à l'égard du

---

[1] Vie du grand lama Pa-sse-pa, dans le 41e livre de l'*Histoire des Mongols.*

tonquinois et du cochinchinois [1] : pour la seconde, elle demande un examen plus approfondi, au moins quant au matériel des mots. M. Marshman explique l'existence d'une langue analogue au chinois, chez les nations de l'Inde ultérieure, en supposant qu'elles ont autrefois été réunies sous une même domination, qui s'étendait depuis les frontières de la Chine jusqu'à celles du Bengale. Il attribue l'extension de l'alphabet samskrit à l'introduction du bouddhisme, qui en est sans doute la véritable cause ; il se jette à cette occasion dans une digression assez longue ; et, s'aidant des lumières que ses compatriotes ont pu tirer des livres samskrits, il cherche à déterminer l'époque de la naissance de Bouddha. Cette nouvelle dissertation, peut-être un peu trop étrangère au sujet principal, prouve, dans mon opinion, une chose : ce n'est pas, à ce qu'il paraît, dans ceux des livres indiens qui ont été lus jusqu'à présent, qu'il faut chercher des renseignements exacts sur les deux doctrines des bouddhistes, ni sur l'histoire de leur secte. Si ces renseignements existent encore quelque part en samskrit, ce doit être dans les contrées où les brahmanes n'ont pas exercé leur influence, dans les monastères des lamas du Tibet, des bonzes de la Chine, ou des *talapos* de Siam. Voilà les p2.148 originaux qu'il faut rechercher, si l'on ne veut s'en tenir aux traductions qui en ont été faites en chinois, en mongol et en tibétain.

Nous nous sommes laissés entraîner par M. Marshman dans ses intéressantes excursions, et nous reviendrons avec lui à la grammaire chinoise, qu'il nous fait peut-être trop souvent et trop longtemps perdre de vue ; mais, nous éprouvons ici un assez grand embarras : il est plus difficile de rendre compte d'une grammaire, que d'une dissertation historique. Le résultat de celle-ci peut toujours être réduit à un petit nombre de lignes, sur le contenu desquelles il est aisé de se former une opinion : on ne doit au contraire juger l'autre que dans son ensemble. Un grand nombre de règles exactes pourraient, à la rigueur, constituer une mauvaise grammaire, tandis que quelques critiques qui porteraient uniquement sur des objets de détail, ne prouveraient rien contre la

[1] Voyez ci-dessus, tome I, page 63.

bonté d'un ouvrage de ce genre. La nature singulière de la langue chinoise, qui rend, aux yeux de quelques personnes, la nécessité même d'une grammaire problématique, permet du moins de l'envisager sous tant de points de vue différents, que l'expérience seule peut faire décider de la préférence à accorder à une méthode sur un autre. Varo et Fourmont ont suivi celle qui est en usage pour les langues d'Europe ; Prémare a mis toute sa grammaire en exemples. M. Marshman s'est rapproché de ce dernier, en extrayant des meilleurs livres un certain nombre de phrases, qu'il analyse ensuite en joignant à chaque caractère sa prononciation transcrite suivant l'orthographe anglaise, et le mot anglais qui y correspond, pour faire p2.149 voir comment le sens particulier de tous ces mots concourt au sens général. Ces traductions, tant libres que littérales, portent en général le caractère d'exactitude qui convient à des explications données par les naturels. La discussion de quelques passages, où l'interprétation m'a paru moins fidèle, exigerait l'emploi des caractères originaux pour être de quelque utilité, et de grands éclaircissements pour être intelligible ; elle n'offrirait pas aux lecteurs des avantages proportionnés aux longueurs qu'elle entraînerait, motif suffisant pour n'en pas surcharger encore cette analyse déjà trop étendue. Contentons-nous de remarquer que l'auteur a fait disparaître, dans cette édition, plusieurs fautes graves qui déparaient la première, quand il la publia à la tête du premier volume de ses *Works of Confucius*. M. Marshman a fait un assez bon choix d'exemples ; il les a disposés d'une manière assez méthodique, et commentés avec assez d'exactitude, pour que leur réunion constitue un ouvrage très utile aux personnes qui veulent étudier la langue de Confucius. J'emploie ici cette expression, parce qu'on ne doit pas perdre de vue que le style antique est le seul qui soit enseigné dans cette grammaire, et que les deux autres n'y sont pas même indiqués.

En parlant des noms de nombre, M. Marshman fait connaître avec quelque détail les différents systèmes de numération employés par les Chinois, et entre autres, les chiffres dont l'usage, borné aux seuls marchands, semble leur être venu par leur commerce avec les Indiens

ou les Européens. Ces chiffres, vraiment dignes de ce nom, puisque leur valeur est, au moins en partie, p2.150 déterminée par leur position, s'arrangent de gauche à droite ; et quoiqu'ils retiennent encore beaucoup de l'imperfection des caractères numériques chinois dont on les a tirés, ils en diffèrent essentiellement par l'emploi du zéro. La machine arithmétique, qui n'a pas un rapport bien direct avec la grammaire, est occasionnellement décrite par l'auteur, qui en donne une figure accompagnée d'un exemple de la manière de s'en servir.

La poésie chinoise, soumise, dans la théorie, aux règles de la mesure et de la rime, ne reconnaît dans le fait que celles de l'allitération. M. Marshman cherche à la faire juger par ses lecteurs, en leur présentant un petit traité de prosodie : sujet neuf, que nos missionnaires n'ont jamais abordé. On conçoit, quand on a étudié les caractères, le genre de beautés qu'un morceau poétique chinois peut offrir aux yeux ; mais je crois qu'il faut renoncer à en chercher aucune dans la répétition toujours monotone des syllabes prononcées, dont le son nasal et abondant en hiatus, ne peut flatter que des oreilles chinoises. Ce que l'auteur ajoute sur les dialectes, et en particulier sur celui qui est en usage à Canton, offre une plus grande utilité, et, autant qu'on en peut juger sans avoir entendu les naturels, une exactitude encore plus rigoureuse.

Enfin, pour fournir aux étudiants les moyens de vérifier et d'appliquer les règles qu'il leur enseigne, M. Marshman termine son volume en y insérant le texte entier du *Taï-hio*, le premier des *quatre livres moraux*, celui de tous les ouvrages classiques dont le style est le plus simple, et offre à un plus haut degré le caractère propre p2.151 du *Kou-wen*. Une traduction anglaise presque littérale. suivie d'une analyse minutieuse de tous les caractères qui composent le *Taï-hio*, sont les secours que l'auteur a réunis, pour en rendre l'intelligence plus facile.

Tous les caractères chinois employés dans cet ouvrage (et ils y sont au nombre de plusieurs milliers), ont été, non pas polytypés, mais gravés séparément en métal, sur des dessins d'une parfaite élégance ; il y en a de quatre grandeurs différentes, ce qui prouve qu'on possède à

Sirampour quatre *corps*, plus ou moins complets, de caractères chinois. Les plus gros se rapprochent beaucoup de ceux dont on s'est servi pour la publication de l'*Évangile de saint Jean*, traduit en chinois par notre auteur, et publié en 1813, sous la forme d'un volume chinois. Ce sont ceux-là, sans doute, dont M. Marshman fera usage pour sa traduction du Dictionnaire de Khang-hi, si, comme on a lieu de s'y attendre, le grand Dictionnaire dont M. Morrison vient de faire paraître à Canton la première livraison, ne détourne pas le premier de son utile, mais laborieuse entreprise.

@

Observations sur la grammaire chinoise de M. Morrison [1]

@

p2.152 Cet ouvrage est un nouveau fruit du zèle infatigable et de la laborieuse activité des missionnaires anglais. Dans le désir de répandre la connaissance d'une langue si utile à leurs compatriotes, ils ont senti qu'il fallait, pour y réussir, publier des ouvrages élémentaires nécessaires aux étudiants. Une heureuse rivalité s'est établie entre MM. Marshman et Morrison. Ils ont, chacun de leur côté, publié une grammaire et préparé un dictionnaire. Avec ces secours, les employés de la Compagnie anglaise qui voudront faire quelques progrès dans le chinois trouveront des facilités que n'avaient point leurs devanciers. Il est à craindre qu'on n'en puisse jamais tirer les mêmes avantages en Europe, où les livres imprimés aux Indes seront toujours très rares, et regardés, pour ainsi dire, comme des objets de curiosité.

La grammaire que nous avons sous les yeux, a été composée par M. Morrison avant le dictionnaire dont nous parlerons plus bas. Il paraît qu'elle était terminée p2.153 au commencement de 1811 ; elle est très courte, et c'est à notre avis un grand mérite. Ce qu'il y a d'essentiel dans les éléments du chinois pourrait occuper moins d'espace encore ; et, malgré le soin que l'auteur a mis à être concis, nous ne voudrions pas répondre qu'il n'ait admis quelques objets inutiles.

M. Morrison insiste peu sur ces premières notions qui se trouvent déjà dans tant d'ouvrages plus anciens, et qui commencent à être rebattues. Quelques mots lui suffisent pour exposer les règles de la prononciation, parce qu'il renvoie l'étudiant aux maîtres du pays, dont rien ne peut remplacer les leçons sur cette matière. Il ne parle qu'en passant des différentes écritures usitées à la Chine, parce qu'il suffit d'en connaître bien une seule, pour lire et entendre tous les livres. Il donne un petit nombre de détails sur les clefs, et il n'est besoin de rien

---

[1] *A Grammar of the Chinese language ; by the Rev. R. Morrison* ; Serampore, printed at the Mission press, 1815, in-4° de 280 pages.

de plus sur ce sujet si connu, si bien approfondi, si populaire. Il traite ensuite des parties du discours, suivant une méthode tellement analogue à celles des grammaires européennes, que la table des divisions semblerait copiée de Cobbett ou de Peyton. En parlant des noms, il indique les moyens d'exprimer les particularités de cas, de nombre et de genre, ou d'y suppléer. Son chapitre sur les pronoms est partagé en sections, qui répondent aux pronoms personnels, possessifs, relatifs et démonstratifs. De même qu'il a fait voir la manière de décliner les noms, il enseigne ensuite à conjuguer les verbes ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il offre des paradigmes pour les verbes auxiliaires *to have, to be, to do, can, must, may, will, shall*, etc., et que p2.154 toutes les combinaisons de ces verbes entre eux ou avec d'autres verbes sont prévues et représentées en chinois, sans qu'on ait oublié un mode, un temps, une personne.

Ce n'est pas, comme on peut croire, qu'il y ait dans la phraséologie chinoise et dans les règles grammaticales qui en font la base, une analogie quelconque avec celles de la langue anglaise ; mais l'auteur, destinant son ouvrage à des personnes souvent peu familiarisées avec les théories abstraites de la grammaire générale, et dont l'objet est d'apprendre le plus vite possible à parler la langue vulgaire, a pu penser qu'il leur serait commode de trouver toutes faites et préparées d'avance les formules dont on a besoin dans la conversation. Ce n'est pas là, il est vrai, une marche analytique, ni un moyen sûr de faire des progrès dans la connaissance de l'idiome savant, et dans l'intelligence des livres ; mais c'est beaucoup que d'apprendre à converser avec les naturels. Les phrases que M. Morrison s'est vu forcé de réunir pour rendre toutes les nuances de la conjugaison dans les verbes anglais, ont été composées par des Chinois instruits : elles sont donc bien chinoises, et par conséquent préférables à celles qu'avait fabriquées Varo pour représenter les temps et les modes des verbes latins, et qu'il avait tirées de son propre fonds.

Après avoir traité assez au long, et toujours d'après le même système, des adverbes, des prépositions, des conjonctions et des

interjections, l'auteur donne, sur les dialectes provinciaux, et particulièrement sur celui de Canton, des renseignements neufs et intéressants. On apprend dans cette partie de la grammaire de M. Morrison, p2.155 que plusieurs mots de la langue vulgaire qu'on parle à Canton n'ont point d'équivalents dans la langue écrite, et que d'autres s'écrivent avec des caractères particuliers, différents de ceux qui sont expliqués dans les dictionnaires et réputés classiques [1].

Enfin l'auteur consacre cinq pages à la syntaxe, et sept à la prosodie. Un si petit espace, en partie rempli par des caractères chinois, ne promet pas de grands développements. Quelque simples que soient les procédés généralement en usage pour l'arrangement des phrases dans la prose, et pour l'ornement du style dans la poésie, on pense bien qu'il faudrait entrer dans de plus grands détails pour en donner une connaissance approfondie. Quatre petites pièces de vers servent d'exemples pour les règles que l'auteur a posées. Les traductions dont il les accompagne ne me semblent pas toujours rigoureusement exactes. Voici, par exemple, sur l'absence d'un père, quatre vers dont le sens n'est pas parfaitement bien rendu :

'Ou chou Yan yun touan tchhi chu ;
Thiau-thiao liang ti, hen ho ju.
Meng hoen pou tan Tchang-'an youan,
Ki tou tchhing foung wen khi khiu. p2.156

Les forêts de 'Ou, les nuages de Yan interrompent notre correspondance.
L'éloignement de ces deux pays me réduit au désespoir.
Dans les rêves qui la tourmentent, mon âme oublie la distance qui la sépare de Tchang 'an (Si-'an-fou).
Souvent elle s'élance portée par le vent, et déjà (comme si j'étais arrivé) je m'informe du lieu de son séjour.

La traduction anglaise que je rapporte en note, ne conserve pas les

---

[1] Plusieurs autres dialectes provinciaux ont aussi un certain nombre de caractères différents de ceux qui ont cours dans tout l'empire. Il y en a plusieurs dans la langue *Chin-cheo* ou du Fou-kian, langue dont je possède un dictionnaire complet (Voy. ci-dessus, page 90). L'auteur du *Tseu hio tian*, ou *Traité de l'écriture*, a donné plusieurs tables de ces caractères irréguliers. Ce livre est à la Bibliothèque du Roi, j'en ai parlé précédemment.

images qui embellissent ce morceau, et offrent en outre plusieurs inexactitudes [1].

La Grammaire de M. Morrison est sortie des presses de la Mission, a Sirampour, comme celle de M. Marshman. C'est ce dernier savant qui a donné ses soins à l'édition, pour laquelle on s'est servi aussi des caractères qu'il a fait graver. Cet accord de deux écrivains qui pourraient être rivaux, fait l'éloge de l'un et de l'autre ; mais il paraîtra moins surprenant, si l'on songe que la gloire littéraire n'est pas le principal but de leurs travaux, et que le grand objet de la diffusion de la parole divine, auquel concourent avec un zèle égal plusieurs sectes protestantes, doit à plus forte raison rapprocher les individus qui s'y consacrent.

@

[1] The trees of Woo are entirely separated from the clouds of Yen ; so is our correspondence entirely broken off.
Extremely remote are the two countries ; I am anxious how to act.
My spirit in dreams cares not for the distance.
I have often mounted on the wind, and gone to inquire when he arose, and where he dwelt.

Examen du dictionnaire chinois de M. Morrison

@

p2.157 Dans un moment où la publication du dictionnaire du père Basile de Glemona n'était encore qu'annoncée, une personne, dont le zèle seul pouvait recommander l'opinion à l'attention des savants, crut qu'il pourrait être utile de rappeler les principes d'après lesquels un dictionnaire chinois lui semblait devoir être rédigé, l'étendue qu'il devait avoir, les objets qu'il devait contenir. Il est aisé, dans de semblables projets, de se laisser entraîner involontairement par une idée exagérée de perfection, de se dissimuler les difficultés que l'exécution pourrait offrir, de tracer, en un mot, un modèle dont on aurait, soi-même, beaucoup de peine à approcher, si l'on voulait passer de la théorie à la pratique. Cependant, si l'opuscule dont nous parlons n'était pas complètement oublié à présent, nous pourrions, en y renvoyant les lecteurs, nous dispenser d'analyser le travail dont M. Morrison a fait paraître la première livraison. À 6.000 lieues de distance, les mêmes considérations ont guidé les deux auteurs dans le plan proposé par l'un à Paris, et mis en exécution par l'autre à Macao. Ils se p2.158 sont accordés sans s'être entendus. Le lexicographe anglais pourrait adopter la brochure française pour le prospectus de son travail, et, en réalisant les vues qui y sont présentées, dire, comme l'architecte athénien : *ce qu'il a proposé, je le ferai* [1].

Le révérend M. Morrison, missionnaire protestant établi à Canton depuis plusieurs années, et déjà connu par quelques ouvrages, peu volumineux à la vérité, mais attestant une véritable et solide connaissance de la langue chinoise, annonce un dictionnaire chinois qui, quand il sera complet, se composera de trois parties : dans la première, les caractères qui sont expliqués dans le dictionnaire de Khang-hi, au

[1] Si l'espoir qu'on se plaisait à exprimer ici se fût complètement réalisé, beaucoup de détails contenus dans ce volume pourraient maintenant être jugés superflus. On verra plus bas quelle circonstance fâcheuse a dû nous persuader qu'ils pouvaient encore être nécessaires.

nombre d'environ 40.000, seront arrangés selon l'ordre des clefs ; la seconde contiendra les mêmes caractères, disposés d'après leurs prononciations et alphabétiquement, et la troisième formera un dictionnaire anglais-chinois. Tout l'ouvrage, dédié à la Compagnie des Indes, qui fait seule les frais de la publication, formera quatre ou cinq volumes grand in-4°, et sera donné par livraisons. La première de toutes, imprimée à Macao en 1815, est, jusqu'à présent, la seule qu'on ait reçue en Europe. Elle contient le commencement du dictionnaire par clefs, c'est-à-dire, de la partie la plus utile et la plus savante. C'est donc sur cette partie du travail de M. Morrison que nous allons nous arrêter, et le plan qu'il y a suivi étant, comme nous venons p2.159 de l'annoncer, tel que nous ne saurions rien y reprendre, nos remarques tomberont seulement sur quelques objets de détail, où l'auteur semble avoir dérogé aux règles qu'il s'était posées lui-même, ou bien être resté, probablement par défaut de matériaux, au-dessous de ses propres idées. Son ouvrage n'est pas du nombre de ceux pour lesquels on doit user d'indulgence, ou s'efforcer d'atténuer les critiques. Un examen sévère est le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un excellent livre. On ne sera donc pas étonné si nous insistons principalement sur les imperfections de celui-ci. Nous serons d'autant moins réservés dans nos observations, qu'en cherchant à être utiles au lecteur, nous ne risquons point de porter préjudice à la gloire de l'auteur.

PREMIÈRE PARTIE
Dictionnaire par radicaux [1]

@

Les principes de l'écriture chinoise ont été souvent exposés, et rien n'est plus capable de fixer l'attention des philosophes que ces sortes de faits, propres à jeter p2.160 du jour sur le phénomène littéraire, maintenant unique dans le monde entier, d'une écriture qui ne peint que des choses, et qui n'a point de prononciation ; d'un langage qui n'a point de signes représentatifs, et où pourtant tout peut s'écrire, parce que les idées servent d'intermédiaire aux sons et aux caractères, comme, dans les langues ordinaires, les sons forment le lien entre l'écriture et la pensée. Dans sa préface, M. Morrison vient, après bien d'autres, exposer ces singularités ; mais, comme il a travaillé sur les auteurs originaux, dont il cite presque toujours textuellement les passages, on peut lire son introduction avec intérêt, même après les dissertations de Cibot, d'Amiot et de Mailla. Les réflexions qu'il a empruntées à certains auteurs chinois sur l'influence exercée par l'art d'écrire, ont quelque chose de singulier :

> « Quand les lettres furent inventées, les cieux, la terre et les esprits furent en mouvement. Les habitants des ténèbres pleurèrent pendant la nuit, et le ciel, en signe de réjouissance, fit tomber une pluie de grains en maturité. Le cœur humain commença ses opérations. Chaque jour les récits faux et controuvés furent répandus, les procès et les emprisonnements se multiplièrent. On vit naître ce langage subtil et artificieux qui cause tant de confusion dans l'univers. Voilà pourquoi les ombres pleuraient pendant la nuit. Mais, d'un autre côté, par l'invention des lettres, l'art de la politesse

---

[1] *A Dictionary of the Chinese language, in three parts*, grand in-4°, imprimé à Macao, tome I, 1815 ; tome II, 1822 ; tome III, 1823. — L'ouvrage ayant paru par livraisons a été le sujet d'annonces successives qu'on trouvera rangées ici d'après les matières auxquelles elles s'appliquent. On a mieux aimé adopter cette disposition qui présente réunies, sous un seul coup d'œil, les observations qui s'appliquent à des objets de même nature, que de se conformer à l'ordre où les différents articles ont été publiés, et qui n'a plus aucune importance depuis que l'ouvrage est complètement terminé.

> et la musique prirent naissance ; la justice et la raison commencèrent à briller ; les rapports qui existent entre les hommes furent mis dans tout leur jour ; les lois devinrent invariables ; les magistrats eurent une règle à p2.161 suivre ; les lettrés, des autorités à respecter : et c'est pour cela que le ciel fit tomber une pluie de grains en maturité. Sans les lettres, que pourraient faire le savant, l'historien, le mathématicien, l'astronome ? Si les lettres ne nous fournissaient plus les preuves des événements passés, alors les ombres pourraient pleurer pendant le jour, et le ciel faire pleuvoir du sang sur la terre.

L'auteur trace d'une manière très succincte l'histoire des différentes écritures qui ont été en usage à la Chine, et de la manière dont les caractères se sont formés. Il ne donne, à ce sujet, que peu de détails qui ne se trouvent déjà dans les écrits de nos missionnaires. Cependant, il a rassemblé des notions curieuses et nouvelles sur le système de la prononciation et sur les divisions que les grammairiens ont établies, sur les quatre tons, les trente-six consonnes, auxquelles il reconnaît une origine indienne [1], et les sept sons qu'il veut aussi tirer du samskrit. Je ne doute pas qu'il n'y ait, relativement à ces dernières, quelque confusion, non pas chez M. Morrison, mais chez les Chinois, eux-mêmes, qui n'ont pas toujours bien senti la valeur d'un emprunt fait par eux aux étrangers, et qui, dans des temps récents, ont confondu des objets différents, parce qu'ils n'en avaient qu'une idée obscure et inexacte. Je ne sais ce que pourraient être les sept sons ou intonations de la langue samskrite : M. Colebrooke ne parle que de trois accents, et les autres auteurs qui ont écrit sur la grammaire indienne ne nous font non plus connaître aucune distinction de ce p2.162 genre. Je crois donc que par *yin* (son), il faut entendre ici *voyelle*, et que les sept *yin* ne sont autre chose que les sept voyelles grecques, introduites par les Syriens dans l'alphabet ouigour, reprises ensuite

---

[1] Voyez ci-dessus, page 145.

dans la Tartarie, et dénaturées par les Chinois. La Tartarie a été, dans cet endroit, confondue avec l'Inde, comme cela a lieu souvent dans les historiens chinois, et comme cela est arrivé notamment aux rédacteurs du dictionnaire de Khang-hi, dans un autre passage que M. Morrison cite sans en faire une application exacte ; ils disent : *Si-iu pho-lo-men chou neng yi chi-sse tseu kouan yi-thsi yin* ; *dans l'Occident, les livres des brahmanes sont écrits avec quatorze lettres propres à rendre tous les sons*. Ce nombre de quatorze ne peut s'appliquer qu'à l'alphabet ouigour, qui, comme on sait, était effectivement composé de quatorze consonnes, et il ne conviendrait nullement aux différents alphabets indiens, où les Chinois eux-mêmes comptent vingt-cinq, trente, trente-deux, trente-six ou même jusqu'à quarante-deux lettres.

Au reste, s'il est bon de connaître historiquement et de pouvoir apprécier le degré d'influence que les écritures alphabétiques, en usage dans les pays voisins de la Chine, ont pu avoir sur la formation du système chinois, il faut convenir aussi que ce sont là des éléments étrangers, qui ne tiennent point à l'essence des caractères, qui y sont même opposés, qu'on peut, par conséquent, se dispenser d'étudier, d'autant plus que les Chinois en traitent fort obscurément. Je ne blâmerai donc pas M. Morrison de n'en avoir parlé que légèrement, et, malgré la décision de Khang-hi, qui prétend p2.163 qu'il faut être d'une grande stupidité pour ne pas entendre un système aussi aisé qu'admirable, je ne balance pas à préférer l'opinion de Meï-than-seng et de quelques autres, qui ne voient dans l'analyse des sons, telle que les Indiens l'ont enseignée aux Chinois, dans leur distinction des consonnes, des voyelles et des accents, appliquée à la langue de ces derniers, que des subtilités obscures, embarrassantes, et, de plus, tout à fait incompatibles avec le génie de l'écriture à laquelle on a voulu les appliquer.

Il n'en est pas de même des différentes séries de caractères élémentaires, que les Chinois ont imaginées pour classer les innombrables signes de leur écriture. Il est indispensable d'étudier les meilleures, pour pouvoir consulter leurs dictionnaires, et il est bon d'avoir une notion des autres, ne fût-ce que pour éviter de suivre

Fourmont dans les vaines hypothèses où il s'est égaré. L'auteur anglais donne à ces caractères élémentaires un nom plus propre à faire connaître leur nature que celui de *clefs*, que l'usage a comme consacré en Europe : il les nomme *radicaux*, et ce mot paraît tout à fait convenable, puisque ce sont en effet autant de racines sous lesquelles les dérivés viennent s'arranger, et dont l'ensemble offre à peu près les mêmes irrégularités, les mêmes imperfections que le système des racines dans d'autres idiomes. Parmi ces racines, on en trouve de fictives, certaines dont les dérivés pourraient plus naturellement se classer sous d'autres radicaux ; quelquefois il n'est pas aisé de décomposer un mot et d'y reconnaître la partie qui en constitue le radical ; tout cela s'observe p2.164 pour les caractères chinois, comme pour les mots grecs et pour ceux des langues orientales, de sorte qu'un dictionnaire par clefs ne présente ni plus ni moins d'inconvénients ou d'avantages que le Dictionnaire de Scapula, ou le *Lexicon heptaglotton* de Castel.

M. Morrison, continuant d'esquisser rapidement l'histoire de la langue, trace en peu de mots celle des ouvrages où elle est exposée, c'est-à-dire, qu'il nomme les principaux auteurs des dictionnaires : pour des grammairiens, on sait que les Chinois n'en ont aucun [1]. Il fait connaître aussi, par une simple mention, l'époque des principales inventions qui ont pu influer sur l'art d'écrire ; mais il n'entre à ce sujet dans aucune discussion, quoique plusieurs de ses assertions pussent en réclamer beaucoup. Suivant lui, le papier fut inventé vers la fin du Ier siècle de notre ère, par une personne nommée *Thsaï-lun* : dans les temps anciens, on se servait pour écrire de planchettes de bois ou de bambou ; on avait ensuite employé des morceaux de soie ou d'autres tissus ; au lieu de pinceaux, on prenait d'abord un morceau de bois qu'on trempait dans l'encre : les pinceaux de poil furent imaginés trois cents ans avant Jésus-Christ ; et les bâtons d'encre, vers l'an 600 de notre ère. L'imprimerie fut introduite dans les affaires du gouvernement

[1] Voyez à ce sujet une lettre fort curieuse de Prémare citée par Fourmont dans la préface de sa *Grammatica*, page xxiij.

par un ministre d'État nommé Foung-tao [1], qui p2.165 vivait au Xe siècle, et elle était généralement en usage dès le commencement de la dynastie des Soung. On prétend que le premier essai fut fait avec des tables de pierre où l'on gravait les caractères, de sorte que les épreuves offraient une écriture en blanc sur un fond noir. La plus grande partie de ces faits sont déjà connus par nos missionnaires, et l'on peut voir à ce sujet les *Lettres édifiantes*, la Compilation de *Duhalde*, les *Mémoires chinois*, etc. ; mais c'est aux sources mêmes et non dans nos livres, que M. Morrison les a puisés : car cet estimable missionnaire, comme plusieurs de ses compatriotes, particulièrement de ceux qui habitent aux Indes ou à la Chine, ne s'attache guère à rechercher les travaux de ses prédécesseurs, surtout des auteurs qui ont écrit sur le continent ; genre de recherche étranger à son objet principal, et qui, il faut l'avouer, doit offrir de grandes difficultés dans ces contrées éloignées. Les faits que ces savants publient, appris avec autant de peine, ont pour eux le même attrait que des découvertes nouvelles. C'est là sans doute un effet de cette trop longue division, qui a tenu l'Angleterre séparée, plus complètement que jamais, du reste de l'Europe, et dont l'influence se fait remarquer jusque sur la littérature.

Je me suis laissé entraîner à ces réflexions, parce qu'elles naissent d'elles-mêmes à la lecture de l'introduction de M. Morrison. On croit y voir un auteur persuadé qu'il aborde un sujet neuf, où jusqu'à lui personne n'a porté la lumière ; on dirait qu'il entre un des p2.166 premiers dans un champ inculte, que lui et ses compatriotes sont appelés à défricher :

> « À l'avenir, dit-il, quand la langue chinoise sera mieux et plus généralement connue, son mérite et ses défauts seront plus justement appréciés. Jusqu'à présent les admirateurs et les détracteurs qu'elle a trouvés parmi les Européens, ont été, pour la plupart, également hors d'état de s'en former une

[1] On trouvera quelques détails plus précis sur l'époque de cette invention dans la suite de ces *Mélanges*. On peut consulter aussi les Mémoires sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols, page 159 ; et dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome VII, page 417.

> juste idée, *have commonly both of them been very ignorant of it, and consequently not qualified to form a correct estimate.* Toutefois, quelques-uns des missionnaires de l'église de Rome ont écrit d'une manière respectable sur ce sujet : leurs dictionnaires manuscrits, leurs grammaires et leurs lettres ont fourni les matériaux *de tout ce qui a été imprimé en Europe.* Mais ces matériaux sont souvent tombés entre les mains d'Européens, qui, faute d'entendre le sujet, les ont plus ou moins défigurés, etc.

Il nous paraît peu convenable de traiter avec une si grande sévérité les personnes qui ont émis, sur la littérature chinoise, une opinion peu approfondie, sans rendre en même temps de justes hommages à ceux qui, par des travaux estimables et une connaissance solide de la langue, ont mérité une place à côté des Bouvet, des Prémare et des Gaubil ; Fourmont, Bayer, Deguignes, Deshauterayes, ont sans doute dû beaucoup aux travaux des missionnaires qui les avaient précédés, mais ils n'ont point trouvé le fonds des ouvrages historiques qu'ils ont exécutés, et qui leur mériteront dans tous les temps la reconnaissance des savants. On songera qu'ils avaient bien plus de difficultés à surmonter que les p2.167 missionnaires, parce qu'ils n'avaient pas, comme ceux-ci, le secours des maîtres du pays, secours dont M. Morrison sent lui-même tout le prix, puisqu'il en a fait le sujet de son épigraphe [1]. Mais, comme il ne cite presque jamais les auteurs qui ont écrit avant lui sur ces matières, particulièrement en France, cette circonstance nous disposerait à penser qu'il n'a pas eu connaissance de leurs importants travaux plutôt que d'imputer son silence à des sentiments de partialité qu'un homme aussi éclairé que lui ne peut être soupçonné de partager.

M. Morrison en vient à parler du dictionnaire imprimé à Paris d'après les manuscrits des missionnaires catholiques, et il traite cet ouvrage avec beaucoup de sévérité :

---

[1] The scholar who is well read, and a lover of antiquity, having authentic materials supplied him to refer to, and to investigate, even this is a very important assistance to the skilful student. Wang wou-tao.

> « Tant que l'éditeur est demeuré attaché à ses manuscrits, dit-il, on le trouvera généralement correct ; quant à son savoir personnel, il n'en donne pas un échantillon favorable par sa critique sur la manière dont les Anglais épellent les mots *Tchien loung ta Hoang-ti*, etc.

Je ne prétends pas justifier l'éditeur français sur cet article, mais j'adresserai à mon tour une observation au lexicographe anglais : c'est que la phrase sur laquelle il discute n'est pas chinoise ; elle a été forgée par les rédacteurs du voyage de Macartney, qui ont pris les mots *Khian loung* (protection céleste), pour le nom d'un prince, tandis qu'ils ne sont que le nom d'un règne. On ne peut pas plus dire en chinois *le grand empereur Khian-loung*, qu'on ne pourrait dire en français p2.168 *le grand roi Restauration*, ou *le prince salut de la France*, phrases qui pour être universellement entendues, n'en seraient pas grammaticalement plus régulières.

M. Morrison n'a pas voulu quitter l'introduction que M. Deguignes a mise à la tête du dictionnaire du père Basile, sans relever les erreurs historiques qu'il a cru y apercevoir ; et quoique, ainsi qu'il le dit lui-même, un déluge d'eaux n'ait pas un grand rapport avec un dictionnaire de mots (*a deluge of waters has little or no connexion with a dictionary of words*), il s'est arrêté à réfuter ce que M. Deguignes a avancé relativement au déluge de Yao. J'avoue que cette critique me paraît un peu superflue, d'autant qu'il ne s'agit au fond que d'établir ce principe incontestable, qu'un étranger ne doit pas, sans une extrême réserve et sans une nécessité évidente, déroger au sens d'un livre classique, et substituer sa propre manière de voir, à l'opinion universellement reçue chez le peuple qui regarde ce livre comme authentique. Au reste, tout ce qu'on peut dire sur le déluge de Yao, a été épuisé par les pères Amiot, Cibot, Gaubil, et par Deguignes le père, et ceux qui voudront peser les raisons diverses qu'on peut faire valoir pour ou contre l'authenticité des traditions chinoises à cet égard, les trouveront toutes rassemblées et discutées dans les deux premiers volumes de la collection des *Mémoires* de nos missionnaires.

Si nous nous sommes permis de reprocher à M. Morrison le tort qu'il semble faire aux Européens qui l'ont précédé dans la carrière qu'il parcourt, par des critiques p2.169 hasardées et plus encore par son silence, c'est que, nous pensons que l'excellence même de son travail exigeait de lui plus d'impartialité. Une vaine rivalité nationale devrait être bannie du domaine des lettres. Un bon ouvrage appartient à l'univers entier. Ainsi, quoique les écrivains de notre nation se fussent acquis, par des travaux estimables, une sorte de prééminence en fait de littérature chinoise, ceux qui essaient de marcher sur leurs traces, prévoient sans jalousie le moment de la partager ; et le sentiment d'une louable émulation est tout ce qu'ils éprouvent en lisant les savantes productions dont MM. G. Staunton, Morrison, Marshman et quelques autres Anglais ont commencé à enrichir cette branche de nos connaissances.

@

C'était encore, il y a peu d'années, une opinion assez généralement accréditée, que la langue chinoise était formée de mots tous monosyllabiques, et qu'on n'y trouvait point de composés. L'erreur provenait, ainsi qu'on l'a vu plus haut [1], de ce que chaque caractère répond, dans l'écriture, à une syllabe de la langue parlée, et de ce qu'on pensait que chaque signe écrit avait sa signification particulière, indépendamment de ceux avec lesquels on pouvait le joindre. Mais comme beaucoup de caractères sont par eux-mêmes insignifiants, et n'acquièrent un sens que par leur groupement avec d'autres ; comme il n'en est presque point dont la signification ne soit p2.170 modifiée par l'addition d'autres signes ; comme on rencontre en chinois des expressions de deux ou trois syllabes, et des mots composés en aussi grand nombre que dans toute autre langue, il en résulte qu'un ouvrage où l'on ne trouverait que l'interprétation des caractères isolés, quand même on y en ferait entrer 80.000 ou davantage, ne serait jamais

[1] Page 50.

qu'un vocabulaire imparfait, où les mots les plus usités de la langue ne seraient pas compris, et qui par conséquent, serait insuffisant pour traduire le plus petit ouvrage chinois. Les missionnaires ont bien expliqué un certain nombre de ces mots polysyllabiques dans leurs dictionnaires manuscrits ; mais ils se sont presque tous bornés à les écrire en lettres latines, ce qui en diminue beaucoup l'utilité. M. Deguignes les a imités en cela dans l'édition qu'il a donnée du dictionnaire du père Basile ; et cette imperfection, à laquelle, faute de types chinois, il lui eût été impossible de remédier, est encore une des principales défectuosités de l'estimable volume qu'il a publié.

M. Morrison a une trop grande expérience de ce qui est nécessaire à l'intelligence entière des auteurs chinois, pour n'avoir pas mis toute son attention a réunir ces sortes de mots. Le dictionnaire de Khang-hi, qui fait la base de son ouvrage pour la partie du vocabulaire, n'offrant pas à cet égard toute la richesse désirable, il a réuni toutes les phrases ou expressions complexes qu'il a trouvées dans les manuscrits des missionnaires catholiques, ou qu'il a recueillies, soit de la bouche des savants du pays, soit dans certains ouvrages qu'il a parcourus exprès. De cette manière, il a pu placer sous chaque mot p2.171 un bon nombre d'exemples, propres à jeter du jour sur son acception, ou de mots composés dont l'analyse ne ferait pas suffisamment connaître la signification. Et comme la Compagnie, sous les auspices de laquelle son dictionnaire est publié, n'est point arrêtée par la dépense, on a fait calquer dans le corps du dictionnaire de Khang-hi, et graver séparément tous les caractères nécessaires. Cette condition essentielle remplie, nous croyons qu'il n'eut pas été impossible à M. Morrison de tirer, de la place dont il pouvait disposer, un parti encore meilleur qu'il n'a fait, soit en choisissant des exemples plus utiles, soit en resserrant le style de ses explications et en remplaçant des définitions superflues, des détails étrangers à son sujet, ou même des moralités tout à fait déplacées dans un dictionnaire, par un plus grand nombre de phrases ou d'expressions composées. Les dictionnaires dont je fais habituellement usage, n'en contiennent, sous la première clef, pas

moins de cent vingt-cinq (sans compter les noms propres d'hommes ou de lieux) qu'on chercherait vainement chez M. Morrison ; d'où l'on peut conclure, par un calcul approximatif assez sûr, que si l'auteur continue son travail comme il l'a commencé, avec des matériaux insuffisants, il pourra bien négliger vingt ou trente mille phrases, expressions complexes, ou mots composés tout aussi nécessaires à expliquer que ceux qu'il a réunis. Et cela n'est pas surprenant, puisque ces sortes de mots, consacrés par l'usage, ne sont pas expliqués dans les dictionnaires classiques des Chinois. Ce n'est donc pas ceux-ci qu'il faut prendre pour guide dans cette circonstance ; et il vaut mieux s'attacher aux p2.172 extraits que les plus habiles missionnaires ont faits des livres historiques ou autres, en les lisant la plume à la main. Nous possédons un grand nombre de ces sortes d'ouvrages en Europe, où leurs auteurs s'empressaient de les faire passer, et où l'on a su les conserver mieux que cela n'était possible à la Chine ; de sorte que je n'hésiterai pas à avancer une chose qui paraîtra paradoxale à quelques lecteurs : c'est qu'on serait mieux placé à Paris, à Londres, ou à Rome qu'à Canton ou à Peking, pour y rédiger un dictionnaire chinois complet, à moins qu'on ne se fût mis en état, par une lecture immense, de se passer de tous les travaux préparatoires, exécutés, pendant trois cents ans, par une foule de missionnaires également instruits et laborieux.

On sait que la prononciation de certains caractères est sujette à varier, et avec elle la signification qui y est attachée. Cette variation suit les caractères jusque dans les expressions composées, où il n'est pas indifférent de marquer tel mot de tel ou tel accent. Il est important, même pour nous, de conserver ces distinctions, non comme nuances de prononciation, mais comme moyen de classer les différentes acceptions, et de tracer au besoin l'histoire de chaque mot. C'est donc un tort grave chez M. Morrison, de ne tenir aucun compte de cette distinction de tons, et d'entasser pêle-mêle les acceptions variées des caractères, avec les phrases qui dépendent de ces diverses acceptions, sans suivre, à cet égard, d'autre ordre que celui du hasard qui les lui présentait successivement dans les ouvrages qu'il avait sous les yeux.

Les Chinois observent, pour cet objet, un ordre très philosophique ; et p2.173 l'on sent combien d'intérêt offre, sous ce rapport, un bon dictionnaire qui se trouve être en même temps une histoire des hiéroglyphes et des symboles, et où se voit marqué à chaque page le passage du matériel à l'abstrait, du physique au métaphysique, du sens propre au sens figuré. Ainsi le met *chang*, signifie *monter*, quand on le prononce *cháng* au ton aigu, et supérieur, si on le lit *chàng* avec l'accent grave. De même *hià*, signifie *dessous*, et le même caractère prononcé *hiá*, veut dire *descendre*. De là différentes expressions composées où l'on doit soigneusement distinguer les mots *chàng* et *cháng*, *hià*, et *hiá.* M. Morrison se contente d'indiquer, au commencement de ces deux articles, le changement de ton dont ils sont susceptibles, et dans toutes les phrases suivantes, il écrit *chang* et à *hia* sans accent, par conséquent sans déterminer l'idée primitive de laquelle ces phrases sont dérivées. Il est aussi assez rare de le voir distinguer à quel style appartiennent les mots qu'il explique, et c'est là une omission d'autant plus grave, que certains mots prennent, dans la langue vulgaire, des sens fort différents de ceux qu'ils ont dans le style littéraire ; de sorte que le sens qu'on doit choisir est déterminé par la nature du livre qu'on a sous les yeux.

L'écriture chinoise a beaucoup varié depuis trois mille ans, et il serait très utile de connaître les formes successives par lesquelles un même caractère a passé pour devenir ce que nous le voyons aujourd'hui. C'est le seul moyen d'en avoir une notion exacte et complète ; cela est encore nécessaire pour entendre les allusions perpétuelles aux coutumes et aux idées des anciens, que les lettrés p2.174 chinois accumulent dans leurs écrits. L'usage s'est conservé d'employer ces anciens caractères pour les sceaux et pour les inscriptions, aussi bien que dans la plupart des préfaces. La connaissance de l'écriture ordinaire n'est là d'aucun secours ; et l'on a une nouvelle étude à faire, si l'on veut lire ces sortes de morceaux. M. Morrison a donc rendu un véritable service, en recherchant les anciens caractères, pour les ajouter presque partout à côté des nouveaux.

Malheureusement il a rarement mis à chaque article plus d'un de ces caractères antiques qu'il nomme *seal characters* (caractères de sceaux), et qu'on nomme en chinois *tchouan*, ou de ceux qu'il désigne par les lettres A. V. (*anciens vases*), parce qu'on les trouve dans les inscriptions gravées sur des vases de bronze ou de marbre ; les dictionnaires ou les Chinois les ont rassemblés, en contiennent quelquefois vingt ou trente. Mais toute imparfaite qu'elle est, cette addition me paraît ajouter beaucoup de prix à son travail. Je ne porterai pas le même jugement sur les caractères *thsao*, dont il joint presque toujours un échantillon sous le nom de *running hand*. Cette espèce de tachygraphie est trop sujette au caprice, et les formes qu'elle fait prendre à chaque caractère sont trop variées, pour qu'un seul exemple pris au hasard puisse être d'une grande utilité.

Les fautes les plus graves dans un dictionnaire sont les omissions : je ne ferai donc pas une liste des erreurs et des fautes typographiques qui m'ont frappé dans cette livraison. Elles y sont en moins grande quantité qu'on n'aurait lieu de l'attendre, pour un livre imprimé dans des contrées où la typographie est encore un art étranger, p2.175 et par les soins d'un seul ouvrier, remplissant tout à la fois les fonctions de compositeur, de *pressier* et de correcteur, et assisté seulement par des Chinois qui n'entendaient pas l'anglais. L'ouvrage est même remarquable par une sorte d'élégance typographique que les Anglais recherchent en tout. Les caractères chinois, tant les gros, qui ont servi à imprimer le vocabulaire, que les petits, qui composent les phrases et les exemples, sont très bien gravés et d'une élégance parfaite. On peut seulement regretter qu'on ait composé chaque article entier sans distinction et sans coupures. Placées les unes sous les autres en autant d'alinéas, les phrases eussent occupé plus de place, mais l'œil les eut parcourues plus rapidement, et c'est ici un avantage capital. Le papier, qui est de fabrique chinoise, est fort beau, et peut être mis à côté du meilleur vélin.

J'ai terminé l'analyse de la première livraison de l'utile travail de M. Morrison. Je n'ai pas cru devoir donner moins d'étendue à l'examen de

l'ouvrage le plus important qui ait encore été publié sur la langue chinoise, et j'ai plutôt regret de ce qu'un extrait aussi court n'en puisse donner qu'une idée trop superficielle. L'auteur ne se dissimule pas qu'il a entrepris une tâche immense, au-dessus peut-être des forces d'un seul homme. Mais on peut espérer qu'il sera soutenu par la certitude d'exécuter un travail qui, il, y a peu d'années encore, eut été regardé comme impossible. Les amis de la philologie souhaiteront ardemment que son dictionnaire soit continué, et que l'auteur ait toute la liberté nécessaire pour l'achever. Les nouvelles publiques ont appris que p2.176 M. Morrison avait été choisi pour accompagner lord Amherst à Peking. Cette interruption à ses travaux restera sans profit pour les lettres, comme pour la politique. Les personnes qui ont étudié l'histoire de l'empire chinois, avaient bien prévu le mauvais succès de cette nouvelle tentative, et les amis des sciences n'en avaient pas conçu de grandes espérances. Les ambassades de Titsingh et de lord Macartney nous ont appris ce qu'on pouvait attendre de voyageurs captifs, à qui la soupçonneuse défiance des naturels ne permet pas de rien voir, de rien examiner par eux-mêmes. Les différentes relations auxquelles ces ambassades ont donné lieu, n'ont offert, outre la description de leur route, qu'une vaine répétition de ce que les missionnaires nous avaient fait connaître ; et l'on peut, sans sortir d'Europe, faire un voyage plus utile aux progrès des connaissances, en parcourant les ouvrages chinois qui sont dans nos bibliothèques, et dont on a lieu d'espérer que, chaque jour, l'intelligence deviendra plus répandue.

@

(1822)

Une nouvelle livraison du grand dictionnaire chinois-anglais, que le révérend Morrison publie à Macao, est arrivée cette année (1822) en Europe. Cette livraison, qui contient trois cent soixante-dix pages grand in-4°, complète le tome Ier de la première partie, c'est-à-dire, de celle où les caractères chinois sont arrangés suivant l'ordre des deux cent quatorze radicaux, vulgairement appelés clefs, et elle s'étend jusqu'au

quarantième p2.177 inclusivement. On voit par là que cinq volumes suffiront pour contenir toute cette première partie ; mais l'auteur annonce l'intention de publier à l'avenir la suite de cet important ouvrage par volumes entiers, et non plus par cahiers. Il se propose aussi d'interrompre encore une fois l'impression de la première partie, et de donner la troisième qui se composera d'un dictionnaire anglais-chinois. Enfin il déclare qu'il est redevable à MM. Klaproth et Montucci, ainsi qu'à un autre homme de lettres, d'observations critiques auxquelles il a accordé l'attention qu'elles méritaient. Cette magnifique entreprise, le système d'après lequel elle est conçue et la manière dont elle est exécutée, ont déjà été l'objet d'une suite d'articles où nous avons tâché de consigner les remarques que nous suggéraient les différentes parties de ce travail. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit au sujet des trois premières livraisons du dictionnaire par clefs, et nous nous serions bornés, pour cette quatrième, à une simple annonce, si une légère extension que l'auteur a donnée à son plan primitif, ne nous avait paru exiger quelques observations qui auront pour but d'en faire connaître le mérite à nos lecteurs.

Ce n'est pas, comme on l'a cru longtemps, la nature particulière de la langue qui oppose les plus grands obstacles à ceux qui veulent lire et traduire les livres chinois. Les difficultés qui tiennent à l'écriture, à la grammaire, au style, peuvent désormais être considérées comme surmontées, ou pourront l'être du moins par tous ceux qui voudront se donner la peine de les attaquer de front.

Mais il en est d'autres qui tiennent aux localités, aux p2.178 particularités de civilisation, d'usages, de mœurs ou de gouvernement, aux idées théoriques ou aux habitudes pratiques des Chinois, en fait d'arts et de sciences ; et ce sont celles-là qui, soit par les expressions auxquelles tous ces objets ont donné naissance, soit par les allusions qui y sont faites, apportent le plus fréquemment obstacle à l'interprétation littérale des textes, dans les ouvrages de littérature. L'Européen le plus instruit dans la langue chinoise, peut être arrêté par une phrase qui paraîtrait simple au Chinois le moins éclairé, et il est

difficile au premier de suppléer à ces notions familières, et pour ainsi dire triviales, que le second puise dans le commerce habituel de ses compatriotes. C'est surtout sous ce rapport que le séjour au milieu des Chinois est un avantage considérable pour celui qui veut apprendre leur langue, ou, pour mieux dire, étudier leurs habitudes. Tous les détails de ce genre que M. Morrison a recueillis et qu'il dépose dans son trésor de la langue chinoise, seront une acquisition précieuse pour le commençant qui voudra en faire usage, et qui se trouvera par là dispensé d'extraire les mêmes détails des livres chinois, par un travail long, pénible, et parfois insuffisant.

Mais après avoir reconnu l'extrême utilité des renseignements de cette espèce, il peut être permis de remarquer que M. Morrison, en les recueillant, n'a pas toujours gardé la mesure nécessaire, de sorte qu'il semble quelquefois avoir oublié qu'il composait un dictionnaire, et qu'il a dépassé dans plusieurs articles les limites qu'il aurait dû leur assigner. Ainsi l'on trouve dans ce quatrième cahier, que nous avons sous les yeux, plusieurs p2.179 caractères dont l'explication occupe huit, dix et douze, colonnes grand in-4°. Il en est qui renferment quarante, soixante et jusqu'à quatre-vingts colonnes, proportion effrayante dans un dictionnaire qui doit contenir quarante mille caractères. On pense bien aussi que les objets contenus dans des articles aussi étendus ne sauraient être tous d'une égale utilité. On y voit en effet des anecdotes et des traits d'histoire, des listes d'hommes célèbres, des catalogues de villes, un grand nombre de morceaux de poésie, qui n'ont pas toujours de rapport au caractère sous lequel ils sont cités. On trouve au mot *meng* (cl. XXXIX, 5 tr.), un abrégé de la vie du philosophe Mencius, avec un extrait de son ouvrage ; au mot *hiao* (cl. XXX, 3 tr.), un petit traité de la piété filiale, selon les idées des Chinois ; au mot *kouan* (cl. XL, 5 tr.), un tableau complet de l'administration de l'empire, avec les titres de tous les magistrats civils et militaires. Je suis bien loin de contester l'importance de cette dernière addition : elle doit être infiniment utile à tous ceux qui veulent lire des ouvrages historiques, et qui ne sont pas à portée de consulter le dictionnaire encyclopédique

chinois-mandchou, ou les autres traités généraux du genre de celui que l'auteur a mis à contribution [1]. À bien dire même, la définition de ces noms de charges et d'emplois, et l'exposé des fonctions qui sont attribuées à chacun, pourraient être faits avec plus de facilité et de précision à la Chine qu'en Europe. Mais il me paraît que cette multitude de titres aurait dû être disséminée dans p2.180 le corps du dictionnaire, aux divers mots qui entrent dans la composition de chacun, et que la réunion que l'auteur en a formée en un seul endroit, donne à son article une longueur démesurée et le rend peu commode à consulter.

Le plus curieux et le plus étendu de ces articles qui sont déplacés dans un dictionnaire, mais qui forment de petits traités qu'on serait charmé de trouver partout ailleurs, est celui que l'auteur a ajouté à l'explication du caractère *hio* (étude, cl. XXXIX, 13 tr.). C'est cet article qui occupe quarante pages ou quatre-vingts colonnes, parce que M. Morrison y a fait entrer tout ce qu'il a trouvé de plus curieux sur la manière dont les Chinois font leurs études, et sur le système de gouvernement fondé par les lettrés. Nous en extrairons quelques détails qui nous ont paru intéressants, en supprimant les phrases chinoises dont l'auteur entremêle son exposition, et qui ne serviraient ici qu'à embarrasser nos lecteurs.

L'opinion des philosophes chinois a toujours été que l'éducation devait commencer à la naissance ; ils veulent même que la mère devance cette époque, autant qu'il est en elle, par les soins qui lui sont prescrits durant la grossesse. Dès que les enfants peuvent manger, il faut qu'ils fassent usage de leur main droite, c'est-à-dire, qu'ils apprennent à écrire, et à six ans on doit leur faire connaître les nombres. De bonne heure on leur inculque cet amour de l'étude et ce respect pour les maîtres qui distinguent un Chinois pendant toute sa vie ; la place d'un maître est la place d'honneur, disent-ils. Il n'y a p2.181 pourtant pas d'établissements publics d'instruction, car ce qu'on appelle collège dans les villes, n'est que le lieu où se fait l'examen

[1] Le *Youan-kian-louï han* ; voyez la notice de cette Encyclopédie dans les *Mémoires chinois*, tome II, page 470 et suivantes.

public pour l'admission des bacheliers, et, le reste de l'année, on n'y trouve ni maîtres ni auditeurs. Les enfants des familles aisées sont instruits chez leurs parents par des précepteurs ; les autres sont réunis dans des écoles dont le maître attend un paiement sans jamais le demander. Le prix pour entrer à l'école varie entre deux cents caches et un dollar. Il y a deux fêtes, l'une à la 5e lune et l'autre à la 8e, où l'on paye encore une petite rétribution. Au jour de l'an, les enfants ont des vacances d'un mois ou six semaines. Quelques magistrats établissent des écoles gratuites dans le ressort de leur charge. Du reste, il n'y a point d'écoles de charité, fondées, soit par le gouvernement, ou par les particuliers. Dans les grandes villes, dont les habitants sont occupés toute la journée, on trouve des écoles de nuit, de sorte que le travail manuel auquel les enfants sont assujettis n'empêche pas les progrès que quelques-uns d'entre eux peuvent faire dans les lettres, et par suite dans la carrière des honneurs et de l'administration.

On peut croire que l'ordre des études et la conduite des étudiants sont soumises à des règles précises et à des préceptes positifs. L'enfant est tenu de venir de bonne heure à l'école ; en y entrant, il doit saluer, d'abord Confucius, puis le maître d'école. Le soir avant de quitter la classe, il faut réciter une ode, ou un morceau d'histoire, le plus aisé à entendre, ou le plus intéressant. Le bavardage, les expressions indécentes sont sévèrement interdits. En sortant de l'école, ou doit une nouvelle p2.182 révérence à Confucius et au maître : les élèves les plus âgés ne sont pas dispensés de cette cérémonie. En s'en allant, les écoliers doivent retourner directement à leur maison ; il ne leur est pas permis de s'arrêter dans les rues ou de s'y rassembler en troupes. En rentrant ils saluent les dieux domestiques, puis leurs ancêtres, puis leur père et leur mère, leurs oncles, tantes, etc.

Le soir, les écoliers doivent étudier à la clarté d'une lanterne. Ils ne sont dispensés de cet exercice que dans les mois d'été, quand la chaleur est excessive ; mais ils doivent le reprendre en automne, dès que le temps est rafraîchi. La manière de se placer dans la classe, de saluer le maître lorsqu'il y entre, de se ranger à son passage, la posture

qui convient pour lire, pour écrire, les soins qu'on doit prendre de son livre, de son écritoire, de ses pinceaux, tout cela est l'objet de recommandations particulières. Les enfants ne doivent ni chuchoter, ni se battre entre eux, ni se pencher l'un sur l'autre, ni se briser réciproquement leurs pinceaux et leurs pierres à broyer l'encre. Ils ne doivent apprendre aucune chose inutile, par conséquent se livrer à aucun jeu, tels que les cartes, les dés, le volant, le ballon, les échecs, le cerf-volant ; ils ne doivent pas nourrir d'oiseaux, ou de quadrupèdes, ou de poissons, ou d'insectes, ni faire des vers, ou des chansons.

Si les écoliers n'apprennent pas, ou s'ils contreviennent à quelqu'une des règles ci-dessus ; s'ils savent mal leurs leçons, ou tracent mal les caractères, on doit, par deux ou trois fois, les exhorter à faire mieux ; s'ils ne se corrigent pas, on les obligera de se mettre à genoux à p2.183 leur place pour leur causer une honte salutaire. S'ils s'obstinent encore, on les fera mettre à genoux à la porte de la classe, ce qui est une grande humiliation pour eux, et le temps qu'ils y resteront sera déterminé par la combustion d'un bâton d'odeur, ou bougie d'aloès. Enfin, si tous ces moyens sont infructueux, on en viendra à les frapper, mais on prendra garde que ce ne soit pas après leur repas, ce qui pourrait leur être nuisible, et on ne le fera pas avec violence, de peur de leur causer un mal sérieux.

Aux règles pour les écoliers succèdent celles que l'auteur chinois propose aux maîtres. Nous nous dispenserons d'en indiquer le contenu ; il suffira de dire qu'il leur recommande par-dessus tout de se livrer exclusivement à l'enseignement, afin de pouvoir être tout entier à leurs devoirs.

> « Il s'est élevé dans ces derniers temps, dit-il, une classe de maîtres d'école qui joignent à leur profession la pratique de la médecine, ou qui tirent les sorts et vendent des horoscopes, ou qui écrivent des placets et des sommations, ou qui font l'office d'entremetteurs et de courtiers. Toutes ces occupations partagent leur attention et les éloignent de leur plus importante affaire.

De tels maîtres, suivant lui, sont méprisés de ceux qui les emploient, et font eux-mêmes le plus grand tort à leur caractère moral.

C'est au commencement de la dynastie des Thang (au VIIIe siècle), que s'établit le système d'examen, d'après lequel on choisit les lettrés pour occuper les places du gouvernement. Les règlements pour ces examens sont exposés dans un ouvrage qui se réimprime tous les dix ans, p2.184 avec les changements que la variation des usages oblige d'y apporter. Comme les examens et tout ce qui y est relatif sont la principale occupation d'une grande partie de la nation chinoise, qu'ils sont souvent la matière de la conversation, ou l'objet d'allusions dans les ouvrages de littérature et de poésie, M. Morrison a pensé, avec beaucoup de raison, qu'il serait utile d'entrer dans quelques détails à ce sujet. C'est aussi une institution fort curieuse à examiner, même indépendamment de l'étude des livres chinois, que ce système d'examens successifs et gradués, par lequel il est loisible à tout Chinois, de quelque naissance qu'il soit, quelque partie de l'empire qu'il habite, de se présenter, dans des concours publics, au choix des magistrats préposés à cet effet, de mériter l'un après l'autre trois degrés, dont les deux plus élevés lui donnent les droits avoués et rarement méconnus, aux fonctions publiques de toute espèce. Il y a souvent, dans ces concours, des injustices et des passe-droits ; on achète avec de l'argent ce qu'on ne pourrait obtenir par son mérite. La faveur et la protection l'emportent quelquefois sur le talent. D'indignes candidats boivent et mangent sous les yeux d'inspecteurs corrompus, pendant qu'un lettré salarié rédige à leur place des compositions dont ils recueilleront le fruit. Tout cela est fort vraisemblable, mais tout cela n'est pas tellement particulier à la Chine qu'on doive en rien conclure contre le système considéré en lui-même. Ce n'est pas d'après les abus qu'on doit en juger l'institution, mais en tenant compte des abus ; et peut-être ceux qui ont composé tant d'ouvrages sur les Chinois, sur l'esprit et les bases de leur p2.185 gouvernement, ne se sont-ils pas assez occupés de cette singulière institution qui a maintenant onze siècles de durée, et dont la force morale mérite au moins d'être appréciée. Ce

n'est pas dans un extrait comme celui-ci qu'on peut essayer de la faire connaître. M. Morrison dit que les lettrés dans les mille premières années qui ont suivi l'époque de Confucius, étaient des philosophes entièrement étrangers à l'administration de l'État, et uniquement occupés de sciences morales. Selon lui, les anciennes dynasties ne connaissaient pas ces lettrés des douze derniers siècles, lesquels ont fait de la science un instrument de l'ambition. Nous croyons ce jugement un peu sévère à l'égard des lettrés modernes, et même un peu léger. Si M. Morrison revient avec plus d'attention sur ce sujet, il trouvera peut être que les fondateurs du système des examens ont résolu, autant que le permettaient le génie et les habitudes de leur nation, plusieurs problèmes de politique que les Occidentaux paraissent encore considérer comme insolubles.

Je n'ai indiqué qu'un petit nombre de particularités curieuses parmi celles dont M. Morrison a rempli son article étude. J'aurais pu en puiser de non moins intéressantes dans les articles *ciel*, *femme*, *épouse*, *nom de famille*, *mariage*, *obéissance filiale*, *orphelin*, etc. Ce sont, je le répète, des détails assez déplacés dans un tel ouvrage, et fort étrangers au plan que l'auteur avait conçu ; mais ils n'en sont pas moins utiles pour l'étude des institutions, des usages, et des idées morales des Chinois. Il n'est pas donné à tout le monde de faire de pareils écarts, et tel de ces fragments qui forme p2.186 un assez mauvais article de dictionnaire, renferme plus de faits nouveaux et de notions utiles pour la connaissance des Chinois, que la collection des voyages publiés à l'occasion de l'ambassade du lord Amherst, si l'on en excepte la relation du capitaine Hall sur les îles Lieou-Khieou.

L'auteur a placé à la fin de ce quatrième cahier une table des mots anglais avec les renvois aux explications dont ils font partie. Cette table, qui ne se rapporte qu'au premier volume, par conséquent au quart ou à la cinquième partie du dictionnaire par clefs, ne sera pas d'une grande utilité quand l'ouvrage sera terminé, et même dès qu'on possédera le dictionnaire anglais-chinois qui doit, suivant la promesse de M. Morrison, paraître en une seule livraison. Du reste nous ne

pouvons que répéter les éloges que nous avons déjà donnés à cette belle entreprise. Elle devient de plus en plus digne de la munificence de la Compagnie des Indes, et de la réputation de l'auteur, qui a fait, depuis plusieurs années, des progrès sensibles dans la connaissance de l'histoire et des antiquités de la Chine.

@

En rendant compte de la troisième partie du dictionnaire de M. Morrison [1], nous avons annoncé à nos lecteurs que l'intention de l'auteur était de hâter la p2.187 publication de ce qui lui restait à donner de la première partie, et nous avons en même temps exprimé la crainte que trop d'empressement à terminer ce grand ouvrage ne fut préjudiciable à la profondeur et à la solidité des recherches nécessaires pour le compléter. Le nouveau volume, qui a été imprimé l'année dernière (1823), à Macao, confirme l'annonce que nous avions faite ; mais malheureusement aussi, il justifie l'appréhension que nous avions manifestée.

Le premier volume de la première partie, contenant les quarante premières des deux cent quatorze clefs, avait paru en quatre livraisons, dans l'espace de plusieurs années. Le second volume, qui continue la suite des clefs depuis la quarante-unième jusque et y compris la cent dix-neuvième, est publié maintenant en une seule livraison. Cette dernière circonstance, dont M. Morrison prend à tâche de se justifier vis-à-vis du public, est en elle-même une chose assez indifférente. Il importe très peu, sans doute, que les souscripteurs de ce grand ouvrage en reçoivent les différentes parties par cahiers ou par volumes, en une ou en plusieurs fois : mais ce qui importait beaucoup, c'est que la fin fût digne en tout du commencement, qu'une même méthode fût suivie d'un bout à l'autre, et un même plan exécuté partout. Les très courts détails dans lesquels nous allons entrer, feront voir si l'attente

[1] Dans un article, qu'on trouvera ci-dessous ; on a vu plus haut, page 159, les motifs qui ont engagé à intervertir l'ordre dans lequel ces articles avaient d'abord paru.

du public est remplie à cet égard.

On se rappelle que, dans son dictionnaire par clefs, M. Morrison avait eu l'intention de donner un extrait du grand dictionnaire impérial, publié sous le nom de p2.188 Khang-hi ; les quarante mille caractères environ que contient cet excellent ouvrage, devaient trouver place dans le dictionnaire chinois-anglais, avec l'indication de toutes leurs acceptions, des expressions composées qu'on en forme, et des principales autorités qu'on peut invoquer à l'appui des unes et des autres. Non content d'avoir ainsi pris pour base de son travail l'un des recueils les plus complets et les plus considérables que les Chinois aient rédigés sur leur propre littérature, le zélé traducteur voulait encore dépouiller un grand nombre d'autres lexiques originaux ou composés par nos missionnaires catholiques, et enrichir le vaste fonds d'expressions du style littéraire qu'il y aurait trouvés, d'une foule d'additions utiles pour la connaissance de la langue commune et du style vulgaire. C'est d'après ce système qu'a été rédigée l'explication des dérivés des quarante premières clefs ; et bien qu'un fort grand nombre d'omissions s'y fissent remarquer, surtout en ce qui concernait la langue oratoire et poétique, le style familier, les expressions proverbiales et les nomenclatures techniques ou scientifiques, M. Morrison paraissait si peu disposé à restreindre son plan, qu'on l'aurait cru plutôt porté à l'étendre outre mesure. Effectivement, les dernières clefs de son premier volume offraient un si grand nombre d'articles d'une étendue considérable, tant de citations textuelles en vers et en prose, tant d'extraits curieux pour l'histoire et la connaissance des mœurs, mais étrangers à la littérature, qu'on était tenté de supposer qu'au lieu d'un simple dictionnaire de la langue, c'était un p2.189 trésor ou un magasin d'anecdotes biographiques, de morceaux de poésie et de traits d'histoire, que l'auteur avait l'intention de publier.

Cette surabondance, qui était, si l'on veut, un beau défaut, a disparu complètement dans le second volume, mais pour faire place à un excès tout contraire, et qu'on sera, je crois, moins tenté d'excuser. On voit du premier coup d'œil que ce volume, à peu près composé du

même nombre de feuilles que le précédent, contient deux fois autant de clefs, et, d'après la supputation approximative de leurs dérivés, quatre ou cinq fois autant de caractères. Mais pour les y faire entrer, il a fallu renoncer à suivre, dans les explications, le dictionnaire de Khang-hi, supprimer toute définition, toute citation textuelle, tout développement. Non seulement on ne trouve plus ici ces digressions intéressantes, quoiqu'un peu déplacées, ces excursions dans le champ de la littérature ou de la poésie, trop multipliées dans les clefs précédentes ; mais on y cherche en vain le strict nécessaire en ce genre ; nulle explication d'usages, d'allusions, nul renseignement littéraire, scientifique, philosophique. Un mot ou deux, quelquefois une ligne, rarement quatre ou cinq d'explication anglaise, voilà ce qu'on lit à côté de la très grande majorité des caractères. Sur douze ou quinze mille qui sont accumulés dans ce volume, il n'en est peut-être pas deux cents dont les explications approchent un peu, par leur étendue, des articles du même genre contenus dans le premier volume ; et il faut remarquer que le second contient plusieurs clefs des plus importantes, comme des plus riches en dérivés, celle du p2.190 *cœur*, pour les affections de l'âme et les opérations de l'esprit ; celle de la *main*, pour les actions manuelles et la plupart des mouvements matériels ; celle du *soleil*, de la *lune*, de l'*eau*, du *feu*, de l'*arbre*, des *quadrupèdes*, des *maladies*, de l'*œil* et de ses facultés, des *pierres*, des *céréales*, etc.

Tous les dérivés de ces différents radicaux sont donc réduits à une sèche et stérile nomenclature, privée de tout intérêt et presque entièrement dépourvue d'utilité : car il faut se rappeler que la difficulté de la langue chinoise consiste beaucoup moins dans ces milliers de caractères, la plupart synonymes les uns des autres, ou à peu près inusités, dont le moindre écolier peut trouver le sens isolé en s'aidant d'un dictionnaire tout chinois, que dans ses acceptions modifiées et ces sens de composition qu'un petit nombre de caractères peuvent prendre en s'unissant les uns avec les autres, et dont bien souvent on ne saurait deviner la valeur d'après celle des monosyllabes qui les constituent. C'est donc, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, dans la multiplicité des

expressions de cette nature qui y sont interprétées, que résident en réalité la richesse et la bonté d'un dictionnaire chinois, et non pas dans le nombre plus on moins considérable des caractères qu'on y a rassemblés ; de telle sorte qu'un recueil de deux mille termes usuels bien choisis et expliqués dans toutes les acceptions qu'ils peuvent prendre et dans toutes les combinaisons polysyllabiques où ils peuvent entrer, serait infiniment plus utile à ceux qui veulent entendre les auteurs, que ne le serait un vocabulaire de quarante, soixante ou même cent mille p2.191 caractères, si l'explication qu'on y joindrait, devait être réduite à une interprétation de quelques mots. C'est pourtant là tout ce que M. Morrison paraît avoir l'intention de donner dans la suite de son ouvrage ; c'est de cette manière, je le répète, que sont expliqués douze ou quinze milliers de caractères, sur quarante que cet ouvrage doit contenir. Ce n'est pas là, à proprement parler, achever le dictionnaire qu'il avait commencé ; c'est en donner un autre, d'après un plan infiniment moins judicieux. Le dictionnaire du père Basile de Glémona se trouvera, en totalité, un livre beaucoup plus utile pour les étudiants, parce que s'il contient moins de mots simples, il renferme bien plus d'expressions composées : car on peut appliquer au petit nombre de ces dernières qui a trouvé place dans les longues colonnes du dictionnaire chinois-anglais, ce que disait M. Montucci dans une occasion semblable, en parlant des explications du lexique du père Diaz :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Les missionnaires catholiques s'étaient attachés avec un grand soin à se procurer ces sortes d'explications, que souvent les dictionnaires classiques des Chinois ne donnent pas ; ils en avaient rassemblé un grand nombre dans leurs lectures, dans les glossaires particuliers, dans les romans et les comédies qu'ils avaient extraits ou traduits : c'est ce qui ajoute un si grand prix à leurs lexiques manuscrits ; et M. Morrison, qui en a plusieurs entre les mains, eut fait une chose fort utile, en les fondant, en tout ou en partie, dans son immense vocabulaire. M. Klaproth, qui a recueilli tout ce qu'il a pu trouver en ce p2.192 genre, et qui, dans la première partie de son supplément, a déjà donné un si

grand nombre de termes composés, se hâtera sans doute de publier ce qui lui reste de ce travail utile ; les secours qu'il doit contenir deviendront maintenant plus indispensables que jamais.

M. Morrison ne s'explique pas positivement sur les motifs qui l'obligent à précipiter ainsi la fin de son travail : *he has hurried this part to a close, and he must do the same with what yet remains unwritten of the first* ; c'est ainsi qu'il s'exprimait en 1821, en donnant son dictionnaire anglais-chinois. Si des malheurs privés ont épuisé sa constance, ou si des dépenses trop prolongées ont lassé la munificence de la Compagnie des Indes, M. Morrison doit déplorer, comme nous, les circonstances indépendantes de sa volonté, qui le contraignent à laisser imparfait le magnifique monument qu'il avait entrepris d'élever à la littérature de la Chine ; et, de quelque manière que ce soit, les amis de cette littérature auront à regretter de voir ainsi manquer une occasion qui peut ne se représenter jamais.

@

Le volume qui termine le dictionnaire par clefs a été reçu en Europe en 1824 ; il était imprimé dès 1823. Tout ce que nous avons dit du volume précédent, s'applique rigoureusement à celui-ci. Quatre-vingt-quinze radicaux, contenant plus de dix-huit mille dérivés, y sont resserrés dans l'espace de neuf cents pages. On sait déjà comment l'auteur s'y est pris pour enfermer tant de p2.193 matière en si peu d'espace : il a supprimé les explications et réduit les définitions de chaque caractère à n'occuper qu'une ligne ou deux. M. Morrison paraît enchanté d'avoir fini sa tâche, de quelque manière que ce soit. *Il était*, comme il l'écrivait lui-même, *fatigué d'écrire des dictionnaires*. Certaines parties de son travail se ressentiront de la précipitation qu'il a mise à les publier : lui-même n'en disconvient pas ; il aura pris peut-être en quelque endroit un *essieu* pour une *roue*, ou un *mulet* pour un *âne*. La faute, toute grave qu'elle paraît, lui semble excusable, et ce n'est pas effectivement sur des méprises de ce genre que doivent tomber les reproches qu'on est en droit de lui adresser. La grande faute

est d'avoir commencé son livre d'une manière et de l'avoir fini d'une autre manière. *Johnson*, dit-il, a laissé le mot *sea* sans exemples, et donné le mot de *mandarin* pour un terme chinois. Mais si Johnson eût interrompu son excellent travail à la lettre F, et que pour le reste de l'alphabet il se fût borné à mettre les mots anglais les uns au-dessous des autres, sans explications et sans citations, son dictionnaire ne serait certainement pas demeuré classique. M. Morrison croit que l'ensemble de son ouvrage, exécuté par lui seul en sept années, est supérieur au dictionnaire de Khang-hi, qui occupa trente lettrés pendant cinq ans ; et cette supériorité qu'il regarde comme un fait, il la cite, dit-il, pour se rendre justice à lui-même. Notre intention n'est ni d'appuyer ni de combattre une pareille assertion. Nous ne voyons aucun moyen d'établir une comparaison sérieuse entre un ouvrage original où l'on a fait entrer les fruits du dépouillement p2.194 complet des monuments littéraires qu'une grande nation a accumulés pendant trente siècles, et le travail d'un étranger qui a mis ses soins à extraire, des dictionnaires rédigés par les naturels ou par ses devanciers, un vocabulaire plus ou moins utile, mais incomplet. L'auteur cite le dictionnaire de Johnson, mais il ne voudrait pas y comparer le mauvais glossaire de Boyer, et pourtant celui-ci a été fini comme il avait été commencé. Hâtons-nous d'adoucir ce que ces observations pourraient avoir de sévère, en faisant remarquer que l'immensité de l'œuvre entreprise par M. Morrison est ce qui l'a empêché de la porter à sa perfection. Il a été comme accablé sous le faix d'une masse qui n'était peut-être pas en proportion avec les forces d'un seul homme. Ce qu'il y a d'achevé dans son livre est très bien, et peut se passer de l'indulgence que l'auteur affecte de ne pas réclamer. Les deux parties qui nous restent à examiner suffiraient pour fonder la réputation d'un lexicographe. Mais comme le dictionnaire par clefs est toujours celui auquel il faut en revenir, nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter qu'en attendant qu'on ait exécuté le plan que nous avions esquissé, et que M. Morrison avait adopté d'abord, les étudiants seront encore réduits à faire usage du vocabulaire du père Basile, pour tous les articles qui en occupent les sept cent quatre-vingts dernières pages, et

même pour quelques-uns de ceux qui sont dans les cent cinquante-deux premières.

La dépense considérable qu'a exigée l'impression du grand ouvrage de M. Morrison, n'a point rebuté la Compagnie des Indes qui en a fait les frais. On assure que p2.195 cette puissante et libérale association eût volontiers doublé la somme qu'elle a fournie, pour que le monument qu'elle voulait élever fut dignement achevé.

SECONDE PARTIE
Dictionnaire alphabétique [1]
(Juillet 1821)

@

En rendant compte de la première livraison du dictionnaire chinois de M. Morrison, nous avons fait connaître le plan que l'auteur s'est tracé, et l'ordre dans lequel il se proposait de livrer au public les diverses parties de son travail. Conformément à ce plan, M. Morrison a d'abord publié trois livraisons contenant les trente-deux premiers des deux cent quatorze radicaux, ou environ le septième de la première partie. Cette publication a exigé quatre années, d'où on avait conclu qu'en supposant que toutes les chances seraient favorables, et que M. Morrison se livrerait sans interruption aux soins qu'exigent la rédaction et l'impression d'un pareil ouvrage, il lui faudrait plus de trente ans pour le compléter [2].

Cette considération semble être entrée pour quelque chose dans la résolution que M. Morrison a prise en p2.196 avril 1818, et qu'il vient d'exécuter, d'intervertir l'ordre des publications, et de donner le dictionnaire alphabétique en entier, avant d'achever celui qu'il avait commencé. Il a jugé qu'il était possible de terminer en un an l'impression d'un volume de mille pages ; et le désir de mettre à la disposition des souscripteurs une partie complète de son ouvrage,

---

[1] Macao, 1819 et 1820, xx-1090 et 488 pages, grand in-4°.
[2] *Allgem. Litter. zeitung*, 1818, n° 29, page 228. — *Asiatic Journal*, June 1818, page 572.

l'ayant décidé à interrompre l'impression de la première, il s'est livré à ce nouveau travail avec tant d'ardeur, qu'il a pu, dès l'année dernière, mettre au jour les deux volumes que nous annonçons, et qui forment ensemble plus de quinze cents pages grand in-4°.

Pour apprécier toute l'utilité de cet immense travail, il faut se rappeler que la nature particulière de la langue chinoise, rend, pour ainsi dire, indispensable l'usage d'un double dictionnaire. Il faut qu'on puisse trouver à volonté la prononciation et la signification qui sont attachées à un signe inconnu qu'on rencontre dans un livre, et pour cet objet les caractères doivent être disposés dans l'ordre des radicaux qu'ils renferment. Il faut aussi qu'on puisse retrouver, quand cela est nécessaire, le signe écrit qui correspond à tel mot chinois qu'on se rappelle, et c'est à quoi servent les dictionnaires où les caractères sont classés suivant les prononciations. On sent que cette dernière sorte de dictionnaire doit être surtout utile aux Chinois qui savent parler leur langue, et qui ont plus souvent besoin de chercher les signes des mots, que les mots qui sont l'expression des signes. Les mêmes dictionnaires sont accommodés aux besoins des missionnaires et des autres Européens qui ont commencé, dans le pays p2.197 même, à se familiariser avec la langue parlée. Mais une chose qu'on croirait difficilement, si l'expérience ne la mettait hors de doute, c'est que ces mêmes dictionnaires alphabétiques sont plus commodes à consulter, même en Europe. Cela tient à des causes qu'il serait trop long d'indiquer ici. Il suffira de dire que la prononciation est fréquemment indiquée dans les caractères ; que beaucoup de ceux qui ont la même prononciation se prennent à chaque instant l'un pour l'autre, malgré la différence d'orthographe ; qu'il y a par conséquent de l'avantage à les trouver réunis, et qu'enfin l'habitude l'emportant souvent chez nous, nous retenons plus facilement les mots que les signes, de sorte qu'il n'est pas de personne livrée à l'étude du chinois, qui ne sache la prononciation d'un grand nombre de caractères dont elle ignore, ou dont elle a oublié la signification.

Ces motifs étaient plus que suffisants pour engager M. Morrison à

hâter la publication du dictionnaire alphabétique qu'il avait promis ; mais pour être en état de l'achever dans un terme aussi court, il a dû adopter un système de rédaction plus concis que celui qu'il a suivi dans son dictionnaire analytique [1]. Effectivement, au lieu de prendre pour guides les rédacteurs du dictionnaire de Khang-hi, dans les nombreux emprunts qu'ils tirent des auteurs classiques, et de rassembler, comme il l'a fait à leur imitation, dans ses premières livraisons, de longs passages de prose et de vers pour indiquer le sens d'une expression, il se borne à réunir les p2.198 différentes formes usuelles dont chaque caractère est susceptible, et les différentes acceptions qu'il peut prendre, soit quand on l'emploie isolément, soit quand on le fait entrer dans les expressions composées ; c'est-à-dire qu'il donne ce que les auteurs qui ont traité de l'écriture chinoise appellent *variantes* [2], et les termes polysyllabiques formés par le rapprochement de deux ou trois caractères sans la connaissance desquels il serait absolument impossible d'entendre le moindre ouvrage chinois.

M. Morrison annonce qu'il a pris pour base de son travail un dictionnaire chinois intitulé *Ou-tchhe-yun-fou*, dont un écrivain nommé Tchhin avait passé toute sa vie à rassembler les matériaux. Tchhin en mourant laissa son manuscrit à un de ses élèves nommé Han-yi-hou, lequel voyagea dans tout l'empire pour le perfectionner et y faire les additions nécessaires. Un autre disciple de Tchhin, nommé Phan-ying-pin, fit connaître le travail de son maître à l'empereur Khang-hi, dans le temps où ce prince était occupé du projet de son *Tseu-tian*, ou Dictionnaire classique. On fit chercher le *Ou-tchhe-yun-fou*, et il fut mis au nombre des ouvrages qui devaient servir de base au Dictionnaire impérial. De là vient que dans celui-ci beaucoup d'articles sont une transcription verbale des articles correspondants du dictionnaire de Tchhin. Ce dernier ouvrage fut public peu après par les soins de Phan-ying-pin, qui y mit une préface où il enseigne que le nombre des

---

[1] Il n'est ici question que des premières livraisons de cette partie. Voyez ci-dessus, page 193.

[2] Voyez ce que j'ai dit des *variantes* dans l'*Examen critique*, à la tête du Supplément de M. Klaproth, page 3, et dans mes *Éléments de la Grammaire chinoise*, pages 7 et 18-24.

caractères chinois, en y p2.199 comprenant les synonymes et les différentes formes de chaque caractère, s'élève à cinquante mille. On sait que cette fixation est tout à fait arbitraire, et peut varier suivant la manière d'envisager les choses. Quoi qu'il en soit, si le dictionnaire de Tchhin contenait cinquante mille caractères, M. Morrison l'a considérablement abrégé, car il n'en a numéroté que douze mille six cent vingt-deux ; et les *variantes* [1] à joindre à ce nombre l'augmenteraient à peine d'un tiers. Il a, du reste, très bien fait dans l'objet qu'il s'était proposé ; car, dans un dictionnaire usuel, cette multitude de caractères est moins avantageuse qu'embarrassante, et ce n'est pas, comme on sait, le grand nombre des termes expliqués, mais l'exactitude des explications et le bon choix des mots qu'on recueille, qui constituent le mérite d'un dictionnaire.

Une condition indispensable pour pouvoir faire usage d'un vocabulaire chinois alphabétique, c'est d'avoir une table des caractères qui y sont expliqués, arrangée suivant l'ordre des clefs ou radicaux ; car c'est toujours à cet ordre qu'il faut revenir, quand on ignore, et le sens, et la prononciation d'un caractère. On l'y trouve à la place qui lui est assignée par le radical dont il dépend ; et l'on est toujours en état, par le moyen de cet index, de recourir du signe à la langue parlée, comme on peut, en consultant le corps même du dictionnaire alphabétique, remonter du mot à l'écriture : double opération qui est souvent nécessaire et qui facilite beaucoup l'intelligence p2.200 des livres. L'index dont il est ici question, forme un complément très utile au dictionnaire. Il est seulement à regretter que, pour le composer, M. Morrison ne se soit pas borné à distribuer et à classer analytiquement les caractères mêmes qu'il avait précédemment arrangés selon l'ordre alphabétique. Il a fait son index indépendamment du dictionnaire, d'où il est arrivé que plusieurs milliers de termes de ce dernier ne se trouvent pas dans l'index, et réciproquement. C'est là un défaut très grave dans un travail destiné à faciliter des recherches tout à fait indispensables.

---

[1] Voyez, sur le sens où ce mot est pris en cet endroit, l'explication rapportée ci-dessus, page 198.

M. Morrison a mis à la suite de cet index trois autres tables qui achèvent de remplir le deuxième volume ; la première est prise du dictionnaire de Khang-hi, dont il paraît qu'on a seulement donné les feuilles à un graveur chinois, pour les reproduire par une planche nouvelle. Elle contient, dans une cinquantaine de pages, ce que les Chinois appellent *kian-tseu*, c'est-à-dire les caractères dont le radical est difficile à reconnaître, arrangés dans un ordre purement technique, où la recherche n'exige qu'une connaissance très légère des premiers éléments de l'écriture.

La seconde table est un index des mots anglais destiné, selon l'auteur, à soulager la mémoire et à fournir des expressions à une personne qui a déjà quelque connaissance de la langue et qui veut composer en chinois. On ne doit pas s'attendre, dit M. Morrison, que cet index puisse mettre une personne qui ne saurait pas la langue en état de choisir des termes pour exprimer ses pensées en p2.201 chinois. Non seulement la table anglaise ne pourrait servir à cet objet, mais quoiqu'elle contienne près de six mille articles, comme les mots chinois ne sont indiqués, que par des renvois en chiffres arabes à la page du dictionnaire ou ils se trouvent, l'usage n'en semble pas fort commode. Heureusement l'auteur ne croit pas, en rédigeant cet index, avoir rempli l'engagement qu'il a pris au commencement, et qui se trouve rappelé sur le frontispice même des deux volumes que nous annonçons. D'après son plan, le dictionnaire complet doit avoir une troisième partie anglaise et chinoise ; mais il entend sans doute par ces expressions une réunion plus ou moins complète de locutions et de phrases ou d'exemples, et non pas une simple liste de mots comme celle-ci. Il serait à désirer qu'il pût avoir pour modèle, dans cette partie de son travail, quelques-uns des dictionnaires latin-chinois, comme nos missionnaires en avaient composé plusieurs, et notamment comme le dictionnaire latin-mandchou-chinois, en trois volumes in-folio, et que possède la Bibliothèque du Roi.

Enfin la dernière table qui termine le deuxième volume, est intitulée : *Table synoptique des formes variées des caractères chinois*.

L'auteur y a réuni, en trois cents pages imprimées à la manière chinoise, c'est-à-dire en planches stéréotypes, les formes communes, cursives et antiques des principaux caractères expliqués dans son dictionnaire. Cette table ne sera pas inutile à ceux qui voudront s'occuper de la paléographie chinoise, sans avoir à leur disposition les ouvrages originaux, comme le *Choue-wen* ou le *Tchhouan-tseu wei* ; mais p2.202 comme c'est l'arrangement même du dictionnaire, c'est-à-dire l'ordre alphabétique qui y a été suivi, elle n'offrirait qu'un secours insuffisant à ceux qui voudraient s'en aider pour déchiffrer d'anciennes inscriptions ou des préfaces écrites en caractères cursifs.

J'ai laissé de côté, pour en parler séparément, un catalogue des noms chinois des étoiles et des constellations, qui a été composé par M. Reeves, à la prière de M. Morrison, et que celui-ci a inséré à la fin de son premier volume. M. Reeves est un membre de la Société Royale de Londres, qui réside à Canton, qui s'y est occupé de travaux d'histoire naturelle, et auquel M. Morrison doit la communication de la plupart des noms des plantes et d'autres productions naturelles, qu'il a fait connaître dans son dictionnaire. Rien sans doute ne serait plus profitable aux sciences que des recherches de ce genre, entreprises sur les lieux mêmes, par une personne qui ne serait pas étrangère à la connaissance de la langue et à la lecture des livres. Relativement à l'histoire naturelle de la Chine, le moindre avantage qui puisse en résulter, serait d'avoir les moyens d'établir à volonté une synonymie exacte entre les dénominations usuelles des végétaux et des animaux, et celles qu'on rencontre dans les livres, et de tirer parti des renseignements sur les sciences et l'économie rurale et domestique, qu'on peut extraire des traités généraux ou particuliers et des relations originales. Il y a d'autant plus à faire en ce genre, que nos missionnaires, peu versés en général dans les diverses branches des connaissances naturelles, se sont bornés, dans leurs vocabulaires, à remplacer les dénominations p2.203 chinoises par des appellations communes, telles que *nom d'un arbre, nom d'une plante, d'un poisson* ou *d'un*

quadrupède, ou, tout au plus, ont joint quelques traits vagues et insignifiants pris des descriptions chinoises. On doit donc désirer que M. Reeves puisse bientôt faire jouir le public du fruit de ses travaux et du résultat de ses observations.

Dans le morceau que nous avons sous les yeux, l'auteur s'est efforcé de mettre en rapport les noms des étoiles dans les constellations chinoises et dans celles des Européens.

> « Cette opération, dit l'auteur lui-même, a été fastidieuse, et le résultat n'en est pas entièrement satisfaisant. Toutefois, il y aura assez pour contenter la curiosité de quelques-uns, et prévenir le travail de quelques autres qui seraient disposés à faire une semblable tentative.

Pour la base de son travail, il a pris un ouvrage composé en chinois par les missionnaires sous le titre de *Liu-li youan-youan*, en cent volumes, et où sont renfermés des traités sur la musique, les principes de la géométrie, le calcul des éclipses, les tables du mouvement du soleil et de la lune, et des nombres premiers, des logarithmes des nombres et de ceux des tangentes, etc. Dans le 31e volume de cet ouvrage, on donne une liste de quatre-vingt-douze étoiles, depuis la première jusqu'à la troisième grandeur, avec leur ascension droite et leur déclinaison ; et une autre liste de deux cent dix-sept étoiles, depuis la troisième jusqu'à la cinquième grandeur, avec quelques nébuleuses. Outre ces deux listes, l'auteur avait encore un double planisphère du père Verbiest, de quatre pieds de diamètre, avec une p2.204 division circulaire et une échelle graduée pour marquer la distance équatoriale ; il a pu comparer la position des étoiles de ces deux planisphères avec celle d'un globe de Bardin de dix-huit pouces, et la vérifier sur l'atlas de Bode. Par ce moyen, M. Reeves a procuré une plus grande certitude aux synonymies des constellations chinoises ; mais il n'a pas, comme il paraît disposé à le croire, fait une chose entièrement nouvelle et qui n'ait jamais été tentée ; et la comparaison des deux systèmes uranographiques, telle qu'elle résulte du planisphère du père Verbiest, n'a pas, ainsi qu'il

l'imagine, été inconnue jusqu'ici en Europe. Le père Noël avait donné la correspondance des constellations chinoises avec les nôtres [1]. Le père Grimaldi, dans un ouvrage chinois dont plusieurs exemplaires sont venus en Occident, avait fait connaître le planisphère chinois gradué et partagé en six feuilles [2], d'après le planisphère du père Pardies ; et M. Deguignes fils, avait, avec l'aide de son père, donné une forme nouvelle au Catalogue du père Noël, et fait graver deux planisphères qui ont été insérés dans le tome 6e des *Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Académie des Sciences. Ces différents travaux portaient tous sur une même base, la comparaison que les pères Verbiest et Grimaldi, successivement chargés de la direction des opérations astronomiques à la Chine, avaient faite avec p2.205 le plus grand soin, pour appliquer les dénominations chinoises aux étoiles décrites par les pères Riccioli et Pardies. On voit qu'il ne régnait pas dans cette matière autant d'incertitude que l'a supposé M. Reeves, et que, dans cette circonstance encore, les savants du continent ont eu sur l'écrivain anglais, du moins l'avantage de la priorité.

Cet avantage est presque le seul que leur laisse M. Morrison, car il a mis tant de zèle, tant d'activité dans la composition de ses dictionnaires, qu'il a égalé, sinon surpassé la plupart de ses devanciers. En achevant ce qu'il a commencé, il pourra se flatter d'avoir élevé à la littérature chinoise un monument qui eût pu manquer encore longtemps à cette littérature [3]. Un heureux concours de circonstances l'a favorisé : placé, par son séjour au milieu des Chinois, à la portée de tous les secours dont il peut avoir besoin ; pouvant à volonté se procurer des livres à consulter, des dictionnaires à extraire, réunir des interprètes, des copistes, des graveurs ; disposant de fonds considérables que la Compagnie des

---

[1] Dans ses *Observationes mathematicæ in India et China factæ*. Prague, 1710, in-4°.

[2] *Fang-sing thou kiaï*, ou Explication du Planisphère, par Min-ming-'o (le père Grimaldi, successeur du père Verbiest dans la charge de président du tribunal des Mathématiques), imprimée en 1711.

[3] Voyez les observations qui terminent le paragraphe précédent, ci-dessus, page 194.

Indes a fournis généreusement, tous les genres de facilités se sont trouvés entre ses mains, et il en a dignement fait usage. Un seul obstacle l'a arrêté quelque temps pour cette dernière livraison. La politique chinoise a pris ombrage en voyant, à la solde des Anglais, des écrivains, des graveurs chinois, et elle s'est momentanément opposée à ce qu'ils continuassent leur ouvrage :

> « Apprenez notre langue si vous pouvez, ont dit aux Anglais les p2.206 magistrats de Canton ; mais nous ne vous fournirons pas de secours, et nos ouvriers ne graveront pas de caractères pour vous.

Le seul inconvénient qui soit résulté de cette mesure, c'est que les gros caractères employés dans le Dictionnaire alphabétique, ont moins d'élégance que ceux dont on a fait usage dans les trois premiers cahiers du Dictionnaire analytique ; l'exactitude et la correction n'y ont rien perdu ; et, tels qu'ils sont, on peut assurer que rien de si beau n'a encore été exécuté en Europe. On a fait en ce genre tout ce que permet une munificence éclairée et inépuisable. Les mêmes séries de caractères, montant à quinze ou vingt mille signes, ont été gravés quatre ou cinq fois pour reparaître dans un ordre différent, suivant les besoins. On n'a été réduit à employer, ni le procédé pénible et toujours lent du clichage, ni les ressources encore imparfaites de la lithographie. On a gravé en métal tous les types qui étaient nécessaires, et peut-être plus qu'il n'en était besoin. On ne sera pas étonné de cette utile profusion quand on saura que la gravure ne coûte presque rien à la Chine, et que d'ailleurs les directeurs de la Compagnie ont pourvu à l'impression d'un dictionnaire chinois, en y affectant la somme de 12.000 liv. st. (environ 300.000 fr.) Ces honorables patrons savent apparemment qu'il n'y a pas de dépense dont on tire plus de profit que de celles que l'on consacre à la littérature ; et qu'ouvrir à leurs concitoyens une nouvelle source de lumières, c'est leur procurer en même temps de nouveaux éléments de richesse et de prospérité.

TROISIÈME PARTIE
Dictionnaire chinois-anglais [1]

@

p2.207 En annonçant l'avant-dernière livraison du tome Ier du Dictionnaire chinois-anglais par clefs, que le docteur Morrison a publiée en 1820, nous avons fait part à nos lecteurs du projet qu'avait l'auteur de donner en une seule livraison un dictionnaire inverse, c'est-à-dire, dans lequel les mots anglais, arrangés dans l'ordre alphabétique, serviraient à trouver les mots et les phrases qui leur correspondent en chinois. C'est cette partie de son travail que M. Morrison vient de faire paraître, après un intervalle plus court qu'on n'aurait osé l'espérer, mais aussi sous une forme plus resserrée et avec une étendue moins considérable que ne semblaient l'annoncer et les expressions de l'auteur, et les développements nombreux, et les digressions de toute espèce auxquels il s'est livré dans les premières parties de son ouvrage.

C'est sans doute une difficulté considérable que de rendre, dans un dictionnaire, les mots d'une langue étrangère de manière à en faire saisir les sens primitifs et secondaires, les acceptions propres et métaphoriques, les valeurs différentes et les nuances particulières. Toutefois on a pour ressource, dans ce cas, les définitions, la faculté de réunir des termes synonymes ou presque synonymes, dont l'accumulation tient lieu de l'expression exactement correspondante au mot qu'on veut expliquer, et par-dessus tout, de faire sentir la valeur p2.208 exacte par des passages empruntés aux auteurs ou à la langue commune ; mais cette difficulté n'est rien auprès de celle qu'on éprouve en voulant donner dans cette langue étrangère des équivalents à tous les mots de sa langue maternelle. C'est une simple traduction qu'on a à faire dans le premier cas ; c'est véritablement dans l'autre un idiome étranger qu'il faut écrire ou parler. C'est alors qu'on sent dans toute leur étendue les différences qui existent chez les hommes dans la manière d'exprimer leurs pensées, de les grouper, de les combiner, de

[1] Part. III, Macao 1812, un vol. in-4° de 480 pages.

les revêtir de formes particulières. La difficulté va souvent jusqu'à l'impossibilité, et l'on est étonné, dans tout ouvrage de ce genre, en comptant le nombre des termes simples qui sont nécessairement rendus par des périphrases. Or, tout exemple d'une pareille substitution constate un défaut d'accord dans la pensée même, une sorte d'infériorité d'un côté ou de l'autre, et un esprit exempt de préjugés reconnaîtra facilement que cette infériorité est souvent réciproque, et qu'autant il manque d'expressions à un peuple pour rendre les mots de notre langue, autant il s'en faut que nous puissions, à notre tour, expliquer dans notre langue les termes de l'idiome de ce peuple. La conclusion qu'on pourrait tirer de ce fait, c'est que les notions morales ou métaphysiques, les tropes, les images, produits de l'imagination, doivent s'altérer plus ou moins en passant d'une langue dans une autre, et que chaque peuple a un fonds d'idées intraduisibles, et qu'il ne peut communiquer à un autre sans recourir aux périphrases, moyen embarrassant, insuffisant, et souvent impraticable.

p2.209 Le défaut d'accord dont nous venons de parler est peu sensible dans les langues de peuples voisins, qui ont ensemble des rapports multipliés, et par conséquent beaucoup d'idées communes. On pourrait le croire nul, avec une attention médiocre, et si l'on se contentait d'approximations, en considérant, par exemple, un de ces dictionnaires où les mots anglais et français, ou français et allemands, sont successivement rapprochés et expliqués les uns par les autres ; mais rien n'est plus frappant dans un dictionnaire anglais-chinois, tel que celui que nous annonçons, que cette multitude de mots simples en anglais, qu'il a fallu définir ou rendre en chinois par des expressions composées, faute de terme qui pût les représenter exactement. Si le dictionnaire était bien fait, on pourrait assurer, dans tous ces cas, que l'idée exprimée par le mot anglais n'est pas du nombre de celles qui se présentent naturellement à un Chinois. On serait ramené à la même opinion toutes les fois qu'on trouverait des expressions improprement nommées synonymes, rendues par un seul et même terme ; toutes les fois encore qu'on verrait des familles de mots complètes dans la

première langue, et réduites à une ou deux expressions dans la seconde, ici le verbe, le nom d'agent, le nom d'action, l'adjectif verbal, le nom abstrait, marquant toutes les phases ou tous les rapports d'une même idée ; là un seul mot plié successivement à toutes ces fonctions, quoiqu'il n'en remplisse naturellement qu'une seule. C'est, je le répète, par la comparaison de deux idiomes aussi éloignés l'un de l'autre, que paraît p2.210 dans tout son jour la différence immense qui existe entre les deux peuples qui les parlent. Cette réflexion, qui se présente d'elle-même à la vue du nouveau volume de M. Morrison, doit surtout être présente à l'esprit de ceux qui le jugeront et qui seraient tentés de considérer comme des omissions de l'auteur les imperfections qui tiennent à la nature du travail qu'il a entrepris.

Le volume dont il s'agit contient quatre cent quatre-vingts pages, et, selon un calcul approximatif, entre six et sept mille mots anglais, sans compter les expressions composées qui se trouvent rangées dans les articles principaux. Sur ce nombre, il y a beaucoup de mots qui manquent d'équivalents directs, et qui ne sont rapportés que pour donner occasion de placer une phrase où l'idée qu'ils expriment est introduite ; beaucoup d'autres qui sont étrangers à l'anglais comme au chinois, tels que *jonque, mandarin, bonze, kalpak, khan, koran, tael, mas, condorin* ; d'autres qui expriment des idées tellement nouvelles ou particulières aux Européens, qu'on n'a pu faire autre chose que d'avertir que le terme correspondant manquait, ou de le remplacer par une phrase forgée à plaisir, tels que *compagnie* (marchande), *jury, kaléidoscope, abracadabra* ; enfin une grande quantité de noms latins d'êtres naturels, comme plantes, oiseaux, poissons, etc. Ce qui appartient réellement au fonds de la langue anglaise se trouverait réduit de près d'un tiers, si l'on supprimait toutes ces classes de mots : c'est là pourtant tout ce que l'auteur a pu rendre de son idiome maternel, après tant d'années de résidence dans un pays dont il s'est attaché surtout à apprendre la langue, dans la vue p2.211 de remplir les fonctions d'interprète près le *comité choisi* de la Compagnie des Indes.

Suivant la remarque que nous avons déjà faite en annonçant

d'autres livraisons du même ouvrage, M. Morrison ne s'est pas attaché à un système de rédaction fort régulier. Plusieurs de ses articles sont excessivement courts ; d'autres, au contraire, allongés par des additions qu'on pourrait déclarer superflues, s'ils ne contenaient parfois des renseignements utiles, quoique déplacés. Au mot *calendrier* (*kalendar*), se trouve l'extrait incomplet du calendrier de la première année *Tao-kouang*, qui a commencé le 3 février 1821. Au mot fleur (flower), on voit une liste de cent quarante-huit noms de plantes, distribuées d'après les mois de l'année où elles fleurissent ; au mot *porcelaine*, un long détail sur la fabrication et le commerce de la porcelaine ; et au mot *jésuite*, l'épitaphe de S. François Xavier.

C'est une véritable richesse dans ce dictionnaire que l'addition d'un si grand nombre de noms d'êtres naturels, animaux ou végétaux, et de productions minérales, mis en rapport avec les synonymies européennes. Quoiqu'on pût désirer de les trouver disposés dans un meilleur ordre, on ne saurait refuser beaucoup de reconnaissance aux auteurs qui, profitant de leur séjour dans les pays orientaux, et des études auxquelles ils se sont livrés en Europe, nous rapportent de l'Asie, non pas seulement des échantillons sans noms, comme font trop souvent les naturalistes, ou des noms sans échantillons, comme l'ont fait plus souvent encore des voyageurs peu instruits, mais les uns et les autres réunis, les oiseaux et les p2.212 insectes, les graines ou les plantes sèches, accompagnés des dénominations qui leur sont attribuées dans leur patrie, et à l'aide desquelles on peut rechercher dans les livres les détails de culture, de mœurs, d'usages de tout genre qui s'y rapportent. Pour la Chine, nos missionnaires avaient trop négligé ce genre de secours, parce que le hasard avait voulu qu'au milieu de tant d'hommes instruits ou profonds, de philologues, d'historiens, d'antiquaires, de mécaniciens, de géomètres et d'astronomes, il ne se rencontrât pas un seul naturaliste. Aussi tout ce qu'on trouvait dans leurs livres et jusque dans leurs meilleurs dictionnaires, c'était, ou des explications qui n'apprenaient rien, comme *nomen herbæ, nomen arboris, avis, piscis*, ou des descriptions qui ne valaient guère mieux,

parce qu'elles étaient tronquées ou mal traduites, et séparées des figures qui, dans les livres chinois, en sont le complément indispensable. M. Morrison, dans ses dernières publications, s'est écarté de cette marche vicieuse : il a donné, autant qu'il lui a été possible, l'appellation linnéenne qui correspond à la dénomination chinoise, et il nous apprend que le travail qui a servi de base à ces rapprochements a été fait par MM. J. Reeves, membre de la société royale de Londres, et J. Livingstone, docteur en médecine. C'est un véritable service que ces deux naturalistes auront rendu à tous ceux qui s'efforcent de tirer des livres chinois des notions exactes et précises sur les arts mécaniques, la géographie physique et la pharmacopée.

Un morceau assez curieux par son objet a été mis par M. Morrison à la tête de son volume : c'est une p2.213 explication en chinois du système alphabétique des Européens, sous ce titre, *Ying-ki-li koue tseu-iu siao yin*, *Petite introduction à la connaissance des lettres du royaume d'Angleterre*. Il est dit dans cette petite dissertation que les genres d'écriture usités dans l'univers ne sont pas au nombre de moins de deux cents, mais qu'ils offrent beaucoup de différences, soit quant à la méthode de lecture, soit quant aux formes des lettres... Au fond pourtant ils se réduisent à deux, l'un qui représente les sons des mots, et l'autre qui en exprime le sens. Parmi les premiers on cite les caractères *fan*, ou samskrits, ceux des Mandchous, ceux des Ying, ou Anglais, et ceux des autres royaumes occidentaux et de l'Europe. Quant à ceux qui expriment le sens des mots, ce sont les anciens caractères du royaume de *Yi-tchi-pi-to* (Égypte), et les caractères anciens et modernes de la Chine. On serait assez embarrassé de déterminer la préférence à accorder à l'un de ces systèmes, qui ont leurs avantages et leurs inconvénients. Les caractères qui peignent le sens, n'expriment pas les sons, et cependant il faut que la mémoire retienne les uns et les autres. C'est un défaut incontestable. D'ailleurs cette faculté représentative du sens ne s'applique pas aux idées conçues par l'esprit, indépendamment de l'existence des choses. Ceux qui désignent les objets matériels ont, d'un autre côté, un grand avantage... On donne

ensuite les vingt-six lettres Ying, sous les deux formes, c'est-à-dire, les grandes et les petites lettres, avec une série de caractères chinois qui en représentent à peu près le son, *ya, pi, si, ti, yi, fou, tchi*, etc., et, comme l'on voit, p2.214 d'après la prononciation anglaise. Ces lettres, ajoute-t-on, ont été anciennement employées par les peuples du pays de *Lo-ma* (Rome), et servent aussi aux royaumes de *Fa-lan-si* (France), de *Mi-li-kian* (Amérique), de *Po-eul-tou-khi* (Portugal), quoique les langues de tous ces pays diffèrent beaucoup entr'elles. Ce petit morceau, dont l'auteur n'a pas donné la traduction, nous a paru assez bien écrit en chinois. C'est de cette manière, à ce qu'il nous semble, mais peut-être avec moins de brièveté, qu'il faut s'y prendre pour communiquer à un peuple, dans sa propre langue, des notions qui lui sont tout à fait étrangères. Il est fort difficile de définir les lettres en faisant usage des caractères chinois, et d'expliquer ce que c'est que l'alphabet dans une langue qui est en grande partie étrangère à la représentation des sons. Plusieurs auteurs chinois, qui ont traité de cette matière, à l'occasion des alphabets indiens ou tartares, et l'empereur Khang-hi lui-même en exposant les règles de la prononciation chinoise, se sont très mal expliqués, et n'ont pu donner à leurs lecteurs que des idées confuses. Il ne faudrait pas se prévaloir de ce fait pour mettre l'alphabet au-dessus de l'écriture figurative : car ceux de nos écrivains qui ont parlé des caractères chinois, ne se sont en général exprimés ni plus clairement, ni avec plus d'exactitude.

Les imperfections du volume que nous examinons, et dont nous avons parlé précédemment, ne doivent pas être jugées à la rigueur ; elles étaient comme inévitables dans la grande et importante entreprise de M. Morrison, et l'on peut plutôt s'étonner qu'il n'en ait pas laissé p2.215 glisser un plus grand nombre, au milieu d'une masse si volumineuse d'explications et de définitions, résultat de tant de recherches, de traductions et de comparaisons. Malheureusement, il paraît que l'auteur est comme accablé du poids de tant de travaux, et l'on ne saurait en être surpris quand on pense qu'en sept ans il a donné deux parties entières de son grand dictionnaire triple, et environ le

cinquième de la troisième partie, formant en tout près de trois mille pages grand in-4°, sans parler de sa grammaire et de quelques autres ouvrages moins considérables. La prodigieuse patience qu'il lui a fallu pour un si grand ouvrage, pourrait bien être épuisée.

> « Son dictionnaire, dit-il, n'a pu être achevé avant que plusieurs de ceux qui s'étaient d'abord intéressés à l'auteur et à l'ouvrage ne fussent descendus dans la tombe, et l'ardeur qui l'avait soutenu jusqu'ici dans l'exécution d'une tâche fastidieuse, telle que la traduction et la compilation des mots, n'anime plus son sein. Il s'est pressé de finir cette partie, et il en usera de même à l'égard de ce qui reste à composer de la première.

Il serait bien fâcheux que le découragement annoncé par cette phrase influât sur la manière dont M. Morrison terminera son dictionnaire par clefs, le plus important, sinon le plus usuel des trois qu'il a entrepris à la fois. Nous serions bien fâchés de voir se réaliser les prédictions qui ont été faites en Europe, lors de l'apparition des premières parties de ce beau travail [1], et d'après lesquelles il faudrait trente années à M. Morrison pour l'achever p2.216 tel qu'il l'a commencé. Nous sommes persuadés que l'auteur même de ces prédictions partagerait notre regret, et qu'il ne souhaite rien tant que de les voir démentir par l'événement.

@

[1] *Allgemeine Litteratur zeitung*, febr. 1818, n. 29 et 30.

Sur le supplément au dictionnaire chinois-latin du père Basile, rédigé par M. Klaproth

@

p2.217 Lorsqu'en 1808, M. Deguignes fils fut chargé de faire imprimer le Dictionnaire chinois-latin du père Basile de Glémona, il n'y avait personne en Europe qui eût acquis, par une étude pratique de la langue chinoise et des travaux approfondis et rendus publics, le droit de juger cet ouvrage, et d'indiquer à l'éditeur les améliorations dont il était susceptible. La copie qu'on en possédait alors, et qu'on destinait à l'impression, connue sous le nom de *Manuscrit du Vatican*, passait, par une sorte de tradition, pour un ouvrage accompli dans son genre, et l'on fit une loi à l'éditeur de la reproduire sans y rien changer. On lui permit seulement d'y faire quelques additions, en les distinguant par un signe particulier, et de remplacer l'ordre alphabétique des mots chinois, que les missionnaires avaient presque toujours suivi, par le système analytique des caractères ou l'ordre des clefs, plus commode pour les Européens, parce qu'il n'exige pas la connaissance de la langue parlée.

Mais, depuis cette époque, l'étude du chinois a pris en Europe un nouvel essor, et elle est même devenue l'objet p2.218 d'un enseignement public. Il ne s'est plus agi, comme autrefois, de ressasser des notions élémentaires, ou de traiter, à l'aide de mémoires fournis par les missionnaires, quelques questions relatives à l'antiquité des Chinois, ou à la nature de leur écriture. C'est le savant auteur de l'*Histoire des Huns* qu'on a dû prendre pour modèle ; ce sont des extraits et des traductions des livres chinois, qu'il a fallu faire, sans avoir, comme Fourmont et Fréret, des Prémare et des Gaubil pour correspondants à la Chine. Avec des moyens nouveaux qui manquaient à ces hommes habiles, mais privé de quelques autres genres de secours qui étaient à leur disposition, on a dû entreprendre une nouvelle série de recherches, approfondir la littérature, examiner la langue elle-même sous de nouveaux points de vue, étudier l'histoire et la géographie dans de nouveaux détails, et aborder enfin les livres qui traitent des sciences et

des arts. Bientôt on a pu s'apercevoir de l'insuffisance des dictionnaires composés par les missionnaires pour tous ces objets, et on a reconnu que celui du père Basile en particulier, excellent sans doute pour traduire à la Chine, et avec le secours des maîtres du pays, quelques sermons du latin en chinois, ou des fragments d'ouvrages moraux du chinois en latin, n'était pourtant qu'un vocabulaire très imparfait, désormais insuffisant pour les besoins des étudiants.

C'est une vérité dont M. Klaproth a pu être plus tôt et mieux convaincu qu'un autre, qui lui a fait entreprendre la composition d'un supplément, dont il publie en ce moment la première livraison. Appelés, en rendant compte de ce travail d'un savant étranger, à émettre en p2.219 même temps notre opinion sur celui d'un voyageur estimable, d'un compatriote dont le nom, si honorable et si cher pour tous les amis des lettres et de la saine érudition, a droit à des hommages plus particuliers de la part des membres de l'Académie des inscriptions, et des collaborateurs du *Journal des Savants*, nous nous reprocherions de commencer l'exposé des imperfections qu'on peut remarquer dans le Dictionnaire imprimé, et qui ont rendu la publication d'un supplément indispensable, sans avoir auparavant payé un juste tribut d'éloges au zèle, à la patience et même à l'exactitude dont l'éditeur a fait preuve dans cette publication importante. L'impression d'un volume grand in-folio de plus de 1.100 pages, avec un grand nombre de caractères chinois et de numéros de renvoi, était sans doute une entreprise pénible et laborieuse. En l'achevant, M. Deguignes s'est acquis un honneur qu'on ne saurait lui enlever, celui d'avoir le premier fait paraître un dictionnaire chinois imprimé, ouvrage attendu depuis cent cinquante ans, que notre nation devait à l'Europe, et qui, malgré les nombreux défauts et les lacunes qu'on peut y remarquer, n'en est pas moins un livre éminemment utile, qui assure à l'éditeur la reconnaissance des savants.

Nous aurions besoin de rappeler ces sentiments que nous consignons ici avec franchise, si nous voulions donner une analyse suivie d'un morceau que M. Klaproth a admis à la tête de son ouvrage,

et qui a pour titre : *Examen critique de l'édition du Dictionnaire chinois du père Basile de Glémona*. Ce morceau, qui occupe vingt-neuf pages in-folio, contient un relevé de p2.220 toutes les fautes et de toutes les omissions qu'on remarque dans le dictionnaire imprimé, exposées et commentées avec une sévérité que quelques-uns pourront trouver excessive. Cette raison, et d'autres encore, nous engageraient à passer entièrement sous silence l'*Examen critique* [1], s'il ne contenait quelques notions que nous croyons neuves et d'une utilité générale, et si nous ne devions en tirer les considérations propres à faire ressortir l'utilité des différentes additions que M. Klaproth a fait entrer dans son Supplément. Effectivement, il règne entre ces deux parties de l'ouvrage une correspondance exacte. Les erreurs ou les omissions indiquées dans l'une sont corrigées ou réparées dans l'autre. On voit qu'on ne pourrait que difficilement les séparer dans une analyse, et qu'il faut de toute nécessité connaître l'étendue du mal, si l'on veut apprécier l'utilité du remède.

Parmi ces notions, que nous nous permettons d'indiquer aux commençants dans l'*Examen critique*, et que nous n'avons puisées dans aucun autre ouvrage antérieur, nous citerons les règles relatives aux noms d'hommes ; elles sont rappelées à l'occasion d'une table des noms de familles, que le père Basile avait jointe à son Dictionnaire. On sait que le nombre des noms de cette espèce est p2.221 déterminé à la Chine par un usage presque invariable : mais, comme il y en a plusieurs qui sont significatifs, on pourrait, si l'on n'y prenait garde, les prendre en traduisant, pour des mots ordinaires, et se voir entraîné par là dans les méprises les plus graves. La table du père Basile ne saurait faire entièrement éviter ce genre d'erreurs, parce que les noms des familles, les seuls qu'elle contienne, ne sont pas les seuls qui puissent

---

[1] L'*Examen critique* dont il est ici question aurait pu trouver place dans ce recueil ; indépendamment des motifs qu'on vient de rappeler, et qui peut-être faisaient à l'auteur une loi de ne plus en multiplier les exemplaires, la nature de plusieurs discussions qui y sont introduites, aurait réclamé l'emploi des caractères chinois, qu'on a désiré éviter dans ces *Mélanges*. D'ailleurs, la plupart des notions élémentaires qu'on y avait réunies, ont depuis été reprises par l'auteur lui-même, traitées avec plus de développement, et mises en un lieu plus convenable dans ses *Éléments de la Grammaire chinoise*.

causer de l'embarras, et que les noms individuels, les surnoms, les titres, presque toujours significatifs, n'y sont pas compris. M. Klaproth n'eût pu, sans entreprendre de rédiger un dictionnaire historique, songer à la compléter sous ce rapport ; mais il a du moins rétabli les noms de deux syllabes, omis par le père Basile et son éditeur, et parmi lesquels il s'en trouve de très célèbres ; tels que ceux de Sse-ma [1], He-lian [2], Wei-si, Iu-wen, Eou-yang, Tso-khieou, et plusieurs autres. On désigne les noms de deux syllabes par les mots de *fou-sing* (noms doubles), ou dissyllabiques.

Le nom de famille se place toujours le premier, et quelquefois même, quand il s'agit de philosophes du premier rang, ou d'écrivains supérieurs, on n'y ajoute que le mot *chi*, qui signifie famille, et l'on dit par antonomase, *Hiu-chi, la famille* Hiu, pour *Hiu-chin*, nom du premier et du plus illustre des lexicographes p2.222 chinois ; *Tso-chi*, pour *Tso-khieou-ming*, etc. cet usage a aussi lieu pour les femmes. Le *ming*, nom propre ou petit nom, est celui qu'on reçoit en naissant, qu'on se donne en parlant de soi, par lequel le fils se désigne lui-même en parlant à son père, le sujet en adressant la parole à son prince. La politesse ne permet pas d'employer le *ming* des personnes à qui l'on doit du respect, et les lois défendent de prononcer ou d'écrire celui des empereurs vivants. On cite à ce sujet un trait remarquable : l'empereur contemporain de Louis XIV, auquel l'usage européen a donné le nom de Khang-hi, avait reçu en naissant le petit nom ou sobriquet de *Hiouan-ye, étincelle bleue*. Dès le moment où ce prince monta sur le trône, les caractères *hiouan* (bleu) et *ye* (étincelle), durent être évités dans l'écriture ; et, pour les tracer sans crime, il a fallu les tronquer dans tous les livres imprimés sous le règne de cet empereur, et postérieurement. C'est ce qu'on a fait en leur ôtant un trait, non seulement dans le caractère simple, mais encore dans tous les groupes plus compliqués où ils entraient en composition. L'usage s'en est

---

[1] Nom de famille de plusieurs historiens célèbres, et notamment de Ssema-thsian et de Ssema-kouang. Voyez la vie de ces deux hommes illustres dans le quatrième volume.
[2] Famille tartare qui a fondé quelques principautés dans le nord de la Chine.

conservé jusqu'à présent, et à chaque mutation de règne, le nombre de ces caractères ainsi tronqués doit nécessairement augmenter [1]. La délicatesse et les scrupules des Chinois à cet égard se concevront mieux si l'on se rappelle que sous le règne de Khian-loung, un lettré fut condamné à être p2.223 coupé en dix mille morceaux pour avoir osé, entre autres crimes, faire entrer dans un livre imprimé les petits noms des empereurs de la famille régnante. Il est vrai que ce lettré avait encore eu l'audace de faire des pronostics sur la dynastie, et de fixer la durée du règne actuel à cinquante-sept ans. L'empereur, par un acte de clémence, remit à ce criminel une partie de sa peine, et on se borna à lui trancher la tête sans aucun délai.

Le *tseu*, ou titre, remplace le *ming* ; c'est un nom qu'on reçoit à vingt ans en prenant le bonnet viril. On le donne aux filles quand elles sont fiancées. Ce titre est ordinairement choisi pour les lettrés, d'après quelque circonstance remarquable de leurs études, ou relative à leurs examens. C'est le plus souvent un éloge de ce qu'ils ont offert de louable ; il en est de même du hoeï ou titre posthume que l'on donne à un homme après sa mort, et qui sert à le désigner dans les cérémonies funèbres que sa famille continue longtemps encore de faire en son honneur. Pour les empereurs, ce titre posthume se nomme *miao-hao,* nom de temple. On le leur décerne quand ils ont cessé de vivre. Ce titre est destiné à exprimer l'opinion qu'on s'est faite du caractère d'un prince pendant son règne. Beaucoup sont, en effet, l'expression anticipée du jugement de la postérité ; d'autres marquent seulement les dispositions où s'est trouvé le nouveau prince à l'égard de son prédécesseur.

Le système que M. Deguignes s'est formé sur l'antiquité chinoise, d'après ce qu'on pourrait appeler les divagations historiques du père Cibot, le plus téméraire, el, s'il est permis de le dire, le moins éclairé des p2.224 missionnaires français à la Chine. Ce système, déjà exposé par l'auteur en différentes occasions, a été reproduit sans une nécessité

---

[1] Cet usage a même une dénomination particulière : *Pi-ming, éviter le petit nom*. On dit : tel caractère a été abrégé ; tel nom de peuple changé, telle locution modifiée, *pi-ming*, dans la vue d'*éviter le petit nom* de l'empereur régnant.

absolue dans la préface du Dictionnaire chinois ; on a fait dans l'*Examen critique* quelques remarques à ce sujet, sans entreprendre une réfutation suivie, qui n'eut pu être qu'une répétition de celle qu'a rédigée le père Amiot [1] : on s'est principalement attaché aux endroits où les textes chinois, ou bien le sens de certains caractères, étaient invoqués comme des preuves à l'appui de l'opinion de l'auteur, et on fait voir, en citant ces textes mêmes, ou en analysant les caractères et rapprochant les interprétations qu'en donnent les meilleurs dictionnaires chinois, qu'il n'y a rien, dans les originaux, de ce que l'auteur a cru apercevoir dans certaines traductions. Ainsi, dans le dessein de prouver qu'au douzième siècle avant notre ère, la Chine était encore un pays peu habité, et où les villes étaient fort rares, M. Deguignes cite un passage du *Chou-king*, sur lequel les meilleurs interprètes n'ont jamais varié, il s'agit d'un établissement fondé par Tcheou-koung sur les bords de la rivière Lo. M. Deguignes traduit ce passage à sa manière, et prétend qu'il ne saurait être question d'une ville, mais d'un campement, parce que l'on ne mit que cinq jours à l'achever.

> « Est-il possible de se persuader, dit-il, qu'une ville, quelque petite qu'elle soit, puisse être construite avec tant de promptitude !

Mais le mot qu'il traduit par *camp*, signifie *dresser un plan, tracer une enceinte sur le terrain* (en mandchou *bodombi*) ; et c'est ce plan ou cette enceinte qui furent p2.225 terminés en cinq jours, ce qui n'a rien d'invraisemblable. Plus loin il se refuse à croire que les Chinois aient connu la sphère à une haute antiquité, et le nom de *kaï-thian*, qu'on applique à cet instrument dans les livres anciens, lui paraît signifier *traité d'astronomie*. À la rigueur, que le mot de *kaï-thian* ait le sens de *sphère* ou de *traité d'astronomie*, cela paraît assez indifférent pour l'état des connaissances des Chinois, et l'on ne voit pas quelle conclusion on pourrait tirer de cette différence ; mais *kaï-thian* pour

[1] *Mémoires des Missionnaires*, tome II.

traité d'astronomie, ou, comme le veut M. Deguignes, pour *abrégé du ciel*, serait une expression contraire à toutes les règles de la langue, et l'acception d'*abrégé* qu'il attribue au mot *kaï* n'est fondée que sur une méprise du père Basile. Plusieurs autres exemples du même genre, cités dans l'*Examen critique*, sont destinés à faire voir que si l'on veut, dans les questions d'antiquité, s'appuyer de la composition des caractères et raisonner d'après les éléments primitifs dont ils ont été formés, on doit les chercher dans les monuments qui se sont conservés, ou dans les livres où les Chinois eux-mêmes en ont recueilli les débris. Il n'y a que ce moyen d'éviter une foule d'erreurs plus ou moins graves, dans lesquelles on tombera nécessairement, toutes les fois qu'on voudra rechercher les traditions anciennes dans les formes, comparativement très modernes, des caractères, ou discourir sur les acceptions des mots d'après les vocabulaires très imparfaits des Européens, sans recourir aux traités et aux dictionnaires originaux, où toutes ces acceptions sont chronologiquement arrangées et discutées avec une méthode et p2.226 une régularité admirables. Il y a à cet égard une distinction fondamentale, que nous indiquerons en répétant les termes mêmes de l'*Examen critique*, et en ne supprimant que les développements qu'il serait difficile d'analyser [1].

L'écriture chinoise a éprouvé, par l'effet du temps, deux sortes de modifications : la première n'a porté que sur l'extérieur et la forme des traits qui composent les caractères. Ces traits, d'abord figurés par des mains inhabiles, et irrégulièrement sillonnés, représentaient, suivant les Chinois, les traces des oiseaux sur le sable, ou la figure du têtard. Ils devinrent ensuite plus réguliers, et successivement arrondis ou brisés, ou épais et lourds ou mêlés de pleins et de déliés. À travers tous ces travestissements, la composition intime du caractère put rester, et resta effectivement sans altération, dans beaucoup de cas, et les mêmes combinaisons d'images et de symboles se perpétuèrent par des transcriptions successives. En effet, malgré ces changements, on peut

[1] Voyez pour plus de détails, et pour les exemples à l'appui de toutes ces distinctions, l'*Examen critique* et les *Éléments de la Grammaire chinoise.*

encore à présent reconnaître le même fond dans les quatre formes du même signe, aussi facilement qu'on reconnaîtrait un mot français écrit en lettres gothiques, capitales, romaines, italiques, etc.

L'autre genre d'altération a attaqué les caractères dans leur structure intime, et c'est, pour le dire en passant, celle qui a le plus contribué à en multiplier le nombre apparent. On a pris l'un pour l'autre des radicaux p2.227 synonymes, ou des radicaux un peu différents, souvent même des radicaux entièrement étrangers les uns aux autres. On a remplacé l'image des *plantes* par celle des *roseaux*, ou par celle des *arbres* ; la clef de la *bouche* par celle de la *parole*, ou *vice versa*, ou bien, on a déplacé la clef, et mis en bas du caractère celle qui était à côté du caractère ou au-dessus. Tantôt on a retranché une clef, d'autrefois on en a ajouté une. Tous ces changements ont eu lieu à différentes époques, et par des motifs divers : par nécessité, quand, en réunissant deux ou plusieurs groupes d'images déjà formés, le caractère nouveau eût été un groupe d'une complication excessive ; par choix et par délicatesse, quand on a préféré une combinaison nouvelle de symboles, pour exprimer plus nettement et plus ingénieusement une idée complexe ; par caprice enfin ou par ignorance, quand on a pris un groupe pour un autre, auquel l'usage avait assigné un sens ou un son à peu près semblable. C'est ainsi que s'est formée cette foule prodigieuse de caractères qui, si l'on n'a égard qu'au sens ou à la prononciation, se réduisent réellement à un nombre assez borné, mais qui sont multipliés d'une manière effrayante, si l'on a égard à leur forme extérieure, la seule chose qu'on puisse étudier pour les connaître et pour les chercher dans les dictionnaires.

La classification complète de tous ces caractères serait un travail immense qu'on ne peut attendre de celui qui entreprend seulement de rédiger un dictionnaire usuel. Mais ce qu'on est en droit d'exiger, c'est que tous les mots qu'on admet dans ce dictionnaire, s'y trouvent p2.228 sous les différentes formes que l'usage a consacrées, et qui sont employées concurremment dans les mêmes livres. À cet égard, le vocabulaire du père Basile laissait beaucoup à désirer, et, loin de le

perfectionner sous ce rapport, l'éditeur, par suite du système qu'il a embrassé, s'est vu conduit à faire des suppressions qui rendent plus sensible et plus fâcheuses les imperfections de l'original. M. Klaproth a entrepris de remédier aux unes et aux autres, et son travail ne sera pas moins utile à ceux qui pourraient posséder des copies manuscrites plus ou moins parfaites du dictionnaire du père Basile, qu'aux personnes qui n'ont que ce même dictionnaire, imprimé par les soins de M. Deguignes.

Le principal désavantage et l'infériorité la plus sensible qu'offre le dictionnaire imprimé, si on le compare aux manuscrits qu'on peut considérer comme en étant l'original, provient de la manière dont on a exécuté le nouvel arrangement des caractères. Comme on s'est attaché à suivre l'ordre des dictionnaires chinois imprimés, d'après lesquels Fourmont avait fait calquer et graver ses types de bois, il en est résulté qu'on s'est vu dans la nécessité d'omettre un grand nombre de variantes, c'est-à-dire, de manières différentes de représenter le même mot. On a bien souvent répété qu'un trait de plus ou de moins changeait le sens des caractères ; qu'une requête où se trouvait un seul caractère ainsi altéré, ne saurait être mise sous les yeux de l'empereur, sans exposer son auteur à de sévères punitions. Cette assertion, prise dans sa généralité, n'est qu'une grave erreur. Il y a en chinois des incorrections qui ne sont pas admises p2.229 par les gens instruits, et qui seraient aussi choquantes pour un lettré, qu'une faute d'orthographe l'est en Europe aux yeux des personnes qui savent leur langue ; mais il en est d'autres, et en grand nombre, qui sont du bel usage, qu'il est ordinaire d'employer au lieu du caractère exact, et qui sont, non des fautes, mais des licences calligraphiques que les plus grands lettrés et l'empereur lui-même emploient de préférence en écrivant. On ne peut, si l'on ne connaît ces abréviations, ces caractères vulgaires, ces variantes, lire un seul manuscrit, un seul acte public, un décret, une proclamation, une instruction, un passeport, une lettre, un contrat, un billet de visite ; les romans, les poèmes, les préfaces, la plupart des livres imprimés sous la dernière dynastie, sont remplis de

ces caractères non classiques, et présentent par conséquent des difficultés insurmontables à ceux qui n'auraient que le dictionnaire imprimé, ou même que les dictionnaires classiques des Chinois, où beaucoup des formes les plus vulgaires ne sont pas admises.

Les Chinois ont très grand soin de distinguer ces diverses classes de caractères qu'on n'emploie pas indifféremment, mais qui trouvent place dans chaque sorte de composition, suivant le sujet ou la forme adoptée par l'auteur. Il y en a onze principales, qu'on distingue avec soin par des noms particuliers, et dont on trouve pour la première fois, dans l'examen critique, une énumération complète, puisée dans les dictionnaires originaux. Au premier rang sont les caractères *tching*, ou exacts, c'est-à-dire, tracés régulièrement avec tous les traits qui doivent les composer. On peut, à la place de ces p2.230 caractères *exacts*, substituer ceux qui sont à leur égard *thoûng*, c'est-à-dire, synonymes dans toutes leurs prononciations et acceptions, ou même ceux qui ne sont que *thoûng* [1], c'est-à-dire, partiellement synonymes, n'ayant de commun que certaines significations, et différant du reste, soit pour le son, soit pour le sens. Il y a des formes *anciennes*, *koù*, ou même *primitives*, *pèn*, qui sont encore employées à présent, concurremment avec les formes que l'usage a introduites dans les temps modernes, *kin*. Il y a en outre deux classes de caractères qui ont été usitées anciennement, dont quelques signes détachés se retrouvent aussi dans l'écriture moderne ; mais ceux qui sont les plus nécessaires à connaître sont les caractères *sou*, ou vulgaires. L'usage permet de faire à certains mots des retranchements ou des additions d'un ou de plusieurs traits : si, comme cela arrive souvent, l'altération va jusqu'à réduire à cinq ou six traits le caractère qui devrait en avoir dix-huit ou vingt, cette sorte d'abréviation se nomme *sèng*. Si l'altération n'est que tolérée dans l'usage ordinaire, et que les puristes la désapprouvent, on nomme le caractère *'ô*, fautif, corrompu. Enfin, si les bons auteurs ont réprouvé la forme nouvelle que quelques écrivains néologues auraient voulu donner à un caractère, on le nomme *féi*, mauvais, inexact. Les caractères qu'on désigne ainsi ne doivent pas entrer

[1] Avec un caractère différent du précédent.

dans une composition soignée ; ce qui n'empêche pas qu'on n'en admette beaucoup dans les livres mal ou médiocrement bien imprimés. Ce sont des fautes, p2.231 mais des fautes qu'il est essentiel de connaître, si l'on veut entendre les ouvrages chinois les plus répandus.

On jugera maintenant l'importance des retranchements que l'éditeur a fait subir au texte du père Basile de Glemona. De tous ces caractères vulgaires, abrégés, corrompus ou synonymes, connus sous le nom de variantes, et que les missionnaires plaçaient, dans leurs copies du *Han tseu si yi*, à côté du caractère principal, M. Deguignes n'a conservé que le très petit nombre de ceux qui se trouvaient parmi les types dessinés par Fourmont ; les autres, qu'il eût fallu faire graver, ont été supprimés. Il est aisé de sentir qu'il en doit résulter un grand embarras pour les commençants, et même pour les personnes déjà versées dans la connaissance des caractères ; car les Chinois eux-mêmes, tout habitués qu'ils sont dès l'enfance à ces manières d'écrire vulgaires et non classiques, ont souvent besoin de recourir à des tables où elles sont expliquées, et qu'ils mettent à la tête de quelques-uns de leurs dictionnaires. C'est dans ces livres que M. Klaproth a cherché les moyens de réparer cette importante omission. Outre beaucoup de mots qu'il a fait entrer dans son supplément, en les caractérisant d'après les distinctions que je viens de rappeler, il nous donne dans cette première livraison la table des caractères vulgaires, qui en contient cent soixante-cinq ; deux autres tables de formes anciennes, qui s'emploient, parmi les formes modernes, dans les livres écrits avec une sorte d'affectation d'archaïsme ; elles en contiennent en tout cent quarante-deux ; et deux autres encore, contenant, p2.232 l'une, des caractères qui se prennent habituellement les uns pour les autres, et la seconde, des caractères analogues dans leur forme, mais différant par leur prononciation et leur signification, et que, pour cette raison, il faut éviter avec grand soin de confondre les uns avec les autres, si l'on ne veut s'exposer aux plus graves contresens.

Le père Basile avait rédigé une autre table intitulée : *Usus specialis particulæ* ta ; l'éditeur du dictionnaire imprimé la désigne, dans son introduction, en disant :

J'ai mis... les caractères que les Chinois joignent avec le mot ta. Ces expressions ne font pas suffisamment entendre ce que c'est que le mot *ta*. Ce verbe, qui signifie littéralement *frapper*, est, dans l'usage ordinaire, une sorte de verbe auxiliaire, dont on se sert pour former des idiotismes, ou façons de parler irrégulières et difficiles à analyser. Comme il y a beaucoup d'autres verbes du même genre, aussi fréquemment ou plus usités que le mot *ta*, on ne sait trop pourquoi le père Basile avait choisi ce verbe pour donner une liste des expressions avec lesquelles il constitue des expressions composées ; mais enfin, puisqu'il a rédigé cette table, il est bon qu'elle soit complète. M. Klaproth ajoute à celle qu'on trouve dans le dictionnaire imprimé, soixante-un idiotismes formés avec le verbe *ta* ; il serait à souhaiter qu'il complétât de même la table de ces particules, qu'on nomme *numérales*, parce qu'on les ajoute aux noms de nombre placés devant certains substantifs. Cette table, qui est du père Basile, est très improprement désignée, dans p2.233 le dictionnaire imprimé, par le titre de *caractères numériques* [1], et la note qui est jointe à ce titre en indique l'usage d'une manière bien imparfaite. Ce genre de particules, dont on trouve peu d'analogues dans les autres langues, réclamait une explication plus détaillée. On sait que les Chinois ne se contentent pas de mettre un nom de nombre avec un substantif, mais qu'ils y joignent une particule qui varie suivant la nature de la chose nombrée. Il y a des particules numérales différentes pour certaines classes d'objets ; mais il est peu exact de dire que *chaque chose a la sienne*. La manière dont ces particules s'interposent dans les phrases, pourrait souvent embarrasser dans la lecture ; il est donc essentiel de les connaître pour entendre les livres, et non pas seulement pour parler avec élégance, comme l'avance M. Deguignes. Enfin, il n'est pas vrai que les *numérales* précèdent presque toujours le substantif ; car elles le suivent dans les phrases de l'espèce de celles que nous citons en note ; et c'est même là une construction très ordinaire [2].

---

[1] Dictionnaire imprimé, page 933.

[2] *Ma liang phi*, deux chevaux ; *Thoyi theou*, un chameau ; *Yeou-ling thsi-chi jin*, soixante-dix chefs, etc.

L'éditeur a tout à fait supprimé une table que le père Basile avait insérée dans son manuscrit, sous le titre de *Index oppositarum litterarum* [1]. M. Klaproth l'a rétablie, et avec grande raison ; car ces mots opposés, qui font antithèse l'un par rapport à l'autre, sont très p2.234 nécessaires à connaître : il y a beaucoup de figures de rhétorique fondées sur l'emploi symétrique de ces sortes d'expressions, et de plus, un assez grand nombre de termes composés de la réunion de deux mots d'acception contraire. *Toung* signifie *orient* ; *si* veut dire *occident* ; *toung-si* signifie *quelque chose*. De *tso*, gauche, et *yeou*, droite, on forme *tso-yeou*, les assistants, les domestiques, les courtisans. *Tchhang*, long, et *touan*, court, forment *tchhang-touan*, les vices, les imperfections, les péchés (par excès ou par défaut). M. Klaproth a enrichi d'additions considérables cette table analogue aux *Differentiæ vocum* de Corneille Fronton, de Nonius Marcellus, etc. ; et elle sera, comme il en avertit, d'une utilité toute particulière pour l'intelligence des livres écrits par les lettrés de l'école de Confucius.

Mais l'addition la plus importante qu'il ait faite au dictionnaire imprimé, c'est sans contredit la table des caractères qui sont réputés difficiles, parce que la clef, qui est le seul moyen de les retrouver dans le dictionnaire, n'est pas, dans ces caractères, aisée à reconnaître, soit que plusieurs radicaux s'y trouvent réunis, entre lesquels on serait embarrassé de choisir, soit que la clef se trouve altérée dans sa forme primitive, placée d'une manière insolite ou enchevêtrée, pour ainsi dire, parmi des traits qui la rendent méconnaissable. On ne sait comment entendre ce que M. Deguignes avance au sujet de cette table, qu'il nomme *descriptive* [2].

> « Cette description, dit-il, plutôt utile à celui qui sait le chinois qu'à p2.235 celui qui l'ignore, augmentant de beaucoup le dictionnaire, j'ai cru devoir la supprimer...

---

[1] Voyez la *Notice des ouvrages élémentaires sur la langue chinoise que possède la Bibliothèque nationale*, par M. Langlès, page 5.
[2] Préface, page xlviij.

On ne peut concevoir qu'un secours utile à ceux qui savent, soit superflu pour ceux qui apprennent ; aussi, la suppression de cette table ne saurait être approuvée de ceux qui n'ont pour tout moyen d'étude que le dictionnaire imprimé. C'est là, j'ose le dire, et j'en ai acquis la conviction, la difficulté qui met le plus d'obstacles aux premiers progrès des commençants ; mais ils doivent d'autant moins en être rebutés, que les Chinois eux-mêmes n'en sont pas exempts, et n'ont, pour s'en garantir, que le secours de la table même que M. Deguignes a crue inutile, et que rétablit ici M. Klaproth. On trouve des tables de cette espèce à la tête des meilleurs dictionnaires par clefs, tels que le *Tseu-'weï*, le *Tching-tseu-thoung*, et le dictionnaire de Khang-hi. Les caractères difficiles y sont distribués en sections, selon le nombre de traits qui les composent, avec des renvois aux clefs auxquelles ils appartiennent. Celle que M. Klaproth en a tirée, renferme ainsi plus de deux mille caractères, et son supplément ne contînt-il que cette addition capitale, il n'en serait pas moins une appendice absolument indispensable du dictionnaire imprimé, dont l'usage, sans cette table, est presque entièrement impossible aux étudiants.

Mais le corps même du supplément, qui commence à la page 85, et dont la livraison que nous avons sous les yeux contient déjà 21 feuilles, ou 84 pages imprimées, offre bien d'autres additions d'une aussi grande utilité, et l'on en doit d'autant plus de reconnaissance à p2.236 M. Klaproth, qu'il a fallu un travail assidu et prolongé et une patience à toute épreuve pour les recueillir, et plus encore pour leur donner la forme sous laquelle il s'est vu contraint de les publier.

Les idiotismes et les mots composés de deux ou trois syllabes, qui forment comme on sait la partie vraiment usuelle de la langue chinoise [1], sont par la même raison ce qu'on a le plus besoin de trouver dans un dictionnaire. On en peut dire autant des exemples et des citations destinés à justifier les acceptions qu'on attribue à chaque mot. Le dictionnaire du père Basile est très incomplet sous ce rapport, et l'éditeur

[1] Voyez ci-dessus, pages 50 et 169.

n'a rien fait pour le compléter ; il ne paraît pas même avoir songé à collationner les différentes copies qu'on en possède, pour faire entrer dans son édition tous les mots composés que quelques-unes de ces copies présentent de plus que les autres. C'est le soin qu'a pris M. Klaproth ; il a, de plus, compulsé tous les autres dictionnaires chinois-latin manuscrits qu'il a pu se procurer, et en particulier, celui qu'on nomme *Dictionnaire de la Mission française* ; non content de ce travail, il a puisé aux sources mêmes, aux dictionnaires, aux glossaires originaux, à ceux qui sont expliqués en mandchou ; il a dépouillé un grand nombre de traités spéciaux, de bibliothèques, de listes de termes techniques et autres ; enfin, il a fait rentrer dans son supplément un nombre très considérable de termes scientifiques, d'expressions de tout genre, de dénominations d'être naturels. À l'égard de cette dernière classe de mots, il ne s'est pas borné, comme p2.237 presque tous les missionnaires, à des énoncés vagues, mais, aidé du traité d'histoire naturelle médicale, intitulé : *Pen-thsao kang mou*, et de quelques autres ouvrages médicinaux, il a donné une description abrégée, ou, quand cela a été possible, des synonymies européennes ; souvent ces dernières ont été vérifiées sur les objets eux-mêmes, dont l'auteur a possédé des collections étiquetées à la Chine et en chinois. L'authenticité de ces matériaux divers ne laisse rien à désirer : j'en dirai autant de l'exactitude avec laquelle le rédacteur les a mis en œuvre, et j'ajouterai que son supplément n'offre pas seulement d'utiles secours aux étudiants pour la traduction des livres, mais que la lecture même peut en être profitable à ceux qui voudront y chercher des notions scientifiques et littéraires qui y sont répandues en beaucoup d'endroits.

Le dictionnaire imprimé offre encore un défaut grave, qui lui est au reste commun avec presque tous les manuscrits des missionnaires : c'est de ne donner qu'en lettres latines, et par conséquent d'une manière très imparfaite, les expressions composées et les exemples ou citations rapportées dans l'explication de chaque caractère. Le docteur Morrison est jusqu'à présent le seul qui ait pu, grâce à la munificence de la Compagnie des Indes, faire graver un nombre suffisant de petits caractères, pour

imprimer, dans la forme originale, cette partie essentielle de tout dictionnaire chinois. M. Klaproth, n'ayant pas les mêmes moyens à sa disposition, a imaginé, pour y suppléer, un expédient qui fait honneur à sa patience et à son zèle. Après avoir rapporté, p2.238 comme les missionnaires, en lettres communes, les phrases de deux, trois et quelquefois de dix ou de quinze mots, qu'il ajoute à un article du dictionnaire, il met, entre parenthèses, le renvoi en chiffres de chacun de ces mots aux caractères numérotés dans le dictionnaire imprimé, de sorte qu'un étudiant qui voudra s'en donner la peine (et certainement cette peine ne serait pas perdue pour ses progrès), pourra faire l'opération inverse, c'est-à-dire, chercher dans le dictionnaire et écrire en chinois toutes les phrases qui ont trouvé place dans le supplément. Comme ce secours manque encore pour ceux des mots qui sont dans le dictionnaire imprimé, on est tenté de regretter qu'un plus grand nombre de termes n'y ait pas été omis : le supplément en ce cas les eût offerts sous une forme plus favorable à l'exactitude et à la certitude de la traduction. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans les pages de ce supplément, prises l'une dans l'autre, moins de quarante expressions ajoutées ainsi, avec les renvois à la série des treize mille trois cent seize caractères du dictionnaire imprimé. Si cette proportion s'observe dans la suite de l'ouvrage, on peut calculer qu'il n'y aura pas moins de dix mille expressions complexes, ou phrases traduites, ajoutées par l'auteur du supplément au *Han-tseu si yi*, sans compter les mots simples nouvellement recueillis, les explications corrigées, les *variantes* et les formes vulgaires rapportées, les synonymies et les nuances indiquées.

Nous ne pourrions, sans dépasser beaucoup les bornes qui nous sont prescrites, entrer dans les détails qui nous seraient nécessaires pour faire apprécier cet immense p2.239 travail. Mais, avant de terminer, nous dirons un mot de l'orthographe, ou de la manière d'exprimer les sons chinois avec les lettres de notre alphabet, telle qu'elle a été adoptée dans les deux ouvrages. Le père Basile avait, dans son original, suivi le système orthographique portugais, avec quelques modifications : c'était, au temps où il composa son dictionnaire, la méthode la plus habituelle, même en

France et en Allemagne. M. Deguignes, en tentant d'accommoder son orthographe aux règles de la prononciation française, a été conduit par un motif louable ; mais ce changement exigeait des précautions qui n'ont pas toujours été prises, et de l'oubli desquelles il est résulté beaucoup de confusion. M. Klaproth a rectifié bien des erreurs de ce genre qui se trouvent dans le dictionnaire imprimé ; mais n'ayant pu s'écarter entièrement du système suivi par l'éditeur, il ne lui a pas été possible d'exprimer aussi exactement que cela eût été à désirer, les sons chinois d'après les principes de notre orthographe.

Nous pensons que l'auteur du supplément remédierait à cet inconvénient, en rédigeant une table comparative de toutes les prononciations chinoises (et le nombre, comme on sait, n'en est pas très considérable), avec une triple transcription : celle des Mandchous qui est une autorité incontestable pour la manière de prononcer le chinois ; celle des Portugais, qui est en quelque sorte classique, puisqu'on l'a suivie dans tous les anciens ouvrages sur la Chine, et celle qui convient à la prononciation française, et qui n'est susceptible ni de moins de p2.240 précision, ni de moins d'exactitude qu'aucune autre [1].

Quoique l'ouvrage que nous avons examiné soit principalement destiné à compléter l'édition du dictionnaire du père Basile, que M. Deguignes a donnée, il ne serait pas moins nécessaire quand on posséderait en entier le dictionnaire par clefs, que publie, à Canton, M. Morrison. On a vu [2] qu'un très grand nombre de phrases et d'expressions composées paraissaient devoir être omises dans ce dernier ouvrage, comme elles le sont dans le dictionnaire de Khang-hi, que l'auteur anglais a pris pour base de son travail. D'ailleurs, quelque zèle que celui-ci mette à la rédaction de son livre, et quelque activité qu'il réussisse à donner à l'impression, il s'écoulera nécessairement plusieurs années avant que nous puissions jouir de son triple dictionnaire, et d'autres circonstances encore peuvent rendre plus

---

[1] J'ai moi-même donné une table de cette espèce dans mes *Éléments*, pages 17 et suivantes.

[2] Ci-dessus, page 171.

désirable aux étudiants le supplément de M. Klaproth, dont l'impression pourrait être terminée avant quelques mois.

L'élégance typographique, et la correction, bien plus précieuse dans un ouvrage de ce genre, sont des avantages qu'il est presque superflu de remarquer dans un livre sorti des presses de l'Imprimerie Royale. À la vérité, des vues d'économie ont fait employer concurremment, et quelquefois dans la même page, des types chinois de grosseur inégale. Le même motif, et le désir de renfermer plus de matière en moins de place, n'ont pas permis de p2.241 conserver cette disposition typographique, qui ajoute encore plus à la masse qu'à la beauté du volume publié par M. Deguignes. L'auteur du supplément n'a pas cru non plus devoir donner de suite à la très incomplète et très inutile traduction française, que l'éditeur avait jointe au texte latin du père Basile ; mais ceux qui feront usage de l'ouvrage de M. Klaproth, ne se plaindront pas que l'espace ait été mieux mis à profit, et ces légères différences n'empêcheront pas les deux volumes d'être désormais inséparables ; car on ne pourra considérer comme complets les exemplaires du dictionnaire du père Basile ou de M. Deguignes, qu'autant qu'on y aura joint l'indispensable supplément que nous venons de faire connaître.

L'ouvrage dont on vient de voir l'analyse devait être complet en deux livraisons, et la seconde était annoncée pour le mois d'août 1820. L'impatience avec laquelle elle était attendue n'a pu que s'accroître depuis qu'on a vu la manière dont M. Morrison avait jugé à propos de terminer son dictionnaire [1]. Peut-être le retard que M. Klaproth a mis à remplir sa promesse, tournera-t-il au profit des étudiants. Il reste maintenant à remplir une tâche plus vaste que celle qu'il avait entreprise, et les volumes publiés par MM. Deguignes et Morrison laissent à désirer quelque chose de plus qu'un *Supplément*.

@

[1] Ci-dessus, pages 189 et 193.

De l'étude des langues étrangères chez les Chinois [1]
(1811)

@

p2.242 Parmi les connaissances qui occupent les veilles des lettrés de la Chine, on n'a pas coutume de placer l'étude des langues étrangères : il semble que cette branche importante de la philologie, peu en honneur dans l'Orient, devrait être encore moins cultivée à la Chine que partout ailleurs, à cause de la haute estime que le peuple de cet empire a pour sa propre langue, et du mépris qu'il porte à tout ce qui est étranger. Ce mépris, fondé sur l'orgueil national, est presque toujours chez les nations comme chez les individus, en raison inverse des lumières ; et les détracteurs du peuple chinois n'ont pas manqué de le supposer chez lui encore plus opiniâtre et p2.243 plus aveugle qu'il ne l'est réellement. La vérité est pourtant que ce sentiment étroit et exclusif n'est pas moins, en Chine qu'en Europe, étranger aux véritables savants, et à tous ceux qui veulent connaître avant de juger. Je me bornerai pour le moment à démontrer cette assertion quant à l'étude des langues qui, ainsi que j'espère le faire voir, a été favorisée par le gouvernement, et cultivée par les lettrés ; je trouverai la preuve de ces faits dans l'énumération des travaux qui sont venus à notre connaissance, et qui ne forment probablement qu'une petite partie de ceux que les Chinois ont exécutés.

Au nombre de ces travaux, qui peuvent faire honneur à l'érudition chinoise, je ne dois pas placer les différents ouvrages latins-chinois qu'on doit tous à des missionnaires, et qui n'ont guère servi d'ailleurs à répandre la connaissance de la langue latine, si ce n'est peut-être parmi un très petit nombre de néophytes, chez lesquels encore elle doit

---

[1] Cette dissertation, composée il y a longtemps, est le premier écrit où l'on ait fait mention de l'étude du samskrit à la Chine, sous le nom de langue *Fan*. C'était alors une chose entièrement nouvelle que de voir l'idiome des brahmanes cultivé par les lettrés ; car aucun missionnaire n'en avait jamais parlé. Cette petite découverte fît recevoir avec indulgence le morceau qui la contenait. En le reproduisant dans ce recueil, on y a ajouté tous les faits du même genre qu'on a pu découvrir dans l'espace de quatorze années.

se borner à l'intelligence des prières et de quelques parties du catéchisme. Toutefois, il y a eu des Chinois qui avaient assez bien appris le latin et quelques autres langues d'Europe, pour lire les ouvrages d'Occident, et pour écrire eux-mêmes d'une manière intelligible. De ce nombre était Hoang [1], le maître de chinois de Fourmont. Les essais de traduction et l'ébauche d'un dictionnaire chinois-latin, qu'on a de sa main, prouvent qu'il savait assez le latin pour que ses explications pussent être utiles. On assure qu'il y avait, dans ces dernières années, à Batavia, un Chinois qui lisait et parlait le français, et qui avait même réuni, dans sa p2.244 bibliothèque, les principaux monuments de notre littérature. Un Américain, qui avait fait quelque séjour à Canton, m'a dit qu'il avait connu dans cette ville un Chinois, nommé Li-sian-seng, ou le docteur Li, qui savait l'anglais et le portugais, et qui récitait par cœur les vers de Virgile, *At regina gravi*, etc. Un fait plus certain, c'est que quelques disciples de nos missionnaires ont entrepris de faire passer dans nos idiomes des morceaux plus ou moins étendus, écrits dans leur langue maternelle. J'ai sous les yeux la traduction latine d'un petit roman ou conte moral, écrit de la main d'un Chinois nommé Abel Yên, de Peking : le latin n'en est pas fort régulier ; mais, malgré les solécismes et les barbarismes dont il est rempli, on peut suivre le sens, et il serait d'autant plus facile de faire passer en français ce morceau, qu'il est extrait du vingt-sixième livre d'une collection de nouvelles dont on possède l'original à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le soin que les Mandchous, devenus maîtres de la Chine, ont eu de faire passer dans leur langue les bons ouvrages de leurs nouveaux sujets, les Mongols, placés dans les mêmes circonstances, l'avaient pris avant eux : dès le règne de Khoubilaï khân, Hiu-heng surnommé Tchoung-ping [2], célèbre lettré chinois, traduisit, en p2.245 langue mongole, un abrégé d'histoire et de chronologie dont l'empereur

---

[1] Mort en 1716. Voyez le *Journal Asiatique*, tome II, page 136.
[2] *Kouang-iu-ki*, liv. VI, à la fin ; page 29 de l'édition de 1610.

recommanda la lecture à ses sujets mongols [1], jusqu'alors peu curieux d'une pareille occupation. Ce fondateur de la dynastie des Youan, sentant la supériorité que la culture des lettres donnait aux Chinois vaincus sur le peuple conquérant lui-même, chercha à répandre parmi ses sujets naturels le goût de l'étude et la connaissance des belles-lettres ; il appela et encouragea les savants de tous les pays [2] ; et fit traduire en mongol les meilleurs livres des nations qu'il avait soumises. Il avait lui-même assez bien appris le chinois pour étudier les *King*, et il avait donné à son fils Tchinkin une éducation tellement chinoise, que ce jeune prince engageait tous ses officiers à lire les *King* en chinois, et à laisser là les livres mongols qui, disait-il, étaient peu propres à les instruire [3]. Les princes mandchous n'ont pas eu la même candeur. Disciples timides et serviles imitateurs des Chinois, ils s'imaginent avoir surpassé leurs modèles. Je me propose d'examiner dans une autre occasion s'il y a quelque fondement dans leurs prétentions.

Il y a en chinois des dictionnaires et d'autres livres destinés à ceux qui veulent apprendre la langue p2.246 mongole : de ce nombre est sans doute le *Meng-kou yun lio*, ou Abrégé de la prononciation mongole dont il est fait mention dans le *Tching-tseu-thoung* [4]. L'idée d'un dictionnaire bilingue, par ordre de matières, fut d'abord appliquée au mongol, et exécutée à la fin du XIVe siècle [5], sous le premier empereur de la dynastie chinoise des Ming. Les relations que les Mongols ont conservées avec la Chine depuis leur expulsion de ce dernier pays, font même qu'on y imprime encore des livres à leur usage, soit qu'on les destine aux Mongols qui habitent au nord de la Muraille, soit qu'ils servent à ceux qui sont répandus en assez grand nombre dans l'empire,

---

[1] *Histoire générale de la Chine*, tome IX, page 320, note ; *Traité de Chronologie du père Gaubil*, part. II, page 165.

[2] *Biblioth. Orientale*, au mot *Coblai-caan*.

[3] *Hist. génér. de la Chine*, tome IX, page 425. J'ai complété cet aperçu des travaux littéraires entrepris sous la dynastie des Mongols de la Chine, en donnant une revue bibliographique des ouvrages publiés par les ordres des successeurs de Khoubilaï. Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, pages 197 à 218.

[4] Tome I, *Tching-tseu thoung yin teng chou mou*.

[5] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, page 218.

enrôlés dans les bannières [1], ou exerçant différents emplois. C'est ainsi qu'on a traduit en mongol un recueil d'ouvrages d'astronomie, la plupart rédigés par nos missionnaires, et dont la réunion, composée de seize volumes d'un grand format, est un des plus beaux livres tartares que possède la Bibliothèque du Roi.

On a également fait passer en mongol les Maximes de l'empereur Khang-hi, avec le commentaire de son fils Young-tching [2]. On a aussi traduit en langue mongole le dictionnaire chinois-mandchou, sous le titre de *Khan-ni arakha Mandchou Mongou gisoun-ni boulekou bitkhe*, ou *Miroir des mots des langues* p2.247 *mandchoue et mongole*, *fait par* (l'ordre de) l'empereur [3]. Par là on n'a fait, pour ainsi dire, que recomposer l'ouvrage original, sur le modèle duquel avait été calqué le dictionnaire mandchou ; puisque, ainsi qu'on l'a vu précédemment, la rédaction du dictionnaire mongol-chinois remontait à une époque beaucoup plus ancienne que l'établissement de la dynastie des Mandchous. Il existe des éditions de ce même ouvrage où l'on a réuni le chinois, le mandchou, le mongol et le tibétain. Dans un autre recueil plus remarquable encore, mais exclusivement consacré à des notions d'histoire et de géographie, on a ajouté aux articles de ces quatre idiomes les équivalents dans les langues et les caractères des Olet (Calmuques), et des Hoeï-tseu (Persans de la Boukharie). M. le baron Schilling de Canstadt possède ces différents ouvrages, et il est bien à désirer qu'il puisse exécuter l'intention qu'il a conçue de s'en servir pour donner à l'Europe savante un dictionnaire polyglotte, chinois, mandchou, mongol et tibétain.

Mais les Mongols sont un peuple trop voisin de la Chine, et l'on doit avoir à Peking trop de moyens d'étudier leur langue, pour que les travaux dont elle est l'objet puissent être regardés comme des ouvrages d'érudition ; les ouvrages vraiment singuliers, en ce qu'ils

---

[1] *Mandchou gisoun-ni boulekou vu bitkhe*, Class. des Charges, Ord. des Bannières, art. 1.

[2] Je dois à l'amitié de M. le baron Schilling une copie manuscrite, faite en 1806, de cette précieuse traduction.

[3] Peking, 1718, suivant l'indication qu'en donne M. Klaproth. Voyez *Recherches sur les langues tartares*, tome I, page 221, note.

passent de beaucoup les bornes assignées par le préjugé européen à la critique orientale, sont ceux qu'il importe de faire connaître en ce moment.

Parmi ces derniers, le plus considérable dont nous p2.248 avons connaissance est dû aux soins de Tching-tsou, vulgairement appelé Young-lo, troisième empereur de la dynastie des Ming. Ce prince, jaloux de connaître enfin les nations éloignées dont il recevait journellement les hommages, jugea à propos, en 1407, de fonder quatre bureaux où les élèves du collège impérial étaient admis pour s'exercer à la traduction. On y enseignait d'abord huit langues ; savoir ; le tatar ou mongol, le *jou-tchi* ou tartare oriental, le tibétain, le samskrit, le *hoeï-hoeï* ou persan de la Boukharie, l'ouïgour, le *mian-tian* ou langue d'Ava, et le siamois. En 1426, les docteurs de l'Académie impériale du *Han-lin* examinèrent les élèves qui s'adonnaient à l'étude des langues étrangères. Cet examen fut souvent répété depuis, et les élèves qui s'y distinguèrent obtinrent la préférence pour les places d'interprètes, d'envoyés, et autres, où la connaissance des langues étrangères pouvait être utile ou nécessaire. En 1770, le nombre des interprètes fut fixé pour chacun des pays avec lesquels l'empire entretenait des relations. Il y en eut sept pour les Tatars ou Mongols, et dix ans après on en nomma un huitième ; on en établit sept, puis huit, pour les Turcs musulmans ; sept et ensuite neuf, pour les *Jou-tchi* ; deux, pour les Ouïgours ; cinq, puis six, pour les Tibetains ; un, pour les Mongols du Kokenoor, et ainsi pour les autres pays à proportion. Les Mandchous, après s'être rendus maîtres de la Chine, ne tardèrent pas à faire, des langues étrangères, l'objet d'une étude diplomatique. En 1644 ils rétablirent les *Sse yi kouan*, ou les quatre bureaux de traduction, en y formant dix sections ; aux huit idiomes, dont on a parlé p2.249 plus haut, on ajouta le *pa-po* et le *pe-yi*. On y mit pour président un *Han-lin* qui avait sous lui cinquante-six régents ou professeurs. L'année suivante, on nomma trente interprètes pour les langues des peuples tributaires. En 1659, on supprima les deux sections qui s'occupaient du mongol et du *jou-tchi*, vraisemblablement parce que ces deux idiomes étaient trop

répandus pour qu'on eût besoin à l'avenir de former des interprètes ; les Mongols étaient partout mêlés aux Mandchous, et le *jou-tchi* ou ancien dialecte des Kin, avait une analogie marquée avec le mandchou. Sous Khang-hi, le *Sse yi kouan* prit une extension qui a fait croire au père Amiot que l'institution de ces bureaux datait du règne de ce prince [1]. Il fit choix d'un certain nombre de jeunes gens instruits qu'il envoya dans différentes contrées, avec ordre de s'y établir, d'en étudier soigneusement les mœurs, les langues, le gouvernement, d'examiner les productions naturelles et les objets d'industrie et de commerce. Ces émissaires remplirent parfaitement les vues de Khang-hi, et lui rapportèrent, au bout de plusieurs années, sur tous ces objets, des mémoires qui furent déposés au Li-pou, ou ministère des Rites, et dont le résultat fut publié [2], par ordre de l'empereur, en seize volumes [3], dont p2.250 huit sont des vocabulaires de différentes langues étrangères, en caractères originaux, avec l'interprétation de chaque mot et sa prononciation approximative en caractères chinois ; les huit autres volumes sont des pièces ou adresses dans ces différentes langues, aussi accompagnées de leur traduction en chinois. Un exemplaire de ce manuscrit, ouvrage curieux, que le père Amiot trouva moyen de se procurer, fut envoyé en France par ce missionnaire avec la traduction des vocabulaires qu'il fit en latin d'après le chinois, et qu'il écrivit de sa main à côté de chaque mot ; les adresses, traduites en français par le même missionnaire, ont été l'objet d'un savant *Mémoire sur les peuples qui ont été ou qui sont actuellement tributaires de la Chine* [4]. Je ne répéterai pas le contenu de ce mémoire, et je me contenterai d'ajouter ici quelques particularités qui ont échappé à son respectable auteur.

Le premier des huit vocabulaires et le volume d'adresses qui y

---

[1] L'exposé qui précède rectifiera les notions peu exactes que le père Amiot a données à ce sujet. Il a paru, pour la première fois, avec quelques détails que je supprime ici, dans mes *Recherches sur les langues tartares*, tome I, page 218.

[2] Vers l'année 1696.

[3] L'exemplaire manuscrit de la Bibliothèque royale contient dix-sept tomes, le *Vocabulaire Si-fan* ou tibétain étant divisé en deux parties. On possède à Pétersbourg d'autres copies du même ouvrage, également manuscrites, mais incomplètes.

[4] Inséré dans le tome XIV des *Mémoires concernant les Chinois*.

correspond, sont écrits en langue persane et en caractères arabes ; ils sont intitulés *Hoeï-hoeï-chou*, ou Livre des mahométans. Les noms de pays dont il est question dans les adresses n'ont été lus par le père Amiot que d'après la prononciation chinoise où ils sont assez altérés, et c'est ce qui fait qu'il ne les a pas reconnus ; l'original persan les présente dans leur pureté : les pièces sont sous le nom du Malek (Mo-li-ko) de Misr (Mi-sse-eul) ou d'Égypte ; des princes de Tourfan, de Kamil ou Hami, de Samarkand, de la Kaba (Thian-fang) ou p2.251 la Mecque, de Damischk (Ti-mi-che) ou Damas, et du pays de Basra (Peï-sse-le).

Il ne faut pas prendre à la lettre ces pièces adressées à l'empereur en persan, sous le nom d'un malek d'Égypte, dans un temps où l'Égypte n'avait point de malek, et de pays où la langue persane n'est point en usage. Il peut y avoir là quelque petite supercherie de la part des envoyés de l'empereur, qui n'auront pas, je crois, pénétré plus loin que la Boukharie, et qui auront pris sur eux les hommages des pays plus éloignés. Il est pourtant assez curieux de voir des lettres en persan datées de Tourfan et de Kamil, et l'usage de cette langue répandu dans la Tartarie jusqu'aux frontières chinoises ; la proximité de ces dernières, et la quantité d'officiers de l'empereur qui résident dans cette partie de l'Asie, ne laissent aucun doute sur l'authenticité de ce fait, dont on trouve l'explication dans le musulmanisme que les peuples y professent, et qu'ils ont, selon toute apparence, reçu des Persans [1].

Au reste, des personnes habiles dans la connaissance de la langue persane m'ont confirmé dans l'idée que je m'étais formée de l'exactitude du *Vocabulaire Hoeï-hoeï*, circonstance qui fait à la fois l'éloge de l'auteur chinois qui l'a rédigé, et celui du père Amiot qui l'a traduit en latin d'après le chinois. Mais il n'en est pas de même des documents que ce respectable missionnaire a réunis sur le musulmanisme, d'après les auteurs chinois ; p2.252 ils sont bien loin d'approcher de l'exactitude de ceux que je trouve consignés dans le

---

[1] Postérieurement à la publication de ce Mémoire, M. Klaproth a composé sur les Boukhares, ou Persans orientaux, une dissertation qui a été insérée dans le *Journal Asiatique*, tome II, page 154.

Tching kiao tchin thsiouan [1], ou *Vraie Collection sur la droite loi*, qui est un traité de la religion de Mahomet en chinois, et que je compte faire connaître par quelques extraits d'autant plus curieux que personne, je crois, n'a encore soupçonné l'existence de livres musulmans en langue chinoise [2].

Le second vocabulaire est Si-fan, ou tibétain ; les relations entre la Chine et le Tibet sont si fréquentes, surtout depuis que l'empereur a su réduire les officiers du Dalaï-lama, et ce pontife lui-même, au rôle de simples vassaux de l'empire, qu'il n'est pas difficile à Peking d'acquérir une entière connaissance de la langue tibétaine. Le vocabulaire dont il s'agit ici est en caractères *dWoumin* ou cursifs, fort aisés à lire, et de plus ils sont accompagnés de la prononciation en caractères chinois.

Le troisième est en langue et en caractères turcs, dits ouïgours, du nom de la tribu qui les a fait connaître aux autres, et de qui les Mongols les ont empruntés. On a tant écrit sur les Ouïgours, dans ces derniers temps (1825), qu'il serait bien superflu de rentrer ici dans les discussions dont ce peuple est devenu l'objet, notamment de la part de MM. Klaproth et Schmidt. Ce qui est certain, c'est que le vocabulaire dont nous parlons est intitulé *Recueil des mots de la langue* de Kao-tchhang ; p2.253 que le nom chinois de *Kao-tchhang* est rendu dans le vocabulaire même, par celui de *Ouïgour*, et que les mots qu'on y lit, au nombre de neuf cent quatorze, sont, à bien peu d'exceptions près, du turc pur, appartenant à ce dialecte qu'on a nommé ouïgour, ou turc oriental [3].

Le quatrième est celui du pays de *Mian-tian*, ou de la partie orientale du Pégu ; il existe une identité parfaite entre ce vocabulaire et l'un des dialectes des Birmans, dont on voit des échantillons dans les

---

[1] La première édition de ce livre est du mois de mars 1642 ; la seconde du 4 septembre 1657.

[2] Le livre dont il est ici question appartenait à M. l'abbé de Tersan. Il a cessé d'être à ma disposition à la mort de ce respectable ecclésiastique.

[3] On peut s'en assurer en examinant le Vocabulaire que M. Klaproth a publié dans la 3e édition de son *Abhandlung uber die Sprache und Schrift der Uiguren*, et à la suite de son *Verzeichniss*, etc. Paris, 1822, in-fol.

Recherches Asiatiques [1]. J'aurais peu de choses à ajouter sur les vocabulaires Siouan-lo ou siamois, *Pe-yi* et *Pa-pe thsi-fou*, ou des huit cents épouses ; je remarquerai seulement que ces deux derniers sont des dialectes plus ou moins rapprochés de la langue parlée des Chinois [2], écrits avec des caractères particuliers qui ont de l'analogie avec les autres alphabets de l'Inde ultérieure. La situation des contrées où l'on parle ces deux langues est peu connue ; elle répond, suivant les cartes chinoises [3], à la frontière S.-O. de la province de Yun-nan, et il y a dans cette province des officiers et des tribunaux chargés du soin des affaires de ces petits États et de plusieurs autres.

Les livres en langue *si-thian*, faisant partie de la p2.254 collection que nous analysons, méritent une toute autre considération ; le père Amiot n'en ayant dit qu'un mot [4], et le peu qu'il en dit étant fort inexact. *Si-thian* ou *ciel occidental* est un des noms sous lesquels les Chinois comprennent les cinq royaumes Yin-tou ou de l'Hindoustan [5]. Les deux volumes sont effectivement en samskrit et en caractères dévanagaris, très gros, mais assez altérés et difficiles à lire. Le plus considérable a pour titre : *Si-thian tchin chi ming king, Véritable Livre classique indien* ; il est composé de quarante-quatre feuilles présentant chacune douze groupes samskrits exprimés par autant de caractères chinois ; c'est là ce que le père Amiot a pris pour un vocabulaire [6] ; mais ces groupes sont des syllabes et non des mots, rangées perpendiculairement, et rendues chacune par un ou plusieurs caractères chinois d'une prononciation approchante, et sans interprétation. Ces syllabes réunies forment un fragment d'un *Pourana*, dont la fin manque, ainsi que le commencement. Cette circonstance fâcheuse nous empêche de connaître le nom de ce *Pourana* ; le fragment dont il s'agit commence par une phrase incidente : *Alors*, etc.

---

[1] *Asiatic Researches*, tome V, page 219 et suiv.
[2] M. Klaproth a classé ces deux dialectes dans le voisinage de la langue siamoise, *Asia Polyglotta*, page 364.
[3] Kouang-iu-ki, L. 2, page 23 ; *Mém. concernant les Chinois*, tome XIV, page 202.
[4] *Mém. concernant les Chinois*, tome XIV, page 9.
[5] *Kouang-iu-ki*, L. 24, page 12.
[6] *Mém. concernant les Chinois*, tome XIV, page 9.

Le second volume n'est qu'une répétition incomplète de ce qu'on voit dans le premier ; avec cette différence que les syllabes samskrites et les prononciations chinoises sont sur des pages distinctes.

Des renseignements si positifs sur un fait aussi singulier demandent un autre garant que moi : je les dois, p2.255 ainsi que d'autres remarques non moins précieuses, dont j'aurai bientôt l'occasion d'enrichir cette dissertation, à la complaisance de l'ingénieux et élégant traducteur de *Medjnoun et Léïla*.

Ainsi donc, grâce aux soins de l'empereur Khang-hi, les savants chinois ont été mis en état de prendre une notion suffisante de langues sur la plupart desquelles nous n'avons en Europe que de bien faibles renseignements. Les vocabulaires chinois, quoique courts, sont cependant assez étendus pour servir d'objets de comparaison entre les idiomes, et l'excellent choix des mots les rend même propres à donner une connaissance élémentaire des langues dont ils sont l'exemple.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer, à la louange de ces vocabulaires, que les caractères étrangers y sont assez exactement imprimés, à en juger au moins par le tibétain et le turk-ouïgour. Le persan seulement et le dévanagari, ont des formes un peu altérées, plus nombreuses et plus méconnaissables encore dans le dernier. L'exactitude des autres ne surprendra pas ceux qui savent que les graveurs chinois qui préparent les planches pour l'impression, sont fort indifférents à l'espèce de caractères qu'ils ont à exécuter ; copistes scrupuleux et serviles, leur soin se borne à évider avec attention les blancs de la feuille manuscrite qu'ils collent sur le bois ; aussi, qu'ils aient à graver des caractères chinois, des lettres européennes ou asiatiques, comme ils ne savent pas lire les uns plus que les autres, leurs planches sont également le fac-similé le plus exact des manuscrits qu'on leur a livrés. C'est pourquoi l'on peut juger de la beauté p2.256 de l'écriture d'un auteur ou de son copiste, même sur l'imprimé. Les livres latins gravés en Chine sont une preuve de cette exactitude, et les signatures des jésuites qui terminent quelques-uns de ces livres sont une *chirographie* aussi parfaite qu'on la puisse désirer.

C'est à l'aide de matériaux rédigés, comme ceux que je viens de décrire, avec une scrupuleuse attention, que les Chinois sont en état d'établir, entre les différentes langues, des comparaisons qu'on serait assez porté à croire exclusivement réservées à l'érudition européenne ; les exemples en sont même fréquents : ainsi l'empereur Khian-loung, parlant de la difficulté qu'on éprouve à rendre avec des caractères chinois le son des mots étrangers, cite celui de ciel dans les langues mandchou, mongole, tangutaine ou tibétaine, et musulmane ou persane [1]. Le dictionnaire *Tching-tseu-thoung* et même le *Tseu-tian* de l'empereur Khang-hi présentent beaucoup de comparaisons de ce genre, sur lesquelles je reviendrai dans un moment. Les livres chinois contiennent des vocabulaires des langues de nations actuellement détruites, et dont, sans ce secours, il serait impossible d'assigner exactement l'origine et les rapports. L'Histoire du Japon (*Ji-pen ki*), renferme un dictionnaire japonais assez étendu ; la Description de Camboge, un petit vocabulaire cambogien ; l'Encyclopédie japonaise, des vocabulaires mongols, coréens, indiens, du pays de Yezo, etc. ; le *Tseu-hio-tian*, un glossaire de la langue des *Khi-tan*, et un autre de celle des *Jou-tchi*. Ce p2.257 dernier, publié par Visdelou [2], et reproduit par Langlès [3], avec les mots mandchous correspondants, prouve jusqu'à l'évidence l'identité de langage, et par conséquent la communauté d'origine entre les Tartares qui sont actuellement maîtres de la Chine, et les Kin ou Altun-khans, subjugués au XIIIe siècle, par Tchingkis-khan. J'ai trouvé la citation d'une traduction du dictionnaire chinois intitulé *Eul-ya*, dans la langue des Tangutains, ou de la dynastie qui avait pris le nom de *Si-hia* (Chine occidentale). Il est probable qu'avec plus de recherches, on trouverait un plus grand nombre de ces vocabulaires ; et de quelle utilité ne serait pas la découverte d'une suite de mots *Jeou-jan* ou *Hioung-nou* par exemple, pour la solution des questions historiques auxquelles ces nations ont donné lieu ?

---

[1] *Préface de l'Emp.*, morceau cité par Langlès, *Alph. Mandch.*, 3e édit., page 85.
[2] *Suppl. à la Bibl. Orient.*, in-fol., page 257.
[3] Dans la troisième édition de l'*Alphabet* de cette dernière langue, page 38.

De toutes celles qui subsistent encore à présent en Asie, il n'y en a point qui ait eu de plus grandes relations littéraires avec la Chine que la nation indienne, dont les livres ont été portés dans cet empire avec la religion de Bouddha. Aussi n'est-il pas de langues étrangères qui ait été plus étudiée et mieux connue à la Chine que le samskrit. Je trouve la démonstration de ce fait curieux et entièrement inconnu jusqu'à présent (1811), dans les nombreuses citations de livres hindous qu'on rencontre à chaque instant chez les auteurs chinois, et dans l'existence d'ouvrages et spécialement de dictionnaires en langue samskrite imprimés en Chine et à la manière p2.258 chinoise, c'est-à-dire avec planches de bois et sur papier d'écorces d'arbres, vulgairement appelé papier de soie. Je dois apporter les preuves de ces deux particularités.

Le dictionnaire *Tching-tseu thoung*, l'un des meilleurs que possèdent les Chinois, et celui de tous qui contient les recherches les plus profondes et l'érudition la plus variée, me fournira des exemples de la première, je veux parler des citations des livres hindous : au mot *Ho, feu* [1], je trouve un passage du *Po-lo-mi-to-king,* ou *Livre sacré du Paramita* [2]. Il n'y a nul doute que ce livre ne soit un livre de quelque autorité, et qu'il ne soit traduit du samskrit en chinois. On trouve à l'ouverture du même dictionnaire des passages extraits et cités d'ouvrages intitulés : *Lang-kia-king,* ou *Livre sacré de Lanka ou Ceylan* [3], *Livre sacré des fleurs de Nymphœa* [4] ; *Livre sacré des Diamants et des trois Rubis* [5] ; *Explication de la Religion de Fo* [6] ; *le Livre des Prières à réciter pour la peine de mort* [7], *etc. ;* toutes dénominations étrangères au génie de la langue chinoise et au style ordinaire des livres, et énoncées comme faisant partie des livres ou de la doctrine *Fan*, c'est à dire *indienne.* Que *Fan* doive étre entendu par

---

[1] Cl. 86.
[2] Pâramitâ, aller au-delà, passer de l'autre côté, terme mystique qui signifie *se dégager des liens de l'existence, sortir de l'individualité*.
[3] *Tch. ts. Th.*, et *Wen-hian-thoung-khao*, L. 226, *passim*.
[4] *Lian-hoa-king*, au mot *ho, feu*. Cl. 86.
[5] *Kin-kang san tchou king*, au mot *Tan*. *Ibid*.
[6] Au mot *Tan*. Cl. 72, tr. 11.
[7] *Tching-fa nian tchou king*, au mot *Ko*. Cl. 95. tr. 5.

indien, en voici les preuves : *fan*, dit le p2.259 *Tching-tseu thoung* est le titre de la postérité de *Feou-thou* dans le Si-iu [1] ou les pays occidentaux, et *Feou-thou* est la famille de *Chekia* ou Bouddha [2], ou suivant Ma-touan-lin, qui l'écrit un peu différemment, un des noms de Bouddha lui-même [3]. Un dictionnaire, dont je parlerai plus bas [4], rend les mots de *Maha-Brahma* par ceux de *Ta-fan thian*, le grand esprit *fan*. Le *Traité des Monnaies étrangères*, que j'ai entre les mains [5], présente une pièce de monnaie qui est marquée de caractères *fan*, et que pour cette raison l'auteur dit n'avoir pas pu lire ; mais cette dernière particularité ne prouve que son peu d'érudition personnelle, car il avoue aussi n'avoir pu déchiffrer les inscriptions des monnaies *thou-fan* ou tibétaines [6]. *Tun-sou,* cité dans cet endroit même, en dit autant des monnaies des *Che-fi* et des *Sou-le* dont les inscriptions sont aussi en caractères *fan*. *Siu-chi* ajoute que toutes ces monnaies, c'est-à-dire celles des *Thou-fan,* des *Sou-le,* des *Che-fi*, et celles qui sont en caractères *fan*, ont entre elles la plus grande analogie.

L'*Histoire des trois Royaumes* [7] rapporte que dans celui de *Tou-po* on fait de la monnaie avec des feuilles de cuivre, d'argent et d'étain, et qu'il en faut soixante-quatre pièces pour une once ou *liang*. Le rédacteur de l'Encyclopédie *Loui-chou san tsaï thou-hoeï* dit que p2.260 les monnaies de ce royaume sont marquées de caractères *fan*. La situation du *Tou-po* est marquée par les géographes au milieu de la mer du S.-O., comme voisine du *Po-ni* [8]. Le tome V du *Fang-chi me ping*, recueil précieux d'objets d'antiquité [1], le *Fan-chi me youan*, le *Si-thsing kian*, autres recueils du même genre, présentent, au milieu d'une suite de miroirs avec des inscriptions, plusieurs monuments de ce genre avec des légendes en langue et en caractères samskrits très

---

[1] Au mot *Fan*. Cl. 75, tr. 7.
[2] Au mot *Thou*. Cl. 31, tr. 11.
[3] *Wen-hian-thoung-khao*, L. 226, page 1.
[4] *Man, han, si-fan tsi yao*, t. 2.
[5] *Loui-chou san tsaï thou-hoeï*, t. 41, L. 2, p. 33.
[6] *Ibid*., p. 32.
[7] *San tchao koue sse*, citée la même.
[8] *Kouang-iu-ki*, L. 24, p. 11.

reconnaissables, mais difficiles à lire. Au nombre de ces miroirs j'ai remarqué un sceau nommé *Seng-pao*, ou sceau des prêtres, qui est désigné comme étant en anciens caractères *fan : kou-fan tseu* ; à la vérité, ces caractères ne ressemblent à aucune espèce d'alphabet indien actuellement connu ; mais, placés au milieu d'inscriptions indubitablement samskrites, il est impossible de les rapporter à un autre genre de caractères.

Tchin-chi, cité par *Ma-touan-lin*, dit qu'il y a, dans la langue *fan*, douze voyelles et trente consonnes avec cinq tons, le dental, celui des dents de devant, le lingual, le guttural et le labial. Si ces particularités ne sont pas de la dernière exactitude, celle au moins qui est relative au nombre des voyelles désigne assez clairement un des alphabets de l'Hindoustan.

Le dictionnaire *Tching-tseu thoung* ne se borne pas à citer ainsi des ouvrages hindous traduits en chinois : il joint assez souvent aux articles désignant des objets physiques ou de première nécessité, la synonymie en langue p2.261 *fan*, ce qui suppose l'usage d'un dictionnaire de cette langue où la prononciation des mots serait exprimée en caractères chinois. Pour établir cette synonymie, il emploie ordinairement la formule suivante : *Yeou fan chou... tseu yun... item*, *linguæ* fan *Dictionario... hoc significat*... ou d'autres analogues [2].

Après les raisons que j'ai rapportées, il me paraissait démontré que la langue *fan* n'était autre qu'un des idiomes de l'Hindoustan ; mais il restait encore à déterminer quel était cet idiome ; ce qui ne pouvait se faire qu'en comparant les mots *fan* avec ceux de la langue samskrite et des autres qui sont en usage dans l'Inde. Une telle comparaison exigeait une connaissance approfondie de la littérature indienne ; je me suis donc adressé pour cet objet à la seule personne de France, que la

---

[1] En trente volumes grand format.

[2] J'ai ajouté à tous ces faits un grand nombre de particularités du même genre, et qui toutes mettent hors de doute le point que j'ai voulu établir, dans mes *Recherches sur les langues tartares*, tome I, page 372. J'ai trouvé les renseignements les plus positifs à ce sujet dans le Dictionnaire théologique samskrit-chinois, intitulé *San tsang fa sou*, dont ou a vu des extraits, tome I de ces *Mélanges*, page 147.

connaissance du samskrit et l'étude des monuments écrits en cette langue aient mis en état de le remplir : M. Chézy a bien voulu examiner le vocabulaire de mots *fan* que j'avais extraits du *Tching-tseu-thoung*. Il y a reconnu les mots samskrits rendus d'une manière très imparfaite quant au son, mais fort exacte quant au sens ; et dans ce résultat, qui fixe incontestablement l'identité du samskrit et de la langue *fan*, et ajoute un intérêt considérable à la découverte de celle-ci, on ne sait lequel on doit le plus admirer, ou de l'érudition peu commune de l'auteur chinois ou de la p2.262 sagacité du philologue européen, qui a su rétablir dans leur véritable orthographe des mots aussi corrompus que ceux qu'on va voir par la nature de la prononciation chinoise.

FAN	SAMSKRIT
Ma-nou-che-nan, homme.	*Mânoucha*.
A-ma, mère.	*Ammâ* ou *ambâ*.
Sou-fou-ti-li, fille bonne, vertueuse.	*Sou-poutrî*.
Po-li-ya, femme, femelle.	*Bhâryâ*.
Wang, ngo-lo-kia, étoile.	*Bham*, *târakâ*.
Li-kiu, livre.	*Lékhâ*, écriture, (rac. *lik*.)
Kie-kia, rhinocéros.	*Khadga* (*Kharga*)
Pi-cha-na, corne du rhinocéros.	*Vichânam*, corne en général
Sing-kia, lion.	*Singha*.
A-chi-ma-ke-po, la substance appelée en chin. Hou-pe.	*Aschmagarbham*.
Kaï- ma-lo-kia, rubis ou *tchou* de couleur rouge.	*Kamalarâga* [1].
Ma-ni ou *moni*, pierre précieuse.	*Mani*.

C'est assez l'habitude des bons géographes chinois, en parlant des objets d'industrie des peuples étrangers, de rapporter les noms même sous lesquels ceux-ci les p2.263 désignent. Ainsi l'auteur du Traité géographique, intitule Kouang-iu-ki, décrivant brièvement le pays de Pang-ka-la (Bengale), un des royaumes des Yin-tou orientaux, dit qu'on en tire des étoffes de laine ou tissus rouges ou verts nommés Sa-ha-la, schals ; il ajoute qu'on se sert dans ce royaume d'une monnaie d'argent nommée *Tang-kia*. Ce dernier mot, étranger à l'Hindoustan, est dérivé du turc ou du mongol *tamga, tamoga, marque distinctive*, *chose*

[1] Ce mot est incontestablement synonyme de *padmarâga*, désignant une *pierre précieuse rouge*, dans l'Amarasingha ; car *kamala* est lui- même un des nombreux synonymes du mot *padma*, nom le plus commun du nénuphar : et *ragâ* signifiant couleur, on peut, en annexant ce mot aux divers synonymes de *padma*, multiplier autant de fois les dénominations du *rubis*.

marquée, comme la *monnaie*, les *sceaux*, etc. [1] Les anciens traités des Turcs avec les peuples de l'Occident, portent qu'ils ont été marqués du *Tamga*, ou scellés ; ce mot est la racine du mandchou *Temgetou* [2], qui a précisément la même signification. Ce sont les Turcs et les Mongols qui en ont porté l'usage en Perse et jusqu'au Bengale, où l'auteur chinois l'a retrouvé.

J'en viens à ma seconde assertion concernant l'existence de livres en langue samskrite imprimés à la Chine ; je ferai observer d'abord que les mots *fan* ou samskrits rapportés plus haut n'ont pu être extraits, par l'auteur du *Tching-tseu thoung*, que d'un dictionnaire de cette langue accompagné de prononciations chinoises, et que c'est vraisemblablement un ouvrage de cette nature qu'il cite fréquemment sous le titre de *Fan-chou*, livre de la langue *fan*. Je rappellerai aussi que les deux volumes en langue de *Si-thian* de l'empereur Khang-hi, et même le cinquième tome du *Fang-chi-me-ping* dont j'ai parlé p2.264 plus haut, offrent véritablement des textes samskrits imprimés en Chine ; on en peut dire autant du syllabaire dévanagari, tibétain et mongol, que Bayer avait reçu du docteur Messerschmidt, à son retour de Sibirie, et dont il a publié les deux parties, *chang* et *hia* [3], dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg [4] ; mais ce fragment, qui prouve que les caractères dévanagaris n'étaient pas inconnus à la Chine, ne démontre pas que la langue samskrite elle-même y put être cultivée ; le *Man, han, si-fan tsi yao*, livre que j'ai cité plus haut, va mettre ce dernier fait en évidence.

Le titre chinois de cet ouvrage, qui a deux volumes, désigne un dictionnaire *mandchou, chinois* et *tibétain* ; il ne présente en effet que les caractères particuliers de ces trois langues, et, d'après un examen superficiel, on pourrait croire qu'il n'en contient pas davantage. Cependant un des exemplaires de cet ouvrage porte en tête l'indication

---

[1] *Hist. généal. des Tatars*, p. 542. *Instituts de Timour*, p. 393.
[2] *Mandchou gisoun-ni boutekou bilkhe* ; Classe des Décrets, Ord. I.
[3] Première et seconde en chinois.
[4] Tomes III et IV.

manuscrite suivante : *Vocabulaire tangut, traduit en mandchou, en mongou et en chinois*. Mais le père Amiot, auteur de cette note, qui a bien su distinguer le mongol du mandchou, n'a pas fait attention à la division réelle du livre en cinq parties auxquelles répondent cinq lignes horizontales : les deux supérieures en lettres tibétaines *dWou-djan* ou carrées ; les deux intermédiaires en lettres mandchou, et celles d'en bas en caractères chinois ; le dictionnaire est véritablement pentaglotte, et contient les mots correspondants des p2.265 langues samskrite et tibétaine, mandchou, mongole et chinoise [1].

La première ligne de ce dictionnaire polyglotte est bien incontestablement du pur samskrit ; j'ajouterai que l'ordre même des sections et leurs titres souvent obscurs ou même énigmatiques sont entièrement étrangers à la Chine, et me paraissent empruntés de quelque dictionnaire indien ; il est certain aussi, par le soin que l'auteur a pris de rapporter tout ce qui concerne la religion de Bouddha, qu'il devait être un des adorateurs de cette divinité, ou même une des personnes particulièrement consacrées à son culte.

Je crois avoir montré, par tout ce qui précède, que les Chinois ont, ou sont à portée d'avoir sur les langues étrangères des notions assez étendues ; et que leurs savants ont mis dans les recherches relatives à cette étude une attention et une exactitude dont on aurait, en Europe, peine à les croire capables. En finissant, je remarquerai qu'il en est de même pour toutes les branches de connaissances qu'ils ont cultivées, et qu'il serait extrêmement aisé de les justifier, sur un grand nombre de points, de l'imputation d'ignorance qu'on a souvent répétée contre eux. Souvent on les a rendus victimes des préjugés qu'on avait conçus, et on leur a prêté des erreurs pour être en droit de les prendre en faute.

@

[1] Ce fait extrêmement singulier demandait, lorsque je le fis connaître pour la première fois, à être appuyé par des développements multipliés. Il est aujourd'hui tout à fait superflu de les reproduire ; on peut voir la notice détaillée que j'ai donnée sur le Vocabulaire pentaglotte, dans le tome Ier de ces *Mélanges*, pages 153 et suivantes.

Explication d'une énigme chinoise

@

p2.266 M. Morrison, dans son Dictionnaire anglais-chinois, donne, au mot *enigma* (part. III, page 142) la transcription d'une énigme chinoise dont le sens doit se tirer de la forme accidentellement donnée à certains caractères. Il n'y a joint aucune explication, parce que, dit-il, les personnes versées dans le chinois la comprendront aisément. Effectivement, cette énigme n'est pas très difficile à deviner, mais il faut quelques détails pour la rendre généralement intelligible. On la trouvera sur la planche lithographiée ci-jointe.

Elle consiste en douze caractères diversement altérés pour indiquer un sens différent de celui qu'ils auraient s'ils étaient écrits correctement. À côté de chaque caractère, j'ai mis, à gauche, le signe correct ; et à

droite, la valeur nouvelle qu'il acquiert en chinois par l'effet des changements qu'on lui a fait subir.

N° 1. *Ye*, nuit. Ce caractère est fort allongé ; il faut entendre *ye tchhang*, une longue nuit.

N° 2. *Tching*, oreiller, traversin. Ce caractère est couché horizontalement, *houng tchin*, l'oreiller étant mis en travers.

N° 3. *Yi*, pensée. Ce signe composé renferme l'image p2.267 de *cœur*, qui est ici déplacée et rejetée à gauche, *yi sin waï*, *le cœur de* yi *dérangé*, pour le cœur et les pensées troublées.

N° 4. *Youeï*, lune, écrit obliquement *sie youeï*, la lune inclinée (à l'horizon).

N° 5. *Keng*, veille, répété trois fois, *san keng*, trois veilles, pour à la troisième veille.

N° 6. *Khaï*, ouvrir. On n'a écrit que la moitié de ce caractère qui est formé de l'image de porte ; *men pan khaï*, pour *la porte à moitié ouverte.*

N° 7. *Ming*, vie, écrit en raccourci, *touan ming*, la vie courte.

N° 8. *Kin*, maintenant, renversé, *tao kin* ; mais le mot qui exprime le sens de *renversé, tao*, signifie aussi *jusque, jusque maintenant*, jusqu'à présent.

N° 9 *Sin*, croire. Dans ce caractère doit entrer l'image de *bouche* ; on l'a supprimée : c'est donc *sin* sans *bouche*, *wou kheou sin*, nulle nouvelle.

N° 10. *Kan*, foie, l'organe de l'âme, tracé d'une manière très allongée, *kan tchhang*, sentiments prolongés, éternels.

N° 11. *Wang*, espoir, écrit en deux parties séparées, *wang touan*, espoir interrompu, détruit.

N° 12. *Laï*, venir. Ce caractère doit contenir deux fois l'image d'homme, mais on l'a omise, ce qui fait *un* laï *sans homme*, *wou jin laï*, c'est-à-dire, *personne ne vient*.

On voit qu'il y a à proprement parler douze énigmes ou logogriphes, et que chaque signe altéré est le sujet d'une petite phrase qui s'applique et au signe altéré, et p2.268 à un autre objet qu'il faut deviner. Il en résulte les quatre vers suivants, qui sont réguliers :

Ye tchhang, houng tchïn, yi sin waï ;
Sie youeï, san keng, men pan khaï ;
Touan ming, tao kin wou kheou sin,
Kan tchhang, wang touan, wou jin laï.

Dans une longue nuit, couché sur l'oreiller, mon cœur est troublé de pensées.
La lune s'abaisse, on est à la troisième veille ; ma porte est à moitié entr'ouverte.
La vie est courte ; jusqu'ici je n'ai pas de nouvelles.
Mes sentiments sont durables, mais j'ai perdu l'espoir ; personne ne vient.

Rien n'est plus commun que cette espèce de *griphe*, où l'on fait allusion à la forme des caractères, considérés avec ou sans altération. Puisque j'en suis venu à parler de ces bagatelles difficiles, *difficiles nugæ*, j'en donnerai quelques autres exemples. Dans le caractère *se* (Pl., n° 13), *volupté*, la partie supérieure ou la tête ressemble au caractère qui signifie *couteau* (n° 14) ; de là l'expression *tao-theou* (n° 14 et 15*), tête en couteau,* qui signifie *voluptueux.*

On demande quelle est la chose que Thang (n° 16, l'empereur Yao) et Iu (n° 1, l'empereur Chun) avaient, et que cependant Yao (n° 18) et Chun (n° 19) n'avaient pas ; que les dynasties de Chang (n° 20) et de Tcheou, (n° 21) avaient, et que leurs fondateurs Tang (n° 22) et Wou-wang n'avaient pas ; qui se trouve dans l'ancienne littérature (*Kou-wen*, n° 24), et qui n'existe pas p2.269 dans la nouvelle (Kin-wen) ; on répond : la *bouche* (n° 26), qui se trouve dans les noms de *thang*, de *iu*, de *chang*, de *tcheou*, et dans le mot *kou*, et qui ne se trouve pas dans les mots *yao, chun, tching, wou, kin*.

Du haut en bas, de droite à gauche, deux debout, deux couchés, en tout, quatre croix et huit têtes : c'est le caractère *tsing* (puits, n° 27), qui satisfait à ces conditions. Remarquez qu'il y a une double équivoque, parce que le caractère qui a la forme d'une croix signifiant dix, on peut lire *quarante-huit têtes*.

Quel est le caractère qui a quatre *bouches* et un *dix* ? Quel est celui qui a quatre *dix* et une *bouche* ? Le premier est *thou* (carte, n° 28), le second *pi* (fin, n° 29.)

Il y a un caractère qui est l'objet d'un jeu semblable : un trait de plus, il est *froid* (*ping*, glace, n° 31). Deux traits de moins, il est *petit* (*siao*, n° 32) ; changez un trait, c'est du *bois* (*mou*) ; redressez-le, c'est un *ruisseau* (*tchhouan*). Ce caractère est *chouï* (*eau*, n° 30). Il y a un autre petit conte au sujet du même caractère : Deux bossus se tournaient le dos ; un mauvais plaisant vint dresser une perche entre eux, et dit : Voilà de l'*eau*. La raison de cette impertinence se voit dans la forme du caractère *chouï* [1].

En voilà assez sur ces puérilités, dont je n'aurais jamais dit un mot s'il ne s'était présenté une occasion d'en parler une fois pour n'y revenir jamais. Ces allusions à la forme des caractères n'ont aucun sel pour nous, et il est même difficile de les faire bien comprendre ; sans p2.270 cela j'aurais pu en offrir de moins insignifiantes.

Les Chinois ont aussi des énigmes proprement dites, dans lesquelles il entre un peu plus d'invention. Ce sont des définitions qu'on laisse incomplètes à dessein, pour que le lecteur puisse suppléer ce qui y manque. Par exemple :

> Qu'est-ce qui distingue clairement la succession des affaires, et qui se souvient nettement des paroles des hommes ?
> — L'histoire.
>
> Qu'est-ce qui suit un homme à cent lieues, habite avec lui, n'a besoin ni de thé ni de riz, ni de fleurs, ne craint ni l'eau ni le feu, ni les armes, et disparaît quand le soleil est couché ?
> — L'ombre.
>
> — Qu'est-ce qui est tourné vers le nord quand vous regardez vers le midi, qui s'afflige et se réjouit avec vous ?
> — Un miroir, etc.

---

[1] Dictionnaire du père Basile, page 343.

Les plus difficiles parmi ces bagatelles sont celles où l'on fait entrer des allusions à des traditions ou à des anecdotes peu connues, ou des substitutions de mots homophones. Ce sont les turlupinades du dix-septième siècle, et les calembours du dix-neuvième. Les Chinois ont de ces recueils, comme ils en ont d'*ana*, de rébus, de quolibets, et de mille autres sortes de futilités. Sur ce point même, ils peuvent soutenir la comparaison avec les Européens.

Il y a à la Bibliothèque du Roi un petit volume chinois qui a appartenu au séminaire des missions étrangères. C'est un recueil d'énigmes, en chinois *Ya-mi*. Fourmont a traduit le titre : Histoire de *Ya-mi*, et a vu dans l'ouvrage un *roman dialogué, est enim ex eorum genere quæ nos* Romans *dicimus, sed per dialogos et personas, quo modo sunt comœdiæ*. C'est de la même manière qu'il a rendu *Phi-pa ki*, histoire de p2.271 la guitare, par Histoire de Pi-pa ; *Si-siang ki*, le pavillon occidental, par Histoire de Si-siang ; *Iu-kiao-li*, les belles Iu et Li, par Histoire de Iu-kiao ; *Hao kieou-tchouan*, l'Union bien assortie, par Histoire de Hao-kieou. Il faisait ainsi des noms propres imaginaires de tout ce qu'il n'entendait pas. Les titres des livres chinois étaient pour lui autant d'énigmes, et il ne lui est pas arrivé souvent d'être heureux à les deviner.

@

Sur l'inscription attribuée à l'empereur Iu
(1811)

@

p2.272 De toutes les recherches auxquelles peuvent se livrer les personnes qui ont acquis l'intelligence de la langue chinoise, il n'en est guère de plus intéressantes, il n'en est point d'aussi difficiles que celles qui ont rapport aux anciennes écritures autrefois en usage à la Chine. La discussion de ce qui regarde ces anciennes écritures, et le petit nombre d'inscriptions dans lesquelles on les retrouve, soit sur des rochers, soit sur des vases de cuivre ou d'autres matières, est si épineuse et demande une si grande connaissance de la langue et des antiquités chinoises, qu'il n'y a, même en Chine, qu'un très petit nombre de lettrés du premier ordre qui puissent s'en occuper.

L'inscription de *Iu*, l'un des monuments les plus antiques de l'art d'écrire chez les Chinois, puisqu'elle remonte à près de quarante-un siècles ; cette inscription, que M. Hager a, le premier, fait connaître en Europe [1], p2.273 a paru à M. Klaproth pouvoir être l'objet d'un nouveau travail [2]. Persuadé de l'authenticité de cette inscription que M. Hager avait attaquée, il a pris pour l'établir le seul moyen que lui fournît la critique ; mais un moyen qui exigeait une connaissance approfondie de la langue chinoise en général, et une étude particulière des anciens caractères.

L'auteur commence par un catalogue raisonné des ouvrages chinois dont il s'est servi pour ses recherches ; les meilleurs livres historiques et géographiques, les dictionnaires les plus estimés ont été mis à contribution. La liste dont il s'agit comprend douze pages et les noms de quinze ouvrages chinois, avec une courte notice littéraire sur chacun d'eux. Elle est suivie de l'inscription elle-même en caractères antiques, accompagnée de la traduction en nouveaux caractères, telle que les

---

[1] D'abord, et sans explication, dans son *Explanation of the elementary Characters of the Chinese* ; London, 1801, in-fol. ; et depuis dans son *Monument de Iu* ; Paris, 1802, in-fol.

[2] *Chin Iu paï tching i*.— Inschrift des Yü, übersetzt und erklært von Julius von Klaproth. — Berlin, 1811 ; in-4° de 50 pages.

Chinois la donnent et telle que l'auteur l'a extraite du *Hou-kouang toung tchi* ou de la description de la province Hou-kouang : cette traduction, en caractères modernes, diffère pour deux ou trois mots de celle que M. Hager a donnée d'après le père Amiot ; mais la version allemande de M. Klaproth s'éloigne beaucoup de celle qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Hager ; et nous devons convenir que la première, calquée fidèlement sur l'original, présente un sens clair et simple qui la rend préférable à l'autre.

L'auteur passe à l'histoire de l'inscription de Iu, et prend de là occasion de rappeler les passages des anciens livres chinois sur l'événement qui a donné lieu à poser cette p2.274 inscription, et de citer ceux des livres chinois modernes qui parlent du monument lui-même. La plupart de ces passages sont pour la première fois extraits et traduits des ouvrages chinois [1].

Le *Commentaire philologique* qui vient ensuite, est la partie la plus savante de l'ouvrage, et malheureusement celle qui est le moins susceptible d'analyse. Reprenant chacun des caractères de l'inscription en particulier, M. Klaproth fait voir, contre l'assertion de M. Hager et du père Cibot, que les formes antiques ont un grand rapport avec les modernes ; c'est-à-dire que, suivant à travers les différentes espèces de *tchouan* et d'autres écritures anciennes, la dégradation successive des caractères, depuis ceux de l'inscription qui remontent au vingt-troisième siècle avant notre ère, jusqu'à ceux qui sont en usage actuellement, il en prouve l'identité ou la conformité d'une manière qui, pour la très grande majorité des caractères de l'inscription, paraît incontestable. Le résume de cette comparaison est présenté d'une manière synoptique dans un tableau qui termine le volume ; les *tchouan* ou caractères anciens de la dynastie des Tcheou, y servent de terme moyen ou d'anneau qui lie les caractères de la traduction

[1] On remarquait en 1811 cette circonstance comme un mérite singulier de la part d'un auteur qui n'avait pas entrepris le voyage de la Chine. La chose est maintenant devenue si commune, qu'on a, pour ainsi dire, cessé d'y faire attention ; et rien ne prouve mieux les étonnants progrès qu'a faits, en si peu d'années, cette branche des études orientales.

moderne à ceux de l'inscription, lesquels n'ont pas à présent moins de 4089 ans d'antiquité.

Les amateurs de philologie orientale regretteront, dans p2.275 ce savant ouvrage, que par suite d'un système dont les bases sont excellentes, mais dont les applications ne sont pas sans inconvénient, l'auteur ait adopté pour les mots chinois une orthographe nouvelle qui les défigure au premier coup d'œil. Sans les caractères qui partout heureusement accompagnent les mots chinois cités, on aurait peine à reconnaître dans le *Schu-ginn*, le *Chou-king*, et dans Chia, le nom de la première des vingt-deux dynasties, Hia ; le *Chaï-hian* ne rappelle pas d'abord le *Haï-pien*, ni *Dshenn-dsu-tunn*, le *Tching-tseu-toung*.

Nous n'ignorons pas que cette orthographe a pour but de distinguer, comme font les Mandchous, les lettres simples de celles qui sont aspirées, par exemple le *p* doux qui se rapproche du *b*, du *p* aspiré, et le *th* du *t* qui ressemble au *d.* Mais nous croyons qu'il eût peut-être été convenable d'indiquer ces nuances de prononciation par des marques placées sur les lettres, comme l'a fait Fourmont. Il nous paraîtrait fâcheux que chaque nation adoptât, pour écrire les mots chinois, un mode particulier d'orthographe, et nous pensons qu'il vaudrait encore mieux que les écrivains de tous les pays s'accordassent à suivre un même système d'écriture pour les mots chinois, celui des Portugais, par exemple, quoique présentant d'ailleurs tant d'imperfection [1].

---

[1] Depuis ce temps, il est arrivé, comme j'en témoignais !a crainte en cet endroit, que chaque nation d'Europe a voulu appliquer son système particulier de prononciation et d'orthographe à l'expression des mots chinois. Je dois avouer que les missionnaires français avaient les premiers donné l'exemple de s'éloigner de l'orthographe portugaise, et ce parti qu'ils avaient pris a dû être suivi par ceux de leurs compatriotes qui s'efforçaient de marcher sur leurs traces. L'orthographe allemande, introduite pour la première fois par M. Klaproth, dans son Commentaire sur l'Inscription de Iu, s'est reproduite avec quelques variations dans les ouvrages subséquents du même auteur. Les Russes, faisant usage d'un alphabet particulier, ont été naturellement conduits à adopter un système tout différent, et il en est résulté que ceux qui ont voulu traduire des morceaux empruntés à des voyageurs ou à des interprètes de cette nation, sans être à portée de recourir aux originaux chinois, ont été absolument hors d'état d'y reconnaître les mots ou les noms les plus familiers aux autres Européens. On en doit dire autant de la nouvelle orthographe de M. Morrison ; cette dernière est peut-être même la plus irrégulière de toutes. Il sera maintenant beaucoup plus aisé de retrouver le son des termes chinois dans les dictionnaires du pays, que de les distinguer sous ces travestissements européens qui les rendent absolument méconnaissables.

p2.276 Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Klaproth est sans contredit un des plus intéressants qui aient paru depuis longtemps en Europe sur la littérature chinoise ; il justifie pleinement la réputation que déjà son auteur s'était faite par des ouvrages moins considérables, mais qui tous prouvaient une rare connaissance des langues chinoise et mandchoue ; il montre enfin que le hasard ne pouvait mieux placer qu'entre les mains de M. Klaproth la collection si précieuse de livres des deux langues qu'il possède.

@

Sur la traduction du *Lun-iu*, par M. Marshman
(1814)

@

p2.277 C'est vers la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe, qu'on a commencé à avoir en Europe des notions exactes sur l'histoire, les mœurs et la littérature des Chinois, et l'on en est principalement redevable aux missionnaires portugais, espagnols et italiens de cette époque, Gabriel Magaillans, Alvare Semedo, Prosper Intorcetta, Martin Martini et autres. D'abord rivaux de ces hommes estimables, les missionnaires français l'emportèrent bientôt sur eux par le nombre et l'utilité des ouvrages qu'ils publièrent sur la Chine. Les travaux des pères Bouvet, Gerbillon, Lecomte, Prémare et Parrenin, inspirèrent en France un vif intérêt pour tout ce qui concernait cet empire. Cet intérêt s'entretint et s'accrut encore dans le cours du dernier siècle par les ouvrages des pères Mailla, Duhalde, Amiot, Cibot, etc. Si l'engouement pour les Chinois qui s'empara alors des gens du monde, devint pour eux une source nouvelle de modes et de ridicules, il en résulta peut-être qu'on donna une plus grande attention aux recherches de Fourmont, p2.278 de Deguignes et de Deshauterayes ; ces savants furent à peu près les seuls parmi les Européens en état de puiser dans les originaux, des documents historiques et littéraires sur la plus ancienne et la plus considérable de toutes les nations de l'Asie ; et l'Allemagne, malgré les Essais d'André Muller, de Mentzel, de Spitzel et de quelques autres, n'eut à nous opposer que le seul Bayer, dont les meilleurs ouvrages encore ne sauraient soutenir la comparaison avec ceux des philologues français. L'*Histoire générale de la Chine*, la collection des *Mémoires des missionnaires français de Péking*, la traduction du *Chou-king*, l'*Histoire des Huns*, La *Description de la Chine et de la Tartarie*, sont, de l'aveu même des étrangers, des ouvrages de premier ordre, qui nous assurent la gloire d'avoir ouvert la route aux savants des autres nations, et fait connaître la Chine à l'Europe.

Les savants anglais, auxquels les langues de l'Hindoustan offraient

un vaste sujet d'études, et une moisson abondante de faits, d'une utilité directe pour le commerce de leurs compatriotes, n'avaient hasardé jusqu'à présent qu'un bien petit nombre d'excursions dans la littérature de la Chine. Depuis J. Webb qui, en 1669, chercha à établir que la langue chinoise était la langue originelle et primitive, je ne connais parmi les savants anglais que le seul Th. Hyde qui se soit livré à l'étude de cette langue avec quelque succès ; encore ses travaux en ce genre demeurèrent-ils sans résultats importants.

Le célèbre W. Jones, qui avait, en fait de littérature orientale, encore plus d'ambition que de capacité, dut à regret laisser sans l'aborder une branche de littérature p2.279 si propre à faire briller son imagination ; mais, par ce qu'il a dit en différentes occasions des Chinois et de leurs livres, on peut facilement juger à quel point il était resté étranger à ce qui les concernait. Enfin, au commencement de ce siècle, au moment où les savants français regrettaient en la personne de Deguignes un littérateur régnicole qui ne laissait pas de successeur, et dans celle d'Amiot, le dernier et le plus laborieux des missionnaires de Peking, on n'avait encore publié en Angleterre aucun livre sur la littérature chinoise qui fût l'ouvrage d'auteurs anglais, et tout ce qu'on y possédait en ce genre se réduisait à des traductions, des extraits ou des compilations dont la matière était empruntée le plus souvent des mémoires de nos missionnaires ou des *Lettres édifiantes*.

C'est donc depuis un petit nombre d'années seulement que le commerce anglais ayant prévalu à la Chine, et les missionnaires protestants ayant voulu tenter d'y succéder aux catholiques, on a commencé, à Londres et à Calcutta, à s'occuper sérieusement de la langue chinoise et à donner des traductions des ouvrages les plus importants. On doit à sir George Staunton, fils du secrétaire de l'ambassade de lord Macartney, une version anglaise du *Taï Thsing liu li*, ou *Code des lois des Mandchous*, ouvrage très remarquable en lui-même, quoiqu'il ait déjà été en Europe l'occasion d'un assez grand nombre de conjectures hasardées sur la législation des Chinois et l'esprit de leur gouvernement. Un autre ouvrage d'une utilité moindre

peut-être pour les Européens, mais qui aurait exigé une connaissance encore p2.280 plus profonde de la langue, est la traduction de l'Évangile saint Marc, en chinois [1], faite par les missionnaires du Bengale, à l'usage de ceux de leurs collègues qui cherchent à pénétrer dans la province de Canton. M. Morrison doit être occupé de travaux du même genre, comme on le voit dans l'avant-propos mis à la tête d'un petit recueil de ses opuscules, publié à Londres en 1812 [2], où il est désigné comme ayant *rédigé une version chinoise des actes des Apôtres d'après une version catholique* et postérieurement, *l'Évangile selon saint Luc, fruit de son travail particulier* [3]. Les opuscules dont je parle doivent aussi être ajoutés à la liste de ces ouvrages qui prouvent l'intérêt que les Anglais commencent à prendre à cette partie de la littérature orientale : on y trouve une traduction du *Livre des trois Caractères* (*San tseu king*), du *Taï-hio*, et quelques fragments qui peuvent servir d'exercices pour les commençants. Mais le plus important, sans contredit, de tous les livres que les Anglais aient encore publiés sur cette matière, c'est l'édition des Œuvres de Confucius, avec une version et un commentaire en anglais, dont le premier volume, publié à Sirampour par M. Marshman, va devenir l'objet de quelques observations [4].

p2.281 Tout ce que j'ai dit précédemment se trouve si pleinement confirmé par M. Marshman, dans son épître dédicatoire, adressée à lord Minto, gouverneur général de l'Inde, que je ne puis m'empêcher de transcrire ici ses paroles :

---

[1] Voyez le tome I de ces *Mélanges*, page 1 et suiv.

[2] Sous le titre de *Horæ Sinicæ, Translations from the popular litterature of the Chinese*, in-8°. Ce petit volume, devenu d'une très grande rareté, a été réimprimé par M. Montucci à la suite de son *Parallèle des deux Dictionnaires projetés*, etc. Londres, 1817, in-4°.

[3] Voyez des détails beaucoup plus exacts que ceux qu'on pouvait avoir à cette époque sur les travaux des missionnaires anglais, dans le tome I, page 14 ; et dans ce volume même, pages 132 et suiv.

[4] *The works of Confucius, containing the original text with a translation*, Vol. Ist *to which is prefixed a dissertation on the chinese language and characters* ; by J. Marshman. Serampore, printed at the mission press. 1809, grand in-4° de xxxix—cxiii, et 725 pages.

> « Le texte original de cet ancien et vertueux philosophe (Confucius), dit-il, est en ce moment présenté pour la première fois aux lecteurs anglais, sous une forme qui, à ce qu'on espère, non seulement donnera une idée de la littérature chinoise, mais facilitera l'acquisition de cette langue si curieuse et si difficile, à laquelle les circonstances ajoutent chaque jour de l'importance et de l'intérêt. Il a été remarqué par feu sir William Jones, d'illustre mémoire, que c'est à nos voisins les Français que nous avons jusqu'à présent été redevables de presque toutes les tentatives faites pour éclaircir la langue et la littérature de la Chine. Néanmoins, les intérêts de la nation anglaise, aussi bien que son honneur littéraire, semblent demander que nous fassions aussi tous nos efforts pour cultiver cette branche de littérature.

Le premier morceau qui s'offre aux lecteurs dans ce volume est une *Vie de Confucius, traduite du chinois et recueillie dans ses ouvrages*. Les détails biographiques qui s'y lisent sont effectivement tirés d'une vie de Confucius extraite du *Sse ki*, qu'on a coutume de placer dans les éditions chinoises des quatre *Livres* p2.282 *moraux*, à la tête du *Lun-iu* qui est le troisième de ces livres. M. Marshman y a seulement joint quelques notes et des renvois au *Lun-iu*, livre où, comme tout le monde sait, sont rapportés un grand nombre de traits relatifs à Confucius et à ses disciples. Mais ce petit morceau, dont le père Intorcetta nous avait déjà donné un fragment [1], et que le père Noël a inséré tout entier dans les six livres classiques [2], ne contient rien qui ne soit bien connu, et ne saurait surtout entrer en comparaison avec l'excellente *Vie de Confucius*, composée par le père Amiot, et qui occupe la plus grande partie du tome XII des *Mémoires concernant les Chinois*.

De la *Vie de Confucius*, l'auteur passe à l'examen de ses ouvrages ; il dit un mot des *King*, qui peuvent en un certain sens lui être attribués,

---

[1] *Vita Confucii*, dans la Collection de Thévenot, et dans le *Confucius Sinarum philosophus.*

[2] *Sinensis imperii libri classici sex*, pages 76-83.

et dont le cinquième même est tout entier de lui. Il expose ensuite en peu de mots le contenu des *Sse chou*, ou quatre livres classiques du second ordre. Mais tous ces objets sont rebattus pour ceux des lecteurs qui sont un peu familiarisés avec l'histoire littéraire de la Chine, et peu intéressants pour ceux à qui elle est étrangère ; et comme M. Marshman n'ajoute aucun fait important aux détails qui se trouvent rapportés dans les mémoires de nos missionnaires, je crois inutile de faire une critique détaillée de cette partie de son travail, et je me bornerai à un petit nombre d'observations détachées.

La première partie du *Chou-king*, suivant cet p2.283 écrivain, a rapport à la dynastie *Iu*, qui renferme seulement deux empereurs, Yao et Chun. En premier lieu, M. Marshman eut dû ne faire commencer, conformément à l'usage général établi, les vingt-deux dynasties impériales de Chine qu'avec le règne de *Iu*, successeur de Chun, et considérer isolément les empereurs précédents, dont le règne ne peut être qu'improprement désigné par le terme de dynastie, puisqu'ils n'établirent pas leurs familles sur le trône, au moins suivant l'opinion commune. D'un autre côté, il a tort de ranger ensemble Yao et Chun sous la dénomination de dynastie *Iu*, puisque ce nom n'appartient qu'à la famille de Chun, et que celle de Yao est appelée *Thang* par les Chinois.

Le titre du *Lun-iu*, dont l'auteur explique le premier caractère par *converser* ou *parler*, et le second par *répliquer* ou *répondre*, ne signifie réellement que *discours*, ou entretiens, par une sorte de reduplication de synonymes assez commune en chinois. — M. Marshman dit du *Lun-iu* que c'est, avec le *Tchhun-thsieou*, le principal ouvrage de Confucius : il s'exprime à peu près de la même manière au sujet du *Meng-tseu*. Or, il y a de l'impropriété à parler ainsi du premier de ces livres, où l'on trouve beaucoup de détails sur la mort de Confucius et ses funérailles, et plus encore du dernier dont l'auteur, Meng-tseu, naquit plus de cent ans après ce philosophe.

M. Marshman présente une analyse détaillée du *Lun-iu*, le troisième des quatre livres moraux ou classiques du second ordre, qui est celui dont il publie la première partie dans le volume dont nous nous

occupons, et dont p2.284 il promet la fin pour le volume suivant. Il entre ensuite dans une discussion chronologique destinée à fixer l'époque de Confucius, et par suite celle de Yao et des autres empereurs dont il est parlé dans les *King*. Les calculs dont il s'appuie et les résultats approximatifs auxquels il arrive paraîtront peut-être un peu singuliers à ceux qui savent que toutes ces époques, surtout celle de Confucius, sont aussi bien démontrées et déterminées aussi rigoureusement que celles des événements les mieux connus de l'histoire ancienne, et que pour celles qui sont douteuses, on a des moyens de vérification beaucoup plus positifs que ne peuvent l'être des évaluations en nombres ronds de la durée des dynasties. Quant aux personnes qui n'ont pas été satisfaites par les discussions de Fréret, Mailla, Amiot, Cibot et autres, elles pourront trouver dans un ouvrage du père Gaubil, resté inédit jusqu'à présent, mais qui est sur le point d'être publié [1], les questions sur la chronologie chinoise, traitées avec plus de profondeur que n'a pu y en mettre en passant M. Marshman.

Cet auteur rend compte des motifs qui l'ont dirigé dans son travail sur le *Lun-iu* de la manière suivante :

> « Pour le curieux admirateur de l'antiquité, dit-il, cet ouvrage se recommande de lui-même, en ce qu'il lui présente le célèbre sage chinois, exactement tel qu'il parut aux yeux de ses disciples, tant en public que dans sa vie privée. Il peut aussi servir à donner une idée des coutumes chinoises, à peu près aussi p2.285 invariables par leur nature que celles des Hindous, et que nous avons ici occasion de contempler dans leur origine. Néanmoins, le traducteur reconnaît franchement que sa principale raison pour entreprendre cet ouvrage, a été l'espoir de faire connaître à ses compatriotes la nature de la langue chinoise. Il lui a paru si fort à désirer de leur rendre cette langue accessible (tant pour ouvrir la route à une

[1] *Traité de la Chronologie chinoise*, dans le tome XVI des *Mémoires concernant les Chinois*, actuellement sous presse. (Il a paru en 1814).

> recherche approfondie de la littérature et des écrits anciens des Chinois, que pour l'introduction ultérieure parmi ces derniers de ces découvertes dans les sciences qui distinguent si éminemment le monde occidental, et surtout des saintes écritures dans leur pureté et leur excellence), qu'il a regardé comme un devoir sacré de marquer avec le dernier soin chacun des pas qu'il avait faits lui-même, et d'en laisser ainsi à découvert les traces à ses compatriotes, de manière à ce que toute personne qui le désirerait, pût suivre le même sentier sans fatigue, et recueillir en peu de mois ce qui lui avait coûté des années de recherches patientes et laborieuses. Au reste, comme aucun moyen ne semblait proportionné à cette fin, si ce n'est celui de donner le texte de quelque ouvrage estimé, avec une traduction aussi littérale que possible, et une explication des différents caractères, cet ouvrage (le *Lun iu*) se recommandait pour cet objet par la double considération qu'il contenait un portrait entier et fidèle du célèbre sage chinois, et qu'il était un de ces ouvrages capitaux qui ont, pendant des siècles, servi de modèle de style à tous ceux qui ont p2.286 prétendu aux charges les plus élevées de l'empire chinois [1].

La description qu'il fait ensuite des renvois et des signes de concordance établis entre les différentes parties de son travail, ne pouvant être utile qu'a ceux qui auront le livre et qui voudront en faire usage, je la passe ici sous silence, et je dirai du matériel de l'édition ce qui me paraîtra nécessaire en examinant plus bas la version du *Lun-iu*.

> « Quant au style de la traduction, dit l'auteur lui-même, il sera facile de juger que le plan de l'ouvrage excluait toute recherche de liberté ou d'élégance. C'eut été à la vérité une tâche beaucoup plus facile de donner une traduction libre, mais c'eût été s'éloigner entièrement du dessein d'un ouvrage

---

[1] *Life of Confucius*, page xxxiv.

> élémentaire, dont l'objet est de donner, autant que cela est praticable, l'exacte signification de chaque caractère chinois.

M. Marshman réclame l'indulgence des lecteurs pour les imperfections de son ouvrage, en leur rappelant qu'il avait à assurer le sens particulier de chaque mot, et cela sans avoir le secours d'aucune traduction précédente. On ne sent jamais mieux les difficultés de cette espèce que quand on a eu soi-même à lutter contre elles ; et sous ce rapport, personne plus que moi ne devrait fermer les yeux sur les défauts de la nouvelle traduction. Mais la dernière partie de l'excuse de M. Marshman avait grand besoin d'une explication qu'il nous donne dans la note suivante :

> « Après que le traducteur eut considérablement p2.287 avancé ce volume, un ami lui fit présent de Duhalde, il apprit dans le même temps qu'une partie ou la totalité de cet ouvrage avait été faite par quelques missionnaires catholiques. Comme une simple traduction ne contrariait pas son plan, il continua l'ouvrage, et il se serait trouvé très heureux de profiter de ce secours additionnel ; mais tous ses efforts pour se le procurer demeurèrent sans effet. Il regarde néanmoins comme un acte de justice de reconnaître l'assistance qu'il a reçue, tant de M. Lassar que de plusieurs Chinois instruits dans leur langue maternelle. La reconnaissance ne lui permet pas non plus de passer sous silence les bons offices qu'il a reçus du père Rodriguez, de la mission catholique, arrivé dernièrement de la Chine, où il a résidé près de vingt ans, et dont les connaissances dans le chinois et les langues savantes paraissent également profondes. Entr'autres services dont le traducteur est redevable à sa politesse, il faut placer la communication d'un dictionnaire chinois-latin manuscrit (où l'on donne aussi la prononciation mandarinique). Ce Dictionnaire est l'ouvrage de la mission catholique de Peking, et probablement le résultat de plus de quatre-vingts ans de travail et d'expérience, puisqu'il a été commencé avant

> l'année 1724. Il a eu seulement le regret de n'avoir pas obtenu cet inestimable trésor assez tôt pour diminuer en rien le travail de la traduction de ce volume, dont plus de sept cents pages étaient déjà imprimées. Mais la satisfaction qu'il éprouva, en trouvant à l'examen que le sens dans la traduction s'accordait avec celui qui était p2.288 assigné à chaque caractère par les missionnaires catholiques, est telle qu'elle peut plutôt se concevoir que se décrire [1].

J'ai transcrit cette note qui nous apprend la méthode que cet auteur a suivie dans son travail, afin d'appuyer le jugement que j'aurai bientôt à porter sur sa traduction, de la considération du peu de secours dont il a pu disposer, et de l'espèce de ces secours. Il est peut-être assez remarquable qu'un ecclésiastique anglais, qui se destinait apparemment à la mission de la Chine, n'ait pas été mieux instruit de ce qu'on avait fait avant lui sur la langue de cet empire ; qu'il n'ait eu connaissance des ouvrages de Fourmont et des missionnaires que par les citations de M. Hager, comme il le remarque lui-même [2] ; qu'il n'ait vu qu'après avoir fait sa traduction l'ouvrage de Duhalde qui semble être devenu son oracle, puisqu'il le cite pour la chronologie, pour le contenu et le titre des livres classiques, et pour la prononciation des caractères ; qu'enfin il n'ait appris que très récemment que son travail sur les livres de Confucius avait déjà été exécuté en tout ou en partie par les missionnaires catholiques, tandis que le *Lun-iu* dont il s'est particulièrement occupé, a été publié une première fois en latin avec le texte dans l'*édition de Goa*, une autre fois dans le *Confucius sinarum philosophus* et une troisième fois dans les *livres classiques* du père Noël. Ce peu de connaissances bibliographiques, qui doit sans doute s'attribuer à l'éloignement où vit l'auteur, et à la difficulté des relations p2.289 qu'il aura conservées avec l'Europe, loin d'affaiblir le mérite de ses travaux, doit à mon avis y ajouter encore, puisqu'il a fait, sans le secours des livres, et avec autant de peine que les premiers traducteurs, une version très estimable d'un ouvrage assez difficile. Nous

---

[1] *Life of Confucius*, page xxxviij.
[2] *Dissertation on the Chinese*, etc., p. ij, et ailleurs.

verrons, en examinant cette version, qu'elle porte des caractères incontestables de la manière dont elle a été rédigée.

La *Vie de Confucius* est suivie d'une *Dissertation sur les caractères et les sons de la langue chinoise, renfermant des tables des caractères élémentaires* (clefs), *et des monosyllabes chinois*. Une Dissertation grammaticale est par sa nature un objet fort peu susceptible d'analyse, et comme j'ai déjà indiqué le contenu de celle-ci dans un ouvrage où j'ai passé en revue les principaux travaux des Européens sur la langue chinoise [1], je ne répéterai pas le jugement que j'ai cru devoir en porter.

Les règles qu'il établit sont pour la plupart assez exactes, et un petit nombre seulement auraient besoin d'être rectifiées ou développées ; mais la langue du *Lun-iu* n'est pas celle des livres modernes, encore moins celle de la conversation et des usages vulgaires, et pour ces objets, la nouvelle grammaire est tout à fait insuffisante. L'auteur la termine par une notice du *Dictionnaire impérial* ou *Khang-hi tseu tian*, et à l'occasion du nombre de caractères que contient cet ouvrage (environ 56.000), il prouve, par un calcul que je ne crois pas inexact, que les caractères chinois véritablement en usage excèdent à p2.290 peine le nombre des mots grecs, latins ou anglais compris dans les Dictionnaires de Scapula, d'Ainsworth ou de Johnson. On peut ajouter que nous avons probablement perdu une grande quantité de mots des langues grecque et latine, techniques ou autres, avec les ouvrages des auteurs qui les avaient employés, et qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous ; et qu'à l'égard des mots anglais, quoique le Dictionnaire de Johnson en offre environ 45.500, il est bien éloigné d'être complet, puisque M. Croft s'est engagé à en donner près de 68.000 dans le nouveau Dictionnaire qu'il a promis au public. En ôtant du *Iu-phian* lui-même, que l'on regarde comme un des dictionnaires chinois les plus riches, les caractères *obsolètes*, les noms historiques et géographiques, et les *variantes* purement orthographiques, je ne crois pas qu'il en restât plus de 30 à 40.000, et c'est aussi là ce que contiennent les dictionnaires classiques les plus estimés.

---

[1] *Plan d'un Dictionnaire chinois*, chap. IV, p. 69 et suivantes ; et ci-dessus, p. 122.

Venons à présent a la traduction du *Lun-iu*, qui est la partie essentielle et la plus considérable du volume, et à laquelle les objets précédents ne se rattachent qu'indirectement et à titre d'accessoires. Dans l'intention où était le traducteur de publier un livre qui fût utile à ceux qui voudraient étudier le chinois, il ne pouvait adopter un plan meilleur que celui qu'il a choisi : conservant telles qu'elles sont dans l'original les divisions du livre en chapitres ou *kiouan*, sections ou *tchang*, et *tsieï* ou paragraphes, il rapporte d'abord le texte de chacun de ces derniers, écrit en gros caractères *hing* ou cursifs. Chaque caractère est accompagné d'un chiffre ou p2.291 numéro, et de sa prononciation selon le dialecte de Canton, à laquelle M. Marshman joint quelquefois dans les commencements la prononciation mandarinique, quand elle diffère beaucoup de la première. Vient ensuite la traduction littérale en anglais, sur les mots de laquelle sont placés des chiffres correspondants aux caractères. La construction anglaise, plus libre ou moins régulière que la nôtre, permet plus facilement de s'accommoder à l'ordre des mots et à la phraséologie chinoise. Une glose, dont la substance est ordinairement tirée des commentaires de Tchu-hi et de quelques autres, se trouve après la traduction, et éclaircit ce qu'elle peut avoir d'obscur, à la manière chinoise, c'est-à-dire, par des notes historiques mêlées de définitions et de paraphrases philosophiques. Dans une quatrième partie intitulée *Remarques sur les caractères*, l'auteur ajoute ses propres observations et de nouveaux éclaircissements à l'analyse des caractères qu'il décompose en clefs, avec une attention qui va souvent jusqu'à la minutie. Telle est la méthode que M. Marshman a suivie pour chaque paragraphe. La version littérale et les explications qui en sont les développements m'ont paru généralement assez exactes pour donner une idée juste de l'esprit de l'original ; mais je crois que l'auteur a réussi moins heureusement à rendre la *lettre*, même dans la *métaphrase* : c'est ce dont quelques exemples pris à l'ouverture du livre pourront convaincre les lecteurs.

Au chapitre 1er, section 1e, § 3, on lit dans le texte ces paroles de Confucius : *Yeou pheng tseu youan fang laï, pou-yi lo-hou ?* « Si un ami vient à vous d'un p2.292 pays éloigné, n'est-ce pas pour vous une chose

agréable ? » M. Marshman se conforme à ce sens dans sa traduction ; mais dans ses *Remarques*, il ajoute que le mot *pheng*, ami, signifie peut-être ici un *admirateur* ou un *disciple*. Le plaisir dont parle Confucius en cet endroit consisterait donc, suivant le nouveau traducteur, à voir arriver des pays lointains un grand nombre de disciples et d'admirateurs. Or, c'est bien là le sens qu'a adopté le père Noël [1] ; mais ce sens est évidemment erroné. *Pheng* n'a jamais signifié que compagnon, ami, et Confucius est si loin d'argumenter en cette circonstance du plaisir que la vanité peut trouver dans le nombre des disciples venus de bien loin pour entendre un philosophe célèbre, que dans le paragraphe qui suit immédiatement, il donne au contraire de grandes louanges au sage qui sait apprécier l'opinion des autres hommes à sa juste valeur. La phrase dont il s'agit, est purement métaphorique.

> « Étudier, dit-il, à la phrase précédente, et parvenir à la vertu par un long exercice, n'est-ce pas une chose délicieuse ? De même, voir arriver près de soi un ami qu'on a longtemps attendu ; n'est-ce pas un grand bonheur ?

Le troisième paragraphe du même article offre un contresens plus grave : *Jin pou tchi*, continue Confucius, *eul pou wen*, *pou-yi kiun-tseu-hou ?* mot à mot : *Homines nescire, et non indignari, nonne sapientis* (est) ? M. Marshman traduit : *Un homme* sans connaissances, et (pourtant) sans envie, *n'est-il pas un homme honorable* (un sage) ? Mais il aurait dû remarquer que p2.293 *Jin*, dans les livres de Confucius, se prend ordinairement pour *les hommes* en général, et que ce mot est bien ici le sujet de *pou tchi, nescire*, mais non pas de *pou wen, non indignari*, dont il est séparé par la particule adversative *eul*. On ne dirait pas, d'ailleurs, *un ignorant, Jin pou tchi*, mais *pou tchi-tchi Jin*, ou mieux encore, *wou tchi-tchi Jin*, en écrivant le premier *tchi* avec un autre caractère que celui qui se trouve ici. Enfin le sens aurait pu préserver le traducteur de cette méprise ; car il n'était pas naturel de croire que Confucius, qui venait de vanter les plaisirs de l'étude, put

---

[1] *Libri classici sex*, p. 83.

chanter si tôt la palinodie, et faire l'éloge de l'ignorance. Joignez à cela, qu'en supposant que le mot de *wen* pût avoir ici l'acception d'*envie*, ce serait une louange singulière à donner à un homme peu instruit, que de dire qu'il est sans envie, puisque les hommes d'une instruction médiocre n'ont pas coutume de regarder le savoir comme un bien assez précieux pour être envié. La version est donc fautive en cet endroit ; mais ce qui est plus étonnant, c'est que le commentaire exprime plus positivement encore ce sens erroné, et que M. Marshman y cite, d'un auteur qu'il nomme Wun-see, des paroles qui ne peuvent aucunement s'accorder avec le sens que j'ai donné ci-dessus. Ce sens est pourtant sûr : il a été adopté par le père Noël, les auteurs de la version mandchoue des Quatre livres l'ont suivi [1], et *Teng-thouï-'an*, dont j'ai le commentaire en ce moment sous les yeux, l'explique de manière à ne laisser aucun doute : *Jin pou tchi*, dit-il, p2.294 *Jin, fan tchi tchoung Jin, choue te kouang ; pou tchi, chi pou tchi'ou tchi hio*.

> « Dans cette phrase, *Jin pou tchi*, *Jin* est une expression vague, pour les hommes ; *pou tchi, nescire*, c'est ne pas connaître les progrès que nous avons faits dans l'étude [2].

Le sens est donc : Vivre ignoré ou méconnu des autres hommes, et ne point s'en indigner, n'est-ce pas la marque d'un esprit supérieur, un caractère digne du sage ?

On lit au chapitre V une phrase que l'auteur anglais rend à peu près de la manière suivante :

> « En recevant le sceau royal, le sage (Confucius) pliait le corps, comme s'il eut été incapable de soutenir un pareil fardeau ; il le tenait *aussi haut* que les mains sont élevées dans le salut, et *aussi bas* que s'il l'eut remis à un autre, exprimant de la crainte dans son maintien et remuant ses pieds avec lenteur, comme s'il eût été prêt à broncher.

---

[1] Voici les termes de cette version : *Niyalma sarakô seme korsakô otsi : inou ambasa saïsa wakô.*

[2] *Thseng pou sse chou hiang yi pi tchi*, tome II.

Ce passage demande quelques corrections ; le texte ne porte pas *en recevant le sceau royal*, mais *tenant la tablette honorifique, tchi koueï.* Anciennement, à la Chine, les princes ou vassaux du premier, du second et du troisième ordre, qui avaient le titre de *koung*, de *heou* et de *pe*, recevaient de l'empereur, pour marque de leur dignité, une tablette de forme oblongue sur laquelle était écrit le titre qu'ils obtenaient. C'est de cette tablette qu'on appelait *koueï*, que Confucius était chargé par son maître, le roi de Lou, qui l'envoyait en ambassade. Par respect pour le prince, Confucius, dit le *Lun-iu, marchait le corps incliné, comme s'il n'eût pu vaincre la pesanteur du* koueï *;* p2.295 *s'il avait à élever cette tablette, il le faisait en appliquant ses deux mains contre sa poitrine (ce qui est une manière de saluer) ; s'il avait à l'abaisser, il semblait qu'il remettait quelque chose à quelqu'un ; son teint était altéré comme celui d'hommes qui combattent ; il traînait ses pieds à terre comme s'il se fut appuyé sur quelqu'un*, etc.

Il y a fort peu de phrases dans le volume de M. Marshman, qui ne présentent de semblables inexactitudes, légères à la vérité, mais trop nombreuses pour être l'effet de la seule inattention. Les bornes d'une analyse s'opposent à ce que je multiplie les exemples et les discussions de ce genre, qui d'ailleurs exigeraient, pour être de quelqu'utilité, l'emploi des caractères originaux. Il suffit qu'en général le sens soit assez bien rendu, et que les critiques ne puissent tomber que sur les détails. L'utilité du travail de M. Marshman n'en est pas diminuée, puisque que ceux qui voudront en faire usage seront, après l'avoir bien étudié, en état de le rectifier eux-mêmes.

Les caractères du texte sont écrits par une main habile, et je crois même chinoise ; ils ont été gravés assez correctement, pour la plupart. Il est néanmoins échappé quelques incorrections qui sont, en chinois, de véritables fautes d'orthographe, et qui consistent dans l'omission ou dans l'addition de quelques traits. Plusieurs des premières doivent sans doute être attribuées à la rupture des bois sous la presse ; mais cette excuse, dont quelques-uns des devanciers de M. Marshman ont déjà abusé, ne peut s'appliquer à la totalité de ces caractères p2.296

défectueux, dont plusieurs ont bien certainement été gravés tels qu'ils sont, non plus qu'à ceux qui ont un trait de trop. La grosseur du module adopté pour cette édition rend ces sortes de fautes plus frappantes ; elles échapperaient dans des caractères plus petits.

M. Marshman annonce qu'il a fini la seconde partie du *Lun-iu*, et à la manière dont il en parle, on peut juger qu'il l'a déjà mise sous presse, et qu'à l'instant ou j'écris, elle a déjà dû paraître à Sirampour [1]. Je ne doute point que ce travail n'ajoute beaucoup à sa réputation, si, comme on a tout lieu de le penser, les études auxquelles il a dû se livrer pour le terminer lui ont rendu plus familière la langue des *King*, et surtout l'histoire et la géographie de la Chine auxquelles il avoue qu'il était resté presqu'étranger. Je ne puis, en terminant cette analyse, que le féliciter de ce qu'il se trouve dans un pays voisin de la Chine, à portée d'en tirer une foule d'éclaircissements, et de se faire aider par les naturels. Quelle utilité n'ont pas tirée de leur commerce avec les *pandits* et les *brahmanes*, les W. Jones, les Wilkins, les Colebrooke, les Carey et tous ces illustres membres de la Société de Calcutta, qui, après être parvenus à entendre le samskrit, en ont facilité l'intelligence aux savants de l'Occident ! S'ils étaient restés en Europe, avec le peu de secours qu'on y possède pour les langues orientales, leurs ouvrages auraient peut-être un mérite plus grand, sous le rapport de la difficulté vaincue ; mais ils seraient p2.297 certainement moins parfaits et surtout moins authentiques, ou plutôt il est probable que le monde savant attendrait encore les traductions de l'Hitopadès, des Instituts de Menou, du Bhagavat-Gita, de l'Amara Kocha, et ces *Recherches asiatiques* qui assurent aux Anglais, par rapport à l'Hindoustan, le mérite que je revendiquais pour les Français, par rapport à la Chine, en commençant cette critique.

@

[1] Au lieu de continuer sa traduction de Confucius, M. Marshman a publié, en 1814, sa *Clavis sinica*, ouvrage sur lequel on a vu un jugement, ci-dessus, p. 132.

Sur la traduction de Mencius,
par M. Stanislas Julien

@

p2.298 Il est resté peu de traces de cet usage singulier, que les premiers missionnaires avaient introduit, en écrivant en latin sur l'histoire et la littérature des Chinois, d'ajouter des terminaisons latines aux noms des empereurs et des hommes célèbres, pour indiquer les rapports grammaticaux qui liaient ces noms aux autres parties des phrases où on les faisait entrer : une réforme presque complète a eu lieu à cet égard, et l'on s'est accoutumé à écrire les mots chinois à peu près comme on les prononce dans le pays. Deux noms seuls ont conservé la forme européenne qu'on leur avait donnée d'abord, ce sont ceux de deux philosophes anciens, Confucius et Mencius ; ce genre particulier de distinction qui leur a été accordé, est comme un signe de la célébrité plus grande qu'ils ont obtenue dans l'Occident, et peut même être considéré comme le sceau d'une sorte de popularité.

Confucius n'est pas seulement regardé à la Chine comme un grand philosophe et un excellent écrivain, on lui donne encore des épithètes qui expriment le plus haut degré de perfection morale, et qu'on ne peut guère p2.299 rendre convenablement, que par les mots de *saint* et de divin. Dans ce pays, où la philosophie et la politique sont inséparables, et où les honneurs de l'apothéose se réduisent à des formalités purement civiles, le patriarche de la littérature a été élevé à la dignité impériale, et le culte qu'on lui rend n'est autre chose, en réalité, que la continuation des cérémonies par lesquelles se manifeste habituellement le respect profond que les Chinois de toutes les conditions doivent à celui qui occupe le rang suprême.

Sous ces différents rapports, Mencius est mis, par les savants de la Chine, à la place qui suit immédiatement celle qu'ils ont assignée à Confucius : il a reçu le nom de *Ya ching*, qu'on peut traduire par saint du second ordre. Son style, moins sublime et moins majestueux que celui du prince des lettrés, est peut-être aussi pur, et bien certainement

plus élégant et plus varié. Son livre a été joint aux trois autres ouvrages où l'on a recueilli les apophtegmes de Confucius, et forme avec eux ce *tetrabiblion*, si connu de tous ceux qui ont quelque teinture de la littérature chinoise. Enfin, on a voulu rendre hommage au sage, et tout à la fois au pays qui l'avait vu naître, en décernant à Mencius le titre de *saint prince de Thsou* ; et l'espèce de culte qu'il reçoit en cette qualité, ne le cède qu'à celui qui est dû, parmi les rois, aux ancêtres de la dynastie régnante, et parmi les philosophes, au seul Confucius.

On voit que, sous aucun point de vue, Mencius n'était indigne de l'honneur qu'il obtient en ce moment, de voir son texte reproduit en Europe, dans une édition p2.300 élégante et correcte, et ses pensées sur l'administration des États, rendues généralement accessibles, dans une traduction exacte et fidèle. Les livres de Confucius ont été plusieurs fois publiés en latin ; deux de ces livres, sur trois, ont été imprimés en chinois, avec des versions littérales, l'un à Sirampour et l'autre à Paris. Le livre de Mencius, traduit une seule fois par le père Noël, était le plus difficile à publier des quatre, parce qu'il est à lui seul plus étendu que les trois autres réunis ; et quoique plus facile, moins obscur, plus agréable à lire, il continuait à être peu connu. L'ouvrage destiné à réparer cet oubli, ne doit donc pas seulement être utile aux personnes qui se livrent à l'étude du chinois, et dont le nombre va croissant chaque année ; il se recommande également à l'attention des hommes éclairés qui, pour prendre une idée juste et complète de l'ancienne philosophie chinoise, aimeraient à lire et à comparer les écrits des deux maîtres qui l'ont fondée [1].

La traduction latine du père Noël n'était capable de satisfaire ni l'une ni l'autre de ces deux classes de lecteurs. Cette traduction obscure, verbeuse et prolixe, exige, de la part de ceux qui veulent la lire, une patience et une attention qui s'exerceraient avec plus de fruit, soit sur

---

[1] Meng-tseu vel Mencium inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, et perpetuo comrnentario e sinicis deprompto illustravit Stanislaus Julien (*Societatis Asiaticæ et Cie de Lasteyrie impensis*) ; *Lutetiæ Parisiorum*, *Dondey-Dupré*, 1824, *gr. in*-8°.

les formes du texte, soit sur le fond des idées philosophiques. De Pauw en compare le style au latin des p2.301 mauvais prédicateurs, et ce jugement n'est pas trop sévère ; il ajoute qu'il n'y avait pas de son temps trois personnes en Europe qui eussent lu jusqu'au bout le père Noël, et ce nombre ne s'est pas beaucoup accru depuis cinquante ans. Ainsi, comme on l'a dit ailleurs, l'auteur chinois qui peut-être était le plus fait pour plaire à des lecteurs européens, est un de ceux qui ont été le moins lus et le moins goûtés. L'élégance, la vivacité, la concision, l'énergie, sont les qualités les plus marquantes du style de Mencius, et l'on ne craint pas d'affirmer qu'elles ont complètement disparu dans le travail de son premier traducteur. Il est à la vérité très difficile de les conserver dans une version latine ou française, sans déroger en quelque chose à cette fidélité qu'on exige en premier lieu des interprètes des livres chinois : il faut, pour ainsi dire, opter entre deux genres de mérite qui se repoussent et qui s'excluent mutuellement ; car une traduction française de Mencius où l'on s'attacherait à représenter les mouvements rapides et le langage animé de cet auteur, n'offrirait pas aux étudiants tout ce qui leur est nécessaire pour résoudre les difficultés du texte.

C'est principalement ce dernier objet que M. Stanislas Julien a eu en vue. La version latine qu'il a rédigée ne ressemble en rien à celle du père Noël, car elle est simple, précise et perpétuellement en rapport avec l'original. Si son plan lui eût permis d'y mettre de l'élégance, jamais contraste n'eût été mieux marqué ; mais il a préféré, avec beaucoup de raison, l'avantage des commençants à toute autre considération, et c'est aux savants à lui tenir compte de ce qu'il a fait pour que son travail p2.302 eût, sous ce rapport, le degré d'utilité dont il était susceptible.

En premier lieu, M. Julien s'est livré à une lecture assidue du texte de Mencius ; il a étudié le style de cet auteur, et s'est pénétré de tout ce que son langage offre de particulier. Une comparaison répétée de tous les passages qui contiennent quelques difficultés dans un même écrivain, suffirait souvent pour donner la clef du plus grand nombre :

c'est ce qui arrive en chinois comme dans les autres langues. En conséquence, M. Julien n'a commencé à écrire sa traduction qu'après avoir lu plusieurs fois attentivement, et pour ainsi dire, appris par cœur Mencius entier, depuis le commencement jusqu'à la fin ; et ce soin préparatoire, dont il s'est acquitté avec le zèle le plus louable, était une avance considérable pour parvenir à une pleine et entière intelligence du texte.

Depuis que les Mandchous sont maîtres de la Chine, ils se sont montrés attentifs à tout ce qui peut faciliter l'étude des livres classiques, et les traductions qu'ils en ont fait faire, se distinguent par le mérite d'une exactitude qui va souvent jusqu'à la servilité. Une double version tartare de Mencius se trouvait à la Bibliothèque du Roi : M. Julien l'a soigneusement conférée avec le texte, et comme la grammaire mandchoue s'éloigne en plusieurs points essentiels de la grammaire chinoise, il n'a rencontré que rarement des passages qui offrissent une obscurité pareille dans l'original et dans les deux traductions. Ce secours, dont le père Noël n'avait pas usé, donnerait seul à M. Julien, sur ce savant missionnaire, un avantage incontestable.

p2.303 Comme tous les ouvrages qui jouissent d'une grande célébrité, les livres de l'école de Confucius ont été de bonne heure examinés et commentés : tous les points obscurs qu'on y remarque ont été fréquemment repris et soumis à une discussion approfondie ; les gloses, les notes, les scholies sur le texte de ces livres, se sont multipliées presque à l'infini, et l'on n'y relèverait peut-être pas une phrase qui n'ait donné naissance à plusieurs volumes. Il y a des commentaires où l'on s'attache à faire connaître, avec exactitude, la signification particulière, et jusqu'aux variations les plus minutieuses de la prononciation de chaque caractère ; il y en a d'autres où l'on développe le sens moral ou philosophique des principaux passages, et d'autres encore où l'on expose en détail les allusions aux mœurs, aux opinions, aux usages de l'antiquité, ou aux traits de l'histoire publique ou particulière. On prendra une idée de l'immensité de ces travaux

d'exégèse, en apprenant qu'un bibliographe chinois du XIIIe siècle [1], comptait déjà vingt et une éditions critiques du livre de Mencius, et qu'il ne comprenait dans ce nombre ni les réimpressions qu'on fait chaque jour dans les provinces, ni les publications successives d'une même édition, qui ont souvent lieu à la Chine, sans qu'on ait changé autre chose que le titre, la préface et le nom de l'éditeur. Une fois qu'on sait la langue, on n'est plus embarrassé que du choix pour puiser, à des sources authentiques, tous les éclaircissements dont on peut avoir besoin. M. Julien, qui a trouvé dans la Bibliothèque du Roi, et dans celle de *Monsieur*, les plus célèbres éditions p2.304 de Mencius, en a principalement distingué dix, qui représentaient, pour lui, le travail de quatorze interprètes des plus estimés, lesquels citent habituellement trente ou quarante auteurs plus anciens qu'eux. Il les a toutes lues et comparées, phrase par phrase, et, comme il arrive quelquefois aux commentateurs chinois de ne pas s'accorder sur le sens de passages intéressants, il s'est abstenu de prononcer entre de si graves autorités, et il a rapporté, en les désignant par les dix premières lettres de l'alphabet, les opinions diverses des plus doctes lettrés. À ces formes, empruntées des usages de la philologie classique, on reconnaît les résultats de recherches actives et d'une laborieuse érudition. On y voit aussi, avec plaisir, un signe des progrès qu'a faits, dans peu d'années, une littérature où l'on peut dès à présent imiter, dans l'intérêt des étudiants, les procédés des Heyne, des Wesseling et des Walckenaer.

Toujours occupé du soin de guider dans leurs premiers essais les personnes livrées à l'étude de la langue chinoise, M. Julien a voulu que sa version eût l'avantage d'une traduction interlinéaire ; il eût même pu lui donner cette disposition, si les embarras d'une impression à la fois typographique et lithographique ne s'y fussent opposés. Mais l'interprétation n'a rien perdu de sa fidélité, pour être placée sur des pages séparées de celles du texte. Le jeune et savant traducteur a observé avec scrupule l'ordre de la construction chinoise, et, pour le dire en passant, une pareille entreprise n'était praticable qu'en

[1] *Wen hian thoung khao*, L. CLXXXIV, p. 17 et suivantes.

adoptant la langue latine, dont les inversions et les désinences peuvent seules rendre intelligible une p2.305 version littérale. Les particules ont été indiquées par des signes spéciaux, et il y en a eu pareillement d'affectés au cas où des mots chinois polysyllabiques n'ont pu être rendus que par des termes latins univoques, ainsi qu'à celui où plusieurs mots latins ont été indispensables pour exprimer le sens d'un seul caractère chinois. Grâce à toutes ces précautions on peut, sans savoir le chinois, suivre pas à pas le texte original, reconnaître la valeur de chaque expression isolée, et prendre une notion précise de la construction de chaque phrase. Des notes qu'on n'accusera pas d'être trop ménagées, suppléent encore, à chaque instant, à ce qui peut rester à désirer dans l'exposition du sens.

Le texte a été calqué sur une bonne édition chinoise, et le perfectionnement des procédés lithographiques a permis de le reproduire d'une manière satisfaisante. Un frontispice chinois, encore plus soigné que le reste du livre, offre, à la manière du pays, les indications bibliographiques qui peuvent caractériser cette édition européenne d'un livre classique à la Chine ; on pourrait le croire composé à Nanking, et tombé du pinceau de quelque lettré de la *Colline d'Or* [1]. Si le reste du livre eût pu être porté à ce point de perfection, on n'aurait rien à envier aux belles éditions du *Taï-hio* et du *Tchoung-young* que M. le baron de Schilling a fait exécuter à Pétersbourg.

Aux détails bibliographiques qui étaient nécessaires p2.306 pour qu'on pût apprécier son travail, M. Julien a voulu joindre quelques particularités sur la vie de Mencius et le caractère de ses ouvrages, et il a traduit en latin une vie de son auteur qui avait été précédemment écrite en français. Nous nous croyons d'autant plus dispensés d'analyser ce morceau, qu'il se trouve dans un ouvrage qui est entre les mains de tout le monde [2]. La seule chose que nous voudrions y prendre

---

[1] Bourgade célèbre par le grand nombre d'hommes savants auquel elle a donné naissance. Elle est maintenant renfermée dans les murs de Nanking.

[2] La *Biographie Universelle*, tome XXVIII, p. 322. — On trouvera la vie de Prémare dans le quatrième volume de ces *Mélanges*.

serait la citation d'un passage qui prouverait que quand M. Julien n'a pas été contenu par les entraves que lui imposait son désir de composer une version rigoureusement littérale, il a su s'élever, dans sa latinité, a un certain degré de correction et d'élégance. Ce fragment aurait encore l'avantage de donner une idée juste de la dialectique de Mencius, de ce ton d'ironie avec lequel il poursuivait les vices de son temps, jusque chez les personnages les plus élevés en dignité ; de cette hardiesse de pensée et de cette liberté d'expression qui peuvent par fois sembler excessives, et que peu de personnes s'attendent à trouver dans un écrivain d'un pays qui passe pour être gouverné despotiquement. Mais, sans être obligé de répéter ce qui se trouve déjà ailleurs, il sera facile de prendre au hasard, dans le même Mencius, une autre citation qui fera juger son esprit et cette manière toute socratique d'argumenter dans ses entretiens philosophiques, et de contraindre ses adversaires à reconnaître d'eux-mêmes leurs erreurs.

Un des petits princes dont les prétentions ambitieuses et les querelles continuelles désolaient la Chine au temps p2.307 de Mencius, voulait, par des discours adroits, amener le philosophe à lui prêter l'appui de sa popularité.

> — Celui qui saura véritablement aimer son peuple, avait dit Mencius, pourra rétablir l'ordre et régner sur tout l'empire.
>
> — Croyez-vous, demanda le roi, que j'aie en moi ce qu'il faut pour aimer mon peuple ?
>
> — Vous l'avez, répondit Mencius.
>
> — Comment le savez-vous ?
>
> — J'ai appris d'un de vos ministres qu'étant un jour assis dans votre palais, vous vîtes des hommes traînant un bœuf déjà garrotté, qui passaient presqu'au pied de votre trône. Vous demandâtes où l'on conduisait cet animal, et l'on vous répondit qu'on allait l'immoler, pour enduire de son sang une cloche neuve. Lâchez-le, reprîtes-vous ; ses terreurs, ce tremblement pareil à celui d'un innocent que l'on conduit au

supplice, m'ont ému et attendri, lâchez cet animal. —Mais, sire, dirent ceux qui le conduisaient, nous manquerons donc à l'usage d'enduire la cloche de sang ? — Pourquoi y manqueriez-vous [1] ? dit V. M. : prenez une brebis à la place du bœuf. La chose, sire, s'est-elle passée de cette manière ?

— Précisément, dit le roi.

— Le mouvement que vous avez éprouvé suffit pour montrer que vous êtes digne de régner. Il est vrai que vos sujets ont supposé que vous aviez agi ainsi par avarice ; mais, moi, je suis persuadé que vous avez cédé à un mouvement de sensibilité... Ne vous étonnez pas, p2.308 toutefois, que le peuple vous ait soupçonné d'avarice, car en vous voyant mettre un moindre animal à la place d'un plus grand, comment pouvait-il deviner votre motif ? Si vous aviez été touché de l'innocence du bœuf, quel crime avait fait la brebis pour la substituer à l'animal qui allait périr ?... Mais c'est là une sorte de subterfuge d'humanité : l'un des animaux était sous vos yeux ; vous n'aperceviez pas l'autre. Le sage ne peut voir égorger les animaux qu'il a vus vivants ; quand il entendu leurs cris lamentables, il ne peut se nourrir de leurs chairs. C'est pour cela que le sage relègue les cuisines en un lieu éloigné de sa demeure.

Le roi, très satisfait, s'écria :

— Il y a, dans le livre des vers, un passage qui dit : *Ce qu'un autre avait dans la pensée, j'ai pu le deviner*. Maître, vous venez d'exprimer une chose dont j'avais peine à me rendre compte. Mais, dites-moi, cette sensibilité dont j'ai ressenti l'influence, est-elle effectivement propre à me faire régner ?

---

[1] Il y a ici une légère inexactitude dans la traduction de M. Julien : il rend la phrase chinoise par ces mots : *Numquid hic ritus potest omitti ?* Les Chinois, comme les Écossais, répondent presque toujours à une question par une autre question.

> — Si, reprit Mencius, il existait un homme qui vînt dire à V. M. : Je puis soutenir un poids de trois milliers, et je ne puis soulever une plume ; mes yeux aperçoivent la pointe du duvet automnal, et je ne puis distinguer un char rempli de bois à brûler, ajouteriez-vous quelque foi à ses discours ?
>
> — En aucune façon, répliqua le roi.
>
> — Et cependant, dit le philosophe, votre humanité s'étend aux animaux, et elle ne s'arrête pas sur vos sujets. Comme cet homme qui ne pouvait soutenir une plume légère, ou distinguer un char de bois à brûler, vous avez en vous p2.309 ce qu'il faut pour régner, mais vous n'en faites pas usage.

Mencius poursuit avec véhémence cette argumentation, que j'ai considérablement abrégée et que j'aurais dû peut-être abréger davantage. Son livre, écrit le plus souvent sous la forme du dialogue, offre, en beaucoup d'endroits, un mélange piquant de finesse et de vigueur ; des discussions animées, des apostrophes hardies, d'élégantes similitudes et des paraboles ingénieuses. Il n'y avait donc point d'auteur qu'il pût être plus convenable de choisir, pour le mettre entre les mains des amateurs de la langue chinoise, ni qui fût aussi propre à les récompenser de la peine qu'ils prendront pour l'entendre.

Nous nous reprocherions de passer sous silence les circonstances honorables pour M. Julien, qui ont préparé et rendu facile la publication de son édition de Mencius. Sa traduction n'était d'abord qu'un de ces essais que les personnes qui étudient les langues orientales doivent faire pour s'accoutumer au style des bons auteurs. Mais M. Julien avait à peine suivi six mois les leçons du Collège royal, qu'il s'était mis en état d'entendre les livres même qui n'avaient jamais été traduits ; et, tout en avouant qu'un tel résultat tient surtout aux dispositions vraiment étonnantes que M. Julien avait apportées à l'étude du chinois, il doit être permis d'y voir aussi un éclatant démenti donné à ces idées autrefois si généralement répandues, et qui commencent seulement à se rectifier, sur les prétendues difficultés de la langue et de l'écriture des Chinois. Des personnes qui prennent un grand intérêt à ce genre de

littérature, et qui avaient été p2.310 témoins des progrès rapides de l'auteur, l'ayant encouragé à entreprendre une traduction complète du livre du philosophe chinois, parlèrent de ce travail au conseil de la Société Asiatique, et cette compagnie, persuadée de l'utilité d'une version critique de Mencius, voulut publier celle-ci à ses frais. En outre, M. le comte de Lasteyrie, avec cet empressement qu'on lui connaît pour tout ce qui peut être avantageux aux lettres et aux sciences, s'est chargé, de son côté, de faire lithographier le texte, et c'est par cet heureux concours d'interventions bienveillantes, que M. Julien s'est trouvé en état de publier le fruit de ses veilles. Il y aura en tout quatre livraisons, dont la première, texte et traduction, est déjà entre les mains du public. Il faut remarquer que le Mencius chinois-latin est le premier ouvrage qui ait paru sous les auspices de la Société Asiatique. C'est le second livre chinois qui ait vu le jour en France, avec une traduction littérale ; et si, comme on doit l'espérer, le jeune et laborieux éditeur met à achever son entreprise autant de zèle et de talent qu'il en a montré d'abord, son livre pourra, sans contestation, être mis à côté de tout ce que les différentes branches de la bibliothèque orientale ont produit jusqu'ici de plus solide et de plus estimable.

@

Sur les maximes de l'empereur Khang-hi

@

p2.311 L'usage que les souverains chinois ont toujours observé, de publier de temps en temps des instructions sur la morale, l'agriculture ou l'industrie, remonte aux premiers temps de la monarchie. L'empereur de la Chine n'est pas seulement le chef suprême de l'État, le grand sacrificateur et le principal législateur de la nation ; il est encore le prince des lettres et le premier des docteurs de l'empire ; il n'est pas moins chargé d'instruire que de gouverner ses peuples, ou, pour mieux dire, instruire et gouverner n'est, à la Chine, qu'une même chose. Les désordres, les crimes de toute espèce ne proviennent que de l'ignorance, et la plus sûre manière de rendre les hommes bons, suivant les Chinois, c'est de faire en sorte qu'ils soient éclairés. Tous les décrets sont des instructions ; les ordres sont donnés sous la forme de leçons, et en portent même le nom. Les châtiments et les supplices en sont le complément. Le prince est rigoureusement, aux yeux des Chinois, un père qui instruit ses enfants, et qui est quelquefois contraint de les châtier. Il y a une manière patriarcale d'envisager toutes ces choses, qui est p2.312 généralement répandue à la Chine ; elle tempère ce qui, dans l'exercice du pouvoir absolu, pourrait avoir l'apparence de l'arbitraire. On croirait voir une réunion d'étudiants qu'un conseil de sages forme à la vertu pour les conduire au bonheur. Il faut convenir que ce sont là d'assez beaux dehors, et que, si c'est un déguisement, il n'a du moins rien qui ne soit honorable pour l'espèce humaine, et satisfaisant pour la véritable philosophie.

Parmi les pièces moitié politiques et moitié morales que cette coutume a produites dans les temps modernes, l'une des plus célèbres est celle qui porte le titre de *Sainte Instruction*. Elle se compose de seize maximes publiées par l'empereur Khang-hi, et commentées par son successeur Young-tching. Un surintendant des salines du Chen-si, nommé Wang-yeou-po, a fait, sur ce double thème, une paraphrase qui a eu cours dans l'empire, et que M. Milne, missionnaire protestant à

Malacca, vient de traduire en anglais. C'est cette traduction que nous allons essayer de faire connaître par une courte analyse [1].

La préface du traducteur est peu étendue, mais elle offre un article intéressant sur la manière dont les maximes de Khang-hi sont lues et expliquées dans toute l'étendue de l'empire. Sous la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire depuis le XIIe siècle jusqu'au IIIe avant notre ère, le premier jour de chaque mois était le temps fixé pour la p2.313 publication des lois. C'est par une imitation de cet usage qu'on a choisi le premier et le quinzième jour de chaque mois pour les leçons à donner au peuple, sur le texte du Saint Édit. Dans chaque ville ou village, les autorités civiles ou militaires, revêtues du costume qui les distingue, se rassemblent dans une salle publique spacieuse. Le maître des cérémonies, personnage indispensable dans une réunion de Chinois, crie à haute voix à tous les assistants de défiler, ce qu'ils font, chacun à son rang. Il avertit ensuite d'exécuter, devant la tablette impériale, les trois génuflexions et les neuf battements de tête. Cette cérémonie terminée, on passe dans une autre salle, où le peuple et les soldats sont debout, en silence. Le maître des cérémonies dit alors : *Commencez avec respect*. Le magistrat qui a l'office de lecteur s'avance vers un autel où sont placés les parfums, s'agenouille, prend, avec de grandes démonstrations de respect la tablette sur laquelle est écrite la maxime qui a été choisie pour l'explication du jour, et monte sur une estrade. Un vieillard reçoit la tablette et pose sur l'estrade vis-à-vis du peuple ; puis, faisant faire silence avec un instrument de bois en forme de clochette, qu'il tient à la main, il lit la sentence à haute voix. Ensuite, le maître des cérémonies crie : *Expliquez telle sentence du Saint Édit*. L'orateur se lève et explique le sens de la maxime. On en use de même pour toutes les parties de cet ouvrage.

Les seize maximes, formées chacune de sept caractères, et qu'on

---

[1] The sacred Edict, containing sixteen maxims of the emperor Kang-hi, amplified by his son, the emperor Yoong-ching, together with a paraphrase on the whole by a mandarin ; translated from the chinese original, and illustrated with notes, by the rev. William Milne, protestant missionary at Malacca. London, 1817, in-8° de xv-299 pages. [c.a. Une traduction en français, *Le Saint Édit*, par Théophile Piry, Shangai, 1879, est disponible sur *Chineancienne*.]

doit à l'empereur Khang-hi, n'ont en elles-mêmes rien qui justifie toutes ces cérémonies. Ce sont de ces lieux communs d'une morale usée que les p2.314 Chinois seuls peuvent se plaire à voir multiplier sous toutes les formes, ou, pour mieux dire, à voir reparaître en toute occasion. Elles sont fort sages, sans doute, dans les idées des Chinois, puisqu'elles prescrivent la piété filiale, l'attachement aux parents, la concorde entre les voisins, la culture de la terre, qui procure aux hommes leur nourriture, et les soins à donner aux mûriers, qui leur fournissent de quoi se vêtir ; l'économie, les études littéraires, et l'éloignement pour les religions étrangères. Dans les suivantes, on recommande d'expliquer les lois, pour préserver de leur action les ignorants et les méchants ; de jeter du jour sur les cérémonies qui sont le complément des bonnes mœurs ; de remplir avec exactitude les fonctions de magistrat, pour diriger au bien les sentiments des peuples ; d'instruire ses enfants et ses frères cadets, pour les empêcher de faire le mal ; de garantir les bons des fausses accusations dirigées contre eux ; d'avertir ceux qui cachent des déserteurs des dangers auxquels ils s'exposent ; d'accomplir le paiement des taxes, soit en argent, soit en nature, pour ne pas donner lieu à des poursuites ; de rendre, par des règlements, les chefs de dix et de cent familles responsables les uns des autres, pour parvenir à exterminer les brigands et les voleurs, et enfin de calmer les querelles et les haines, pour conserver ce qu'il y a au monde de plus précieux, la vie des hommes. Les précautions qu'on prend pour mettre ces conseils en exécution, auraient plus d'intérêt pour nous que ces maximes générales dans lesquelles le mérite de l'expression relève à peine, en chinois, la simplicité par trop naïve du fond, et la tournure surannée des pensées.

p2.315 Le commentaire de Young-tching, sur chacune des sentences de son père, et plus encore la paraphrase du surintendant des salines, ont un intérêt plus réel, parce qu'on y trouve un plus grand nombre de ces applications et de ces traits de détails qui font connaître les mœurs, l'esprit du gouvernement et le génie de la nation. Les ouvrages de morale nous apprennent ce qui devrait être, plutôt que ce qui est. Les

anecdotes et les faits nous instruisent mieux de ce que nous désirons savoir. Ceux qui aiment à se former un jugement motivé sur un peuple célèbre, liront donc avec intérêt cette partie de la traduction de M. Milne.

L'un des points sur lesquels le prince commentateur insiste avec le plus de force, c'est l'éloignement pour les fausses sectes ; et celle de Fo, qui est étrangère à la Chine, est surtout l'objet de son improbation. Il parle avec mépris des dogmes sur lesquels elle repose ; il en tourne les pratiques en dérision. Les bouddhistes, comme les autres partisans des sectes indiennes, attachent beaucoup d'importance à certains mots ou à certaines syllabes consacrées (au nom d'Amida Bouddha, par exemple, ou de Bouddha être éternel), qu'ils répètent perpétuellement, croyant se purifier de tous leurs péchés, par l'articulation seule de ces saintes syllabes, et faire leur salut par cette dévotion aisée. Le lettré raille assez plaisamment cet usage.

> « Supposez, dit-il, que vous ayez violé les lois en quelque point, et que vous soyez conduit dans la salle du jugement pour y être puni ; si vous vous mettez à crier à tue-tête, plusieurs milliers de fois : Votre excellence ! votre excellence ! croyez-vous que, p2.316 pour cela, le magistrat vous épargnera ?

Ailleurs, la similitude ne tend à rien moins qu'à détruire toute idée d'un culte ou d'un hommage quelconque à rendre à la divinité.

> « Si vous ne brûlez pas du papier en l'honneur de Fo, et si vous ne déposez pas des offrandes sur ses autels, il sera mécontent de vous et fera tomber son jugement sur vos têtes. Votre dieu Fo est donc un misérable (a scoundrel). Prenons pour exemple le magistrat de votre district : quand vous n'iriez jamais le complimenter et lui faire la cour, si vous êtes honnêtes gens et appliqués à votre devoir, il n'en fera pas moins d'attention à vous ; mais si vous transgressez la loi, si vous commettez des violences, et si vous usurpez les droits des autres, vous aurez beau prendre mille voies pour le flatter, il sera toujours mécontent de vous.

La religion chrétienne n'est pas épargnée par le lettré, commentateur et fidèle disciple de cet empereur dont la conduite avec les missionnaires fut célébrée en Europe par tous ceux qui étaient peu touchés de leur disgrâce.

> « La secte du Seigneur du ciel elle-même, dit Wang-yeou-po, en étendant les paroles de Young-tching, cette secte qui parle sans cesse du ciel, de la terre, et d'êtres sans ombre et sans substance, cette religion est aussi corrompue et pervertie. Mais, parce que les Européens qui l'enseignent savent l'astronomie et sont versés dans les mathématiques, le gouvernement les emploie pour corriger le calendrier ; cela ne veut pas dire que leur religion soit bonne, et vous ne devez nullement croire à ce qu'ils vous disent.

Il règne en général, dans toutes ces instructions, un p2.317 ton de naïveté, et, si j'ose ainsi parler, une bonhomie qui a quelque chose de piquant et de caractéristique. On jugera, par un exemple, qu'il n'y a rien d'apprêté dans les vérités que l'empereur prêche à ses peuples. Après s'être attaché à leur prouver que les lois, quoique compliquées et distribuées en paragraphes, se réduisent toutes à l'observation des règles que le ciel a gravées dans nos cœurs, il continue ainsi :

> « Quoique vous, peuples et soldats, soyez naturellement stupides et ignorants, sans intelligence, et méconnaissant la raison et la justice ; cependant, par attachement pour vos familles et par amour pour vous-mêmes, vous devez sentir qu'une fois pris dans les filets de la loi, mille douleurs vous sont préparées. Ne vaudrait-il pas mieux purifier votre cœur et vous repentir de vos fautes dans le silence de la nuit, que d'attendre le moment où vous serez placés sous le bâton, pour pousser des cris lamentables ? Au lieu de vous ruiner et de consumer tout ce que vous possédez pour tâcher d'échapper à des châtiments qui sont inévitables, ne feriez-vous pas mieux de corriger vos vices, de retourner à la vertu,

> de ne plus transgresser les lois, et de mettre ainsi en sûreté votre personne et votre famille ?

L'empereur Young-tching, en parlant des soins donnés aux enfants par les parents, de ces soins qui doivent nous rendre éternellement reconnaissants, si nous ne voulons être horriblement ingrats, et qui placent la piété filiale au premier rang des vertus, en fait un tableau qui n'offre rien de neuf sans doute, mais qui, dans l'original, est plein de grâce et de sensibilité :

> « L'enfant qui n'a point p2.318 encore été privé des tendres embrassements de ses parents, a faim : il ne peut lui-même trouver sa nourriture ; il a froid, il ne saurait se vêtir ; mais son père et sa mère sont là : ils sont attentifs à ses moindres cris ; ils examinent le ton de sa voix ; ils contemplent sa physionomie et observent son teint. S'il sourit, leur cœur est rempli de joie ; s'il pleure, les voilà tout contristés. S'il s'essaie à marcher, ils suivent ses moindres mouvements, sans en perdre un seul pas ; s'il est malade, le repos et l'appétit sont perdus pour eux. Ils le nourrissent, ils l'instruisent jusqu'à ce qu'ils en aient fait un homme : ils le marient alors, ils lui donnent une maison ; ils se tourmentent en cent façons pour l'établir, pour assurer son existence : toutes les forces de leur cœur s'épuisent. Oh ! la vertu d'un père et d'une mère est vraiment infinie ; elle est comme le ciel suprême.

J'ai cité d'autant plus volontiers ce morceau, que le traducteur anglais ne me paraît pas en avoir rendu toutes les délicatesses. En général, pourtant, son style est très propre à donner une idée de l'original ; il est simple, clair, facile et naturel. Je crois la traduction assez fidèle : j'en juge seulement par les seize maximes et par la paraphrase de Young-tching, dont j'ai sous les yeux le texte chinois, accompagné d'une version mandchoue. Je n'ai point vu, dans l'original, le commentaire de Wang-yeou-po, lequel, ainsi que je l'ai déjà indiqué, forme la partie la plus variée et la plus intéressante, pour nous, de

l'ouvrage de M. Milne ; mais on peut croire que son exactitude ne s'est point démentie : l'on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir ajouté un ouvrage p2.319 intéressant au trop petit nombre de ceux qui ont été jusqu'à présent traduits du chinois. Son livre peut contribuer à faire mieux juger la Chine, et servir, aux personnes qui en posséderaient l'original, à faire des progrès dans la langue de cet empire [1].

@

[1] Il existe une traduction mandchoue du Saint Édit à la Bibliothèque du Roi, et j'ai déjà eu occasion de dire que j'en possédais une version en langue mongole. Cette dernière, si elle était publiée, serait tout à fait propre à faciliter l'étude d'un des idiomes tartares les plus curieux, et jusqu'ici les moins connus.

Sur une comédie chinoise intitulée : Le vieillard qui obtient un fils

@

p2.320 Un écrivain célèbre du siècle dernier, admirateur passionné d'un art auquel il devait ses plus grands succès et la plus belle partie de sa gloire, cherchait à rehausser celle de la nation chinoise, en faisant remarquer qu'elle cultivait, depuis plus de trois mille ans, cet art, inventé un peu plus tard par les Grecs, de faire des portraits vivants des actions des hommes, et d'établir des écoles de morale où l'on enseigne la vertu en actions et en dialogues. Quand l'invention du poème dramatique à la Chine remonterait à une époque aussi reculée (ce qu'il serait difficile de démontrer), il ne faudrait pas se hâter d'en tirer un argument philosophique en faveur des Chinois. On a trouvé des spectacles à Java, à Sumatra, et dans toutes les îles du grand Océan, où la philosophie et même la civilisation n'ont pas fait de grands progrès. Si le théâtre a depuis longtemps été institué à la Chine, il n'y a jamais été en honneur ; et, loin qu'on le considère comme une école de morale et de vertu, on n'y voit qu'un amusement frivole et dangereux, contraire à la gravité et p2.321 à la décence, et pernicieux aux bonnes mœurs. Les lettrés ont souvent déclamé contre les jeux des bateleurs et des comédiens ; car la même expression les désigne indifféremment. Mais ces déclamations n'empêchent pas qu'il n'y ait partout des comédiens ambulants, qui vont chez ceux qui les appellent, jouer des farces ou représenter des tragédies ; il est même du bel usage de les faire venir dans les repas de cérémonie, pour divertir les convives, et ils sont admis jusque dans le palais de l'empereur, où ils servent, concurremment avec les marionnettes, les ombres mécaniques et les danseurs de corde, à l'amusement de la cour et des ambassadeurs étrangers. C'est qu'à la Chine on ne se fait nulle difficulté de se montrer peu conséquent à ses principes, et qu'on y est, comme ailleurs, beaucoup plus sévère en théorie qu'en pratique.

Néanmoins, comme il n'y a jamais eu de théâtre public dans

l'empire, et comme une telle institution est trop en opposition avec les lois, les usages et les préjuges nationaux, pour pouvoir jamais s'y introduire, on conçoit que l'art dramatique a dû souffrir du peu d'importance qu'on met à ses productions. Ce n'est pas une simple tolérance, ou l'accueil secret de quelques particuliers, qui peut faire naître des chefs-d'œuvre en ce genre : il faut aux auteurs et aux comédiens, des fêtes solennelles, le concours d'un grand nombre de spectateurs, des éloges publics, des applaudissements universels. La police chinoise serait renversée de fond en comble, si des histrions obtenaient ces encouragements. Les auteurs comiques se ressentent de la même influence ; et si ceux qui jouent les pièces de théâtre sont assimilés aux bateleurs, p2.322 ceux qui les composent sont relégués, avec les romanciers et les auteurs de poésies légères, dans la dernière classe de la littérature. Quoi qu'en puisse dire un auteur anglais, dont nous allons faire connaître le travail, les ouvrages de pur agrément sont comptés pour peu de chose par les Chinois, dont l'estime avouée n'a d'autre règle qu'une utilité directe et immédiate. Le père Cibot a bien peint leurs préjugés à cet égard, quand il a dit :

> « Les idées politiques de la Chine sur la poésie ne sont pas les mêmes que celles de l'Europe Le mérite de faire de beaux vers attire peu l'attention du gouvernement. On dit ici qu'un homme de lettres fait bien des vers, comme on dit en France qu'un capitaine d'infanterie joue bien du violon.

C'est comme un prodige que l'art dramatique, au milieu de tant de causes qui devaient en arrêter les progrès, ou plutôt le retenir dans un éternel état d'enfance, ait pourtant fait quelques pas vers la perfection, et puisse même soutenir un instant de comparaison avec les idées que nous nous en formons. Jusqu'à présent, on n'avait eu, pour en juger, que l'*Orphelin de la maison de Tchao*, tragédie que le père Prémare a extraite d'un recueil de cent pièces de théâtre, et mise en français. M. Davis vient de tirer du même recueil une comédie qu'il a traduite en anglais : ainsi l'on peut, par ces deux échantillons, prendre une idée du goût chinois dans les deux genres. Sur la première de ces deux pièces,

des juges éclairés dans ces matières avaient pensé que le théâtre chinois pouvait être intéressant à étudier. Voltaire alla plus loin, et voulut prouver qu'il pouvait être bon à imiter : p2.323 dans ce dessein, il choisit pour sujet d'une de ses tragédies, la fable même de la pièce traduite par le père Prémare. À la vérité, il eut soin de préparer et d'embellir toutes les situations qu'il y avait prises, d'en faire disparaître toutes les irrégularités, d'en former enfin une pièce nouvelle, pour ainsi dire, qui n'a presque de commun que le titre avec son prétendu original. Il eut été difficile d'agir autrement ; mais aussi, il s'en faut bien que l'*Orphelin de Tchao* soit la meilleure et la plus régulière du recueil ou elle a été prise. Le drame nouveau [1] nous paraît bien supérieur dans son genre, et bien moins éloigné de l'idée que nous nous formons d'une bonne comédie, sous le rapport de la fable, de la conduite et du style, que ne l'est, à tous ces égards, du modèle d'une bonne tragédie, la pièce traduite par le père Prémare.

Le traducteur, M. J. F. Davis, fils du directeur de la compagnie des Indes à Canton, est un jeune littérateur déjà connu par la traduction d'un petit roman intitulé *San-iu-Leou*, roman dont les journaux anglais ont parlé avec beaucoup d'éloges. Sa nouvelle traduction justifie ces éloges, et donne lieu d'espérer qu'elle sera suivie de quelques autres ouvrages du même genre. L'auteur paraît vouloir profiter des progrès qu'il a faits dans l'étude du p2.324 chinois, pour transmettre à ses compatriotes quelques-unes de ces productions légères des Chinois, que les missionnaires et les autres savants ont peut-être trop négligées. C'est là, sinon une des plus utiles, au moins une des plus agréables applications de la connaissance des langues. On voit avec plaisir les personnes qui se trouvent au milieu des naturels, entreprendre ces sortes de travaux ; ils n'exigent pas ce genre de

---

[1] *Laou-seng-urh, or, « an heir in his old age », a chinese drama*. London, 1817, in-16 de xlix et 115 pages. Suivant l'orthographe dont les missionnaires de toutes les nations nous ont fourni les bases, et dont les transcriptions faites à la Chine par les Mandchous constatent l'exactitude, il faut lire *Lao seng eul*. La nouvelle orthographe adoptée par les auteurs anglais, ne peut convenir qu'aux lecteurs de cette nation, et rend pour tout autre les mots chinois entièrement méconnaissables. Ces trois mots signifient, le vieillard qui obtient un fils, sens que la phrase du titre anglais n'exprime pas avec assez de clarté.

recherches auxquelles il serait impossible de se livrer dans les contrées lointaines, où l'on est privé du secours de nos bibliothèques ; et ils demandent, au contraire, par rapport aux expressions populaires, aux proverbes, aux allusions, ces notions locales, auxquelles les connaissances les plus profondes, acquises dans les livres, ne peuvent souvent suppléer qu'imparfaitement.

La traduction de M. Davis est précédée d'un *Coup d'œil sur le drame chinois, et sur les représentations théâtrales*. On y a réuni, sur l'état actuel de l'art théâtral à la Chine, quelques renseignements dont les relations des voyageurs ont le plus souvent fourni la matière ; j'en extrairai quelques faits qui m'ont paru moins connus. La construction des théâtres n'entraîne pas à de grands frais ; c'est ordinairement la troupe elle-même qui en construit un : en moins de deux heures, on a planté des piliers de bambous, qui soutiennent, à six ou sept pieds de terre, un toit fait avec des nattes : des pièces de toile peinte ferment la scène de trois côtés, et les spectateurs se placent en face du quatrième, qui reste ouvert. Rien n'indique le changement de scène : un général reçoit l'ordre de se rendre dans un province éloignée ; il monte sur p2.325 un bâton, fait claquer un fouet, ou prend à la main une bride, et saute en faisant trois ou quatre fois le tour du théâtre, au bruit des tambours et des trompettes ; puis il s'arrête tout court, et apprend aux spectateurs le nom du lieu où il est arrivé. Pour représenter une ville prise d'assaut, trois ou quatre soldats se couchent l'un sur l'autre, et figurent la muraille. Ces puérilités ne préviendront pas les bons esprits contre le théâtre même. La pompe du spectacle n'a rien de commun avec les véritables secrets de l'art, et les bons ouvrages sont ceux qui peuvent le plus aisément s'en passer. L'auteur anglais avoue que la scénique n'était pas beaucoup plus perfectionnée en Angleterre, il y a deux siècles, et il remarque que la première invention des toiles peintes pour les changements de scène, est attribuée à Inigo Jones, qui les imagina à Oxford en 1605.

On dit que, quand la cour réside à Peking, on compte dans cette capitale plusieurs centaines de troupes, qui vont, dans d'autres temps,

parcourir les provinces. Chaque troupe est composée de huit ou dix personnes, qui sont, à proprement parler, les domestiques ou les esclaves du maître. Ils voyagent dans des barques couvertes, le long des canaux et des rivières, sur le bord desquels sont situées la plupart des grandes villes. Ces barques sont leur habitation, et c'est là que le maître les exerce à la déclamation, et leur apprend leurs rôles. Les personnages de femmes sont représentés par des hommes, depuis l'époque où le feu empereur Khian-loung prit pour seconde femme une actrice, en dépit du règlement qui défend aux hommes en place de fréquenter les actrices et p2.326 les femmes de mauvaise vie. Il est interdit aux auteurs de mettre sur la scène les empereurs, impératrices, princes, ministres et généraux des temps anciens. Ainsi, le drame historique serait proscrit précisément chez la nation qui devrait l'avoir le plus en honneur, et par un gouvernement dont toutes les démarches sont, si j'ose ainsi parler, une perpétuelle représentation des actions et des maximes anciennes. Mais, suivant l'auteur anglais, cette défense est perpétuellement enfreinte ; ces sortes de représentations étant, en réalité, l'objet favori et habituel de l'art dramatique. Voilà ce que j'ai remarqué de plus digne d'attention dans les détails relatifs au régime théâtral des Chinois. Ce qu'on lit ensuite sur les représentations, le jeu des acteurs, le sujet ordinaire des pièces, est extrait, en grande partie, des relations publiées par les différents voyageurs qui ont visité l'empire chinois, et se trouve déjà dans plusieurs ouvrages fort répandus. Je finirai donc l'extrait de ce discours en remarquant, d'après l'auteur, que les représentations théâtrales sont, à la Chine, plus puériles et plus insignifiantes, à proportion du rang élevé des spectateurs. À la cour et devant les ambassadeurs, on donne la préférence aux jongleurs, aux danseurs de corde, et même aux marionnettes, sur les meilleurs acteurs. C'est ainsi que, sous la reine Anne, la bonne compagnie de Londres courait aux *puppetshows*, et laissait au vulgaire le soin d'applaudir aux tragédies de Shakespeare et d'Otway.

Dans un court avertissement, qui précède immédiatement sa

traduction, M. Davis remarque que les pièces chinoises sont, en grande partie, composées de vers p2.327 irréguliers, qui sont chantés en musique.

> « Le sens, dit-il, en est souvent obscur ; et, suivant les Chinois eux-mêmes, on s'attache principalement à flatter l'oreille, le sens lui-même paraissant négligé ou sacrifié à l'harmonie.

Il avertit en même temps que, dans les endroits douteux, il a demandé l'avis de deux ou de plusieurs natifs, et qu'il a adopté ensuite le sens qui lui a paru plus conforme au génie de la langue et au but de l'ouvrage ; mais qu'un fort petit nombre de passages, d'une indécence grossière et d'un ennui insupportable, ont été, à dessein, supprimés dans sa traduction. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'un de ces deux procédés, mais nous ne saurions approuver également l'autre. Quand on traduit un ouvrage d'une langue savante, on peut sans doute le purger de tout ce qui choquerait la décence et la pureté de nos langues d'Europe ; mais on n'est nullement tenu de le rendre plus intéressant qu'il ne l'est en lui-même. Ces sortes de traductions doivent avoir pour objet de faire connaître le goût et le génie d'un peuple aux lecteurs instruits, et non d'amuser les lecteurs frivoles, qui ne manquent point de sujets pour exercer leur curiosité, et qui, d'un autre côté, ne seraient jamais satisfaits des sacrifices qu'on ferait en leur faveur. M. Davis nous paraît d'ailleurs avoir usé un peu trop pleinement du privilège qu'il s'est donné ; et quoiqu'il prétende n'avoir supprimé qu'un très petit nombre de passages, ses omissions sont réellement assez considérables, et formeraient presque un tiers de l'ouvrage. On ne peut croire que la difficulté de traduire ces passages l'ait arrêté, puisqu'il n'y a point de difficultés pour un traducteur aidé des naturels du pays. Par ces p2.328 suppressions, il a réellement rendu le drame plus rapide, et sa traduction plus conforme à notre manière de voir ; mais aussi il lui a fait perdre cette couleur naturelle et ce goût chinois qu'il était essentiel de conserver.

On ne peut nier que le genre d'utilité le plus incontestable des

drames et des romans des nations lointaines, ne soit de faire juger les mœurs et les usages de ces nations, en les mettant en action, et en les présentant sous un jour plus naïf et plus vrai qu'on ne le peut faire dans une relation. Mais, d'un autre coté, la condition indispensable pour juger du degré d'intérêt de ces productions, même, jusqu'à un certain point, pour les entendre, ce serait la connaissance de ces mœurs et de ces usages dont on y cherche l'esprit. Par exemple, dans la comédie nouvellement traduite, tout l'intérêt se porte sur un vieillard qui se voit près de mourir sans enfants mâles ; et, quoique ce soit en tout pays un malheur que de ne pas laisser de postérité, on ne peut, à moins d'être bien imbu des idées chinoises à cet égard, apprécier convenablement l'importance que ce vieillard met à avoir un fils ; le désespoir qui l'accable, quand il se croit privé de cette consolation ; l'excès de sa joie, quand il apprend que le ciel la lui a enfin accordée. Pour ne rien trouver d'exagéré dans tous ces sentiments, il faut connaître et avoir bien présentes à l'esprit les relations que les lois, la morale, j'oserais dire la religion, ont établies entre les parents et les enfants, et qu'elles perpétuent après la mort des premiers, par les devoirs qu'elles imposent aux autres. Il faut savoir qu'un Chinois, près de mourir sans enfants mâles, envisage son sort du même œil qu'un p2.329 Européen qui se venait, ici, privé des honneurs funèbres : il est déshonoré, sa famille est éteinte, personne n'héritera de son nom, ses filles le perdront en passant dans la famille de leur mari ; on ne fera point en son honneur ces cérémonies journalières qui, suivant l'idée de Confucius, rendent les morts toujours présents au milieu des vivants ; on ne viendra point, matin et soir, se prosterner devant la tablette où son nom sera inscrit ; on ne brûlera point des parfums, on ne lui offrira pas des mets, on n'arrangera pas ses habits, on ne tiendra pas sa place vacante au milieu de sa famille, comme cela est recommandé dans le *Tchoung-young*, on ne remuera pas la terre sur sa sépulture, on ne cultivera pas les arbres qui y seraient plantés ; au jour anniversaire de sa mort, on ne viendra pas pleurer et se lamenter sur son tombeau. Voilà les calamités que redoute celui qui ne laisse point de fils après lui ; voilà les préjugés que la philosophie chinoise a renforcés de tout son

pouvoir, loin de chercher à les détruire. Il nous faut un commentaire pour nous mettre en état de les concevoir ; mais toutes ces idées se réveillent en Chine, au seul titre de la pièce que nous avons sous les yeux : *Lao seng eul, le Vieillard à qui il naît un fils* [1]. Ce ne serait chez nous qu'un bonheur ordinaire : c'est, à la Chine, un coup du ciel. Le principal personnage est sauvé d'un malheur accablant : les traverses qui vont lui faire craindre d'y retomber, exciteront au plus haut degré l'intérêt et la compassion des spectateurs.

p2.330 Un vieillard de *Toung-phing-fou*, nommé *Lieou-thsoung-chen*, a ramassé une grande fortune dans le commerce ; sa conscience lui reproche les moyens dont il s'est servi pour l'acquérir ; le ciel l'en punit cruellement ; il a soixante ans ; sa femme, Li, en a cinquante-huit ; il n'a qu'une fille qui est mariée, et un neveu, fils de son frère, qui porte le même nom de famille que lui ; mais tout le monde dans sa maison est conjuré contre ce neveu : sa femme, sa fille et surtout son gendre. On craint que le vieillard ne veuille laisser son bien à cet héritier du nom de sa famille. La femme oblige son mari à le chasser de chez lui ; le gendre, chargé de compter à son cousin une somme d'argent, lui en vole une partie ; le pauvre neveu est renvoyé sans pitié. Le vieillard, à la sollicitation de sa femme, remet toutes ses clefs à son gendre, et lui abandonne la direction de son bien. Tout le monde est content, excepté le neveu, qui se trouve réduit à la misère. Le vieillard, prêt à partir pour la campagne, annonce à sa femme la grossesse de Siao-meï, sa seconde femme, lui recommande d'avoir beaucoup de ménagements pour elle, et demande avec instance d'être informé tout de suite du sexe de l'enfant qu'elle lui donnera. Telle est la matière du *Sie-tseu* ou prologue : la marche en est rapide, le dialogue naïf et animé. La passion de la dame contre son neveu, le caractère intéressé et sordide du gendre, la joie de Lieou-thsoung-chen en parlant d'avance du fils qui doit lui naître, l'impatience de sa femme, qui ne partage point cette joie, tout cela est peint avec chaleur, et assaisonné de traits vifs et comiques.

---

[1] Le traducteur anglais a rendu ces mots par *an heir in his old age*. Par là il a conservé la tournure amphibologique de la phrase chinoise.

Au premier acte, le gendre déplore son malheur de se p2.331 voir privé de l'héritage sur lequel il avait compté.

> — Jamais, dit-il à sa femme, je ne vous aurais épousée, si j'avais pu m'attendre à ce qui m'arrive. Si Siao-meï donne le jour à une fille, il faudra céder la moitié du bien de votre père, et si c'est un fils, il faudra le céder tout entier.

La jeune femme le console ; elle lui propose de feindre que Siao-meï a pris la fuite avec un autre homme : cette feinte est adoptée ; on en fait part à la dame Li, et tous trois vont à la campagne trouver Lieou-thsoung-chen. Celui-ci refuse d'abord d'ajouter foi à son malheur, il croit qu'on lui prépare une surprise ; mais quand il est enfin persuadé, il se livre à son désespoir, et prend la résolution de distribuer des aumônes pour apaiser le ciel, dont la colère le poursuit. Ainsi finit le premier acte, que le traducteur a beaucoup abrégé. On voit que la scène, d'abord dans la maison de ville de Lieou-thsoung-chen, est transportée ensuite à la campagne. L'unité de lieu n'est pas une règle qu'il faille s'attendre à trouver observée à la Chine.

Le second acte commence par la distribution des aumônes, que le gendre du vieillard est chargé de faire dans le temple de Khaï-youan. Une scène de mendiants placée en cet endroit, est égayée par quelques tours de fourberie dont ces sortes de gens ont coutume d'user. Le neveu de Lieou-thsoung-chen vient ensuite pour avoir sa part de la distribution ; il est repoussé durement par le gendre, accueilli avec tendresse par son oncle, mais chassé de nouveau sur les instances de sa tante. Le vieillard le congédie, en lui recommandant d'être exact à remplir ses devoirs sur les tombeaux de ses ancêtres. p2.332 Cette recommandation, prise dans le sentiment même qui anime Lieou-thsoung-chen, fonde assez adroitement la grande scène du troisième acte.

Dans celui-ci la scène est au milieu des tombeaux. La fille de Lieou-thsoung-chen voudrait aller pratiquer les cérémonies accoutumées sur ceux de sa famille ; mais son mari l'en éloigne pour la conduire à la sépulture de la sienne. Cette manière de mettre en action les devoirs

qui séparent une fille de ses parents, me semble assez ingénieuse. Le neveu vient ensuite, et, dans un monologue tout à fait touchant, il exprime ses sentiments aux ombres de ses ancêtres, et témoigne le regret de ne pouvoir, à cause de la pauvreté où il est réduit, orner leurs tombes suivant son désir. Quand il est éloigné, Lieou-thsoung-chen et sa femme arrivent à leur tour. Ils savent que leur fille et leur gendre sont partis avant eux, avec les gâteaux, les victimes et le vin chaud destinés aux offrandes : mais tout cela a été porté aux tombeaux de la famille de leur gendre. La faible offrande de leur neveu n'est point aperçue. Lieou-thsoung-chen déplore l'abandon où sont les sépultures, et cette image redouble sa douleur, en lui présageant le sort qui attend sa tombe et celle de sa femme. Celle-ci s'attendrit peu à peu, elle sent l'isolement où se trouve une famille qui n'a point de rejetons mâles pour lui rendre les honneurs funèbres, et le résultat de cette scène, qui est très bien filée, fort intéressante, et écrite d'un style très propre au sujet, est que la dame Li accueille avec joie son neveu qui revient pour achever les rites qu'il avait commencés. Cette réconciliation est amenée avec beaucoup d'adresse, p2.333 et accompagnée de circonstances qui font honneur à l'habileté du poète. Le gendre et la fille, qui viennent ensuite pour la cérémonie, sont très mal reçus par la dame Li, qui les congédie à leur tour, et les force de rendre les clefs qui leur avaient été confiées. Ainsi finit le troisième acte.

Au quatrième, on célèbre le jour de la naissance de Lieou-thsoung-chen. Le neveu, devenu intendant de la maison, reçoit son cousin comme il en a été reçu, et lui rend dans les mêmes termes l'accueil qui lui a été fait. Le vieillard lui-même refuse longtemps de recevoir les félicitations de son gendre et de sa fille. Il ne veut admettre, dit-il, aucun parent qui ne le touche de plus près que son neveu. Dans son idée, cette réponse exclut son gendre et même sa fille, qui a passé dans une autre famille. Mais celle-ci a un moyen sûr de se réconcilier avec son père. Elle fait entrer Siao-meï, que depuis trois ans elle avait tenue cachée, ainsi que le fils auquel cette dernière avait donné le jour ; elle rend elle-même un compte assez peu satisfaisant des motifs

qui l'ont dirigée dans sa conduite. Mais le vieillard, transporté à la vue de son fils, passe aisément sur tout ce qu'il y a d'irrégulier et d'invraisemblable dans cette manière d'agir. Il exprime le bonheur qu'il éprouve de se voir au milieu de sa fille, de son neveu et de son fils, et partage en leur faveur son bien en trois parties égales :

> — Le ciel m'a su gré des aumônes que j'ai distribuées, dit-il en finissant, et, pour me récompenser, il m'a donné un *fils dans ma vieillesse.*

On pense bien que, par cette analyse, nécessairement p2.334 aride et décharnée, je n'ai pas espéré faire partager l'intérêt que ce drame m'a inspiré à la lecture, mais il m'a semblé que c'était le moyen le plus court et le plus sûr de faire juger la conduite d'une pièce chinoise. La durée de celle-ci est, comme on voit, de trois années au moins : le lieu de la scène y change plusieurs fois. Mais des irrégularités si légères, qu'elles seraient à peine remarquées chez nos voisins, ne sauraient contrebalancer le mérite de cette pièce, qui se distingue par la simplicité du plan, le choix heureux des incidents, l'observation exacte des caractères, quelques situations comiques, et par un style naturel et simple dans la prose, noble et élevé dans la mélopée.

La traduction de M. Davis, quoique incomplète, est en général conforme au texte, et peut même en rendre l'intelligence facile aux commençants. En la publiant, on a donc rendu un véritable service aux amis de la littérature asiatique [1].

@

---

[1] Feu M. Bruguière de Sorsum, auquel on devait déjà une version française du beau drame indien de *Sacontala*, a fait passer en français la comédie chinoise traduite par M. Davis (Paris, chez Rey et Gravier, 1819, in-8°) ; et il avoue que la lecture de l'analyse qu'on vient de lire, insérée en 1818 dans le *Journal des Savants*, l'avait décidé à entreprendre ce travail en lui donnant une garantie pour l'exactitude de celui de M. Davis. Cet estimable littérateur qu'une mort prématurée a enlevé aux lettres et à ses amis, a laissé une traduction du drame samskrit allégorique, intitulé : *le Lever de la Lune de l'Intelligence*. Cette traduction sera publiée incessamment, et celui qu'on a chargé d'en surveiller la publication, s'acquittera de cette tâche honorable avec le soin et l'exactitude que lui imposent ses regrets et sa vénération pour la mémoire d'un ami.

Sur quelques nouvelles traduites du chinois

@

p2.335 L'auteur du petit volume intitulé *Nouvelles chinoises* [1], est le même auquel on est redevable de la traduction de la comédie chinoise dont il a été parlé dans l'article précédent. Après avoir appris le chinois à Canton, M. Davis a profité du loisir que lui laissent les fonctions qu'il remplit dans cette ville, pour mettre en anglais quelques-unes des productions de la littérature légère des Chinois. Ses premiers essais en ce genre ont été très bien accueillis en Angleterre, et ils y ont reçu, dans quelques recueils périodiques, des encouragements auxquels on ne pourrait qu'applaudir, si l'amour-propre national n'en eut quelquefois exagéré l'expression jusqu'au ridicule. La traduction d'opuscules de cette espèce demande la connaissance de la langue vulgaire, du style de la conversation, des proverbes, des allusions aux coutumes locales et aux opinions populaires. Elle peut être faite plus facilement et plus sûrement par un Européen qui vil au milieu des naturels, et qui peut s'aider p2.336 de leurs secours : voilà pour le mérite de leur auteur. Les romans et le théâtre des Orientaux, particulièrement ceux des Chinois, sont propres à jeter du jour sur ces coutumes et ces opinions ; ce sont des tableaux de mœurs qui ont un certain degré d'intérêt, même aux yeux des personnes graves. Telle est l'utilité de ces sortes de traductions, et c'est aussi le motif qui nous a engagé à nous occuper de compositions du même genre, et le point de vue qui nous dirigera, en consacrant quelques pages à l'analyse de celles qu'a choisies M. Davis.

Nous ne nous arrêterons pas aux *Observations sur la langue et la littérature de la Chine*, que M. Davis a mises, sous forme de préface, à la tête de son volume. Cette matière, si obscure autrefois, réputée si difficile encore il y a dix ans, commence aujourd'hui à être épuisée. On accueillait alors avec curiosité des remarques sur la forme extérieure

---

[1] *Chinese Novels translated from the originals, to which are added proverbs and moral maxims*, etc., by J. F. Davis. London, 1822, in-8°.

des caractères chinois ; on dissertait sur leur composition, et il y a eu des disputes très vives sur le nombre de lignes dont ils étaient formés. Le progrès qu'a fait ce genre d'études depuis cette époque, a réduit ces discussions sur des objets purement élémentaires à leur juste valeur. J'aurais donc peu de choses à dire des *Observations* de M. Davis, et je voudrais moins encore entrer dans l'examen des reproches souvent un peu sévères, et quelquefois très hasardés, qu'il adresse à l'auteur de la *Clavis Sinica*, M. Marshman, missionnaire anglais à Sirampour [1]. Celui-ci ayant dit que p2.337 Fourmont avait appuyé les règles de sa grammaire de phrases qu'il avait composées lui-même, M. Davis assure que Fourmont avait seulement compilé les matériaux envoyés par les missionnaires français : cette assertion n'est pas exacte. J'ai eu occasion de faire connaître en détail, dans un autre ouvrage [2], la manière dont Fourmont avait composé sa grammaire ; qu'il me soit permis d'y renvoyer M. Davis et les lecteurs curieux d'être informés de cette particularité d'histoire littéraire.

Des trois nouvelles publiées en ce moment par M. Davis, il n'y en a que deux qui soient restées inédites jusqu'ici. La troisième, qui porte le titre de *San-iu-leou* (les trois étages consacrés), avait été imprimée à Canton en 1815, et c'est sur un exemplaire de cette première édition, venu par hasard en Europe, qu'a été faite la traduction française que M. de Sorsum a mise à la suite de la comédie chinoise de Lao-seng-eul [3]. Ainsi ce petit conte moral avait été connu en France avant de pouvoir être répandu en Angleterre ; mais le traducteur, qui se reprochait de s'être trop attaché, dans cette première p2.338 traduction, à la lettre de

---

[1] Voyez l'analyse qu'on a donnée de cet ouvrage, ci-dessus, p. 132.— M. Davis attaque principalement M. Marshman sur ce que celui-ci a dit des éléments primitifs, c'est-à-dire, des groupes de traits simples ou complexes qui, dans les trois quarts des caractères chinois, servent à indiquer la prononciation des composés. Sans entreprendre la défense de M. Marshman sur ce sujet, qu'il serait si difficile de rendre intelligible aux lecteurs, et qui exigerait absolument l'emploi des caractères chinois, je ferai observer que Davis se trompe dans une de ses critiques, relative au caractère *tou*, lire. Le *groupe* qui donne la finale n'est pas *maï*, comme il l'a cru, mais un autre qui lui ressemble et qui se prononce *you*. L'objection qu'il tire de la différence de prononciation tombe donc à faux.

[2] *Éléments de la Grammaire chinoise*, préface, p. xij.

[3] *Lao-seng-eul*, comédie chinoise, suivie de *San-iu-leou*, ou *les trois étages consacrés*, conte moral. Paris, Rey et Gravier, 1819, in-8°.

l'original, a cherché à le rendre plus agréable aux lecteurs européens. Je ne sais si ce serait un reproche à faire à une version de cette espèce que de la déclarer trop littérale, pourvu qu'elle fût intelligible. On veut avant tout connaître les mœurs, la manière de voir et le tour d'esprit de la nation à laquelle ces sortes de récits sont empruntés. Il est à craindre que ces efforts pour les rendre agréables ne nuisent à la naïveté de la peinture et à l'exactitude de la ressemblance, qui seront toujours leur premier mérite.

Nous n'avons pas l'original des trois nouvelles traduites par M. Davis ; il nous est donc impossible de prononcer sur la fidélité de sa version : mais nous n'avons aucune raison de la révoquer en doute. Seulement, si ces petites compositions ressemblent à toutes celles du même genre que nous avons lues, il faut que le traducteur ait élagué beaucoup de détails, et supprimé en particulier tous les entretiens, qui abondent ordinairement chez les romanciers chinois, et qui sont le moyen ordinaire dont ils se servent pour peindre les sentiments de leurs personnages, et mettre en action les caractères. C'est encore là, sans doute, un de ces sacrifices faits au désir d'être agréable à des lecteurs européens, et nous avouons que nous ne saurions en aucune manière l'approuver. Il s'agit de faire juger l'esprit de ses compositions : il faut donc les présenter sous la forme la plus rapprochée qu'il sera possible de leur forme originale, avec leurs longueurs, et leurs défauts de toute espèce. Ceux qui les trouveront ennuyeux ne les liront pas, et le traducteur doit être résigné d'avance à ce petit malheur. Les autres p2.339 connaîtront les romans chinois tels qu'ils sont, et préféreront sans doute cet avantage à celui de les voir embellis par les soins d'un traducteur, si tant est que ce soit un embellissement que la suppression de ces détails qui donnent de la vie à un récit, qui en fondent la vraisemblance, et qui concourent à l'illusion, en mettant les lecteurs en rapport perpétuel avec les interlocuteurs. Ces peintures de détail sont le secret des romanciers anglais ; il est connu et pratiqué heureusement par les romanciers chinois : ce n'est pas à un auteur anglais à les en blâmer.

Si c'est, comme je l'imagine, par la suppression des détails que M. Davis a réduit ces trois nouvelles à l'étendue qu'elles ont dans sa traduction, il n'a pas ajouté peu à la difficulté d'en faire connaître le sujet, puisque ce sera, pour ainsi dire, faire l'analyse d'un extrait. Nous nous renfermerons donc, à son exemple, dans les limites les plus étroites que nous pourrons, et, réduisant ces petits récits aux aventures principales qui en sont le sujet, nous ne nous arrêterons qu'aux détails étrangers à nos mœurs qui pourront offrir quelques sujets de remarques.

La première des trois nouvelles est intitulée *l'Ombre dans l'eau*. Le sujet offre quelque analogie avec celui de Pyrame et Thisbé, comme M. Davis l'indique par une citation d'Ovide ; mais il n'offre point de catastrophe funeste. L'idée primitive en est gracieuse, mais les développements en sont un peu traînants. Deux hommes de caractères opposés ont épousé deux sœurs, et habitent en commun la même maison. Peu à peu, par suite de leur p2.340 différence d'humeur, leur amitié s'altère ; ils s'éloignent l'un de l'autre, ils finissent par ne plus pouvoir vivre ensemble. La maison est vaste, on la partage en deux ; le jardin est étendu, on le coupe par un mur très élevé. Dans le milieu était une pièce d'eau, aux deux bords de laquelle on avait construit deux pavillons d'été. On ne peut pousser le mur à travers la pièce d'eau parce qu'elle est trop profonde, mais on y élève une arche de pont qui intercepte la vue directe d'un pavillon à l'autre. La séparation est complète, il n'y a plus aucune communication entre les deux familles. Mais l'un de ces hommes avait un fils, et l'autre une fille : ils étaient à peu près du même âge, et si ressemblants l'un à l'autre qu'on les eût pris pour deux empreintes d'un même cachet. Dans leur enfance, avant la brouillerie de leurs parents, ils étaient toujours ensemble, et quand lis étaient portés sur le dos de leurs nourrices, on n'eût pu distinguer quel était le jaspe et quelle était la perle ; mais depuis ils n'avaient plus eu d'occasion de se voir. Le jeune homme avait été mal reçu dans la maison de sa tante quand il s'y était présenté ; la jeune fille ne pouvait même songer à rendre visite aux parents de son ancien compagnon

d'enfance. Ils avaient pourtant conservé le souvenir de leurs premières années, et la curiosité de voir si leur ressemblance était aussi parfaite qu'on le disait. Un jour d'été, par un temps d'une chaleur excessive, tous deux prenaient le frais par hasard dans les deux pavillons, tous deux avaient en même temps les yeux sur la pièce d'eau. Ils aperçoivent tous deux au même instant une figure réfléchie à la surface de l'eau, et chacun d'eux la p2.341 prend pour la sienne propre. Cette erreur dure peu : elle est dissipée par une pièce de poésie que le jeune homme jette dans le bassin. Cette pièce est recueillie par la jeune fille qui y répond aussi par des vers. Une feuille de lotus sert d'intermédiaire à cette correspondance. La connaissance est faite, mais l'union des jeunes gens est retardée par les préventions et l'obstination des parents, que cependant un ami commun parvient à lever, mais par des moyens si compliqués et si peu naturels, que beaucoup de développements seraient nécessaires pour les rendre supportables. Il y a des longueurs qui viennent de ce qu'on a voulu être trop court : je crois qu'il en est ainsi du dénouement de cette première nouvelle, et peut-être des deux autres, car les dénouements sont ici la partie faible, et il s'en faut beaucoup qu'ils répondent à la manière assez ingénieuse dont le plan est du reste conçu et exécuté.

Dans *Les Deux Jumelles*, il y a moins de détails agréables, mais plus de traits caractéristiques, et de singularités morales. Un homme et une femme de mauvais caractère, vivant mal ensemble et toujours en opposition l'un avec l'autre, ne peuvent s'entendre sur le mariage de deux filles belles, douces, semblables à deux fleurs brillantes de rosée, ou aux herbes odorantes agitées par la brise. Le mari prétend disposer d'elles à son gré, et la femme soutient que c'est à une mère à marier ses filles. Chacun d'eux a fait choix de deux gendres, et l'effet suivant de près la menace, quatre charges de présents de noces, préliminaires indispensables d'un mariage chinois, sont apportées au même instant dans la maison. p2.342 Le père chasse les porteurs envoyés par les protégés de sa femme ; celle-ci jette au loin les présents reçus par son mari. Le débat paraît interminable ; il est porté devant le magistrat que

la loi charge en pareil cas de prononcer sur les démêlés des parents.

Le magistrat est un homme intègre et éclairé : il s'arrête peu aux allégations du père et de la mère, et veut consulter les filles. Il les mande devant lui, et les ayant fait mettre à genoux aux pieds de son tribunal, il les dispense de s'expliquer de vive voix, et les engage, pour faire connaître les objets de leur préférence, à tourner la tête ou bien du côté droit, où sont les deux prétendus choisis par leur mère, ou du côté gauche, où l'on a fait placer les deux gendres recommandés par le père. Mais tous quatre sont également laids, dépourvus d'agréments quelconques. Les deux jeunes filles se taisent, baissent les yeux, et s'obstinent à garder leur position sans se détourner ni d'un côté ni de l'autre.

Le magistrat entend ce langage ; il renvoie les quatre gendres, et ne pouvant accorder les parents des deux jeunes filles, il s'avise, pour les marier lui-même, d'un expédient qui partout ailleurs qu'à la Chine paraîtrait plus que bizarre, c'est de les mettre au concours. Il ouvre un examen extraordinaire, et annonce que les deux lettrés qui feront les meilleures compositions sur un sujet donné, obtiendront la main des deux jeunes filles. On sait que ce moyen de discerner les hommes de mérite est en usage à la Chine pour tout ce qui tient aux charges et aux promotions ; mais il ne doit pas être inouï de le voir employer pour les mariages, car il en est p2.343 aussi question dans d'autres romans. À l'issue de l'examen, un seul homme a traité convenablement le thème proposé, et cet homme refuse de se marier, sous prétexte que le ciel l'a condamné au célibat. Il a déjà, dit-il, été la cause innocente de la mort de six femmes. Chacune de celles qu'il a épousées est morte victime de cette espèce de sort, et les astrologues s'accordent à lui assurer qu'il portera toujours malheur à *une* femme.

> — Cela peut être, répond le magistrat, mais ici vous ne porterez pas malheur à *une* femme, car vous en aurez *deux*.

Par cet argument irrésistible, il l'oblige à épouser les deux jumelles. Cette querelle de ménage, cette intervention du magistrat dans des affaires domestiques, ce mariage soumis aux chances d'un concours

public, l'expédient bizarre du juge pour éviter l'effet funeste de l'ascendant des astres, tout cela compose un ensemble si étrange, si éloigné à tous égards de notre manière de voir, que je n'ai pu m'empêcher d'en donner une idée succincte.

Je serai plus court sur la troisième nouvelle, moins agréable peut-être que les deux autres, mais mieux raisonnée et conduite avec beaucoup plus d'art. Le sujet consiste dans les efforts que deux hommes avides, un père et son fils, font pour dépouiller un pauvre homme de sa propriété, en profitant de ses besoins pour l'acquérir à vil prix. Ils y réussissent à force de ruse et de ténacité ; mais il y a une loi à la Chine, d'après laquelle un propriétaire peut toujours rentrer dans son bien, en en restituant le prix à l'acquéreur, s'il s'est réservé par contrat la moindre partie de sa propriété. Celui dont il est ici question a pris cette p2.344 précaution, qui sert non à lui-même, mais à son fils, à racheter le bien de la famille. La conclusion de ce conte moral est amenée par des moyens surnaturels, et, sous ce rapport, il est peut-être encore inférieur aux deux premiers ; mais il contient un excellent tableau de mœurs, des caractères parfaitement bien dessinés, et des détails remplis d'originalité, ainsi que nos lecteurs peuvent s'en convaincre dans la traduction française dont nous avons déjà parlé [1].

Les proverbes chinois et maximes morales tirées des livres classiques par lesquels M. Davis a terminé ce petit ouvrage, n'en sont pas la partie la plus intéressante. C'est maintenant une chose bien rebattue et bien difficile à rajeunir que les moralités, et celles-ci n'ont en général ni le caractère original, ni la forme piquante qui pourrait les faire lire avec intérêt. Quant aux expressions proverbiales proprement dites, il n'y en a qu'un petit nombre dans cette petite collection, et parmi celles qui s'y trouvent, il y en a peu qui fissent l'objet d'une difficulté si on les rencontrait dans un livre [2]. Il en est une infinité

---

[1] Ci-dessus, p. 337.

[2] On en peut dire autant de celles que le même auteur a rassemblées dans un petit volume publié à Macao en 1823, sous ce titre : *Hien wun shoo, Chinese moral maxims*, with a free and verbal translations affording examples of the grammatical structure of the language, in-8° de 199 pages.

d'autres dont on ne peut deviner le sens par une traduction littérale, et ce sont celles de cette espèce qu'il serait le plus utile de recueillir et de publier avec les explications qu'on pourrait tirer de la bouche des p2.345 naturels qui les emploient. On serait tenté d'inviter M. Davis à se charger de ce petit travail. Il ne rendrait pas un service médiocre à ceux qui veulent lire les nouvelles, les romans, les pièces de théâtre et les autres productions littéraires des Chinois [1].

@

[1] On doit à M. Thoms, imprimeur de la Compagnie des Indes à Macao, une très bonne traduction anglaise d'une autre nouvelle qu'on a publiée avec le titre de *The affectionate Pair*. Le même auteur a encore fait imprimer le texte d'un roman en vers de sept syllabes, intitulé : *Hoa-tsian*, avec une traduction anglaise. Nous n'avons vu que des fragments de ce dernier ouvrage ; il avait déjà atteint la p. 192.

Sur les éditions chinoises de M. le baron Schilling de Canstadt

@

p2.346 La représentation exacte et fidèle des formes et de l'élégance particulière aux caractères chinois a toujours offert jusqu'ici de grandes difficultés ; les premiers auteurs européens qui ont entrepris de faire graver de ces caractères, n'y ont réussi que très imparfaitement ; les planches de Hyde, et surtout celles de Bayer n'offrent que des traits confus et à peine reconnaissables. Fourmont avait pris un moyen plus sûr, en donnant pour modèles à ses graveurs des calques pris sur des livres chinois ; toutefois ses caractères, grossièrement exécutés et souvent incorrects, ne peuvent entrer en comparaison avec les originaux d'où ils étaient tirés. L'art de graver les types chinois avait rétrogradé entre les mains de MM. Hager, Weston et Deguignes fils ; on a donné plus de soin au dessin des types de cette espèce qui ont été gravés et polytypés pour servir à l'impression du *Tchoung-young* chinois-latin et de la grammaire chinoise ; et le graveur qui les a exécutés avait fini par saisir le goût particulier de cette espèce d'écriture. Vers le p2.347 même temps, M. Klaproth faisait graver en Allemagne des caractères chinois cursifs d'une grande élégance, et M. Marshman employait, dans ses livres imprimés à Sirampour, des types gravés sous sa direction et dont les formes étaient tout à fait satisfaisantes. M. Morrison atteignait encore un plus haut degré de perfection en faisant travailler à Canton des ouvriers chinois, d'après les procédés mêmes auxquels ils sont accoutumés ; rien ne saurait surpasser la beauté des caractères dont il a fait usage dans ses dictionnaires, si nous n'avions pas les éditions chinoises de M. le baron Schilling. Celles-ci peuvent soutenir le parallèle avec les livres les plus magnifiquement imprimés dans le palais impérial de Peking, et peut-être même en sortir avec avantage.

M. de Schilling a eu recours à un procédé qui, ainsi que nous l'avions remarqué dans les premiers temps où ce procédé fut introduit

en France [1], semble plus approprié que tout autre à la nature de l'écriture chinoise : c'est celui de la lithographie ; mais, indépendamment du soin extrême qu'il a fallu à l'éditeur pour obtenir une netteté parfaite et une pureté sans égale dans les traits, il y avait une autre difficulté qui ne tenait pas au procédé même, mais qui venait du peu d'habitude que l'on a en Europe de tracer les caractères d'après les règles de la calligraphie chinoise, en observant exactement et pourtant avec aisance et liberté, la place des pleins et des déliés, le degré d'inclinaison des lignes, la manière de les commencer et de les finir, de les lier et de les agencer entr'elles. L'usage seul du pinceau, tenu à la p2.348 manière des maîtres d'écriture de la Chine, pouvait donner à la fois toutes ces délicatesses dont l'absence, sans rendre le chinois inintelligible, se fait désagréablement sentir dans les caractères mal dessinés. Il paraît que M. de Schilling a obtenu de ses graveurs qu'ils s'exerçassent à écrire au pinceau, et pour cela il n'a pas été obligé de leur apprendre à lire ; ils ont su tracer à merveille les plus beaux caractères du monde, vraisemblablement sans en comprendre un seul. Ce résultat fait honneur à la patience du maître et à la dextérité des élèves, mais je doute que ce qu'on a pu faire à Pétersbourg en ce genre, soit possible à Londres ou à Paris, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer.

Le premier essai de M. de Schilling, si ce mot convient pour désigner un travail qui était déjà d'une perfection remarquable, fut l'édition du *San-tseu-king* (livre en vers de trois syllabes), qu'il donna en 1819 ; quelques exemplaires qui en furent remis avec une sorte de mystère à plusieurs personnes de Paris, excitèrent leur admiration, et jusqu'à un certain point leur défiance, parce qu'on avait peine à croire que ce livre, s'il avait réellement été imprimé en Europe, offrît autre chose qu'un de ces calques communément nommés *fac simile*. M. de Schilling a confondu les incrédules en faisant mieux encore ; car ses éditions du *Taï-hio* et du *Tchoung-young* données en 1823, sont fort supérieures au *San-tseu-king* pour l'élégance et la pureté des formes. L'éditeur a poussé

[1] Moniteur du 7 avril 1817.

le soin jusqu'à faire imiter le papier chinois, et celui qu'on a fabriqué pour cet objet dans la manufacture impériale de Peterhoff, ajoute p2.349 beaucoup à l'illusion ; il est rare qu'on fasse aussi bien à la Chine même, et très certainement il est impossible qu'on y fasse mieux.

M. de Schilling a appliqué ses procédés à d'autres opuscules chinois, et il n'en est aucun qui ne soit la preuve d'une facilité vraiment extraordinaire pour imiter la forme des écritures orientales ; il a fait exécuter ainsi en encre d'or sur un fond bleu, le texte d'une leçon publique donnée par l'empereur Kia-khing, sur la première phrase du *Taï-hio*, et aussi un volume contenant quinze pièces diplomatiques adressées par des princes tartares à la cour de Peking, en chinois et en ouïgour. Il est presque superflu de dire que le volume qui renferme ces pièces est une représentation aussi exacte qu'il soit possible de la faire, de celui qui en est l'original, et dont on possède une copie à la Bibliothèque du Roi. M. de Schilling a fait hommage d'un exemplaire de ces différentes publications à la bibliothèque de la Société Asiatique [1]. Il serait à désirer qu'elles pussent se répandre et devenir accessibles aux étudiants, d'autant plus qu'elles ne paraissent pas, malgré leur perfection, devoir atteindre un prix exorbitant.

La Société Asiatique a, comme on sait, une obligation plus particulière à M. de Schilling : c'est à lui qu'on p2.350 devra l'addition des caractères mandchous au dictionnaire de cette langue que le conseil fait imprimer, et qui devait en offrir les mots transcrits en lettres latines. Dès 1817, M. de Schilling avait fait graver à Pétersbourg, par M. Fr. Gass, un gros caractère mandchou-mongol ; deux ans après (en 1819), il en a fait exécuter un nouveau plus petit et plus commode, à Leipzick, par Schelter. Les mêmes modèles ont servi pour l'un et pour l'autre. C'est du dernier que M. de Schilling a offert généreusement une fonte au Conseil de la Société, et l'on n'a pu qu'accepter avec empressement

---

[1] M. de Schilling y a joint un exemplaire d'un ouvrage chrétien, en chinois, dont il possède toute l'édition. Ce n'est pas, comme on l'a imprimé par erreur dans le bulletin de la Société Asiatique, un *Catéchisme jésuitique, traduit du chinois*, mais bien un Catéchisme de la religion grecque, composé d'après la collection du père Fr. Brancati, et contenant, entr'autres choses, l'*explication de l'oraison dominicale* du père Jacques Rho.

et reconnaissance cette occasion d'enrichir notre typographie d'une aussi précieuse acquisition. Le même caractère, dont M. de Schilling avait aussi prêté les matrices à la Société Biblique, a servi en 1822 à l'impression de l'excellente traduction de l'Évangile de saint Mathieu, faite en mandchou par M. Lipowzoff. Quelques personnes ont cru, et nous avions nous-mêmes partagé cette erreur, que les caractères de ce dernier ouvrage étaient ceux que M. Tauchnitz avait fait graver à Leipzick d'après des dessins fournis par M. Klaproth. On ignore ce qu'est devenu ce *corps*, et même s'il a jamais été terminé.

M. de Schilling se propose de joindre incessamment à tous ces présents, dont il a déjà comblé la typographie orientale, celui d'un corps de tibétain, langue dont l'écriture et l'orthographe ont été pour lui l'objet d'une étude particulière ; si, comme tout le fait présager, il exécute ce nouveau dessein avec la même supériorité qui distingue ses autres travaux de ce genre, on sera en p2.351 droit d'attendre de lui quelque chose de plus précieux encore. Au milieu d'une collection d'environ quinze cents volumes chinois et tartares qu'il a réunie à grands frais dans la capitale de la Russie, il se trouve plusieurs ouvrages du plus haut intérêt, et notamment des dictionnaires polyglottes, chinois, mandchous, mongols et tibétains ; la publication d'un de ces dictionnaires accompagné d'une traduction européenne, serait un bienfait inestimable pour la littérature de la Haute-Asie, et nous ne doutons pas que l'homme qui possède à un degré si éminent les qualités nécessaires pour une pareille entreprise, ne trouve, dans les ressources dont il est entouré à Pétersbourg, et surtout dans la munificence d'un monarque éclairé et protecteur des lettres, tous les secours nécessaires pour la conduire à sa fin.

@

Sur les livres chinois de la bibliothèque royale de Berlin [1]

@

p2.352 La collection de livres chinois qui existe à la Bibliothèque royale de Berlin, se compose d'acquisitions faites à différentes époques. Le premier fonds d'ouvrages de cette espèce, formé d'environ trois cents volumes, fut acheté dans les établissements de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, et particulièrement à Batavia, d'après les ordres de l'électeur Frédéric-Guillaume-le-Grand, et par l'entremise de G.-E. Rumpfius, et d'André Cleyer. A. Muller en a rédigé un petit catalogue, ou plutôt une simple liste, qui a été imprimée en une feuille, mais qui est devenue très rare, et dont on ne possède pas d'exemplaires à la Bibliothèque de Berlin. Le même auteur donna, en 1683, une deuxième partie de ce catalogue. Mentzel qui, après Muller, donna des soins à la collection naissante, l'enrichit particulièrement d'ouvrages de médecine et de botanique. Ce fut aussi de son p2.353 temps qu'on fit l'acquisition du Dictionnaire chinois-espagnol du père F. Diaz, ouvrage qui procura à Mentzel le mérite de quelques faibles progrès dans la connaissance du chinois. Depuis la mort de ce savant, survenue en 1702, le fonds dont nous parlons n'avait éprouvé aucune augmentation ; mais, en 1810, M. Klaproth l'enrichit de plusieurs ouvrages mandchous, chinois et mongols, qu'il s'était procurés pendant son voyage à la frontière de la Chine, ou qui se trouvaient doubles dans sa collection particulière. Après avoir ainsi contribué à accroître les ressources qu'on possédait à Berlin pour l'étude du chinois, et rassemblé plus de livres mandchous qu'on n'en trouve dans aucune bibliothèque de l'Europe, celle de Paris exceptée, M. Klaproth a jugé de son devoir de faire connaître, par un catalogue raisonné, cette partie de la Bibliothèque royale qui a servi à ses premiers travaux dans le chinois, et facilité ses premiers progrès.

---

[1] Verzeichniss der chinesischen und mandshuischen Bücher tmd Handschriften der kœniglichen Bibliothek zu Berlin, mit einer Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uïguren, von Julius Klaproth. Paris, koenigl. Druckerei, 1822. In-fol. de 188 et 68 pages.

Il a partagé ce catalogue en sept sections : la première est consacrée aux livres historiques et géographiques. On y distingue plusieurs ouvrages importants : le *Tseu tchi thoung kian* de Sse-ma-kouang, en cent vingt cahiers ; l'Histoire de la dynastie des *Kin*, écrite en mandchou, et formant neuf cahiers, la traduction mandchoue de l'ouvrage historique intitulé *Kang-kian* ; l'Histoire de la dynastie des Ming en trente volumes petit in-folio, et quelques autres. En examinant toutes ces richesses historiques, M. Klaproth ne s'attache pas seulement à donner des notices bibliographiques exactes sur les livres, leurs auteurs, l'époque et les circonstances où ceux-ci ont écrit : il saisit une occasion qui s'offre assez p2.354 rarement, celle de pouvoir imprimer des textes ou des phrases en caractères originaux, pour faire connaître, par des extraits étendus, la nature et le mérite particulier de chaque ouvrage, quelquefois même pour en tirer des morceaux utiles par eux-mêmes, et qu'il aurait eu difficilement les moyens de publier ailleurs. C'est ainsi qu'à propos du grand ouvrage de Sse-ma-kouang, il donne une table chronologique des noms que les empereurs chinois ont coutume d'assigner à une ou plusieurs années de leur règne, et qui servent à dater les événements, les actes publics et les transactions particulières. Fouquet [1] et Deshauterayes [2] avaient déjà donné des tables de ces noms d'années ; mais l'une et l'autre dépourvues des caractères originaux, et conséquemment d'un usage assez peu commode. M. Morrison [3] en a fait imprimer une troisième en profitant de l'avantage qu'il avait de posséder à sa disposition des types chinois ; mais cette dernière est peu correcte, et l'expression julienne des dates est presque toujours fausse, ainsi qu'on a eu occasion de le dire ailleurs [4]. Celle de M. Klaproth a tout à la fois le mérite de l'exactitude et de l'élégance. Les noms de chacune de ces petites périodes, dans lesquelles se subdivisent le règne de chaque empereur, sont imprimés

---

[1] *Tabula chronologica Historiæ sinicæ* ; Rome, 1729. — C'est une feuille qui offre la traduction d'un tableau du même genre, composé en chinois par un lettré dont le nom de famille était Kian. L'original et même la traduction sont assez rares en Europe.

[2] Dans le tome XII de l'*Histoire générale de la Chine* du père Mailla.

[3] Dans son *View of China*.

[4] *Journal des Savants*, 1818, cahier de novembre, p. 658.

en caractères chinois et en p2.355 lettres latines, et le commencement en est marqué par l'année du cycle sexagénaire, et l'année julienne correspondante. C'est une table qui formerait un ornement et une partie indispensable de l'Art de vérifier les dates, et elle occupe ici vingt-six pages in-folio.

En parlant de l'histoire des Kin, M. Klaproth entre dans quelques détails sur la fondation de cette dynastie, qui a été connue des Occidentaux sous le nom d'Altoun-khan, et dont les premiers princes appartenaient à la nation des Tchoutchi. M. Klaproth adopte la correction que nous avons proposée [1] pour le nom de cette nation de Tartares orientaux, communément désignés en chinois par deux caractères que Visdelou, Deguignes et Gaubil avaient lus *Niu-tchi*, et qui doivent étre prononcés *Jou-tchi*, pour représenter plus exactement le nom original. L'auteur cite en mandchou un long morceau du commencement de cette histoire, avec la traduction en allemand. Il y a joint quelques notes explicatives dans lesquelles on reconnaît en général son exactitude accoutumée. Celle qui est relative à cette phrase : *Djafakha ourse gemou bourlakha manggi* (tous ceux qui avaient été pris s'étant enfuis), laisse quelque doute. Il y a lieu de croire que le mot du texte qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, comme le remarque M. Klaproth, offre une faute d'impression (*bourlakha* au lieu de *bouroulakha*), comme on en rencontre souvent dans les livres mandchous.

p2.356 La notice sur l'histoire de la dynastie des Ming renferme, au sujet des grandes annales de la Chine, des détails plus exacts et plus clairs que ceux qu'on lit dans la préface de l'ouvrage du père Mailla. On sait quelle erreur s'était accréditée en Europe, lors de la publication de ce dernier : les douze volumes in-4° dont il était composé donnèrent lieu de penser qu'on allait posséder en français ce grand corps d'histoire, si célèbre dans l'Asie orientale, et dont les missionnaires avaient si souvent parlé ; et le titre d'*Histoire générale de la Chine* ou

---

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome VI, p. 398. — *Recherches sur les langues tartares*, tome I, addit. et correct., pour la p. 10.

Annales de cet Empire, titre qui fut inscrit sur le frontispice, contribua sans doute à accréditer cette erreur. On n'imaginait pas que le père Mailla n'avait fait autre chose que de rédiger un extrait d'un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait des Annales des dynasties, composé dans le XIIe siècle par le célèbre Tchu-hi, en y ajoutant un supplément et quelques éclaircissements puisés à d'autres sources. Les *grandes Annales*, ou, comme les Chinois les nomment, les *vingt-deux histoires*, sont bien autrement volumineuses, et on doit le dire, elles sont infiniment plus intéressantes. Elles forment au moins 480 volumes chinois [1], et la traduction remplirait bien 50 ou 60 volumes comme ceux du père Mailla. Aussi ces *Histoires* contiennent-elles une foule de renseignements curieux, dont les chroniques décharnées, qu'on a fait passer pour les Annales de la Chine, n'offrent pas le moindre vestige. On y trouve, indépendamment du récit des p2.357 événements qui constituent la chronique de l'empire et l'histoire de chaque règne, les pièces officielles auxquelles ils ont donné lieu, la vie des hommes célèbres par le rang qu'ils ont occupé, les actions qui les ont illustrés ou les ouvrages qu'ils ont composés, les tables chronologiques et généalogiques, la description géographique et statistique des pays soumis à l'Empire, et l'histoire des peuples étrangers qui ont eu des relations avec la Chine. M. Klaproth fait connaître les noms des auteurs auxquels on doit les vingt-deux parties de cette magnifique collection, qui n'est nulle part tout à fait complète, pas même à la Bibliothèque du Roi à Paris. Il donne ensuite la notice particulière de l'histoire des Ming, laquelle contient 24 livres de chroniques impériales, livres de description, 13 livres de tables, et 120 livres de biographie et d'histoires diverses, en tout 332 livres.

La seconde division du catalogue de M. Klaproth, comprend les ouvrages lexicographiques et grammaticaux ; le *Miroir*, ou Dictionnaire universel des langues chinoise et mandchoue, la grammaire du dernier de ces idiomes composée dans le premier par un auteur nommé Wou-

---

[1] L'exemplaire qu'on en possède à la Bibliothèque du Roi est défectueux en quelques endroits, et il aurait besoin d'être complexe.

ke [1] et quelques dictionnaires chinois. Une notice très étendue est consacrée au premier de tous ces ouvrages, au dictionnaire universel, ou pour parler plus exactement, à l'encyclopédie élémentaire que les Mandchous ont fait composer. M. Klaproth, après avoir reproduit ce qu'il avait dit ailleurs [2] de l'origine de la nation p2.358 mandchoue, et de la dynastie qu'elle a donnée à la Chine, fait voir, par des vocabulaires comparatifs plus complets et plus nombreux que ceux de son *Asie polyglotte* [3], l'analogie marquée qui existe entre la langue des Mandchous et celle des peuples vulgairement nommés Tongouses, et qui habitent les bords de l'Eniseï, les pays de Mangaseya, de Nertchin, de Bargousin, de Yakout, les rivages de la mer d'Okhot, ainsi que de ceux qu'on nomme Lamouts ; ce vocabulaire occupé dix-huit pages. L'auteur rapporte ensuite, d'après l'*Histoire des huit Bannières*, ouvrage publié à Péking en langue mandchoue [4], la suite des soins que se sont donnés les empereurs tartares, tant pour accroître et enrichir leur idiome maternel, que pour en faire rédiger un dictionnaire complet. Pour le premier point, l'un des procédés les plus singuliers dont ils se soient avisés est, comme nous en avons fait la remarque ailleurs [5], la transcription des monosyllabes chinois allongés par l'addition d'une ou de plusieurs syllabes choisies arbitrairement et au hasard, comme quand de *tou* (degré), ils ont fait *doulefoun* ; de *khe* (minute), *khemou* ; et ainsi de suite. La plus grande partie des termes scientifiques qui manquaient à l'idiome pauvre et barbare des Mandchous, avant la conquête de la Chine, ont été composés, on pourrait dire forgés, de cette manière, et c'est une p2.359 circonstance dont il est bon que les étymologistes tiennent compte dans les comparaisons qu'ils font entre les mots des différentes langues.

---

[1] M. Klaproth renvoie, pour cet ouvrage, à la notice qui en a été donnée dans les *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 99.

[2] *Reise in den Kaukasus*, u. s. w., tome II, p. 547.

[3] Voyez l'*Asia polyglotta*, p. 286, et l'atlas.

[4] Il existe de cet ouvrage mandchou une traduction russe faite par l'interprète Leontiew, et publiée à Pétersbourg en 1784, 16 vol. in-8°. Ce livre assez rare se trouve pourtant à la Bibliothèque du Roi, et dans celle de la Société Asiatique.

[5] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 134.

À l'égard de l'ordre encyclopédique suivi dans leur dictionnaire, j'ai fait voir qu'il était imité de celui que les empereurs mongols au XIIIe siècle, et peut-être d'autres nations tartares, à des époques plus anciennes, avaient adopté dans la rédaction des glossaires de leurs idiomes particuliers [1]. M. Klaproth en donne le tableau complet avec les titres de chaque section, en mandchou et en allemand. La totalité des mots de la langue se trouve, d'après cet ordre, distribuée en trente-six classes, formant deux cent quatre-vingt-douze sections, dont plusieurs contiennent un assez grand nombre de sous-divisions. Après les avoir donnés dans l'ordre même des matières, l'auteur a rédigé deux tables alphabétiques des titres de toutes ces divisions, en mandchou et en allemand, dans la vue d'aider les Européens qui auraient ce dictionnaire, à y trouver les mots qui se rapportent à chaque genre d'objets. C'est un des grands inconvénients de l'ordre des matières, tel qu'il est établi dans ces sortes d'ouvrages, qu'on ne peut entreprendre d'y chercher un mot, à moins qu'on n'ait d'avance une notion assez exacte de la signification qui y est attachée ; et le besoin d'un index régulier par ordre alphabétique se fait sentir à chaque occasion qu'on a de les consulter.

Les notices consacrées aux autres ouvrages lexicographiques ou grammaticaux, relatifs aux langues mandchoue ou chinoise, contiennent toutes des p2.360 renseignements bibliographiques plus ou moins curieux et très exacts. En attendant qu'on réunisse dans un traité général toutes les notions de ce genre qui sont indispensables aux étudiants, rien n'est plus utile que de rectifier partiellement, et à mesure que l'occasion s'en présente, les erreurs graves et innombrables que Fourmont a accumulées dans son Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi.

La troisième section du catalogue de M. Klaproth renferme les ouvrages de philosophie. Elle offre peu d'articles remarquables, et la bibliothèque de Berlin ne contient, en ce genre, rien de comparable aux

---

[1] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 218.

immenses collections que les missionnaires ont déposées dans la Bibliothèque royale, à Paris. La quatrième section, qui est consacrée aux romans, n'offre que quatre articles, et ne me fournira matière qu'à une seule observation. Le *Chouï-hou-tchouan* est, dit l'auteur, un roman semi-historique de la même nature que le célèbre ouvrage intitulé *San-koue-tchi*, celui que Fourmont a pris pour une histoire de la Chine pendant le IIIe siècle [1] ; mais il doit être beaucoup plus divertissant, à en juger par un proverbe que rapporte M. Klaproth : *Les vieillards*, dit ce proverbe, *ne lisent pas le* Chouï-hou*, et les jeunes gens ne lisent pas le* San-koue*.* M. Klaproth a traduit exactement ce titre de *Chouï-hou-tchouan* par les mots d'*Histoire des Côtes ou des Rivages* (Geschichte der Küsten). Toutefois il convient d'ajouter que ces mots Chouï-hou ne doivent pas être pris ici dans le sens général de *côtes* ou *rivages*, mais qu'ils font p2.361 allusion à un passage du Livre des vers [2], où le poète raconte qu'un ancien prince nommé Tan-fou, l'un des ancêtres du fondateur de la troisième dynastie, se voyant exposé, dans le petit État qu'il possédait, aux incursions des peuples occidentaux, quitta sa principauté avec une grande partie de ses sujets, suivit la rive occidentale des deux rivières de *Tsiu* et de *Thsi* [3], et vint s'établir au bas de la montagne Ki :

Koú koûng Tàn foù
Lâï tchâo tseoù moù ;
Tsoû sî CHOUi-HOù,
Tchí iû Khi hoù, *etc*.

On vante les soins que Tan-fou prit de la princesse, sa femme, pendant ce voyage précipité, et Mencius cite cette anecdote [4] dans une occasion où il veut montrer à un roi de Thsi la différence entre les attachements honnêtes que la vertu la plus sévère autorise, et les voluptés auxquelles ce prince avouait lui-même qu'il était trop livré. C'est dans cette phrase du Livre des vers qu'est pris le titre du roman

---

[1] Catal. ad calcem *Grammat. Sinicæ*, p. 393.
[2] *Chi-king, Ta ya*, 3e ode, str. 2.
[3] Cf. le *Chou-king*, p. 50, de la traduction de Gaubil.
[4] *Liang-hoeï-wang*, 2e partie.

dont nous parlons, et j'en fais la remarque parce qu'elle peut en amener une plus générale : c'est que par un effet de cette habitude où sont, à la Chine, les auteurs d'ouvrages d'imagination de faire de perpétuelles allusions et de fréquents emprunts aux principaux passages des livres classiques, qu'on suppose présents à la mémoire de tout homme instruit, une connaissance exacte de ces derniers est absolument p2.362 nécessaire, si l'on veut sentir la finesse de ces sortes de compositions, et entendre même les titres énigmatiques qu'elles portent. M. Klaproth n'a pas commis ici de contresens ; mais, dans des occasions semblables, il en est échappé beaucoup à Fourmont, qui prenait pour des noms propres ces petites phrases détachées du texte des *King*, qui sont citées isolément, d'une manière plus ou moins incomplète, et privées par là du sens qu'elles ont dans leur place naturelle. J'en ai cité ailleurs un grand nombre d'exemples.

Les ouvrages relatifs à l'art de guérir sont réunis, par M. Klaproth, dans la cinquième section, composée de treize articles. Ceux qui traitent spécialement de la doctrine physiologique et pathologique des Chinois ne sauraient devenir intéressants qu'autant qu'on s'attacherait à en débrouiller le sujet, et c'est ce que M. Klaproth ne pouvait entreprendre dans un catalogue. Quoiqu'on ait vanté souvent les profondes connaissances des Chinois dans la semeïologie du pouls, Cleyer, Boym, le père Hervieu, Kaempfer, Ten-Rhyne, Dujardin, Bordeu, M. Lepage, et plusieurs autres qui ont écrit sur la médecine de ces peuples, n'ont pas encore réussi à en donner une idée juste. Il est plus facile de tirer parti des traités d'histoire naturelle : ceux-ci sont loin de mériter l'oubli où on les a laissés jusqu'à présent, et ils se distinguent au milieu de tous les ouvrages du même genre composés en Asie, par des descriptions soignées, des figures d'une exactitude remarquable, et presque toujours faites d'après nature, et enfin par une méthode qui est elle-même un phénomène assez singulier, eu égard à p2.363 l'antiquité où elle remonte. On en pourra prendre une notion dans les extraits de M. Klaproth, qui donne la traduction des tables des matières de plusieurs traités généraux de botanique et

d'histoire naturelle médicale. Une légère inexactitude se fait remarquer au sujet du *Traité du pouls*, que l'auteur place sous le n° 6. Cet ouvrage n'a pas été traduit par André Cleyer, qui l'a fait imprimer sous son nom avec d'autres opuscules du même genre ; car ce médecin hessois n'a jamais su le chinois : c'est le jésuite polonais Michel Boym, l'auteur de la *Flore chinoise* [1], qui a rédigé toutes ces traductions, ainsi qu'on l'a fait voir dans la *Biographie universelle* [2].

Les sixième et septième sections, numérotées septième et huitième par l'effet d'une erreur typographique, contiennent, l'une, les ouvrages publiés en Chine par les jésuites ; l'autre, les mélanges et les fragments. Pour les premiers, M. Klaproth a eu l'attention de rechercher les noms européens des missionnaires qui les ont composés, noms souvent assez difficiles à reconnaître dans les transcriptions chinoises qu'on en a faites. Fourmont qui, dans le catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi avait un bien plus grand nombre d'ouvrages de ce genre à faire connaître, avait tout à fait négligé ce soin, quoiqu'il eût pu s'en acquitter plus facilement qu'un autre, ayant à sa disposition le *Catalogus patrum Societatis Jesu* [3] du père Couplet, et l'original chinois de p2.364 ce livre, qu'il est très facile de mettre en rapport avec la traduction. Quant à la dernière section, le seul ouvrage qui mérite d'y être distingué est la petite Encyclopédie intitulée *San thsaï thou hoeï*, dont on possède à la Bibliothèque du Roi deux éditions, l'une chinoise et l'autre japonaise [4].

M. Klaproth a placé à la suite de son catalogue, sous forme d'appendice, une dissertation sur l'écriture et la langue des Ouïgours [5].

---

[1] *Flora sinensis* ; en latin ; cet ouvrage, très rare a été traduit en français dans la collection de Thévenot.

[2] Article *Boym*, 2e vol., p. 437. — Voy. aussi Bayer, *Mus. sinic. præfat.*, p. 29 ; et la *Dissertatio de Glossosemeiotice*.

[3] Ad calcem *Astronomiæ Europeæ*, Dilingæ, 1687, in-4°.

[4] On trouvera une notice très détaillée de cette dernière édition dans le tome XI des *Notices et Extraits des manuscrits* actuellement sous presse.

[5] Il a été tiré quelques exemplaires de cette dissertation séparément, avec ce titre : *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uïguren. Nebst einem Wœrterverzeichnisse und anderen Uïgurischen Sprachproben, aus dem Kaiserlichen Uebersetzungshofe, zu Peking.* Paris, 1820. — Ces exemplaires ont paru qu'avec l'ouvrage entier.

Cette dissertation a été imprimée pour la première fois dans les *Mines de l'Orient* [1], et pour la seconde fois, à la suite de l'addition allemande du Voyage au Caucase et en Géorgie [2]. L'auteur l'a séparée de cet ouvrage avec le sujet duquel elle n'avait pas un rapport direct, et au lieu de la joindre à la traduction française de son Voyage, qu'on vient de publier à Paris, il la donne ici avec quelques changements et d'importantes additions. Toutefois, le fonds du mémoire est resté le même, et comme on peut le supposer connu des personnes que ces discussions intéressent, il suffira d'en rappeler rapidement les principaux points, en insistant de préférence sur les parties qui paraissent pour la première fois dans cette nouvelle édition.

p2.365 Les Ouïgours sont une des nations de la Tartarie dont on a le plus parlé depuis un siècle, quoique ce n'ait pas été une des plus considérables. Visdelou [3], Gaubil [4] et Deguignes [5] ont fait connaître les traditions des Chinois relatives à ce peuple, et d'autres écrivains lui ont attribué une antiquité et une prépondérance qu'il n'eut jamais. M. Klaproth est le premier qui ait réduit ces idées exagérées à leur juste valeur. Il s'est d'abord attaché à faire distinguer les Ouïgours du centre de la Tartarie, des Ougors ou Yougors, des écrivains byzantins et des chroniques russes. Ces derniers vivaient dans les monts Oural, et le nom qu'on leur a donné vient vraisemblablement du mot Ostiak, *Ougor*, qui signifie *haut*, Ougorie, pays haut, contrée montagneuse. La ressemblance des dénominations a produit une confusion que fait cesser la comparaison des langues. L'ougorien était de la famille des langues finnoises, et les Ouïgours, suivant les voyageurs du moyen âge, parlaient un dialecte turk ; leur idiome, selon Rubruquis, était la racine des langages turk et koman [6]. Les noms des heures, tels que les

---

[1] Tome II, page 167.
[2] *Reise in den Kaukasus und nach Georgia*, tome II, page 481.
[3] *Hist. de la Tartarie*, dans le supplément à la Bibliothèque orientale, de d'Herbelot.
[4] *Hist. de la grande dynastie des Tang*, dans les tomes XV et XVI des *Mémoires concernant les Chinois*.
[5] *Hist. des Huns*, passim.
[6] Voyage de Rubruquis, ch. 28, dans la collection de Bergeron, in-8°, page 110.

enseignaient les astronomes ouïgours, nous ont été conservés par Ouloug-beg [1], et ces noms sont entièrement turks. Le bureau des interprètes de Peking a fait p2.366 rédiger, entr'autres lexiques destinés à l'usage de ses agents [2], un ample vocabulaire ouïgour : ce vocabulaire existe manuscrit à la Bibliothèque du Roi, et les mots qu'il contient sont presque tous turks. M. Klaproth n'avait connu d'abord ce vocabulaire que par les notices que le père Amiot en avait données [3] ; mais depuis qu'il a pu le consulter, il en a mieux senti l'importance, et il a jugé que ce morceau méritait d'être publié en entier. Il le donne donc ici, en joignant aux mots ouïgours, non pas les équivalents chinois qui les accompagnent dans l'original, ou la traduction que le père Amiot en avait faite en français d'après ces derniers, mais une traduction allemande toute nouvelle, à laquelle il a joint beaucoup d'observations étymologiques. Le résultat d'un grand nombre de comparaisons lui a fait retrouver tous les mots de ce vocabulaire dans divers dialectes turks de la Tartarie, ou dans celui de Constantinople. Pour échantillon de la langue, M. Klaproth a fait imprimer aussi trois des quinze suppliques qui sont jointes au vocabulaire dans l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi, mais il entre en peu de détails à ce sujet, et l'on fera bien de compléter ce qui en a été dit dans un autre ouvrage relatif aux mêmes matières [4].

Divers passages d'Aboulghazi et de Raschideddin p2.367 servent à établir les faits historiques qui ont rapport à l'origine et aux principaux établissements des Ouïgours. M. Klaproth y ajoute des citations d'Aboulfaradje, de Plan-Carpin, de Rubruquis, d'après lesquelles on peut se former une idée de la situation que ces peuples occupaient au XIIIe siècle, et il recherche ensuite dans les annales de la Chine, les mentions qu'on a faites d'eux, depuis le premier siècle avant notre ère,

---

[1] *Epochæ celebriores*, Ed. Gravio, p. 87.

[2] J'ai le premier fait connaître l'existence de ce bureau, les circonstances de son institution et ses travaux, dans mes *Recherches sur les langues tartares*, tome I, p. 218.

[3] *Mémoires concernant les Chinois*, tome XIII. — Voyez aussi la dissertation sur l'*Étude des langues étrangères chez les Chinois*, dans le *Magasin Encyclopédique*, et ci-dessus page 248.

[4] *Recherches sur les langues tartares*, tome I, pages 257 et suivantes.

jusqu'à l'irruption des Mongols. Les extraits des auteurs chinois sont exactement traduits et présentés sans discussion. M. Klaproth propose seulement une conjecture au sujet des Hoeï-hou : il pense que ces peuples nomades des bords de la Selinga, sont les mêmes que les Ouïgours. Il est principalement guidé, dans ce rapprochement, comme il l'avoue lui-même, par l'analogie des noms, et c'était aussi ce qui avait conduit les pères Gaubil et Visdelou à admettre l'identité de ces deux peuples, sans penser même qu'il fut nécessaire de s'expliquer à cet égard. Nous avons proposé nous-mêmes quelques vues sur cette question historique [1] qui nous paraît avoir encore besoin d'éclaircissement. L'auteur croit aussi que l'un des noms donnés aux Ouïgours par les Chinois, *Tchhe-sse* (conducteurs de chars), doit être lu *Kiu-sse*, ce qui est possible, et que ce pourrait être une transcription du nom des *Ous*, ou *Uzes* ; mais ce dernier rapprochement ne nous semble pas admissible. Le nom de *Ous*, écrit par les Chinois *Ou-sse*, et par les musulmans *Ghoz*, commence par une gutturale faible, ou voyelle articulée qu'on n'a jamais pu prendre pour un K. Il serait du p2.368 moins très difficile de citer des exemples d'un pareil changement dans les langues des peuples dont nous parlons.

Une section particulière du mémoire traite de l'écriture des Ouïgours, d'après les histoires des Mongols écrites en chinois et en mandchou, et d'après Abdulrisak, Ahmed ibn Arabschah, et nos voyageurs du moyen âge. Tout le monde sait à présent que l'alphabet des Ouïgours, dérivé de celui que les missionnaires syriens avaient porté dans la Tartarie, y a lui-même donné naissance aux alphabets qu'ont successivement adoptés les sujets de Tchingkis-khan, et les nouveaux conquérants de la Chine. Nous avons tant insisté nous-mêmes sur toutes ces particularités dans un ouvrage consacré à l'histoire littéraire de la Tartarie, que nous ne pourrions que nous répéter en analysant ce qu'en dit M. Klaproth, et nous aimons mieux renvoyer aux chapitres II et VI de cet ouvrage, le lecteur français curieux de connaître les principaux résultats de ces recherches.

---

[1] Ouvrage cité, p. 323.

Ces résultats n'avaient pas encore été contestés, quand M. I.-J. Schmidt, auteur de plusieurs traductions œlet et mongoles, de divers livres de la Bible, envoya aux *Mines de l'Orient*, sous le titre d'*Objections contre l'hypothèse de M. Klaproth*, une dissertation critique qui a paru dans le tome VI de cet estimable recueil. L'objet de M. Schmidt est de prouver, 1° que M. Klaproth n'a pas eu d'autorités suffisantes pour les assertions qu'il a émises, et qu'on peut révoquer en doute l'authenticité des échantillons qu'il a donnés de la langue et de l'écriture des Ouïgours ; 2° que l'écriture p2.369 actuelle des Mongols n'a pas été empruntée par ceux-ci d'un peuple de race turke nommé Ouïgours, mais qu'elle est de l'invention des Mongols eux-mêmes ; 3° que les noms d'Ouïgour et de Tangut désignent un même peuple et un même pays, et que les Ouïgours n'étaient pas Turks, mais Tibetains. M. Klaproth, attaqué ainsi dans les bases mêmes d'un travail important, ne tarda pas à répondre de plusieurs manières à son docte adversaire ; mais la réplique qu'il joint ici sous la forme d'un post-scriptum à sa dissertation, doit être considérée comme contenant son opinion bien arrêtée sur ces questions. Les textes mêmes des écrivains persans, turks, chinois et européens qu'il avait déjà cités, sur l'adoption de l'écriture ouïgoure par les Mongols, lui paraissent propres à satisfaire aux deux premières difficultés, en écartant loin de lui l'idée de toute supposition ou *création* (Schœpfung) de caractères, pour employer l'expression de M. Schmidt. Les manuscrits turks où cette écriture ouïgoure est employée, et qu'on trouve dans un grand nombre de bibliothèques, montrent assez qu'elle n'a pas été inventée à plaisir par des Européens. Il manque encore, pour contenter le critique de Pétersbourg, un témoignage matériel, directement contraire à son assertion : ce serait un manuscrit en langue turke, antérieur à la dynastie de Tchingkis-khan. À défaut des monuments de ce genre, que le temps a pu détruire, ou qui ne sont pas encore venus en Europe, il reste la tradition qui a été conservée par Arabschah et plusieurs autres, et selon laquelle les Ouïgours ont été les premiers scribes employés par les empereurs mongols. Quant p2.370 à l'identité supposée des Ouïgours et des Tangutains, en faveur de laquelle M. Schmidt invoque un

passage mongol où ces deux noms sont présentés comme synonymes, M. Klaproth en donne pour raison les événements qui, avant le temps de Tchingkis-khan, avaient amené les Ouïgours dans le Tangut, de sorte qu'on pouvait indifféremment désigner les habitants de cette contrée, soit par le nom qu'ils avaient porté auparavant, soit par celui du pays qu'ils habitaient alors. L'attribution constante de la dénomination d'ouïgoure à une tribu de la race turke, est du reste bien établie par cent autorités, toutes positives, quoique postérieures à l'invasion des Mongols. Il faut placer au premier rang un passage très curieux de Raschid-eddin, cité par M. Saint-Martin [1], et suivant lequel Mangou-khan avait à sa cour des interprètes ou écrivains pour traduire ses ordres en persan, en chinois, en tibétain, en tangutain et en ouïgour. Abdallah Beïdhawi dit de même que la religion de Bouddha se répandit dans l'Inde, le Kaschemir, le Tibet, le Khatai, le Tangut et l'Ouïgour [2]. Si, comme le pense M. Schmidt, les Ouïgours étaient les mêmes que les Tangutains, il y aurait, tout à la fois, dans ces deux passages, un double emploi et une omission grave ; car les Tangutains y seraient désignés deux fois, sous deux noms différents, et les Turks n'y seraient pas nommés du tout, quoiqu'ils formassent, suivant la remarque de M. Klaproth, une partie notable et très importante des nations soumises à Mangou-khan.

p2.371 Le volume que nous venons d'analyser est imprimé avec beaucoup de soin, et il doit être permis de le faire observer avec plaisir, à l'égard du catalogue de la Bibliothèque royale de Berlin, sorti des presses de l'imprimerie royale de Paris. Les passages persans, turks, mandchous et mongols qu'on y trouve souvent cités, et dont quelques-uns sont assez considérables, ne sont pas moins remarquables sous le rapport de l'exécution typographique. Les types chinois qui s'y montrent à chaque page, offrent de bons modèles de cette espèce d'écriture qui tient le milieu entre les caractères carrés et les caractères cursifs ; et ceux qui ont servi à l'impression de la table des *noms*

---

[1] *Mém. sur l'Arménie*, tome II, p. 275.
[2] *Historia Sinensis*, p. 40.

d'années, quoique très petits, sont en général aussi corrects qu'élégants. Enfin, pour qu'il n'y eut pas de place perdue, M. Klaproth a employé, au lieu de vignettes et de culs-de-lampes, des sceaux en caractères antiques, et d'autres signes gravés en bois, et qui donnent une bonne idée de la calligraphie chinoise appliquée aux objets de cette nature. Une circonstance qui n'ajoute rien au mérite de l'ouvrage, mais qui peut bien en augmenter la valeur, c'est qu'il n'a été tiré qu'à deux cents exemplaires, dont le plus grand nombre aura sans doute été porté dans la patrie de l'auteur.

@

Sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi

@

p2.372 Il y a quelque temps que S. Exc. le ministre de l'Intérieur, averti qu'il existait à la Bibliothèque du Roi un assez grand nombre de livres chinois sur le contenu desquels on ne possédait aucun renseignement imprimé ou manuscrit, jugea à propos d'arrêter qu'il serait fait un catalogue de ces ouvrages, jusqu'alors ignorés du public, et voulut bien me charger de le rédiger [1]. J'acceptai avec reconnaissance cette commission où je vis la marque d'une confiance honorable, et qui, en me fournissant l'occasion de me livrer à un travail utile, me faisait un devoir de ce qui eût été pour moi un plaisir, et m'obligeait d'examiner avec plus de soin et d'attention une suite d'ouvrages variés, sur lesquels j'aurais pu glisser, entraîné par la direction particulière de mes travaux. Je commençai par assembler et mettre en ordre les livres chinois que la Bibliothèque royale avait acquis depuis 1742, époque de la publication du catalogue de Fourmont. MM. les conservateurs et administrateurs du p2.373 cabinet des manuscrits voulurent bien m'accorder, avec leur bienveillance accoutumée, toutes les facilités nécessaires, et le résultat de cet examen préparatoire fut de reconnaître qu'indépendamment des trois cent quatre-vingt-neuf articles du catalogue de Fourmont, la Bibliothèque possédait encore cent soixante-quinze articles principaux, formant environ deux mille volumes, et dont le catalogue projeté devait, pour la première fois, faire connaître les titres et la matière aux amateurs de la littérature asiatique.

Au premier rang, parmi ces trésors trop négligés, qu'on peut presque regarder comme des acquisitions nouvelles, on doit distinguer des portions considérables d'une grande collection publiée sous l'un des derniers empereurs mandchous, et qu'on doit vivement regretter de ne

[1] Cet arrêté est du 19 juin 1816.

pas posséder complète [1]. Une histoire de l'écriture et des caractères chinois, ou, pour mieux dire, de la littérature proprement dite, et de la paléographie, telle que ces peuples la conçoivent, en quatre-vingts volumes ; une histoire de la musique en soixante-dix volumes ; la description historique de tous les pays étrangers dont les Chinois ont eu connaissance sous leurs différentes dynasties, pareillement en soixante-dix volumes ; soixante volumes sur les sectes religieuses de Bouddha et du *Logos*, voilà malheureusement tout ce qui s'est retrouvé de cette collection précieuse, et plusieurs de ces parties même sont défectueuses. Une impression magnifique n'est p2.374 que le moindre mérite de cet ouvrage, où sont accumulés les détails les plus intéressants sur l'histoire littéraire, les arts, la géographie et les systèmes mythologiques des Chinois.

Un recueil encore plus vaste est celui de toutes les géographies provinciales rédigées sous la dynastie des Ming. Deux cent soixante gros volumes, partages en quinze séries, et accompagnés de beaucoup de cartes et de plans, offrent une description de la Chine, plus étendue et plus complète que celles qu'on possède sur les contrées les mieux connues de l'Europe. Il n'est pas inutile de remarquer que, suivant un système qui a été celui de quelques géographes modernes, la géographie chinoise embrasse tout : topographie, hydrographie, description des monuments, des antiquités, des curiosités naturelles, productions, statistique, industrie, commerce, méthodes locales pour l'agriculture et les arts mécaniques, gouvernement, population, histoire spéciale, biographie, bibliographie, il n'est rien qui n'y trouve place, suivant une méthode qui a bien des avantages, et qui n'a d'autre inconvénient que l'étendue excessive qu'elle donne aux ouvrages de ce genre. Les Européens peuvent y apprendre à connaître la Chine aussi à fond qu'ils pourraient étudier la France ou l'Allemagne ; et l'on est seulement fâché qu'un système de description aussi complet n'ait pas

---

[1] Suivant le père Cibot (*Mémoires des Missionnaires*, tome II, p. 477) *le Kou kin Thou-chou* est en six mille volumes. La Bibliothèque du Roi n'en possède que deux cent quatre-vingts.

été appliqué aux contrées voisines de l'empire, à la Tartarie, au Tibet, à l'Inde ultérieure, pays que les Chinois ont bien étudiés, et que nous connaissons encore si imparfaitement.

Parmi les ouvrages historiques, il y en a quelques-uns p2.375 de fort importants : tel est le *Li taï ki sse*, excellent tableau chronologique dans le goût de ceux de l'Abrégé du président Hénault, ou de l'Atlas de Lesage, mais bien plus savant et plus régulier. On y voit, en cent volumes, la succession des empereurs, des princes, des grands vassaux, des souverains étrangers ; les événements remarquables, comme les irruptions des Tartares, les guerres, les révoltes, etc. Chaque ordre d'événements a sa colonne particulière, ce qui facilite les recherches en les abrégeant. L'Histoire du Japon, manuscrit, en soixante volumes ; le tableau général des différents noms qui ont été donnés aux villes, bourgs et villages de l'empire, ouvrage indispensable pour la lecture des historiens et des géographes, à cause des variations perpétuelles auxquelles ces noms sont sujets, et qui renouvellent, tous les cinquante ans, la nomenclature géographique ; la table harmonique des noms d'années ou dates des règnes des empereurs chinois et japonais ; une autre table chronologique de l'empire chinois, sur laquelle Amiot a composé celle dont on a imprimé la première partie dans les Mémoires des Missionnaires ; la liste de toutes les dignités et magistratures de l'empire des Mandchous ; le code de la dynastie des Ming ; plusieurs exemplaires complets du *Thoung-kian-kang-mou*, et notamment un exemplaire de la grande édition in-folio, qui a été imprimée sous les Ming, et qu'il est maintenant impossible de trouver à la Chine même ; et beaucoup d'autres traités historiques, généraux ou particuliers, viennent s'ajouter au fonds, déjà si riche, que Fourmont nous a fait connaître.

p2.376 Les belles-lettres ne reçoivent pas des accroissements moins considérables ; je citerai seulement l'*Éloge de Moukden*, édition chinoise en trente-deux volumes, qui répondent aux trente-deux sortes d'écritures dont on s'est servi pour multiplier les formes de ce poème bizarre ; trente volumes de littérature et de poésie, dont on est

redevable à l'empereur Khang-hi ; plusieurs commentaires sur les livres classiques ; une magnifique édition du texte même des cinq *King*, en caractères antiques, de l'espèce de ceux qui étaient en usage au siècle où ces livres furent rédigés ; le livre de l'Obéissance filiale et le *Chou-king*, éditions japonaises, dont on sait que le texte offre des variantes qu'on croit très anciennes, et qui le rendent fort intéressant à comparer avec celui des éditions chinoises [1] ; le Recueil des monuments dont il est parlé dans les livres classiques, contenant la figure et la description des costumes, armes, édifices, instruments de musique, vases, et monnaies des trois p2.377 premières dynasties [2], en seize volumes ; le monument érigé en mémoire de la soumission volontaire des Tourgouts [3] ; l'inscription de *Iu*, ectype prise sur l'original même ; celle de Si-'an-fou, édition publiée à la Chine, avec un commentaire ; divers exemples d'écriture ancienne, imprimés en blanc sur un fond noir, et qui offrent, suivant l'éditeur, la représentation fidèle de l'écriture de beaucoup d'hommes célèbres, et même des princes et des philosophes de la plus haute antiquité ; deux recueils de monuments antiques, d'inscriptions, de vases, de miroirs, gravés avec beaucoup de soin, et au nombre desquels se trouvent quelques cachets avec des inscriptions indiennes ; enfin, une collection de petits formats, analogues à ceux que nos libraires nomment communément *cazins* : collection qui forme environ cent volumes, et qui contient, entr'autres ouvrages estimés, les

---

[1] J'ai fait depuis longtemps cette collation sur un exemplaire de la même édition japonaise du livre de l'Obéissance filiale que je possède ; mais je n'en ai obtenu aucun résultat bien important. On y remarque seulement quelques inversions, des expressions différentes, mais le plus souvent équivalentes, ainsi qu'un petit nombre de phrases et de mots de plus. Plusieurs chapitres sont coupés en deux dans l'édition japonaise et quelques autres sont déplacés, de sorte que le chap. XVIII de l'édition chinoise a ici le titre de chapitre XXII. Tout cela n'a d'intérêt qu'à cause de la haute réputation de pureté du texte chinois des livres classiques, réputation qui est telle, qu'à en croire quelques auteurs, il n'y a pas dans tous ces livres un seul caractère qui ait varié dans sa signification, dans sa position ou dans son orthographe.

J'apprends par une lettre de Deguignes, adressée à M. Titsingh au Japon, et datée du 10 février 1787, que le texte du *Siao-hio* offre aussi quelque variété dans les éditions japonaises. Ces faits, quoique minutieux en eux-mêmes, mériteraient quelque attention s'ils provenaient, comme on pourrait l'imaginer, de la conservation d'un texte antérieur à l'incendie des livres, qui aurait été transporté au Japon, à l'insu des Chinois, avant l'époque de l'empereur de la dynastie des Thsin qui, communément, est nommé Chi Hoang-ti.

[2] Voyez le *Chou-king* de Gaubil, p. 319.

[3] Voyez *Mémoires sur les Chinois*, tome I, p. 405.

cinq *King*, les quatre livres moraux, l'histoire de Sse-ma-thsian, le Kang-kian, les poésies de l'empereur Khang-hi, etc.

Je passerai sous silence beaucoup d'articles d'une importance secondaire, divers extraits et commentaires relatifs aux livres classiques, plusieurs romans estimés, quelques livres appartenant à la mythologie des sectateurs du *Logos*, ou à celle des bouddhistes, un Traité p2.378 de l'art du paysage, et de la manière de peindre les fleurs, les oiseaux, les insectes, ou, connue on dit à présent, de l'*iconographie naturelle* ; les ouvrages des missionnaires sur les sciences, et particulièrement sur les mathématiques, l'astronomie et la médecine, ouvrages qui ne sauraient avoir pour nous le même intérêt que ceux des nationaux, mais qui sont utiles néanmoins pour donner une idée de la technologie, et faire juger l'état où les jésuites ont pris et porté les sciences exactes à la Chine. Mais je ne puis me dispenser de citer plus particulièrement l'Encyclopédie chinoise, ouvrage dont la Bibliothèque du Roi possède deux exemplaires, ou, pour parler plus exactement, deux exemplaires de deux éditions faites, l'une à la Chine, et l'autre au Japon. On y trouve une série de planches, représentant tous les objets qui peuvent être figurés, et accompagnées d'explications plus ou moins étendues. L'édition chinoise est divisée en cent seize livres, où sont successivement exposées les connaissances des Chinois, rapportées aux quatorze classes suivantes : 1° l'astronomie, qui comprend l'uranographie, la météorologie, l'astrologie ; 2° la géographie, dont on rapproche la topographie, l'hydrographie, la description des montagnes, des grottes, des singularités naturelles, des villes et des villages, des ponts, des temples et autres édifices publics ; 3° les *affaires des hommes*, c'est-à-dire l'histoire, avec les portraits des empereurs et des hommes célèbres, et la notice de tous les peuples étrangers connus des Chinois ; 4° la doctrine des temps et les divisions de l'année en saisons et en mois, l'intercalation, les cycles, les périodes, p2.379 les dates, etc. ; 5° l'architecture, ou la description des palais anciens et modernes, des maisons particulières, des intérieurs, et tous les détails de la construction civile ; 6° les instruments et ustensiles domestiques ; 7°

l'anatomie et tout ce qui s'y rattache, comme la physiologie fantastique des Chinois, l'art d'appliquer le moxa et l'acupuncture ; 8° les habillements et costumes, tant anciens que modernes, avec la description des parties dont ils se composent, et des étoffes avec lesquelles on les fabrique ; 9° les actions humaines, c'est-à-dire les arts mécaniques ; les procédés dont ils se composent ; les détails de la vie publique et domestique, les cérémonies, les jeux, les différents états de la société ; 10° les poids et mesures ; les instruments nécessaires à l'étude de l'astronomie, des mathématiques et de la physique, et en général tout ce qui a rapport au calcul ; 11° les choses précieuses, c'est-à-dire les monnaies, les métaux, les pierres gemmes, les perles, les substances minérales ; 12° les caractères, l'art d'écrire, d'imprimer, de dessiner et de peindre ; les formes anciennes de l'écriture, les pinceaux, l'encre, le papier, etc. ; 13° les oiseaux et les animaux à quatre pieds ; 14° enfin, les plantes et les arbres.

On peut juger, par l'exposé de ce plan, combien une suite de notices courtes, mais substantielles, sur des objets aussi variés, et embrassant véritablement la totalité des matières dont un Chinois peut s'occuper, doit servir à faire connaître la Chine, ses productions, ses habitants, leurs arts et leur manière de raisonner. L'édition japonaise a de plus un mérite particulier : outre le texte de l'édition chinoise qu'elle contient presqu'en entier, on y p2.380 a fait entrer, sous la forme d'annotations ou de suppléments, des notices très détaillées sur tout ce que le Japon a de propre et de spécial en fait de productions et de procédés. L'histoire et la géographie, le commerce et l'industrie, les arts mécaniques et libéraux, la langue et l'écriture ont rendu nécessaires ces additions, qui ont l'avantage de faire voir en un instant en quoi le Japon ressemble à la Chine, et en quoi il diffère de cette contrée d'où les Japonais ont reçu leur littérature, leur régime et leur civilisation.

Tous ces ouvrages, et beaucoup d'antres que nous ne saurions indiquer sans nous laisser entraîner à des longueurs déplacées, forment un fonds presque aussi considérable que celui dont Fourmont a donné le catalogue ; et ce fonds restait sans utilité pour les savants qui ne

pouvaient le consulter, parce qu'ils en ignoraient, pour la plupart, la richesse, et peut-être même l'existence. C'était donc déjà un service à rendre au public que de rédiger la liste des livres qui le composent, et ce travail eût à peine demandé quelques semaines, ou même quelques jours, si l'on eût voulu se borner à joindre au titre de chaque ouvrage le nom de l'auteur et la date de l'édition ; mais on a pensé que puisqu'enfin tant de volumes devaient être, la plupart pour la première fois, remués et parcourus, il était possible de saisir cette occasion pour placer la littérature chinoise en un plus grand jour, en rendre les monuments accessibles à un plus grand nombre de lecteurs, et, que sait-on, peut-être attirer de nouveaux ouvriers dans ce champ encore inculte, en leur montrant la richesse de la moisson qu'on est appelé à p2.381 recueillir. Pour cet objet, il fallait, au lieu d'une liste stérile de titres copiés sur les frontispices, et de numéros reportés sur des enveloppes, essayer de faire un ouvrage intéressant en lui-même, dont l'usage ne fût pas borné à l'enceinte du cabinet pour lequel il aurait été rédigé, et à la commodité du service intérieur de la bibliothèque, mais dont pussent profiter ceux-là même qui se trouvent éloignés de ce magnifique établissement, et hors d'état de puiser directement aux sources qu'il renferme. Quelques considérations sont venues à l'appui de cette idée, et ont contribué à la faire adopter.

La nation chinoise, plus nombreuse que toutes les nations de l'Europe réunies, livrée, depuis trois mille ans, à l'étude des belles-lettres, de l'histoire et de la philosophie ; gouvernée, dans la réalité, par un peuple de lettrés qui sont voués par goût et par devoir à l'art ou au métier d'écrire ; où le plus petit magistrat doit avoir, plusieurs fois en sa vie, produit quelques compositions dignes, aux yeux d'un tribunal sévère, de l'attention des gens de lettres, et où l'empereur lui-même pense s'honorer en laissant courir son pinceau sur des sujets graves, et en prenant sous son nom les travaux de ses académies ; une telle nation, dis-je, doit posséder, et possède en effet une littérature immense. Qu'on songe à la masse des livres qui ont paru en Europe depuis l'invention de l'imprimerie ; qu'on multiplie l'étendue et la

population de la partie du monde que nous habitons, jusqu'au point d'égaler celles de la Chine ; qu'on remplace nos communautés religieuses, nos académies, nos universités, par ce régime habituel et constant p2.382 auquel la Chine est assujettie depuis des siècles, et suivant lequel tous les emplois, toutes les charges, toutes les dignités, depuis l'huissier d'un tribunal subalterne jusqu'au premier ministre, depuis le plus petit officier de milice jusqu'au général d'armée, doivent être données par voie de concours, non pas au plus riche ou au plus noble, ou au plus ancien en grade, mais au plus savant, au meilleur écrivain, à celui qui possède le mieux sa langue, qui entend le mieux les classiques, qui est le plus en état de les commenter, ou d'en éclaircir les passages difficiles ; qu'on fasse attention à ce singulier système d'administration (sans l'approuver ou le condamner : car ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici) et l'on aura peut-être une idée de cette littérature dont rien ne saurait approcher en Occident. On ne sera plus surpris du moins en lisant dans les écrits de nos missionnaires que l'empereur prédécesseur de celui qui occupe le trône en ce moment (1817) ayant voulu réunir quelques-uns des ouvrages les plus estimés, ordonna la publication d'une collection choisie en 180.000 volumes. L'histoire parle à chaque instant de collections semblables ; on est obligé de les renouveler souvent, et à chaque fois on fait, si j'ose ainsi parler, une levée de lettrés, d'écrivains, de graveurs et d'imprimeurs, et on en compose une sorte d'armée pacifique, distribuée comme les troupes réglées, par compagnies ou régiments qui ont leurs officiers, leur solde, leurs revues, leur discipline et leurs campements.

Je sais qu'on pourrait faire une objection : ces sortes d'actes publics ou de compositions académiques, dont les lettrés chinois sont si prodigues, qu'ils font, en p2.383 prenant pour thèmes des passages de leurs livres classiques, et en arrangeant, le moins mal possible, quelques lieux communs de la philosophie la plus triviale et de la morale la plus rebattue, méritent-ils de notre part un seul moment d'attention ? Quand des livres de cette espèce seraient mille fois plus nombreux, leur ensemble constituerait-il une littérature ? et si on les avait en Europe, ne

leur ferait-on pas trop d'honneur en les plaçant immédiatement au-dessous de ces scolastiques obscurs dont les volumes encombrent nos bibliothèques, et ne sont lus de personne, parce que la forme en est rebutante, et le fond absolument dénué d'intérêt ?

Mon objet en ce moment n'est point de tracer un tableau de la littérature chinoise, et je me bornerai à faire observer que quand l'art d'écrire est généralement répandu chez une nation, la variété devient une condition indispensable du succès, et que l'horizon littéraire ne manque guère de s'étendre à mesure que le nombre des écrivains s'accroît et les oblige à porter leurs regards sur de plus vastes contrées. Mais c'est la prodigieuse immensité de la littérature que j'ai voulu mettre en fait, et je ne prétends pas nier que dans cette innombrable quantité d'ouvrages, la morale politique de l'école de Confucius ne domine, à peu près comme dominaient chez nous, il y a deux siècles, la morale religieuse et la théologie proprement dite. À la vérité, les extraits des missionnaires, par lesquels seulement on peut avoir quelque idée de ces compositions, nous montrent, dans cette partie même, une assez grande variété. Ceux qui font, à mon avis, injure aux lettrés chinois, en prêtant à leurs p2.384 productions un degré de monotonie et d'insignifiance qu'elles sont loin d'avoir, établiraient, sans s'en apercevoir, un fait d'un autre genre, et dont il serait curieux d'apprécier les circonstances et de rechercher les effets : celui d'une nation d'écrivains qu'on aurait su contenir pendant des siècles dans des bornes étroites, sans divagations funestes, sans écarts dangereux, au grand avantage de l'ordre public, dont le maintien vaut bien, aux yeux du philosophe, la gloire frivole et l'éclat passager d'une littérature perfectionnée.

Mais en étendant ainsi, à toutes les parties du système littéraire des Chinois, ce qui, tout au plus, pourrait s'appliquer à leur philosophie morale, on s'en formerait une idée fausse et incomplète ; et je n'en voudrais pas d'autres preuves que ces bibliothèques mêmes et ces collections d'extraits qu'ils ont rédigées, et dont les divisions embrassent, ou peu s'en faut, toutes les parties des connaissances

humaines. La vaste étendue de la plupart de ces collections a forcé d'y introduire l'ordre le plus rigoureux dans l'arrangement des matières ; l'on sent bien que sans un classement méthodique, la confusion naîtrait de l'abondance même, et il n'y a pas de nation qui doive, plus que les Chinois, attacher du prix à la bibliographie ; aussi, cette partie de l'histoire littéraire, ainsi que celle qui a rapport à la vie des lettrés et des écrivains célèbres, est-elle cultivée chez eux avec beaucoup de soin. Il n'y a pas d'histoire où l'on ne consacre plusieurs livres à la biographie des auteurs qui ont écrit dans l'espace de temps qu'elle embrasse, ni de traité de géographie où l'on ne trouve, après la description de p2.385 chaque ville, l'indication des écrivains auxquels elle a donné naissance, et des ouvrages par lesquels chacun d'eux s'est illustré.

Or, l'histoire littéraire de la Chine est un sujet qui n'a pas même été effleuré parmi nous. Si on excepte quelques notes d'Amiot sur les interprètes des king [1], du père Mailla, sur les auteurs du Thoung-kian kang-mou [2], et des pères Prémare et Gaubil sur les écrivains qui ont traité des antiquités chinoises [3], on ne possède aucun ouvrage traduit où l'on puisse prendre la moindre idée du nombre et de la succession des écrivains chinois, ni de l'autorité que l'on doit accorder à chacun d'eux. Et cependant, peut-on, dans des matières d'érudition, invoquer le témoignage d'un auteur, sans savoir avec précision dans quel temps il écrivait, quelles sont les sources où il a puisé, quelles étaient ses opinions personnelles ou même ses préjugés, et tant d'autres circonstances particulières qui déterminent le degré d'estime dont il jouit chez ses contemporains et ses compatriotes ? Se passerait-on de ces connaissances préliminaires, presque aussi indispensables que celle de la langue, s'il s'agissait de nos écrivains occidentaux, et des

---

[1] *Mémoires concernant les Chinois*, tome II. Voyez aussi dans les volumes suivants de la même collection plusieurs morceaux de biographie, sous le titre de *Portraits des célèbres Chinois*. Mais ces fragments, qui ont été écrits d'après des compilations, doivent être lus avec beaucoup de défiance, à cause des détails peu exacts qui s'y rencontrent. On en verra un exemple marquant dans la vie de Sse-ma-thsian, au tome IVe de ces *Mélanges*.

[2] Préface du père Mailla.

[3] *Chou-king* de Gaubil.

matières p2.386 mieux connues sur lesquelles nous avons coutume de disserter ? On a écrit sur la Chine ; on a examiné des problèmes historiques et littéraires ; on a cité des passages contradictoires ; on a poussé la témérité jusqu'à combattre, non seulement les missionnaires, mais les Chinois eux-mêmes ; on a discuté leurs opinions en matière de littérature ; on est revenu sur les jugements qu'ils ont portés ; on a tranché des questions qu'ils avaient laissées indécises, et tout cela sans posséder ces notions premières qui sont comme la base de la littérature, sans savoir même si elles existaient quelque part, et s'il était possible de les aller chercher. N'est-il pas évident qu'on a donné beaucoup au hasard, et qu'on a commencé par où il aurait fallu finir ?

Ce n'est pas qu'on manque en Europe des matériaux qui pourraient servir à la rédaction d'un ouvrage élémentaire du genre de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot ; on serait plutôt embarrassé de leur multiplicité, et effrayé de la grandeur de la tâche qu'il faudrait s'imposer. Outre deux ouvrages généraux de biographie [1], et la Bibliothèque de Ma-touan-lin, qui contient, en cent volumes, une suite d'extraits sur toutes sortes de sujets, continués jusqu'à la fin du douzième siècle, nous avons, dans l'*Histoire de l'Écriture* [2], une table raisonnée des principaux auteurs qui ont écrit sur les belles-lettres, p2.387 et dans les différentes parties des Annales et des Géographies provinciales, de nombreuses notices biographiques sur les écrivains qui se sont distingués dans tous les genres ; mais la composition d'un ouvrage complet sur ces matières serait un travail immense, et peut-être ingrat, qui demanderait qu'on s'y consacrât tout entier pendant plusieurs années, ou même qu'on fût aidé par plusieurs collaborateurs. Aussi, quoique chacun de ceux qui cultivent la philologie de l'Asie orientale, se voie contraint d'amasser sur sa route, pour les retrouver au besoin, des notices particulières relatives à l'objet de ses recherches, et quoique j'en aie moi-même recueilli un assez grand

---

[1] Le *Wan-sing-thoung-pou*, catalogue de Fourmont, n°92, en quarante volumes, et le *Hio-thoung*, en vingt-quatre volumes, nouveau fonds.

[2] *Tseu-hio-tian*, en quatre-vingt volumes, faisant partie du *Kou-kin-thou-chou*, nouveau fonds.

nombre, l'ouvrage qui les réunirait toutes est trop considérable pour ne pas se faire attendre longtemps, et tout ce qu'on peut espérer, c'est de le voir précédé de quelques essais sur un plan moins vaste et d'une exécution plus facile. Ces travaux spéciaux jetteraient toujours quelques lumières sur les principales parties de ce champ si étendu ; les ténèbres qui le couvrent pourraient ainsi se dissiper insensiblement, et les points les plus importants se trouveraient probablement éclaircis les premiers.

Il a semblé que le catalogue demandé par le ministre offrait une occasion de remplir en partie l'objet dont on vient de parler. La collection des livres chinois du cabinet du roi est la plus riche de toutes celles qui existent sur le continent ; ce pourrait être, à la Chine même, sinon la bibliothèque d'une ville ou d'une académie, au moins celle d'un particulier instruit. Les livres qui la composent, rassemblés à différentes époques par p2.388 d'habiles missionnaires, sont pour la plupart bien choisis ; il y en a quelques-uns de fort rares. Des notices détaillées, qui les feraient connaître à fond, pourraient, par leur réunion, former un essai bibliographique assez utile, si elles étaient rédigées d'après un modèle uniforme et convenablement étendu. Au titre de chaque ouvrage qu'il faudrait rapporter, traduire et souvent commenter, on ajouterait tout ce qu'il serait possible d'apprendre sur l'auteur et les éditeurs, leurs différents noms (car tout Chinois en a trois au moins), l'époque où ils ont vécu, celle où ils ont composé ou mis au jour leurs livres, la date précise de l'édition, ainsi que toutes les particularités relatives à la rédaction et à la publication de chaque ouvrage, telles qu'on les trouve consignées dans les préfaces qui sont ordinairement placées en tête du premier volume. On marquerait soigneusement les divisions et subdivisions, particulièrement dans les grandes collections, et pour ces auteurs qu'on nomme polygraphes, en renvoyant directement aux différents volumes. On donnerait enfin une idée sommaire, mais exacte, du contenu de chaque partie, soit en s'attachant aux tables des chapitres, qui sont en général bien rédigées, soit, plutôt encore, en analysant le livre même, et en indiquant, le plus

succinctement possible, les matières dont traite l'auteur, l'étendue qu'il leur accorde, et la manière dont il les envisage. Il paraîtrait superflu d'y joindre des textes ou des extraits, parce que ce mode d'analyse, excellent quand il s'agit d'une littérature bornée ou d'un fonds peu considérable, serait ici par trop insuffisant, si l'on en réduisait l'emploi à telle ou telle classe de livres, ou p2.389 bien jetterait dans des longueurs infinies, si on voulait l'appliquer indifféremment à la nombreuse collection que possède la Bibliothèque du Roi.

Quant au classement, il n'est pas besoin d'en chercher d'autre que l'ordre même que les Chinois ont adopté. Les *King*, ou livres classiques, doivent incontestablement être placés les premiers, et suivis de leurs interprètes, des philosophes du second ordre et des hétérodoxes, c'est-à-dire, des *sectateurs de la Raison* (tao-sse) et des bouddhistes. Les histoires générales et spéciales, les traités de géographie, les dictionnaires, les ouvrages de poésie et les romans réclament autant de sections particulières, dans lesquelles chaque genre de composition doit être distribué chronologiquement. Une classe, malheureusement peu nombreuse, renfermerait les auteurs qui ont écrit sur l'astronomie, la médecine et la botanique ; une autre, les mélanges, les collections d'extraits et les bibliothèques ; enfin, la dernière de toutes serait consacrée aux livres écrits en chinois par les missionnaires. Ces sortes d'ouvrages ne sont pas les plus importants ; mais, outre qu'ils ne sont pas entièrement dénués d'utilité, la collection que la Bibliothèque en possède est si riche et si complète, qu'elle peut avoir sous ce rapport quelque intérêt pour les bibliographes [1].

Voilà le plan auquel on a cru devoir s'attacher, et qui, p2.390 sans pouvoir donner naissance à un ouvrage d'une étendue excessive, demandera cependant beaucoup de recherches et un certain espace de temps pour être mis en exécution. Il différait trop, à plusieurs égards,

---

[1] Plusieurs de ces ouvrages ont été envoyas en sì grand nombre, qu'on pourrait croire que l'édition entière a passé en Europe. Il en est dont on possède cinquante ou soixante exemplaires. La Bibliothèque pourrait sans s'appauvrir, en destiner une partie à des échanges, d'autant plus que presque tous ces ouvrages sont imprimés sur beau papier et en beaux caractères.

de celui qu'a suivi Fourmont, pour qu'on pût les fondre ensemble. Il fallait, ou faire deux catalogues distincts, ou refaire celui du savant académicien. J'hésitais à prendre ce dernier parti, qui devait augmenter beaucoup le travail dont je m'étais chargé ; mais j'ai été décidé par les avis de MM. les conservateurs des manuscrits, qui ont désiré que les deux catalogues n'en fissent qu'un. L'avantage de la Bibliothèque et l'intérêt même de l'ouvrage que j'avais projeté, m'ont fait prendre sur moi cette nouvelle tâche, au sujet de laquelle je dois entrer dans quelques éclaircissements.

Le catalogue de Fourmont était un ouvrage fort estimable pour le temps où il a été composé ; mais les progrès qu'on a faits depuis dans la littérature chinoise, et auxquels les ouvrages même de Fourmont ont contribué, permettent d'y découvrir un assez grand nombre d'erreurs et d'imperfections. Il avait été censuré très amèrement dans le temps même où il parut, par les pères Porquet et Foureau. La manière un peu indiscrète dont ce savant avait quelquefois parlé des missionnaires, semble avoir aigri contre lui ces deux religieux, dont le premier surtout mit dans ses observations, envoyées à l'académie des Belles-Lettres, une dureté et une rigueur qui durent paraître excessives. On ne peut nier pourtant que Fourmont n'ait souvent examiné bien légèrement les livres qu'il indique. À la simple lecture de son catalogue, j'y p2.391 avais aperçu un grand nombre de fautes, et quand je me suis décidé à en faire l'objet d'un examen spécial, en en comparant successivement tous les articles avec les livres auxquels ils répondent, j'ai reconnu qu'il n'y avait presque pas une notice qui fût exempte d'erreurs et d'incorrections. On me permettra de prouver ce que j'avance par quelques remarques qui auront pour objet, non de diminuer en rien l'estime qu'on doit à ce travail, mais de me justifier de m'être enfin déterminé à le regarder comme non-avenu.

Je ne reprocherai point à Fourmont le peu d'ordre qu'il a mis dans le classement des matières et l'arrangement des livres, quoiqu'il ait sans nécessité confondu des genres différents, et placé, par exemple, les romans parmi les dictionnaires ; le code de la dynastie des Ming, au

nombre des livres de géographie ; un traité de la théologie des tao-sse, au milieu des ouvrages historiques, etc. Ces déplacements ne méritent d'être remarqués qu'autant qu'ils sont l'effet d'une méprise sur la nature des matières traitées ; car si les notices de ces livres étaient d'ailleurs exactes, en quelque endroit du catalogue qu'elles fussent placées, on saurait bien les y trouver, et un fonds de moins de quatre cents articles, n'est pas encore assez considérable pour qu'un peu de désordre y puisse causer beaucoup d'embarras.

C'est un tort plus grave, à mon avis, que d'avoir presque partout négligé de marquer la date de l'impression et le nom des auteurs, de n'avoir presque jamais donné le moindre renseignement sur le temps où ils ont vécu, et surtout de s'en être, presqu'en toute p2.392 circonstance, rapporté aux indications toujours insuffisantes et souvent trompeuses des titres, au lieu d'aller chercher la notice de l'ouvrage dans l'ouvrage même, ou du moins dans les préfaces qui l'accompagnent ordinairement, et qui sont remplies de faits bibliographiques très curieux. Ce sont là des reproches généraux qui tombent sur le plan qu'avait adopté Fourmont ; les observations de détail prouveront invinciblement qu'il a prononcé sur beaucoup de livres sans les avoir lus, quelquefois même sans les avoir ouverts.

Au n° II, il prend, dans le titre d'un dictionnaire très connu, les mots *Hiouan-kin* pour le nom d'un éditeur, *ab* Yuen-kin *editum* ; en quoi il commet deux fautes : l'une, d'avoir cru que *Hiouan*, qui n'est point un nom de famille à la Chine, pouvait être la première syllabe d'un nom d'homme ; l'autre, d'avoir supposé que le nom d'un simple éditeur pouvait ainsi se placer devant le titre d'un livre. La première faute est la plus considérable : elle vient d'avoir ignoré un usage qui a force de loi à la Chine. Le nombre des caractères qui servent de noms de famille, y est invariablement fixé ; chaque particulier en a un qui lui est commun avec tous les individus de sa famille, et qui se place toujours devant les noms personnels. C'est même en chinois un moyen de reconnaître les noms propres, et d'éviter les méprises qu'on pourrait commettre en les traduisant. Faute d'avoir connu cette coutume,

Fourmont a laissé échapper beaucoup d'erreurs du même genre, et c'est ce qui lui a attiré de la part du père Foureau ce reproche, jusqu'à un certain point mérité,

> « d'user d'un droit qu'il semble p2.393 s'être fait en expliquant le titre des livres, de trouver le nom de leurs auteurs dans les caractères qu'il n'entend pas.

Hiouan-kin (or suspendu) paraît être ici une épithète ajoutée au titre de ce dictionnaire, pour marquer l'estime qu'on en fait.

N° IV. En parlant d'un supplément au dictionnaire *Tseu-'weï*, il avance, en citant la préface même de ce supplément, qu'il contient quatre mille cinq cent quatre-vingt-quinze caractères ajoutés : on ne lit rien de semblable dans la préface ; mais on voit dans la table que cet ouvrage contient la correction de deux cent soixante-neuf caractères fautifs sous le rapport de l'orthographe, et de cinq mille cinq cent vingt-six autres dont le son ou l'explication n'avaient pas été donnés correctement, outre l'addition de douze mille trois cent soixante et onze caractères entièrement nouveaux.

VII. Le titre *Hiu-chi choue-wen* est très mal rendu par les mots *familiæ* Hu *orationes* ; il fallait dire : Traité littéraire du docteur *Hiu*. Le mot de *chi*, que Fourmont rend ici par *familia*, n'a jamais cette signification, quand on le joint à un nom de famille ; mais il sert alors à désigner par antonomase le personnage le plus illustre d'une maison. C'est un usage constant pour les lettrés de quelque distinction. Au reste, ces prétendues oraisons sont un dictionnaire dont Fourmont donne une analyse incomplète et fautive : c'est pourtant le plus célèbre et le plus estimé, comme le plus important et le plus ancien de tous les livres que les Chinois ont composés sur leur écriture. Il fut rédigé sous le règne de p2.394 l'empereur Ho-ti, de la dynastie des Han, l'an 89 de Jésus-Christ, et contenait, dans son état primitif, cent trente-trois mille quatre cent quarante-un caractères, distribués sous quinze livres [1]. Cette manière de compter le nombre des mots qui composent le

[1] Préface de l'ouvrage, page 11.

Choue-wen, prouve assez le cas qu'on fait de cet ouvrage ; c'est un usage qui s'observe à l'égard des livres les plus célèbres. Le Dictionnaire dont parle Fourmont en cet endroit n'est pas celui de Hiu-chi lui-même : c'est un abrégé qui en fut fait sous le règne de Taï-tsoung, de la dynastie des Soung, par trois lettrés dont Fourmont ne nomme que le premier. Le travail de ces lettrés consista moins à commenter le dictionnaire de Hiu-chi, qu'à en tirer les explications d'environ dix mille six cents caractères choisis parmi les plus usités et les plus réguliers [1]. Cependant, on ne voulut rien changer au titre de l'ouvrage, qui continua de s'appeler *le Choue-wen du docteur Hiu*. Ce livre, dans l'état où on venait de le mettre, fut imprimé pour la première fois en 984. Il y a un autre dictionnaire connu, dont le *Choue-wen* a pareillement fourni la matière, et qui porte le titre de *Choue-wen-tchang-tsian*, grand extrait du *Choue-wen*. Il a été rédigé par un lettré nommé Tchao-hoang-kouang, aidé de son fils Tchao-kiun, et il a paru la vingt-neuvième année Wan li (1601) en vingt gros volumes. Nous possédons aussi cet ouvrage à la Bibliothèque du Roi ; mais l'exemplaire p2.395 a servi à un lettré qui l'a tellement surchargé de notes manuscrites, que le texte en est devenu, dans beaucoup d'endroits, très difficile à lire.

N° IX. Fourmont attribue le dictionnaire *Tching-tseu-thoung* à Liao-pe-tseu : le véritable auteur se nommait Tchang-eul-koung. Sa pauvreté le contraignit de vendre son manuscrit à Liao-pe-tseu, qui publia l'ouvrage sous son nom. Au reste, Fourmont n'a pu connaître cette anecdote, qui n'est racontée que dans les préfaces qu'on a mises aux éditions publiées depuis la découverte de la fraude : je ne l'ai pas lue moi-même, et j'en dois la connaissance à une personne qui possède la nouvelle édition intitulée : *Tching-tseu-thoung* du docteur Tchang.

XI. Fourmont prétend que le dictionnaire de Khang-hi fut composé par *toutes sortes de lettrés*, *a doctoribus et mandarinis quibusvis*. Cela n'est nullement exact : il y eut trente lettrés qui reçurent cette

---

[1] Préface de l'ouvrage intime, page 12.

commission de l'empereur ; plusieurs étaient des personnages d'un rang distingué, et il y en avait deux nommés Tchang-iu-chou et Tchhin-thing-king, qui avaient le rang de ta-hio-sse, ou de conseillers, et présidents de la cour du Personnel (Li-pou). Les noms et les titres de ces trente lettrés sont placés à la suite de la préface de ce dictionnaire. Au reste, l'ouvrage fut commencé la 49e année Khang-hi, achevé six ans après, et publié la 55e année Khang-hi, à la 3e lune intercalaire ; ce que Fourmont n'aurait pas dû négliger d'indiquer.

XXIV. Le titre de cet ouvrage est partagé par Fourmont en deux parties, de cette manière : *Tchi-kou* p2.396 et *I-wen*. La conjonction qu'y ajoute l'auteur, ôte tout le sens de cette phrase, qui signifie *Collection des caractères que nous a légués l'antiquité.* Il ne fait pas mieux connaître le plan de l'ouvrage, qui consiste à rassembler les caractères gravés sur les cloches, les trépieds et les autres monuments de la haute antiquité. L'auteur enfin ne se nommait pas, ainsi qu'il le prétend, Chu-meu-guei, mais Li-jou-tchin, comme on le voit sur le frontispice.

N° XXVIII. Les mots *Hao-khieou-tchouan* sont rendus par *Historia Fabulosa* του *Hao-kieu*. Premièrement, *Hao-khieou* ne saurait être un nom d'homme, car la première syllabe *hao* n'est pas du nombre des noms de famille à la Chine [1]. Il n'y a pas non plus, dans ce roman, de personnage ainsi nommé, et ce titre contient une allusion à un vers du *Chi-king*, où l'on célèbre l'union bien assortie, *hao-khieou*, de Wen-wang avec la princesse Siao-sing. Il s'agit, dans le roman, du mariage d'un lettré distingué par ses talents et son esprit, avec une jeune personne accomplie, et c'est ce que signifie le titre : *Histoire du couple bien assorti.*

XXIX. *Iu-kiao-li*, suivant Fourmont, signifie *pera* του *Yo-kiao*, *authoris sic vocati*. Le nom de ce prétendu *Iu-kiao* ne se trouve ni sur le titre, ni dans la préface de ce roman, et de plus *li* signifie *poire*, et non

[1] Voyez plus haut la remarque sur le n° II.

besace [1]. Il ne s'agit, au reste, dans ce roman, ni de poire ni de besace. *Iu* et *Li* sont les *petits noms* de deux p2.397 jeunes lettrées qui y jouent les principaux rôles. *Iu* (pierre précieuse) est un surnom qu'on donne souvent aux femmes ; celle qui le porte ici a pour son nom entier les deux mots *Houng-iu* (*Jaspe rouge*). L'autre femme, nommée *Lou-men-li*, reçut, suivant l'histoire, le surnom de *Meng-li* (songer à des poires), parce que sa mère, la portant encore dans son sein, avait rêvé qu'elle voyait un poirier se charger de fleurs et de fruits. Cette circonstance n'est qu'un accessoire très indépendant du sujet du roman, et je ne la rapporte que pour faire voir un exemple de ces surnoms que les Chinois ajoutent à leurs noms de famille, et qui souvent ont rapport à des événements de cette importance. Ces surnoms servent, dans le cours d'une narration, à désigner les personnages dont on écrit l'histoire.

Quant à *kiao*, ce mot signifie *élégant, tendre, délicat* ; et, placé ainsi entre les noms des héroïnes de ce roman, il s'applique également à toutes deux, et signifie *les deux aimables dames*, *Iu* et *Li*. Fourmont ajoute que ce roman, célèbre pour le style élégant dans lequel il est écrit, est aussi quelquefois intitulé *San thsaï-tseu, Poetæ tres*. Ces mots doivent plutôt être rendus par *les trois personnes de mérite*, et ils s'appliquent, non pas aux auteurs, comme il le donne à entendre, mais aux trois personnes dont les aventures font le sujet du roman, le lettré Sou-yeou-pe, et ses deux femmes Houng-iu, et Lou-meng-li [2].

XXXI. p2.398 *Phing-chan-ling-yan*, *sse thsaï-tseu*, selon Fourmont, *Pim xam, lem, yen, seu quatuor poetæ sic nominati*. Il est encore ici question de gens de mérite plutôt que de poètes. Les quatre premiers caractères sont les noms abrégés des deux lettrés *Phing-jou-han* et *Yan-pe-han*, et de leurs femmes *Leng-kiang-hioueï* et *Chan-taï.* Les aventures qui amenèrent le mariage de ces quatre personnes sont racontées dans cet ouvrage, où il n'y a, comme dans les autres romans

---

[1] Peut-être *pera* est-il ici une faute d'impression pour *pira* ; mais, en admettant cette correction, la faute principale subsisterait toujours.

[2] On pourra bientôt prendre une idée complète de ce roman, l'un des meilleurs qu'on possède à la Chine, dans la traduction que j'en ai faite, et qui va paraître incessamment.

chinois, que quelques petits morceaux de poésie au commencement ou à la fin de chaque chapitre.

N° XXXII. Rien n'est plus fautif que la traduction du titre de ce numéro : *Ya-mi, id est*, *тоu Ya-mi historia fabulosa* ; *est enim ex eorum genere quæ nos romans dicimus. Sed per dialogos et personas quo modo sunt comœdiæ. Ya-mi* n'est pas le nom d'un personnage, c'est le mot chinois qui signifie énigme, et la prétendue histoire de Ya-mi est en effet un recueil d'énigmes, séparées par alinéas, et suivies chacune de son mot ou de sa solution. Ce sont sans doute ces divisions qui auront trompé les yeux de Fourmont, et lui auront donné l'idée d'un dialogue ou d'une comédie.

XXXV. Nouvelle erreur non moins considérable, au sujet du dernier article de cette section. *Si-siang-ki, phi-pha-ki*, dit-il, *Historiola тоu Si-siang*, *Historiola seu historia comica тоu pipa*, SUNT AUTHORUM NOMINA. Rien ne prouve mieux que Fourmont a cherché à deviner le sujet des romans, sans prendre la peine de les lire. *Si-siang* et *phi-pha* ne sont pas et ne sauraient être des noms d'auteurs. *Si-siang* signifie *pavillon* ou *salle* p2.399 *tournée vers l'occident*. Un le tiré, nommé Tchang-koung, et surnommé Kiun-tchouï, vint loger dans une chapelle qu'un homme riche avait fait construire dans sa maison, et qui, suivant l'usage chinois, servait comme d'auberge pour les voyageurs. Il devint amoureux de la fille de cet homme, nommée Tching-ying, qu'il vit pour la première fois dans le *pavillon occidental*. Tel est le sujet de ce roman, ou plutôt de ce long drame, et tel est le motif du titre qu'on lui a donné.

Quant au second ouvrage, *phi-pha*, que Fourmont prend encore pour un nom d'homme, signifie *guitare*. L'ouvrage a reçu ce titre, parce que la principale héroïne y déplore ses malheurs en s'accompagnant sur la guitare. C'est encore un drame très triste, où il n'y a rien qui puisse justifier l'*Historia comica* de Fourmont.

Je ne m'arrêterai point à relever les erreurs assez nombreuses que ce savant a laissé échapper, en parlant des ouvrages géographiques et historiques ; elles étaient presque inévitables à l'époque où il écrivait, avant la publication des Mémoires des Missionnaires, et de l'Histoire de la

Chine du père Mailla. D'ailleurs, les détails qui l'y ont entraîné sont étrangers à la bibliographie et à l'histoire littéraire, qui sont les seuls rapports sous lesquels j'envisage en ce moment son catalogue [1]. Ainsi, dans la p2.400 section relative à la géographie, je lui reprocherai seulement deux méprises qui l'ont engagé à y comprendre deux ouvrages qui n'y ont nul rapport. Le premier (N° XL) est un recueil de traits de vertu et d'héroïsme, classés sous quatre livres, à la manière de Valère Maxime ; traits de fidélité, d'obéissance et de piété filiale, de modération ou de tempérance, et de justice. Suivant Fourmont, il contiendrait en de petits récits de peu d'étendue, et en figures, l'histoire chinoise presque entière. Le recueil des Édits et Instructions de la dynastie des Ming (N° XLIII) est présenté comme un état des villes de la Chine, avec la liste de tous les magistrats. Ce n'est pas là seulement un défaut d'arrangement : c'est une erreur qui provient d'avoir méconnu le sens du mot *hoeï-tian*, qui signifie recueil d'ordonnances, actes du gouvernement, destinés à l'instruction des peuples.

XLV. Le livre qui porte ce numéro est peut-être un des plus beaux ouvrages qui soient à la Bibliothèque du Roi. Fourmont en vante, avec raison, les caractères qui sont d'une parfaite élégance, et il va jusqu'à dire

> « que les Vesten, et les plus célèbres de nos typographes, seraient frappés d'admiration, et comme ravis en extase à la vue de ce livre, qui est si magnifique, p2.401 qu'on n'a rien imprimé, et même qu'on ne saurait rien imprimer de pareil en Europe.

Il n'y a pas beaucoup d'exagération dans cet éloge ; mais, par malheur, le mérite extérieur du livre qui en est l'objet est la seule chose que

---

[1] Par exemple, au n° LXXIX, il prend les Han *postérieurs* (*Heou han*), pour l'une des cinq dynasties qui se sont succédées dans le dixième siècle, et il ajoute que l'auteur qui en a écrit florissait en l'an 420. Le fait est qu'il s'agit en cet endroit de la seconde branche de la dynastie des Han, dont le commencement sous Kouang-Wou-ti, est fixé à l'an 24 de Jésus-Christ. — Au n° XCIII il écrit en chinois, *Histoire des femmes rasées*, pour *Histoire des femmes célèbres*. Mais cette dernière faute tient à une méprise qu'il a commise en copiant les caractères du titre, et je me suis abstenu de marquer ces sortes d'erreurs qui sont en grand nombre dans son catalogue, ainsi que dans sa grammaire, mais qu'il m'eût été impossible de rendre sensibles, sans employer le secours des caractères originaux.

Fourmont nous fasse exactement connaître. À commencer par le titre, *Kou wen youan kian*, il en donne une traduction erronée et inintelligible : *Antiquæ litteraturæ abyssi Speculum.* Pour entendre les mots *youan-kian*, qui signifient littéralement *miroir des sources*, il faut savoir que le prince appelé Khang-hi par les Européens, avait donné ce nom à une bibliothèque, où il avait rassemblé tout ce que l'antiquité avait produit de plus parfait en ouvrages de littérature et de philosophie. C'est l'usage parmi les lettrés chinois de désigner la salle où ils travaillent par un nom figuré ou pompeux, et Khang-hi, en s'y conformant, avait adopté les mots de *youan kian tchaï, cabinet des sources destinées à servir de miroir*. Fourmont eût pu ignorer cette circonstance, si ces trois mots chinois ne se trouvaient reproduits sur le frontispice d'un autre ouvrage qu'il a analysé (n° CCXC), et s'ils n'étaient écrits en caractères anciens sur un des cachets de ce prince ; car, suivant un autre usage des lettrés, on trouve souvent à la fin des préfaces, outre l'empreinte du cachet qui contient leur nom et leur titre, celle d'un autre cachet où est inscrit le nom énigmatique qu'ils ont donné au lieu où ils ont coutume de travailler, comme on voyait autrefois nos savants dater leurs écrits de la bibliothèque publique où particulière où ils les avaient composés. *Kou wen* désigne en général, tous les ouvrages des p2.402 anciens ; le titre dont il s'agit signifie donc : *Chefs-d'œuvre de littérature ancienne, tirés de la bibliothèque de l'empereur Khang-hi.*

Fourmont ne nous donne pas mieux l'époque où ce précieux recueil a été composé : *Scriptus est autem*, dit-il, *sæculo* 17°, r*egnante των ta*-mim *familia*, *authore* su-kien-hio, *qui tunc doctor Sinæ fama celeberrimus*. Ce n'est pas là ce qu'on lit dans la préface que Khang-hi lui-même a écrite. Le premier auteur auquel on en soit redevable est Liu-tsou-khian, qui vivait, non pas sous les Ming, mais sous les Soung, plus de trois cents ans auparavant. Cet écrivain rédigea, sous le titre de *Wen-kian* ou de Miroir de littérature, un recueil de pièces choisies, où il fit entrer les remontrances adressées aux empereurs, avec les réponses qu'ils jugèrent à propos d'y faire : les éloges des hommes célèbres, les

instructions que les empereurs publient en certaines occasions, et qui contiennent, ou des morceaux d'éloquence sur la politique, la morale ou l'agriculture, ou des sortes de comptes rendus sur les opérations du gouvernement. Il y admit encore des lettres familières, des descriptions de palais, de jardins, de maisons de plaisance, des dissertations sur toutes sortes de sujets, des chansons choisies, des inscriptions funèbres, telles que celles qu'on fait graver sur la pierre, pour célébrer la mémoire des officiers ou des magistrats qui ont rendu des services éclatants, ou des hommes privés, qui, même dans les classes inférieures, se sont distingués par leurs vertus domestiques. En un mot, il n'y eut pas un seul genre de composition oratoire dont cette collection n'offrît dès p2.403 lors des exemples et des modèles, pris chez les meilleurs écrivains qui avaient précédé l'époque de la dynastie des Soung, c'est-à-dire le douzième siècle de notre ère.

L'empereur *Khang-hi*, qui estimait beaucoup le livre de Liu-tsou-khian, voulut qu'on le prit pour base de la collection d'extraits qu'il fit faire dans sa bibliothèque. On y ajouta, par ses ordres, beaucoup de pièces choisies dans les mêmes vues, et notamment des morceaux tirés des écrits mêmes du premier éditeur : ce qui suffirait seul pour faire voir la différence des deux éditions. Mais on n'y fit entrer aucun extrait des ouvrages qui ont paru depuis la dynastie des Soung. L'édition fut terminée à la douzième lune de la vingt-quatrième année Khang-hi (1686). Le principal rédacteur employé par Khang-hi, fut ce Siu-khian-hio, que Fourmont désigne comme l'auteur même, et qu'il fait vivre sous la dynastie des Ming. Les annotations marginales qu'on a jointes à chaque morceau, pour en marquer le sujet et l'occasion, ou pour en faire sentir le mérite et l'excellence, sont distinguées par la couleur de l'encre dont on s'est servi pour l'impression. Celles des auteurs qui étaient morts au temps de Khang-hi sont en bleu, parce que le bleu est la couleur du deuil. Celles de l'empereur sont en jaune, couleur consacrée à la dynastie impériale, et celles des lettrés qui étaient encore vivants au moment de la rédaction de l'ouvrage sont en rouge, comme les remarques que les maîtres écrivent dans les collèges sur

compositions de leurs élèves. On peut prendre une idée du contenu de ce livre, par les extraits que le père Hervieu p2.404 en a faits, et que Duhalde a insérés dans le tome II de sa Description de la Chine.

N° XLVIII. En parlant du célèbre ouvrage de Confucius, intitulé : Tchhun-thsieou, c'est-à-dire, *le Printemps et l'Automne*, Fourmont cherche à deviner la raison qui lui a fait donner ce titre : celle qu'il propose n'est point la véritable.

> « Peut-être, dit-il, est-ce parce qu'en Chine, comme dans les autres pays situés sous les zones chaudes, la guerre se fait plutôt au printemps et à l'automne que dans les autres saisons, à cause de l'incommodité de la chaleur et du froid.

On sent combien une pareille raison est futile. Les mots *printemps* et *automne*, par une sorte de synecdoche très commune en chinois, désignent l'année entière. On dit même dans le style familier : *Tchhun thsieou ki-ho, combien avez-vous de printemps et d'automnes*, pour *quel âge avez-vous ?* Le sens de ce titre est donc *les années*, ou, pour mieux dire, *les Annales*. Quant à ce que l'auteur ajoute, qu'il s'en faut peu que ce livre ne soit mis au niveau des livres classiques, et qu'il est presque aussi estimé que les quatre livres moraux [1], c'est une erreur plus grave, parce qu'elle concerne des livres dont le rang est rigoureusement fixé à la Chine. La Chronique de Confucius est réellement comptée au nombre des cinq livres classiques du premier ordre, et par conséquent placée au-dessus des quatre livres moraux, qui sont d'un rang inférieur. C'est par une suite de la même p2.405 erreur que Fourmont a compris ensuite ces derniers dans l'énumération des cinq King [2].

LV. *Lun-yin the tian* ; il y a ici plusieurs méprises : Fourmont, trompé par une simple analogie de sons, rend par *rota* la première syllabe d'un mot composé, qui veut dire *ordre de l'empereur* ; il prend

---

[1] *Hic liber pretii apud Sinas summi... inter sacros tantum non repositus*, page 380. — *Eodem fere loco habetur то chun-cieu, ac su-xu*, page 381.
[2] Page 403, seq.

ensuite un caractère pour un autre qui a un trait de moins, et cette méprise en entraîne une seconde pour le son, et une troisième pour le sens qu'il lui attribue ; de sorte qu'il lit *tchhi*, et traduit *capere*, le mot *the* qui signifie *unique*, *spécial*, *particulier*. Mêlant, enfin, à ces deux fautes quelques autres erreurs qu'il serait trop long de faire ressortir, il traduit les quatre mots de ce titre par ceux-ci : *collectio, seu codex ubi* sumitur *sensus* rotationis (*temporum*), tandis qu'ils signifient *grâces spéciales de l'empereur*. C'est ainsi qu'il est conduit à prendre pour un almanach un volume qui n'est que le recueil des placets présentés à Khang-hi par les missionnaires, avec les réponses de l'empereur ; les éloges funèbres qu'il daigna composer en l'honneur des pères Adam Schall et Ferdinand Verbiest, et le fameux édit de 1692, par lequel l'exercice de la religion chrétienne fut permis dans l'empire [1].

LXIII. p2.406 Personne n'ignore que la dynastie qui a précédé celle qui est actuellement sur le trône de la Chine, portait le nom de Ming, qui signifie lumière. Ming ki signifie donc Histoire de la dynastie Ming. Fourmont rend ces mots par *elucidationes*. On a peine à concevoir une pareille méprise, qui semblerait indiquer plus que de l'inattention.

LXVII. Un des plus beaux monuments de la littérature chinoise, est la bibliothèque de Ma-touan-lin ; mais il s'en faut beaucoup que Fourmont en donne une idée complète. Il se trompe d'abord sur le titre même qu'elle porte : *Wen-hian thoung khao*, dit-il, *id est, Examen generale litteratis oblatum*. Quoique *wen*, pris séparément, signifie *littérature*, et *hian, offrir*, ce n'est pas du tout le sens que ces deux mots ont quand ils sont réunis. *Wen-hian* est une expression composée, prise du *Lun-iu*, section troisième, *tchang* neuvième, où elle est

---

[1] Je soupçonne l'existence d'une erreur du même genre dans la notice du numéro suivant (LVI). La phrase chinoise *thai-chang, san-youan, san-phin, san-kouan fa-phao*, ne peut avoir le sens qu'on lui prête : *Magistratum superiorurn, id est trium* yuen, *trium* pin, *trium* kuon *vocatorum*, *ordo pretiosus. Thai-chang* désigne la secte des tao-sse à laquelle appartiennent aussi les divinités appelées *San-youan, San-phin, San-kouan. Fa-phao* signifie ce qu'il y a de précieux dans une loi ou dans une religion. C'est un terme consacré chez les sectaires de la Chine. Je crois que ce doit être un livre tao-sse. Fourmont y voit une procession de mandarins : la forme de rouleau qu'on lui a donnée, et qui est généralement d'usage pour les sujets mythologiques des tao-sse, confirme encore ma conjecture au sujet de cet ouvrage que je n'ai pas encore pu examiner moi-même.

employée dans le sens de *monuments écrits*, et rendue en mandchou par les mots *bitkhe fergingge* [1]. C'est aussi un titre qui a été donné à des lettrés et même p2.407 à des impératrices après leur mort, pour marquer le respect qu'elles avaient témoigné toute leur vie à ce qui restait de la haute antiquité. Si Fourmont l'ignorait, il pouvait au moins trouver une définition précise de ces mots dans la préface même de l'ouvrage [2] ; il y eût vu que *Wen hian thoung khao* signifie *recherche exacte des anciens monuments*, et cela eût pu l'engager à prendre une connaissance plus entière des matières qui y sont traitées. L'analyse qu'il en donne est trop inexacte pour que je puisse m'attacher à la rectifier ; j'aime mieux placer ici la traduction de la table qui est dans le premier volume ; on pourra la comparer avec les détails qu'il a insérés à la page 385 de son catalogue.

À la tête du premier volume, on ne trouve pas, comme il l'annonce, vingt-cinq préfaces écrites par autant d'auteurs différents, mais une seule préface, suivie de vingt-quatre dissertations, qui sont toutes de Ma-touan-lin lui-même, et qui répondent à autant de divisions ou de sections dans le corps même de l'ouvrage. Voici l'ordre et les titres de ces sections :

1e section. Du partage des terres, et de leur produit sous les différentes dynasties, sept livres.

2e Des monnaies, soit métalliques, soit fictives ; des papiers-monnaies, etc., deux livres. p2.408

3e De la population et de ses variations, deux livres.

4e De l'administration, deux livres.

5e Des péages et des douanes, et en général de tous les droits qu'on perçoit pour

---

[1] Je rapporterai la phrase entière dans la langue mandchoue, que la transcription en lettres latines ne défigure pas aussi complètement que le chinois : *Foutse khendoume : Khiya gouroun-ni dorolon-be, bi gisouretsi ombi ; Ki gouroun, temgetou orne mouterakô. Yen gouroun-ni dorolon-be, bi gisouretsi ombi ; Soung gouroun temgetou ome mouterako okhô*. Bitkhe fergingge *akô i tourgoun kai. Bitsi, bi temgetou oboutsi ombikhe*. « Je pourrais vous parler des rites de la dynastie des Hia ; mais le royaume de Ki n'en conserve pas assez de traces : je pourrais vous entretenir de ceux de la dynastie des Yen ; mais le royaume des Song n'en offre que des restes insuffisants. La disette des monuments écrits en est la cause : si nous en avions, je pourrais vous les offrir en témoignage. » Version mandchoue, t. II, p. 11.

[2] Page 3.

les lacs et étangs poissonneux, les plantations de thé, les salines, les mines et les usines, ainsi qu'aux barrières, aux foires, etc., six livres.

6e Du commerce et des échanges, deux livres.

7e Des impositions territoriales, ou tributs sur les terres, un livre.

8e Des dépenses de l'État, cinq livres.

9e De l'élévation aux charges, et du rang des magistrats, douze livres.

10e Des études et des examens des lettrés, sept livres.

11e Des fonctions des magistrats, vingt-un livres.

12e Des sacrifices, vingt-trois livres.

13e Des temples des ancêtres, quinze livres.

14e Du cérémonial de la cour, vingt-deux livres.

15e De la musique, quinze livres.

16e De la guerre, treize livres.

17e Des châtiments et des supplices, douze livres.

18e Des livres classiques et autres, soixante-seize livres. L'étendue de cette section vient de ce qu'on y a fait entrer l'analyse d'une foule de traités curieux sur toutes sortes de sujets, et d'ouvrages de toutes les sectes : c'est une véritable histoire littéraire.

19e De la chronologie des empereurs, et de la généalogie des familles qui ont possédé le trône, dix livres.

20e Des principautés tributaires et des fiefs érigés sous les différentes dynasties, dix-huit livres. p2.409

21e Des corps célestes et de leurs accidents, comme les éclipses, les conjonctions, etc., dix-sept livres.

22e Des prodiges et calamités, comme les inondations, les incendies, les tremblements de terre, les aérolithes, les pluies de sauterelles, etc., vingt livres.

23e De la géographie de la Chine, et de toutes les divisions de l'empire, aux différentes époques de la monarchie, neuf livres.

24e et dernière section. De la géographie étrangère, et de tous les peuples qui ont été connus des Chinois, vingt-cinq livres.

En tout, trois cent quarante-huit livres, distribués en cent volumes. Une pareille suite d'extraits pris dans les meilleures sources par un lettré habile, et continués jusqu'à l'an 1207 de notre ère, vaut à elle seule toute une bibliothèque, et mériterait qu'on apprît la langue dans laquelle elle est écrite. Elle offre les moyens d'approfondir la plupart

des questions auxquelles la Chine peut donner lieu, et l'on a peine à concevoir qu'on puisse, sans l'avoir lue, se hasarder à émettre une opinion quelconque sur l'histoire et les antiquités de la haute Asie. Nos plus habiles missionnaires en ont fait de grands éloges, et s'en sont servis avec beaucoup d'avantage. Il nous manque malheureusement le supplément qui a été ajouté à cet ouvrage, sous le titre de *Siu Wen-hian-thoung-khao*, et où tous les mémoires dont il se compose sont continués depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours.

N° LXXXVIII. Parmi les livres historiques, et sous le titre de *San koue tchi* (Histoire des trois royaumes), on a placé un ouvrage qui, s'il contenait en effet p2.410 l'histoire du temps où la Chine fut partagée en trois empires séparés, serait, avec une dénomination différente, le même que le *San koue chou* du n° LXVIII. Il fallait avertir que le *San koue tchi* est un roman dont le sujet est bien pris dans l'histoire des trois royaumes, mais où sont mêlées beaucoup d'aventures fabuleuses, et dont le style fait, aux yeux des Chinois, le principal mérite. C'est ce que Fourmont eût reconnu, même sans le lire, s'il eût remarqué qu'il était partagé en *hoeï*, genre de division qui, suivant sa propre remarque, est particulier aux ouvrages d'imagination. Il ne fallait pas non plus oublier la différence des mots *tchi* et *chou* ; ce dernier signifie livre, et se dit des différentes parties des grandes Annales, dont la réunion forme le *Nian-yi sse* ou les vingt-une histoires. On dit *Han chou, Thang chou*, pour l'histoire de la dynastie des Han ou de celle des *Thang. Tchi* s'applique aux ouvrages géographiques, et aussi aux romans historiques que les sectaires ont composés pour accommoder les récits de l'histoire à leurs intérêts particuliers.

Je passerai, sans en faire l'objet d'un examen suivi, deux sections entières du catalogue de Fourmont : celle où il a rangé les livres classiques avec leurs commentaires, et celle qui comprend les ouvrages théologiques composés par les missionnaires de la Chine ; la première, parce qu'on a tant écrit sur les *king* que ce sujet semblant épuisé, les observations qui y auraient rapport pourraient devenir fastidieuses ; la seconde, parce que les livres écrits en chinois par des Européens, ne

pouvant offrir un grand intérêt, les erreurs que Fourmont a commises à ce sujet en p2.411 présenteraient moins encore. Je remarquerai seulement qu'il n'a pas pris la peine de rechercher et d'indiquer les véritables noms des jésuites et des autres religieux qui avaient pour usage d'adopter et de placer à la tête de leurs livres des noms chinois. C'était pourtant un travail facile, avec l'aide de la table des Pères de la Société de Jésus, qui a été composée en chinois et traduite en latin. Cette section n'offre pas d'ailleurs moins d'erreurs que les précédentes, et ces erreurs sont plus difficiles à excuser, parce qu'il était plus aisé de les éviter. C'est à cette partie du catalogue de Fourmont que le père Porquet a borné ses observations ; et comme il y a joint des remarques curieuses sur les travaux de ses confrères, qu'il connaissait très bien, nous en ferons usage dans le nouveau catalogue, où chaque article contiendra, outre les indications ordinaires, le nom européen de l'auteur, toutes les fois qu'il aura été possible de le retrouver.

Il est encore bon de remarquer qu'au nombre des livres classiques, Fourmont a eu tort de comprendre le n° CLII, qu'il a pris pour une édition du livre des poésies, et qui n'y a aucun rapport. C'est un recueil de poésies, composées dans le VIIe siècle par un particulier nommé *Tou-fou*, et surnommé *Tseu-meï*, qui florissait sous la dynastie des *Thang*. Ses poésies sont estimées des lettrés, mais non pas à l'égal du *Chi king*, que sa nature classique fait placer sans difficulté hors de toute comparaison.

N° CXXXV. Les mots *King-yan tchi kiaï*, que Fourmont rend par : *In libros classicos expedita et vera expositio*, fournissent matière à une autre observation p2.412 que je ne veux pas non plus passer sous silence, parce qu'elle éclaircira un fait intéressant, dont le savant philologue paraît n'avoir pas eu connaissance. Depuis longtemps la dignité impériale, à la Chine, est regardée comme essentiellement unie à l'étude des belles-lettres, qui ne fait qu'en rehausser l'éclat. Le souverain n'est pas seulement le grand sacrificateur de la nation, il en est encore le premier précepteur, et de toutes les occasions où il exerce les fonctions magistrales, il n'y en a pas de plus solennelles que les

assemblées nommées *king-yan*, littéralement *natte des livres classiques*. Ce sont comme des conciles littéraires, où les plus habiles lettrés de l'empire sont appelés, où les académies viennent remplir avec apparat leurs fonctions ordinaires, où les ministres et les grands dignitaires eux-mêmes sont chargés d'expliquer les livres classiques, sous la présidence et la direction de l'empereur, qui ouvre le premier la leçon par des explications préparées, et corrige ensuite celles des principaux lettrés. Les actes de ces sortes de conférences sont recueillis soigneusement, et imprimés, si le prince le permet, comme le précis des leçons données à l'univers par le maître suprême de l'empire. C'est un ouvrage de cette espèce que nous trouvons sous le n° CXXXV à la Bibliothèque du Roi. Une requête placée à la tête du premier volume, et dressée par un grand, nommé Tchang-khiu-tching, pour demander que l'ouvrage fût imprimé, avertit qu'on y a réuni les résumés des leçons auxquelles lui et ses collègues ont assisté, pendant les conférences tenues par l'empereur, la 6e lune de la 22e année Khang-hi. Les premières lignes de cette requête p2.413 eussent mis Fourmont sur la voie, pour expliquer plus convenablement le titre du livre qu'il avait à faire connaître.

Enfin, dans la section de théologie, on a placé très mal à propos les numéros CCLXXXI, CCLXXXII, CCLXXXIII et CCLXXXIV. Ces quatre ouvrages sont des éditions différentes d'un même livre, composé par un philosophe nomme Khiu-youan, parent et *ministre de la gauche* de Hoaï-wang, dynaste de la principauté de Thsou, dans le Kiang-nan, prince qui régnait à la fin du IVe siècle avant notre ère. C'est de là qu'est venu ce titre de *Thsou thseu* (pièces d'éloquence du royaume de Thsou), que Fourmont a pris pour le nom d'un homme, *authoris antiqui sic appellati.* Cet ouvrage contient des déclamations morales qui n'ont aucun rapport avec la théologie.

N° CCXCI. Les mots *Tchou-tseu* sont encore pris pour le nom d'un auteur que Fourmont même soupçonne d'avoir été favorable aux tao-sse. Ces mots signifient *différents philosophes* ; et s'il eût jeté les yeux sur la table des chapitres, il y eut vu les noms de ces philosophes,

Kiang-tseu, Lao-tseu, Kouan-yin-tseu, Hoaï-nan-tseu, et beaucoup d'autres auteurs célèbres dont les écrits, de peu d'étendue, sont rassemblés dans cette collection.

N° CCCIV. Un ouvrage composé de cent soixante-trois volumes a paru à notre auteur un recueil de monuments relatifs à la cabale. Comme il est impossible d'entendre ici cette expression dans son sens naturel et primitif, il a sûrement voulu parler de cette science occulte dont le p2.414 principal objet est la recherche de la pierre philosophale. En Chine, ce n'est pas l'art de faire de l'or, c'est le remède universel, ou le breuvage d'immortalité, qui est le grand œuvre et le but des travaux de ces rêveurs, qui sont encore en doute sur les premières et les plus générales de toutes les lois de la nature. Mais ces extravagances n'ont pas assez de cours chez les gens instruits, pour donner naissance à des collections de cent soixante volumes. Celle dont il s'agit n'y a aucun rapport. Je ne saurais même la comparer qu'aux Mémoires de nos Académies. On y trouve une foule de dissertations sur le *Yi-king*, le *Chou-king*, le *Thoung-kian*, le *Tao-te-king* ; des Mémoires sur les monnaies, sur les antiquités, sur la chronologie, la littérature, etc.

N° CCCV. Fourmont avait-il oublié la valeur de la particule *ti*, qui forme les ordinaux quand on l'ajoute aux noms de nombre ? Il traduit par *Tractatus singularis de quinque elementis*, les mots *Ti* ou *thsaï-tseu chou*, qui signifient le livre du cinquième poète ou romancier. Tel est le titre qu'on donne à Chi-naï-'an, auteur célèbre du roman *Chouï hou tchouan*. C'est un ouvrage qui a seize volumes, et qui est du même genre que le *San koue tchi*, dont on a parlé plus haut. Ce dernier fait partie de la même collection, et son auteur est désigné sur le frontispice même de l'exemplaire que Fourmont a eu sous les yeux, par le titre de *Ti yi thsaï-tseu, le premier poète* ou *le premier romancier*.

N° CCCVII. L'ouvrage intitulé *Thaï-phing-wan nian chou* est le livre d'un jésuite, et mériterait à peine qu'on en parlât si Fourmont n'y eût encore commis sa méprise p2.415 ordinaire, en prenant pour un nom d'homme les mots *Thaï phing*, qui veulent dire profonde paix.

N° CCCXVIII. L'expression chinoise *waï kho* est rendue par cette phrase : *Extraneorum, seu in locis extraneis colligi solitorum remediorum*, etc. Mais *waï kho* signifie médecine externe, ou chirurgie, par opposition à la médecine interne, qu'on appelle *neï kho*. Le titre du livre suivant a été tronqué : ce n'est pas simplement, comme l'a écrit Fourmont, *wan ping*, *omnes morbi*, mais *wan ping hoeï tchun*, le retour du printemps (de la santé) après les maladies. Dans ces sortes d'ouvrages, l'indication des moyens curatifs suit immédiatement la description des symptômes, et la médecine des Chinois est encore trop peu avancée pour qu'on y sépare la thérapeutique de la nosographie.

N° CCCXXXI. Le titre de *Chang-han tchang thou* n'est pas aussi pompeux que l'imagine Fourmont, qui traduit : *Tabula seu index rerum ad compescendam vulnerum tyrannidem idonearum.* Il n'est question ni de *blessures* ni de *tyrannie*, et les mots où l'auteur a cru voir cette idée, signifient simplement *péripneumonie*, *fluxion de poitrine*. Au titre suivant, il a pris le mol *kieou*, qui veut dire *moxa*, pour *pustule*, de sorte qu'au lieu de traduire : *Ars pustulas acu chirurgica tollendi*, il aurait dû dire : *Art d'appliquer l'aiguille et le moxa*.

N° CCCXLV. *Opusculum quoddam ex almanachorum genere*, est la définition qu'on donne de l'ouvrage intitulé *Kouan-yin ling kouo*. Elle n'est pas trop inexacte, puisque ce volume est, sinon un almanach, p2.416 au moins une sorte de manuel pour *jeter les sorts* sous l'invocation du dieu *Kouan-yin* (*Awalokitechouara*) [1]. Mais l'erreur de Fourmont, en cet endroit, consiste à traduire le nom même de cette divinité bouddhique, dans lequel il n'est pas douteux qu'il a dû puiser cette explication tautologique : *Documentum quo res longè prospicere aut providere intelligens possit.*

N° CCCLI. Le catalogue imprimé offre une faute non moins grave dans la traduction des mots *ma-tiao phou*, qui sont rendus par *тou ma-tiao universalia. Ma-tiao* n'est point un nom d'homme, mais une sorte de jeu de loto, dont les règles exposées dans ce livre, n'ont rien de

---

[1] Voyez, sur ce dieu, le 1er vol. de ces *Mélanges*, p. 177.

commun avec les universaux, ni avec les principes d'arithmétique, ou les documents sur les poids et mesures, la musique et les tons. Cette méprise a été réparée dans l'étiquette qu'on a placée sur ce volume, et où on lit : *Tractatus de ludo*.

Enfin le titre du n° CCCLXII, que Fourmont rend par *novæ editionis*, *Pequimi novum registrum*, *ad Nankimi rectum consensum*, ne contient pas même les noms de ces deux villes ; il signifie : *Règlement de la douane de Pe-sin* (dans la province de Tche-kiang), *pour les marchandises du midi, nouvelle édition*. Ce livret peut offrir quelque intérêt : on y voit que les droits qu'il faut payer à cette douane célèbre s'élèvent à 0,0552 d'once d'argent, pour une pièce de soie de première qualité ; à 0,0342, pour celle de seconde qualité ; à 0,04268, par pièce de gaze fine ; à 0,03416, par pièce de gaze plus commune, etc.

p2.417 Quelque place qu'occupent ces observations critiques, elles ne sont qu'une très petite partie de celles qu'on pourrait faire sur le catalogue de Fourmont ; mais elles suffisent, je pense, pour l'objet que je me suis proposé. Elles ne sauraient, je le répète, rien diminuer de l'estime qu'on doit aux travaux de ce savant ; mais je me suis cru obligé de donner une idée de l'imperfection de son catalogue, pour qu'on ne me reprochât pas d'avoir, sans nécessité, doublé la tâche qui m'était imposée, et par conséquent retardé l'époque où elle pourra être achevée. Tel a été l'objet des réflexions qu'on vient de lire : j'ai voulu que les personnes qui prennent quelque intérêt à ces matières, pussent d'avance juger mon plan, et apprécier les raisons qui m'ont conduit à l'adopter ; qu'elles eussent une idée exacte du travail que j'ai entrepris, de l'utilité qu'il peut avoir, et des difficultés qu'il doit présenter, pour qu'elles ne m'accusassent pas d'y donner trop d'étendue, ou d'employer trop de temps à l'exécuter. Comme l'avantage qu'il peut procurer aux amateurs de la littérature chinoise est l'unique motif qui m'ait engagé à m'en charger, on peut croire que j'y consacrerai tout le temps que me laisseront d'autres travaux précédemment commencés. Il pourrait arriver que l'attention et la curiosité de quelques personnes se trouvassent dirigées sur les nouveaux objets que je leur aurai

indiqués ; et l'on doit penser que je mettrai quelque empressement à jouir de la récompense flatteuse que j'obtiendrais, si, par l'effet des notices détaillées que j'en aurai données, les articles les plus intéressants de cette précieuse collection venaient enfin à trouver des lecteurs et des traducteurs.

@

(1825)

p2.418 Les recherches préparatoires, nécessaires pour la rédaction d'un catalogue tel que celui dont je viens de parler, m'ont occupé plusieurs années. Il faut penser qu'aucun travail de quelque étendue n'a encore été fait en ce genre. Les missionnaires ne s'étaient presque jamais occupés de l'histoire littéraire de la Chine : les savants d'Europe avaient en cela suivi leur exemple, et la bibliographie chinoise était une science à créer. Les recueils originaux que nous possédons sur ces matières, offrent des difficultés de plus d'un genre : le plus savant et le plus judicieux, celui de Ma-touan-lin, nous laisse au dépourvu pour tout ce qui est postérieur au temps où il écrivait. Quand un ouvrage manque de frontispice, ce qui arrive souvent, on est fort embarrassé pour retrouver la date, ainsi que les noms des auteurs et des éditeurs. C'est un usage assez ordinaire, comme on l'a vu plus haut [1], que de faire allusion dans les titres à des particularités locales dont l'intelligence exige quelquefois de longues recherches. Les noms des musées et bibliothèques particulières, qu'on y inscrit assez souvent, sont habituellement empruntés au texte des livres classiques, et c'est là qu'il faut en chercher l'interprétation. Les noms d'auteurs et d'éditeurs sont la source de plusieurs autres difficultés : quand il s'agit de p2.419 personnes très connues à la Chine, on les désigne souvent par quelque appellation spéciale ou métaphorique, comme quand nous disons le *Cygne de Mantoue*, l'*Aigle de Meaux*, etc. ; et rien n'est plus embarrassant que ces sortes de dénominations pour des étrangers.

[1] Ci-dessus, page 401.

D'autres fois on abrège leurs noms, comme nous le faisons encore à l'égard de nos auteurs, en disant *Tullius, Flaccus*, etc., et cette espèce d'abréviation laisse beaucoup d'incertitude quand par malheur elle a fait disparaître le nom de famille, qui est la première partie de chaque nom d'homme, et la seule que l'on puisse chercher dans les dictionnaires. Le recours à ces derniers ouvrages entraîne encore beaucoup de longueurs. Les biographies qui font partie des grands ouvrages géographiques suivent l'ordre des divisions administratives de l'empire ; de sorte que pour apprendre les circonstances de la vie d'un homme, il faut savoir d'avance dans quelle préfecture il est né, particularité qui tout justement est quelquefois celle que l'on ignore et que l'on désirerait connaître. Dans les dictionnaires historiques proprement dits, les noms de familles sont arrangés par consonances, et distribués selon l'accent qui en règle la prononciation : de manière qu'avant d'en chercher un, on doit s'assurer du mot avec lequel il rime, et de la note musicale que les nationaux v attachent. Tout cela sans doute offre moins de difficultés à la Chine qu'en Europe ; mais ce que je viens de dire suffit pour faire voir qu'un travail bibliographique de cette espèce, appliqué à une collection un peu considérable, exigeait plus de temps et de soins qu'on n'aurait été porté à le supposer.

p2.420 Mais le nombre et l'étendue des extraits qu'il m'a fallu faire pour être en état de donner, sur chaque ouvrage important, les détails historiques et littéraires qu'on est en droit de demander, loin de m'engager à resserrer mon plan, sont au contraire ce qui m'a conduit à l'étendre et à l'agrandir. Puisque j'avais été conduit à lire et à traduire en très grande partie les notices des bibliographes chinois, j'ai pensé qu'il était possible de tirer de ces matériaux plus d'utilité qu'on n'en avait attendu ; et au lieu de me borner à en extraire les renseignements relatifs aux livres que nous possédons, j'ai imaginé qu'il pourrait être au moins aussi intéressant d'y puiser des notions sur les livres que nous n'avons pas encore. Le hasard, ou d'autres circonstances particulières ont pu diriger les missionnaires dans le choix des ouvrages qu'ils ont envoyés en l'Europe, et ce qu'on pourrait dire

de plus précis au sujet de ces ouvrages, ne saurait pourtant servir de base a des considérations générales, applicables à la totalité des monuments littéraires de la Chine. Le désir de donner un intérêt moins borné à l'ouvrage que j'avais entrepris, m'a donc fait encore une fois modifier le plan d'après lequel je compte disposer les nombreux matériaux que j'ai rassemblés. Les soixante-seize livres de l'histoire littéraire de Ma-touan-lin [1] seront comme le texte auquel je rapporterai, sous la forme d'annotations, toutes les observations bibliographiques que je pourrai me procurer. J'en traduirai tous les articles, en ayant soin d'y joindre tous les éclaircissements que me fourniront d'autres ouvrages historiques. Comme les p2.421 dépouillements du critique chinois embrassent ia totalité des écrits de ses compatriotes, on aura, dans la simple reproduction de son travail, un tableau vaste et complet de la littérature chinoise de tous les âges ; et les additions relatives à la biographie, qu'il sera indispensable d'y joindre, comprendront tout ce qu'on peut désirer de savoir sur les auteurs qui ont consacré leurs veilles à la philosophie, à l'histoire, aux sciences et à la poésie. En parcourant le cercle entier des livres composés à la Chine, on rencontrera nécessairement ceux qui ont été apportés chez nous ; et comme ce sont tout à la fois ceux qu'il est le plus facile d'étudier, et le plus pressant de faire connaître, on leur accordera proportionnellement un espace plus étendu. Une disposition typographique particulière et des tables affectées spécialement à cette division du catalogue, en rendront l'usage facile à ceux qui voudront y chercher des connaissances pratiques et des secours pour la lecture des ouvrages conservés dans nos bibliothèques. Des *index* étendus pour les noms des auteurs et pour les titres des livres, une histoire sommaire des monuments littéraires, où il sera traité de leur origine, de leur forme, de leurs divisions, et de tout ce qui a rapport à la typographie et à la librairie de la Chine, seront le complément naturel de ce travail. J'estime qu'il pourra former en tout deux volumes in-folio, et qu'il sera terminé dans l'espace de deux années.

---

[1] Ci-dessus, page 408.

Mes idées étaient depuis longtemps arrêtées sur le plan que je viens d'exposer, et j'en avais déjà considérablement avancé l'exécution, quand la mort de M. Langlès, et l'honneur qu'on m'a fait en m'appelant à le p2.422 remplacer au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, sont venus agrandir le cercle de mes devoirs, et m'imposer des soins plus variés et plus pressants. Il ne s'est plus agi des seuls livres chinois, mais de ceux de toutes les nations de l'Asie, parmi lesquels on devait se hâter de mettre ou de rétablir le classement si nécessaire au bien du service et à l'intérêt des recherches de littérature. Les derniers temps de la vie de mon prédécesseur laissaient beaucoup à désirer à cet égard : non seulement les petites collections particulières introduites depuis le commencement de la révolution, les manuscrits isolés, acquis à des époques diverses, les hommages et les dons offerts en différentes circonstances et qui s'étaient considérablement multipliés en plusieurs années, n'avaient pas été mis à la place qu'ils devaient occuper : ils avaient été déposés au hasard, à mesure de leur arrivée, et formaient, pour ainsi dire, autant de suppléments sans rapport entre eux, sans distinction de langues, sans catalogues, souvent même sans notices et sans numéros ; mais le désordre et la confusion auraient fini par pénétrer même dans ces parties de la collection dont le catalogue est imprimé depuis quatre-vingt-six ans, et qui sont connues par les dénominations d'*ancien fonds* ou de *fonds du roi*, par un effet de cette disposition qui rend l'ordre plus difficile à maintenir qu'à établir, et de cette confiance aux habitudes de routine, aux connaissances locales et aux traditions individuelles qui devient quelquefois funeste aux grands établissements littéraires et scientifiques. L'idée d'une refonte universelle et d'un catalogue général s'offrit dès l'abord à mon p2.423 esprit, et quoique feu M. Langlès n'eut laissé aucune ébauche de ce grand travail, et qu'il ne parût même pas qu'il eût jamais songé à l'entreprendre, j'en plaçai l'exécution au nombre des devoirs les plus impérieux qui me fussent échus en partage, et des services les plus importants que ma situation me permît de rendre aux lettres asiatiques. Mon premier soin fut donc de m'assurer du concours de personnes instruites dans les langues que je

ne savais pas, afin d'étendre à toutes les branches de la littérature orientale ces recherches qu'un seul homme ne saurait porter à la fois sur des objets si variés, et qui sont toujours d'autant plus longues et plus épineuses qu'elles sont plus consciencieuses et plus approfondies. Le zèle de M. Reinaud, qui travaille sous ma direction à la rédaction du catalogue en ce qui concerne les manuscrits arabes, turcs et persans, offre un motif d'espérer que cette importante partie du travail sera promptement terminée. J'ai profité avec empressement et reconnaissance du concours bénévole de quelques autres savants, jaloux de faire tourner leurs connaissances personnelles à l'avantage commun des gens de lettres. MM. E. Burnouf et Lassen ont bien voulu consacrer un temps considérable à la révision, devenue nécessaire, du catalogue des manuscrits indiens, autrefois rédigé par Al. Hamilton, et les notes qu'ils y ont jointes, relativement à des manuscrits qui n'avaient pas été compris dans ce catalogue, et par dessus tout, aux manuscrits en langue pali, qui n'avaient jamais été ouverts, sont pour la bibliothèque du roi, comme pour la littérature orientale, une véritable acquisition. Je suis encore p2.424 redevable de beaucoup d'observations particulières et d'utiles conseils à la complaisance de MM. Et. Quatremère, Saint-Martin, Amédée Jaubert, Schulz, et de plusieurs autres que l'amour de l'étude attire sans cesse dans le précieux dépôt dont le soin m'est confié. C'est ainsi que le travail appelle toujours le travail, et que d'utiles communications sont amenées par la disposition à les accueillir et la ferme volonté d'en profiter.

Au milieu de ces efforts, les livres chinois, objets jusqu'ici d'une négligence toute particulière, ne pouvaient être oubliés. Plusieurs réclamaient les précautions les plus urgentes, si l'on voulait les préserver d'une destruction totale. Tous exigeaient des dispositions nouvelles, pour qu'il fût possible de satisfaire aux demandes, chaque jour plus répétées, des amateurs de la littérature chinoise. Ces livres, distribués pour la plupart en petits cahiers nombreux, cousus avec de la soie, couverts avec du papier, sont plus exposés que tous les autres à être dérangés, confondus, dépareillés, altérés par la poussière et

l'humidité. Pour les rassembler quand ils ont été dispersés, et les remettre à leur place après qu'on les a consultés, il faut être en état de lire les titres et les numéros placés sur les marges, ce qui exige quelque connaissance du chinois, du temps, et une attention particulière. Le plus sûr est de réunir tous ces cahiers en volumes, reliés à la manière européenne, de telle sorte, que, fixés pour toujours dans l'ordre convenable, ils ne puissent plus se séparer, se déchirer ou se perdre. Une telle disposition simplifie le service, assure la conservation, abrège les recherches, facilite les vérifications. p2.425 On s'est donc occupé de l'appliquer immédiatement aux plus précieux de ces ouvrages, en se promettant de l'étendre successivement à tous. Il eut été à désirer, pour le salut de plusieurs, qu'une telle précaution eut été prise un siècle plus tôt.

Le véritable et solide intérêt pour les monuments littéraires de la Chine, né en France depuis dix ans, ne permet pas non plus de laisser, comme autrefois, les recueils incomplets, les suites interrompues, les grands corps d'ouvrages tronqués ou dépareillés. Il y a, sous ce rapport, des pertes à réparer, des lacunes à remplir, des vides de plusieurs genres à combler ; mais les livres imprimés à la Chine y sont à si bon marché, que de faibles sommes, appliquées à cet objet, satisferont à tous les besoins. D'ailleurs le cabinet du roi est déjà si riche en livres chinois, qu'il en coûtera fort peu pour en faire la collection la plus précieuse en ce genre qui existe sur le continent.

Le catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi n'est donc plus une entreprise isolée, mais une portion d'une entreprise plus vaste, et par conséquent plus utile et plus digne de l'attention des savants. Il paraîtra vraisemblablement le premier, parce qu'il a été commencé avant les autres, et aussi parce que, malgré les obstacles dont il a été fait mention plus haut, la littérature chinoise est encore, de toutes celles des nations orientales, la plus régulière, la plus méthodique, celle où il est, par conséquent, plus aisé d'entreprendre et de mettre à fin des recherches de tout genre. Mais si l'activité de mes collaborateurs se soutient et peut s'accroître p2.426 encore, les autres

parties du même ouvrage qui verront le jour successivement, contribueront puissamment à réveiller, en le dirigeant vers des objets vraiment utiles, le zèle des personnes qui se vouent à l'étude des langues asiatiques : car, malheureusement, des classes entières de manuscrits sont comme ces filons dont on connaît vaguement l'existence, et que personne ne s'occupe d'exploiter. On a bien plus songé jusqu'ici à accroître nos collections qu'à tirer parti de ce qu'elles contenaient. On a acheté beaucoup de manuscrits orientaux, et l'on n'a rien fait pour leur procurer des lecteurs, des traducteurs, des éditeurs. Il est bien temps qu'on adopte une marche différente. Il faut, sans doute, profiter de toutes les occasions pour augmenter ses richesses ; mais il faut surtout faire un bon usage de celles que l'on possède déjà : car, que sont les plus vastes trésors sans l'ordre qui doit présider à leur arrangement, sans les descriptions méthodiques qui en font connaître la valeur, et sans l'activité qui seule peut les mettre en circulation ?

@